

Annuaire

[illegible]
Erreur dans le numerotage des pages
après celle 63.

ANNUAIRE

DE

L'HERBORISTE.

AVIS
SUR LE MÉDECIN
HERBORISTE,
QUI se trouve chez le même Libraire.

CET Ouvrage, un des plus utiles qui puisse exister sur l'art de conserver sa santé par les médicamens les plus simples qui nous environnent, et les moins dispendieux, comprend une liste des plantes qui se trouvent aux environs de Paris et presque par toute la France; une pharmacie formée de ces Plantes, l'art de les formuler pour les différentes maladies, leurs parallèles avec les exotiques, et quelques remèdes connus sous le nom d'*especes*. Ce Traité, réuni à l'*Annuaire de l'Herboriste*, forme une collection complette et médicinale de tout ce qui concerne les Plantes indigènes qui nous environnent, et est également propre à tous les Etudians en Medecine, Chirurgie et Pharmacie; il convient aussi aux Pères de famille, Curés et Cultivateurs; en un mot, l'un réunit la pratique végétale, et l'autre la théorie.

ANNUAIRE
DE
L'HERBORISTE,

CONTENANT, 1°. le tems de la fleuraison des Plantes suivant les différens mois de l'année, et la récolte de leurs différentes parties selon les usages qu'on en veut faire dans la Médecine végétale. 2°. La manière de faire cette récolte pour pouvoir les conserver. 3°. L'indication générale des endroits où on les doit chercher, la couleur de leurs Fleurs, et leurs descriptions suivant la méthode sexuelle de *Linnée*, spécialement des Plantes qui se trouvent aux environs de Paris.

On y a joint quatre Dissertations intéressantes sur *l'anatomie des Plantes, leur végétation, leur génération, et la méthode d'en faire des Herbiers.*

PAR UN MÉDECIN BOTANISTE.

A PARIS,

Chez SERVIÈRE, Libraire, rue du Foin-Saint-Jacques.

AN DIX. (1802.)


HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY



ANNUAIRE DE L'HERBORISTE.

INTRODUCTION.

DANS le *Médecin Herboriste* nous avons indiqué 1°. Les endroits particuliers des environs de Paris, où on peut trouver chacune des plantes 2°. La manière d'en former une pharmacie champêtre. 3°. L'art de les formuler. 4°. Leur paralèlle avec les exotiques et la supériorité qu'elles ont par leurs vertus sur celles-ci. 5°. Une lettre sur leur récolte en général. 6°. Les différentes espèces qu'on en peut tirer; mais tout cela ne suffiroit pas à un médecin herboriste s'il ne savoit 1°. Le tems de leur fleuraison. 2°. Les différens

mois dans lesquels on doit faire leur récolte. 3°. La manière de faire cette récolte pour pouvoir les conserver plus long-tems. 4°. La couleur de leurs fleurs. 5°. Leurs descriptions particulières, suivant une méthode spéciale. 6°. Leur anatomie, leur végétation et leur génération. 7°. Les endroits généraux où on les doit chercher, si c'est dans les bois, dans les prés, dans les champs, dans les marais, les fossés et endroits aquatiques; sur les mûrs, sur les toits, le long des chemins, dans les lieux secs et humides, même dans les fontaines et rivières. 8° Enfin, la méthode pour en faire des herbiers. C'est ce qui nous engage d'entrer dans la discussion de ces différens objets, pour pouvoir marquer de plus en plus notre zèle pour nos compatriotes. Par conséquent nous traiterons dans cette seconde partie, du tems de la fleuraison des plantes; des récoltes de leurs différentes parties, suivant les différens mois de l'année; la manière de les préparer et de les dessécher, pour pouvoir les conserver; nous indiquerons dans un chapitre particulier la couleur de leurs fleurs; nous donnerons la description de chaque plante, spécialement de celles qui croissent aux environs de Paris, et qui forment le premier chapitre du *médecin herboriste*. Nous suivrons pour leur description, le systême de Linnée, comme le plus curieux et le plus accrédité; nous exposerons dans un chapitre à ce destiné, les endroits généraux où se trouvent les

plantes, soit dans les bois, soit dans les prairies ou ailleurs; et pour rendre cet ouvrage toujours de plus en plus intéressant, nous y joindrons quatre dissertations, une sur l'anatomie des plantes, qui est à proprement parler, une espèce de dictionnaire et d'explication des différens mots techniques, usités dans la botanique, et les deux suivantes, sur leur végétation, et leur génération, objets de physique d'autant plus curieux, qu'ils concernent le mécanisme des végétaux. La quatrième sur la méthode de former des herbiers, pour apprendre à connoître les plantes d'après leur dessication.

Cet ouvrage forme le quatorzième de nos ouvrages économiques que nous avons publiés depuis la révolution, et le premier depuis la publication de la paix. Nous avons mis à la portée d'un chacun, les différens sujets que nous y traitons; car à quoi bon rédiger des ouvrages qui ne conviennent qu'à très-peu de lecteurs, et qui ne sont d'aucune utilité pour le plus grand nombre, classe à laquelle on doit spécialement s'attacher: on ne recueille avec plaisir les roses, que quand on les a dépouillées de leurs épines.

CHAPITRE PREMIER.

Du tems de la fleuraison des plantes et de leur recolte.

LA première chose à laquelle un Herboriste doit s'attacher, c'est à la connoissance des plantes, mais pour les bien connoître il faut les voir en fleur, aussi nous commençons cet ouvrage par indiquer le tems de leur fleuraison; cette connoissance ne suffit pas encore, si on ignore la saison la plus propre pour leur recolte; aussi nous appliquons-nous dans ce chapitre à indiquer le tems qui convient le plus a cette recolte Nous commencerons l'année de l'Herboriste par le mois de Germinal, ou Avril, comme étant le premier mois de l'année, ou les plantes commencent a se déveloper, et nous la terminerons par le mois de Ventose, ou de Mars, qui devient par-là le dernier mois de notre année.

PLANTES qui fleurissent en Germinal.

1. La prêle des marais.
2. La prêle des bois.
3. L'épi de vent très-petit.
4. Le canche précoce.
5. La laiche pulicaire.
6. La laiche des sables.
7. La laiche à épi.
8. La laiche des lièvres.
9. La laiche brise.
10. La laiche compacte.
11. La laiche piquante.
12. La laiche blanchâtre.

13. La laiche verdâtre.
14. La laiche écartée.
15. La laiche paniculée.
16 La laiche jaune.
17. La laiche à pilules.
18. La laiche des monts.
19. La laiche scarieuse.
20. La laiche digitée.
21. La laiche capillaire.
22. La laiche pâle.
23. La laiche espacée.
24 La laiche en ombelle.
25. La laiche élèvée.
26. La laiche milica.
27. La laiche compacte.
28. La laiche vesiculeuse.
29. La laiche printanière.
30. La laiche vélue.
31. L'épi d'eau crépu.
32. La zanichellie des marais.
33. Le jonc des champs.
34. Le narcisse sauvage.
35. L'iris nain.
36. L'orchis à fleurs lâches.
37. L'orchis militaire.
38. L'orchis casque.
39. L'orchis rose.
40. L'orchis incarnat.
41. Le cabaret d'Europe.
42. La limoselle commune.
43. La limoselle à grandes fleurs.
44. La véronique agreste.
45. La véronique des champs.
46. La véronique printanière.
47. Le frêne ordinaire.
48. Le lierre terrestre.
49. Le lamier pourpre.
50. La pulmonaire élancée.
51. La petite pervenche.
52. La grande pervenché.
53. L'airelle myrtille, l'airelle des bois.
54. L'airelle des marais, la canneberge.
55. La bruyère à balais.
56. L'immortelle dioïque ; le pied de chat.
57. Le tussilage commun, le pas d'âne.
58. Le myrtille sauvage.
59. Le cerfeuil velu.
60. L'anémone des bois, la sylvie.
61. L'anémone jaune.
62 La renoncule ficaire.
63. La renoncule bulbeuse.
64. Le souci des marais.
65. L'actée à épi, l'herbe de St. Christophe.
66. Le chou-rave, le tourneps.
67. Le chou-navet.
68. La giroflée jaune, le violier.
69. Le cresson des prés.
70 Le cresson débile.
71. L'alysson des champs.
72. L'iberis tige nue.
73. La drave printanière.
74. La violette odorante.
75. La violette vélue.
76. La violette de chien.
77. L'holostéon en ombelle.
78. La sagine droite.
79. Le cérastion à cinq étamines.

80. La espargoute à cinq étamines.
81. La saxifrage à trois doigts.
82. Le cresson de roche à feuilles opposées.
83. Le cresson de roche à feuilles alternes.
84 Le groseillier commun.
85. Le cassis.
86. Le groseillier à maquereaux.
87. Le groseillier raisin crépu.
88. Le fraisier des bois.
89. Le fraisier stérile.
90. Le pommier commun.
91. Le coignassier.
92. L'abricotier.
93. Le cérisier ordinaire.
94. Le mérisier.
95. Le prunier épineux, le prunellier.
96. Le fusain d'Europe, le baume du Pérou.
97. Le genêt vélu.
98. La vesce lathyroïde.
99. L'érabe commun.
100. L'érabe sycomore.
101. L'érabe plane.
102. Le piment royal.
103. Le saule triandrique.
104. Le saule à feuilles d'amandier.
105. Le saule cassant.
106. Le saule pentandrique.
107. L'osier jaune.
108. Le saule pourpre.
109. Le saule helix.
110. Le saule marceau.
111. Le saule blanc.
112. Le saule cendré.
113 Le saule laineux.
114. Le saule des dunes.
115. Le saule rampant.
116. Le peuplier blanc.
117. Le peuplier tremble.
118. Le peuplier noir.
119. Le peuplier d'Italie.
120. Le bouleau blanc.
121. Le charme ordinaire.
122. Le micocoulier du midi.
123. La mercuriale vivace.
124. Le genévrier commun.
125. Le polypode commun.
126. Le polypode fougère femelle.

Recolte de l'Herboriste, pendant le mois de Germinal.

1. Fleurs de pêcher.
2. — de pervenche.
3. — de prime-vère.
4. Oignons de lys.
5. Racines d'ache.
6. — d'anonis.
7. Racines d'aristoloche.
8. — d'arum.
9 — d'asperges.
10. — de bardane.
11. — de bistorte.
12. — de bryonne.

13. Racines de chien-dent.
14. — de chélidoine.
15. — de calamus aromatique.
15. — de canne.
17. — de fenouil.
18. — de filipendule.
19. — de fougère mâle.
20. — d'hellébore noir.
21. — d'hellébore blanc.
22. — d'iris nostras.
23. Racines de nénuphar.
24. — d'oseille.
25. — de pain de pourceaux.
26. — de petit houx.
27. — de quintefeuille.
28. — de satyrion.
29. — de saxifrage.
30. — de scrophulaire.
31. — de tormentille.
32. — de dompte-venin.



PLANTES *qui fleurissent en Floréal.*

1. La langue de serpent, l'ophioglosse.
2. L'osmonde lunaire.
3. L'alpiste fleau.
4. Le mil épars.
5. Le mil lendier.
6. Le plumet panache.
7. Le canche à feuilles d'œillet.
8. La mélique penchée.
9. La fétuque durette.
10. La fetuque élèvée.
11. Le paturin échalotté.
12. Le seigle commun.
13. La linaigrette commune.
14. La laiche pulicaire.
15. La laiche des sables.
16. La laiche à épis.
17. La laiche des lièvres.
18. La laiche briza.
19. La laiche compacte.
20. La laiche piquante.
21. La laiche blanchâtre.
22. La laiche odorante.
23. La laiche écartée.
24. La laiche paniculée.
25. La laiche jaune.
26. La laiche à pilules.
27. La laiche des monts.
28. La laiche scarieuse.
29. La laiche digitée.
30. La laiche capillaire.
31. La laiche pâle.
32. La laiche espacée.
33. La laiche en ombelle.
34. La laiche élèvée.
35. La laiche miliée.
36. La laiche coupante.
37. La laiche vesiculeuse.
38. La laiche printanière.
39. La laiche vélue.
40. La grande masse d'eau.
41. La petite masse d'eau.
42. L'épi d'eau crêpu.
43. La zanicellie des marais.
44. L'aron commun.
45. Le fragon piquant, le houx fréion.
46. L'asperge commune.
47. Le muguet de mai.
48. Le sceau de Salomon anguleux.
49. Le sceau de Salomon multiflore.
50. Le sceau de Salomon à deux feuilles.
51. La tulipe jaune.
52. L'anthéric graminé.
53. L'ail d'ours.
54. L'ail moly.
55. L'ornithogalle ombellé.
56. La jacinthe des bois.
57. La jacinthe de mai.
58. Le muscari à toupet.
59. Le muscari à grappes.
60. Le narcisse des poëtes.
61. L'iris flambe.
62. L'iris fétide, le glayeul

puant.
63. L'orchis pyramidal.
64. L'orchis punaise.
65. L'orchis Buffon, la folle femelle.
66. L'orchis brûlé.
67. L'orchis militaire.
68. L'orchis. panaché.
69. L'orchis singe.
70. L'orchis à larges feuilles.
71. L'orchis maculé.
72. L'orchis à longs éperons.
73. L'orchis avorté.
74. L'orchis à feuilles ovales.
75. L'ophris des marais.
76. L'ophris bourdon.
77. L'ophris araignée.
78. L'ophris mouche.
79. L'ophris pantin.
80. L'aphanes des champs.
81. La pimprenelle commune.
82. La sanguisorbe des montagnes.
83. L'épinard des potagers.
84. Le blitton capité, l'épinard fraise.
85. La globulaire commune.
86. La lysimachie des bois.
87. Le plumeau des marais.
88. La prime-vere commune.
89. La véronique chaînette.
90. La véronique teucride.
91. La véronique des champs
92. La véronique acinoïde.
93. Le lilas ordinaire.
94. Le frêne à la manne.
95. Le lierre terrestre.
96. La cardiaque des bois; l'ortie jaune.
97. Le calaman, la mélisse bâtarde.
98. La vipérine commune; l'herbe aux vipères.
99 Le grémil ordinaire, l'herbe aux perles.
100. Le grémil des champs.
101. La pulmonaire ordinaire.
102. La rapete couchée.
103. L'asclepias blanc, le dompte-venin.
104. La campanule raiponce.
105. La crépis bisannuelle.
106. La dent de lion vélue.
107. La dent de lion âpre.
108. La scorsonère à feuilles étroites.
109. Le salsifix des prés, la barbe de bouc.
110. Le chardon à feuilles d'acanthe.
111. Le chardon aux ânes.
112. Le carthame tacheté, le chardon marie.
113. Le doronic à feuilles de plantain.
114. La camomille des champs.
115. La valériane ordinaire.
116 L'aspérule odorante.
117. Le caillelait couché.
118. Le caillelait parisien.
119. La viorne mantianne.
120. Le boucage glauque.
121. Le carvi ordinaire.
122. Le maceron commun.

123. Le cerfeuil noueux.
124. L'anémone pulsatille, la coquelourde.
125. L'anémone sauvage.
126. L'anémone laineuse.
127. L'anémone cerfeuillete.
128. Le pavôt à longs fruits.
129. Le pavôt à l'opium.
130. Le pavôt hérissé.
131. Le chou-navet, le navet.
132. La tourette glabre.
133. La julienne des jardins.
134. La julienne giroflée maritime, la giroflée de Mahon.
135. Le vélar alliaire.
136. Le vélar à feuilles lyrées.
137. La sisymbrie sophie.
138. Le cresson stipulé.
139. Le cresson des prés.
140. Le cresson débile.
141. L'alysson des montagnes.
142. L'alysson des champs.
143. L'alysson orbiculaire.
144. Le thlaspi vélu.
145. La passerage à tige nue.
146. Le pastel cultivé.
147. La violette de Rouen.
148. La violette des montagnes.
149. La vigne dont on tire le vin.
150. Le géranion à feuilles de ciguë.
151. La sabline à feuilles étroites.
152. La vermiculaire anacampseros.
153. La saxifrage à trois doigts.
154. Le cresson de roche à feuilles opposées.
155. Le cresson de roche à feuilles alternes.
156. La quintefeuille comaret des marais.
157. La quintefeuille droite.
158. L'ulmaire filipendule.
159. L'alisier alousier.
160. L'alisier de Fontainebleau.
161. L'alisier commun.
162. Le neflier.
163. Le sorbier des oiseleurs.
164. Le sorbier cormier.
165. Le poirier commun.
166. L'abricotier.
167. Le cérisier ordinaire.
168. Le cérisier mérise.
169. Le prunier ordinaire.
170. Le nerprun purgatif.
171. Le nerprun bourgène.
172. Le fusain d'Europe.
173. L'ajonc marin.
174. Le spartium à balais.
175. Le tréfle.
176. Le pois ordinaire.
177. L'orobe tubéreux.
178. L'orobe noir.
179. La vesce jaune.
180. La fêve des marais.
181. L'acacia commun.
182. Le sainfoin onobrychis.
183. Le marronier d'Inde.
184. Le saule cendré.
185. Le saule auriculé.

186. Le bouleau blanc.
187. Le hêtre commun, le foyard.
188. Le chêne ordinaire.
189. Le chêne à grappes.
190. Le chêne céride.
191. Le mûrier blanc.
192. Le mûrier noir.
193. Le tithymale des marais.
194. Le pin sauvage.
195. Le pin épicia.
196. Le polypode commun.
197. Le polypode fougère femelle.
198. Le pin élèvé.
199. Le menianthe à trois feuilles, le trefle d'eau.
200. La grassette commune.

Récolte de l'Herboriste, en Floréal.

1. Germes de peuplier.
2. Châtons de noyer.
3. Feuilles de mandragore.
4. Fleurs de muguet.
5. — d'ortie blanche.
6. Fleurs de souci des prés.
7. Racines de chicorée sauvage.
8. — de patience.



PLANTES qui fleurissent en Prairéal.

1. LA prêle majeure.
2. Le polypode commun.
3. La fougère femelle.
4. Le fleau noueux.
5. L'alpiste roseau.
6. L'alpiste à vessie.
7. Le mil lendier.
8. L'épi de vent des moissons.
9. L'épi de vent genouillé.
10. L'épi de vent capillaire.
11. L'égilope ovale.
12. La racle linaire.
13. Le canche gazon.
14. Le canche des montagnes.
15. Le canche cendré.
16. La mélique penchée.
17. Le brome des seigles.
18. Le brome rude, la drou
19. Le brome des champs
20. Le brome à épis droits.
21. Le brome pinné.
22. La fétuque des brebis.
23. La fétuque rouge.
24. La fétuque hétérophylle.
25. La fétuque queue de rat.
26. La fétuque brome.
27. La fétuque durete.
28. La fétuque des prés.
29. La fétuque élevée.
30. La fétuque inclinée.
31. Le paturin des prés.
32. Le paturin des bois.
33. L'amourette tremblante.
34. La petite amourette.
35. L'avoine ordinaire.
36. L'avoine nue.
37. L'avoine fromental
38. L'avoine pubescente.
39. L'avoine jaunâtre.
40. La crétèle huppée.
41. L'orge commun.
42. L'orge seglin.
43. Le froment cultivé.
44. Le froment délicat.
45. Le froment rampant, le chien-dent.
46. Le froment jonciforme.
47. Le nard droit.
48. Le scirpe à épingle.
49. Le scirpe couché.
50. Le scirpe soyeux, le scirpe sétacé.
51. Le scirpe des étangs.
52. Le scirpe à gros épiets.
53. Le scirpe des bois.
54. Le ruban d'eau.
55. Le flûteau nageant, le plantain d'eau nageant.
56. Le jonc à brosse.
57. Le jonc articulé.
58. Le jonc bulbeux.
59. Le jonc des crapauds.
60. Le sceau de notre-dame.
61. L'ail à tête ronde.
62. L'ail à feuilles carenées.
63. L'ail sphérique.

64. L'ail à petites fleurs.
65. L'ail jaune.
66. L'ail compacte.
67. L'ail des vignes.
68. L'ornithogalle des Pyrénées.
69. La morane grenouillette.
70. L'orchis maculé.
71. L'orchis giroflé.
72. L'orchis avorté.
73. Le satyrion puant.
74. Le satyrion des marais.
75. L'ophris à une bulbe.
76. L'ophris bourdon.
77. L'ophris araignée.
78. L'ophris pantin.
79. L'elléborine à feuilles longues.
80. L'elléborine à fleurs grandes.
81. L'aristoloche ordinaire.
82. L'aphanes des champs.
83. L'oseille patience.
84. L'oseille maritime.
85. L'oseille aiguë.
86. L'oseille à feuilles obtuses.
87. L'oseille aquatique.
88. L'oseille multifide.
89. L'oseille commune.
90. La bette commune.
91. L'ansérine graineuse.
92. Le blittum capité.
93. Le mouron délicat.
94. La centanille de l'eau.
95. La lysimachie perce-bosse, la corneille.
96. La lysimachie des bois.
97. La lysimachie herbe aux ânes.
98. La pédiculaire des bois.
99. La rhinante crête de coq.
100. La véronique des montagnes.
101. La véronique bâtarde.
102. La véronique à épis.
103. La gratiole des boutiques, l'herbe au pauvre homme.
104. La digitale pourprée.
105. La digitale jaune.
106. La petite linaire.
107. La linaire visqueuse.
108. La scrophulaire noueuse.
109. La scrophulaire bétoine d'eau.
110. La molène noire.
111. La jusquiame commune.
112. Le coqueret alkekenge.
113. La morelle douce-amère.
114. Le troëne ordinaire.
115. La vervaine officinale.
116. La sauge verbanacée.
117. La sauge sclarée, l'orvale.
118. La bugle pyramidale.
119. La germandrée botris.
120. L'hyssope officinal.
121. La menthe sauvage.
122. La menthe romaine, le baume.
123. La menthe de cimetière, la menthastre.
124. La menthe aquatique.
125. La menthe des champs.
126. Le stachis, l'épinard des bois.

127 La cardiaque à feuilles simples.
128. Le calament des montagnes.
129. Le calament à petites fleurs.
130. La mélisse officinale, la bourache
131. Le mélitis, ou la mélisse bâtarde.
132. La brunelle ordinaire.
133 La brunelle à feuilles d'hyssope.
134. La vipérine commune l'herbe aux vipères.
135. Le grémil ordinaire, l'herbe aux perles.
136. Le grémil des champs.
137. La rapette couchée.
138. La cynoglosse officinale, la langue de chien.
139. La chlora perfoliée
140. La bryonne blanche.
141. La campanule raiponce
142. La campanule à feuilles de pêcher.
143. La lampsane fluette.
144. La lampsane fétide.
145. Le prenanthe des murs.
146. Le prenanthe élégant.
147. La laitue ordinaire.
148. La laitue sauvage.
149. La laitue saulière.
150. La laitue vivace.
151. Le laitron des champs,
152. Le laitron des marais.
153. L'épervière des bois.
154. Le crépis bisannuel.
155. La dent de lion en fer de lance.
156. La dent de lion vélue.
157. La dent de lion âpre.
158. La picris vipérine.
159 La picris hieracioïde.
160. La scorsonère d'Espagne.
161. La scorsonère à feuilles étroites.
162. La scorsonère à feuilles de réséda.
163. Le salsifix des prés, la barbe de bouc.
164. Le salsifix ondulé.
165. La porcelle tachetée.
166. Le chardon lancéolé.
167. Le chardon crêpu.
168. Le chardon des marais.
169. Le chardon aux ânes.
170. Le chardon des champs.
171. Le chardon nain.
172. L'onoporde commun, le pet d'âne.
173. La carline ordinaire.
174 Le carthame tacheté, le chardon marie.
175. La centaurée des blés, le bluet, le barbeau, l'aubifoin.
176. L'armoise amère, l'absynthe.
177. La lampourde commune.
178. Le chrysanthême inodore.
179. Le chrysanthême à corymbe.
180. La pulicaire à feuilles de saule.

181. La cinérarie lancéolée
182. La cinéraire ou la cendrée des marais.
183. La millefeuille à éternuer.
184. La camomille des champs.
185. La camomille mixte.
186. La valériane dioïque.
187 La valériane ordinaire.
188 L'aspérule des champs.
189. L'aspérule garancière.
190. Le caillelait boréal.
191. Le caillelait des marais.
192 Le caillelait blanc.
193. Le caillelait des bois.
194. Le caillelait à ombelles
195. Le caillelait couché.
196. Le caillelait accrochant, le gratteron.
197. Le caillelait bâtard.
198. Le caillelait jaune.
199. Le caillelait Parisien.
200. La croisette à gros fruit.
201. Le chevrefeuille camérisier.
202. Le sureau ordinaire.
203. Le sureau hiéble.
204. Le cornouiller sanguin.
205. Le boucage glauque.
206. Le carvi ordinaire.
207. Le maceron commun.
208. Le panais cultivé.
209. Le myrhis tacheté.
210. Le cerfeuil noueux.
211. La coriandre.
212. Le sélinum laiteux.
213. La ciguë ordinaire.
214. Le caucalis âpre.
215. Le caucalis nodiflore.
216. Le panicaut plane.
217. Le panicaut commun, le chardon roland.
218. Le sanicle officinal.
219. L'hydrocotile commune, l'écuelle d'eau.
220. La pulsatille sauvage.
221 Le myosurus nain, la queue de souris.
222. La renoncule nodiflore.
223. La renoncule glauque.
224. La renoncule scélarate.
225. L'ancholie des jardins.
226. La delphinete des blés.
227. Le pavôt à long fruit.
228. Le pavôt à l'opium.
229. Le pavôt hérissé.
230. L'hypecoum à tige tombante.
231. Le raifort cultivé.
232. La moutarde sénevé.
233. La tourette glabre.
234. La tourette jaunâtre.
235. La tourette des sables.
236. La julienne des jardins.
237. Le vélar cheiri.
238. Le vélar à feuilles de cheiri
239. L'alliaire à feuilles lyrées, l'herbe de Sainte-Barbe.
240. La sisymbrie Sophie.
241. L'alysson des montagnes.
242. L'alysson orbiculaire.
243. Le thlaspi vélu.
244. La cameline perfoliée.
245. La cameline aquatique.
246. Le pastel cultivé, la

guede.
247. Le réséda gaude.
248. Le réséda à grand calice.
249. Le rossolis.
250. La violette tricolor.
251. La vigne qui donne le vin.
252. Le géranion des prés.
253 Le géranion de Robert, l'herbe à Robert.
254. Le géranion luisant.
255. La mauve élèvée.
256. La guimauve vélue.
257 Le tilleul ordinaire.
258. L'hélianthême à ombelles.
259 Le millepertuis à feuilles luisantes.
260 Le millepertuis à feuilles rondes.
261. Le millepertuis des montagnes.
262. Le millepertuis vélu.
263. Le millepertuis couché.
264. Le millepertuis commun.
265. Le millepertuis carré.
266. Le millepertuis toute-saine.
267. L'elatine alsinastron.
268. La sabline juniperine.
269. La sabline à feuilles étroites.
270. L'étoile à feuilles en cœur.
271. L'étoile aquatique.
272. Le lin à feuilles fines.
273. L'œillet vélu.
274. Le silène globuleux.
275. Le cucubale blanc, le behen.
276. La nielle des blés.
277. La tillée muqueuse, la tillée à trois étamines.
278. La vermiculaire anacampseros.
279. La vermiculaire paniculée.
280. La vermiculaire réfléchie.
281. La vermiculaire des rochers.
282. La vermiculaire blanche, la trique-madame.
283. La vermiculaire rouge.
284. La joubarbe des toits.
285. La saxifrage granulée.
286. La montie aquatique.
287. La quintefeuille comaret des marais
288. La quintefeuille droite.
289. La quintefeuille printanière, la farcinière.
290. La bénoite commune.
291. L'ulmaire reine des prés.
292. La ronce framboise.
293. La ronce ordinaire.
294. La ronce drapée.
295. Le rosier églantier.
296. Le rosier des champs.
297. Le rosier à feuilles de pimprenelle.
298. Le rosier très-épineux.
299. Le rosier vélu.
300. Le rosier de chien.
301. Le nerprun bourgene.

302.

302. Le houx épineux.
303. Le genêt ai é.
304. Le genêt des teinturiers.
305. Le spartium à balais.
306. La bugrane des anciens
307. La bugrane très-petite
308. Le trefle rouge.
309. Le trefle jaunâtre.
310. Le trefle enterré.
311. Le trefle rude.
312. Le trefle strié.
313. Le trefle incarnat.
314. Le trefle blanc.
315. Le trefle doré, le trefle houblon.
316 La luzerne orbiculaire
317. La luzerne en cœur.
318. Le fénugrec de Montpellier.
319. L'haricot commun, la fêve.
320. La gesse sans vrilles.
321. La gesse anguleuse.
322. La gesse vélue.
323. La gesse tubéreuse.
324. La gesse des prés.
325. L'astragale de Montpellier.
326. Le noyer ordinaire.
327. Le châtaignier.
328. Le tithymale des marais.
329. Le pin sauvage.
330. Le pin épicia.
331. Le pin élevé, la pesse, le sapin.
332. La grande orobanche.
333 Le polypode commun.
334. Le polypode fougère feme le.
335. Le pois ordinaire.
336. L'orobe noir.
337. La vesse de nissole.
338 La gesse jaune.
339. La gesse étrangère.
340. La fêve des marais.
341. La lentille cultivée.
342. La lentille vélue.
343. Le pois chiche.
344. L'hyppocrepis des champs, le fer à cheval.
345. La réglisse bâtarde.

Recolte de l'Herboriste, pour le mois de Prairéal.

1. La grande absynthe.
2. La petite absynthe.
3. L'aigremoine.
4. Toutes les plantes anti-scorbutiques.
5. La bourrache.
6. La buglose
7. La chicorée sauvage.

8. L'écorce de sureau.
9. L'eupatoire.
10. Fleurs de camomille.
11. — de genêt.
12. — de pivoine.
13. — de roses pâles.
14. — de roses de provins.
15. — de sureau.
16 La fumeterre.
17. Le géranium bec de gruë.
18. Les graines de navet.
19. La grande ciguë.
20. Le houblon.
21. Le lierre terrestre.
22. La matricaire.
23 La mercuriale.
24. La pervenche.
25. Le plantain.
26. Les feuilles de pulmonaire.
27. Le romarin.
28. La rhue.
29. La scabieuse.
30. La tanaisie.
31. La véronique.



PLANTES qui fleurissent en Messidor.

1. LA prêle d'hiver.
2. La pesse commune.
3. Le fleau des prés.
4. Le fleau des Alpes.
5. L'alpiste riz bâtard.
6. Lalpiste de Canarie.
7. Le panic millet.
8. Le panic glauque.
9. Le panic vert.
10. Le paspale sanguin.
11. L'égilope ovale.
12. La racle linaire.
13. Le canche aquatique.
14. Le canche des montagnes.
15. Le canche cendré.
16. Le brome des bois.
17. Le polypode lonchite.
18. Le polypode fougère mâle.
19. Le polypode à crête.
20. Le polypode dryoptère.
21. Le polypode blanc.
22. La doradille polytric.
23. La doradille des murs, la sauve-vie.
24. Le volant d'eau à épis.
25. Le volant d'eau verticillé.
26. La nayade.
27. La cornifle démersée.
28. La flouve des brassans.
29. Le vulpin des champs.
30. Le vulpin genouillé.
31. Le paturin aplati.
32. Le paturin annuel.
33. L'avoine des prés.
34. L'yvraie annuelle.
35. Le souchet brun.
36. Le scirpe en épingle.
37. Le scirpe flottant.
38. L'épi d'eau flottant.
39. L'épi d'eau perfolié.
40. L'épi d'eau serré.
41. L'épi d'eau luisant.
42. L'épi d'eau comprimé.
43. L'épi d'eau pectiné.
44. L'épi d'eau graminé.
45. Le butome en ombelle; le jonc fleuri
46. Le flûteau étoilé, la flûte du Berger.
47. Le flûteau plantaginé.
48. Le flûteau renoncule.
49. La sagittaire à feuilles en fer de fléche, la fléche d'eau
50. Le jonc filiforme.
51. Le jonc des bois.
52. Le jonc pygmé.
53. Le tamus commun, le sceau de notre-dame.
54. L'asperge commune.
55. L'anthéric rameux.
56. L'ail à tête ronde.
57. L'ail-poreau.
58. L'ail sphérique.
59. L'ail jaune.
60. L'ail compacte.

61. La morène grenouillete
62. L'orchis blanc, la double feuille.
63. L'orchis giroflé.
64. L'orchis à feuilles rondes.
65. L'orchis rouge.
66. L'aristoloche ordinaire.
67. Le thesion. à feuilles de lin.
68. La sanguisorbe des montagnes, la pimprenelle des montagnes.
69. La gnavelle vivace.
70. La paronichie verticillée.
71. La renouée à feuilles de patience.
72. La renouée amphibie.
73. La renouée persicaire.
74. La renouée à feuilles étroites.
75. L'oseille patience.
76. L'oseille maritime.
77. L'oseille aiguë.
78. L'oseille à feuilles obtuses.
79. L'oseille aquatique.
80. L'oseille commune.
81. La corrigiole des rives.
82. La polycnéme des champs, la camphrée sauvage.
83. L'ansérine graineuse.
84. Le blittum effilé.
85. L'amaranthe blette.
86. L'amaranthe verte.
87. Le statice commun.
88. Le mouron rouge.
89. La lysimachie perce-bosse., la corneille.
90 La lysimachie herbe aux écus
91. Le mouron d'eau valérandi.
92. La limoselle d'eau.
93. L'euphraise commune.
94. L'euphraise dentée.
95. L'euphraise jaune.
96. La mélampyre des bois.
97. Le polygale ordinaire, l'herbe au lait.
98. La véronique à écusson.
99. La véronique mouronée.
100. La véronique des fontaines.
101. La véronique officinale.
102. La véronique à épis.
103. La véronique serpoline.
104. La digitale pourpre.
105. La digitale jaune.
106. La linaire cymbalaire.
107. La linaire élatine.
108. La linaire petite.
109. La linaire couchée.
110 La linaire à 2 points.
111 Le mufle de veau grand.
112. Le mufle de veau tête de mort.
113. La scrophulaire noueuse
114. La scrophulaire bétoine d'eau.
115. La molène bouillon blanc.
116. La molène lychnite.
117. La molène noire.
118. La molène blattaire, l'herbe aux mittes.
119. La jusquiame commune.

120. Le tabac rustique.
221. La stramoine pomme épineuse.
122. La mandragore belladone.
123. Le coqueret alkekenge
124 La morelle douce-amère.
125. La morelle tubéreuse, la pomme de terre.
126. La lyciet jasminoïde.
127. La verveine officinale.
128. Le lycope d'Europe.
129. La sauge des prés.
130. La sauge schlarée, l'orvale.
131. La bugle rampante.
132. Le botrys sauge des bois.
233. Le botrys d'eau, le scordium
234. Le botrys petit chêne.
135. Le botrys des montagnes.
136 La cataire commune, l'herbe aux chats.
137. La menthe sauvage.
138. La menthe romaine, le baume.
139. La menthe de cimetière, la menthastre.
140 La menthe des jardins.
141. La menthe des champs, le pouliot thym.
142. La menthe pouliot.
143 Le galéopsis des champs.
144. Le galéopsis chanvrin.
145. La bétoine officinale.
146. L'épiaire des marais,
147. L'épiaire des Alpes.
148. L'épiaire d'Allemagne.
149. L'épiaire annuelle.
150 L'épiaire à feuilles sessiles, la crapaudine.
151. La bellote fétide, le marrube noir.
152. Le marrube blanc.
153. La cardiaque agripaume.
154 La cardiaque à feuilles simples.
155. La cardiaque des champs.
156. Le clinopode commun, le grand basilic sauvage.
157. L'origan commun.
158. Le thym commun, le serpolet.
159 Le thym vivace.
160. Le thym des Alpes.
161. Le calament des montagnes.
162. Le calament à petites fleurs.
163. La mélisse officinale, la citronelle.
164. La toque ordinaire.
165. La toque petite.
166. La brunelle ordinaire;
167 La brunelle à feuilles d'hyssope.
168. L'héliotrope commun, l'herbe aux verrues.
169. Le licopsis des champs, la gripe.
170. La scorpione des

champs.

171. La buglose officinale.
172. Le liseron des champs.
173. Le grand liseron.
174. La chlore perfoliée.
175. La gentiane commune, la petite centaurée.
176. La gentiane filiforme.
177. La bruyere ordinaire.
178. La bruyere cendrée.
179. La bruyere multiflore.
180 La brione blanche.
181. La campanule à feuilles de pêcher.
182. La campanule à feuilles d'ortie.
183. La campanule fausse raiponce.
184. La campanule glomerée.
185. La campanule doucete, le miroir de Vénus.
186. Le phyteum orbiculaire.
187. La lobèle cuisante.
188. La jasione fausse scabieuse.
189. Le prenanthes des murs.
190. La laitue saulière.
191. La laitue vivace.
192. Le laitron commun.
193. Le laitron des champs
194 Le laitron des marais.
195. L'épervière commune.
196. L'épervié ambiguë.
197. L'épervière tachetée, la pulmonaire.
198. L'épervière des bois.
199. L'épervière savoyarde
200. L'épervière à ombelles.
201. Le pissenlit ordinaire.
202. La dent de lion en fer de flêche.
203. La dent de lion des pierres.
204. La dent de lion d'automne.
205. La petite vipérine.
206. Le picris hiéracioïde.
207. La scorsonère d'Espagne.
208. La scorsonère à feuilles de réséda.
209. La porcelle tachetée.
210 La porcelle à longues racines.
211. La chicorée sauvage.
212. Le chardon lancèolé.
213. Le chardon crêpu.
214. Le chardon des marais.
215. Le chardon decoupé.
216. Le chardon nain.
217. La carline ordinaire.
218. Le carthame laineux, le chardon bénit.
219 Le carthame bleu.
220. La bardane cotonneuse, le glouteron.
221. La sarrette des teinturiers.
222. La sarrette des prés.
223. Le bidens trifide, le chanvre d'eau, le cornuet, l'eupatoire d'eau.
224. Le bidens panaché.
225 La centaurée des prés.
226. La centaurée amère.
227. La centaurée laciniée.
228. La centaurée étoilée, la chausse-trape.

229. L'échinop boulete.
230. La tanaisie ordinaire.
231. Le micropus droit.
232. Le filago sphérique.
233. Le filago des champs.
234. L'immortelle des bois.
235. L'immortelle des marais.
236. La conize commune.
237 Le seneçon commun.
238. La chrysocome chevelure dorée.
239. L'eupatoire d'Avicène.
240. La matricaire ordinaire.
241. La matricaire camomille.
242. Le chrysanthême inodore.
243. Le chrysanthême à corimbe.
244. Le chrysanthême des blés.
245. L'aunée commune.
246. L'aunée des prés, l'herbe St. Roch.
247. La vergerette du Canada.
248. La vergerette âcre.
249. La jacobée des marais.
250. La jacobée commune.
251. La jacobée à feuilles d'aurone.
252. La jacobée très-épineuse.
253. La millefeuille ordinaire.
254 La millefeuille, herbe à éternuer.
255. La camomile romaine.
256. La scabieuse colombaire.
257. La valériane rouge.
258. La valériane dioïque.
259 La valériane mâche.
260. La sherardie des champs.
261. La croisette vélue.
262. Le chèvrefeuille des bois.
263. Le sureau ordinaire.
264. Le sureau hiéble.
265. L'œgopodium podagre.
266. Le persil ache.
267. Le grand boucage.
268. Le fenouil puant.
269. Le fenouil ordinaire, l'anis.
270. Le panais cultivé.
271. Le séseli des montagnes.
272 Le myrrhis tacheté.
273 Le cerfeuil peigne de Vénus.
274. Le cerfeuil ordinaire.
275. La coriandre.
276 L'étuse fétide, la petite ciguë.
277. Le phellandrion d'eau, la ciguë d'eau.
278. L'œnanthe fistuleux.
279. Le sison amomon.
280. Le sison des moissons.
281. La berle à larges feuilles.
282. La berle à feuilles étroites.
283. La berle à feuilles longues.
284. L'angélique sauvage.
285. La berce officinale.

286. Le peucedanum des prés, le saxifrage des anglais.
287. Le sélinum à feuilles de carvi.
288. Le sélinum glauque.
289. La cigüë ordinaire.
290. Le bunium terre noix.
291. L'aunée lancéolée.
292. La carotte cultivée.
293. Le caucalis à grandes fleurs.
294. Le caucalis nodiflore.
295. La bulplèvre percefeuille.
296. La bulplèvre en forme de faulx, l'oreille de lièvre.
297. Le panicaut commun, le chardon Roland.
298. Le panicaut plâne.
299. La sanicle officinale.
300. L'hydrocotile commun, l'écuelle d'eau.
301. La clématite des haies, l'herbe aux gueux.
302. La rénoncule lancéolée
303. La rénoncule rampante.
304 La rénoncule multiflore.
305. La rénoncule âcre, le bouton d'or.
306. La rénoncule des champs.
307 La rénoncule à feuilles de lierre.
308. La rénoncule aquatique.
309. La nigelle des champs.
310. L'hypocoum à tiges tombantes.
311. La balsamine élastique.
312. Le raifort articulé, la ravanelle.
313. La moutarde des blés.
314 La moutarde vélue.
315. Le chou à feuilles de roquette.
316. La julienne giroflée maritime.
317. Le vélar à feuilles de cheri.
318 Le vélar épervier.
319 L'alliaire officinale.
320. La sisymbrie sauvage.
321. La sisymbrie âcre.
322. La sisymbrie couchée.
323 L'iberis amer, le taraspic.
324. Le cochléaria drave.
325. La passerage ordinaire.
326. Le réséda jaune, l'herbe aux Maures.
327. Le réséda gaude.
328. Le réséda à grand calice.
329 Le rossolis à feuilles arrondies.
330. Le rossolis à longues feuilles.
331. La violette de Rouen.
332. La violette tricolor, la pensée.
333. Le géranion à feuilles rondes.
334. Le géranion columbinum.
335 Le géranion sanguin.
336. L'oxalis à petites fleurs.
337. La mauve à feuilles

rondes.
338 La mauve alcée.
339 La guimauve ordinaire.
340 La guimauve velue.
341 L'hélianthême apennin.
342. L'hélianthême tacheté.
343. L'hélianthême à ombelles.
344. Les différentes espèces de millepertuis.
345 L'alsine moyenne, le mouron des oiseaux.
346 L'alsine des moissons.
347. La sabline à trois nervures.
348. La sabline à feuilles de serpolet.
349. La sabline rouge.
350. La sabline des rochers
351. L'étoile à feuilles en cœur.
352. L'étoile aquatique.
333. Le cérastion aquatique
354. La spargoute à dix étamines.
355 La spargoute rameuse.
356 La spargoute filiforme.
357. Le lin commun.
358. Le lin vivace.
359 Le lin purgatif.
360. Le lin multiflore.
361. La saponaire officinale.
362. La saponaire pentagône.
363. L'œillet des Chartreux.
364 L'œillet vélu.
365. L'œillet prolifère.
366. L'œillet des jardins.
367. L œillet de. sables.
368. Le cucubalus dioïque.
369. Le cucubalus à fruit noir.
370. Le cucubalus blanc, le béhen.
371. Le lichnis lacinié.
372. Le lichnis dioïque, le compagnon blanc.
373. La nielle des blés.
374. La tillée aquatique.
375. La vermiculaire anacampseros.
376 La vermiculaire refléchie.
377. La vermiculaire blanche, la trique-madame.
378. La joubarbe des toits.
379. Le pourpier cultivé.
380. La morte aquatique.
381. La circée à feuilles ovales, l'herbe à la sorcière.
382. L'onagra bisannuel, l'herbe aux ânes.
383. L'épilobium à épis, l'herbe St. Antoine.
384. L'épilobium à feuilles étroites.
385. L'épilobium vélu.
386 L'épilobium mollet.
387. La salicaire officinale.
388 La salicaire à feuilles d'hyssope.
389. Le péplis à feuilles de pourpier.
390. La tormentille droite.
391 La quintefeuille satinée, l'argentine.
392 La quintefeuille argentée.
393. Le silène à fruit droit.

394. La bénoite commune.
395. L'ulmaire, la reine des prés.
396. Le rosier des champs.
397. L'uriculaire commune.
398. La monotrope sucepin
399. La cuscute d'Europe.
400. Le genêt Anglais.
401. Le genêt ailé.
402. Le genêt des teinturiers.
403. Le cytise couché.
404. La bugrane des anciens.
405. La bugrane très petite.
40 . La bugrane gluante.
407. Le trefle des prés.
408. Le trefle rouge.
409. Le trefle jaunâtre.
410. Le trefle rampant, le triolet.
411. Le trefle couché.
412. Le trefle des montagnes.
413. Le trefle à feuilles étroites.
414. Le trefle des champs, le pied de lièvre.
415. Le mélilot ordinaire.
416. Le mélilot blanc.
417. Le mélilot doré, le trefle houblon.
418. Le mélilot brun.
419. La luzerne houblon.
420. La luzerne en faucille.
421. La luzerne cultivée.
422 La luzerne orbiculaire.
423. La luzerne en cœur.
424. Le lotier des prés.
425. Le fénugrec ordinaire.
426. L'haricot d'Espagne.
427. L'haricot nain.
428. La gesse sans feuilles.
429. La vesce des buissons.
430 La vesce à fleurs nombreuses.
431. La vesce de nissole.
432 La vesce cultivée.
433. La vesce des haies.
434 L'anthylis vulnéraire.
435. L'ornithopus pied d'oiseau.
436 La coronille naine.
437. La coronille à fleurs variables.
438. L'astragalle rég'isse bâtarde.
439. L'ortie dioïque.
440 L'ortie grièche.
441. L'ortie en globules.
442. Le houblon.
443. Le tithymale auriculé.
444. Le tithymale nain.
445. Le tithymale doux.
446. Le tithymale des blés.
447. Le tithymale réveille-matin.
448. Le tithymale à feuilles larges.
449. Le tithymale des bois.
450. Le tithymale ésule.
451. Le tithymale capillaire.
452. La macre nageante.
453. Le menyanthe nimphoïde.
454 La quintefeuille rampante.

Récolte de l'Herboriste, pendant le mois de Messidor.

1. Feuilles d'ache.
2. — d'aneth.
3. — d'armoise.
4. — d'aurone.
5. — d'azarum.
6. — d'angélique.
7. — de basilic.
8. — de bétoine.
9. — de bugle.
10. — de calament.
11. — de chamédris.
12. — de chémœpitis.
13. — de chardon bénit.
14. Ecorces de garou.
15. Feuilles d'épithym.
16. — d'erysimum.
17. — d'euphraise.
18. — de fenouil.
19. — de guimauve.
20. Fleurs de bluet.
21. — de bourache.
22. — de bouillon blanc.
23. — de buglose.
24. — de coquelicot.
25. de guimauve.
26. — de millepertuis.
27. — de lavande.
28. — de lys blanc.
29. — de mauve.
30. — d'oranger.
31. — de pieds-de-chat.
32. — de ptarmica.
33. — de roses muscates.
34. — de scabieuse.
35. — de stœchas.
36. — de tilleul.
37. Cérises.
38. Fraises.
39. Gallium jaune.
40. Groseilles.
41. Hissope.
42. Jusquiame.
43. Marjolaine.
44. Marrube blanc.
45. Marrube noir.
46. Feuilles de mauve.
47. — de mélisse.
48. Méhlot.
49. Menthastrum
50. Menthe poivrée.
51. Morelle.
52. Nicotiane.
53. Origan.
54. Œillet rouge.
55. Orvale.
56. Petite centaurée.
57. Pied-de-lion.
58. Pissenlit.
59. Rossolis.
60. Saponaire.
61. Sauge.
62. Scordium.
63. Semences de carvi.
64. — de coriandre.
65. Thym.

PLANTES qui fleurissent en Thermidor.

1. LA lonchite aiguillonée.
2. La doradille scolopendre, la langue de cerf.
3. L'alpiste riz bâtard.
4. La fougère commune.
5. Le panic vert.
6. Le panic glauque.
7. Le paspale sanguin.
8. Le squenante vélu, le barbon.
9. La houque laineuse.
10. La brome âpre.
11. La lonchite fougère mâle.
12. La lonchite à crête.
13. La lonchite driopteris.
14. La lonchite blanche.
15. La doradille polytric.
16. La doradille des murs, la sauve-vie.
17. Le volant d'eau.
18. La nayade.
19. La flouoc des brassans.
20. Le vulpin des champs.
21. Le vulpin genouillé.
22. Le millet vert.
23. La houque molle.
24. La mélique bleue.
25. Le brome doux.
26. Le paturin annuel.
27. L'amourette couchée.
28. Le roseau à balais.
29. La dactyle pelotonée.
30. L'yvraie vivace raigrass.
31. L'orge de mars.
32. Le choin noir.
33. Le souchet brun.
34. L'épi d'eau flottant.
35. L'épi d'eau perfolié.
36. L'épi d'eau serré.
37. L'épi d'eau luisant.
38. Le butomus en ombelles, le jonc fleuri.
39. Le flûteau étoilé, la flûte de berger.
40. Le flûteau plantaginé.
41. Le flûteau renoncule.
42. Le troscart des marais.
43. Le jonc filiforme.
44. Le jonc pygmé.
45. L'asperge commune.
46. L'érabe blanc.
47. L'ophris en spirale.
48. Le thesium à feuilles de lin.
49. La gnavelle vivace.
50. Le paronique verticillé.
51. La renouée des oiseaux; la trainasse.
52. La renouée liseron.
53. La renouée des buissons.
54. La corrigiole des rives.
55. La polycnemum des champs, la camphrée sauvage.
56. L'anserine rouge.
57. L'anserine des murs.
58. L'anserine blanche.

59. L'anserine verte.
60. L'anserine velvotte.
61. L'arroche hastée.
62. Le blitum effilé, l'arroche-fraise.
63. La linotelle des étangs.
64. Les plantains.
65. Le statice commun.
66. Le mouron rouge.
67. Le mouron d'eau valerandi.
68. L'euphraise commune.
69. L'euphraise dentée.
70. L'euphraise jaune.
71. Le melampyre des champs, le blé des vaches, la rougéole.
72. Le mélampyre des blés.
73. Le polygale ordinaire, l'herbe au lait.
74. La véronique à écusson
75. La véronique muronée.
76. La véronique des fontaines, le beccabonga.
77 La véronique officinale.
78. La véronique serpoline.
79. La linaire cymbalaire.
80. La linaire commune.
81. La linaire couchée.
82. La linaire sauvage.
83. La linaire à deux points.
84. La linaire des sables.
85. Le grand muffle de veau.
86. Le muffle de veau, tête de mort.
87. La molène bouillon blanc.
88. La molène lichnite.
89. La stramoine pomme épineuse.
90. La mandragore belle-dame.
91. La morelle noire.
92. La morelle vélue.
93. Le lyciet jusminoïde.
94 Le licopus d'Europe.
95. La sauge des prés
96. La bugie rampante.
97. La germandrée, sauge des bois.
98. La germandrée d'eau, le scordium.
99. La germandrée petit chêne.
100. La germandrée des montagnes.
101. La cataire commune, l'herbe aux chats.
102. La menthe des champs, le pouliot thym.
103. La menthe poulior.
104. Le lamier blanc, l'ortie blanche.
105. Le galéopsis des champs.
106. Le galéopsis jaunâtre.
107. Le galéopsis chanvrin.
108. L'épiaire des marais.
109. L'épiaire des Alpes.
110. L'épiaire d'Allemagne.
111. L'épiaire annuelle.
112. L'épiaire à feuilles sessiles, la crapaudine.
113. La ballote fétide, le marrube noir.
114. Le marrube blanc.
115. Le cardiaque commun.

116. Le clinopode commun
117. L'origan commun.
118. Le thym commun, le serpolet.
119. Le thym des Alpes.
120. Le thym ordinaire
121. La petite toque.
122. La grande consoude.
123. La bourrache officinale.
124. Le lycopsis des champs, la grippe.
125. La scorpionne des champs.
126 La buglose officinale.
127. Le liseron des champs.
128. Le grand liseron.
129. La gentiane des marais.
130. La gentiane commune, la petite centaurée.
131. La gentiane croisette.
132. La gentiane filiforme.
133. La bruyere ordinaire.
134. La bruyere cendrée.
135. La bruyere multiflore
136. La campanule à feuilles d'ortie
137 La campanule à feuilles rondes
138. La campanule fausse raiponce.
139. La campanule glomerée.
140. La lobéle cuisante.
141. La Jasione, fausse scabieuse.
142. La lampsane commune.
143. La chondrille joncée.
144 L'épervière commune, la piloselle, l'oreille de rat.
145. L'épervière ambiguë.
146. L'épervière tachetée, la pulmonaire.
147. L'épervière des bois.
148. L'épervière des Savoyards.
149. L'épervière en ombelles.
150. La crépide puante.
151. La crépide des toits.
152. La crépide fluette.
153. Le pissenlit odorant.
154. La dent de lion des pierres.
155. La dent de lion d'automne
156. La porcelle à longues racines.
157. La chicorée sauvage.
158. Le chardon découpé.
159. Le carthame laineux, le chardon bénit.
160. Le carthame bleu.
161. La sarrette des teinturiers.
162. La sarrette des prés.
163. Le bidens trifide, le chanvre d'eau, le cornuet, l'eupatoire d'eau.
164 La centaurée des prés, la jacée.
165. La centaurée amère.
166. La centaurée noire.
167. La centaurée étoilée, la chausse-trape.
168. La centaurée solstitiale.
169. Le micrope droit.
170, L'immortelle des bois.
171. La conize commune, l'herbe aux mouches.

172. Le senéçon commun.
173. Le chrysocome, chevelure dorée.
174. L'éupatoire d'Avicenne.
175. La matricaire ordinaire.
176. La matricaire camomille.
177. Le chrysanthême des prés, la grande marguérite, l'œil de bœuf.
178. Le souci das champs.
179. L'aunée aquatique.
180. L'aunée des prés, l'herbe de St. Roch.
181. La vergerette puante.
182. La vergerette de Canada.
183. La vergerette âcre.
184. La verge d'or ordinaire.
185. La jacobée à feuilles d'aurone.
186. La millefeuille ordinaire
187. La camomille romaine.
188. Le dipsac vélu, la verge à pasteur.
189. La scabieuse tronquée, le mors du diable.
190. La scabieuse ordinaire.
191. La scabieuse colombaire.
192. La valériane des champs.
193. La valériane rouge.
194. La valériane mache.
195. La croisette vélue.
196. Le geranion commun.
197. Le tithymale nain.
198. Le tithymale des blés.
199. Le tithymale articulé.
200. Le tithymale héliotrope.
201. Le tithymale à feuilles larges.
202. Le tithymale des bois.
203. Le chevre-feuille des bois
204. Le persil ache, le céleri.
205. Le boucage des rochers.
206. Le grand boucage.
207. Le cerfeuil peigne de Vénus.
208. Le cerfeuil ordinaire.
209. L'étuse fétide, la petite ciguë.
210. Le phellandrion d'eau, la grande ciguë.
211. L'œnenthe fistuleux.
212. Le sison amomon.
213. La berle à larges feuilles.
214. L'angélique sauvage.
215. La berce officinale.
216. Le peucedanum officinal, la queue de pourceau.
217. Le peucedanum des prés, la saxifrage des Anglais.
218. Le selinon à feuilles de carvi.
219. Le selinon glauque.
220. L'ammi visnage, l'herbe aux cure-dents.
221 Le bulplèvre falciforme, l'oreille de lièvre.
222. Le bulplèvre filiforme.

223. La renoncule petite douve.
224. La renoncule lancéolée.
225. La nigelle des champs.
226. Le nénuphar jaune.
227. Le nénuphar blanc.
228. La fumeterre ordinaire
229. La balsamine élastique.
230. Le raifort articulé, la ravenelle.
231. La moutarde des blés.
232. La moutarde blanche.
233. La moutarde vélue.
234. Le chou à feuilles de roquette.
235. La julienne giroflée de Mahon.
236. Le vélar épervièr.
237. L'alliaire officinal.
238. La sysimbrie amère.
239. La sysimbrie couchée.
240. La sysimbrie des murs.
241. La sysimbrie irion.
242. Le cresson des fontaines.
243. Le cochléaria corne de cerf.
244. Le cochléaria drave.
245. Le thlaspi monnoyer.
246. Le thlaspi bourse à berger ou à Judas.
247. La passerage cultivée, le cresson alénois.
248. La passerage ordinaire.
249. Le réséda jaune, l'herbe aux maures.
250. Le géranion à feuilles de ciguë.
251. Le géranion batrachioïde.
252. Le géranion herbe à Robert.
253. Le géranion à feuilles rondes.
254. Le géranion colombinum.
255. Le géranion sanguin.
256. L'oxale à petites fleurs.
257. La mauve à feuilles rondes.
258. La guimauve ordinaire.
259. Le ciste héliantheme.
260. Le ciste Apennin.
261. Le ciste tacheté.
262. Le ciste fumane.
263. La sabline à feuilles de se poiet.
264. La sabline rouge.
265. La sabline des rochers.
266. Le cérastion aquatique.
267. La spargoutte à dix étamines.
268. La spargoutte noueuse.
269. La spargoutte filiforme.
270. Le lin commun.
271. Le lin purgatif.
272. Le lin multiflore.
273. Le gypsophille des murailles.
274. La saponaire officinale.
275. La saponaire pentagone.
276. L'œillet des Chartreux.
277. L'œillet prolifère.
278. L'œillet des jardins.
279. L'œillet des sables.
280. La molène à fruit droit.

281.

281. Le cucubale à fruit mou.
282. Le cucubale dioïque.
203. Le lychnide lacinié.
284. Le lychnide dioïque, le compagnon blanc.
285. Le pourpier cultivé.
286. La circée à feuilles ovales, l'herbe à la sorcière.
287. L'onàgre bisannuel, l'herbe aux ânes.
288. La salicaire officinale.
289. La salicaire à feuilles d'hyssope.
290. Le peplis à feuilles de pourpier.
291. La tormentille droite
292. La quintefeuille satinée.
293. La quintefeuille argentée.
294. La quintefeuille rampante.
295. Le genêt Anglois.
296. La bugrane gluante.
297. Le trefle des prés.
298. Le trefle rampant, le triolet.
299. Le trefle couché.
300. Le trefle fraise.
301. Le trefle à feuilles étroites.
302. Le trefle des champs, le pied de lièvre.
303. Le mélilot ordinaire.
304. Le mélilot d'eau, le trefle houblon.
305. La luzerne houblon.
306. La luzerne en faucille.
307. La luzerne cultivée.
308. Le lotier des prés.
309. L'haricot d'Espagne.
310. L'haricot nain.
312. La vesce des buissons.
312. La vesce cultivée.
313. L'anctillis vulnéraire.
314 L'ornithope pied d'oiseau.
315. La coronille verticillée.
316. L'ortie dioïque.
317. L'ortie grièche.
318. L'ortie à globules.
319. La mercuriale commune.
320. Le tithymale ésule.
321. Le menienthe nymphoïde.
322. L'utriculaire vulgaire.
323. La monotrope sucepin.
324. La cuscute d'Europe, le fiel de terre, la goutte de lin.

Recolte de l'Herboriste, pour le mois de Thermidor.

1. Le Cassis.
2. Les cérises noires.
3. Les Feüilles de cataire.
4. — de chelidoine.
5. — de groseilles.
6. — de marum.
7. — de millefeuille.
8. — de persicaire.
9. — de reine des prés.
10. — de ronces.
11. — de sabine.
12. — de sanicle.
13. — de scrophulaire.
14. — de sureau.
15. — de violier.
16. Les framboises.
17. Les mûres.
18. Les noix vertes.
19. Les semences d'aneth.
20. — de daucus.
21. — de lupin.
22. — d'orobe.
23. — de pavôt.
24. — de persil.
25. — de persil de Macedoine.
26. — de psyllium.
27. — de seseli de Marseille.
28. — de seseli ordinaire.
29. — de thlaspi.
30. — de violette.
31. Sumac.
32. Tête de pavôt blanc.



PLANTES qui fleurissent en Fructidor.

1. L'HELVELLE en mitre.
2. La lonchite fougère mâle.
3. La lonchite à tête.
4. La lonhite dryoptéris.
5. La doradille polytric.
6. La doradille des murs, la sauve-vie.
7. Le volant d'eau.
8. La nayade.
9. La flouve des brassans.
10. Le vulpin des champs.
11. Le vulpin genouillé.
12. La fétuque flottante, la manne de Prusse.
13. Le paturin annuel.
14. L'amourette couchée.
15. Le dactyle pelotoné.
16. L'yvraie vivace, rai-grass.
17. L'orge de mars.
18. Le choin noir.
19. Le souchet odorant.
20. L'épi d'eau flottant.
21. L'épi d'eau perfolié.
22. L'épi d'eau serré.
23. La scille d'automne.
24. L'ophris en spirale.
25. L'ophris d'été.
26. La stéllaire passerine.
27. Le thesion à feuilles de lin.
28. La gnavelle vivace.
29. Laparonichie verticillée.
30. Le liseron des buissons.
31. La pétite oseille
32. La corrigiole des rives.
33. L'ansérine verte.
34. L'ansérine blanche.
35. Le plantain ordinaire.
36. Le mouron rouge.
37. Le mouron d'eau valérandi.
38. L'euphraise commune.
39. L'euphraise dentée.
40. L'euphraise jaune.
41. Le mélampyre des champs, le blé de vache, la rougeole.
42. Le mélampyre des bois.
43. Le polygale ordinaire, l'herbe au lait.
44. La véronique à écusson.
45. La véronique mouronée.
46. La véronique officinale.
47. La véronique serpoline.
48. La linaire cymbalaire.
49. La linaire commune.
50. La linaire couchée.
51. La linaire sauvage, le lin.
52. La linaire à deux points.
53. La linaire des sables.
54. Le mufle de veau.
55. Le grand mufle de veau.
56. Le mufle de veau, tête de mort.
57. La molène bouillon blanc.
58. La sauge des prés

59. La bugle rampante.
60. La germandrée, sauge des bois.
61. La germandrée d'eau, le scordium.
62. La germandrée petit chêne.
63. La cataire commune, l'herbe aux chats.
64. Le lamier blanc, l'ortie blanche.
65. Le galéopsis jaunâtre.
66. L'épiaire à feuilles sessiles, la crapaudine.
67. Le thym commun, le serpolet.
68. Le thym acinos.
69. La grande consoude.
70. La bourrache officinale.
71. Le lycopsis des champs, la grippe.
72. La scorpionne des champs.
73. La scorpionne des marais.
74. La buglosse officinale.
75. Le liseron des champs.
76. Le grand liseron.
77. La gentiane des marais.
78. La campanule à feuilles rondes.
79. La lampsane commune.
80. La chondrille joncée.
81. Le laitron commun.
82. L'épervière commune, la piloselle, l'oreille de rat.
83. L'epervière ambiguë.
84. Le crépis des toits.
85. Le crepis fluet.
86. Le pissenlit ordinaire.
87. La dent de lion d'automne.
88. La porcelle à longues racines.
89. La chicorée sauvage.
90. La sarrette des teinturiers.
91. La centaurée des prés.
92. La centaurée solstitiale.
93. Le senéçon commun.
94. La matricaire ordinaire.
95. La matricaire camomille.
96. Le chrysanthême des prés, la grande marguérite, l'œil de bœuf.
97. Le souci des champs.
98. La camomille romaine.
99. Le soleil tubéreux, le topinambour.
100. La valériane rouge.
101. La valériane mâche.
102. La schérarie des champs.
103. La croisette vélue.
104. Le chevre-feuille des bois.
105. Le persil ache, le céleri.
106. Le boucage des rochers.
107. Le cerfeuil peigne de Vénus.
108. Le cerfeuil ordinaire.
109. La berce officinale.
110. Le peucedanum des prés, la saxifrage des Anglais.
111. La carote cultivée.

112. La cuscute d'Europe.
113 Le bulpèvre falciforme, l'oreille de lièvre.
114. La rénoncule petite douve.
115. La rénoncule lancéolée.
116. La rénoncule rampante.
117. La rénoncule âcre, le bouton d'or.
118. La rénoncule des champs.
119. La rénoncule aquatique.
120. Le nénuphar jaune.
221. Le nénuphar blanc.
122 La grande chélidoine, l'éclaire
123. Le raifort articulé, la ravenelle.
124. La moutarde des blés.
125. La moutarde blanche
126. La julienne, girofléе de Mahon.
127. Le vélar officinal.
128. La sisymbrie sauvage
129. La sisymbrie âcre.
130. La sysimbrie couchée
131. La sysimbrie des murs.
132. La sysimbrie irion.
133. Le cresson des fontaines.
134. Le cochléaria corne de cerf.
135 Le thlaspi monnoyer.
136. Le thlaspi bourse à berger ou à Judas.
137. La passerage cultivée, le cresson alénois.
138. Le réséda jaune, l'herbe aux maures.
139. La parnassie des marais.
140. Le géranion batrachoïde.
141. Le géranion à feuilles rondes.
142. Le géranion colombin.
143. Le petit géranion.
144 Le géranion sanguin.
145. La mauve à feuilles rondes.
146. La guimauve ordinaire.
147. Le ciste hélianthême.
148. Le ciste Apennin.
149 Le ciste tacheté.
150. Le ciste fumane.
151. La sagine couchée.
152. La sabline à feuilles de serpolet.
153 La sabline des rochers.
154. Le cérastion aquatique.
155. La spargoutte noueuse.
156. La spargoutte filiforme.
157. Le lin commun.
158. Le lin purgatif.
159. Le lin multiflore.
160. La gypsophile des murs.
161. L'œillet des Chartreux.
162. L'œillet prolifère.
163. L'œillet des jardins.
164. Le cucubale à fruit mou.
165. Le lichnis lacinié.
166. Le lichnis dioïque, le compagnon blanc.
167. Le pourpier cultivé.
168. L'onagra bisannuel,

l'herbe aux ânes.
169. La tormentille droite.
170. La quintefeuille satinée
171. La quintefeuille argentée.
172. La bugrane gluante.
173. Le trefle des prés.
174. Le trefle rampant, le triolet.
175. Le trefle couché.
176. Le trefle fraise,
177. Le trefle des champs, le pied de lièvre.
178 Le mélilot ordinaire.
179. Le mélilot brun.
180. La luzerne houblon.
181. La luzerne en faucille.
182. La luzerne cultivée.
183. Le lotier des prés.
184. L'haricot d'Espagne.
185. La vesce des buissons.
186. La vesce cultivée.
187. La vesce des haies.
188. L'anthillis vulnéraire.
189. L'ornithope pied d'oiseau.
190. La coronille à feuilles variables.
191. Le tithymale des blés.
192 Le tithymale réveille-matin.
193. Le tithymale des bois.
194 Le tithymale ésule.
195. Le tithymale capillaire à feuilles de cyprès.

Recolte de l'Herboriste pour le mois de Fructidor.

1. FEUILLES de belle-dame.
2. — de trefle d'eau.
3. — de turquette.
4. Fleurs de grénade.
5. Fruits de concombre sauvage.
6. Fruits de cynorrhodon.
7. Semences de daucus.
8. — de concombre.
9. — de jusquiame.
10 — de mélon.
11. Stramonium.



PLANTES qui fleurissent en Vendemiaire.

1. LA gentiane d'automne.
2. La passerage ibéris.
3. L'ajonc marin.
4. Le blé noir, le sarrasin.
5. L'ortie pourpre.
6. La parnassie des marais.
7. Le geranion à feuilles de ciguë.
8. Le lycopode à massue.
9. La colchique autumnale.
10. La pédiculaire des marais.
11. Le lamier pourpre.
12. La quintefénille farcinière.

Récolte de l'Herboriste en Vendemiaire.

1. LES Baies d'alkekenge.
2. — d'épine-vinette.
3. — de nerprun.
4. — de sureau.
5. — d'hièble.
6. Capillaire.
7. Céterac.
8. Adiante.
9. Racines d'angélique.
10. Racines de colchique.
11. — d'orchis.
12. — de réglisse.
13. — de petite valériane.
14. Semences de mélon.
15. — de potiron.
16. — d'ortie.
17. Scolopendre.



PLANTES qui fleurissent en Brumaire.

1. La Passerage ibéris.
2. Le lycopode à massue.
3. La colchique autumnale.
4. La gentiane d'automne.
5. La quintefeuille farcinière.

Recolte de l'Herboriste pour le mois de Brumaire.

1. Les Baies de genièvre.
2. Le bois de genièvre.
3. Les choux rouges.
4. Les coings.
5. L'écorce de garou.
6. Le gui de chêne.
7. Les pommes de rainette.
8. Les racines d'angélique.
9. — de calcitrappe.
10. — de chardon roland.
11. — de consoude.
12. — de cynoglosse.
13. Racines de garence.
14. — d'énula campana.
15. — d'impératoire.
16. — de patience.
17. — de polypode.
18. — de pommes-de-terre.
19. — de rhapontic.
20. — de rhubarbe.
21. Semences de coriandre.
22. — de palma christi.
23. — de pivoine.
24. Sumac.



PLANTES qui fleurissent en Frimaire.

1. LE lycopode à massue.
2. La colchique autumnale.
3. La gentiane d'automne.

Recolte de l'Herboriste pour le mois de Frimaire.

1. L'AGARIC ou champignon de chêne.
2. Les coings.
3. Les bàies de génièvre.



PLANTES qui fleurissent en Nivose.

1. LA plus grande partie des mousses.
2. La perce neige ordinaire.
3. L'héllebore d'hiver.
4. L'héllebore fétide, le pied de griffon.

Recolte de l'Herboriste, pour le mois de Nivose.

1. LES Citrons.
2. Les Oranges.

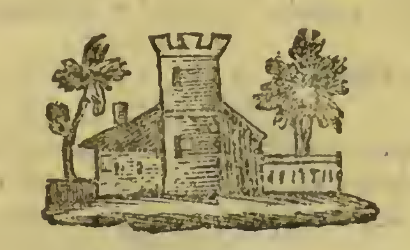


PLANTES qui fleurissent en Pluviose.

1. LA plus grande partie des mousses.
2. La perceneige ordinaire.
3. L'héllebore d'hiver.
4. L'héllebore fétide, le pied de griffon.
5. Le noisetier commun.

Recolte de l'Herboriste pendant Pluviose.

1. La pulmonaire de chêne.
2. La noix de cyprès.



PLANTES qui fleurissent en Ventose.

1. La plus grande partie des mousses.
2. La perce-neige ordinaire.
3. Le canche précoce.
4. L'ellébore d'hiver.
5. L'ellébore fétide, le pied de griffon.
6. L'épi de vent très-petit.
7. L'agrostis très petit.
8. La crerelle bleuâtre.
9. Le jonc des champs.
10. L'iris nain.
11. L'orchis rose.
12. Le cabaret d'Europe.
13. L'ibéris tige nue.
14. Le daphne gentil, le bois gentil.
15. Le daphne ordinaire, la lauréole.
16. La véronique agreste.
17. Le lamier amplexicaule.
18. L'airelle des bois, la myrtille.
19. L'airelle des marais, la canneberge.
20. La pétasite commune.
21. Le tussilage commun, le pas d'âne.
22. La coronille mâle.
23. La fumeterre bulbeuse.
24. La giroflée jaune, le violier.
25. Le thlaspi perfolié.
26. La drave printanière.
27. La violette odorante.
28. La violette de chien.
29. L'oxalis officinal, l'alleluia.
30. L'holostéon en ombelle.
31. Le cérastion à cinq étamines.
32. La spargoutte à cinq étamines.
33. Le fraisier stérile.
34. L'amandier cultivé.
35. Le pêcher.
36. Le cérisier à grappes, le padus.
37. Le cérisier odorant, le bois de Sainte-Lucie.
38. L'orobe printanier.
39. Le peuplier blanc.
40. Le peuplier tremble.
41. Le peuplier noir.
42. Le bouleau aulne.
43. Le noisettier commun.
44. L'orme des champs.
45. La mercuriale vivace.
46. Le buis nain.
47. L'if à baies.
48. Le génévrier commun.
49. Le gui blanc.

Recolte de l'Herboriste, pour le mois de Ventose.

1. BOURGÉONS de peuplier.
2. Fleurs de giroflée jaune.
3. — de tussilage
4. — de violette.
5. Racines d'anthore.
6. — d'asarum ou cabaret.
7. Racines de fraisier.
8. — de guimauve.
9. — de persil.
10. — de pivoine.
11. — de polypode.
12. — de grande valériane.

Nota. Quand on trouve des plantes repetées aux différens mois, c'est un indice que leurs fleurs durent pendant tous ces mois.



CHAPITRE II.

De la manière de préparer les Plantes, et de les dessecher pour pouvoir les conserver.

DANS les pharmacies, on emploie plusieurs plantes sans leurs fleurs, on se sert d'autres seulement, lorsqu'elles sont fleuries, et quelquefois mortes. On ne fait usage que des simples fleurs sans les plantes ; mais dans le grand nombre de ces fleurs, il s'en trouve qui ayant toutes leurs vertus réduites dans leur calice, doivent toujours être employées avec eux ; d'autres n'ont d'éfficacité que dans les pétales, et enfin, il y en a dont il faut monder les mêmes pétales de leurs onglets, parce que ces onglets n'ont aucune propriété. Quand on veut choisir parmi les plantes, il faut donner la préférence à celles qui sont éloignées les unes des autres ; la raison en est bien évidente, ces plantes sont pour lors mieux nourries, sont plus grasses et plus efficaces en vertus. On prend aussi celles qui sont les plus odorantes, les plus savoureuses et les mieux colorées. On rejette toutes les plantes mal formées, et spécialement celles qui sont atteintes de quelques maladies ou qui paroissent être des écarts de la nature, par la surabondance de leurs pousses. On s'attachera sur-tout dans la recolte des plantes, à les chercher dans les

endroits que la nature leur a indiqué par préférence. V. G. Le capillaire de Canada l'emporte de beaucoup sur tous les autres capillaires quoique néanmoins nous en ayons de passablement bons aux environs de Montpellier.

On doit rejetter les plantes qui nous viennent des pays chauds et qu'on cultive dans les serres, par le moyen des poëles ; ces sortes de plantes perdent beaucoup de leurs qualités, à peine peut-on les reconnoître. Il en est de même des plantes originaires des pays froids et qu'on veut naturaliser dans les pays chauds, les altérations qu'elles subissent par une pareille transmutation, leur ôtent presque toutes leurs vertus.

Quand les plantes viennent naturellement dans les endroits arides, il faut se servir par préférence de celles qu'on récolte dans les endroits qui leur sont propres, et éviter de se servir de ces mêmes plantes qu'on aura transplantées dans des terreins humides et marécageux, il n'est pas douteux qu'elles n'ayent pour lors perdu leurs propriétés. On doit donc s'attacher particulièrement à des plantes qui ne sont pas cultivées. Il s'en trouve néanmoins quelques unes qu'on peut excepter de la règle générale, telles sont les plantes aromatiques qui sont de la famille des labiées, et qui sont en même tems céphaliques, l'expérience nous a appris que celles qui sont cultivées avec soin et placées à une bonne exposition, sont beaucoup plus odo-

rantes, sont plus abondantes en huile essentielle, et qu'elles méritent par-là la préférence. Il en est de même des plantes de la famille des crucifères, telles que le cochléaria, les raifort et autres de la même nature, lorsqu'on les cultive, elles acquièrent infiniment plus de vertus que lorsqu'elles sont abandonnées à elles-mêmes.

Quand on fait la recolte des plantes, il faut encore avoir égard au voisinage et à la proximité d'autres plantes, car si par leur voisinage elles se confondent avec des plantes vénéneuses, et si elles tirent par leurs filamens une partie de leurs substances, il n'est pas douteux qu'elles n'en acquièrent les propriétés, qui deviennent toutes différentes de celles auxquelles on avoit tout lieu de s'attendre; aussi quand on veut se servir de l'épithim, se sert-on par préférence de celui qui s'attache sur le thym, et pour la cuscute de celle qui enveloppe le lin.

Le polypode croît indifférement sur les vieux chênes ou sur les murailles, on emploie par préférence celui qui vient sur les chênes; on met au nombre des plantes parasites, le gui, celui qui croît sur le chêne a toujours passé, dans les pharmacies, pour le meilleur, mais les herboristes nous trompent à son sujet, ils entent adroitement une branche de chêne sur la plante, pour pouvoir mieux nous tromper.

Quand on cueille des plantes dans la vue

de

de les faire sécher, il ne faut faire cette recolte que lorsqu'elles sont parvenues à leur maturité la plus parfaite, et qu'elles sont dans la plus grande vigueur, à quelques exceptions près que nous détaillerons ci après. Le vrai tems où la plante entière est bonne à récolter, n'est pas toujours celui où il se trouve des fleurs et des fruits; cependant quand on les destine à être employées fraîches dans les bouillons, apozèmes, tisanes, il faut les cueillir dans l'instant qu'on en a besoin, sans prendre garde à l'état où elles se trouvent. Il n'en est pas de même, lorsqu'on les veut faire sécher, et les conserver pendant le cours de l'année, pour les compositions, soit officinales, soit magistrales.

Quand on voudra faire sécher des plantes, on s'attachera spécialement et par choix à celles qui sont dans leur plus grande vigueur et dans le meilleur état, c'est-à-dire, à celles dont les fleurs commencent à s'épanouir, c'est ce qu'on observe sur-tout dans le calament des montagnes, la centaurée, le chamepythis, le chamedris, la fumeterre, la marjolaine, l'origan, le pouliot, le serpolet, le thym, etc.

Il n'est pas douteux que les plantes annuelles varient en vertus, selon les différentes époques de leur accroissement; les plantes borraginées prouvent pertinement cette assertion. Quand elles commencent à croître, elles ne renferment pour toute substance saline, que du sel vitriolique à base terreuse, et fort peu de nitre;

à mesure qu'elles croissent, la quantité de nitre augmente de plus en plus, jusqu'à la pousse de leurs tiges, et quand elles sont parvenues à leur vrai dégré de maturité, elles abondent pour lors en nitre et en sel vitriolique, partie à base terreuse, et partie à base alkaline.

De cette observation faite par Boulduc, on doit nécessairement en tirer les conséquences qu'il ne faut pas employer dans leur jeunesse ces sortes de plantes, non plus que celles qu'on élève sur couche, celles-ci ne sont à proprement parler, composées que du jus de fumier, sans aucune vertu. Il en est à peu-près de même des plantes crucifères et de presque toutes les plantes aromatiques annuelles, elles ne sont bonnes que lorsqu'elles sont parvenues à leur vrai dégré de maturité. Cependant il ne faut pas confondre dans ce cas les plantes émollientes, telles que la mauve, la guimauve, la pariétaire, le séneçon, etc. elles sont d'autant plus adoucissantes et salutaires, qu'elles sont plus jeunes; il ne faut pas non plus qu'elles ayent poussé leur tige. On peut mettre dans la même cathégorie la chicorée, les espèces de choux, l'eupatoire, le plantain et les différentes espèces de lapathum, car les feuilles de ces sortes de plantes deviennent en quelque façon ligneuses, lorsque leur tige s'élève. En un mot, le vrai tems de la recolte des feuilles des plantes, est précisement celui où elles ne sont pas encore poussées en tige.

A l'égard des plantes dont les fleurs ne sont

pas visibles, c'est-à-dire, celles qui paroissent n'avoir ni fleurs ni graines, telles que les capillaires, les scolopendres, les polypodes, il ne faut les cueillir que lorsque les feuilles se trouvent bien développées et dans la plus grande vigueur.

Passons actuellement à la dessication. On entend par ce mot l'opération par laquelle les plantes se trouvent privées de l'humidité surabondante à leur conservation. C'est une vérité reconnue, et plus spécialement de nos jours, que la chaleur, la lumière et l'eau, sont les vrais alimens de la végétation. Si on veut s'en convaincre, il suffit de consulter les ouvrages immortels de Pristley, de Sennebier, de Sehelles et autres auteurs modernes, qui ont écrit sur les phénomènes physiques ; nous ne nous y arrêterons pas ici, il nous suffira d'observer que les végétaux, pendant qu'ils croissent, admettent d'autant plus ou moins d'eau; une portion de cette eau s'assimile à cette substance, elle n'en peut être séparée sans la destruction totale du corps, mais l'autre partie est surabondante à sa conservation; c'est cette partie qu'il s'agit de faire évaporer par la dessication.

Pour y parvenir, plusieurs auteurs anciens et même quelques modernes, prescrivent de faire sécher les plantes doucement, en les exposant à un courant d'air, et à l'ombre; mais cette méthode a beaucoup d'incomodités, il vaut mieux encore avoir recours aux moyens

proposés par le célèbre Baumé ; ces moyens sont la chaleur du soleil, celle d'une étuve échauffée jusqu'à 70 et même 80 dégrés à un thermomêtre divisé en 80 dégrés, depuis le terme de la glace, jusqu'à celui de l'eau bouillante ; la chaleur du dessus d'un four de patissier ou d'un boulanger, quelquefois même la chaleur du bain-marie. Ces différens moyens s'employent séparément ou successivement pour les mêmes substances, suivant le plus ou le moins de facilité que les plantes ont à perdre leur humidité. Si vous voulez dessécher une plante quelconque, par exemple, la chicorée sauvage, commencez d'abord par en faire la récolte par un beau jour sec et serein, après le lever du soleil, quand la rosée de la nuit est entièrement dissipée ; mondez-la des herbes étrangères, des feuilles mortes ou fânées et des tiges qu'elle peut avoir ; étendez les feuilles minces sur des clayons d'osier à claire voie, après les avoir auparavant garnis de papier gris ; exposez les clayons à l'ardeur du soleil, ou dans une étuve, ou enfin sur le four d'un boulanger ou patissier, remuez les feuilles différentes fois pendant la journée, et laissez-les exposées à la même chaleur, jusqu'à ce qu'elles soient entiérement séchées, ce qui est facile à reconnoître ; elles perdent alors toute leur souplesse et se brisent facilement en les maniant ; aussitôt on les soustrait à la chaleur, et on les expose pendant quelques jours dans un endroit propre et sec ; les feuilles repren-

nent par-là un peu d'humidité, et pour lors il est facile de les manier sans les casser.

Quelques personnes parmi celles qui s'occupent à ramasser des plantes médicinales dans la campagne, les apportent en boîtes amoncelées dans des hottes, ce qui les échauffe beaucoup pendant la route, il faut pour lors les développer à leur arrivée, sur une table propre, les monder, les arranger et les faire sécher, cela les empêche pour lors de devenir noires et jaunes en les séchant.

On prendra garde de ne pas ranger les plantes trop épaisses sur des claies, cela seroit capable de les faire jaunir; la bourrache, la buglosse, la mercuriale, la pariétaire, les feuilles de guimauve, et en général toutes les plantes succulentes y sont sujettes. Il n'en est pas de même des plantes sèches, telles que le thym, l'euphraise, elles ne sont pas susceptibles d'une pareille altération. Il est de fait que les plantes que l'on fait sécher rapidement, conservent leurs couleurs vives et brillantes, ainsi que leur odeur, elles en acquièrent même davantage, que lorsqu'elles sont dans leur état de fraîcheur. Quand les plantes ont acquis ces qualités qui leur sont essentielles, il est certain qu'elles ont été bien desséchées.

Les herboristes de Paris dessèchent fort mal leurs plantes, un pharmacien attentif à son état ne doit nullement se fier à eux, il doit lui-même les faire sécher, lorsqu'il en a bésoin. Les feuilles de sain-foin, lorsqu'elles sont bien

desséchées ont une odeur de thé très-agréable, elles peuvent même le remplacer avantageusement, elles conservent un très-beau vert; mais lorsqu'elles sont séchées sans aucune précaution, elles deviennent noires et acquièrent une mauvaise odeur. Il en est de même des feuilles de bourrache, de buglosse, de melisse, de scabieuse des prés, etc. elles perdent entièrement leurs couleurs par la mauvaise dessication, et acquièrent une couleur noire.

On fait sécher les plantes aromatiques aussi rapidement que les autres, on aura seulement l'attention de ménager les dégrés de chaleur en proportion de leurs principes volatils; cependant elles perdent presque toujours en séchant, une partie de leur volatilité, mais il n'en est pas moins vrai de dire, qu'elles en perdent moins par une dessication prompte que par une lente. On remarque que les plantes aromatiques séchées rapidement, sont fragiles et cassantes, que leurs couleurs sont vives, qu'elles ne conservent d'abord que très-peu d'odeur dans le moment de leur exsication, mais qu'elles l'acquièrent ensuite avec plus de force après leur entière dessication.

Les plantes crucifères ou anti-scorbutiques, s'employent toujours fraîches, récemment cueillies, sans être ni fânées, ni desséchées, avec d'autant plus de raison que la vertu de ces plantes réside dans leurs sucs ou leurs principes volatils, qui se dissiperoient entiérement si on les faisoit sécher.

Il est encore à observer que les plantes médicinales qu'on recueille dans les années de sécheresse, sont infiniment meilleures, se conservent mieux et beaucoup plus long-tems que celles qu'on recolte dans les années d'humidité et de pluye.

Les herboristes sont dans l'usage de conserver leurs plantes et leurs differentes parties dans des boëtes garnies de papier, ou dans du papier, mais cette dernière méthode est la moins bonne, il seroit même à propos de les conserver dans des bouteilles de verre bien bouchés, et de déposer ces bouteilles dans un magazin à l'abri des rayons du soleil. Cependant si on préfère de les mettre dans des boëtes, il faut nécessairement garnir l'intérieur de ces boëtes de papier, les placer dans un endroit sec et qui ne soit pas exposé aux différentes vicissitudes de l'air.

Quand les plantes sont desséchées et conservées avec soin, elles se gardent très-bien pendant l'année entière, c'est ce qu'on remarque dans la mélisse, la bétoine, le caille-lait à fleurs jaunes et blanches, la bourrache, la buglosse, la chicorée sauvage, la mercuriale et autres. Ces plantes récoltées dans une année de sécheresse se conservent même l'espace de deux ou trois ans. Les plantes aromatiques se conservent encore plus long-tems, telles que le thym, la sauge, l'origan, la marjolaine, mais il faut remplacer les unes et les autres toutes les fois qu'elles perdent leur couleur et leur odeur.

La fleur est la partie la plus délicate de la plante et le siège de l'odorat, elle sert à la fructification et à la reproduction de l'espèce, comme il sera démontré dans le chapitre six; l'odorat ne réside pas dans toutes les parties de la fleur. Dans les fleurs labiées, elles ont leur siège dans le calice, et si les pétales ont quelque odeur, ce n'est que par la communication qu'ils ont avec le calice, tels que le thym, le romarin, la sauge, la lavande, en séchant seuls les pétales de ces fleurs sans leur calice on ne ressent aucune odeur, et l'eau qu'on en distille est pareillement inodore, mais les calices de ces fleurs séchées à part, retiennent l'odeur des plantes après leur exsication; ils fournissent aussi des eaux distillées très-odorantes, chargées d'huile essentielle; cependant il est a observer que les feuilles des plantes labiées ont autant d'odeur que le calice des fleurs dans certaines espèces telles que celles de jasmin, de l'oranger et des plantes liliacées, l'odeur réside dans les pétales On remarque que toutes les fleurs liliacées perdent totalement leur odeur par dessication, de même que les roses muscades, aussi ne les fait-on pas sécher, et on ne les emploie que dans leur tems de fraîcheur. On donne à certaines plantes le titre de plantes odoriférantes fugaces, parcequ'on ne peut retenir leurs odeurs; cependant on est parvenu par le moyen des huiles et graisses a fixer l'odeur des jasmins, des tubéreuses qui est néanmoins très-fugace. En écra-

sant les fleurs liliacées entre les doigts, on en dissipe facilement l'odeur, par ce moyen il est facile de connoître les fleurs qui peuvent fournir de l'odeur par la distillation: celles qui la perdent sur-le-champ n'en fournissent assurément pas. Dans d'autres fleurs l'odeur réside dans un principe extractif résineux ; ces sortes de fleurs loin de perdre leur odeur par la dessication en acquièrent de nouvelles, telles que les roses de Provins, les œillets rouges, le bouillon blanc, etc.

On cueille les fleurs dans le tems de fécondation, un peu avant leur épanouissement; elles ont alors plus d'odeur et de vertus, en s'épanouissant elles en perdent, et quand elles tombent d'elles-mêmes, elles n'en ont plus; cependant il y a quelques exceptions à faire.

Les roses rouges se cueillent en boutons avec d'autant plus de raison, qu'en s'épanouissant, elles perdent une partie de leur couleur par la dessication, acquièrent même plus ou moins de noirceur, et sont moins odoriférantes. Pour les sécher, on les débarrasse de leurs calices, et on en retranche avec des ciseaux la partie blanche qui se trouve en bas des pétales, et qui est connue sous le nom d'*onglets*; cependant ces onglets ont presqu'autant de vertus que les pétales.

Les œillets rouges se récoltent à l'instant de leur épanouissement, on sépare les pétales du calice, et on en retranche aussi la partie blanche.

Les violettes de mars ne doivent être cueillies qu'après leur épanouissement ; on préfère les cultivées à celles qui croissent dans les bois, d'autant plus qu'elles ont d'avantage d'odeur et de couleur, on rejette celles qui sont décolorées, et on aura soin d'en retrancher le calice avant de les faire sécher.

Comme il se trouve beaucoup de petites plantes dont il seroit trop difficile d'en séparer les fleurs, telles que celles de chamedrys, de petite centaurée, de scordium, d'absynthe, d'hyssope, d'euphraise, de fumeterre, de marjolaine, de caillelait fleurs jaunes et blanches ; on recueille pour lors les sommités de ces plantes avec les petites feuilles des tiges, c'est ce qu'on nomme *sommités fleuries*, on attribue autant de vertus aux feuilles de ces plantes qu'aux fleurs.

On doit sécher les fleurs aussi promptement que les feuilles des plantes, et ce proportionnellement à la quantité d'humidité qu'elles contiennent. Les fleurs de violette et de pavôt rouge en renferment beaucoup, puisqu'en séchant elles diminuent de quatorze onces par livre On fait sécher ces plantes au soleil, ou dans une étuve, et ce avec promptitude. On en fait des couches minces, on les étend sur des clayons d'osier garnis de papier gris ; lorsqu'elles sont à demi seches, on reunit plusieurs clayons en un, pour en diminuer le nombre, et donner place à d'autres végétaux qui viennent en même tems.

Plusieurs fleurs ont des couleurs si délicates qu'elles les perdent aisément, cela dépend de leur nature et non de la chaleur qu'on leur applique qui ne peut leur être nuisible; surtout lorsque cette chaleur n'excède pas soixante degrés; ces sortes de fleurs sont celles de violette, de bourrache, de buglosse. Pour faire sécher les fleurs, il faut d'abord les monder de leurs calices et les couvrir d'une feuille de papier gris; cependant il n'est pas facile de conserver ces fleurs pendant l'année entière, malgré toutes les précautions qu'on ait pu prendre pour leur exsication. Cependant si on veut les conserver pendant l'année, on fera bien de les sécher avec leur calice, après quoi on les mettra dans des bouteilles de verre; quand ces sortes de plantes ont une fois perdu leur couleur, elles doivent être absolument rejettées, comme n'ayant plus alors de vertus.

D'autres fleurs sans être d'une couleur bleue, n'en perdent pas moins facilement leur couleur, quand on les fait sécher à l'air libre, telles que la petite centaurée. On distribue les sommités fleuries de cette plante par petits paquets, on enveloppe ces paquets dans des cornets de papier, après les avoir assujetis auparavant avec de la ficelle, on les fait sécher pour lors au soleil ou dans une étuve. Il en est de même des sommités fleuries des autres petites plantes, quoiqu'elles ne soient pas exposées à perdre leurs couleurs.

Les fleurs de camomille romaine exigent un soin particulier pour leur exsication, il ne leur faut qu'une chaleur modérée, et si on les fait sécher au soleil, il faut les couvrir d'une feuille de papier gris, sans quoi elles deviendroient jaunes ou rousses; leur vraie beauté c'est de conserver leur blancheur, il en est de même des fleurs de muguet.

Il faut aussi prêter attention à l'exsication des fleurs de tussilage et de pied de chat. On les croit seches, quand les extrêmités des feuilles sont cassantes sous les doigts, mais cela ne suffit pas, et la raison, c'est que la partie épaisse de ces fleurs conserve un fond d'humidité qui pourroit les gâter lorsqu'on n'y prend pas garde; il faut donc avoir soin de les bien dessécher, après quoi on les mettra dans des bouteilles bien bouchées.

Les fleurs de mauve, de guimauve et de bouillon blanc se sechent avec leur calice, et pour leur mieux conserver leurs couleurs et leurs vertus, on les fait sécher rapidement. On se servira des mêmes procédés ci-dessus indiqués, pour dessécher d'autres fleurs.

Passons actuellement à leur conservation. Avant de les serrer, on fera bien de secouer les fleurs sur un tamis de crin, pour en séparer les œufs d'insectes et même quantité de graines à demi-mûres, comme cela n'est que trop commun aux roses de Provins.

Quand parmi les fleurs il s'en trouve d'un usage plus fréquent les unes que les autres, on

fait sécher en plus grande quantité celles dont la consommation est la plus forte, et pour lors quand elles sont suffisament desséchées, on les renferme dans des boëtes garnies de papier, elles s'y conservent assez bien, même pendant deux ans; de cette classe sont les fleurs de tilleul, de camomille, de romarin, de bouillon blanc, de roses de Provins, etc.

On ne fait sécher qu'en petite quantité les fleurs de moindre consommation. On conserve dans des bouteilles bien bouchées, et dans un lieu à l'abri du soleil, les fleurs dont les couleurs sont fugaces, telles que celles de violette et de bourrache; à peine peut-on conserver ces plantes pendant le courant de l'année. La couleur blëue n'est pas également fugace dans toutes les fleurs; celles des mauves lorsqu'elles sont bien séchées et conservées dans des boëtes, retiennent leur couleur bleue même pendant deux ou trois ans, la lumière du soleil ne leur enlève pas si vîte qu'aux autres.

Il est à observer que la plupart des fleurs immédiatement après leur dessication, ont peu d'odeur, mais cette odeur leur revient quand elles ont éprouvé un léger ramollissement; celles des roses rouges acquièrent une odeur plus forte et plus agréable; elles se conservent les unes et les autres pendant trois années, pourvu qu'on ait la précaution de les mettre dans des boëtes garnies de papier. Les fleurs d'œillets rouges se conservent pareillement pendant trois années; quand les fleurs ont perdu leur

couleur et leur odeur, il faut les renouveller, plus elles sont récentes, plus elles sont efficaces.

Après nous être entretenu des feuilles et fleurs, nous allons examiner les fruits et semences; c'est la partie de végétaux destinée à la reproduction; c'est en eux que réside l'origine et la fin de la végétation. La différence dans les enveloppes qui contiennent la graine, l'usage qu'on fait comme alimens des enveloppes charnues, pulpeuses et succulentes, ont donné lieu dans le vulgaire à la destin .tion des fruits et semences, et en cela le tout a été pris pour la partie; les pépins et les noyaux sont vraiment les graines dans les fruits des pommiers, des poiriers, des pêchers, des cérisiers, etc. Dans d'autres fruits tels que les châtaignes, les noix, les noisettes, l'amande intérieure dont on rejette l'enveloppe ligneuse et corticale passe pour le fruit, et en cela on se conforme au langage des botanistes. Les amandes douces et amères font encore partie des fruits ou graines, avec d'autant plus de raison qu'on en rejette l'enveloppe comme dans la noix, l'enveloppe de celle-ci se nomme *brou*.

Les graines des végétaux offrent des variétés infinies, elles se trouvent toujours enveloppées d'une écorce connue sous le nom de capsules, pour les garantir des accidens qui pourroient nuire à leur germe; elles renferment en petit les arbres et plantes qui en doivent naître, et sont composées tantôt de deux lobes, tantôt de plusieurs qu'on appelle cotilédons, qui ren-

ferment plus ou moins distinctement le germe du pistil que la chaleur et l'humidité font développer ; quelquefois même il ne s'en trouve qu'un seul. Voyez notre paragraphe sur l'anatomie des plantes dans le sixième chapitre.

Les fruits dont on fait usage dans les boutiques sont ou recens, ou séchés ; on doit employer les fruits, lorsqu'ils sont parvenus à leur vrai dégre de maturité. Quand on en veut faire sécher, on le fait un peu avant leur parfaite maturité. Comme la plupart des fruits secs qu'on emploie dans la pharmacie sont de la classe générique des exotiques, nous n'en ferons pas mention ici, avec d'autant plus de raison, que nous n'y faisons usage que des indigènes. Cependant quand on veut faire usage des fruits secs et exotiques, il faut les choisir récens, séchés de l'année, bien mûrs sans être gluans ; il faut aussi les prendre exempts de mittes. On ne sèche ordinairement que très-peu de fruits ; encore c'est plus pour l'usage de la table que pour celui de la pharmacie ; ces fruits sont les raisins, les pruneaux, les poires de rousselet et autres.

Quand on veut sécher des poires de rousselet, il faut les choisir toutes, près de leur maturité ; on les place pour lors et on les arrange sur des clayons d'osier garnis de papier blanc ; on place les clayons chargés de fruits, dans un four echauffé au méme degré que pour cuire le pain ; on les y laisse environ un quart-d'heure ; on les ôte ensuite du four, on les

fait sécher à l'air au soleil, jusqu'à ce qu'ils soient presque secs; on les remet ensuite au four, mais à une chaleur moins forte, pour achever de les sécher, on réiterera plusieurs fois cette opération, et à chaque fois on les expose à l'air et au soleil C'est ainsi qu'on fait sécher à Rheims les poires de rousselet et même sans les blanchir; cependant il est constant que les fruits qu'on choisit à leur point de maturité, et qu'on fait blanchir, sont supérieurs en goût, et se dessechent plus facilement. On vante beaucoup desséchées les poires de bon chrétien d'Espagne, mais il faut qu'elles soient prises à leur vrai dégré de maturité, qu'elles soient pélées, blanchies et séchées au four à plusieurs reprises sans interruption.

Il y a une petite difference entre la dessication des raisins et celle des poires; on prend les raisins à leur dégré de maturite, on ôte les grains gâtés, on expose les grappes au soleil ou dans une étuve et on les y laisse jusqu'à ce qu'elles soient suffisament seches; cependant la siccité ne doit jamais être complette, et leur doit conserver un certain dégré de molesse. Nous ne nous étendrons pas davantage sur la dessication des fruits alimentaires, nous laissons cet objet aux confiseurs.

Le seul fruit desséché qui concerne principalement la médecine est la coloquinte, on la cueille en automne, lorsqu'elle perd sa couleur verte et qu'elle commence à jaunir, on la fait sécher au soleil ou dans une étuve. Ce fruit

fruit ainsi séché est blanc; pour parvenir à ce dégré de perfection, il faut le faire sécher promptement et le couvrir de papier gris en le séchant, mais il ne faut pas néanmoins que la chaleur soit ou trop forte ou trop foible; en un mot, la dessication doit être assez forte pour pouvoir reduire ce fruit en poudre. On conserve pour les tables les fruits récens, mais il faut les placer dans un fruitier. On donne ce nom à un souterrain peu profond, bien aëré par des croisées qu'on puisse fermer pendant les gelées; on fait poser des tablettes de sapin ou de chêne autour des murailles ou en tabarinage dans le milieu; on espace les tablettes d'environ huit ou neuf pouces les unes des autres, et on fait poser des tringles de bois sur le devant pour excéder l'épaisseur des tablettes de quelques lignes et empecher les fruits de rouler par terre. On arrange sans paille les fruits sur les tablettes, en observant qu'ils se touchent le moins possible. Dans les premières semaines on visite souvent les fruits pour en séparer exactement ceux qui sont gatés; on en ferme les croisées, et on applique dessus des paillassons et même du fumier, lorsque les gelées l'exigent: on parvient par le moyen de ce fruitier à conserver des fruits récens, souvent jusqu'à la récolte de ceux de l'année suivante.

On met les fruits secs dans des boëtes bien closes à l'abri des insectes, et on les renferme dans un magazin qui ne soit ni trop sec ni trop humide pour les garantir de différens

accidens qui pourroient leur nuire; ces fruits secs peuvent se conserver ainsi pendant plusieurs années.

Les semences sont composées comme nous l'avons dit ci-devant, de deux lobes, dont la nature diffère suivant les différentes graines, les huiles renferment un suc huileux et mucilagineux tout à la fois, telles que les graines de lin, de psilium, les amandes douces et amères, etc. On nomme ces sortes de semences *huileuses* ou *émulsives*. Les semences farineuses ont seulement leurs lobes mucilagineux, le mucilage s'y trouve entierement desséché et ne peut se dissoudre que dans l'eau bouillante; ces semences se réduisent en une poudre qu'on nomme *farine*, aussi les nomme-t-on par cette raison *semences farineuses*; il se trouve une troisième espèce de semences qui sont entierement ligneuses; leur intérieur est aussi dur que leur extérieur, on les nomme *semences séches* ou *ligneuses*.

Les semences huileuses fournissent par expression de l'huile; les graines de melon, de concombre, les amandes douces et amères, les amandes des noyaux de pêche, d'abricots, les semences de cumin, d'anis, de fenouil sont de cette classe, on les nomme émulsives, parce-qu'en les pilant avec de l'eau elles forment une liqueur blanche que l'on nomme *émulsion*. Les semences farineuses sont le ble, l'orge, le seigle, la fêve, le pois, la lentille, etc. Les semences seches sont celles de coriandre, de *semen contra*, etc.

On attendra pour cueillir les semences qu'elles soient bien mûres ; on choisira pour chaque espèce les plus grosses, les mieux nourries, les plus pleines, les plus odorantes, les plus savoureuses, quand elles doivent avoir de l'odeur et de la saveur, et les plus entières.

La vétusté fait perdre aux semences la plupart de leurs qualités, les huileuses se dessechent de plus en plus, se rancissent, deviennent jaunâtres dans l'intérieur, ridées extérieurement, molles, pliantes et difficiles à casser ; elles sont dès-lors âcres, font naître des ampoules dans la bouche en les mâchant, elles rendent cependant d'avantage d'huile par expression, que lorsqu'elles sont récentes, mais l'huile qui en provient est très-pernicieuse et devroit même être pour toujours interdite dans la médecine. On dégage les amandes de leur coque ligneuse, mais on leur conserve l'écorce jaune, qui enveloppe les deux lobes ; les rats et les souris sont très-friands des amandes, il faut donc les serrer dans un endroit où ces animaux ne puissent penêtrer. Les mittes réduisent en poussière et en assez peu de tems leur écorce jaune ; dès qu'on s'en apperçoit, on vanne les amandes et on les crible.

On choisira dans les semences huileuses, les plus récentes, et les mieux nourries. Les amandes douces et amères doivent avoir l'écorce fine et jaune, et pour les avoir bonnes, on prendra par préférence celles qui sont bien

seches, intérieurement blanches, faciles à casser, sans être rances: il faut aussi que quand on mâche les amandes douces, elles laissent un goût agréable, qui approche de celui des noisettes. A l'égard des semences des gros fruits charnus, tels que les mélons, les concombres, on les en sépare, quand ces gros fruits sont mûrs, sans quoi ces semences pourriroient avec eux; elles sont aussi très-sujettes à être mangées par des rats, des souris et des mittes.

Les semences seches et farineuses se récoltent, quand elles sont bien mûres et prêtes à sortir de leur enveloppe, souvent on cueille la plante entière un peu avant la maturité de sa graine, et on range cette plante sur le plancher comme pour la sécher, le suc qui reste à la plante se porte pour lors vers la graine, et achêve de la mûrir.

En général toutes les semences perdent beaucoup en vieillissant, et sont sujettes à être rongées par les vers, les calendres et les insectes, spécialement celles des ombellifères: la graine de cumin ne peut pas se garder deux ans de suite, sans être réduite en poudre par les insectes. On conserve autant qu'on peut toutes les semences dans leurs capsules ou écorces.

Pour faire sécher les semences huileuses, particulièrement les amandes, on cassera la coque ligneuse avec un marteau, on separera ce bois, on mettra à part les amandes, on

les étendra à trois ou quatre pouces d'épaisseur, sur une planche, dans une chambre seche, à l'abri du soleil, et de toute chaleur plus forte que celle qui règne dans les plus beaux jours d'automne. On ouvre les fenêtres si le tems le permet, on remue les amandes de tems en tems. Elles ne sont pas long-tems à sécher, on les conserve avec leur enveloppe ou écorce, ainsi que toutes les semences huileuses, cependant dans le commerce, les semences froides sont mondées de leur écorce.

Les semences seches et farineuses sont très-faciles à faire sécher. On fait sécher ainsi que nous l'avons dit ci-dessus, les plantes avec leurs graines, lorsque ces graines sont trop petites, pour les récolter entierement. Les semences étant par ce moyen bien séchées, on bat la plante avec des baguettes pour faire sortir les graines de leurs célules, ou bien on frotte avec la main les extrêmités de la plante, ce qui produit le même effet, ou en enlevant aussi à la main le plus de plantes brisées que faire se peut, on met le menu de la plante qui contient la graine dans une assiette, ou dans un plat de fayence, on secoue le tout en vannant, pour faire partir ce qu'il y a de plus léger, la graine se nettoye, se débarrasse et reste enfin seule à cause de sa pesanteur; quand elle est bien nettoyée, on la laisse encore quelque tems à l'air, pour qu'elle acheve de se dessécher; on remue encore ces graines avant de les serrer, et on les passe à travers un

tamis pour les mieux séparer de la paille. On est dans l'habitude de conserver les petites semences dans des bocaux de verre coëffés de papier, d'autres les renferment immédiatement dans des bouteilles bouchées de liège, mais cette dernière méthode n'est pas si bonne que la première, sur-tout pour les semences huileuses. Cependant les semences seches et farineuses se comportent mieux dans des bouteilles bien bouchées; on doit renouveller toutes les semences, dès que les insectes les attaquent.

Nous ne parlerons pas ici du blé et d'autres plantes farineuses, cet objet regarde l'économie champêtre et non un traité de botanique pratique.

La racine est actuellement la partie de la plante que nous allons examiner, comme elle tient le végétal attaché à la terre, elle en tire une portion de nourriture qu'elle distribue ensuite au reste de la plante. On ne doit faire la récolte des racines que lorsque les tiges sont passées; les plantes sont dans cet état pendant deux saisons de l'année, au primtems et en automne; dans tout autre tems, les racines sont ligneuses et de mauvaise qualité. Les auteurs sont partagés sur le vrai tems de cette récolte; Avicenne, Dioscoride et Galien recommandent d'arracher les racines en automne et au commencement de l'hiver; d'autres disent au contraire qu'on doit choisir le tems ou les paquets des feuilles commencent à se développer et sortent de terre,

nous n'entrerons ici dans aucune discussion à ce sujet, cependant nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que les racines arrachées de terre en automne se dessechent plus facilement dans cette saison que dans toutes les autres ; d'ailleurs la succulence n'est pas une qualité essentielle qu'il faille rechercher dans les racines, si par hasard on ne peut se procurer que des racines dont le cœur soit ligneux, il suffit de le supprimer, ou de le rejetter, on ne se sert pour lors que de l'écorce, comme cela se pratique pour l'ordinaire aux racines de quintefeuille, on la roule en spirale. Quand on fait arracher des racines de terre, on choisit par préférence celles qui se trouvent dans un terrein qui leur est propre, ce qui est facile à reconnoître par les racines qui sont pour lors plus grasses, mieux nourries, sans être ridées.

Lorsqu'on a récolté les racines dans les tems convenables, on profite de leur état de fraîcheur pour les bien laver avant de les faire sécher. Plusieurs comme l'énula campana et la guimauve, se débarrassent d'une petite quantité de mucilage, qu'il est même essentiel d'enlever pour éviter la moisissure. Pour bien laver les racines, il faut les frotter une à une avec un linge rude ou une brosse, et même ratisser avec un couteau certaines racines triannuelles et vivaces dont les anciennes écorces se trouvent trop adhérentes, on en ôte en même tems tous les filamens ; on fend en plu-

sieurs parties celles qui ont un corps ligneux, pour le séparer et le rejetter, on coupe par morceaux les racines qui sont trop grosses; on les met sur des claies d'osier garnies de papier, et on les laisse sécher dans une étuve ou sur un four de boulanger; on les y laisse jusqu'à leur parfaite siccité. On coupe aussi par tranches médiocrement épaisses les grosses racines; on enfile ces tranches à une ficelle par le moyen d'une aiguille à emballer; on attache à des crochets la ficelle par les deux bouts dans l'étuve, les racines se sechent aussi très-bien de cette manière.

Pour l'ordinaire on ne coupe point par tranches les racines de guimauve, qu'on fait sécher avec leurs écorces; quand elles sont seches et même cassantes, on les ratisse avec un couteau pour emporter cette écorce qui devient grise, et pour lors elle s'enlève mieux et plus facilement; quant aux racines qui sont trop petites pour être coupées par tranches, ou pour être enfilées, on les fait sécher sur des claies d'osier garnies de papier.

On devroit totalement rejetter de la médecine les racines que les herboristes ont la mauvaise habitude de conserver fraîches à la cave ou dans du sable, pour y recourir pendant l'hyver, telles que les racines de raifort sauvage, de guimauve, etc. Ces racines de charnues qu'elles étoient d'abord, deviennent ligneuses et se trouvent dénuées de toutes vertus. Les racines les plus difficiles à sécher

sont les oignons, il faut les effeuiller, et employer la chaleur du bain-marie pour pouvoir les priver parfaitement de toute humidité, et les mettre en état d'être pulvérisés.

Les racines se gardent fort long-tems, pourvu qu'elles soient récoltées dans un tems convenable; celles de bryone, d'aristoloche, d'énula campana, de gentiane, d'asarum, de bistorte, de tormentille peuvent se conserver pendant quatre ou cinq ans; celles de guimauve, de nénuphar ne peuvent se garder qu'environ deux ans, elles demandent d'être renouvellées avant d'être piquées par les vers. L'angélique arrachée au printems, est une de celles qui en est attaquée le plus facilement, tandis que celle qui est récoltée en automne, peut se garder plusieurs années. On renferme toutes les racines dans des boëtes bien closes, pour les garantir de la poussière et des vicissitudes de l'air.

Il ne nous reste plus que le bois et l'écorce à examiner; les bois sont les tiges les plus solides des végétaux. Les bois indigènes usités dans la médecine sont en petit nombre; on ne se sert que du genièvre, du buis, du gui de chêne et du tamarisc; on recolte pour l'ordinaire ces bois après la chûte des feuilles, on prend les grosses branches de ces espèces de bois; on rejette l'écorce et l'aubier du bois de genièvre; on fait usage des autres avec leur écorce, et on néglige les petites branches.

Les bois sont en général de toutes les sub-

stances végétales celles qu'on sèche les plus facilement, et qui sont moins sujettes à se gater, on en sépare d'abord l'écorce et l'aubier, on les scie d'une longueur convenable et on les fend en morceaux qui ne soient pas trop gros, pour pouvoir être séchés plus facilement et plus promptement; on les expose au soleil ou dans un lieu sec, et on les laisse à l'air, jusqu'à leur parfait dessechement.

On conserve les bois en les renfermant dans des boëtes bien closes, pour les mettre à l'abri de la poussière et de l'humidité de l'air

Les écorces sont les dernières substances dont nous devons faire mention dans ce chapitre; les indigènes sont en petit nombre; parmi les écorces d'arbre on employe celles de chêne, d'orme pyramidal; parmi les écorces d'arbustes, celles de tamarisc, de sureau, de garou, et parmi les écorces des plantes, celle d'hyèble. On fait aussi usage de quelques fruits, mais comme ils sont exotiques pour Paris, nous n'en parlerons pas ici.

Les écorces qu'on tire du chêne doivent être prises sur le tronc ou sur les plus grosses branches, il faut que l'arbre sur lequel on les prend soit sain et bien vivant; on rejette totalement les écorces qui ont été détachées par les insectes; on donne la préférence à celles des arbres de soixante ans, elles sont plus résineuses et plus astringentes.

L'écorce d'orme est aussi en usage depuis quelques années, on lui attribue une vertu dé-

purative du sang; pour rendre son écorce plus recommendable, on lui a donné le beau nom d'orme pyramidal, comme si cet orme étoit d'une espèce différente, c'est néanmoins l'orme ordinaire ou plutôt une de ses variétés, qui écarte moins ses branches en croissant que ne font la plupart des autres variétés de cet arbre; au surplus les écorces de tous les ormes ont la même vertu.

L'écorce du tamarisc se tire du tronc et des branches d'une certaine grosseur, on l'enlève de l'arbuste après que les feuilles sont tombées, cette écorce contient du sel de glauber, et a en conséquence une saveur salée.

Les écorces de sureau s'employent dans l'hydropisie. On choisit pour cet effet les tiges les mieux nourries, récentes et en feuilles; on rejette ces feuilles, on ratisse légèrement la première écorce, on ratisse ensuite par de grands lambeaux la seconde et on la fait sécher; on fait encore usage du suc tiré de cette écorce.

Le garou ou thymelée nous vient du Languedoc, on n'employe que son écorce qu'on envoie de ce pays, séchée et séparée de ce bois; on l'enlève des tiges lorsque l'arbuste est en pleine vigueur; cetté écorce pour être bonne, doit être disposée en petits rubans, un peu verte et recemment séchée; elle passe pour un assez bon vesicatoire.

Les écorces d'hyèble sont prises sur la plante, lorsqu'elle est en vigueur, on ne l'en-

lève qu'à mesure qu'on en a besoin, pour exprimer le suc.

Les écorces de buis étant des substances ligneuses sont aussi faciles à dessécher que des bois mous, il suffit de les nettoyer de leurs mousses ainsi que de l'aubier; celles de sureau et d'hyèble sont les plus délicates, on les fera sécher avec une précaution égale au soleil ou dans une étuve. Les écorces se conservent en général en bon état pendant plusieurs années, on les renferme dans des boëtes pour les garantir de la poussière et des vicissitudes de l'air.



CHAPITRE III.

INDICATION générale des principaux endroits où on doit chercher les Plantes dans les Herborisations.

NOUS indiquerons dans ce Chapitre, en forme de liste particulière, les Plantes qui viennent pour l'ordinaire dans les prairies, les bois, les champs, les ruisseaux, fontaines et rivières; sur les grands chemins, les fossés et les murailles : quand on saura le séjour ordinaire de ces plantes, il sera pour lors facile de les chercher dans les endroits de leurs habitations. C'est l'unique objet que nous nous proposons dans ce chapitre.

PARAGRAPHE PREMIER.

PLANTES qui se trouvent dans les forêts et les bois.

1. LA monotrope hypopithis, le sucepin.
2. La clandestine.
3 Le pin.
4. Le genévrier commun.
5. Le tithymale des bois.
6. Le tithymale doux.
7. La mercuriale vivace.
8. Le micocoulier austral.
9. Le chêne ordinaire, le rouwe.
10. Le chêne à grappes.
11. Le hêtre commun, le foyard.

12. Le chataignier.
13. Le charme ordinaire.
14. Le bouleau blanc.
15. Le saule articulé.
16. Le saule cendré.
17. Le saule marceau.
18. Le saule hasté.
19. Le saule à feuilles d'amandier.
20. L'érable plane.
21. L'érable sycomore.
22. L'astragale réglisse bâtarde.
23. L'orobe printanier.
24. L'orobe tubéreux.
25. La gesse sauvage.
26. Le mélilot doré, le trefle houblon.
27. Le trefle des champs, le pied de lièvre.
28. La bugrane très-petite.
29. Le spartium à balais, le genêt commun.
30. Le genêt ailé,
31. Le houx épineux.
32. Le nerprun purgatif.
33. Le mérisier, le cérisier des oiseaux.
34. Le cérisier à grappes, le putiet.
35. Le pommier commun.
36. Le poirier commun.
37. Le sorbier des oiseleurs.
38. Le cormier, le sorbier domestique.
39. L'allisier allouchier.
40. La ronce ordinaire.
41. L'ulmaire filipendule.
42. La tormentille élevée.
43. L'aigremoine officinale.
44. L'épilobe montueux.
45. L'épilobe à épis, l'herbe St. Antoine.
46. La circée des parisiens.
47. L'herbe à la sorcière.
48. La vermiculaire paniculée.
49. La silène à fleurs penchées.
50. Le lin à feuilles fines.
51. La spargoute à cinq étamines.
52. L'étoilée à feuilles en cœur.
53. Le millepertuis vélu.
54. Le millepertuis des montagnes.
55. Le millepertuis à feuilles luisantes.
56. La mauve alcée.
57. L'oxalis officinal, l'alléluia.
58. Le géranion sanguin.
59. La fumeterre bulbeuse.
60. L'actée à épis, l'herbe de St. Christophe.
61. L'ancholie des jardins.
62. L'hellébore d'hiver.
63. L'hellébore fétide, le pied de griffon.
64 La renoncule cerfeuillete.
65. La renoncule laineuse.
66. L'anémone pulsatille, la coquelourde.
67 L'anémone sauvage.
68. La sanicle officinale.
69. Le selinon à feuilles de carvi.

70. Le peucedanum officinal, la queue de pourceau.
71. L'angélique sauvage.
72. Le grand boucage.
73. L'ægopodium podagre
74. La coronille sanguine.
75. Le chevrefeuille des bois.
76. La scabieuse tronquée, le mors du diable.
77. La millefeuille ordinaire.
78. La jacobée visqueuse.
79. La cendrée lancéolée, la cinéraire.
80. La verge d'or ordinaire.
81. Le doronic à feuilles de plantain.
82. L'immortelle des bois.
83. La centaurée noire.
84. La centaurée amère.
85. La sarette des teinturiers
86. L'épervière des Savoyards.
87. L'épervière des bois.
88. Le phyteume à épis.
89. La campanule à feuilles d'ortie
90. La bruyere ordinaire.
91. La bruyere à balais.
92. La bruyere à tête.
93. La bruyere cendrée.
94. La pyrole ordinaire.
95. L'airelle des bois.
96. La gentiane commune, la petite centaurée.
97. La cynoglosse officinale.
98. La pulmonaire élancée.
99. La pulmonaire ordinaire.
100. La brunelle ordinaire.
101. La brunelle laciniée.
102. La mélisse bâtarde.
103. Le calament des montagnes.
104. L'origan commun.
105. Le clinopode commun, le grand basilic sauvage.
106. La cardiaque des bois.
107. L'épiaire des Alpes.
108. L'épiaire des bois.
109. La bétoine officinale.
110. La bétoine vélue.
111. Le botrys sauge des bois.
112. La bugle pyramidale.
113. La bugle rampante.
114. Le frêne à la manne, l'orne.
115. La scrophulaire printanière.
116. La digitale pourpre.
117. La digitale jaune.
118. La véronique printanière.
119. La véronique bâtarde.
120. La véronique officinale.
121. La véronique des montagnes.
122. La véronique chaînette.
123. Le mélampyre à crête.
124. La primevere à grandes fleurs.
125. La moscatheline, la drave petite musquée.
126. Le daphné gentil, le bois gentil.
127. La lauréole.
128. Le cabaret, l'oreille d'homme.
129. L'ophrise nid d'oiseau.

130. L'ophrise à feuilles ovales, la double feuille
131. L'elléborine à grandes fleurs.
132. L'orchide blanc, la double feuille.
133. L'orchide militaire.
134. Le narcisse sauvage.
135. La jacinthe des bois.
136. La jacinthe de mai.
137. L'ornithogalle des Pyrennées.
138. L'ornithogalle ombel lée, la dame de onze-heures.
139. La scille à deux feuilles.
140. L'ail jaune.
141. L'anthéric rameux.
142. L'anthéric graminé.
143. Le sceau de Salomon anguleux.
144. Le sceau de Salomon multiflore.
145. Le sceau de Salomon à deux feuilles.
146. Le muguet de mai.
147. Le fragon piquant, le houx frélon.
148. Le jonc poilu.
149. La paris à quatre feuilles, le raisin de renard.
150. L'aron commun, le pied de veau.
151. La laiche capillaire.
152. La laiche digitée.
153. La laiche scarieuse.
154. La laiche à pilules.
155. La laiche blanchâtre.
156. La laiche brize.
157. L'avoine jaunâtre.
158. La petite amourette.
159. Le paturin des bois.
160. La fétuque hétérophylle.
161. Le brome des bois.
162. La mélique penchée.
163. La melique bleue.
164. La racle précoce.
165. La h uque laineuse.
166. Le mil épars
167. La flouve des brassans.
168. Le polypode fougère mâle.
169. Le polypode aiguilloné.
170. La prêle des bois.
171. L'hypne prolifère.
172. Le bryum ondulé.
173. Le bryum subulé.
174. Le bryum à balais.
175. Le phascum.
176. Le mnium pourpre.
177. Le mnium chevelu.
178. Le polyctric perce-mousse.
179. Le lycopode à massue.
180. La clavaire coralloïde.
181. L'helvelle en mitre.
182. La morille impudique, le satyre.
183. Le bolet des bœufs.
184. La chanterelle.
185. L'agaric poivré.
186. L'agaric roux.
187. L'agaric sanguin.
188. L'agaric pied fu.
189. L'agaric odorant, le mouceron.
190. L'agaric blanc.

191. L'agaric engainé.
192. L'agaric plissé.
193. L'agaric fausse oronge.
194. L'agaric bulbeux.
195. L'agaric printanier.

PARAGRAPHE II.

PLANTES qui se trouvent dans les haies.

1. L'IF aux baies.
2. Le houblon.
3. L'ortie dioïque.
4. Le saule blanc.
5. Le saule hélix.
6. La lentille de Sologne.
7. La lentille vélue.
8. La vesce étrangère.
9. La vesce des haies.
10. La vesce des buissons.
11. La gesse des prés.
12. La gesse tubéreuse.
13. Le fusain d'Europe, le bonnet des prêtres.
14. Le prunier épineux, le prunellier.
15. Le cérisier odorant, le bois de Ste. Lucie.
16. Le cérisier à grappes.
17. L'amandier cultivé.
18. Le coignassier.
19. L'épine blanche, l'aubeépine.
20. Le rosier de chien.
21. Le rosier églantier.
22. La ronce bleue.
23. La ronce drapée.
24. La ronce ordinaire.
25. La ronce framboisier.
26. Le groseiller cassis.
27. Le groseiller à maquereaux.
28. Le groseiller commun.
29. La mauve à feuilles rondes.
30. L'herbe à Robert.
31. La violette odorante.
32. Le vélar alliaire.
33. Le buplèvre filiforme, l'oreille de souris.
34. La ciguë ordinaire.
35. Le sison amomon.
36. Le myrrhis sauvage.
37. La garance commune.
38. La croisette vélue.
39. Le chardon crêpu.
40. Le crépis fluette.
41. La bryone blanche.
42. La grande pervenche.
43. La petite pervenche.
44. Le marrube blanc.
45. Le lamier blanc, l'ortie blanche.
46. Le lierre terrestre.
47. Le lyciet jasminoïde.
48. La morelle douce amère.
49. La renouée des buissons.
50. Le froment, le blé junciforme.
51. Le brome âpre.

PARAGRAPHE III.

PLANTES qui se trouvent dans les prés.

QUAND ces Plantes se plaisent dans les prés humides, nous les désignons par une *h*, et dans les prés secs par une *s*.

1. L'OROBANCHE commune, *s*.
2. La coronille panachée, *s*.
3. L'anthyllis vulnéraire, *s*.
4. Le saule des dunes.
5. La luzerne à cœur, luzerne d'Italie, *h*.
6. La luzerne cultivée.
7. Le trefle incarnat.
8. Le trefle à feuilles étroites.
9. Le trefle fraise, *s*.
10. Le trefle couché.
11. Le trefle rampant, le triolet.
12. Le trefle jaunâtre.
13. Le trefle des prés.
14. Le genêt des teinturiers.
15. L'épilobe des marais, l'herbe St. Antoine
16. La lychnide laciniée.
17. Le lin purgatif.
18. Le géranion batrachoïde.
19. Le géranion des prés.
20. La parnassie des marais.
21. Le cresson des prés.
22. La tourette des sables.
23. La rénoncule âcre, le bouton d'or.
24. La rénoncule bulbeuse.
25. Le pigamon des prés, la rhue des prés, *h*.
26. Le peucedanum des prés, le saxifrage des Anglais.
27. La berce officinale.
28. L'angélique sauvage, *h*.
29. L'œnanthe boucage.
30. Le mirrhis sauvage.
31. Le mirrhis tacheté.
32. Le panais cultivé.
33. Le boucage des rochers, *s*.
34. Le caille-lait jaune.
35. Le caille-lait boréal, *h*.
36. La valériane ordinaire.
37. La scabieuse colombaire, *s*.
38. La scabieuse tronquée, le mors du Diable.
39 La camomille romaine.
40. L'herbe à éternuer.
41. La jacobée commune.
42 L'aunée commune.
43. Le chrysanthême des

près, l'œil de bœuf.
44. La tanaisie ordinaire.
45. La jacée des prés, *s*.
46. La sarrette des prés, *h*.
47. Le chardon nain.
48. Le chardon des marais.
49. La porcelle à longues racines.
50 Le salsifix ondulé, *h*.
51. Le salsifix des prés, la barbe de bouc.
52. La dent de lion d'automne.
53. La dent de lion vélue, *h*.
54. Le pissenlit ordinaire.
55. La crépide bisanuelle, *h*.
56. L'épervière en ombelles, *s*.
57. L'épervière ambiguë.
58. La lampsane fétide.
59. La campanule raiponce.
60. Le chlore perfeuillé, *h*.
61. La brunelle ordinaire.
62. La sauge verbanacée.
63. La sauge des prés
64. L'herbe au pauvre homme, *h*.
65. La pédiculaire des bois.
66. L'euphraise commune, *s*.
67. La prime-vere commune.
68. L'herbe aux écus, *h*.
69 Le statice commun, *s*.
70. Le plantain moyen, *s*
71: La patience rouge.
72. La sanguisorbe des montagnes, *s*.
73. La pinprenelle commune.
74. L'hellébore à feuilles longues, *h*.
75. L'ophrise pantin.
76 L'ophrise mouche.
77. L'ophrise airaignée.
78. L'ophrise bourdon.
79. L'ophrise en ombelles.
80. L'ophrise à feuilles ovales,
81. L'ophrise d'été
82. Le satyrion puant.
83. Le satyrion des marais.
84. L'orchide giroflée, *h*.
85. L'orchide à larges feuilles.
86. L'orchide singe, *s*.
87. L'orchide panachée.
88 L'orchide à fleurs lâches, *h*.
89. L'orchide bouffon, la folle femelle, *h*.
90. L'orchide punaise, *h*.
91. L'orchide pyramidale.
92. Le muscari, *s*.
93. L'ail moly.
94. L'ail des vignes.
95. L'ail parviflore.
96. Le jonc des champs.
97. Le jonc bulbeux.
98. La colchique automnale.
99. La laiche miliacée.
100. La laiche espacée, *h*.
101. La laiche pâle, *h*.
102. La laiche digitée.
103 La laiche jaune.
104. La laiche brize.
105. La laiche des lièvres.
106. La laiche à épis.
107. Le scirpe des bois.

108. Le nard droit.
109. L'orge seiglin.
110. La cretelle huppée.
111. Le dactyle pelotoné.
112. L'avoine des prés.
113. L'avoine jaunâtre.
114. L'avoine fromentale.
115. L'amourette tremblante.
116. Le paturin des prés.
117. La fetuque élevée.
118. La fétuque des prés.
119. La fétuque durette, *s.*
120. Le brome à epiets droits, *s.*
121. La houque molle.
122. Le mil génouillé, *h.*
123. Le fleau des Alpes.
124. Le vulpin, la queue de renard.
125. La flouve des bressans.
126. La vesce de loup commune, *s.*

PARAGRAPHE IV.

PLANTES qui se trouvent dans les champs et les moissons.

1. LE tithymale à feuilles larges.
2. Le tithymale reveille-matin.
3. Le tithymale des blés.
4. Le tithymale nain.
5. Le tithymale auriculé.
6 La mercuriale commune.
7. L'ortie grièche.
8. La lentille ers.
9. La gesse vélue.
10 La gesse sans vrille.
11. La gesse sans feuilles.
12. La luzerne houblon.
13. Le mélilot blanc.
14 Le mélilot ordinaire.
15 Le trefle des champs, le pied de lièvre.
16. Le trefle couché.
17 Le prunier des champs.
18. La saponaire pentagone.
19. Le lin commun.
20 La spargoute à dix étamines.
21. Le cérastion des champs.
22 L'alsine des moissons.
23. L'alsine moyenne, le mouron des oiseaux.
24 Le géranion luisant.
25. La violette tricolore.
26. Le réséda à grand calice.
27. Le putiet des champs.
28. La cameline perfeuillée.
29. Le thlaspi perfeuillé.
30. Le thlaspi monnoyer.
31. Le cochléaria drave.

32. L'alisson des champs.
33. La moutarde des champs.
34. Le raifort cultivé.
35. La fumeterre ordinaire.
36. La rénoncule des champs.
37. Le buplèvre percefeuillé.
38. Le caucalis âpre.
39. Le caucalis à grandes feuilles.
40. La carotte cultivée.
41. La carotte visnage, l'herbe aux cure-dents.
42. L'ammi lancéolé.
43. Le bunion terre-noix.
44. La berle à feuilles longues.
45. Le sison des moissons.
46. Le peigne de Vénus.
47. Le mouron des champs.
48. Le fenouil des blés.
49. Le sureau des champs.
50. La croisette à gros fruit.
51. Le caille-lait bâtard.
52. Le grateron.
53. La valériane mâche.
54. La camomille mixte.
55. La camomille des champs.
56. La vergerette de Canada.
57. Le souci des champs.
58. La marguerite dorée.
59. Le chrysanthême inodore.
60. Le senéçon commun.
61. Le bluet, l'aubifoin.
62. Le laitron commun.
63. La laitue vivace.
64. La chondrille jacée.
65. La lampsane fluette.
66. La lampsane commune.
67. La campanule miroir de Vénus.
68. Le liseron des champs.
69. La buglosse officinale.
70. La scorpionne des champs.
71. Le lycope des champs, la grippe.
72. La bourrache officinale.
73. La cardiaque des champs.
74. La cardiaque à feuilles simples.
75. L'epiaire annuelle.
76. Le galéopsis des champ.
77. La menthe des champs, le pouliot thym.
78. La morelle tubéreuse, la pomme de terre.
79. La morelle vélue.
80. La pomme épineuse.
81. Le mufle de veau, tête de mort.
82. La linaire visqueuse.
83. La linaire, lin sauvage.
84. La petite linaire.
85. La linaire élatine.
86. La véronique acinoïde.
87. La véronique agreste.
88. Le melampyre des champs, le blé des vaches.
89. L'euphraise jaune.
90. Le mouron rouge.
91. La gnavelle des champs.
92. L'aphanès des champs,

la perce - pierre.
93. La stéllaire des moissons.
94. Le muscari à toupet.
95. Le blé rampant, le chien-dent.
96. L'avoine nue.
97. Le brome des champs.
98. Le brome des seigles.
99. L'épi de vent.
100. Le panic vert.
101. Le panic glauque.
102. L'ophrise des champs.
103. Le vulpin des champs.

PARAGRAPHE V.

PLANTES qui se trouvent le long des chemins

1. LA luzerne en faucille.
2. La quintefeuille rampante.
3. La saponaire officinale.
4. Le lin multiflore.
5. Le cérastion deschamps.
6. La sagine droite.
7. Le ciste tacheté.
8. La mauve à feuilles rondes.
9. Le géranion à feuilles de ciguë.
10. Le réséda jaune, l'herbe aux maures.
11. Le thlaspi vélu.
12. Le caucalis nod flore.
13. Le mouron commun.
14. Le fenouil ordinaire, l'anis.
15. Le chardon à bonnêtier.
16. La lampourde commune.
17. La centaurée du solstice.
18. La chausse - trape.
19. Le carthame bleu.
20. Le chardon des champs.
21. La chicorée sauvage.
22 La porcelle tachetée.
23. La scorsonère à feuilles de réséda.
24. La crépide puante.
25. La pilosele, l'ore illede rat.
26 La laitue sauvage.
27. Le prenanthes élégant.
28. La mélisse officinale, la citronelle.
29. L'épiaire d'Allemagne.
30. La menthe des jardins.
31. La mentastre, la menthe des cimetières
32. La cataire commune.
33. La schlarée, l'orvale.
34. La jusquiame commune.
35. La véronique serpoline.
36. L'ansérine vulvaire.
37. L'anserine des marais.
38. L'oseille à feuilles obtuses.

39. L'orge de mars.
40. L'yvraie raigrass.
41. La fétuque annuelle.
42. Le brome doux.
43. La passerage ibéris.

PARAGRAPHE VI.

PLANTES qu'on trouve dans les eaux, rivieres, ruisseaux, fossés, marais, marres.

1. L'UTRICULAIRE commune.
2. La petite utriculaire.
3. La macre, la chataigne d'eau.
4. Le tithymale tuberculeux.
5. Le saule rampant.
6. Le saule laineux.
7. Le saule blanc.
8. L'osier blanc.
9. L'osier jaune.
10. Le piment royal.
11. La gesse des marais.
12. Le comaret des marais.
13. L'aigremoine officinale
14. Le péplis à feuilles de pourpier.
15. La salicaire.
16. L'épilobe des marais.
17. L'épilobe mollet.
18. L'épilobe vélu.
19 La tillée aquatique.
20. Le cérastion aquatique.
21. L'étoilé aquatique.
22. L'élatine poivrée.
23 Le millepertuis carré.
24. Le millepertuis à feuilles rondes.
25 La guimauve ordinaire.
26. Le rossolis des marais.
27. La violette des marais.
28. La parnassie des marais.
29. Le réséda jaune.
30. La cameline aquatique.
31. La sysimbrie couchée.
32. Le souci des marais.
33. La renoncule aquatique.
34. La renoncule à feuilles de lierre.
35. La renoncule scalérate.
36. La petite douve.
37. La rénoncule lancéolée
38. La renoncule nodiflore.
39. L'écuelle d'eau.
40. La berle à feuilles sesiles.
41. Le sison d'eau.
42. L'œnanthe fistuleux.
43. L'œnanthe persilé.
44. La ciguë d'eau, le phellandrion aquatique.
45. La petite ciguë.
46. La valériane dioïque.

47. L'aunée des prés, l'herbe de St. Roch.
48. L'aunée aquatique.
49. L'immortelle jaune blanc.
50. L'eupatoire d'eau.
51. La bruyere multiflore.
52. La canneberge.
53. La gentiane filiforme.
54. La gentiane des marais.
55. La rapette couchée.
56. La scorpionne des marais
57. L'épiairé des marais.
58. La menthe pouliot.
59. La menthe aquatique.
60. La germandrée d'eau, le scordium.
61. La bétoine d'eau.
62. La véronique mouronée
63. La véronique à écusson.
64. La pédiculaire des marais, l'herbe aux poux.
65. La limoselie d'eau.
66. Le plumeau des marais.
67 La lysimachie des bois.
68. La lysimachie percebosse, la corneille.
69. Le mouron bleu.
70. La littorelle des étangs.
71. L'arroche aquatique.
72. L'oseille des ruisseaux.
73. L'oseille maritime.
74. La renouée à feuilles étroites.
75. La renouée à feuilles de patience.
76. Le poivre d'eau.
77. La morène grenouillete.
78. L'iris jonc.
79. Le jonc des bois.
80. Le jonc aigu.
81. Le troscart des marais.
82 Le plantain d'eau.
83. La lentille d'eau.
84. La zanichell e des marais.
85. L'épi d'eau flottant.
86. Le ruban d'eau.
87. La grande masse d'eau.
88. La laiche printanière.
89. La laiche vessiculeuse.
90. La laiche coupante.
91. La laiche élevée.
92. La laiche en ombelles.
93. La laiche paniculée.
94. La laiche jaune.
95. La laiche piquante.
96. La laiche compacte.
97 La laiche pulicaire.
98. La linaigrette commune.
99. Le scirpe à gros épiets.
100. Le scirpe des lacs.
101. Le scirpe sétacé.
102. Le scirpe couché.
103. Le scirpe flottant.
104. Le scirpe des marais.
105. Le souchet odorant.
106 Le choin noir.
107. Le nard droit.
108. Le paturin aquatique.
109. La manne d Prusse.
110. L'alpiste riz bâtard.
111. L'alpiste roseau.
112. Le vulpin genouillé.
113. La langue de cerf.
114. La grande prêle.
115. La prêle des marais.
116. La fontinelle des fontaines.
117. Le bry verdâtre.

118. La sphagne des marais.
119. Le conferva des ruisseaux.
120. Le nénuphar jaune.
121. Le nénuphar blanc.

PARAGRAPHE VII.

PLANTES qui se trouvent dans les endroits secs, arides, pierreux et sabloneux.

1. LE tithymale capillaire, l'ésule.
2. Le pied d'oiseau.
3. La vesce en forme de lathyrus ou de gesse.
4. La luzerne orbiculaire.
5. Le trefle strié.
6. La bugrane gluante, l'arrête-bœuf.
7. Le rosier à feuilles de pimpreneile.
8. Le fraisier stérile.
9. La quintefeuille argentée.
10. Le pourpier cultivé.
11. Le sédon réfléchi.
12. Le sedon anacampseros.
13. Le cucubale dioïque.
14. L'œillet des Chartreux.
15. La gypsophille des marais.
16. Le cérastion à cinq étamines.
17. La sabline à feuilles étroites.
18. La sabline en forme de génévrier.
19. La sabline des rochers.
20. La sabline rouge.
21 La sabline à feuilles de serpolet.
22. La sagine droite.
23. La sagine couchée.
24. L holostéon en ombelle.
25. Le millepertuis commun.
26. Le millepertuis couché.
27. La mauve alcée.
28. Le géranion nain, le géranion à feuilles rondes.
29. Le thlaspi sans pétales.
30. La bourse à pasteur.
31. La corne de cerf.
32. L'ibéris à tige nue.
33. L'alysson orbiculaire.
34. L'alysson des champs.
35. La sysimbrie des murs.
36. L'herbe du chantre.
37. Le vélar épervièr.
38. Le chou à feuilles de roquette.
39. La moutarde vélue.
40. L'hypne à tige rampante.
41. La renoncule glauque.

42. L'anémone pulsatille, la coquelourde.
43. Le buplèvre filiforme.
44. Le boucage des rochers.
45. Le caillelait parisien.
46. La jacobée visqueuse.
47. La vergerette âcre.
48. La conyze commune
49. Le filago sphérique.
50. Le filago des champs.
51. Le filago des montagnes.
52. L'aurone sauvage, l'armoise.
53. L'absynthe.
54. La centaurée laciniée.
55. Le glouteron, la bardane cotoneuse.
56. L'onoporde commun, le pet d'âne.
57. Le chardon aux ânes.
58. La dent de lion âpre.
59. La crépide des toits.
60. La laitue sauvage.
61. La prenanthe des murs.
62. La Jasione, fausse scabieuse.
63. La campanule glomerée.
64. La gentiane croisette.
65. La vipérine commune.
66. L'herbe aux verrues, l'héliotrope commune.
67. Le thym acinos.
68. L'agripaume, le léonurus agripaume.
69. La crapaudine, l'épiaire à feuilles sesiles.
70. La germandrée petit chêne.
71. La verveine officinale.
72. Le bouillon blanc.
73. La molène noire.
74. La molène phlomoïde.
75. La linaire des sables.
76. La linaire à deux points.
77. La linaire commune.
78. La véronique teucride.
79. Le polygala ordinaire
80. L'anserine blanche.
81. La corrigiole des rives.
82. Le thesion à feuilles de lin.
83 L'hellébore à feuilles larges.
84. L'ail parviflore.
85. Le jonc à brosse.
86. La laiche scarieuse.
87 La laiche des sables.
88. L'avoine pubescente.
89. Le paturin applati.
90. Le paturin échalotte.
91. La fétuque inclinée.
92. La fétuque brome.
93. La fétuque queue de rat.
94. La fétuque rouge.
95. La fétuque des brebis.
96. Le brome pinné.
97. Le brome rude, la drouе.
98. Le canche à feuilles d'œillet.
99. La racle linaire.
100. L'égilope ovale.
101. La squénanthe vélue, le barbon.
102. Le plumet panachè.
103. L'agrostis très-petit.

104. L'agrostis traçant.
105. Le mil landier.
106. L'alpiste à vessie.
107. L'alpiste fléau.
108. La fougère commune.
109. Le bry coussinet.
110. La polycneme des champs, la camphrée sauvage.

PARAGRAPHE VIII.

PLANTES qui croissent dans les lieux humides et ombrageux.

1. La clandestine.
2. Le peuplier.
3. Le saule pentandrique.
4. Le nerprun bourgène.
5. La montie aquatique.
6. La spargoutte filiforme.
7. La guimauve ordinaire.
8. Le cresson débile.
9. Le cresson stipulé.
10. L'herbe de Ste. Barbe.
11. L'ancholie des jardins
12. La renoncule rampanre.
13. Le sison verticillé
14. L'aunée commune.
15 L'eupatoire d'Avicenne.
16. La lobéle cuisante.
17. L'immortelle des marais.
18. La picride vipérine.
19. La bruyère à tête.
20. La petite toque.
21. La menthe sauvage.
22. Le lycope d'Europe.
23. La cantonille d'eau.
24. Le cabaret d'Europe.
25. L'ophris nid d'oiseau.
26. Le jonc des crapauds.
27. L'adiante noir.
28 Le polypode commun.
29. La langue de serpent, l'ophioglosse commun.
30 La prêle des champs.
31. La prêle d'hiver.
32. L'hépatique des fontaines.
33. La riccie.

PARAGRAPHE. IX.

PLANTES qui se trouvent sur les montaignes, les côteaux, les colines et les rochers.

1. LE buis ordinaire.
2. La coronille naine.
3. Le sainfoin onobrychis.
4. L'hyppocrépide des champs, le fer à cheval.
5. Le genêt commun.
6. Le genêt vélu.
7. Le genêt ailé.
8. Le genêt Anglois.
9. L'eglantier à feuilles de pimprenelle.
10. L'épilobe des montagnes.
11. L'oréoselinum.
12. Le seseli des montagnes
13. L'immortelle dioïque, le pied de chat.
14. Le filago des montagnes.
15. La centaurée amère.
16. La phyteume orbiculaire.
17. La campanule glomérée.
18. La gentiane d'hiver.
19. Le thym commun, le serpolet.
20. L'hyssope officinale.
21. La germandrée des montagnes.
22. La linaire couchée.
23. La pimprenelle commune.
24. L'ophrise rouge.
25. L'ail à feuilles carinées.
26. Le houx frêlon.
27. La laiche des monts.



PARAGRAPHE X.

PLANTES qu'on trouve dans les endroits cultivés, les jardins, les vignes et les chenévières.

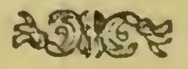
Nous désignerons par un *v* les plantes des vignes, et par un *c* celles des chenévières.

1. Le tithymale épurge.
2. La mercuriale commune.
3. Le chanvre cultivé, *c*.
4. Le murier noir.
5. Le murier blanc.
6. Le pois chiche.
7. La fêve de marais.
8. Le pois ordinaire.
9. La fêve, l'haricot commun.
10. L'haricot d'Espagne.
11. L'haricot nain.
12. Le fénugrec ordinaire.
13. L'amandier cultivé.
14. Le pêcher.
15. L'oxale à petites fleurs.
16. La vigne, *v*.
17. Le vélar, *cheiranthus erysimoïdes*, *v*.
18. La tourette des sables, *v*.
19. Le navet.
20. La rave, le turneps.
21. Le chou cultivé.
22. Le pavôt somnifère.
23. Le cerfeuil ordinaire.
24. Le panais cultivé.
25. Le persil commun.
26. La shérardie des champs.
27. Le soleil tubéreux, le topinambour.
28. La scorsonère d'Espagne.
29. La laitue ordinaire.
30. Le coqueret alkekenge, *v*.
31. L'arroche hastée.
32. La vulvaire graineuse.
33. L'anserine glauque.
34. L'anserine verte.
35. L'anserine rouge.
36. La bette commune.
37. L'épinars des potagers.
38. La renouée liseron, le safran bâtard.
39. La trainasse.
40. L'ail des vignes, *v*.
41. Le poireau.
42. L'asperge commune.
43. Le froment.
44. Le seigle commun.
45. L'orge commun.
46. Le millet.
47. Le trefle rude.
48. Le cuscute d'Europe, *c*. et *v*.
49. L'orobanche rameuse, *c*.
50. Le chanvre, *c*.

PARAGRAPHE XI.

PLANTES qui se trouvent au bas et sur les murailles, les toits et les pierres.

1. L'ORTIE à globules.
2. Le saxifrage à 3 doigts.
3. La joubarbe des toits.
4. La vermiculaire brûlante.
5. La sabline des murs.
6. La sabline des rochers.
7. Le cerfeuil vélu.
8. Le lierre à cautère.
9. La valériane rouge
10. La crapaudine fluette.
11. La campanule à feuilles rondes.
12. La rapette couchée.
13. La scorpione des murs.
14. La vipérine commune.
15. Le grand mufle de veau.
16. La petite linaire.
17. La pariétaire commune.
18. L'arroche puante.
19. L'ansérine des murs.
20. L'ansérine glauque.
21. Le bon Henri, l'épinars sauvage.
22. L'oseille rouge.
23. L'iris flambe, l'iris d'Allemagne.
24. L'iris nain.
25. Le blé délicat.
26. Le paturin applati.
27. La fétuque queue de rat.
28. Le brome des toits.
29. La doradille des murs, la sauve-vie.
30. La doradille polytric.
31. Le bry coussinet.
32. Le bry rustique.
33. Le bry des rennes.
34. La jongermanne noirâtre.
35. L'herpette des ruines.
36. L'herpette entonnoir.
37. L'herpette des rochers.
38. L'herpette des murs.
39. L'herpette brunâtre.
40. L'herpette géographique.
41. La vermiculaire âcre.
42. La giroflée jaune, le violier.
43. La grande chelidoine.
44. La cymbalaire.



PARAGRAPHE XII.

PLANTES qui se trouvent sur les arbres et dans les mousses.

1. Le gui blanc.
2. L'hypne soyeux.
3. L'hypne applati.
4. Le bry strié.
5. L'herpette fleurie.
6. La pulmonaire de chêne.
7. L'herpette du prunellier.
8. L'herpette ciliée.
9. L'herpette des rochers.
10. L'herpette étoillée.
11. L'herpette jaune.
12. L'herpette brunâtre.
13. L'herpette du hêtre.
14. L'herpette variolique.
15. Lherpette auriculée.
16. Le bolet bigarré.
17. Le bolet labyrinthiforme.
18. L'agaric plissé.
15. L'herpette contre la rage.



CHAPITRE IV.

De la couleur des fleurs des Plantes.

APRÈS avoir indiqué les lieux généraux des Plantes, il est à propos de désigner les couleurs de leurs fleurs ; c'est ce que nous allons faire dans ce chapitre, ensuite nous passerons à leur description, ce sera le sujet du chapitre suivant.

1. LA millefeuille, fleurs blanches.
2. L'herbe à éternuer, fl. blanches.
3. La chrystophoriane, fl. blanches.
4. L'adonide d'été. fl. rouges.
5. L'adonide d'automne, fl. d'un rouge foncé.
6. L'herbe à Gérard, fl. blanches.
7. L'aigremoine. fl. jaunes,
8. La nielle des prés, fl. d'un rouge pourpre.
9. La bugle des boutiques, fl. bleues.
10. La marjolaine, fl. blanches.
11. Le mouron, fl. rouges, ou bleues, ou blanches.
12. La buglosse, fl. bleues ou blanches.
13. La sylvie jaune, fl. jaunes.
14. L'anémone sauvage, fl. d'un blanc sale.
15. L'iris des prés, fl. jaunes.
16. L'anthemide mixte, fl. blanches dans le contour et jaunes dans le disque.
17. La camomille des champs, fl. de même couleur que la précdente.
18. La phellangère rameuse, fl. blanches.
19. La phellangère à épis, fl. blanches.
20. La vulnéraire rustique, fl. jaunes.
21. La cymbalaire, fl. blanches tachetées de violet.
22. L'anthirrhinon rampant, fl. jaunes.
23. L'antirrhinon de Montpellier, fl. de bleu au blanc.
24. L'antirrhinon à deux points, fl. jaunes

25. L'antirrhinon des jachères, fl. jaunes.
26 La linaire, fl. d'un jaune pâle avec une teinte de couleur safranée à la gorge de la corolle.
27. Le grand mufle de veau, fl. purpurines ou blanches.
28. L'antirrhinon tête de mort fl. rouges.
29. L'ancholie commune, fl. bleues.
30. L'arabite rameuse, fl. d'un blanc sale.
31. La sabline à trois nervures, fl. blanches.
32. La sabline à feuilles de serpolet, fl. blanches.
33. La sabline rouge, fl. rouges ou blanchâtres.
34. La sabline moyenne, fl. blanches.
35. La sabline des rochers, fl. blanches.
36. La sabline à feuilles menues, fl. blanches.
37. La sabline à feuilles de mélèze, fl. blanches.
38. L'aristoloche clématite, fl. jaunes.
39 L'armoise champêtre, fl roussâtres.
40. L'absynthe, fl. d'un jaune de soufre.
41. L'armoise commune, fl. roussâtres.
42. Le pied de veau, fl. blanches.
43. Le dompte-venin, fl. blanches.
44 La rapette, fl. bleues.
45. L'hépatique étoilée, fl. blanches.
46. La petite garance, fl. jaunes.
47. L'herbe à squinancie, fl. blanches.
48. La réglisse sauvage, fl. d'un jaune pâle.
49. La grande carotte des montagnes, fl. d'un blanc tirant sur le jaune.
50. L'arroche lancéolée, fl. d'un blanc sale.
51 L'arroche touffue, fl. d'un blanc sale.
52. L'arroche des rivages, fl. d'un blanc sale.
53. Le marrube fétide, fl. rouges.
54. La bartsie visqueuse, fl. jaunes.
55. L'épine-vinette commune, fl. jaunes.
56. La bétoine ordinaire, fl. rouges.
57. Le bouleau, fl. jaunes.
58. L'aulne, fl. d'un blanc sale.
59. L'éupatoire d'eau, le bidens, fl. jaunes.
60. Le bidens panaché, fl. jaunâtres.
61. L'arroche fraise, fl. d'un blanc sale.
62. La bourrache, fl. d'un beau bleu.
63. Le navet, fl. jaunes.

64. La rave, fl. purpurines.
65. La bruyere blanche, fl d'un blanc sale.
66. La terre-noix, fl. blanches.
67. Le bec de lièvre à feuilles rondes. fl. jaunes
68. Le bec de lièvre en fer de faulx, fl. d'un jaune foncé.
69. Le buplèvre très-menu, fl. jaunes.
70. Le buplèvre en forme de jonc, fl. jaunes.
71. Le buis ordinaire, fl. d'un blanc sale.
72. Les souci commun et des champs, fl. d'un jaune foncé.
73. Le souci des marais, fl. d'un beau jaune.
74. La campanule à feuilles rondes, fl. bleues ou blanches.
75. La campanule à feuilles de pêcher, fl. bleues.
76. La campanule gantelée, fl. bleues.
77. La campanule conglomérée, fl. bleues.
78. Le miroir de Vénus, fl. violetes.
79. La campanule bâtarde, fl. d'un bleu pâle.
80. La campanule à feuilles de lièrre, fl. bleues.
81. Le cresson des prés, fl. violettes.
82. Le cresson amer, fl. violettes.
83. Le chardon crêpu, fl. rouges.
84. Le chardon des marais, fl. rouges
85. Le chardon lancéolé, fl. rouges.
86. Le chardon panaché, fl. panachées en rouge, quelquefois blanches.
87. Le chardon en forme d'acanthe, fl. d'un rouge pâle.
88. Le chardon disséqué, fl. rouges.
89. Le chardon marie, fl. rouges.
90. Le chardon d'âne, fl. rouges.
91. Le chardon sans tige, fl. rouges.
92. Le chardon bénit des Parisiens, fl. jaunes.
93. Le carthame très-doux, fl. bleues.
94. Le carvi, fl blanches.
95. La caucalide à larges feuilles, fl. rouges.
96. La caucalide laiteuse, fl. d'un blanc sale.
97. La jacée à tête hérissée, fl. rouges.
98. Le bluet, fl. bleues, rouges, blanches, violettes.
99. La scabieuse des montagnes, fl. rouges.
100. La jacée des prés, fl. rouges.

101. Le chardon étoilé, fl. d'un rouge pur.

102. La centaurée en forme de chausse-trappe, fl. d'un rouge pâle.

103. L'oreille de souris commune, fl. blanches.

104. L'oreille de souris à demi décandrique, fl blanches.

105. L'hydre cornu, fl. d'un blanc sale.

106. L'hydre lisse, fl. d'un blanc sale.

107. Le cerfeuil sauvage, fl. blanches.

108. Le cerfeuil enyvrant, fl. blanches.

109. La charagne, fl. rousses.

110. La giroflée sauvage, fl. jaunes.

111. La grande chélidoine, fl. jaunes.

112. Le bon Henry, fl. d'un blanc sale.

113. Le chenopode rouge, fl. d'un blanc sale.

114. Le chenopode des murailles, fl. d'un blanc sale

115. Le chenopode blanc, fl. d'un blanc sale.

116. Le chenopode vert, fl. d'un blanc sale.

117. Le chenopode bâtard, fl. d'un blanc sale.

118. Le chenopode glauque, fl. d'un blanc sale.

119. Le chenopode polysperme, fl. d'un blanc sale.

120. L'arroche puante, fl. d'un blanc sale.

121. La petite gentiane jaune, fl. jaunes.

122. La chondrille à jonc, fl. jaunes.

123 La grande marguerite des bois, fl. jaunes au disque et blanches dans le contour.

124. La marguerite dorée, fl. jaunes.

125. La chicorée sauvage, fl. bleues.

126. La cendrée à feuilles entières, fl. jaunes.

127. L'herbe des magiciens, fl. blanches.

128. Le ciste ombellé, fl. blanches.

129 Le ciste à feuilles de bruyère, fl. jaunes.

130. Le ciste à gouttes, fl. jaunes marquées d'une tache noirâtre à la base de chaque pétale.

131. L'hélianthême, fl. jaunes.

132. Le ciste des Apennins, fl. blanches.

133. La clématite, fl. d'un blanc sale.

134 Le clinopode, fl. purpurines ou blanches.

135. Le cnicaut potager, fl. d'un blanc sale.

136. Le cochléaria corne

de cerf, fl. d'un blanc sale.

137. Le grand raifort sauvage. fl. blanches.

138. La drave fl. blanches.

139. La colchique, fl. couleur de rose.

140 La quintefeuille des marais, fl d'un rouge obscur.

141. La ciguë de Storck, fl blanches.

142. Le muguet, fl. blanches.

143 Le sceau de Salomon, fl. blanches.

144. La coronille, fl. jaunes.

145. La coronille panachée, fl. panachées de rouge, de bleu et de violet.

146. Le polyganum aquatique, fl. blanches.

147. Le noisettier, fl. mâles jaunes, fl. femelles rouges.

148. L'alisier, fl. blanches.

149. Le torminal, fl. d'un blanc sale.

150. L'aube-épine, fl. blanches.

151. La chicorée puante, fl. jaunes.

152. La fuselée des toits, fl. jaunes.

153. La fuselée bisannuelle, fl. jaunes.

154. Le béhen blanc, fl. blanches.

155. Le coulichon à baies, fl. blanches.

156. La cuscute d'Europe, fl. blanches.

157. La cynoglosse, fl. du bleu au rouge.

158. Le bois gentil, fl. rouges.

159. Le thymilea à feuilles de laurier, fl. d'un jaune pâle.

160. La pomme épineuse, fl. blanches.

161. La carotte commune, fl. blanches

162. Le pied d'alouette, fl. d'un beau bleu.

163. L'œillet des Chartreux, fl. rouges.

164. L'œillet poëte, fl. rouges.

165. L'œillet sabloneux, fl. rouges.

166. La digitale purpurine, fl. rouges.

167. La petite digitale, fl. jaunes.

168. Le chardon à bonnetier, fl. purpurines.

169. La verge à pasteur, fl. d'un blanc sale.

170. Le doronic à feuilles de plantain, fl. jaunes.

171. La drave du printems, fl. blanches.

172. La drave des murailles, fl. jaunes ou blanches.

173. Le rossolis, fl. d'un blanc sale.

174. La boulette, fl. d'un bleu améthiste.

175. La vipérine, fl. bleues
176. L'alsinastron poivre d'eau, fl. d'un blanc sale ou de couleur rose.
177. La nériete antonine, fl. rouges.
178. La nériete amplexicaule, fl rouges.
179 La nériete des montagnes, fl. rouges.
180. La nériete à quatre côtes, fl. rouges.
181. La nériete des marais, fl. rouges.
182. La prêle des forêts, fl. jaunes.
183. La prêle des champs, fl. jaunes.
184. La prêle des marais, fl jaunes.
185. La prêle striée, fl. jaunes.
186. La prêle limoneuse, fl. jaunes.
187. La bruyère ordinaire, fl. d'un blanc sale.
188. La bruyère à balais, fl. grises.
189. La bruyère à tête, fl. couleur de chair.
190. La bruyère cendrée, fl. d'un rouge pourpre ou blanches.
191. L'herbe de Beaufort, fl. jaunes.
192. La verge d'or du Canada, fl. d'un blanc sale.
193. La vergerette âcre, fl. de couleur purpurine.
194. La lentille ordinaire, fl. d'un blanc sale.
195. La petite vesce des champs, fl. d'un blanc sale.
196. L'ers hérissé, fl. d'un blanc sale.
197. L'ers de Sologne, fl. d'un blanc sale.
198. Le vrai ers, fl. d'un blanc sale.
199. Le panicaut vert, fl. de couleur bleu améthiste.
200. Le panicaut commun, fl. d'un blanc sale.
201. Le vélar, fl. jaunes.
202. L'herbe de Ste. Barbe, fl. jaunes.
203. L'alliaire, fl blanches.
204. Le vélar en forme de cheiranthe, fl. jaunes.
205. Le vélar à feuilles de chicorée, fl. jaunes.
206. Le fusain, fl. d'un blanc sale.
207. Le peplion, fl. d'un jaune pâle.
208. L'asperge, fl. d'un jaune pâle.
209. Le tithymale des vignes, fl. d'un jaune pâle.
210. Le petit tithymale, fl. d'un jaune pâle.
211. Le tithymale doux, fl. jaunes.
212. L'euphorbe des blés, fl. jaunes.
213. Le tithymale réveille-

matin, fl. jaunes.
214. Le tithymale à larges feuilles. fl. jaunes.
215. L'ésule. fl. jaunes.
216. Le tithymale à feuilles de cyprès, fl. jaunes.
217. Le tithymale à feuilles d'amandier, fl. jaunes.
218. La grande esule, fl. j
219. L'euphraise, fl. blanches rayées de noir.
220. L'euphraise tardive, fl rougeâtres.
221. Le chataignier, fl. d'un blanc sale.
222. Le hêtre, fl rousses.
223. Le fraisier commun, fl. blanches.
224. Le fraisier stérile, fl blanches.
225. La fumeterre bulbeuse, fl. rouges ou blanches.
226. La fumeterre commune, fl. rouges.
227. Le perce-neige proprement dit, fl. blanches.
228. L'ortie rouge, fl. rouges.
229. Le galéope épaissi, fl. rouges ou blanches.
230. L'ortie jaune, fl. jaunes.
231. Le caille-lait des marais, fl. blanches.
232. Le caille-lait marécageux., fl. blanches.
233. Le caille-lait bâtard, fl. blanches.
234. Le caille-lait commun, fl. jaunes.
235. Le caille-lait blanc, fl. blanches.
236. Le caille-lait du nord, fl. blanches.
237. Le gratteron, fl. blanches.
238. Le caille-lait Parisien, fl. blanches ou d'un rouge foncé.
239. Le genêt en forme de flêches, fl. jaunes.
240. Le genêt des teinturiers, fl. jaunes.
241. La gentiane d'hiver, fl. blanches.
242. La petite centaurée, fl. rougeâtres, ou blanchâtres.
243. La gentiane amarelle, fl. bleues.
244. La gentiane croisette, fl. d'un beau bleu.
245. La gentiane filiforme, fl. jaunes.
246. Le bec de gruë cicutaire, fl. purpurines.
247. Le géranion des prés, fl. bleues ou blanches.
248. Le géranion luisant, fl. purpurines.
249. L'herbe à Robert, fl. purpurines.
250. Le géranion mol, fl. rouges.
251. Le géranion pied de pigéon. fl. rouges.
252. Le géranion dissequé, fl. rouges.
253. Le géranion à feuilles rondes, fl. rouges.

254. Le géranion nain, fl. pourpres avec des anthères bleues.
255. Le bec de gruë sanguin, fl. purpurines.
256. La bénoite commune, fl. jaunes.
257. Le lièrre terrestre, fl. bleues.
258. La globulaire, fl. bleues.
259. L'immortelle des marais, fl. jaunâtres.
260. Le pied de chat, fl. rou.
261. L'immortelle des bois, fl. jaunâtres.
262. Le gnaphalion marecageux, fl. jaunâtres.
263. La gratiole, fl. rougeâtres.
264. Le gypsophille des murailles, fl. rougeâtres et rayées de pourpre.
265. Le lièrre en arbre, fl. d'un blanc sale.
266. Le sainfoin ordinaire, fl. rougeâtres.
267. Le tournesol, fl. blanches.
268. Le pied de griffon, fl. vertes.
269. La berce, fl. blanches.
270. L'herniole, fl. verdâtres.
271. La julienne, fl. violettes.
272. La pilosele, fl, jaunes
273. La chicoracée douteuse, fl. jaunes.
274. La pulmonaire des français, fl. jau nes.
275. L'épervière des savoyards, fl. jaunes.
276. L'épervière en ombelles, fl. jaunes.
277. Le fer a cheval à chevelure, fl. jaunes.
278. La pesse d'eau, fl. d'un blanc sale.
279. Le muguet ombellé, fl. blanches.
280. La millefeuille aquatique, fl. blanches.
281. Le houblon, fl. d'un blanc sale.
282. La jacinthe des bois, fl. bleues.
283. La jacinthe inclinée, fl. blanches.
284. La jacinte chevélue, fl. bleues.
285. La jacinthe à grappes, fl. d'un brun foncé.
286. Le mors des grenouilles, fl. blanches.
287. L'écuelle d'eau, fl. jaunâtres.
288. La jusquiame commune, fl. jaunâtres.
289. La dormeuse puante, fl, jaune.
290. La petite dormeuse, fl. jaunes.
291. La toute-saine, fl. jaunes.
272. Le millepertuis quadrangulaire, fl. jannes.
293. Le millepertuis commun, fl. jaunes.
294. Le millepertuis couché

fl. jaunes.

295 Le millepertuis des montagnes, fl. jaunes.

296. Le millepertuis éloïde, fl jaunes

297. La porcette tachée, fl. jaunes.

298. La porchette glabre, fl. jaunes.

299 La porchette barbue, fl. jaunes.

300. Le thlaspi des jardiniers, fl blanches.

301. L'ibériéte à tiges naines. fl. blanches.

302 Le houx, fl. blanches.

303. L'herbe aux panaris verticillée, fl. blanches,

304. Le noli metangere, fl. jaunes.

305. L'aunée, fl. jaunes.

306. L'aunée britanique, fl. jaunes.

307 L'herbe de St. Roch, fl. jaunes.

308. L'inule pulicaire, fl. j.

309 L'aunée à feuilles de saule, fl. jaunes.

310. L'aunée hérissée, fl. jaunes.

311. L'iris commun, fl. bleues.

312. La flambe aquatique, fl. jaunes.

313. L'iris gigor, fl. bleues.

314 Le pastel, fl. jaunes.

315. L'ephillante des montagnes, fl. jaunes.

316. Le noyer, fl. mâles, jaunes; fl. femelles d'un blanc sale.

317. Le jonc des jardiniers, fl. d'un jaune pâle

318 Le jonc congloméré; fl. jaunes.

319. Le jonc rude au toucher, fl d'un jaune pâle.

320. Le jonc articulé, fl. d'un jaune pâle.

321. Le jonc vélu, fl. d'un jaune pâle

322. Le jonc couleur de muguet, fl. blanches.

323. Le jonc champêtre, fl. d'un jaune pâle.

324. Le genévrier commun, fl. jaunes.

325. La laitue à feuilles de saule, fl. jaunes.

326. La laitue vivace, fl. bleuâtres.

327 L'ortie morte, fl. blanches.

328. L'ortie morte puante, fl. pourpre.

329. Le lamier amplexicaule, fl. rouges.

330. La lampsane commune, fl. jaunes.

331. La clandestine, fl. d'un bleu blanchâtre.

332. La gesse jaune, fl. jau.

333. La gesse hérissée, fl. d'un rouge pourpre

334. La gesse des prés, fl. j.

335. La gesse sauvage, fl. rouges.

336. La gesse des marais,

fl. rouges.
336. La lentille d'eau, fl. d'un blanc sale.
337. La lentille d'eau à plusieurs racines, fl. d'un blanc sale.
338 Le pissenlit, fl. jaunes.
339 La dent de lion à flêches, fl. jaunes.
340 Le pissenlit rameux, fl. jaunes.
341. L'agripaume, fl. purpurines, ou blanches.
342. Le marrubiastre, fl. rouges, ou blanches.
343. La passerage à tiges nues, fl. blanches.
344. La passerage couchée, fl. d'un blanc sale.
345. La passerage des roches, fl. d'un blanc sale.
346. La grande passerage, fl. blanches.
347. La passerage des décombres, fl. blanches.
348. La petite passerage, fl. blanches.
349. Le troëne, fl. blanches.
350. La limoselle aquatique, fl. d'un blanc sale
351. Le lin ordinaire, fl. bleues.
352. Le lin vivace, fl. bleues.
353. Le lin à feuilles ménues, fl. bleues.
354. Le lin sauvage, fl. blanches.
355. Le grémil des boutiques, fl. blanches.
356. Le grémil des champs, fl. blanches.
357. La lobèle brûlante, fl. bleues.
358. Le chevrefeuille des bois, fl. d'un blanc rose.
359. Le lotier siliqueux, fl. j.
360. Le lotier cornu, fl. jaunes.
361. La maglonette, fl. rouges.
362. L'attrape-mouche, fl. rouges.
363. La lampatte dioïque, fl. blanches.
364 Le jasminoïde, fl. d'un rouge pâle.
365 Le lycope, fl. blanches.
366. La lysimachie commune, fl. jaunes.
367. La mauve musquée, fl. rouges.
368. La mauve alcée, fl. roses.
369. Le marrube blanc, fl. d'un blanc sale.
370. La matricaire commune, fl. jaunes dans le disque et blanches dans la circonférence.
371. La camomille ordinaire, fl. jaunes dans le disque, et blanches dans la circonférence.
372. La luzerne ordinaire, fl. bleues.
373. La luzerne en forme de houblon, fl. jaunes.

374. La luzerne hérissée, fl. jaunes.
375. Le mélampyre à crête, fl. jaunes ou purpurines.
376. Le blé de vache, fl. jaunes ou purpurines.
377. Le blé de vache des bois, fl jaunes.
378. La mélisse commune, fl. d'un blanc sale.
379. Le calament des montagnes, fl. purpurines.
380. Le petit calament des montagnes, fl. blanches.
381. La mélisse des bois, fl. blanches tachetées de rouge.
382. La menthe sauvage, fl. blanches.
383. La menthe verte, fl. rouges et blanches.
384. La menthe à feuilles rondes, fl. d'un rouge pâle.
385. La menthe aquatique; fl. rouges.
386. La menthe des champs, fl. rouges.
387. La menthe d'eau, fl. rouges.
388. La nymphette, fl. jaunes.
389. Le trefle d'eau, fl. blanches
390. La mercuriale des bois, fl. d'un blanc sale.
391. Le neflier, fl blanches.
392 L'amélanchier, fl. d'un blanc sale.
393. La gnaphaloïde élevée, fl. d'un blanc sale.
394. L'hypopytis, fl. jaunâtres.
395 Le mûrier noir, fl d'un blanc sale.
396. La cameline perfeuillée, fl. jaunes.
397. La cameline cultivée; fl. jaunes.
398 La cameline paniculée, fl. jaunes.
399. La scorpione, fl. bleues.
400. Le petit glouteron, fl. bleues.
401. La queue de souris; fl. d'un blanc sale.
402. Le piment royal, fl. jaunes.
403. Le volant d'eau à épis, fl d'un blanc sale.
404. La naïade de mer, fl. d'un blanc sale.
405. Le narcisse des poëtes, fl. blanches.
406. Le faux narcisse, fl. jaunes.
407. L'herbe aux chats commune, fl. blanches.
408. La nielle bâtarde, fl. bleues et blanches.
409. Le nénuphar jaune, fl. jaunes.
410. Le nénuphar blanc, fl. blanches.
411. La filipendule aquatique, fl. blanches.
412. L'œnanthe saffranée,

fl. blanches.
413. La filipendule des marais, fl. blanches.
414. L'herbe aux ânes commune, fl. jaunes.
415. L'arrête-bœuf ordinaire, fl. rouges.
416. L'arrête-bœuf très-menu, fl. rouges.
417. La bugrane visqueuse, fl. jaunes.
418. Le pedane, fl. rouges.
419. Le nid d'oiseau, fl. roussâtres.
420. L'ophrise des marais, fl. verdâtres.
421. L'orchide à deux fleurs, fl. blanches.
422. L'orchide pyramidal, fl. purpurines.
423. L'orchide à odeur de bouc, fl. de couleur cendrée.
424. L'orchide des boutiques, fl. rouges.
425. L'orchide mâle, fl. rouges.
426. L'orchide militaire, fl. d'un rouge pâle tacheté de pourpre noirâtre sur la partie inférieure.
427. L'orchide à larges feuilles, fl. purpurines.
428. L'orchide maculée, fl. panachées de bleu en rouge.
429. L'orchide non maculée, fl. rouges.
430. L'origan commun, fl. purpurines ou blanches.
431. L'ornithogalle jaune, fl. jaunes.
432. L'ornithogalle des Pyrenées, fl. verdâtres dans le milieu, et d un blanc jaunâtre dans leurs bords.
433. L'ornithogalle à bouquets, fl. d'un blanc de lait.
434. Le pied d'oiseau nain, fl. jaunes à pavillon rayé de rouge.
435. L'orobanche lisse, fl. d'un bleu d'améthiste.
436. L'orobanche rameuse, fl. d'un bleu d'améthiste.
437. L'orobe ordinaire, fl. rouges.
438. L'orobe tubéreux, fl. rouges.
439. L'orobe noir, fl. rouges.
440. L'alleluia commun, fl. blanches.
441. L'alléluia à cornes, fl. jaunes.
442. Le pavôt hybride, fl. rouges.
443. Le pavôt argemone, fl. jaunes.
444. Le coquelicot, fl. rouges.
445. Le pavôt douteux, fl. d'un rouge pâle.
446. La pariétaire, fl. d'un blanc sale.
447. La pariétaire de Judée, fl. d'un blanc sale.
448. L'herbe à Pâris, fl.

d'un blanc sale.
449. Le chien-dent du Parnasse, fl. blanches.
450. Le panais sauvage, fl. jaunes.
451. L'herbe aux poux des marais, fl. purpurines.
452. La pédiculaire des bois, fl. purpurines.
453. La petite alsine des marais, fl. d'un blanc sale.
454. La queue de pourceau des boutiques, fl. jaunâtres.
455. Le saxifrage des anciens, fl. jaunâtres.
456. Le haricot, fl. d'un blanc sale, ou rouge, ou violet.
457. Le phellandrion aquatique, fl. blanches.
458. L'alkekenge, fl. d'un blanc sale.
459. La raiponce ordinaire, fl. blanches.
460. La picride épineuse, fl. blanches.
461. La picride en forme de chicoracée, fl. jaunes.
462. Le petit boucage, fl. jaunes.
463. La grassette, fl. bleues.
464. Le pois ordinaire, fl. blanches.
465. Le pois des champs, fl. violettes.
466. Le grand plantain, fl. d'un blanc sale.
467. Le plantain nageant, fl. d'un blanc sale.
468. Le plantain lancéolé, fl. d'un blanc sale.
469. L'herbe aux puces, fl. d'un blanc sale.
470. La polygale amère, fl. bleues ou blanches.
471. La polygale commune, fl. bleues, rouges, ou blanches.
472. La persicaire à feuilles de patience, fl. d'un bleu rouge.
473. La persicaire amphibie, fl. d'un blanc rouge.
474. La persicaire brûlante, fl. d'un blanc rouge.
475. La persicaire douce, fl. rouges.
476. La renouée fl. blanches.
477. Le sarrazin, fl. blanches.
478. Le peuplier tremble, fl. brunes.
479. Le peuplier, fl. rouges.
480. Le pourpier, fl. jaunes.
481. L'épi d'eau flottant, fl. d'un blanc sale.
482. L'épi d'eau crêpu, fl. d'un blanc sale.
483. L'épi d'eau de Seine, fl. d'un blanc sale.
484. L'épi d'eau comprimé, fl. d'un blanc sale.
485. La potentille panachée, fl. jaunes.
486. La potentille droite, fl. aunes.
487. La potentille argentée,

la quintefeuille, fl. jaunes.
488. La quintefeuille argentine, fl. jaunes.
489. La potentille du printems, fl. jaunes.
490. La potentille à grandes fleurs, fl. jaunes.
491. La petite pimprenelle, fl. d'un blanc sale ou rougeâtres.
492. La prime-vere fl. jaunes.
493. La brunelle, fl. purpurines.
494. La brunelle laciniée, fl. purpurines.
495. Le putiet, fl. blanches.
496. Le bois de Ste. Lucie, fl. blanches.
497. Le cérisier, fl. blanches.
498. Le prunier ordinaire, fl. blanches.
499. Le prunellier, fl. blanches.
500. La pulmonaire à feuilles étroites, fl. bleues.
501. La pulmonaire des boutiques, fl. bleues.
502. La pyrole, fl. blanches.
503. Le poirier, fl. blanches.
504. Le pommier, fl. d'un blanc rouge.
505. Le chêne ordinaire, fl. rousses.
506. La petite douve, fl. jaunes.
507. La grande douve, fl. jaunes.
508. La renoncule nodiflore, fl. jaunes.
509 La renoncule graminée, fl. jaunes.
510. La renoncule des bois, fl. jaunes.
511 La grenouillette d'eau, fl. jaunes.
512. La renoncule bulbeuse, fl. jaunes
513. La renoncule rampante, fl. jaunes.
514. La renoncule polyanthême, fl. jaunes.
515. Le bouton d'or, fl. jaunes.
516. La renoncule laineuse, fl. jaunes
517. La renoncule des champs, fl. jaunes.
518. La renoncule en forme de lierre terrestre, fl. blanches.
516. La renoncule aquatique, fl. blanches.
520. Le radis sauvage, fl. d'un blanc sale.
521. L'herbe à jaunir, fl. d'un jaune pâle.
522. Le réséda commun, fl. d'un jaune pâle.
523. Le réséda phiteume, fl. d'un blanc sale.
524. Le nerprun, fl. d'un blanc sale.
525. La bourgène, fl. d'un blanc sale.
526. La crète de coq, fl. jaunes.

527. Le groseiller rouge, fl. jaunâtres.
528. Le groseiller noir, fl. d'un blanc sale.
529. Le groseiller épineux, fl. d'un blanc sale.
530 Le groseiller à maquereaux, fl. d'un blanc sale.
531. L'acacia blanc, fl. blanches.
532. L'églantier odorant, fl. rouges ou blanches.
533. Le rosier à feuilles de pimpreneile, fl. blanchâtres.
534. La rose très-épineuse, fl. d'un blanc sale ou rose,
535. L'églantier des chiens. fl. d'un rouge incarnat.
536. La garance, fl. jaunes.
537. Le framboisier ordinaire, fl. blanches.
538. La ronce ordinaire, fl. blanches.
539. La patience frisée, fl. d'un blanc sale.
540. La patience maritime, fl. d'un blanc sale.
541. La patience fourchée, fl. d'un blanc sale.
542. La patience aiguë, fl. d'un blanc sale.
543. La patience à feuilles obtuses, fl. d'un blanc sale.
544. La patience violon, fl. d'un blanc sale.
545. La patience aquatique, fl. d'un blanc sale.
546. Le houx frelon, fl. d'un blanc sale.
547. La rhue, fl. jaunes.
548. La rhue sauvage, fl. jaunes.
549. La sagine couchée, fl. d'un blanc sale.
550. La sagine droite, fl. blanches.
551. La fléchière aquatique, fl. blanches.
552. Le saule à trois étamines, fl. d'un jaune safrané.
553. Le saule pentandrique, fl. d'un jaune saffrané.
554. Le saule à feuilles d'amandier, fl. d'un jaune safran.
555 Le saule en forme de flêche, fleurs d'un jaune de safran.
556. Le saule cassant, fl. d'un jaune de soufre.
557. Le saule pourpre, fl. d'un jaune de soufre.
558 Le saule peuplier, fl. jaunes.
559. Le saule olivaire, fl. d'un jaune de souffre.
560. Le saule membraneux, fl. d'un jaune de soufre.
561. Le saule laineux, fl. blanchâtres.
562. Le saule des sables, fl. blanchâtres
563 La zénigolle, fl. jaunes.
564. Le saule pointu, fl. d'un jaune de soufre.

565. Le sauge des prés, fl. bleues.
566. La sauge à feuilles de verveine, fl. blanches
567. L'orvale, fl. bleues et blanches.
568. L'hièble, fl. blanches.
569. Le sureau ordinaire, fl. blanches.
570. Le mouron d'eau, fl blanches.
571. La pimprenelle des montagnes, fl purpurines
572. La savonaire des boutiques, fl. d'un rouge pâle
573. La savonaire des vaches, fl. d'un rouge pâle
574. Le satyrion puant, fl noirâtres tachetées de pourpre.
575 La perce-pierre, fl. blanches.
576. La saxifrage des boutiques, fl. d'un blanc sale
577. Le mors du Diable, fl. bleues.
578. La scabieuse des champs, fl bleues.
579. La scabieuse colombaire, fl. bleues.
580. Le peigne de Vénus, fl. blanches.
581. Le cerfeuil, fl. bleues.
582. Le persil sauvage, fl. blanches.
583. Le cerfeuil noueux, fl blanches.
584. La scherardie des champs, fl. bleues.
585 La scille d'automne, fl. bleues.
586. La scille à deux feuilles, f. bleues.
587. La scille d'automne, fl bleues.
588. La schléranthe vivace, fl. bleues.
589. La scorsonère, fl. jau.
590. Le salsifix des marais, fl. jaunes.
591. La scorsonère à feuilles de réséda, fl. jannes.
592. La grande scrophulaire, fl. d'un pourpre noirâtre.
593. La scrophulaire aquatique, fl. de couleur de pourpre noirâtre.
594. La scrophulaire du printems, fl. jaunes.
595. La toque ordinaire, fl. d'un blanc purpurin.
596. La petite toque, fl. rouges.
597. L'orpin paniculé, fl. d'un blanc rose.
598. La grassete, fl. d'un blanc de rose.
599. Le sédon reflechi, fl. jaunes.
600. La joubarbe des rochers, fl jaunes.
601. La trique-madame, fl. blanches.
602. La vermiculaire brûlante, fl. jaunes.
603 Le sédon sexangulaire, fl. d'un blanc sale.
604. Le sédon vélu, fl. bl.

605. Le persil laineux, fl. d'un blanc sale.
606 La séline à feuilles de carvi, fl. blanches.
607 La joubarbe des toits, fl. d'un blanc rose.
608. Le senéçon ordinaire, fl. jaunes.
609 Le senéçon visqueux, fl. jaunes.
610. Le senéçon des bois, fl jaunes.
611. Le senéçon à feuilles de roquette, fl. jaunes.
612. Le senéçon à feuilles d'aurone, fl. jaunes.
613. La jacobée, fl. jaunes.
614. Le senéçon des marais, fl jaunes.
615. L'hélleborine des marais, fl. blanches.
616. L'helléborine à larges feuilles, fl. d'un rouge pourpre.
617. L'helléborine à grandes feuilles, fl. blanches.
618. L'helléborine rouge, fl purpurines ou droites
619. La serratule des teintiers, fl. rouges.
620. La sarrette des champs, fl. rouges.
621. Le seséli des montagnes, fl. blanches.
622. Le seséli glauque, fl. d'un blanc sale.
623. Le seséli annuel, fl blanches.
624. Le sesfli branchu, fl. blanches.
625 La sibthope, fl. rouges.
626. Le silène penché, fl. blanches
627. Le coronillet rouge, fl. couleur de rose.
628. Le coronillet cônique, fl. couleur de rose.
629. La moutarde des champs, fl. jaunes.
630 La moutarde blanche, fl. jaunes.
631 Le sénevé noir, fl. j.
632 L'amome, fl blanches.
633. Le sison des blés, fl. blanches.
634. Le sison aquatique, fl. blanches.
635. Le sison auriculé, fl. blanches.
636 Le cresson des fontaines, fl. blanches.
637. Le cresson sauvage, fl. jaunes.
638. Le cresson bâtard, fl. jaunes.
639 Le raifort. sauvage, fl. jaunes.
640. La sysimbrie des murailles. fl. jaunes.
641 La sysimbrie couchée, fl. d'un blanc sale.
642. La petite roquette sauvage, fl. jaunes.
643 La sisymbrie des vignes, fl. jaunes.
644. Le cresson de Barrelier, fl. jaunes.

645.

645. La sysimbrie à fleurs rouges, fl rouges.
646 La sagesse des chirurgiens, fl jaunes.
647. Le cresson de loesel, fl. jaunes.
648. La grande berle, fl. blanches.
649. La berle à feuilles étroites, fl. blanches.
650. La petite berle, fl. blanches.
651. La berle en fer de faulx, fl. blanches.
652. Le chirouis, fl. blanches.
653. Le maceron ; fl. jaunes.
654. La douce amère, fl. violettes.
655. La morelle ; fl. blanches.
656. La pomme-de-terre, fl. blanches.
657. La verge d'or, fl. jaunes.
658. Le laitron des marais, fl jaunes.
659. Le laitron des champs, fl. jaunes.
660. Le laitron des jardins potagers, fl jaunes.
661. Le sorbier, fl. blanches.
662. Le cormier, fl. d'un blanc sale.
663. Le ruban d'eau, fl. d'un blanc sale.
664. Le genêt à balais, fl. j.
665 La spargoutte des champs, fl. blanches.
666. La petite spargoutte, fl. d'un blanc sale.
667. La spargoutte filiforme, fl. d'un blanc sale.
668. L'épinars, fl. d'un blanc sale.
669. La filipendule, fl. blanches, et tachetées de rouge.
670 L'épiaire des bois, fl. rouges.
671. La stachique des Allemands, fl. rouges.
672, L'épiaire des Alpes, fl. rouges.
673. L'épiairé des marais, fl. rouges.
674. L'épiaire annuelle, fl. blanches.
675. La crapaudine, fl. d'un blanc sale.
676. L'épiaire des champs, fl. rouges.
677. Le statice, fl. rouges.
678. La stellaire des bois, fl. blanches.
679. La petite étoillée des bois, fl. blanches.
680. La stellaire des sables, fl. blanches.
681. La stellaire à feuilles de millepertuis, fl. blanches.
682. Le lilas, fl. purpurines.
683. Le sceau de notre-dame, fl. d'un blanc sale.
684. L'if ordinaire, fl. mâles de couleur de safran, fl. femelles, vertes.
685. La germandrée laciniée, fl. vertes.

686. L'yvette, fl. jaunes.
687. La sauge des bois, fl. d'un blanc sale.
688. Le scordium, fl. rouges.
689. Le petit chêne, fl. rouges.
690. Le polium, fl. d'un blanc sale.
691. Le petit pigamon, fl. d'un blanc sale.
692. Le pigamon jaune, fl. jaunes.
693. Le pigamon luisant, fl. jaunes.
694. Le serpolet, fl. rouges.
695. Le thym champêtre, fl. rouges.
696. Le thym des Alpes, fl. rouges.
697. Le tilleul d'Europe, fl. d'un blanc sale.
698. La tillée d'eau, fl. d'un blanc sale.
699. La tillée mousseuse, fl. d'un blanc sale.
700. Le grand tordyle, fl. jaunâtres.
701. La tormentille tubéreuse, fl. jaunâtres.
702. La barbe de bouc, fl. jaunes.
703. Le salsifix des jardins, fl. rougeâtres.
704. Le salsifix ondulé, fl. jaunes.
705. La chataigne d'eau, fl blanches.
706. Le trefle bâtard, fl. rouges.
707. Le trefle strié, fl. d'un blanc sale.
708. Le trefle rouge, fl. rouges.
709. Le trefle des prés, fl. rouges.
710. Le trefle cilieux, fl. rouges.
711. Le trefle des Alpes, fl. rouges.
712. Le trefle flexible, fl. rouges.
713. Le trefle incarnat, fl. rougeâtres.
714. Le trefle jaunâtre, fl. d'un jaune pâle.
715. Le trefle à feuilles étroites, fl. d'un jaune pâle.
716. Le trefle en forme de chardon à bonnetier, fl. d'un rouge pâle.
717. Le trefle des champs, fl. rougeâtres.
718. Le trefle grêle, fl. rougeâtres.
719. Le trefle dur, fl. rougeâtres.
720. Le trefle fraise, fl. rougeâtres.
721. Le trefle des montagnes, fl. d'un blanc sale.
722. Le thimothy, fl. jaunes.
723. Le trefle rameux, fl. jaunes.
724. Le trefle doré, fl. jaunes.
725. Le trefle nain, fl. jaunes.
726. Le mélilot, fl. jaunes.

727. Le mélilot blanc, fl. blanches.
728. Le grand mélilot, fl. jaunes.
729. Le trochart des marais, fl. d'un blanc sale.
730. La trigonelle de Montpellier, fl. jaunes.
731. Le fénugrec, fl. d'un blanc sale.
732. La tulipe sauvage, fl. jaunes.
733. La tourrette glabre, fl. blanches.
734. La tourrette vélue, fl. blanches.
735. Le pas d'âne, fl jaunes.
736. Le pétasite, fl rouges tachetées de blanc.
737. La masse d'eau, fl. d'un jaune de soufre.
738. L'ajonc, fl. jaunes.
739. L'orme ordinaire, fl. d'un blanc sale.
740. L'orme péduncul, fl. d'un blanc sale.
741. L'ortie romaine, fl. d'un blanc sale.
742. L'ortie grièche, fl. d'un blanc sale.
743. La lentibulaire, fl. jau.
744. La petite utriculaire, fl. jaunes.
745. L'airelle, fl. rougeâtres.
746. La canneberge, fl. rougeâtres.
747. Le faux gratteron, fl. blanches.
748. La croisette vélue, fl. jaunes.
749. La valériane rouge, fl. rouges.
750. La doucette, fl. d'un blanc améthisté.
751. La valériane en spirale, fl. blanches.
752. Le bouillon blanc, fl. jaunes.
753. Le bouillon rameux, fl. jaunes.
754. Le faux bouillon, fl. jaunes.
755. Le bouillon cotoneux, fl. jaunes.
756. Le bouillon poudré, fl. jaunes.
757. Le bouillon femelle, fl. jaunes.
758. Le bouillon queue de renard, fl jaunes.
759. L'herbe aux mittes, fl. jaunes.
760. La fausse blattaire, fl. jaunes.
761. La verveine des boutiques, fl. bleues.
762. La véronique bâtarde, fl. bleues.
763. La véronique à épis, fl. bleues.
764. La véronique des boutiques, fl. variées de bleu en blanc.
765. La véronique à feuilles de serpolet, fl. variées de bleu et de blanc.
766. Le beccabunga, fl. bleues.

767. La véronique mouron, fl variées de blanc et de bleu.
768. La véronique à écusson, fl. blanches.
769. La véronique teucride, fl variées de bleu et blanc.
770. La véronique des montagnes, fl. bleues.
771. La véronique chaînette, fl. variées de bleu et de blanc.
772. La véronique rurale, fl. bleues.
773. La véronique des champs, fl. bleues.
774. La véronique à plusieurs fleurs., fl. bleues.
775. La véronique à feuilles de lièrre terrestre, fl. variées de bleu et blanc.
776. La véronique à trois feuilles, fl. variées de bleu et blanc.
777. La véronique romaine, fl. bleues.
778. La véronique à feuilles de basilic.
779. La viorne mensiane, fl. blanches.
780. L'obier, fl. blanches.
781. La vesce des buissons, fl. rouges.
782. La vesce de nissole, fl. rouges.
783. La vesce des blés, fl rouges.
784. La vesce cultivée, fl. rouges.
785. La vesce en forme de gesse, fl. rouges.
786. La vesce jaune, fl. jaunes.
787. La vesce bâtarde, fl. jaunes.
788. La vesce étrangère, fl. rouges.
789. La vesce des haies, fl. rouges.
790. La feverolle, f. blanches mêlées de noir.
791. La petite pervenche, fl. bleues ou blanches.
792. La grande pervenche, fl. bleues ou blanches.
793. La violette hérissée, fl. violettes.
794. La violette des marais, fl. violettes.
795. La violette odorante, fl. violettes.
796. La violette sauvage, fl. violettes.
797. La violette des montagnes. fl. violettes.
798. La violette tricolor, fl. nuancées de violet, jaune et blanc.
799. La violette de Rouen, fl. d'un bleu pâle.
800. Le gui, fl. jaunes.
801. La vigne, fl. d'un blanc sale.
802. La lampourde, fl. d'un blanc sale.
803. L'agloïde des marais, fl. d'un blanc sale.

CHAPITRE V.

Description sexuelle des Plantes des environs de Paris.

IL est inutile de connoître les propriétés des plantes et les endroits où elles croissent naturellement, si on ignore leurs descriptions : aussi c'est à ces descriptions que nous nous attacherons plus particulièrement ; nous suivrons, pour leur rédaction, le systême de Linnée, comme celui qui mérite à tous égards la préférence. Une personne qui possède bien ce systême, est en état de distinguer la plante la plus inconnue.

Suivant ce systême, les plantes sont rangées par classes et par ordres. Pour former les classes, Linnée considère dans les plantes sept objets, qui dépendent uniquement des étamines. Celles-ci sont les parties mâles de la génération, et sont composées de trois pièces, du filet, du sommet et de la poussière ; le pistil renferme les parties femelles, et est formé du germe, du style et du stigmate.

On remarque, 1°. dans toutes les plantes que les organes de la génération sont, ou visibles, ou peu apparens aux yeux : première observation caractéristique tirée de l'apparence, ou de l'occultation des étamines.

2. Parmi les plantes dont les organes de la

génération sont apparens, les unes contiennent dans une même fleur les deux sexes, c'est-à-dire, les estamines et les pistils, et par cette raison s'appellent hermaphrodites ; d'autres n'ont qu'un sexe et sont nommées plantes mâles, quand elles contiennent les étamines, et plantes femelles, quand elles renferment uniquement les pistils ; second sujet d'observation, provenant de l'union ou séparation de l'étamine et du pistil.

3. Les plantes qui n'ont que les organes d'un sexe, portent leurs fleurs mâles, et femelles, ou sur le même pied, ou sur des pieds différens, ou indifféremment, tantôt les mâles sur des pieds différens des femelles, tantôt sur le même. Par conséquent cette troisième observation est tirée uniquement de la situation des organes de la génération.

4. Les étamines se trouvent ordinairement attachées au réceptacle ; quelquefois néanmoins elles s'insèrent dans le calice : nous nommons réceptacle l'extrêmité du péduncule sur laquelle repose immédiatement la fleur ou le fruit, ou tous deux ensemble ; c'est ordinairement le centre de la cavité du calice, qui est quelquefois convexe dans cette partie. On l'appelle aussi *placenta*, lorsqu'il réunit les vaisseaux ombilicaux, qui servent à transmettre la nourriture aux semences ; le calice est un corps évasé à l'extrêmité du péduncule, par l'épanouissement ou renflement duquel il est formé. Cette quatrième observation

est uniquement duë à l'insertion des étamines.

5. Il arrive quelquefois que les étamines sont totalement séparées les unes des autres ; d'autres fois elles sont liées par quelques-unes de leurs parties et réunies de cinq manières, ou en un seul corps, ou en deux corps, ou en plusieurs, ou en forme de cylindre, ou liées au pistil, et c'est leur réunion qui donne lieu à la cinquième observation.

6. On remarque que les étamines sont toutes de même hauteur, sans avoir entr'elles aucune proportion de grandeur respective, ou bien elles sont d'une inégale grandeur déterminée, et pour lors il s'en trouve deux toujours plus petites, les plus grandes étant quelquefois au nombre de deux, quelquefois au nombre de quatre. C'est de la proportion des étamines que dépend la sixième observation.

7. Le nombre des étamines varie dans les fleurs, soit mâles, soit hermaphrodites, et pour lors leur nombre forme la septième et dernière observation.

C'est de ces sept observations que Linnée a tiré les caractères distinctifs des vingt-qûatre classes de son système.

Les treize premières sont divisées uniquement par le nombre des étamines, si on en excepte la douzième et la treizième, qui ont pour caractère distinctif leur insertion. Les quatorzième et quinzième classes ne se distinguent que par la proportion respective des

étamines. Les seizième, dix-septième, dix-huitième, dix-neuvième et vingtième sont formées par la réunion des étamines en quelques parties. Les vingt-unième, vingt-deuxième et vingt-troisième tirent leur distinction de l'union des étamines avec le pistil, ou de leur séparation d'avec lui. La vingt-quatrième n'a pour tout caractère que l'absence ou le peu d'apparence des étamines.

Les treize premières classes comprennent donc les fleurs visibles hermaphrodites, dont les étamines ne sont réunies par aucune de leurs parties, et n'observent entr'elles aucune proportion de grandeur; elles se divisent par le nombre des étamines.

La première classe ne renferme que les plantes d'une seule étamine, telle que le *cannacorus* ou basilier, et se nomme *monandrie*, qui signifie plante qui n'a qu'un mari, ou une étamine; la seconde contient les plantes à deux étamines, telles que le jasmin, et se nomme *diandrie*; la troisième comprend les plantes à trois étamines, ou qui ont trois maris, et se nomme pour cette raison *triandrie*; les graminées font partie de cette classe. Dans la quatrième classe, Linnée place les plantes à quatre étamines, ou quatre maris, telles sont les plantes rubiacées; elle se nomme par cette raison *tetrandrie*. Voyez la scabieuse.

On rapporte à la cinquième classe les plantes qui ont cinq étamines, ou cinq maris,

comme les ombellifères et la grande consoude ; elle se nomme *pentandrie.*

La sixième est destinée aux fleurs à six étamines, ou à six maris ; telles sont les plantes liliacées et le porreau, et s'appelle *hexandrie.* On appelle *heptandriques* les plantes qui ont sept étamines, ou sept maris, tel que le maronnier d'Inde. L'*octandrie* est la huitième classe de ce systême, et est destinée aux plantes à huit étamines, ou à huit maris, comme on peut le voir dans la lauréole.

La neuvième est connue sous le nom d'*enneandrie* ; elle a les fleurs à neuf étamines, ou à neuf maris, telles que la capucine.

La dixième comprend les plantes à dix étamines, ou les caryophillées, et est surnommée *décandrie*, telles que le cétérac et la saponaire.

La onzième est la *dodecandrie*, c'est-à-dire, la classe qui renferme onze étamines, ou onze maris, telles que l'aigremoine.

Les douzième et treizième classes de ce systême considèrent l'insertion des étamines, indépendamment du nombre. Vingt étamines ou vingt maris attachés au calice constituent la douzième classe, comme on peut le voir dans la rose et le pentaphylloïde, et c'est uniquement dans l'insertion des étamines que consiste le vrai caractère de cette classe.

La treizième classe se nomme *polyandrie*, parce qu'elle renferme des plantes qui ont depuis vingt jusqu'à cent étamines qui ne

tiennent pas au calice comme dans le pavôt.

Les quatorzième et quinzième classes sont destinées aux plantes dont les fleurs sont visibles hermaphrodites, et dont les étamines ne sont réunies par aucune de leurs parties, mais dont la longueur est inégale, de sorte qu'il s'en trouve deux plus petites que les autres.

La quatorzième se nomme *didynamie*, qui a quatre étamines, dont deux plus petites et deux plus grandes; telles sont les plantes labiées: elles sont ainsi nommées à cause des deux puissances qu'on remarque dans la proportion des étamines.

La quinzième est la *tetradynamie*, c'est-à-dire, la classe qui renferme les plantes à quatre puissances, ou, pour mieux dire, qui ont six étamines, dont deux petites opposées l'une à l'autre, et quatre plus grandes, telles sont les cruciformes.

Dans la seizième classe jusqu'à la vingtième inclusivement, sont renfermées les fleurs visibles, hermaphrodites, qui ont leurs étamines à-peu-près égales en hauteur, réunies par quelques-unes de leurs parties.

La seizième classe renferme les plantes, dont les étamines sont réunies par leurs filets dans un corps, telles que les mauves, et se nomme pour cette raison *monadelphie*, c'est-à-dire, plante qui n'a qu'un frère. Quand les étamines sont réunies par leurs filets en deux corps, comme dans les léguminenses, elles font partie de la dix-septième classe, connue sous le

nom de *diadelphie*, c'est-à-dire, qui a deux frères. Si plusieurs étamines de la même plante sont réunies par leurs filets en trois ou plusieurs corps, comme dans les millepertuis, la classe qui les renferme se nomme *polyadelphie*, c'est-à-dire, qui a plusieurs frères.

Lorsqu'on remarque dans une plante plusieurs étamines réunies en forme de cylindre par les sommets, rarement par les filets, comme dans le laitron, la tanaisie, la classe qui les renferme se nomme *syngénésie*, c'est-à-dire, ensemble; et on appelle *gynandrie*, ou classe à femelle-mari, celle qui renferme des plantes qui ont plusieurs étamines réunies et attachées au pistil, sans adhérer au sommet, comme dans la grenadille, l'aristoloche.

Les vingt-unième, vingt-deuxième et vingt-troisième classes sont destinées aux plantes dont les fleurs visibles ne sont point hermaphrodites et n'ont qu'un sexe mâle ou femelle, c'est-à-dire, des étamines et des pistils séparés dans différentes fleurs.

La vingt-unième classe comprend donc les fleurs mâles et femelles, séparées sur le même individu, comme dans le melon, et est appellée par cette raison *monœcie*, c'est-à-dire, qui n'a qu'une maison. Lorsque les fleurs mâles et femelles sont séparées sur différens individus, comme dans le chanvre, elles constituent la vingt-deuxième classe connue sous le nom de *diœcie*, qui veut dire deux maisons, tel que l'if.

La vingt-troisième classe s'appelle *polygamie*, ou à plusieurs maris, lorsque les fleurs mâles ou femelles sont sur un ou plusieurs individus avec des fleurs hermaphrodites, comme la pariétaire.

La vingt-quatrième classe est destinée aux plantes, dans lesquelles on ne distingue que difficilement, ou même point du tout, les étamines, et se nomme *chryptogamie* ; telles sont les fougères.

Linnée a ajouté à toutes ces classes un appendice pour toutes les plantes, dont les caractères essentiels ne sont pas encore suffisamment déterminés.

Pour résumer, on doit considérer dans tous les végétaux de vrais mariages ; les uns sont publics et les autres clandestins. Les publics sont connus de tout le monde, et sont représentés par les fleurs, dont les parties de la fructification sont visibles à chacun. Ces mariages sont ou monocliniques, ou dicliniques : les monocliniques sont ceux, dans lesquels les maris et les femmes ont un seul et même lit, c'est-à-dire, lorsque toutes les fleurs sont hermaphrodites, et qu'on remarque dans la même fleur les étamines avec le pistil ; dans les monocliniques, il y a affinité ou diffinité ; la diffinité est lorsque les maris ne sont pas joints ensemble, c'est-à-dire, lorsque les étamines ne sont pas attachées entr'elles par aucune de leurs parties. Cette diffinité est accompagnée d'indifférence, ou de subordination.

L'indifférence règne, lorsque les maris ne gardent entr'eux aucune subordination, je veux dire, lorsque les étamines n'ont entr'elles aucune proportion de longueur, telles qu'on le remarque dans les monandriques, diandriques, triandriques, tetrandiques, pentandriques, hexandriques, heptandriques, octandriques, ennéandriques, décandriques, dodécandriques et polyandriques. La subordination rêgne, lorsque certains maris sont préférés à d'autres, c'est-à-dire, lorsque deux étamines sont plus courtes que les deux autres, comme on peut le voir dans les didynamiques et les tetradynamiques. L'affinité est lorsque les maris sont proches, ou liés ensemble, c'est-à-dire, lorsque les étamines sont attachées entr'elles par quelques-unes de leurs parties, ou avec les pistils, comme on l'observe dans les monadelphiques, diadelphiques, polyadelphiques, syngénésiques et gynandriques.

Les mariages dicliniques sont ceux dans lesquels les maris et les femmes ont des lits différens, c'est-à-dire, lorsque les fleurs mâles et femelles sont séparées dans la même espèce, telles que les monœciques, les diœciques et les polygamiques.

Enfin, les mariages sont clandestins, lorsqu'ils se font en cachette, c'est-à-dire, lorsque les parties de la fructification ne se peuvent voir qu'avec le microscope, telles que les cryptogamiques. La méthode de Linnée est donc avec raison nommée *méthode sexuelle*,

puisqu'elle est fondée sur le sexe des plantes.

Les classes du systême de Linnée se divisent par ordres; les ordres sont fondés, 1°. sur les pistils, comme les classes sur les étamines. 2°. On remarque qúe les pistils varient en nombre, ainsi que les étamines dans les fleurs qui en sont pourvues, ce qui constitue encore un principe pour former les ordres. 3°. Il faut observer que le nombre des pistils se prend à la base du style, et non à son extrêmité supérieure, nommée stigmate, qui se trouve quelquefois divisée, sans qu'on puisse compter plusieurs pistils. Lorsqu'ils sont dénués de style, comme dans la gentiane, leur nombre se compte par celui des stigmates, qui en ces cas sont adhérens au germe.

Le caractère des ordres se tire du nombre des pistils; ainsi le premier ordre d'une classe comprend les fleurs qui n'ont qu'un pistil, et se nomme *monogynie*. Le second ordre comprend les fleurs qui ont deux pistils, ou deux femelles, et se nomme *digynie*. On appelle le troisième ordre *trigynie*, qui renferme les fleurs qui ont trois pistils. *Tetragynie*, le quatrième, dont les fleurs ont quatre pistils, ou femelles. *Pentagynie*, l'ordre de celles qui en ont cinq, ce qui fait le cinquième; *hexagynie*, l'ordre sixième, qui compose les fleurs qui ont six pistils; et enfin, *polyginie*, l'ordre des fleurs qui ont un nombre de pistils indéterminé, c'est-à-dire, plusieurs femelles.

On sousdivise ainsi les treize premières

classes. On appelle une plante *monandrique monogynique*, celle dont la fleur n'a qu'une étamine et un pistil, ainsi du reste. La *dydinamie*, qui est la quatorzième classe, se soudivise en deux ordres, dont la distinction est tirée de la disposition des grains : où il y a quatre grains nus ou découverts au fond du calice, comme dans les labiées, et pour lors l'ordre se nomme *gymnaspermique* ; où les grains sont renfermés dans un péricarpe, comme dans les digitales, et on appelle cet ordre *angiospermique*. Le péricarpe est la partie du germe développé, qui renferme les semences.

La quinzième classe, nommée *tetradynamie*, se divise en deux ordres, dont le caractère est tiré de la figure du péricarpe, qui dans les plantes de cette classe se nomme *silique*. 1°. Lorsque le péricarpe est presqu'arrondi, garni d'un style à-peu-près de sa longueur, il constitue le premier ordre qu'on nomme *siliculeux*, comme dans l'alysson. 2°. Lorsque le péricarpe est très-alongé avec un style, il forme le second ordre connu sous le nom de *siliqueux*, comme dans le raifort.

Les classes, depuis la seizième jusqu'à la vingtième inclusivement, excepté la dixneuvième, ont pour caractères distinctifs de leur ordre ceux qui constituent toutes les classes qui les précèdent. La *monadelphie*, qui est la quinzième, à laquelle se rapportent toutes les plantes dont les fleurs ont les éta-

mines réunies par leur filet dans un seul corps, se sousdivisent en trois ordres, qu'on appelle *pentandrie*, *décandrie* et *polyandrie*. Les fleurs de la *monadelphie pentandrie* sont celles qui ont cinq étamines réunis par leurs filets en un seul corps ; si elles en ont dix, elles sont de la monadelphie décandrie, tel est le bec-de-gruë, ou de la monadelphie polyandrie, comme la mauve, lorsqu'elles en ont plusieurs.

La *monœcie*, qui est la vingt-unième, se sousdivise en monandrie, diandrie, monadelphie, syngénésie, gynandrie. La monœcie monandrique ou diandrique est celle dont les fleurs mâles n'ont qu'une étamine ou deux, tel est le concombre sauvage. S'il y en a plusieurs dans une fleur mâle et si elles se trouvent réunies par un filet dans un seul corps, on appelle la plante *monœcie monadelphie*, tel que le pin. Si elles sont réunies en forme de cylindre par leurs anthères, elles sont de la monœcie syngénésie. Si les étamines des fleurs mâles s'insèrent dans le lieu qu'occupoit le pistil et si la fleur étoit hermaphrodite, pour lors ces fleurs sont de la *manœcie gynandrie*. On expliquera de même les ordres de la classe de la *diœcie*.

La *polygamie*, qui est la vingt-troisième classe, se divise en polygamie monœcie et en polygamie diœcie.

Les ordres de la syngénésie, ou dix-neuvième classe, ont des caractères distincts assez difficiles à connoître. Comme cette classe comprend

comprend les fleurs formées de l'aggrégation de plusieurs petites fleurs, on la nomme génériquement *syngénésie polygamie* Cette polygamie, qui veut dire plusieurs nôces dans la même fleur, se divise de quatre manieres, en *polygamie égale*, *superflue* *fausse* et *nécessaire.* On ajoute à cette classe un cinquième ordre, qui est la *monogamie.*

La *polygamie égale*, qui est le premier, comprend les fleurons qui sont hermaphrodites, tant dans le disque que dans la circonférence de la fleur, comme dans la laitue. La *polygamie superflue* renferme les fleurs dont les fleurons du disque sont hermaphrodites et ceux de la circonférence femelles; telles sont les radiées.

L'ordre troisième, ou *polygamie fausse*, contient toutes les plantes dont les fleurons hermaphrodites sont dans le disque, et les neutres ou stériles dans la circonférence, comme dans la centaurée.

La *polygamie nécessaire*, qui est le quatrième ordre de cette classe, a les fleurons du disque mâles et ceux de la circonference femelles, comme dans le souci.

Nous avons appellé le cinquième ordre de cette classe *monogamie*, auquel se rapportent les fleurs qui, sans être composées de fleurons, ont leurs étamines réunies en cylindre par leurs anthères, comme on peut le voir dans la violette.

La cryptogamie, ou la dernière classe,

n'ayant pas de caractère apparent, qu'on puisse tirer de sa fructification, se sousdivise en quatre ordres, en fungus, en mousses, en algues et en champignons.

Les ordres qui ont servi à sousdiviser les classes, se sousdivisent eux-mêmes en genres : on ne peut mieux comparer les classes des plantes qu'à une armée ; elle comprend tous les régimens, qui forment autant de classes ; chaque régiment se sousdivise en bataillons, ce sont les ordres, et chaque bataillon se sousdivise en compagnies, ce sont les genres.

Linnée, pour constituer ces derniers, considère les parties de la fructification et les observe chacune en particulier, dans tous leurs rapports et dans l'ordre suivant. 1°. Le calice. On entend par calice, un corps évasé à l'extrêmité du péduncule, par l'épanouissement ou renflement duquel il est formé ; il porte et enveloppe en partie les organes de la fructification ; le péduncule est la tige qui supporte la fleur et le fruit. 2. La corolle et surtout le nectair. La corolle est la partie la plus apparente de la fleur, ordinairement colorée, quelquefois odorante, souvent divisée en feuilles ; elle est portée par le calice, avec lequel les jardiniers la confondent quelquefois. On distingue dans la corolle le pétale et le nectair. Le pétale est une production mince, une espèce de feuille ordinairement colorée, composée d'un grand nombre de vaisseaux et d'un tissu cellulaire ; les pétales constituent

réellement la corolle. Le nectair est une partie de la corolle destinée à contenir le miel ; toutes les fleurs n'en sont point pourvues, il se présente sous plusieurs formes ; celui de la capucine est en forme de cône dans son calice. 3. Les étamines. 4. Les pistils. 5. Le péricarpe ; c'est la partie du germe développée qui renferme la semence ; on peut la comparer à l'ovaire fécondé. 6. Les semences. La semence ou graine est le rudiment d'une nouvelle plante ; c'est l'œuf végétal qui, fécondé par la poussière des étamines, vivifié par le pistil, et pour ainsi dire couvé par la chaleur de la terre, doit reproduire une plante semblable à celle qui lui donne naissance. 7. Le réceptacle. Nous avons dit aussi plus haut que c'étoit le centre de la cavité du calice Linnée considère donc, pour former ces genres, les sept parties de la plante relativement à quatre attributs, le nombre, la figure, la situation et la proportion. Nous appellerons lettres de l'alphabet botanique les sept caractères que nous venons de désigner. En étudiant ces lettres, en les comparant, en les épellant pour ainsi dire, on parvient à lire et à reconnoître dans chaque plante le caractère générique que l'Auteur de la nature y a empreint.

Prenons pour exemple d'un genre celui du pentaphilloïde, classe icosandrique, ordre polyginique, c'est-à-dire, que cette plante est du nombre de celles qui ont vingt étami-

nes attachées au calice et dont le nombre des pistils est indéterminé.

Le calice de cette plante est d'une seule pièce, applati, divisé par sa moitié en dix parties, parmi lesquelles découpures les alternes sont plus petites et réfléchies.

La corolle a cinq pétales arrondis, ouverts, attachés au calice par les onglets.

Les étamines sont au nombre de vingt, dont les filets sont en forme d'alêne, plus courts que la corolle, insérés au calice; les sommets sont en forme de lune alongée.

Les embryons des pistils sont nombreux, très-petits, rassemblés; les styles sont en forme de cheveux, plus longs que les étamines, insérés au côté de l'embryon; les stigmates sont obtus.

Le péricarpe. On n'en remarque aucun. Le réceptacle commun des semences est obrond, très-petit, qui persiste après la fleur, couvert de semences et renfermé dans le calice. Les semences sont très-nombreuses et pointues. On voit par cette manière de décrire les fleurs, combien les lettres de l'alphabet botanique fournissent d'objets à comparer.

Linnée a décrit, suivant sa méthode, douze cent trente-neuf genres; chaque genre admet encore plusieurs espèces: cet ingénieux auteur tire les caractères de chaque espèce, de toutes les parties extérieures de la plante.

Il s'agit actuellement de connoître une plante d'après ce systême. Je suppose que je

veux connoître l'ixia qui se présente à moi pour la première fois. Imbu de tous les principes élémentaires du systême de Linnée, je cueille plusieurs pieds de la plante, ayant soin qu'ils soient fournis de fleurs et de fruits. L'apparence de ces parties de fructification sur lesquelles le systême de Linné est fondé, m'annonce d'abord qu'il ne faut pas la chercher dans la vingt-quatrième classe. Je distingue dans toutes les fleurs que j'examine, des étamines et des pistils ; elles sont donc hermaphrodites, et parconséquent elles nefontpas partie des vingt-unième, vingt-deuxième, ni vingt-troisième classes. J'examine les étamines en particulier: j'observe qu'elles ne sont point attachées au pistil et qu'elles occupent la place du réceptacle qui leur est destinée; ces fleurs ne sont donc point de la vingtième classe. Je m'apperçois que les étamines ne sont réunies dans aucune de leurs parties, ni par les filets, ni par les anthères ou sommets; je conclus donc que la plante n'est pas des seizième, dix-septième, ni dix-huitième classes. Je compare leurs grandeurs respectives; je n'y trouve aucune proportion, elles sont à-peu-près égales entr'elles ; la plante n'est donc pas des quatorzième, ni quinzième classes. Je n'ai donc plus que le nombre des étamines pour me décider, caractères des treize premières classes. J'en trouve trois ; la plante est donc de la troisième classe, qui est la triandrie : donc au lieu de chercher à la reconnoître sur douze

cent trente-neuf genres, le nombre est réduit à quatre-vingt-neuf.

Il s'agit de déterminer l'ordre ; je porte mes regards sur le pistil, parce que je sais que dans la triandrie le nombre des pistils fixe les ordres. J'observe le style jusqu'à sa base, pour m'assurer du nombre des pistils. Je n'en trouve qu'un ; ainsi ma plante est de la triandrie monogynie. Me voilà à la comparaison de dix-huit genres, pour savoir celui que je cherche à connoître.

Je parcours les caractères de ces dix-huit genres décrits par l'auteur ; je les compare à ceux de ma plante : un sphate bivalve, une corolle à six pétales, une capsule subovale à trois côtés, divisée en trois loges applaties et en trois valvules, des semences obrondes m'apprennent avec certitude que ma plante est du genre des ixias.

Mais quelle est son espèce ? On n'en trouve que neuf dans Linnée. Je cherche une plante qui ait les feuilles en forme d'épée, les fleurs éloignées et appuyées sur un péduncule, la panicule fourchue, et je trouve que cet ixia est l'ixia de la Chine, ou la neuvième espèce. Il doit avoir les fleurs jaunes, tachées de rouge, et le style incliné : or cet ixia a aussi ces caractères ; donc il se nomme *ixia ensiformibus foliis remotis*, *paniculâ ditchomâ*, *floribus pedunculatis. Linn. Sp. plant* 51. Quoi de plus facile que cette méthode pour connoître une plante ?

CLASSE PREMIÈRE.

Des plantes monandriques.

Le nom de *monandrique* qu'on donne à cette classe, tire sa dénomination de deux mots grecs, qui signifient *un mari*, comme si on disoit qu'il n'y a qu'un seul mari pour le mariage. Les fleurs de cette classe sont hermaphrodites, et n'ont qu'une seule étamine, ou, pour mieux dire, un seul mari. Cette classe ne renferme que deux ordres, dont l'un comprend les plantes *monandriques* qui sont *monogyniques*, et l'autre les plantes *monandriques digyniques*.

ORDRE PREMIER.

Des plantes monandriques monogyniques.

Les plantes monandriques monogyniques sont celles qui n'ont qu'un mari et une femme, c'est-à-dire, une étamine et un pistil. Linnée en admet treize genres dans cet ordre. Il ne s'en trouve qu'un seul aux envisons de Paris.

GENRE.

La pesse. *Hippuris.*

Ce genre n'a point de calice, ses pétales sont nuls, le stigmate est simple, la capsule a deux lobes sur la marge, la noix est uniloculaire

laire, uni-sperme. Nous n'en connoissons, aux environs de Paris, qu'une seule espèce; elle se nomme pesse commune; ses feuilles sont huit à huit en alêne.

ORDRE II.

Des plantes monandriques digyniques.

Ces plantes sont celles qui n'ont qu'une étamine, mais qui ont deux pistils, c'est-à-dire, un mari pour deux femmes. Linnée en admet cinq genres. Nous n'en connoissons que deux aux environs de Paris.

GENRE PREMIER.

La stellaire, l'étoilée. *Callitriche.*

Son calice est nul, sa corolle est à deux pétales, sa capsule à deux loges, à quatre spermes, à quatre semences nues, cruciées, membraneuses, marginées : il y en a deux espèces.

1. La stellaire du printemps. Ses feuilles supérieures sont ovales, les fleurs sont androgynes.

2. La stellaire d'automne. Toutes les feuilles sont linéaires, bifides à leurs sommets; les fleurs sont hermaphrodites.

GENRE II.

La blette. *Blitum.*

Son calice est trifide, les pétales sont nuls,

la semence est une dans le calice, en baie. On en trouve de deux espèces aux environs de Paris.

1. La blette capitée, l'épinars-fraise. Ses têtes sont petites, en epis, terminales.

2. La blette effilée, l'arroche-fraise. Ses têtes sont petites, éparses, latérales.

CLASSE II.

Des plantes diandriques.

Cette classe renferme des plantes hermaphrodites, qui n'ont que deux étamines, ou deux maris pour le même mariage, et comprend trois ordres, dont l'un est destiné aux plantes diandriques monogyniques, le second aux plantes diandriques digyniques, et le troisième aux plantes diandriques trigyniques. On ne trouve point de plantes de ce troisième ordre aux environs de Paris.

ORDRE PREMIER.

Des plantes diandriques monogyniques.

Cet ordre comprend les plantes qui, ayant deux étamines, n'ont qu'un pistil, c'est-à-dire, qui ont deux maris pour une seule femelle, et comprend dix genres, qui sont le troëne, *ligustrum*; le lilas, *syringa*; la circée, *circæa*; la véronique, *veronica*; la gratiole, *gratiola*; la grassette, *pinguicula*;

l'utriculaire, *utricularia*; la verveine, *verbena*; le licope, *licopus*, et la sauge, *salvia*. Les autres genres de cet ordre ne se trouvent pas aux environs de Paris.

GENRE PREMIER.

Le troëne. *Ligustrum.*

La corolle de ce genre est fendue en quatre, la baie est tetrasperme. On n'en rencontre qu'une seule espèce aux environs de Paris.

Le troëne commun, le troëne d'Europe. Ses feuilles sont lancéolées, aiguës, caduques ; les pédicules de la panicule sont opposés.

GENRE II.

Le Lilas. *Syringa.*

La corolle est fendue en quatre, la capsule est à deux loges, (ou deux valves) supérieures, la semence est membraneuse sur les bords. Il n'y en a qu'une espèce aux environs de Paris, encore cette espèce s'y est naturalisée.

Le lilas ordinaire. Ses feuilles sont ovales, cordiformes, entières.

GENRE III.

La circée. *Circæa.*

La corolle est à deux pétales, le calice est biphille, supérieur ; la semence est unique, à deux loges, la capsule est aussi à deux loges.

La seule espèce qu'on connoît à Paris, est :

La circée des environs de Paris, l'herbe à la sorcière, l'herbe des magiciens. Sa tige est redressée, ses grappes sont en nombre, ses feuilles sont ovales.

GENRE IV.

La véronique. *Veronica.*

La corolle de ce genre est à lymbe, avec quatre pétales; le dernier segment est plus étroit, la capsule est à deux loges; il y en a dix-huit espèces dans les environs de Paris. Ces espèces sont :

1. La véronique bâtarde. Ses épis sont terminaux, ses feuilles ternées, dentées également.

2. La véronique à épis. Son épi est terminal, ses feuilles sont opposées, crenelées, obtuses; sa tige est montante, très-simple.

3. La véronique des boutiques, la véronique officinale. Ses épis sont terminaux, pédunculés; ses feuilles sont opposées, ses tiges sont couchées.

4. La véronique à feuilles de serpolet, la véronique serpoline. Sa grappe est terminale, formant presque l'épi; ses feuilles sont ovales, glabres, conjuguées, dentées en scie, crenelées; sa tige est presque couchée, ses corolles sont blanchâtres, semées de lignes bleues; les anthères sont d'un bleu élégant.

5. La beccabongue, la véronique des fontaines, le beccabunga. Ses grappes sont la-

térales, ses feuilles sont ovales, plânes ; sa tige est rampante.

6. La véronique mouronnée, le mouron d'eau. Ses grappes sont latérales, ses feuilles sont lancéolées, dentées en scie ; sa tige est droite.

7. La véronique à écussons. Ses grappes sont latérales, alternes, capillaires, lâches, divergentes ; ses pédicules sont pendans, ses feuilles sont linéaires, très-entières.

8. La véronique teucriette, la teucride. Ses grappes sont làterales, très-longues ; ses feuilles sont ovales, ridées, dentées, obtuses ; ses tiges sont renversées, ses calices sont quinquefides.

9. La véronique des montagnes. Ses grappes sont latérales et ont des fleurs semblables à celles de la première espèce ; ses feuilles sont ovales, ridées, crenelées, pétiolées, rouges en dessous ; sa tige est débile.

10. La véronique à chenette, la chaînette. Ses grappes sont latérales, ses feuilles sont ovales, sessiles, ridées, dentées ; sa tige est débile; ses folioles calicinales sont inégales, lancéolées.

11. La véronique agreste. Ses fleurs sont solitaires, ses feuilles sont cordiformes, incisées, plus courtes que les péduncules, ses folioles calicinales sont ovales et égales.

12. La véronique des champs. Ses fleurs sont solitaires, les folioles calicinales sont lancéolées, inégales ; les feuilles sont cordi-

formes, incisées, plus longues que le péduncule.

13. La véronique à plusieurs fleurs, la véronique polyanthe. Cette espèce n'est que peu connue aux environs de Paris. Linnée n'en fait pas mention. C'est une monstruosité.

14. La véronique à feuilles de lièrre, la véronique lierrée. Ses fleurs sont solitaires, ses feuilles sont cordiformes, plânes, à cinq lobes.

15. La véronique à trois feuilles, la véronique digitée. Ses fleurs sont solitaires, ses feuilles sont digitées, partagées ; ses péduncules sont plus longs que le calice.

16. La véronique du printems, la printanière. Ses fleurs sont solitaires, ses feuilles sont digitées, partagées; ses péduncules sont plus courts que le calice.

17. La véronique acinoïde. Ses fleurs sont solitaires, pédunculées; ses feuilles sont ovales, glabres, crenelées ; sa tige est droite, comme poilue. C'est à tort que nous l'avons nommée véronique romaine dans le n°. 1396 de notre *Flore parisienne*. C'est une autre espèce que nous n'avons pas rencontrée aux environs de Paris.

18. La véronique à feuilles de basilic. Ses feuilles sont semblables à celles du basilic. Linnée n'en fait pas mention.

GENRE V.

La gratiole. *Gratiola.*

Le caractère de la gratiole est d'avoir la corolle irrégulière, retournée, des étamines au nombre de deux, sessiles ; sa capsule a deux loges, le calice heptaphille, ayant deux segmens extérieurs, étalés. On n'en trouve qu'une espèce aux environs de Paris ; c'est :

La gratiole officinale, l'herbe au pauvre homme, la gratiole des boutiques. Ses feuilles sont lancéolées, dentées en scie ; ses fleurs sont pédunculées.

GENRE VI.

La grassette. *Pinguicula.*

La corolle de ce genre est à lèvres ouvertes, à éperons ; le calice est à deux lèvres, fendu en cinq ; la capsule est à une loge. On n'en connoît aux environs de Paris qu'une seule espèce. La grassette vulgaire. Son nectaire est cylindrique, de la longueur du pétale.

GENRE VII.

L'utriculaire. *Utricularia.*

La corolle de ce genre est à lèvres ouvertes, à éperons. Son calice est fendu en deux, égal ; sa capsule est uniloculaire. On en distingue dans la *Flore parisienne* deux espèces.

1. L'utriculaire commune. Son nectair est cônique, sa hampe est à peu de fleurs.

2. La petite utriculaire. Son nectaire est à carène.

GENRE VIII.

La verveine. *Verbena.*

Sa corolle est infundibuliforme, comme égale, courbe. On remarque à son calice une seule dent tronquée. Ses semences sont au nombre de deux, souvent quatre, nues; ses étamines sont au nombre de deux, souvent quatre. On n'en trouve qu'une seule espèce aux environs de Paris.

La verveine officinale, la verveine des boutiques; elle est tétrandrique; ses épis sont filiformes en panicule; ses feuilles sont multifides, laciniées; sa tige est solitaire, ses fleurs sont d'un blanc roussâtre.

GENRE IX.

Le licope. *Licopus.*

Sa corolle est fendue en quatre; un seul segment est émarginé; ses étamines sont distantes, ses semences sont au nombre de quatre, émoussées. Nous n'en connoissons aux environs de Paris qu'une seule espèce.

Le licope d'Europe, le pied de loup. Ses feuilles sont sinuées, dentées en scie.

GENRE X.

La sauge. *Salvia.*

Sa corolle est inégale; il se trouve des filets attachés transversalement à un pédicule.

Ses semences sont au nombre de quatre, mucilagineuses : il en croît de trois espèces aux environs de Paris.

1. La sauge des prés. Ses feuilles sont cordiformes, oblongues, crenelees ; celles du sommet sont amplexicaules, les verticilles comme nus ; les corolles sont glutineuses, en casque.

2. La sauge verbanacée, la sauge à feuilles de verveine. Ses feuilles sont dentees en scie, sinuées, lisses : ses corolles sont plus et oites que le calice.

3. La sauge schlarée, l'orvale. Ses feuilles sont ridées, cordiformes, oblongues, vélues, dentées en scie : les bractées sont élevées, plus longues que le calice, concaves, aiguës.

ORDRE II.

Des plantes diandriques digyniques.

Cet ordre est destiné aux plantes diandriques digyniques, c'est-à-dire, à celles qui ont deux étamines ou deux pistils. Il ne renferme qu'un genre, qu'on trouve aux environs de Paris.

GENRE.

La flouve, la jaune très-odorante.
Anthoxantum.

Le calice de ce genre, qui est de la famille des graminées, est une balle à deux valves, à une fleur ; sa corolle est aussi une balle à deux valves, aiguë ; sa semence est unique.

On

On n'en connoît qu'une espèce aux environs de Paris.

La flouve odorante, la jaunètre odorante ; la flouve des brasseurs ; son épi est oblong, ovale ; ses fleurons sont comme péduncules, plus longs que la barbe.

CLASSE III.

Des plantes triandriques.

Cette classe renferme des plantes hermaphrodites, qui n'ont que trois étamines ou trois maris pour le même mariage, et comprend trois ordres, dont le premier est destiné aux plantes triandriques monogyniques, le second aux plantes triandriques digyniques, et le troisième aux plantes triandriques trigyniques.

ORDRE PREMIER.

Des plantes triandriques monogyniques.

Cet ordre comprend les plantes qui ont trois étamines et un pistil : il renferme pour genres connus aux environs de Paris, 1. la valériane, *valeriana* ; 2. le polycnème, *polycnemum* ; 3. l'iris, *iris* ; 4. le choin, *schœnus* ; le souchet, *cyperus* ; 6. le scirpe, *scirpus* ; 7. l'ériophore, *eriophorum* ; 8. le nard, *nardus*.

GENRE PREMIER.

La valériane. *Valeriana.*

Elle n'a point de calice, sa corolle est monopétale, gibbeuse d'un côté à la base, supérieure : sa semence est unique. On en connoît quatre espèces dans la *Flore parisienne.*

1. La valériane rouge. Ses fleurs sont monandriques, à queues. Ses feuilles sont lancéolées, très-entières. Il se trouve une variété de cette espèce à feuilles linéaires, et huit fois plus entières.

2. La valériane des marais, la valériane dioïque. Ses fleurs sont triandriques, dioïques ; ses feuilles sont aîlées, très-entières.

3. La valériane des boutiques, la valériane ordinaire. Ses fleurs sont triandriques, toutes ses feuilles sont aîlées, sa tige est sillonnée.

4. La valériane doucette, la doucette, la mâche, la clairette, la chuquette, la blanchette, la bourcette, l'oreillette, la salade royale, la salade des chanoines, la poule grasse. Ses fleurs sont triandriques, sa tige est dichotome, ses feuilles sont linéaires.

GENRE II.

Le polycneme. *Polycnemum.*

Son calice est à trois feuilles, ses pétales sont au nombre de cinq, en forme de calice ; sa semence est unique, comme nue. On n'en

connoît qu'une seule espèce, encore croît-elle rarement aux environs de Paris.

La polycnème des champs, la camphré sauvage. Ses feuilles sont linéaires.

GENRE III.

L'iris. *Iris.*

Sa corolle est à six pétales, inégale, les pétales sont alternes, genouillés, ouverts; le stigmate est en forme de pétale, cuculé, à deux lèvres. On en connoît trois espèces aux environs de Paris.

1. L'iris commun, l'iris d'Allemagne, la flambe; il est barbu, ses feuilles sont en forme d'épée, glabres, en faulx, plus courtes; l'hampe renferme plusieurs fleurs.

2. L'iris jaune, la flambe aquatique, le faux acorus : il est sans barbe, ses feuilles sont en forme d'épée, ses pétales sont alternes, plus petits que le stigmate.

3. L'iris gigot, le glayeul très-puant, le petit glayeul sauvage : il est sans barbe, ses feuilles sont en forme d'épée, sa hampe est à un angle.

GENRE IV.

Le choin. *Schœnus.*

Dans ce genre, les balles sont paillassées, univales, ramassées : la corolle est nulle, la semence est nue, comme ronde : entre les balles, le chaume est arrondi. On en connoît de cinq espèces aux environs de Paris.

1. Le choin marisc, le choin sans odeur: son chaume est arrondi, ses feuilles sont aiguillonnées sur la marge et sur le dos. Cette espèce est diandrique.

2. Le choin noir. Son chaume est arrondi, uni, ses épillets sont ovales, en faisceau; son involucre est presque hexaphile, ses feuilles sont canaliculées.

3. Le choin comprimé. Son chaume est comme triangulaire, nud; son épi est distique, son involucre est monophyle.

4. Le choin blanc. Son chaume est comme triangulaire, feuillu; ses fleurs sont en faisceau, ses feuilles sont setacées.

5. Le choin soyeux. N'est-ce pas l'espèce précédente, ou plutôt une de ses variétés?

GENRE V.

Le souchet. *Cyperus.*

Ses balles sont paillassées, distiquement imbriquées. Sa corolle est nulle, sa semence est une, nue. On en trouve trois espèces aux environs de Paris.

1. Le souchet long, le souchet odorant. Son chaume est triangulaire, feuillu; son ombelle est feuillue, surdécomposée; ses péduncules sont nuds, ses épis sont alternes.

2. Le souchet jaunâtre, le souchet jaune. Son chaume est triangulaire, nud; son ombelle est tryphylle, ses péduncules sont simples, inégaux; ses épis sont serrés, lancéolés.

3. Le souchet brunâtre, le souchet brun.

Son chaume est triangulaire, nud; son ombelle est trifide, ses pédoncules sont simples, inégaux; ses épis sont serrés, linéaires.

GENRE VI.

Le Scirpe. *Scirpus.*

Les balles de ce genre sont paillassées, imbriquées de toutes parts. La corolle est nulle, l'épi est sans barbe. Il en croît aux environs de Paris onze espèces.

1. Le scirpe des marais. Son chaume est arrondi, nud; son épi est comme ovale, terminal.

2. Le scirpe intermédiaire. Il tient le milieu entre le grand et le petit scirpe. Linné n'en fait pas mention.

3. Le scirpe des gazons, le scirpe en gazon. Son chaume est strié, nud; son épi est bivalve, terminal, de la longueur du calice; ses racines sont à 2 écailles entremêlées.

4. Le scirpe annuel. Son chaume est triangulaire, nud; son enveloppe est diphyle, ses pédoncules sont nuds, ses épis sont solitaires.

5. Le scirpe en épingle. Son chaume est arrondi, nud, setiforme; son épi est ovale, bivalve; sa semence est nue.

6. Le scirpe des lacs, le scirpe des étangs. Son chaume est arrondi, nud; les épis sont en nombre, ovales, pédunculés, terminaux.

7. Le scirpe flottant. Ses chaumes sont arrondis, nuds, alternes; sa tige est feuillue, lâche.

8. Le scirpe soyeux, le scirpe setacé. Son chaume est nud, setacé; son épi est terminal, sessile.

9 Le scirpe courbé. Son chaume est arrondi, nud; ses épis sont sessiles, conglobés au milieu du chaume.

10. Le scirpe maritime, le scirpe à épiets. Son chaume est triangulaire, sa panicule conglobée, feuillue; les écailles des épillets sont trifides; l'intermédiaire est en alêne.

11. Le scirpe des bois. Son chaume est triangulaire, feuillu; son ombelle est feuillue, ses péduncules sont nuds, surdécomposés; ses épis sont serrés.

GENRE VII.

La linaigrette. *Eriphorum.*

Ses balles sont paillassées, imbriquées de toutes parts; sa corolle est nulle; sa semence est une, entourée de laine. On en connoît aux environs de Paris deux espèces.

1. La linaigrette commune, la chevelure des pauvres. Ses chaumes sont arrondis, ses feuilles sont plânes, ses épis sont péduncułés.

2. La linaigrette en gaîne, le lin des marais. Ses chaumes sont engaînés, arrondis; ses épis sont raboteux.

GENRE VIII.

Le nard. *Nardus.*

Son calice est nul, sa corolle est à deux valves. On n'en connoît qu'une espèce dans la *Flore parisienne.*

Le nard droit, le nard serré. Son épi est setacé, droit, tourné d'un seul côté.

ORDRE II.

Des plantes triandriques digyniques.

Cet ordre renferme les plantes qui ont trois étamines et deux pistils. On en connoît plusieurs genres aux environs de Paris : nous les allons décrire ici.

GENRE PREMIER.

La phlaride, l'alpiste. *Phalaris.*

Le calice de ce genre est à deux valves, carené, égal par la longueur, renfermant la corolle. On en rencontre quatre espèces dans la *Flore parisienne.*

1. La phlaride phleoïde, l'alpiste fléau. Sa panicule est cylindrique, en forme d'épi, glabre: cet épi est pâle, se partage en lobes, semé çà et là de balles vivipares. Cette espèce ne représente pas mal un phleum, à la différence seulement que les fleurs sont différentes.

2. La phlaride utriculée, l'alpiste à vessies. La panicule est à épis, les pétales sont à barbe articulée, la gaîne de la feuille supérieure est en forme de spathe.

3. La phlaride roseau, l'alpiste roseau. La panicule est oblongue, ventrue, ample.

4. La phlaride en forme de riz, le riz bâtard. Sa panicule est répandue, les carènes de ses balles sont à cils.

GENRE II.

Le panic. *Panicum.*

Le calice de ce genre est à deux valves, la troisième valve est très-petite. On en trouve six espèces aux environs de Paris.

1. Le panic verticillé, le panic âpre. Son épi est verticillé, ses grappes sont petites, quaternées; leurs involucres sont uniflores, à deux soies; ses chaumes sont diffus.

2. Le panic vert. Son épi est arrondi, ses involucres sont biflores, poilus, en faisceau; ses semences sont nerveuses.

3. Le panic cuisse de coq, le panic ergot de coq. Les épis sont alternes, conjugués; les épillets, comme divisés, les balles barbues, hérissées, le rafle à cinq angles.

4. Le panic sanguin. Ses épis sont digités, noueux à la base intérieure; ses fleurons sont géminés, sans poils; les gaînes des feuilles sont ponctuées.

5. Le pied de poule, le panic dactyle. Ses épis sont digités, ouverts, velus à la base intérieure; ses fleurs sont solitaires, ses sarmens sont rampans.

6 Le panic millet, le millet cultivé. Sa panicule est lâche, flasque; les gaînes de ses feuilles sont hérissées, ses balles sont mucronées, nerveuses; ses corolles sont globuleuses et bleuâtres.

GENRE III.

La massette, le fléau. *Phleum.*

Dans ce genre le calice est à deux valves, sessile, linéaire, tronqué, à sommet bicuspide: la corolle est renfermée. La *Flore parisienne* en rapporte trois espèces.

1. Le fléau des prés, le thimoty des anglais. Son épi est cylindrique, très-long, cilié; son chaume est redressé.

2. La massette des Alpes, le fléau des Alpes. Son épi est ovale, cylindrique.

3. La massette noueuse, le fleau noueux. Son épi est cylindrique, le chaume est montant, ses feuilles sont obliques, ses racines sont bulbeuses.

GENRE IV.

Le vulpin. *Alopecurus.*

Son calice est à deux valves, sa corolle est univalve. J'en ai découvert trois espèces aux environs de Paris.

1. Le vulpin des prés, la queue de renard. Son chaume est à épi, redressé; ses balles sont velues, ses corolles sont sans poil.

2. Le vulpin des champs. Son chaume est à épi, redressé; ses balles sont lisses.

3. Le vulpin articulé, le vulpin genouillé. Son chaume est à épi, brisé; ses corolles sont sans poils.

GENRE V.

Le milletot, le mil. *Milium.*

Le calice de ce genre est à deux valves, uniflore ; ses valvules sont comme égales, sa corolle est très-courte, son stigmate est en pinceau. Les herboristes parisiens en ont découvert trois espèces.

1. Le milletot rameux, le mil landier. Sa panicule est comme en épi, ses fleurs sont barbues.

2. Le milletot épars, le mil épars. Ses fleurs sont paniculées, dispersées, sans barbe.

3. Le mil noir. Ses fleurs sont paniculées, barbues.

GENRE VI.

L'agrostis, l'éternuë. *Agrostis.*

Son calice est à deux valves, uniflore, un peu plus petit que la corolle : les stigmates sont hérissés dans leur longueur. On en reconnoît huit espèces aux environs de Paris.

1. L'éternuë, l'agrostis, l'épi de vent. Son pétale extérieur est à barbe droite, très-longue ; sa panicule est étalée.

2. Le petit épi de vent, l'agrostis interrompu. Son pétale extérieur est barbu, sa panicule est atténuée, resserrée, interrompue.

3. L'épi de vent rouge, l'agrostis rouge. La partie fleurissante de la panicule est très-ouverte, le pétale extérieur est glabre, la barbe est terminale, torse, recourbée.

4. L'épi de vent écarlate. C'est sans doute une variété du premier, dont il n'est pas fait mention dans Linné.

5. L'épi de vent à drageons, l'agrostis traçant. Les rameaux de sa panicule sont ouverts et sans barbe, ses chaumes sont rampans, ses calices égaux.

6. L'épi de vent de chien, l'agrostis genouillé. Ses calices sont allongés, la barbe dorsale des pétales est recourbée, ses chaumes sont renversés, comme rameux. On a observé que la panicule étoit le plus souvent allongée, resserrée dans ses rameaux, purpurine, que la barbe est setacée et blanchie, une fois plus longue que le fleuron, droite, marquée dans le milieu d'une genouillette noirâtre.

7. L'épi de vent capillaire, l'agrostis capillaire. Sa panicule est capillaire, ouverte; ses calices sont en alêne, égaux, un peu hérissés, colorés; ses fleurons sont sans barbe.

8. Le plus petit des épis de vent, l'agrostis des prés. Sa panicule est filiforme.

GENRE VII.

Le canche, le canfe, l'herbin. *Aira.*

Son calice est à deux valves, à deux fleurs: les fleurons sont sans rudiment intermédiaire. Ce genre en fournit huit espèces aux environs de Paris.

1. Le canche bleu. Cette espèce n'est-elle pas plutôt la melique bleue?

2. Le foin aquatique, le canche aquatique.

Sa panicule est ouverte, ses fleurons sont sans barbe, lisses, plus longs que le calice; ses feuilles sont plânes. Cette espèce varie dans les lieux secs par ses calices à cinq fleurs, par ses fleurons très-éloignés : elle paroît même être une simple variété du pavôt.

3. L'herbin à gazon, le canche gazon. Ses feuilles sont plânes, sa panicule est ouverte, ses pétales sont velus et barbus à la base, la barbe est droite, courte.

4. L'herbin flexible, le canche flexible. Ses fleurs sont setacées, ses étamines sont comme nues, sa panicule est divergente, ses pédunculessont tortueux. Cette espèce, quand elle a ses feuilles roulées, a à peine un pied de hauteur.

5. L'herbin des montagnes, le canche des montagnes. Ses feuilles sont setacées, sa panicule est resserrée, ses fleurons sont poilus, barbus à la base, ainsi que le précédent. Quelques auteurs le regardent comme variété: il n'en diffère que par ses balles poilues à la base.

6. L'herbin blanchâtre, le canche cendré. Ses feuilles sont setacées, celles du sommet spathacées, enveloppant intérieurement la panicule : cette panicule, quand elle est défleurie, sort très-longuement de la gaîne.

7. L'herbin printanier, le canche précoce. Ses feuilles sont setacées, ses graines sont anguleuses, ses fleurs sont paniculées, en épi; ses fleurons sont barbus à la base.

8. L'herbin à œillet, le canche à feuilles d'œillet. Ses feuilles sont setacées, sa panicule est trichotome, ses fleurs sont barbues, divergentes.

GENRE VIII.

Le Deluchon, la melique. *Melica.*

Son calice est à deux valves, à deux fleurs; il se trouve un rudiment d'une fleur avec les fleurons. On en connoît deux espèces dans les environs de cette capitale.

1. La melique penchée. Ses pétales sont sans barbe, la panicule est penchée, simple.

2. La melique bleue. Sa panicule est resserrée, ses fleurs sont cylindriques, fermées.

GENRE IX.

Le paturin, la poherbe. *Poa.*

Le calice de ce genre est à deux valves; multiflore; l'épillet est ovale, les valvules sont raboteuses sur les bords, un peu aiguës. La *Flore parisienne* en rapporte douze espèces.

1. Le paturin aquatique. La panicule est diffuse, les épillets sont à six fleurs, linéaires.

2. Le paturin des Alpes. La panicule est diffuse, très-rameuse; son épi est de six fleurs, cordiforme.

3. Le paturin trivial. Sa panicule est diffuse, ses épillets sont triflores, pubescens à la base; son chaume est redressé, arrondi.

4. Le paturin à feuilles étroites. Sa pani-

cule est diffuse, ses épillets sont quadriflores, pubescens; son chaume est redressé, arrondi.

5. Le paturin des prés. Sa panicule est diffuse, ses épillets sont à cinq fleurs, glabres; son chaume est redressé, arrondi.

6. Le paturin annuel. Sa panicule est diffuse, à angles droits; ses épillets sont obtus, son chaume est comprimé, oblique.

7. Le paturin comprimé, le paturin applati. Sa panicule est resserrée, tournée d'un seul côté; le chaume est comprimé, oblique.

8. Le paturin dur. Sa panicule est lancéolée, comme rameuse, tournée du même côté; les rameaux sont alternes, tournés du même côté, alternativement spiculés; les pédicules sont roides, plus courts que les épis; les épillets sont comme à huit fleurs, linéaires, aigus; les fleurons sont un peu aigus, le calice est carené, le chaume est roide, très-court.

9. Le paturin des marais. Sa panicule est diffuse, ses épillets sont comme triflores, pubescens; ses feuilles sont rudes en dessous.

10. Le paturin des bois. Sa panicule est atténuée, ses épillets sont comme biflores, mucronés, rudes; le chaume est recourbé.

11. Le paturin bulbeux, le paturin échalotte. Sa panicule est tournée d'un seul côté, un peu ouverte; ses épillets sont quadriflores.

12. Le paturin en crête. Sa panicule est à épis, ses calices sont comme poilus, quadriflores, plus longs que le péduncule; ses pétales sont barbues.

GENRE X.

L'amourette. *Briza.*

Le calice de ce genre est à deux valves, multiflore; l'épillet est distique, les valvules sont cordiformes, obtuses, l'intérieure raminicie. La *Flore parisienne* en indique trois éspèces.

1. L'amourette petite. Ses épillets sont triangulaires, le calice est plus long que les fleurons.

2. L'amourette moyenne, l'amourette tremblante. Ses épillets sont ovales, son calice plus court que les fleurs.

3. L'amourette éragrostide, l'amourette couchée. Ses épillets sont lancéolés, ses fleurons sont au nombre de vingt.

GENRE XI.

Le dactyle. *Dactylis.*

Son calice est à deux valves comprimées, une valvule est plus grande; son épi est tourné d'un seul côté. On n'en connoît qu'une espèce aux environs de Paris.

Cette espèce est le dactyle pelotonné. Sa panicule est tournée d'un seul côté, glomerée.

GENRE XII.

La cretelle, la queuë de rat. *Cynosurus.*

Le calice de ce genre est à deux valves, multiflore; le réceptacle propre est uni-la-

téral, foliacé. On n'en connoît aux environs de Paris que deux espèces.

1. La queue de rat en crête, la cretelle huppée. Ses bractées sont pinnatifides.

2. La queue de rat bleue, la cretelle bleuâtre. Ses bractées sont entières. L'auteur anonyme de la nouvelle *Flore parisienne* prétend qu'il faudroit faire un nouveau genre de cette espèce.

GENRE XIII.

La fétuque, le fétu. *Festuca.*

Son calice est à deux valves, son épillet est oblong, un peu arrondi, les balles sont aiguës. Il s'en trouve de sept espèces aux environs de Paris.

1. Le fétu, la fétuque des brebis. Sa panicule est tournée d'un seul côté, resserrée, barbue; son chaume est carré, un peu nud; ses feuilles sont setacées.

2. Le fétu durette, la fétuque un peu dure. Sa panicule est tournée d'un seul côté, oblongue; les épillets sont oblongs, lisses; les feuilles sont setacées.

3. Le fétu plus élevé, la fétuque élevée. Sa panicule est tournée d'un seul côté, redressée; les épillets sont comme barbus, les exterieurs arrondis.

4. Le fétu à queue de souris, la fétuque queue de rat. Sa panicule est à épi, tournée d'un seul côté; ses calices sont à cinq fleurs, le dernier fleuron est stérile, ses feuilles sont lisses.

5.

5. Le fétu couché, la fétuque inclinée. Sa panicule est redressée, ses épillets sont comme ovales, sans poils; le calice est plus grand que les fleurons, le chaume est couché.

6. La manne de Prusse, la fétuque flottante. Sa panicule est rameuse, redressée; ses épillets sont comme sessiles, arrondis, sans poils.

7. Le fétu rouge, la fétuque rouge. Sa panicule est tournée d'un seul côté, rude; son épillet est de six fleurs, barbu; le dernier fleuron est sans poils, le chaume est demi-arrondi.

GENRE XIV.

Le brome, la brove. *Bromus.*

Le calice est à deux valves, l'épillet est oblong, arrondi, distique; la barbe est au-dessous du sommet. Ce genre comprend dix espèces de la *Flore parisienne.*

1. Le brome des seigles, la droue, Sa panicule est ouverte, ses épis sont ovales, ses barbes sont droites, ses semences sont distinctes.

2. Le brome mol, le broue doux. Sa panicule est redressée, ses épis sont ovales, pubescens; ses barbes sont droites, ses feuilles sont à duvet très-mou.

3. Le brome rude. Sa panicule est penchée, ses épis sont ovales, ses barbes sont divergentes dans l'épillet, lorsqu'il est mûr.

4. Le brome stérile. Sa paniculeest étalée,

ses épillets sont oblongs, grands, distiques, et à la fin purpurins ; ses balles sont en alêne, barbues ; les pédicules sont rudes et épaissis.

5. Le brome des champs, la broue champêtre. Sa panicule est penchée, ses épillets sont ovales, oblongs.

6. Le brome des toîts. Sa panicule est penchée, ses épillets sont linéaires.

7. Le brome gigantesque, la broue élevée. La panicule est penchée, ses épillets sont quadriflores, les barbes sont plus courtes, capillaires ; les chaumes sont comme couchés à la base, glabres, en forme de jonc.

8. Le brome en grappes. La grappe est très-simple, ses péduncules sont uniflores, ses fleurs sont à six fleurons, lisses et barbus.

9. Le brome aîlé. Son chaume est sans division, ses épillets sont alternes, comme sessiles, arrondis, comme barbus.

10. Le brome à deux épis, le brome à épis plats. Ses épis sont au nombre de deux, redressés et alternes.

GENRE XV.

Le plumet. *Stipa.*

Le calice de ce genre est à deux valves, uniflore ; la valvule extérieure de la corolle est à barbe terminale ; sa corolle est articulée, à la base, très-longue. On trouve aux environs de Paris deux espèces de ce genre.

1. Le plumet panaché. Ses barbes sont laineuses.

2. Le plumet à cheveux. Ses barbes sont nues, courbées ; ses calices sont plus longs que les semences, ses feuilles sont intérieurement pubescentes.

GENRE XVI.

L'avoine. *Avena.*

Son caractère générique est d'avoir le calice à deux valves, multiflore, la balle dorsale contournée. On en connoît sept espèces aux environs de Paris.

1. L'avoine jaunâtre. Sa panicule est lâche, ses calices sont triflores, courts ; tous les fleurons sont à barbes.

2. L'avoine élevée, la fromentale. Elle est paniculée, ses calices sont biflores, le fleuron hermaphrodite est sans barbe, le mâle barbu.

3. L'avoine cultivée, l'avoine ordinaire. Cette espèce est paniculée, ses calices sont dispermes, ses semences sont lisses, l'une est barbue.

4. La folle avoine, l'averon. Cette espèce est paniculée, ses calices sont triflores, tous les fleurons sont barbus, poilus à leur base.

5. L'avoine stérile. Elle est paniculée, ses calices sont à cinq fleurs, ses fleurs extérieures sont à barbe, poilues à leur base, les intérieures sont sans barbe.

6. L'avoine des prés. Elle est à épis, ses calices sont à cinq fleurs.

7. L'avoine poileuse, l'avoine pubescente. Cette espèce est comme à épi, ses calices

sont comme à trois fleurs, poilus à la base; ses feuilles sont plânes, pubescentes.

GENRE XVII.

Le roseau. *Arundo.*

Le calice de ce genre est à deux valves, ses fleurons sont ramassés, entourés d'une laine. On n'en connoît que deux espèces aux environs de Paris.

1. Le roseau des marais, le roseau à balais. Sa panicule est lâche, ses calices sont à cinq fleurs.

2. Le roseau des bois. Ses calices sont à une fleur, lisses; ses corolles sont laineuses, son chaume est rameux.

GENRE XVIII.

L'yvraie. *Lolium.*

Dans ce genre le calice est monophille, fixe, multiflore. La *Flore parisienne* en rapporte trois espèces.

1. L'yvraie vivace, le raigrass. Son épi est sans barbe, ses épillets sont comprimés, multiflores.

2. L'yvraie menue. Son épi est sans barbe, arrondi; ses épillets sont à trois fleurs, la plante est très-déliée.

3. L'yvraie ordinaire, l'yvraie annuelle, Son épi est barbu, ses épillets sont comprimés. multiflores.

GENRE XIX.

Le sitospele. *Elymus.*

Le calice de ce genre est latéral, à deux

valves, aggrégé, multiflore. On n'en connoît aux environs de Paris qu'une espèce.

Le sitospele de chien. Son épi est penché, resserré; ses épillets sont droits, dépourvus d'involucres; les derniers sont géminés.

GENRE XX.

Le seigle. *Secale.*

Son calice est opposé, à deux valves, à deux fleurs, solitaire. On ne connoît que le seigle cultivé; les cils des barbes sont raboteux.

GENRE XXI.

L'orge. *Hordeum.*

Son calice est latéral, à deux valves, à une fleur, terné; ses fleurons sont au nombre de trois, l'involucre est à six feuilles. On en connoît aux environs de Paris cinq espèces.

1. L'orge commun. Tous ses fleurons sont hermaphrodites, barbus; deux ordres sont plus élevés.

2. L'orge à deux rangs, la pomelle. Ses fleurons sont latéraux, mâles, sans barbe; les semences sont anguleuses, imbriquées.

3. L'orge faux riz, l'orge à large épi. Ses fleurons sont latéraux, mâles, sans barbe; ses semences sont anguleuses, ouvertes, à écorce.

4. L'orge des murs. Ses fleurons sont latéraux, mâles, barbus; ses involucres sont intermédiaires, ciliés.

5. L'orge des paturages, l'orge seglin. Ses fleurons sont latéraux, mâles, filiformes; barbus, glabres au dos; ses involucres sont fermés, raboteux.

GENRE XXII.

Le blé, le froment. *Triticum.*

Dans ce genre la corolle est à deux valves, solitaire, comme triflore; sa fleur est un peu obtuse, aiguë. On en distingue neuf espèces aux environs de Paris.

1. Le blé d'été. Ses calices sont à quatre fleurs, ventrus, glabres, imbriqués, barbus ou sans barbes.

2. Le blé d'hyver, le froment d'hyver. Ses calices sont à quatre fleurs, ventrus, lisses, imbriqués, presque sans barbe.

3. Le blé gonflé. Ses calices sont à quatre fleurs, ventrus, velus, imbriqués, obtus.

4. Le froment à feuilles étroites, le froment jonciforme. Ses calices sont à cinq fleurs, tronqués; les feuilles sont roulées en dedans.

5. Le froment des haies. Ses racines sont fibreuses, ses calices sont aigus, ses barbes sont plus longues que les épillets.

6. Le chiendent des boutiques, le blé rampant. Ses calices sont à quatre fleurs, en alêne, aigus; ses feuilles sont plânes.

7. Le blé des chiens, l'élyme des chiens. C'est une espèce d'élyme plutôt qu'un blé; son épi est penché, resserré; ses épillets sont droits, dépourvus d'involucres; les derniers sont géminés.

8. Le chiendent glauque. Il ne diffère des autres chiendents que par la couleur de ses chaumes et feuillages, qui est glauque.

9. Le blé délicat. Ses calices sont comme quadriflores, ses fleurs sont sans barbes, aiguës; ses feuilles sont setacées.

ORDRE III.

Des plantes triandiques, trigyniques.

Cet ordre renferme les plantes qui ont trois étamines et trois pistils; il ne comprend que trois genres connus en France.

PREMIER GENRE.

La montie. *Montia.*

Le calice de ce genre est biphille, la corolle est monopétale, irrégulière; la capsule est à une loge, à deux valves. Les parisiens n'en connoissent qu'une espèce dans leurs environs; c'est la montie des fontaines : ses feuilles sont opposées, ses fleurs sont solitaires, d'un blanc sale.

GENRE II.

La meyère, l'holostéon. *Holosteum.*

Ce genre de plante a cinq pétales, sa capsule est à une loge, à six valves, comme cylindrique, s'ouvrant par le sommet. Cette plante ne présente qu'une seule espèce aux environs de cette capitale : c'est la meyère

ombellée, l'holostéon en ombelle. Ses fleurs sont en ombelles, ses péduncules fructifères sont pendans.

GENRE III.

Le polycarpe. *Polycarpum.*

Le calice de ce genre est pentaphyle, ses pétales sont au nombre de cinq, très-petits, ovales ; sa capsule est à trois loges, à trois valves On n'en connoît qu'une seule espèce aux environs de Paris, encore ne s'y trouve-t-elle pas communément ; elle est moins rare en Provence : c'est le polycarpe à quatre feuilles ; sa tige est rameuse, renversée ; ses feuilles sont quaternées.

CLASSE IV.

Des plantes tetrandriques.

Le nom de tetrandie qu'on donne à cette classe, est dérivé de deux mots grecs, qui signifient qu'il y a quatre maris pour le mariage. Les fleurs de cette classe sont hermaphrodites et ont quatre étamines, c'est-à-dire, quatre maris. Cette classe renferme trois ordres, les plantes tetrandriques monogyniques, les plantes tetrandriques digyniques, et les plantes tetrandriques tetragyniques.

ORDRE PREMIER.

Des plantes tetrandriques monogyniques.

Cet ordre renferme les plantes qui ont quatre étamines et un pistil, c'est-à-dire, quatre maris pour une femme : il renferme dix genres qui se trouvent aux environs de Paris.

GENRE PREMIER.

La globulaire. *Globularia.*

Le calice commun de ce genre est imbriqué ; le calice propre est tuberculé, inférieur ; les petites corolles sont à lèvres supérieures, en deux parties, l'inférieure en trois ; le réceptacle est paillassé. Il n'y en a aux environs de Paris qu'une seule espèce, qui est la globulaire commune ; sa tige est herbacée, ses feuilles radicales sont à trois dents, celles de la tige sont très-entieres, mucronées.

GENRE II.

La cardiaire. *Dipsacus.*

Le calice commun de ce genre est polyphille, le calice propre est supérieur, le réceptacle est paillassé, à aigrette entiere. Les parisiens en connoissent deux especes.

1. La cardiaire cultivée, le chardon à bonnetier. Ses feuilles sont sessiles, dentées en scie : il y en a une variété dont les paillettes sont recourbées.

2. La cardiaire poileuse, la verge à pasteur. Ses feuilles sont pétiolées, appendiculées.

GENRE III.

La scabieuse. *Scabiosa.*

Le genre des scabieuses a pour caractère d'avoir le calice commun polyphille, son calice propre double, supérieur; le réceptacle paillassé, souvent nud, l'aigrette diversement fendue. Nous en connoissons de quatre especes aux environs de Paris.

1. La scabieuse mors du diable, la scabieuse tronquée. Ses petites corolles sont quadrifides, égales, sa tige est simple, ses rameaux sont rapprochés, ses feuilles sont lancéolées, ovales.

2. La scabieuse des champs, la scabieuse ordinaire. Ses petites corolles sont quadrifides, radiantes; ses feuilles sont pinnatifides, incisées; sa tige est hérissée.

3. La scabieuse ciliée, la scabieuse colombaire. Ses petites corolles sont quinquefides, radiantes; ses feuilles radicales sont ovales, crenées; les caulinaires sont pinnées, setacées.

4. La scabieuse astérocéphale. La tête de cette scabieuse est semblable à celle de l'autre.

GENRE IV.

La sherardie. *Sherardia.*

Ce genre a une corolle monopétale, infundibuliforme; ses semences, au nombre de

deux, tridentées dans le calice persistant. On n'en remarque qu'une espèce, c'est la sherardie des champs : toutes ses feuilles sont verticillées, ses fleurs sont terminales, les étamines defleuries sont réfléchies sur les côtés; le périanthe est à six dentelures.

GENRE V.

L'aspérule. *Asperula.*

Sa corolle est monopétale, infundibuliforme; ses semences sont au nombre de deux, globuleuses. Nous en distinguons quatre espèces aux environs de Paris.

La première est l'aspérule odorante, l'hépatique étoilée. Ses feuilles sont huit à huit, lancéolées; ses faisceaux de fleurs sont pédunculés.

La seconde est l'aspérule champêtre. Ses feuilles sont six à six; ses fleurs sont sessiles, terminales, agrégées.

La troisième est l'aspérule cynanchique, l'herbe à la squinancie. Ses feuilles sont quaternées, linéaires; les supérieures sont opposées, sa tige est droite, quadriflore.

La quatrième est l'aspérule garancière, la petite garance. Ses feuilles sont linéaires, les inférieures six à six, les intermédiaires quaternées, la tige flasque, la plupart des fleurs trifides.

GENRE VI.

Le caille-lait. *Galium.*

Sa corolle est monopétale, plâne; ses se-

mences sont au nombre de deux, comme rondes. Il y en a huit espèces, suivant les herboristes de Paris.

1. Le caille-lait des marais. Sa tige est flasque, diffuse; ses feuilles sont quaternées, comme ovales, inégales, réfléchies, ses anthères noircissent.

2. Le caille-lait bâtard. Sa tige est un peu épaissie, pâle et flasque; ses feuilles sont au nombre de six ou sept, lancéolées, carénées, rudes, aiguillonnées à rebours; ses genouillures sont simples, ses fruits sont glabres, un peu grands, rudes, réfléchis.

3. Le caille-lait marécageux, le caille-lait couché. Sa tige est redressée, droite; ses feuilles sont six à sept, lancéolées, dentées à rebours, aiguillonnées, mucronées, rudes; les corolles sont plus grandes que le fruit.

4. Le caille-lait commun, le caille-lait jaune. Les feuilles sont huit à huit, linéaires, sillonnées, luisantes, roulées sur les bords; les rameaux sont florifores, courts; les anthères défleuris deviennent noirâtres.

5. Le caille-lait boréal. Ses feuilles sont quaternées, lancéolées, à trois nervures, glabres; sa tige est redressée, ses semences sont hérissées.

6. Le caille-lait blanc. Ses feuilles sont huit à huit, ovales, linéaires, comme dentées, très-ouvertes, mucronées; sa tige est flasque, ses rameaux sont ouverts. Cette espèce diffère par sa hauteur et la forme de ses feuilles.

7. Le caille-lait accrochant, le grateron. Ses feuilles sont huit à huit, lancéolées, carenées, rudes, aiguillonnées, à rebours; ses genouillures sont velues, ses fruits sont hérissés.

8. Le caille-lait parisien. Sa tige est très-rameuse, quarrée; ses feuilles sont verticillées, linéaires; ses péduncules sont biflores.

GENRE VII.

La garance. *Rabia.*

Sa corolle est monopétale, campanulée; ses baies sont au nombre de deux, monospermes. Je ne connois aux environs de Paris que la garance commune : sa tige est aiguillonnée, ses feuilles sont annuelles.

GENRE VIII.

Le plantain. *Plantago.*

Sa tige est quadrifide, sa corolle est pareillement quadrifide, à lymbe réfléchi; ses étamines sont très-longues, sa capsule est à deux loges, coupée horisontalement. On en distingue cinq espèces.

1. Le plantain ordinaire. Ses feuilles sont ovales, glabres; son scape ou hampe est arrondi; son épi et ses fleurons sont imbriqués.

2. Le plantain moyen. Ses feuilles sont ovales, lancéolées, pubescentes; son épi est cylindrique, son scape est arrondi.

3. Le plantain lancéolé. Ses feuilles sont lancéolées, son épi est comme ovale, nud ; le scape est anguleux.

4. Le plantain corne de cerf, la corne de cerf. Ses feuilles sont linéaires, dentelées ; son scape est arrondi.

5. Le plantain pulicaire, l'herbe aux puces. Sa tige est rameuse, herbacée, ses feuilles comme dentées, recourbées ; ses têtes sont sans feuilles.

GENRE IX.

La pimprenelle. *Sanguisorba.*

Son calice est quadrifide, son ovaire est entre le calice et la corolle. Il n'y en a qu'une seule espèce dans le territoire des environs de Paris : c'est la pimprenelle des boutiques ; les épis de cette espèce sont ovales.

GENRE X.

Le cornouiller. *Cornus.*

L'involucre dans ce genre est quadrifide, souvent nul ; les pétales sont au nombre de quatre, supérieurs ; le fruit est à noyau, le noyau est à deux loges. On en distingue deux espèces chez les herboristes de Paris.

1. Le cornouiller mâle. Ce végétal est en arbre, ses ombelles sont égales à l'involucre.

2. Le cornouiller sanguin. C'est aussi un arbre ; ses cîmes sont nues, ses rameaux sont recourbés.

GENRE XI.

La macre, la cornouelle. *Trapa.*

Sa corolle est à quatre pétales, son calice est à quatre parties, ses noix sont à quatre épines opposées, qui l'entourent et qui ont été les feuilles du calice. Il n'y en a qu'une espèce, c'est la châtaigne d'eau, la cornouelle nageant. Ses épines sont ouvertes, ses noix sont quadricornes.

ORDRE II.

Des plantes tetrandriques digyniques.

Cet ordre renferme les plantes qui ont quatre étamines et deux pistils; il ne renferme que deux genres.

GENRE PREMIER.

La perce-pier. *Aphanes.*

Son calice est octofide, sa corolle est nulle, ses semences sont au nombre de deux, nues. On n'en connoît qu'une espèce, qui est la perce-pier des champs. Ses feuilles sont découpées en trois, ses fleurs sont herbacées.

GENRE II.

La cuscute. *Cuscuta.*

Son calice est quadrifide ou pentafide, sa corolle est monopétale, sa capsule est à deux loges. On connoît deux espèces de ce genre à Paris.

1. La cuscute d'Europe. Ses fleurs sont sessiles.

2. La cuscute épithym. Ses fleurs sont aussi sessiles, pentafides; ses bractées sont enveloppées.

ORDRE III.

Des plantes tetrandiques tetragyniques.

Cet ordre comprend les plantes qui ont quatre étamines et quatre pistils, c'est-à-dire, quatre femmes, dont il ne se trouve aux environs de Paris que cinq genres.

GENRE PREMIER.

Le houx. *Ilex.*

Le calice de ce genre est à quatre dents, sa corolle est en rosette, le style est nul, la baie est à quatre spermes. Il ne s'en trouve qu'une espèce dans la *Flore parisienne*; cette espèce est le houx épineux. Ses feuilles sont ovales, aiguës, épineuses; il y en a une variété à superficie échinée.

GENRE II.

L'épi d'eau. *Petamogetum.*

Le calice de ce genre est nul, les pétales sont au nombre de quatre, le style est nul, les semences sont au nombre de quatre, ou plutôt les fruits sont au nombre de quatre, pulpeux, uniloculaires; la semence est inclinée, recourbée. On en rencontre onze espèces aux environs de Paris.

1.

1. L'épi d'eau flottant. Ses feuilles sont oblongues, ovales, pétiolées, nageantes.

2. L'épi d'eau perfeuillé. Ses feuilles sont cordiformes, amplexicaules.

3. L'épi d'eau serré, l'épi d'eau épais. Ses feuilles sont ovales, aiguës, opposées, serrées; ses tiges sont dichotomes, l'épi est à quatre fleurs.

4. L'épi d'eau luisant. Ses feuilles sont lancéolées, plânes, et se terminent en pétiole court.

5. L'épi d'eau crêpu. Sa tige est comprimée, dichotome; ses feuilles sont lancéolées, alternes, opposées, ondulées, dentées en scie.

6. L'épi d'eau à dents de scie. Cette espèce paroît être une variété de la précédente; les tiges sont arrondies et simples, les feuilles sont lancéolées, opposées, comme onduleuses.

7. L'épi d'eau applati, l'épi d'eau comprimé. La tige est comprimée, ses feuilles sont linéaires, obtuses. Cette espèce varie par des globes alternes, opposés.

8. L'épi d'eau en peigne, l'épi d'eau pectiné. Ses feuilles sont setacées, parallèles, rapprochées, distiques.

9. L'épi d'eau soyeux. Les feuilles sont lancéolées, opposées, aiguës, roulées sur les bords.

10. L'épi d'eau graminé. Ses feuilles sont linéaires, lancéolées, alternes, sessiles, plus longues que la stipule.

11. L'épi d'eau nain, l'épi d'eau fluet. Ses

feuilles sont linéaires, opposées, alternes, distinctes, ouvertes à la base ; les stipules sont entre-foliacées, amplexicaules.

GENRE III.

La sagine. *Sagina.*

Son calice est tetraphille, ses pétales sont au nombre de quatre, sa capsule est à une loge, a quatre valves, polysperme. Il y en a deux espèces dans les environs de cette capitale.

1. La sagine droite. Sa tige est redressée, comme uniflore ; les folioles du calice sont lancéolées, aiguës ; le calice est fermé, la capsule est ovale, uniloculaire ; la gorge le plus souvent est à dix dents.

2. La sagine couchée. Ses rameaux sont renversés. Cette espèce varie par ses fleurs apétales et pétalées.

GENRE IV.

La tillée. *Tillea.*

Le calice de ce genre est en trois, souvent en quatre parties ; ses pétales sont égaux, au nombre de trois ou quatre ; ses calices sont polyspermes, au nombre de cinq, le plus souvent quatre. On en distingue deux espèces dans le territoire de Paris.

1. La tillée aquatique. Elle est droite, dichotome ; ses feuilles sont aiguës, ses fleurs sont à quatre parties.

2 La tillée musqueuse, la tillée à trois pétales. Ses tiges sont penchées, ses fleurs sont à trois parties.

CLASSE V.

Des plantes pentandriques.

LE nom de pentandrie, qu'on donne à cette classe, est dérivé de deux mots grecs, qui signifient qu'il y a cinq maris pour le mariage : les fleurs de cette classe sont hermaphrodites, et ont cinq étamines, ou pour mieux dire, cinq maris. Cette classe est la plus étendue de toutes celles du systême sexuel : elle renferme six ordres, dont le premier comprend les plantes pentandriques monogyniques, c'est-à-dire, les plantes qui ont cinq étamines et un pistil ; le deuxième, les plantes pentandriques digyniques, c'est-à-dire, celles qui ont cinq étamines et deux pistils ; le troisième, les plantes pentandriques trigyniques, c'est-à-dire, celles qui ont cinq étamines et trois pistils ; le quatrième, les plantes pentandriques tetragynes, c'est-à-dire, celles qui ont cinq étamines et quatre pistils ; le cinquième, les plantes pentandriques pentagyniques, c'est à-dire, celles qui ont cinq étamines et cinq pistils ; et le sixième enfin, les plantes pentandriques poligyniques, c'est-à-dire, celles qui ont cinq étamines et plus de cinq pistils.

ORDRE PREMIER.

Des plantes pentandriques monogyniques.

Cet ordre renferme plusieurs genres qui se trouvent aux environs de Paris, et que nous allons décrire successivement : parmi ces genres, il se trouve des fleurs monopétales inférieures, monospermiques ; des fleurs monopétales dispermiques, des fleurs monopétales inférieures, tetraspermiques ; d'autres aussi inférieures, pentaspermiques, angiospermiques ; des fleurs monopétales supérieures, des fleurs pentapétales inférieures, des fleurs pentapétales supérieures, des fleurs incomplettes inférieures, et des fleurs incomplettes supérieures.

GENRE PREMIER.

L'héliotrope. *Heliotropium.*

Le caractère de ce genre est d'avoir la corolle hippocrateriforme, pentafide, à dents entremêlées ; la gorge est close, son épi est tourné d'un côté, recourbé. On n'en connoît qu'une espèce dans la *Flore parisienne* ; c'est l'héliotrope d'Europe, l'herbe aux verrues ; ses feuilles sont ovales, très-entières, velues, ridées ; ses épis sont conjugués.

GENRE II.

La scorpione. *Myosotis.*

La corolle de ce genre est hippocrateriforme, pentafide, émarginée, à gorge en-

fermée par des couvertures. On en distingue deux espèces.

1. La scorpione des champs, l'oreille des souris. Ses feuilles supérieures sont rudes, roulées sur les bords, recourbées à leur sommet cailleux. Les semences sont lisses.

2. La scorpione des marais. Ses feuilles sont lancéolées, presque nues ; ses semences sont lisses.

GENRE III.

Le gremil. *Lithospermum.*

Sa corolle est infundibuliforme, à gorge perforée, nue ; son calice est à cinq parties ; ses noix sont au nombre de quatre, pierreuses. On en connoît deux espèces.

1. Le gremil ordinaire, l'herbe aux perles. Ses feuilles sont lancéolées ; ses corolles sont à peine plus longues que le calice, ses semences sont lisses.

2. Le gremil des champs. Ses corolles sont à peine plus longues que le calice, sa fleur est solitaire dans la dichotomie, ses semences sont ridées.

GENRE IV.

La buglosse. *Anchusa.*

Sa corolle est infundibuliforme, à gorge fermée par des courbures ; ses semences sont percées à la base, ou plutôt ses noix sont au nombre de quatre, uniloculaires, perforées à la base. On en distingue deux espèces.

1. La buglosse officinale. Ses feuilles sont lancéolées, ses épis sont imbriqués, tournés d'un seul côté.

2. La buglosse à feuilles étroites. Ses grappes sont comme nues, conjuguées.

GENRE V.

La cynoglosse. *Cynoglossum.*

Sa corolle est infundibuliforme, à gorge fermée par des courbures. Ses étamines sont déprimées, attachées au style seulement par le côté intérieur. On n'en connoît aux environs de Paris qu'une seule espèce, qui est la cynoglosse commune. Ses feuilles sont larges, lancéolées, velues, sessiles; ses étamines sont plus courtes que la corolle.

GENRE VI.

La pulmonaire. *Pulmonaria.*

Sa corolle est infundibuliforme, à gorge percée; son calice est prismatique, pentagône. On en connoît à Paris deux espèces.

1. La pulmonaire à feuilles ouvertes. Ses feuilles sont radicales, lancéolées; le périanthe est de la longueur du tube de la corolle.

2. La pulmonaire des boutiques. Ses feuilles radicales sont ovales, cordiformes, rudes; les caulinaires sont oblongues.

GENRE VII.

La consoude. *Symphitum.*

Le lymbe de la corolle dans ce genre, est

tubulé, ventru, à gorge close par des rayons en alène, lancéolés, fistuleux. Il n'y en a qu'une espèce connue aux environs de Paris : cette espèce est la grande consoude ; ses feuilles sont ovales, lancéolées, décourrantes.

GENRE VIII.

La bourrache. *Borrago.*

Sa corolle est à rosette, sa gorge est fermée par les rayons. On n'en connoît à Paris qu'une seule espèce : cette espèce est la bourrache cultivée. Toutes ses feuilles sont alternes, ses calices ouverts ; ses péduncules sont terminaux et multiflores.

GENRE IX.

La rapette. *Asperugo.*

Le calice de son fruit est comprimé, à lames plânes, parallèles, sinuées. On n'en rencontre qu'une seule espèce : c'est la rapette couchée ; les calices de son fruit sont comprimés.

GENRE X.

La vipérine. *Echium.*

La corolle dans ce genre est irrégulière, à gorge nue ; les étamines sont inégales. Il n'y en a qu'une seule espèce, qui est la vipérine commune, l'herbe aux vipères. Sa tige est tuberculée, hérissée ; ses feuilles caulinaires sont lancéolées, hérissées ; ses fleurs sont en épis, latérales.

GENRE XI.

La prime-vère. *Primula-veris.*

Dans ce genre l'involucre est à la petite ombelle, le tube de la corolle est cylindrique, à ouverture étalee; la capsule est à une loge, ouverte en dix dents. Nous n'en connoissons qu'une seule espèce, qui est la prime-vère commune : ses feuilles sont dentées, ridées; le scape, qui est très-court, est sous terre et allongé par des péduncules. On reconnoît dans cette espèce différentes variétés.

GENRE XII.

Le méniante. *Menyanthes.*

Dans ce genre la corolle est hérissée, son stigmate est difide, sa capsule est à une loge. On en distingue de deux espèces.

1. Le petit nénuphar jaune, le méniante nymphoïde. Ses feuilles sonr cordiformes, très-entières; ses corolles sont ciliées, jaunes.

2. Le méniante à trois feuilles, le trefle aquatique. Ses feuilles sont ternées.

GENRE XIII.

Le plumeau *Hottonia.*

La corolle de ce genre est hippocratériforme, ses étamines sont imposées sur le tube de la corolle, la capsule est à une loge. Il n'y en a qu'une seule espèce, qui se nomme plumeau des marais, la mille-feuille des marais: ses péduncules sont verticillés, multiflores; ses feuilles sont verticillées pinnées; les pinnules sont linéaires.

GENRE XIV.

La lysimachie. *Lysimachia.*

Sa corolle est à rosette, sa capsule est globuleuse, mucronée, à dix valves. On en distingue trois espèces.

1. La lysimachie commune, la perce-bosse, la corneille. Cette espèce est paniculée, à grappes terminales ; son péduncule est multiflore : elle varie par la disposition de ses feuilles. Il y en a à deux feuilles opposées, à trois, à quatre et cinq verticillées.

2. La lysimachie des bois. Son péduncule est uniflore, sa tige est couchée, ses feuilles sont ovales, aiguës ; ses fleurs sont solitaires.

3. La lysimachie nummulaire, l'herbe aux écus. Sa tige est rampante, son péduncule est uniflore, ses feuilles sont comme cordiformes, ses fleurs sont solitaires.

GENRE XV.

Le mouron. *Anagallis.*

La corolle de ce genre est en rosette. Sa capsule est coupée horisontalement. Nous n'en connoissons qu'une espèce, qui est le mouron des champs. Sa tige est renversée, ses feuilles sont sans division.

GENRE XVI.

Le liseron. *Convolvulus.*

La corolle de ce genre est campanulée, plissée ; ses stigmates sont au nombre de deux ;

la capsule est à deux loges dispermes. Il y en a deux espèces.

1. Le liseron des champs. Sa tige est volubile, ses feuilles sont sagitées, aiguës des deux côtés ; ses péduncules sont comme uniflores.

2. Le grand liseron. Ses feuilles sont sagitées, tronquées postérieurement ; ses péduncules sont tetragônes, uniflores.

GENRE XVII.

La campanule. *Campanula.*

La corolle est campanulée, son fond est fermé par des valvules qui portent les étamines, le stigmate est trifide, sa capsule est inférieure, ouverte par des pores latéraux. La *Flore parisienne* en admet neuf espèces.

1. La campanule à feuilles rondes. Sa tige est courte, très-rameuse, diffuse ; ses feuilles radicales sont reniformes, elles disparoissent très-vîte, ou paroissent manquer totalement ; les caulinaires sont linéaires.

2. La campanule raiponce. Ses feuilles sont ondulées, poilues, les radicales lancéolées, ovales ; sa panicule est resserrée, presque tournée d'un seul côté.

3 La campanule à feuilles de pêcher. Toute la plante est glabre, ses feuilles radicales sont comme ovales, les caulinaires sont lancéolées, linéaires, comme dentées, sessiles, éloignées ; les fleurs sont sessiles, les inférieures sont ligulées, dentées en scie, blanchâtres.

4. La campanule fausse raiponce. Sa tige

est rameuse, le plus souvent simple; les feuilles sont sessiles, cordiformes, lancéolées; ses fleurs sont tournées d'un seul côté, éparses; les calices sont réfléchis.

5. La campanule à feuilles d'ortie, les gants de Notre-Dame. Sa tige est anguleuse, ses feuilles sont pétiolées, les calices de la fleur sont ciliés, les péduncules sont trifides, la corolle est intérieurement velue.

6. La campanule conglomérée. Sa tige est anguleuse, simple, pubescente; ses feuilles sont ovales, lancéolées; les fleurs sont ternées, redressées, conglomérées, sessiles, en tête terminale.

7. La campanule miroir de Vénus. Sa tige est très-rameuse, diffuse; ses feuilles sont oblongues, comme crenées; les fleurs sont solitaires, les calices sont prismatiques.

8. La campanule bâtarde. Sa tige est comme rameuse, roide à la base; ses feuilles sont oblongues, crenées; les calices sont agrégés, plus longs que la corolle; ses capsules sont prismatiques.

9. La campanule à feuilles de lierre. Ses feuilles sont cordiformes, à cinq lobes, pétiolées, glabres; sa tige est lâche.

GENRE XVIII.

La raiponce. *Phyteuma.*

La corolle de ce genre est à cinq parties linéaires, en rosette; son stigmate est difide, souvent trifide; sa capsule est à deux, souvent

trois loges, inférieure; la corolle est premièrement corniculée, ensuite pentafide; les segmens sont cohérens à leur sommet Il y en a deux espèces connues aux environs de Paris.

1. La raiponce orbiculaire. Cette plante est ligneuse sur les hautes montagnes, et sa substance est beaucoup plus épaisse dans toutes ses parties; ses bractées sont lancéolées, linéaires, très-ciliées; ses feuilles sont dentées en scie, les radicales sont cordiformes.

2. La raiponce en épi. Son épi est oblong, cylindrique; ses fleurs sont blanches, sa capsule est à deux loges, ses feuilles radicales sont cordiformes.

GENRE XIX.

La samole. *Samolus.*

Le caractère de ce genre est d'avoir la corolle hippocratériforme; les étamines sont portées par les écailles de la corolle; sa capsule est à une loge, inférieure, à quatre valves. On n'en connoît qu'une espèce aux environs de Paris; c'est la samole mouron d'eau : ses fleurs sont blanches, en grappes.

GENRE XX.

Le chèvre-feuille. *Lonicera.*

Sa corolle est monopétale, irrégulière; sa baie est polysperme, à deux loges, inférieure. On n'en remarque qu'une espèce aux environs de Paris; c'es le chèvre-feuille des bois:

sa tige est volubile, ses têtes sont ovales, imbriquées, terminales; toutes ses feuilles sont distinctes.

GENRE XXI.

La molène. *Verbascum.*

Dans ce genre, la corolle est en roue, presque inégale; sa capsule est à deux loges, à deux valves; les étamines sont le plus souvent inégales, velues. On en distingue six espèces dans la *Flore parisienne.*

1. La molène bouillon blanc, le bouillon blanc. Ses feuilles sont décourrantes, velues des deux côtés; sa tige est simple.

2. La molène tapsoïde, la molène en forme de bouillon blanc. Sa tige est rameuse, ses feuilles sont décourrantes.

3. La molène phlomoïde, le bouillon cotonneux. Ses feuilles sont ovales, velues des deux côtés, les inférieures sont pétiolées.

4. La molène lichnide, le bouillon femelle. Ses feuilles sont cunéiformes, oblongues, crenelées.

5. La molène noire. Ses feuilles sont cordiformes, oblongues, pétiolées.

6. La molène blattaire. Ses feuilles sont amplexicaules, oblongues, glabres; ses péduncules sont solitaires.

GENRE XXII.

La jusquiame. *Hyosciamus.*

La corolle de ce genre est infundibuliforme,

obtuse ; ses étamines sont inclinées, sa capsule est operculée, à deux loges, coupée horisontalement. On n'en connoît qu'une espèce aux environs de Paris ; c'est la jusquiame noire ; ses feuilles sont amplexicaules, sinuées ; ses fleurs sont sessiles.

GENRE XXIII.

La belladone. *Atropa.*

Son caractère est d'avoir la corolle campanulée, ses étamines distantes, sa baie globuleuse, à deux lobes On n'en connoît qu'une espèce aux environs de Paris ; c'est la belladone proprement dite : sa tige est herbacée, ses feuilles sont ovales, entières.

GENRE XXIV.

L'alkekenge. *Physalis.*

Son caractère est d'avoir la corolle en rosette ; ses étamines sont conniventes, sa baie est à deux loges, entre le calice enflé. Il n'y en a qu'une espèce dans la *Flore parisienne* ; c'est le coqueret alkekenge : sa tige est herbacée, presque rameuse, inférieure ; ses feuilles sont géminées, entières et aiguës ; le calice de sa fleur devient d'une couleur très-élégante et rouge.

GENRE XXV.

La morelle. *Solanum.*

La corolle de ce genre est en rosette, ses anthères sont comme coalissées, ouvertes au

sommet par deux pores ; sa baie est à deux loges. On en connoît trois espèces aux environs de Paris.

1. La douce-amère. Sa tige est sans épines, souligneuse, tortueuse ; ses feuilles supérieures sont hastées, ses grappes sont en cîme, ses pétales ont à leur base un nectair d'un vert jaunâtre ; elle varie par ses feuilles toutes ovales.

2. La morelle noire. Sa tige est sans épines, herbacée ; ses feuilles sont ovales, dentées, anguleuses ; ses grappes sont distiques, penchées.

3. La pomme de terre. Sa tige est sans épines, herbacée ; ses feuilles sont pinnées, très-entières ; ses péduncules sont comme divisés.

GENRE XXVI.

Le liciet. *Lycium.*

La corolle de ce genre est tubulée, à gorge fermée par la barbe des filets ; sa baie est à deux loges, polysperme. Il n'y en a qu'une espèce dans le territoire de Paris ; c'est le jasminoïde d'Europe : il est épineux, ses feuilles sont obliques, ses rameaux sont tortueux, arrondis.

GENRE XXVII.

Le nerprun. *Rhamnus.*

Le caractère de ce genre est d'avoir le calice tubulé, des écailles qui défendent les

étamines, la corolle nulle et une baie. Il y en a de deux espèces aux environs de Paris.

1. Le nerprun purgatif. Ses épines sont terminales, ses fleurs sont quadrifides, dioïques; ses tiges sont renversées, ses feuilles sont toutes velues en dessus, le calice est en forme de godet, sans dent.

2. Le nerprun bourgène, la bourgène. Il est sans épines, ses fleurs sont monogynes, hermaphrodites; ses feuilles sont très-entières.

GENRE XXVIII.

Le fusain. *Evonymus.*

La corolle de ce genre est à cinq pétales, sa capsule est pentagône, à cinq loges, à cinq valves, colorée; ses semences sont couvertes de coëffes. On n'en reconnoît qu'une espèce aux environs de Paris; c'est le fusain d'Europe: la plupart de ses fleurs sont quadrifides, ses feuilles sont comme sessiles.

GENRE XXIX.

Le groseiller. *Ribes.*

Dans ce genre, les pétales sont au nombre de cinq, les étamines sont insérées au calice, le stile est bifide, la baie est polysperme, inférieure. On en connoît quatre espèces aux environs de Paris.

1. Le groseiller commun, le groseiller rouge. Il est sans épines; ses grappes sont glabres, pendantes; ses flèurs sont assez plânes.

2.

2. Le groseiller noir. Il est sans épines ; ses grappes sont poilues, ses fleurs sont oblongues.

3. Le groseiller a maquereaux. Ses rameaux sont à aiguillons, les cils des pétioles sont poilus, les baies sont hérissées.

4. Le groseiller épineux, le groseiller raisin crêpu. Ses rameaux sont à aiguillons, ses baies sont glabres, ses pédicules sont à bractées monophyles.

GENRE XXX.

Le lierre. *Hedera.*

Ses pétales sont au nombre de cinq, oblongs; sa baie est à cinq spermes, entourée du calice ; ses semences sont tuniquées. Il n'y en a qu'une espèce dans le territoire de Paris ; c'est le lierre en arbre : ses feuilles sont ovales et lobées.

GENRE XXXI.

La paronique. *Illecebrum.*

Son calice est pentaphyle, cartilagineux ; sa corolle est nulle, son stigmate est simple, sa capsule est à cinq valves, monosperme. On n'en connoît qu'une espèce, qui est la paronique verticillée ; ses fleurs sont verticillées, nues ; ses tiges sont renversées.

GENRE XXXII.

La pervenche. *Vinca.*

Cette plante est contournée, ses follicules sont au nombre de deux, redressés ; ses semences sont nues. Il y en a deux espèces.

1. La petite pervenche. Ses tiges sont renversées, ses feuilles sont lancéolées, ovales, comme sessiles ; ses fleurs sont pédunculées, les segmens du calice sont lancéolés, glabres. On lui assigne deux styles.

2. La grande pervenche. Ses tiges sont redressées, ses feuilles sont ovales, ses fleurs pédunculées. C'est, à proprement parler, une variété de la précédente. Les feuilles et segmens du calice sont ciliés ; elle a pareillement deux styles ; mais ils sont aglutinés entr'eux.

ORDRE II.

Des plantes pentandriques digyniques.

Cet ordre renferme les plantes qui ont quatre étamines et deux pistils. Il s'en trouve plusieurs genres aux environs de Paris.

GENRE PREMIER.

Le dompte-venin. *Asclepias.*

Cette plante est contournée, elle a cinq nectairs ovales, concaves, se terminant en cornicule. Il n'y en a qu'une espèce ; c'est l'asclépias blanc, le dompte-venin des boutiques : ses feuilles sont ovales, barbues à la base ; sa tige est redressée, ses ombelles sont prolifères.

GENRE II.

L'herniole. *Herniaria.*

Son calice est divisé en cinq parties, sa

corolle est nulle, ses étamines sont au nombre de cinq, stériles ; sa capsule est monosperme. Il s'en trouve deux espèces aux environs de Paris.

1. L'herniole, la turquette glabre. Ses pelotons de fleurs sont comme en épis, sa couleur est pâle.

2. L'herniole, la turquette hérissée. C'est une vraie variété de la précédente.

GENRE III.

Le chenopode, la patte d'oie. *Chenopodium.*

Le calice de ce genre est pentaphille, pentagône ; sa corolle est nulle, sa semence est lenticulaire, supérieure. Il s'en trouve neuf espèces aux environs de Paris.

1. Le chenopode rouge. Ses feuilles sont cordiformes, triangulaires, un peu obtuses, dentées, ou, pour mieux dire, sinuées, fendues; ses grappes sont rouges, redressées, comme feuillées, plus courtes que la tige.

2. Le chenopode bon Henri. Ses feuille sônt triangulaires, sagitées, très-entièress; ses épis sont composés, sans feuilles, axillaires.

3. Le chenopode des murailles. Ses feuilles sont ovales, luisantes, dentées, aiguës, presque cordiformes ; ses grappes sont rameuses et nues.

4. Le chenopode blanc. Ses fleurs sont rhomboïdes, triangulaires, rongées, entières ensuite, les supérieures oblongues, leur dia-

mètre transversal, et plus grand que le longitudinal ; les grappes sont redressées, les semences sont lisses.

5. Le chenopode vert. Ses feuilles sont rhomboïdes, dentées, sinuées ; ses grappes sont comme rameuses, feuillées : c'est peut-être une simple variété du précédent. Il n'en diffère qu'en ce que ses feuilles sont plus longues ; sa tige est à angles purpurins ; le calice du fruit est pentagônal.

6. Le chenopode bâtard, le chenopode anguleux. Ses feuilles sont cordiformes, anguleuses, aiguës ; ses grappes sont rameuses, nues.

7. Le chenopode glauque. Ses feuilles sont ovales, oblongues ; ses grappes sont nues, simples, glomerées.

8. Le chenopode puant, la vulvaire, l'arroche puant. Ses feuilles sont très-entières, rhomboïdes, ovales ; ses fleurs sont conglomérées, axillaires.

9. Le chenopode graineux. Ses feuilles sont très-entières, ovales ; sa tige est couchée, ses cîmes sont dichotomes, sans feuilles, axillaires.

GENRE IV.

La poirée. *Beta.*

Le calice de ce genre est pentaphille ; il n'y a point de corolle ; la semence est reniforme entre la substance de la base du calice. Il n'y en a qu'une espèce aux environs

de Paris : les fleurs sont ternées, les folioles du calice sont sans piquans à leur base, sa racine est à peine plus épaisse que le pouce.

GENRE V.

L'orme. *Ulmus.*

Le calice est pentafide, la corolle est nulle, la baie est desséchée, comprimée, membraneuse. On en distingue deux espèces à Paris.

1. L'orme ordinaire, l'orme des champs. Ses feuilles sont doublement dentées, inégales à la base.

2. L'orme pédunculé. Ses fleurs sont à longs pédunculès, son fruit est cilié.

GENRE VI.

La gentiane. *Gentiana.*

Sa corolle est monopétale, sa capsule est à deux valves, à une loge ; son réceptacle est au nombre de deux, en longueur. On en connoît à Paris six espèces.

1. La gentiane des marais, la gentiane d'automne. Ses corolles sont pentafides, campanulées, opposées, pédunculées ; ses feuilles sont linéaires.

2. La gentiane d'hyver. Ses corolles sont pentafides, infundibuliformes ; ses rameaux sont uniflores, alternes. Cette espèce varie en grandeur et en forme. Les feuilles supérieures sont toujours plus grandes et lancéolées.

3. La gentiane commune, la petite cen-

taurée. Ses corolles sont pentafides, infundibuliformes; sa tige est dichotome, son pistil est simple.

4. La gentiane amorelle, la gentiane d'automne. Ses corolles sont quinquefides, hippocrateriformes, barbues à la gorge.

5. La gentiane filiforme. Ses corolles sont tetrafides, sans barbe; la tige est dichotome, filiforme.

6. La gentiane croisette. Ses corolles sont tetrafides, sans barbes; ses fleurs sont verticillées, sessiles.

GENRE VII.

Le panicaut. *Eryngium.*

Ses fleurs sont en tête, le réceptacle est paillassé, ses semences sont muriquées. Il n'y en a que deux espèces.

1. Le panicaut noir, le panicaut plâne. Ses feuilles sont radicales, ovales, plânes, crenelées; ses têtes sont pédunculées, les pétales et les anthères sont bleus.

2. Le panicaut commun, le chardon Roland. Ses feuilles sont radicales, amplexicaules, pinnées, lancéolées; les involucres sont en alêne, et plus longs que le calice.

GENRE VIII.

La sanicle. *Sanicula.*

Dans ce genre, les ombelles sont serrées, comme en tête; son fruit est rude par des soies crochues, les fleurs du disque sont avor-

tées. Il n'y en a qu'une seule espèce, qui est la sanicle d'Europe; ses feuilles radicales sont simples, tous les fleurons sont sessiles, les fleurs centrales ne sont pourvues d'aucun style, mais seulement d'une petite glande nectarifère.

GENRE IX.

Le buplèvre. *Buplevrum.*

Les involucres de la petite ombelle sont plus grands, quinquephylles; les pétales sont roulés en dedans, le fruit est comme arrondi, comprimé, strié. Il y en a quatre espèces.

1. Le buplèvre à feuilles rondes, le buplevre perce-feuille. Ses feuilles sont perfeuillées, ses involucres universels sont nuls, les partiels sont ovales, mucronés.

2. Le buplèvre filiforme, le buplèvre en fer de faulx, l'oreille de lièvre. Sa tige est tortueuse, purpurine, toute paniculée; ses feuilles sont lancéolées, les ombelles d'un jaune foncé; l'involucre universel est trifide, quelquefois pentafide; les involucres partiels sont à cinq feuilles aiguës, les ombelles sont d'un jaune foncé: il y a le plus souvent sept ombelles partielles.

3. Le buplèvre très-menu, le buplèvre filiforme. Ses ombelles sont simples, alternes, pentaphylles, comme triflores.

4. Le buplèvre en forme de jonc. Sa tige est droite, paniculée, diffuse; ses feuilles sont linéaires, ses ombelles sont latérales et

terminales, les involucres universels sont triphylles, les partiels sont pentaphylles.

GENRE X.

La gironde, la caucalide. *Caucalis.*

Dans ce genre, les corolles sont radiées, celles du disque sont mâles, les pétales sont inclinés, émarginés, les fruits sont hérissés de soies posées par rangées, les involucres sont entières. On en distingue trois espèces aux environs de Paris.

1. La caucalide à grandes fleurs, la gironde à grandes fleurs. Chaque involucre est pentaphylle, la feuille unique une fois plus grande.

2. La caucalide à larges feuilles, la gironde à larges feuilles. Son ombelle universelle est trifide, les partielles sont pentaspermes, les feuilles sont pinnées, dentées en scie.

3. La caucalide laiteuse. Son involucre universel est comme nul, son ombelle est bifide, ses involucres partiels sont pentaphylles.

GENRE XI.

Le tordyle. *Tordylium.*

Ses corolles sont rayées, toutes hermaphrodites; son fruit est demi orbiculé, crenelé sur les bords; les involucres sont longs, sans division. On n'en connoît qu'une espèce, qui est le très-grand tordyle; ses ombelles sont serrées, radiées; ses folioles sont inci-

sées, dentées en scie, lancéolées ; les pétales extérieurs sont plus grands.

GENRE XII.

La carotte. *Daucus.*

Dans ce genre, les corolles sont comme radiees, toutes hermaphrodites; son fruit est hérissé de poils. On en distingue deux espèces,

1. La carotte. *Daucus carotta.* Ses semences sont hérissées, ses pétioles nerveux en dessous.

2. La visnage, l'herbe aux cure-dents. Ses semences sont lisses, son ombelle universelle est réunie à la base.

GENRE XIII.

L'ammi. *Ammi.*

Les involucres de ce genre sont pinnatifides, les corolles sont rayées, toutes hermaphrodites ; le fruit est lisse. Il y en a de deux espèces.

1. L'ammi commun, l'ammi à longues feuilles. Ses feuilles inférieures sont pinnées, lancéolées, dentées en scie ; les supérieures sont multiflores, linéaires.

2. L'ammi de la petite espèce, l'ammi à feuilles glauques. Toutes les découpures des feuilles sont lancéolées.

GENRE XIV.

La terre-noix. *Bunium.*

Sa corolle est uniforme, son ombelle est serrée, ses fruits sont ovales. On en trouve

une espèce aux environs de Paris ; c'est la vraie terre-noix : sa racine est bulbeuse.

GENRE XV.

La ciguë. *Conium.*

Les involucres partiels dans ce genre sont racourcis, comme triphylles ; son fruit est comme globuleux, à cinq striures, crenelé des deux côtés. Je n'en connois qu'une espèce dans la *Flore parisienne* ; c'est la ciguë maculée, la ciguë de Stork : sa tige est lisse, très-élevée ; ses semences sont striées ; toute la plante répand une odeur infecte.

GENRE XVI.

L'athamante. *Athamantum.*

Son fruit est ovale, oblong, strié ; ses pétales sont inclinés, émarginés. On en connoît deux espèces.

1. L'athamante glauque, la grande carotte des montagnes. Ses feuilles sont pinnées, incisées, anguleuses ; ses semences sont nues.

2. L'athamante oreoselinon, le grand persil des montagnes. Ses folioles sont divergentes.

GENRE XVII.

La queue de pourceau. *Peucedamum.*

Son fruit est ovale, strié des deux côtés, entouré d'une aîle ; les involucres sont très-courts. Il y en a deux espèces.

1. La queue de pourceau des boutiques. Ses

feuilles sont cinq fois partagées en trois, filiformes, linéaires.

2. Le saxifrage des anciens, le saxifrage des anglais, la queue de pourceau des prés. Sa tige est anguleuse, ses folioles sont pinnatifides, les découpures sont opposées, l'involucre universel est diphylle.

GENRE XVIII.

La berce. *Heracleum.*

Son fruit est ellyptique, émarginé, comprimé, strié; sa corolle est difforme, pliée, émarginée; son involucre est caduc, le partiel est poliphylle. Il n'y en a qu'une espèce, la berce officinale : ses feuilles sont pinnées, et la dernière palmée; les folioles sont lisses, pinnatifides; les fleurs sont uniformes.

GENRE XIX.

L'angélique. *Angelica.*

Son fruit est comme rond, anguleux, solide, à striures réfléchies; ses corolles sont égales, à pétales recourbés. Il n'y en a qu'une espèce; c'est l'angélique sauvage : sa tige est lisse, très-glabre; ses folioles sont égales, ovales, lancéolées, dentées en scie.

GENRE XX.

La berle. *Sium.*

Son fruit est comme ovale, strié; l'involucre est poliphylle, les pétales sont cordi-

formes. On en rencontre six espèces dans la *Flore parisienne.*

1. La grande berle, la berle à larges feuilles. La tige de cette espèce est profondement sillonnée, les feuilles sont pinnées, les pinnules sont oblongues, lancéolées, également dentées; l'ombelle est terminale, l'involucre est de grandeur et de forme variées.

2. La berle à feuilles étroites. Ses feuilles sont pinnées; la seconde pinnule est tellement éloignée de la première, qu'elle paroît manquer entièrement; les ombelles sont axillaires, pédunculées; l'involucre universel est pédunculé.

3. La petite berle, la berle à feuilles sessiles. Ses feuilles sont pinnées, ses ombelles sont axillaires, sessiles.

4. La berle à feuilles longues, la berle en fer de faulx. Ses feuilles sont linéaires, décourrantes, crenées.

5. La berle rampante. Sa tige est rampante, ses folioles sont comme rondes, dentées, anguleuses.

6. Le chervis cultivé, la berle-chervis. Ses feuilles sont pinnées, les florales ternées.

GENRE XXI.

Le sison. *Sison.*

Son fruit est ovale, strié; son involucre est presque tetraphylle. On en rencontre quatre espèces aux environs de Paris.

1. Le sison amomom. Sa tige est allongée,

fine ; les feuilles sont pinnées, les folioles, sur-tout les inférieures, sont comme lobées et dentées en scie ; les ombelles sont redressées.

2. Le sison des moissons, le sison des blés. Ses feuilles sont pinnées, les ombelles sont penchées.

3. Le sison aquatique, le sison d'eau. Il est rampant, ses ombelles sont géminées, les feuilles inférieures capillacées ; l'involucre universel, nul.

4. Le sison verticillé. Ses feuilles sont verticillées, capillaires.

GENRE XXII.

L'œnanthé. *Œnanthe.*

Dans ce genre les fleurons sont difformes, sessiles dans le disque, et stériles ; son fruit est couronné par le calice et le pistil. Il y en a trois espèces.

1. L'œnanthé fistuleux. Il est stolonifère ; ses feuilles sont caulinaires, pinnées, filiformes, fistuleuses. On observe particulièrement dans ces feuilles, que les unes sont pinnées, les autres bipinnées ; les folioles sont cunéiformes, incisées, lisses, marquées de lignes ; les péduncules sont anguleux, striés ; l'involucre universel est nul, les pétales sont bleus, inclinés, et cependant aigus ; les anthères sont noirâtres, la tige est rousse.

2. L'œnanthé safrané, l'œnanthé persillé. Toutes ses feuilles sont multiflores, obtuses, comme égales.

3. L'œnanthé en forme de pimprenelle ; l'œnanthé-boucage. Ses folioles radicales sont cunéiformes, fendues ; les caulinaires sont entières, linéaires, très-longues, simples.

GENRE XXIII.

La phellandrie. *Phellandrium.*

Les fleurons du disque sont plus petits, le fruit est ovale, lisse, couronné du périanthe et du pistil. Il n'y en a qu'une seule espèce ; c'est la phellandrie aquatique, la ciguë d'eau : les ramifications des feuilles sont divergentes.

GENRE XXIV.

La cicutaire. *Cicuta.*

Son fruit est comme ovale, sillonné. Il n'y en a qu'une espèce, qui est la ciguë aquatique : ses ombelles sont opposées aux feuilles, ses pétioles sont marginés, obtus ; l'involucre partiel est poliphylle, ses segmens sont égaux à la longueur des pédicules.

GENRE XXV.

L'éthuse. *Æthusa.*

Les involucres partiels de ce genre sont amincis, tryphilles, pendans ; le fruit est strié. Il n'y en a qu'une seule espèce, qui est la petite ciguë, l'éthuse fétide ; ses feuilles sont cunéiformes.

GENRE XXVI.

L'aiguille. *Scandix.*

Sa corolle est radiée, son fruit est en alêne, ses pétales sont émarginés, les fleurons du disque sont souvent mâles. On en distingue quatre espèces.

1. Le peigne de Vénus. Ses semences sont en bec très-long, son ombelle est simple, les feuilles de l'involucre sont bifides.

2. Le cerfeuil ordinaire. Ses semences sont luisantes, ovales, en alêne; ses ombelles sont sessiles, latérales; l'involucre partiel est monophylle, ou tryphille : cette plante se rapproche beaucoup du genre des cerfeuils.

3. L'aiguille velue, le persil sauvage. Sa tige est lisse, ses pétioles sont velus, très-larges à leur base; ses corolles sont uniformes, ses semences ovales, hérissées.

4. L'aiguille noueuse, le cerfeuil noueux. Ses semences sont comme cylindriques, hérissées; sa tige est hérissée, ses genouillères sont renflées.

GENRE XXVII.

Le myrrhis. *Chærophyllum.*

Son involucre partiel est réfléchi, concave; ses pétales sont inclinés, cordiformes; son fruit est oblong, lisse. On en distingue deux espèces.

1. Le myrrhis sauvage, le cerfeuil sauvage. Sa tige est sillonnée, hérissée, à ra-

meaux glabres ; ses genouillères sont renflées ; souvent deux petites ombelles entre la dichotomie, mûrissent les premières.

2. Le myrrhis maculé, le cerfeuil qui énivre. Sa tige est rude, maculée, à genouillères renflées.

GENRE XXVIII.

Le seséli. *Seseli.*

L'ombelle de ce genre est globuleuse, son involucre est à une ou deux folioles, son fruit est ovale, strié. On en compte quatre espèces aux environs de Paris.

1. Le seséli des montagnes. Ses pétioles sont ramifères et membraneux, oblongs, entiers ; ses feuilles caulinaires sont très-étroites.

2. Le seséli glauque. Ses pétioles sont ramifères, membraneux, oblongs, entiers ; ses feuilles sont uniques et binées, canaliculées, lisses, plus longues que le pétiole.

3. Le seséli annuel. Ses pétioles sont rameux, membraneux, ventrus, émarginés ; les involucres partiels surpassent en longueur les ombelles.

4. Le seséli branchu, le seséli élevé, le seséli tuberculeux. Sa tige est filiforme, allongée, à genouillères cailleuses ; ses feuilles sont bipinnées, les pinnules sont linéaires, distantes, ternées et arrondies ; les fruits sont raboteux.

GENRE XXIX.

Le panais. *Pastinaca.*

Le caractère de ce genre est d'avoir le fruit ellyptique, comprimé, plâne; les pétales sont roulés en dedans, entiers. Il n'y en a qu'une seule espèce à Paris, encore y est-elle cultivée : aussi lui a-t-on donné le nom de panais cultivé. Ses feuilles sont épanouies en étoiles, simples, pinnées; les folioles ou pinnules sont incisées, la tige est comme nue.

GENRE XXX.

Le maceron. *Smirnium.*

Son fruit est oblong, strié, anguleux; ses pétales sont aigus, carenés. On n'en connoît qu'une espèce, le maceron commun; ses feuilles sont larges, les caulinaires sont ternées, pétiolées, dentées en scie; ses ombelles sont globuleuses, les semences sont au nombre de deux, demi-lunées.

GENRE XXXI.

Le fenouil, l'anet. *Anethum.*

Son fruit est ovale, comprimé, strié; ses pétales sont roulés, entiers. On en distingue trois espèces.

1. L'anet puant, l'anet des jardins. Ses feuilles sont comprimées.

2. L'anet des blés. Ses feuilles sont au nombre de trois, caulinaires.

3. L'anet-fenouil, l'anet ordinaire, l'anis. Ses feuilles sont ovales.

GENRE XXXII.

Le carvi. *Carum.*

Son fruit est ovale, oblong, strié; son involucre est monophylle, ses pétales sont carenés, inclinés, émarginés. Il n'y en a qu'une espèce, qui est le carvi ordinaire. Ses fleurs sont blanches.

GENRE XXXIII.

Le boucage. *Pimpinella.*

Son fruit est ovale, oblong; ses pétales sont courbés, ses stigmates comme globuleux. On en connoît deux espèces.

1. Le petit boucage, le boucage des rochers. Ses feuilles sont pinnées, les folioles radicales sont comme rondes, les supérieures sont linéaires.

2. Le grand boucage. Sa tige est sillonnée; ses feuilles sont luisantes, pinnées; toutes les folioles sont lobées, dont l'impaire est à trois lobes.

GENRE XXXIV.

Le persil, l'ache. *Apium.*

Son fruit est ovale, son involucre est monophylle, ses pétales sont égaux. Il y en a de deux espèces aux environs de Paris.

1. Le persil commun. Ses feuilles sont pinnées, à folioles linéaires; ses involucres sont partiaux, amincis.

2. L'ache à odeur forte, le céleri. Ses folioles caulinaires sont cunéiformes, les ombelles sont comme sessiles entre la dichotomie des rameaux.

GENRE XXXV.

La podograire. *Œgopodium.*

Son fruit est ovale, oblong, strié. On n'en trouve qu'une espèce aux environs de Paris: cette espèce est l'herbe à Gerard podagraire: ses feuilles caulinaires du sommet sont ternées.

ORDRE III.

Des plantes pentandriques trigyniques.

Cet ordre comprend les plantes qui ont cinq étamines et trois pistils. Il ne renferme que quatre genres connus à Paris.

GENRE PREMIER.

La viorne. *Viburnum.*

Son calice est en cinq parties, sa corolle est pentafide, sa baie est monosperme; ou plutôt c'est un fruit à noyaux. Il y en a deux especes dans les environs de Paris.

1. La viorne mentiane, la viorne mansiane. Ses feuilles sont cordiformes, dentées en scie, crenées, veinées, velues en dessous.

2. La viorne-obier, l'obier. Ses feuilles sont lobées, ses pétioles sont glanduleux.

GENRE II.

Le sureau. *Sambucus.*

Le calice est en cinq parties, la corolle est pentafide, les stipules sont foliacées, la tige est herbacée. Il y en a deux especes aux environs de Paris.

1. Le sureau herbacé, l'iébe. Ses cîmes sont en cinq parties, ses stipules sont foliacées, sa tige est herbacée.

2. Le sureau noir, le sureau ordinaire. Ses cîmes sont en cinq parties, ses feuilles sont pinnées, ses folioles sont comme ovales, dentées en scie; sa tige est herbacée.

GENRE III.

La corrogiole. *Corrogiola.*

Sa corolle est pentaphylle, ses pétales sont au nombre de cinq, insérés au réceptacle; sa capsule est à une loge, à trois valves. Il ne s'en trouve qu'une seule espece dans ce genre, et cette espece croît aux environs de Paris; c'est la corrogiole des rives, le polygonum d'eau: ses feuilles sont oblongues, ses fleurs sont blanches, en paquet terminal.

GENRE IV.

La morgeline. *Alsine.*

Son calice est pentaphylle, ses pétales sont au nombre de cinq, égaux; sa capsule est à une loge, à trois ou à six valves. Il y en a deux especes aux environs de Paris.

1. La morgeline moyenne, le mouron des oiseaux. Ses pétales sont en deux parties, ses feuilles sont ovales, cordiformes; on n'y remarque le plus souvent que trois étamines; cependant elles varient dans le nombre de trois, quatre, cinq, six et sept.

2. La morgeline des blés. Ses pétales sont entiers, ses feuilles sont en alêne. Cette plante est glauque, noueuse, entourée aux genouillures de stipules membraneuses et dentées: les rameaux sont dichotômes, filiformes; les pédicules sont réflechis, ouverts.

ORDRE IV.

Des plantes pentandriques tetragyniques.

Cet ordre comprend les plantes qui ont cinq étamines et quatre pistils. On n'en connoît à Paris qu'un genre.

GENRE.

La parnassie. *Parnassia.*

Le calice est en cinq parties, les pétales sont au nombre de cinq, les nectaires sont aussi au nombre de cinq, cordiformes, ciliés à sommets globuleux; sa capsule est à quatre valves. Il n'y en a qu'une espece dans le systême sexuel de Linnée, et cette espece se trouve aux environs de Paris: c'est la parnassie des marais, le chiendent du parnasse; ses feuilles radicales sont cordiformes, pétiolées: il n'y a qu'une seule feuille amplexi-

caule ; sa fleur est une, terminale ; ses pétales sont blancs, rayés de gris.

ORDRE V.

Des plantes pentandriques pentagyniques.

Cet ordre renferme les plantes qui ont cinq étamines et cinq pistils : il contient trois genres connus aux environs de Paris.

GENRE PREMIER.

Le staticé. *Statice.*

Son calice est monophylle, entier, plissé, scarieux ; ses pétales sont au nombre de cinq, sa semence est une, supérieure, redressée et pendante à un long filet ; sa capsule est à une loge. On n'en connoît qu'une espece dans la *Flore parisienne* ; cette espece est le gazon de l'olympe, le gazon d'Espagne, le staticé commun ; son scape est simple, en tête ; ses feuilles sont linéaires, les écailles du calice sont comme rondes, obtuses.

GENRE II.

Le lin. *Linum.*

Le calice est pentaphylle, les pétales sont au nombre de cinq, sa capsule est à cinq valves, à dix loges ; ses semences sont solitaires, les filets sont réunis entr'eux par une base membraneuse et commune. On en connoît cinq espèces aux environs de Paris.

1. Le lin commun cultivé. Son calice et ses capsules sont mucronés, ses pétales sont crenellés, ses feuilles sont lancéolées, alternes ; sa tige est comme solitaire.

2. Le lin vivace. Ses calices et capsules sont obtus, ses feuilles sont alternes, lancéolées, très-entieres ; les tiges sont redressées en Sibérie, en Angleterre elles sont couchées pour l'ordinaire.

3. Le lin à feuilles menues, le lin à feuilles fines. Ses calices sont aigus, ses feuilles sont éparses, linéaires, setacées, raboteuses et velues.

4. Le lin purgatif. Ses feuilles sont opposées, ovales, lancéolées ; sa tige est dichotome, ses corolles sont aiguës.

5. Le lin radié, le lin multiflore. Ses feuilles sont opposées, sa tige est dichotome, ses fleurs sont à trois étamines et à trois pistils.

GENRE III.

La rosée du soleil. *Drosera.*

Son calice est pentaphylle, ses pétales sont au nombre de cinq, sa capsule est uniloculaire, a cinq valves à son sommet ; ses semences sont en nombre. On en trouve de deux espèces aux environs de Paris.

1. La rosée du soleil à feuilles rondes, le rossolis à feuilles rondes. Ses scapes sont a racines, ses feuilles sont orbiculées.

2. La rosée du soleil à feuilles longues,

le rossolis à feuilles longues. Cette espèce ne diffère de la précédente que par ses feuilles ovales, lancéolées, décourrantes sur le pétiole.

ORDRE VI.

Des plantes pentandriques polyginiques.

Cet ordre renferme les plantes qui ont cinq et plusieurs pistils. Il n'y a qu'un genre pour cet ordre, et ce genre n'a qu'une espèce dans le système sexuel.

GENRE.

La queue de souris. *Myosurus.*

Son calice est pentaphylle, adhérent à sa base; ses nectairs sont au nombre de cinq, en alêne, pétaliformes; ses semences sont nombreuses, son réceptacle très-long; sa seule espèce est la queue de souris naine; le calice est ouvert, prolongé à sa base; le nectair est ligulé, et de la même couleur que les étamines.

CLASSE VI.

Des plantes hexandriques.

CETTE classe comprend toutes les plantes qui ont six étamines, et se divise en cinq ordres, en hexandriques monogyniques, en

hexandriques digyniques, en hexandriques trigyniques, en hexandriques tetragyniques, et en hexandriques polyginiques.

ORDRE PREMIER.

Des plantes hexandriques monogyniques.

Cet ordre renferme les plantes qui ont six étamines et un pistil, c'est-à-dire, six maris pour une femme, et contient treize genres.

GENRE PREMIER.

Le perce-neige. *Galanthus.*

Ses pétales sont au nombre de trois, concaves; le nectair est composé de trois pétales petits, émarginés; le stigmate est simple. Linnée n'en admet qu'une seule espèce, qui fait partie de la *Flore parisienne*: cette espèce est le perce-neige ordinaire; ses fleurs sont blanches.

GENRE II.

Le narcisse. *Narcissus.*

Ses pétales sont au nombre de six, égaux; le nectair est infundibuliforme, monophille, les étamines sont entre le nectair. On en distingue deux espèces aux environs de Paris, et on y en cultive une troisième.

1. Le narcisse des poëtes, la jaunêtre des comptoirs. Sa sparhe est uniflore, son nectair est en rosette, très-court, scarieux, crenelé.

2. Le narcisse sauvage, le faux narcisse. Sa spathe est à une fleur, son nectair est campanulé, redressé, crêpu, égalant les pétales ovales.

3. Le narcisse du Levant. Comme cette plante ne vient que par la culture, nous ne la décrirons pas ici.

GENRE III.

L'ail. *Allium.*

La corolle est en six parties, ouverte ; la spathe est multiflore, l'ombelle est ramassée, la capsule est supérieure. On en trouve de neuf espèces aux environs de Paris.

1. L'ail à tête ronde. Sa tige est à feuilles plânes, à ombelles ; ses étamines sont tricuspidées, son ombelle est comme globuleuse, ses fleurs latérales sont penchées.

2. L'ail ordinaire, l'ail commun. Sa tige est à feuilles plânes, bulbifère ; sa bulbe est composée, ses étamines sont tricuspidées.

3. L'ail à tête sphérique, l'ail sphérique. Sa tige est à feuilles arrondies, à ombelle, ses feuilles à demi-arrondies ; ses étamines sont tricuspidées, plus longues que la corolle.

4. L'ail jaune. sa tige est à feuilles arrondies, à ombelle ; ses fleurs sont pendantes, ses pétales ovales, ses étamines plus longues que la corolle.

5. L'ail pâle, l'ail palliet. Sa tige est à feuilles comme arrondies, à ombelle ; ses

fleurs sont pendantes, tronquées ; ses étamines sont simples, égales à la corolle.

6. L'ail des vignes. Sa tige est à feuilles arrondies, bulbifère ; ses étamines sont tricupidées.

7. L'ail potiger. Sa tige est à feuilles arrondies, bulbifère ; ses feuilles sont rudes, fistuleuses, demi-arrondies, sillonnées en dessous ; ses étamines sont simples.

8. L'ail d'ours. Le scape est nud, triangulaire ; ses feuilles sont lancéolées, pétiolées ; son ombelle est fastigiée.

9. L'ail moly, le grand moly jaune. Sa hampe est nue, comme cylindrique ; ses feuilles sont lancéolées, sessiles ; son ombelle est fastigiée, ses pétales sont ouverts et jaunes.

GENRE IV.

La tulipe. *Tulipa.*

Sa corolle est de six pétales, campanulée ; son style est nul, sa capsule est supérieure, à trois loges. Il n'y en a qu'une seule espèce aux environs de Paris, qui est la tulipe sauvage : sa fleur est comme penchée, ses feuilles sont lancéolées : elles ne diffèrent de la tulipe cultivée que par ses étamines hérissées à la base, par son stigmate simple, et par sa fleur penchée.

GENRE V.

L'ornithogalle. *Ornithogallum.*

Sa corolle est de six pétales, redressée,

persistante, ouverte sur le milieu ; ses filets sant alternes, dilatés à la base. On en trouve quatre espèces aux environs de Paris.

1. L'ornithogalle jaune. Son scape est anguleux, diphille ; ses péduncules sont à ombelle simple.

2. L'ornithogalle mineur, l'ornithogalle très-petit. Sa hampe est anguleuse, diphylle; ses péduncules sont à ombelle rameuse : il est très-semblable à l'ornithogalle des Pyrénées; il n'en est même qu'une simple variété.

3. L'ornithogalle des Pyrénées. Sa grappe est très-longue ; ses filets sont lancéolés, ses péduncules florifères sont ouverts, égaux; les fructifères sont rapprochés de la hampe.

4. L'ornithogalle ombellé, la dame de onze heures. Ses fleurs sont en corymbe, ses péduncules plus élevés que la hampe, ses filets dilatés par la base.

GENRE VI.

La scille. *Scilla.*

Sa corolle est à six pétales, ouverte, caduque ; ses filets sont filiformes. La *Flore parisienne* n'en admet que deux espèces.

1. La scille à deux feuilles. Ses fleurs sont un peu redressées, en petit nombre ; l'ovaire est jaune, la base des pétales est marquée de deux lignes blanches.

2. La scille d'automne. Ses feuilles sont filiformes, linéaires ; ses fleurs sont en corymbe, ses péduncules sont nus, montans, de la lon-

gueur de la fleur ; sa corolle est de la grosseur d'un pois, de la longueur des pédicules.

GENRE VII.

La phalangère, l'anthéric. *Anthericum.*

Sa corolle est de six pétales, ouverte ; sa capsule est ovale. On en connoît deux espèces aux environs de Paris.

1. La phalangère rameuse. Ses feuilles sont plânes, sa hampe est rameuse, ses corolles sont plânes, le pistil est droit.

2. La phalangère à épis. Ses feuilles sont plânes, la hampe est très-simple, ses corolles sont plânes, son pistil est droit.

GENRE VIII.

L'asperge. *Asperagus.*

La corolle est en six parties, redressée ; ses pétales sont au nombre de trois, intérieurs, réfléchis au sommet ; sa baie est à trois loges, à deux spermes. On n'en connoît qu'une seule espèce ; c'est l'asperge des boutiques : sa tige est herbacée, arrondie, redressée ; ses feuilles sont setacées, ses stipules sont paires, les fleurs sont dioïques.

GENRE IX.

Le muguet. *Convallaria.*

La corolle de ce genre est fendue en six, sa baie est maculée, à trois loges. On en distingue deux espèces aux environs de Paris.

1. Le muguet de mai, le lys des vallées. Sa corolle est campanulée, sa hampe est nue.

2. Le muguet sceau de Salomon, le sceau de Salomon. Ses feuilles sont alternes, amplexicaules; sa tige est chancelante, ses pédoncules sont axillaires, presque uniflores; ses fleurs inférieures sont géminées, les baies sont sans tâches.

GENRE X.

La jacinthe. *Hyacinthus.*

La corolle de ce genre est campanulée, à trois pores melliflores. On en trouve de quatre espèces aux environs de Paris.

1. La jacinthe des bois. Ses corolles sont bleues, campanulées, en six parties, roulées au sommet; ses bractées sont géminées.

2. La jacinthe inclinée, la jacinthe de mai. Ses corolles sont campanulées, en six parties, roulées au sommet; sa corolle est moins ventrue que celle de la précédente, incarnate.

3. La jacinthe chevelue, le muscari à toupet. Ses corolles sont anguleuses, cylindriques; celles du sommet sont stériles, sur de longs pédicules; ses fleurs sont éparses, de couleurs differentes; celles du sommet sont redressées.

4. La jacinthe à grappes, le muscari à grappes, l'ail des chiens. Ses corolles sont ovales, celles du sommet sessiles; ses feuilles sont lâches, cernées; ses fleurs sont odorantes.

GENRE XI.

Le jonc. *Juncus.*

Son calice est hexaphille, sa corolle est nue, sa capsule est à une ou trois loges. On en ditingue dix espèces dans la *Flore parisienne.*

1. Le jonc pointu, le jonc aigu. Son chaume est comme nu, arrondi, mucroné; sa panicule est terminale, son involucre est diphylle, épineux.

2. Le jonc creux, le jonc à tête. Son chaume est nu, roide; sa tête est latérale.

3. Le jonc à mêche. Son chaume est nu, roide; sa panicule est latérale.

4. Le jonc recourbé, le jonc penché. Son chaume est nu, son sommet est membraneux, recourbé, sa panicule est latérale.

5. Le jonc rude au toucher, le jonc à brosse. Son chaume est nu, ses feuilles sont setacées, ses têtes glomérées, sans feuilles.

6. Le jonc articulé. Ses feuilles sont articulées en nœuds, ses pétales sont obtus.

7. Le jonc des crapauds. Son chaume est dichotome, ses feuilles sont anguleuses, ses fleurs sont solitaires, sessiles.

8. Le jonc velu, le jonc poilu. Ses feuilles sont plânes, poilues; le corymbe est rameux.

9. Le jonc couleur de neige, le jonc blanc. Ses feuilles sont plânes; comme poilues; le corymbe est rameux.

10. Le jonc champêtre, le jonc des champs.

Ses feuilles sont plânes, comme poilues; sés épis sont sessiles et pédunculés.

GENRE XII.

L'épine-vinette. *Berberis.*

Son calice est hexaphille, ses pétales sont au nombre de six, des glandes au nombre de deux, et leurs onglets, le style nul, la baie à deux spermes. Il n'y en a qu'une espèce; c'est l'épine-vinette commune : ses péduncules sont en grappe, ses filets sont élastiques, les baies sont monospermes, et dans les vieux pieds le sperme est nul.

GENRE XIII.

Le peplis. *Peplis.*

Son périanthe est campanulé, fendu en douze à l'ouverture; ses pétales sont au nombre de six, insérés au calice; sa capsule est à deux loges. Il n'y en a qu'une espèce, c'est le peplis à feuilles de pourpier : sa fleur n'a que très-rarement des pétales; sa tige est rampante, comme quadrangulaire.

ORDRE II.

Des plantes hexandriques digyniques:

Cet ordre comprend les plantes qui ont six étamines et deux pistils. On ne connoît aux environs de Paris aucun genre de cet ordre.

ORDRE

ORDRE III.

Des plantes hexandriques trigyniques.

Cet ordre renferme les plantes qui ont six étamines et trois pistils ; il contient trois genres communs aux environs de Paris.

GENRE PREMIER.

L'oseille. *Rumex.*

Le calice est triphylle, les pétales sont au nombre de trois, connivens; la semence est une, triangulaire. Il y en a douze espèces, dont les premières sont hermaphrodites, les valves marquées d'un grain.

1. L'oseille patience. Les fleurs sont hermaphrodites, les valvules très-entières, une seule ayant un grain; les feuilles sont ovales, lancéolées; les feuilles séminales sont agitées, la tige est sillonnée: c'est une des plus grandes espèces.

2. L'oseille rouge, la patience rouge. Ses fleurs sont hermaphrodites, ses valvules sont très-entières, une seule ayant le grain ; les feuilles sont cordiformes, lancéolées.

3. L'oseille frisée, la patience frisée. Ses fleurs sont hermaphrodites, les valvules sont entières, ayant le grain ; ses feuilles sont lancéolées, ondulées, aiguës.

4. L'oseille maritime, la patience maritime. Ses fleurs sont hermaphrodites, ses val-

vules sont dentées, ciliées, ayant le grain ; ses feuilles sont linéaires.

5. La patience limoneuse, l'oseille limoneuse. Ce n'est qu'une variété de l'espèce précédente.

6. L'oseille fourchue, la patience fourchue. Ses fleurs sont hermaphrodites, ses valvules ayant le grain ; ses fleurs sont cordiformes, oblongues, obtuses, pubescentes.

7. L'oseille aiguë, la patience aiguë. Ses fleurs sont hermaphrodites, ses valvules sont dentées, à grains ; les feuilles sont cordiformes, oblongues, aiguës.

8. L'oseille à feuilles obtuses, la patience à feuilles obtuses. Ses fleurs sont hermaphrodites, les valvules dentées ayant le grain ; les feuilles cordiformes, oblongues, obtuses, crenellées.

9. L'oseille belle, la patience-violon. Les fleurs sont hermaphrodites, les valvules dentées, presqu'une seule ayant le grain, les fleurs radicales penduriformes.

10. La patience aquatique, l'oseille aquatique. Ses fleurs sont hermaphrodites, ses valvules très-entières, nues ; ses feuilles cordiformes, glabres, aiguës ; sa semence est couronnée d'une aigrette.

11. L'oseille des bois, l'oseille des brebis ; l'oseille multifide. Ses fleurs sont dioïques, ses feuilles hastées, les oreillettes hastées.

12. L'oseille ordinaire, l'oseille commune. Ses fleurs sont dioïques, ses feuilles sont

oblongues, sagitées ; ses feuilles caulinaires sont sessiles.

GENRE II.

Le trocart. *Triglochin.*

Le calice est triphylle, les pétales sont au nombre de trois, en forme de calice ; le style est nul, la capsule s'ouvre à la base. Il n'y en a qu'une espèce aux environs de Paris ; c'est le trocart, le troscart, le trochart des marais : sa racine est fibreuse, ses capsules sont à trois loges, comme linéaires.

GENRE III.

La colchique. *Colchicum.*

Ce genre a une spathe ; sa corolle est en six parties, le tube est radical, ses capsules sont au nombre de quatre, conniventes. enflées. Il n'y en a qu'une espèce aux environs de Paris ; c'est la colchique d'automne, le safran d'automne : ses feuilles sont plânes, lancéolées, redressées.

ORDRE IV.

Des plantes hexandriques tetragyniques.

Cet ordre renferme les plantes qui ont six étamines et quatre pistils. Il n'y en a point aux environs de Paris.

ORDRE V.

Des plantes hexandriques poligyniques.

Cet ordre est destiné aux plantes qui ont

six étamines et plusieurs pistils ; il ne comprend qu'un genre, et ce genre se trouve aux environs de Paris.

GENRE.

Le flûteau. *Alisma.*

Son calice est trifide, ses pétales sont au nombre de trois, ses semences sont en nombre, ses capsules sont pareillement en nombre, uniloculaires ; sa semence est condoublée. Il s'en trouve de quatre espèces aux environs de Paris.

1. Le flûteau plantaginé. Ses feuilles sont ovales, aiguës ; ses fruits sont triangulaires.

2. Le plantain aquatique étoilé, la flûte du berger. Ses feuilles sont cordiformes, oblongues ; ses fleurs ont six étamines, sa capsule est en alêne.

3. Le plantain aquatique flottant, le flûteau nageant. Ses feuilles sont ovales, obtuses ; ses péduncules sont solitaires, ses capsules sont au nombre de huit, les feuilles et le nombre des fleurs varient suivant le sol qui produit la plante.

4. Le plantain aquatique en forme de renoncule, le plantain aquatique renoncule. Ses feuilles sont linéaires, lancéolées ; son fruit est globuleux, raboteux.

CLASSE VII.

Des plantes heptandriques.

Les plantes heptandriques sont celles qui ont sept étamines. Il y en a quatre ordres, les plantes heptandriques monogyniques, les heptandriques digyniques, les heptandriques tetragyniques, et les heptandriques heptagyniques. Nous ne connoissons aux environs de Paris aucun genre de ces différens ordres.

CLASSE VIII.

Des plantes octandriques.

Les plantes octandriques sont celles qui ont huit étamines. Elles se divisent en quatre ordres, et renferment les plantes octandriques monogyniques, les octandriques digyniques, les octandriques trigyniques, et les octandriques tetragyniques.

ORDRE PREMIER.

Des plantes octandriques monogyniques.

Ce sont celles qui ont huit étamines et un pistil. Cet ordre renferme cinq genres de la *Flore française*, l'onagra, l'épilobe, l'airelle, la bruyère et le garou.

GENRE PREMIER.

L'onagra. *Œnothera.*

Son calice est fendu en quatre, les pétales sont au nombre de quatre, la capsule est cylindrique, inferieure ; ses semences sont nues. Il n'y en a qu'une espèce aux environs de Paris ; c'est l'onagra commun : ses feuilles sont ovales, lancéolées, plânes ; sa tige est muriquée, velue.

GENRE II.

L'épilobe. *Epilobium.*

Son calice est quadrifide, ses pétales sont au nombre de quatre ; sa capsule est oblongue, inférieure ; ses semences sont aigretées. Ce genre renferme cinq espèces connues aux environs de Paris.

La première est la neriette antonine, l'épilobe à feuilles étroites. Ses feuilles sont éparses, linéaires, lancéolées, veinées ; ses fleurs sont inégales.

2. L'épilobe à feuilles hérissées, la neriette amplexicaule. Ses feuilles sont opposées, lancéolées, dentées en scie, décourrantes, amplexicaules.

3. La neriette des montagnes, l'épilobe des montagnes. Ses feuilles sont opposées, dentées, ovales.

4. La neriette à quatre côtes, l'épilobe à quatre angles. Ses feuilles sont lancéolées, denticulées ; celles du sommet sont opposées :

sa tige est tetragône, le stigmate est très-entièr.

5. La neriette des marais, l'épilobe des marais. Ses feuilles sont opposées, lancéolées, très-entières ; ses pétales sont émarginés, sa tige est redressée.

GENRE III.

L'airelle, le myrtille. *Vaccinium.*

Son calice est supérieur, sa corolle est monopétale, ses filets sont insérés au réceptacle, sa baie est à quatre loges, polysperme. On en trouve de deux espèces aux environs de Paris.

1. L'airelle-myrtille, l'airelle des bois ; ses péduncules sont uniflores, ses feuilles sont dentées en scie, ovales, caduques ; la tige est anguleuse, la baie est le plus souvent à cinq loges, et on observe quelquefois dix étamines.

2. L'airelle des marais, la canneberge. Ses feuilles sont très-entières, roulées, ovales ; ses tiges sont rampantes, filiformes, nues.

GENRE IV.

La bruyère. *Erica.*

Le calice est tetraphylle, la corolle est quadrifide, les filets sont insérés au réceptacle, les anthères sont bifides, la capsule est à quatre loges. On trouve quatre espèces de bruyères.

1. La bruyère ordinaire. Les anthères sont à arêtes, les corolles sont campanulées, comme égales ; ses calices sont doubles, ses feuilles sont opposées, sagitées, les glandules nectarifères, alternant avec les filets.

2. La bruyère à balais. Ses anthères sont à arêtes, ses corolles sont campanulées, son stigmate est saillant, en bouclier ; ses feuilles sont ternées, les fleurs disparoissent bientôt.

3. La bruyère à tête. Les anthères sont à arêtes, ses corolles sont ovales, son style est renfermé, les feuilles sont quaternées, ciliées ; ses fleurs sont en tête.

4. La bruyère cendrée. Ses anthères sont en crête, ses corolles sont ovales, son style est presque saillant, son stigmate est en tête, ses corolles sont bleuâtres et blanches, les rameaux sont comme cendrés.

GENRE V.

Le garou. *Daphne.*

Le calice est nul, sa corolle est tetrafide, corollacée, foncée, renfermant les étamines ; sa baie est monosperme. On en remarque deux espèces aux environs de Paris.

1. Le bois gentil, le daphné gentil. Ses fleurs sont sessiles, ternées, caulinaires ; ses feuilles lancéolées, caduques.

2. La lauréole, le daphné ordinaire. Les grappes sont axillaires, pentaflores ; ses feuilles

sont lancéolées, glâbres; les fleurs sont tristes par leur couleur et leur odeur.

ORDRE II.

Des plantes octandriques digyniques.

Cet ordre comprend les plantes à huit étamines et à deux pistils. On ne trouve aux environs de Paris aucun genre de cet ordre.

ORDRE III.

Des plantes octandriques trigyniques.

Cet ordre comprend les plantes à huit étamines et à trois pistils. On n'en connoît qu'un genre aux environs de Paris.

GENRE.

La renouée. *Polygonum.*

Le calice est nul, la corolle est en cinq parties calicinales, sa semence est une, anguleuse. Ce genre renferme huit espèces.

1. La persicaire à feuilles de patience, la renouée à feuilles de patience. Sa tige est droite, ferme, lisse; ses gaînes sont pubescentes, ciliées; ses feuilles sont ovales, pétiolées; ses péduncules sont opposés aux feuilles, de la longueur des feuilles, à grappes en épis; les fleurs sont pentandriques, demidigynes; les étamines sont égales à la corolle, qui est régulière.

2. La persicaire amphibie, la renouée am-

phibie. Ses fleurs sont pentandriques, demi-digynes; son épi est ovale.

3. Le poivre d'eau, la renouée poivre d'eau. Ses feuilles sont ondulées, ses épis sont allongés, penchés; les stipules sont comme sans poils, ses fleurs sont hexandriques demi-digynes. Cette espèce a une variété à saveur douce.

4. La renouée persicaire, la persicaire douce. Son épi est comme interrompu, rouge, ovale, oblong; ses feuilles sont lancéolées, les stipules sont ciliées, ses fleurs sont hexandriques digynes.

5. La vraie renouée, la traînasse, la renouée des oiseaux. Sa tige est renversée, herbacée; ses feuilles sont lancéolées, les fleurs sont octandriques, trigynes, axillaires.

6. Le sarrasin, la renouée blé noir. Sa tige est un peu redressée, sans épines; les feuilles sont cordiformes, sagitées; les angles des semences sont égaux.

7. Le blé noir liseré, le sarrasin bâtard, la renouée-liseron. Ses feuilles sont cordiformes, sa tige est volubile, anguleuse; les fleurs sont obtuses, les anthères sont violettes, le fruit est comme farineux, à angles obtus.

8. Le blé noir des haies, la renouée des buissons. Ses feuilles sont cordiformes, sa tige est volubile, lisse; les fleurs sont carenées, aîlées; les anthères sont blanches, sa tige est aîlée, ses semences sont à angles aigus.

ORDRE IV.

Des plantes octandriques tetragyniques.

Cet ordre comprend les plantes qui ont huit étamines et quatre pistils. Il ne renferme que deux genres de plantes indigènes aux environs de Paris.

GENRE PREMIER.

La parisette. *Paris.*

Le calice de ce genre est tetraphylle, les pétales sont au nombre de quatre, plus étroits; sa baie est à quatre loges. On n'en connoît qu'une espèce aux environs de Paris : cette espèce est la Paris à quatre feuilles, le raisin de renard : les filets des fleurs sont linéaires, verts, au milieu desquels les anthères sont adhérentes des deux côtés.

GENRE II.

L'élatiné. *Œlatine.*

Son calice est quadrifide, ses pétales sont au nombre de quatre, sa capsule est à quatre loges, à quatre valves, déprimée. On en distingue deux espèces.

1. L'élatiné poivré, le poivre d'eau. Ses feuilles sont opposées.

2. L'élatiné - alsinastron, l'alsinastron à feuilles de caille-lait. Ses feuilles sont verticillées.

CLASSE IX.

Des plantes ennéandriques.

CETTE classe renferme les plantes qui ont neuf étamines ; elle contient trois ordres, les plantes ennéandriques monogyniques, les ennéandriques trigyniques, et les ennéandriques hexagyniques.

ORDRE PREMIER.

Des plantes ennéandriques monogyniques.

Cet ordre comprend les plantes qui ont neuf étamines et un pistil. On ne connoît aucun genre de plantes indigènes aux environs de Paris.

ORDRE II.

Des plantes ennéandriques trigyniques.

Cet ordre est destiné aux plantes qui ont neuf étamines et trois pistils. Il ne se trouve aux environs de Paris aucune plante de cet ordre.

ORDRE III.

Des plantes ennéandriques hexagyniques.

Cet ordre se distingue des précédens en ce que la plante unique qui le constitue, a six pistils sur neuf étamines.

GENRE.

Le jonc fleuri. *Butomus.*

Le caractère générique est de n'avoir aucun calice ; ses pétales sont au nombre de six, les capsules sont aussi au nombre de six, polyspermiques. La seule espèce de ce genre est le jonc fleuri en ombelle : ses feuilles sont graminées, ses fleurs sont rosées.

CLASSE X.

Des plantes décandriques.

CETTE classe renferme les plantes qui contiennent dix étamines, et renferme six ordres.

ORDRE PREMIER.

Des plantes décandriques monogyniques.

Cet ordre est destiné aux plantes qui ont dix étamines et un pistil : il ne renferme que deux genres, la rhue et la pyrole.

GENRE PREMIER.

La rhue. *Ruta.*

Le calice de ce genre est en cinq parties, ses pétales sont concaves, le réceptacle est entouré de dix points mellifères, la capsule est lobée. Il y en a deux espèces aux environs de Paris.

1. La rhue ordinaire. Ses feuilles sont décomposées, les fleurs sont latérales, quadrifides.

2. La rhue sauvage. Ses feuilles sont linéaires, aiguës.

GENRE II.

La pyrole. *Pyrola.*

Son calice est en cinq parties, ses pétales sont au nombre de cinq, sa capsule est à quatre loges, ouverte par les angles. Il n'y en a qu'une seule espèce aux environs de Paris : cette espèce est la pyrole à feuilles rondes : ses étamines sont montantes, son pistil est décliné, ses baies sont pentaspermes, ses feuilles sont glabres, ponctuées et reticulées superficiellement en dessous.

ORDRE II.

Des plantes décandriques digyniques.

Cet ordre comprend les plantes qui ont dix étamines et deux pistils : il renferme cinq genres.

GENRE PREMIER.

Le saxifrage. *Saxifraga.*

Le calice est à cinq divisions, la corolle est à cinq pétales attachés au calice, les étamines sont au nombre de dix, les styles sont au nombre de deux, le stigmates sont aussi

au nombre de deux, la capsule a deux pointes bivalves. On en connoît deux espèces aux environs de Paris.

1. Le saxifrage grainu, le saxifrage granulé. Sa racine est granulée, sa tige est rameuse, ses feuilles caulines sont reniformes, lobées.

2. Le saxifrage des murailles, le saxifrage à trois doigts. Les feuilles caulinaires sont cunéiformes, trifides, alternes; sa tige est droite, rameuse.

GENRE II.

La gnavelle. *Schleranthus.*

Le calice est monophylle, sa corolle est nulle, ses semences sont au nombre de deux, renfermées dans le calice; le calice est inférieur. Il y en a deux espèces.

1. Le schleranthe annuel, la gnavelle annuelle. Le calice du fruit est étalé, le stigmate est en tête et jaune.

2. Le schleranthe vivace, la gnavelle vivace. Le calice du fruit est fermé, le stigmate est en tête et blanc.

GENRE III.

La savonière, la saponaire. *Saponaria.*

Son calice est monophylle, un; les pétales sont au nombre de cinq, à onglets; sa capsule est oblongue, uniloculaire. On en trouve deux espèces.

1. La savonière des boutiques. Les calices sont cylindriques, les feuilles sont ovales, lancéolées.

2. La savonière pentagône, la savonière des vaches. Les feuilles sont ovales, aiguës, sèssiles ; le calice est pyramidal, à cinq angles ; la capsule est doublée, l'intérieure membraneuse, très-fine.

GENRE IV.

La gypsophile. *Gypsophila.*

Le calice est monophylle, campanulé, anguleux ; les pétales sont au nombre de cinq, ovales, sessiles ; la capsule est globuleuse, uniloculaire. Il n'y en a qu'une seule espèce ; c'est la gypsophile des murailles : ses feuilles sont linéaires, plânes ; les calices sont sans feuilles, la tige est dichotome, les pétioles sont crenellés.

GENRE V.

L'œillet. *Dianthus.*

Son calice est cylindrique, monophylle, garni de quatre écailles à sa base ; les pétales sont au nombre de cinq, à onglets ; la capsule est cylindrique, uniloculaire. On en connoît cinq espèces aux environs de Paris.

1. L'œillet des Chartreux. Ses fleurs sont comme agregées, les écailles sont calicinales, ovales, à arêtes, presqu'égales au tube ; ses feuilles sont à trois nervures.

2. L'œillet velu, l'œillet poëte du pays. Ses

Ses feuilles sont agrégées, en faisceau; ses écailles calicinales sont lancéolées, velues, presqu'égales au tube.

3. L'œillet prolifère. Ses feuilles sont agrégées en tête, les écailles calicinales sont ovales, obtuses, sans poils, plus grandes que le tube.

4 L'œillet rampant, l'œillet deltoïde. Les fleurs sont solitaires, les écailles calicinales sont lancéolées, binées; les pétales de la corolle sont dentés, rouges, pourvus à leur base d'une ligne concentrique et de ponctuations chargées de poils.

5. L'œillet sabloneux, l'œillet des sables. Les tiges sont comme uniflores, les écailles calicinales sont ovales, obtuses; les pétales sont multifides, les feuilles sont linéaires.

ORDRE III.

Des plantes décandriques trigyniques.

Cet ordre renferme les plantes à dix étamines et trois pistils, et renferme quatre genres.

GENRE PREMIER.

Le carnillet. *Cucubalus.*

Son calice est enflé, ses pétales sont au nombre de cinq, à onglets, sans couronne à la gorge; ses capsules sont à trois loges. Il s'en trouve trois espèces aux environs de Paris.

1. Le carnillet à fruit mou, le coulichon à baies. Les rameaux sont divergens, la tige est lâche, les calices sont campanulés, en cinq parties ; les pétales sont distans, tantôt nus jusqu'à la gorge, tantôt couronnés ; le fruit est une baie desséchée, uniloculaire.

2. Le carnillet-behen, le behen blanc. Les calices sont comme globuleux, glabres, reticulés, ternés ; ses capsules sont à trois loges, ses corolles sont comme nues.

3. La lychnique à fleurs musqueuses, le carnouillet dioïque. Ses fleurs sont dioïques, ses pétales sont linéaires, sans division.

GENRE II.

Le silène. *Silene.*

Son calice est ventru, ses pétales sont au nombre de cinq, à onglets, couronnés dans la gorge; sa capsule est à trois loges. On en connoît de cinq espèces aux environs de Paris.

1. Le silène anglais, le silène à feuilles entières. Cette espèce est hérissée, ses pétales sont émarginés, ses fleurs sont redressées, ses fruits sont réfléchis, péduncules, alternes.

2. Le silène penché, le silène à fleurs penchées. Ses pétales sont bifides, crenelées au sommet ; ses fleurs sont latérales, tournées d'un seul côté, penchées ; sa panicule est penchée.

3. Le silène français, le silène à fruit droit.

Ses fleurs sont comme en épis, alternes, tournées du même côté; ses pétales sont sans division, ses fruits sont redressés.

4. Le silène globuleux, le silène rouge. Les calices du fruit sont globuleux, aigus, à trente striures; ses feuilles sont glabres, ses pétales sont entiers.

5. Le silène cônique. Ses feuilles sont molles, comme velues, sans nervure; les calices du fruit sont côniques, à trente striures, les pétales sont émarginés, presqu'entiers.

GENRE III.

L'étoilée, la stellaire. *Stellaria.*

Son calice est pentaphylle, ouvert; ses pétales sont au nombre de cinq, en deux parties; sa capsule est à une loge, polysperme. On en compte six espèces.

1. La stellaire des bois, l'étoilée à feuilles en cœur. Ses feuilles sont cordiformes, pétiolées; sa panicule est à péduncules rameux.

2. L'étoilée lancéolée, l'étoilée. Ses feuilles sont lancéolées, dentelées; ses pétales sont bifides.

3. La petite étoilée des bois, la stellaire graminée. Ses feuilles sont linéaires, très-entières.

4. La stellaire des sables. Ses feuilles sont spathulées, sa tige est redressée, bifide; ses rameaux sont alternes, les pétales sont émarginés.

5. La stellaire à feuilles de millepertuis.

Les feuilles de cette espèce sont semblables à celles du millepertuis.

6. L'herbe à hirondelle, la stellaire passereau, la stellaire des moineaux.

GENRE IV.

La sabline. *Arenaria.*

Le calice est pentaphylle, ouvert; ses pétales sont au nombre de cinq, entiers; sa capsule est à une loge, polysperme. On en trouve sept espèces aux environs de Paris.

1. La sabline à trois nervures. Ses feuilles sont ovales, aiguës, pétiolées, nerveuses.

2. La sabline rouge. Ses feuilles sont filiformes, ses stipules membraneuses, en gaîne.

3. La sabline moyenne. Ses feuilles sont linéaires, charnues, les stipules membraneuses, les tiges pubescentes.

4. La sabline des rochers. Ses feuilles sont en alêne, sa tige est paniculée, les folioles des calices sont ovales, obtuses.

5. La sabline menue, la sabline à feuilles étroites. Ses feuilles sont en alêne, sa tige est paniculée, ses capsules sont redressées; ses pétales sont plus courts que le calice, lancéolés.

6. La sabline à feuilles de melèze. Ses feuilles sont setacées, sa tige est supérieurement nue, ses calices sont comme hérissés.

7. La sabline à feuilles de serpolet Ses feuilles sont comme ovales, aiguës, sessiles; sa corolle est plus courte que le calice.

ORDRE IV.

Des plantes décandriques pentagyniques.

Cet ordre renferme les plantes qui ont dix étamines et cinq pistils. On en rencontre six genres aux environs de Paris.

GENRE PREMIER.

La vermiculaire, le sedon. *Sedum.*

Son calice est pentafide, sa corolle est à cinq pétales, ses écailles sont au nombre de cinq, nectarifères, à la base de l'ovaire; ses capsules sont au nombre de cinq. On en compte neuf espèces dans la *Flore parisienne.*

1. Le sedon téléphion, l'orpin. Ses feuilles sont un peu plânes, dentées en scie; son corymbe est feuillé, sa tige est droite.

2. Le sedon anacampseros, la fève épaisse. Ses feuilles sont cunéiformes, très-entières; ses tiges sont couchées, ses fleurs sont en corymbe.

3. L'orpin à fleurs d'oignon, la vermiculaire paniculée. Ses feuilles sont plânes, sa tige est rameuse, ses fleurs sont en panicule.

4. Le sedon réfléchi, la vermiculaire réfléchie. Ses fleurs sont en alêne, éparses, déliées à la base; les inférieures sont recourbées.

5. Le sedon des rochers, la joubarbe des rochers. Sa racine est rampante, rougeâtre, comme nue; ses feuilles sont en alêne, sur cinq rangs, serrées, déliées à la base; les

fleurs sont en cîme, les pétales sont au nombre de six à sept.

6. Le sedon blanc, la trique-madame. Ses feuilles sont oblongues, obtuses, un peu arrondies, sessiles, ouvertes ; sa cîme est rameuse

7. L'illécebra, la marquet, la vermiculaire brûlante. Ses feuilles sont comme ovales, sessiles, gibbeuses, un peu droites, alternes ; sa cîme est trifide.

8. Le sedon tête de souris. Ses feuilles sont comme ovales, sessiles, gibbeuses, un peu droites, imbriquées sur six rangs.

9. Le sedon velu. Sa tige est redressée, ses feuilles sont en corymbe, fastigiées.

GENRE II.

L'alléluia. *Oxalis.*

Son calice est à six divisions profondes, ses pétales sont au nombre de cinq, réunis par les onglets ; ses capsules sont à cinq angles, obtuses, polyspermes ; les loges sont au nombre de cinq, s'ouvrant sur les angles ; ses feuilles sont pétiolées à trois folioles, cordiformes. La *Flore parisienne* n'en rapporte que deux espèces.

1. L'oxalis officinal, l'alléluia, l'alléluia commun. Ses hampes sont uniflores, ses feuilles sont ternées, ses folioles sont cordiformes, poilues. Cette espèce a une variété à fleurs bleues.

2. L'alléluia à cornes, l'oxalis à petites

fleurs. Sa tige est renversée, herbacée; ses péduncules sont à ombelles.

GENRE III.

La nielle. *Agrostemma.*

Son calice est monophylle, coriace; ses pétales sont au nombre de cinq, en onglets; son lymbe est obtus, sans division; sa capsule est à une loge. Il n'y en a qu'une espèce aux environs de Paris: cette espèce est la nielle hérissée, la nielle des blés, la nielle: ses calices sont égaux à la corolle, ses pétales sont entiers, nus.

GENRE IV.

La lychnide. *Lychnis.*

Son calice est monophylle, oblong, lisse ou poilu; ses pétales sont au nombre de cinq, à onglets; le lymbe est bifide, la capsule est à une, trois ou cinq loges. On en trouve trois espèces aux environs de Paris.

1. La lichnide à fleur de coucou, la lichnide laciniée. Ses pétales sont fendus en quatre, sa capsule est à une loge; à cinq dents; son fruit est comme rond.

2. L'attrape-mouche, la lychnide visqueuse. Ses pétales sont comme entiers, ses fleurs sont rouges, comme en épis.

3. La passe-fleur jacée, la lichnique dioïque, le compagnon blanc. Ses fleurs sont dioïques, blanches ou roses.

GENRE V.

La céraïste. *Cerastium.*

Son calice est pentaphylle, ses pétales sont bifides, sa capsule est uniloculaire, ouverte à son sommet. Il y en a de cinq espèces aux environs de Paris.

1. La céraïste commune, l'oreille de souris commune. Ses feuilles sont ovales, ses pétales sont égaux au calice, ses tiges sont diffuses.

2. L'oreille de souris visqueuse, la céraïste visqueuse. Cette plante est redressée, velue, visqueuse.

3. L'oreille de souris à demi-décandrique, la céraïste a cinq étamines. Ses fleurs sont pentandriques, ses pétales sont émarginés: cette espèce varie pour l'ordinaire dans le nombre de ses étamines, qui est de cinq ou de dix.

4. L'oreille de souris rampante, la céraïste rampante. Ses feuilles sont lancéolées, ses péduncules rameux, ses capsules comme rondes.

5. L'oreille de souris des champs, la céraïste des champs. Ses feuilles sont linéaires, lancéolées, obtuses, glabres; ses corolles sont plus grandes que le calice.

GENRE VI.

La spargoute. *Spergula.*

Son calice est pentaphylle, ses pétales sont

au nombre de cinq, entiers; sa capsule est ovale, à une loge, à cinq valves. On en distingue quatre espèces indigènes dans le territoire des environs de Paris.

1. La spargoute des champs, la spargoute à dix étamines. Ses feuilles sont verticillées, ses fleurs sont décandriques.

2. La petite spargoute, la spargoute à cinq étamines. Cette espèce varie par ses fleurs décandriques et pentandriques sur la même plante. Ses feuilles sont verticillées, ses fleurs sont néanmoins, pour l'ordinaire, pentandriques.

3. La spargoute noueuse. Ses feuilles sont opposées, en alêne, lisses; ses tiges sont simples.

4. La spargoute filiforme. Ses feuilles sont opposées, linéaires, lisses; ses péduncules sont solitaires, très-longs; sa tige est rampante. On a observé dans cette espèce, de même que dans celle du numéro 1, huit étamines.

ORDRE V.

Des plantes décandriques décagyniques.

Cet ordre contient les plantes qui ont dix étamines et dix pistils. Il ne s'en trouve point aux environs de Paris.

CLASSE XI.

Des plantes dodécandriques.

CETTE classe comprend les plantes qui ont douze époux, c'est-à dire, depuis douze étamines jusqu'à dix-neuf, dans une fleur hermaphrodite, et se subdivise en cinq ordres.

ORDRE PREMIER.

Des plantes dodécandriques monogyniques.

Cet ordre contient les plantes qui n'ont qu'un pistil ou une femme pour douze maris au plus, qu'elles peuvent avoir, et renferme trois genres.

GENRE PREMIER.

Le cabaret. *Azarum.*

La corolle de ce genre est trifide; souvent tetrafide, assise sur l'ovaire; la corolle est nulle, la capsule est coriace, couronnée. On n'en connoît qu'une espèce aux environs de Paris : cette espèce est le cabaret d'Europe; ses feuilles sont reniformes, obtuses, binées.

GENRE II.

Le pourpier. *Portulaca.*

La corolle de ce genre est à cinq pétales, le calice est bifide, la capsule est à une loge,

coupée horisontalement, ou à trois valves. Il n'y en a qu'une espèce; encore pour l'ordinaire se cultive-t-elle à Paris. Ses feuilles sont cunéiformes, ses fleurs sont sessiles.

GENRE III.

La salicaire. *Lythrum.*

Le calice est hexaphylle ou dodécafide. Ses pétales sont au nombre de six, insérés au calice; la capsule est à deux loges, polysperme. On en trouve deux espèces aux environs de Paris.

1. La salicaire officinale. Ses feuilles sont opposées, cordiformes, lancéolées; ses fleurs sont en epis dodécandriques.

2. La salicaire à feuilles d'hyssope. Ses feuilles sont alternes, linéaires; ses fleurs sont hexandriques, le calice est à douze dents, six plus grandes, six autres plus petites, qui manquent quelquefois.

ORDRE II.

Des plantes dodécandriques digyniques:

Cet ordre est destiné aux plantes qui ont douze étamines et deux pistils. Il ne renferme qu'un genre indigène aux environs de Paris.

GENRE.

L'aigremoine. *Agrimonia.*

Le calice est à cinq dents, enveloppé d'un

autre ; les pétales sont au nombre de cinq ; ses semences sont au nombre de deux, endurcies au fond du calice. On n'en connoît qu'une espèce aux environs de Paris ; cette espèce est l'aigremoine officinale : ses feuilles caulinaires sont pinnées, l'impaire pétiolée ; ses fruits sont hérissés.

ORDRE III.

Des plantes dodécandriques tryginiques.

Cet ordre comprend les plantes à douze étamines et plus, et à trois pistils. Il contient deux genres qui se trouvent aux environs de Paris.

GENRE PREMIER.

Le réséda. *Reseda.*

Son calice est monophylle, partagé ; les pétales sont laciniés, la capsule est à bouche ouverte, uniloculaire. Il s'en trouve trois espèces aux environs de Paris.

1. La gaude. Ses feuilles sont lancéolées, entières, à une dent des deux côtés à la base ; les calices sont quadrifides.

2. Le réséda commun, le réséda jaune, l'herbe aux maures. Toutes ses feuilles sont trifides, les inférieures pinnées.

3. Le réséda phyteume, le réséda à grand calice. Ses feuilles sont entières, ou à trois lobes ; les calices sont très-grands, en six parties.

GENRE II.

Le tithymale, l'euphorbe. *Euphorbium.*

Sa corolle est de quatre, souvent cinq pétales, assise sur le calice ; le calice est monophylle, ventru ; la capsule est à trois coques, pédiculée, élastique. On en distingue quinze espèces aux environs de Paris.

1. Le peplion, le tithymale auriculé. Cette espèce est dichotome, ses feuilles sont très-entières, en demi-cœur ; ses fleurs sont très-entières, en demi-cœur ; les pétales sont entiers et rouges, les capsules sont glabres, ses tiges sont renversées, basses, diffuses, rougeâtres.

2. Le tithymale des vignes. L'ombelle est trifide, dichotome ; les involucres sont partiels, ovales ; les feuilles sont comme ovales, très-entières, pétiolées.

3. Le petit tithymale, le tithymale nain. L'ombelle est trifide, dichotome ; les fleurs sont solitaires, entre la dichotomie ; les involucres sont partiels, lancéolés ; la capsule est à trois angles, les feuilles sont linéaires.

4. L'épurge, le tithymale épurge. Son ombelle est quadrifide, dichotome ; ses feuilles sont opposées, très-entières.

5. Le tithymale doux. Son ombelle est pentafide, bifide ; ses involucres sont partiaux, comme ovales ; ses feuilles sont lancéolées, obtuses, très-entières.

6. Le tithymale des blés, l'euphorbe des

blés. Son ombelle est pentafide, dichotome; les involucres sont cordiformes, aigus; les feuilles sont linéaires, lancéolées; les supérieures sont plus larges.

7. Le tithymale reveille-matin. Son ombelle est pentafide, trifide, dichotome; les involucres sont partiels, comme ovales; les feuilles sont cunéiformes, dentées en scie.

8. Le tithymale à verrues, le tithymale tuberculeux. L'ombelle est pentafide, comme trifide, bifide; les involucres sont partiels, ovales; les feuilles sont lancéolées, dentées en scie, velues; les capsules sont verruqueuses.

9. Le tithymale à larges feuilles. Son ombelle est pentafide, trifide, dichotome; ses involucres partiels sont à carêne velue; ses feuilles sont lancéolées, dentées en scie; ses capsules sont verruqueuses.

10. L'ésule, le tithymale ésule. Son ombelle est multifide, bifide; ses involucres partiels sont comme cordiformes, ses pétales sont comme à deux cornes, les rameaux sont stériles, les feuilles sont uniformes.

11. Le tithymale à feuilles de cyprès, le tithymale capillaire, l'ésule. Son ombelle est multifide, dichotome; les involucres partiels sont comme cordiformes, les rameaux sont stériles, les feuilles sont setacées, les caulinaires sont lancéolées.

12. Le tithymale des marais. Son ombelle est multifide, comme trifide, bifide; les in-

volucres partiels sont comme ovales, les feuilles sont lancéolées, ses rameaux sont comme stériles.

13. Le tithymale à feuilles d'amandier. L'ombelle est multifide, dichotome; ses involucres partiels sont perfeuillés, orbiculés; ses feuilles sont obtuses.

14. Le tithymale des bois, la grande ésule. Son ombelle est pentafide, bifide; ses involucres partiels sont perfeuillés, orbiculés; ses feuilles sont obtuses.

15. Le tithymale des ruisseaux. Son ombelle est multifide, bifide; ses involucres partiels sont perfeuillés, émarginés; ses pétales sont entiers, pourprés; ses ovaires sont velus, ses feuilles sont très-étroites, sa tige est souligneuse.

ORDRE IV.

Des plantes dodécandriques pentagyniques.

Cet ordre renferme les plantes à douze étamines et à cinq pistils. On n'en trouve point aux environs de Paris.

ORDRE V.

Des plantes dodécandriques pentagyniques.

Cet ordre renferme les plantes à douze étamines et à cinq pistils. Linné n'en admet qu'un seul genre, encore se trouve-t-il aux environs de Paris.

GENRE.

La joubarbe. *Sempervivum.*

Ce genre a son calice en douze parties, ses pétales sont au nombre de douze, ses capsules sont pareillement au nombre de douze, polyspermes. On n'en connoît qu'une espèce dans la *Flore parisienne*; c'est la joubarbe des toîts : ses feuilles sont ciliées, ses rejets sont ouverts.

CLASSE XII.

Des plantes icosandriques.

CETTE classe est destinée aux plantes qui ont vingt époux ou vingt étamines ou plus, adhérentes au côté interne du calice; elle se subdivise en cinq ordres.

ORDRE PREMIER.

Des plantes icosandriques monogyniques.

Cet ordre renferme les plantes qui ont vingt étamines et plus, adhérentes au calice, et un seul pistil. Cet ordre renferme deux genres.

GENRE PREMIER.

L'amandier. *Amygdalus.*

Son calice est pentafide, inférieur; ses pétales sont au nombre de cinq; le fruit est à noyau,

noyau ; percé de trous. On en cultive deux espèces dans le territoire parisien.

1. L'amandier cultivé. Ses feuilles sont dentelées, glanduleuses ; ses fleurs sont sessiles, solitaires, géminées.

2. Le pêcher. Les dentelures de ses feuilles sont toutes aiguës, ses fleurs sont sessiles, solitaires.

GENRE II.

Le prunier. *Prunus.*

Le calice de ce genre est pentafide, inférieur ; ses pétales sont au nombre de cinq, son fruit est à noyau, le noyau est à sutures saillantes. On en connoît cinq espèces aux environs de Paris.

1. Le prunier, le cerisier à grappes. Ses fleurs sont en grappes, ses feuilles sont caduques, à deux glandes à leur base en dessous.

2. Le bois de Sainte-Lucie, le cerisier odorant, le mahaleb. Ses fleurs sont en corymbe terminal, ses feuilles sont ovales.

3. Le cerisier, le cerisier ordinaire. Ses ombelles sont comme péduncul ées, ses feuilles sont ovales, lancéolées, glabres, condoublées.

4. Le prunier ordinaire. Les péduncules sont comme solitaires, ses feuilles sont lancéolées, ovales, roulées ; ses rameaux sont sans poils.

5. Le prunelier, le prunier épineux. Ses péduncules sont solitaires, ses feuilles sont lancéolées, glabres ; ses rameaux sont épineux.

ORDRE II.

Des plantes icosandriques digyniques.

Cet ordre renferme les plantes qui ont vingt étamines et plus, adhérentes au calice, et deux pistils. Il ne renferme qu'un seul genre, et même ce genre se trouve aux environs de Paris.

GENRE.

L'alisier. *Cratægus.*

Le calice de ce genre est pentafide, les pétales sont au nombre de cinq, la baie est inférieure, à deux spermes. On en distingue aux environs de Paris trois espèces.

1. L'alisier, l'allouchier. Ses feuilles sont ovales, incisées, dentées en scie, duvetées en dessous.

2. L'alisier commun. Ses feuilles sont cordiformes, à sept angles; les derniers lobes sont divergens.

3. L'aubépine. Ses feuilles sont obtuses, comme triflores, dentées en scie.

ORDRE III.

Des plantes icosandriques trigyniques.

Cet ordre renferme, comme ci-dessus, les plantes à vingt étamines et plus, et à trois pistils. La *Flore parisienne* n'en admet qu'un genre.

GENRE.

Le sorbier. *Sorbus.*

Le calice dans ce genre est pentafide, ses pétales sont au nombre de cinq, sa baie est inférieure, trisperme. On en distingue à Paris deux espèces.

1. Le sorbier des oiseleurs. Ses feuilles sont pinnées, glabres des deux côtés.

2. Le cormier, le sorbier Dominique. Ses feuilles sont pinnées, velues en dessous.

ORDRE IV.

Des plantes icosandriques pentagyniques.

Cet ordre renferme les plantes à vingt étamines et plus, adhérentes au calice, et cinq pistils. Il s'en trouve deux genres aux environs de Paris.

GENRE PREMIER.

Le néflier. *Mespylus.*

Le calice de ce genre est pentafide, les pétales sont au nombre de cinq, la baie est inférieure, à cinq spermes. Il y en a deux espèces aux environs de Paris.

1. Le néflier d'Allemagne. Il est sans épines, ses feuilles sont lancéolées, duvetées en dessous; ses fleurs sont solitaires, sessiles.

2. Le néflier amélanchier. Il est sans épines, ses feuilles sont ovales, dentées en scie,

hérissées en dessous : quand il est jeune, il est laineux ; adulte, il est nu.

GENRE II.

Le poirier. *Pyrus.*

Son calice est divisé en cinq, ses pétales sont au nombre de cinq ; son fruit est inférieur, à cinq loges, polysperme. Il y en a deux espèces.

1. Le poirier commun. Ses feuilles sont dentées en scie, lisses ; ses fleurs sont en corymbe.

2. Le pommier. Ses feuilles sont dentées en scie, ses ombelles sont sessiles.

ORDRE V.

Des plantes icosandriques poligyniques.

Cet ordre renferme les plantes qui ont vingt étamines et plus, adhérentes au calice, et plusieurs pistils. Il renferme sept genres.

GENRE PREMIER.

La rose. *Rosa.*

Ce genre de fleurs a cinq pétales, le calice est urcéolé, pentafide, charnu, resserré au col ; ses semences sont nombreuses, hérissées, attachées aux flancs intérieurs du calice. On en connoît de cinq espèces aux environs de Paris.

1. L'églantier odorant. Ses fleurs sont jaunes, ses ovaires sont globuleux, et ses

péduncules glabres ; sa tige est à aiguillons épars et droits, ses pétioles sont raboteux, ses feuilles sont très-odorantes, ses folioles sont aiguës.

2. La rose à feuilles de pimprenèlle. Ses ovaires sont globuleux, et ses péduncules glabres ; sa tige est à aiguillons épars et droits ; ses pétioles sont raboteux, ses folioles sont obtuses.

3. La rose très-épineuse. Les pétales sont blancs, jaunâtres à la base ; les ovaires sont globuleux, glabres ; ses péduncules sont hérissés, la tige et les pétioles sont aiguillonnés, ses feuilles sont glabres, comme rondes.

4. La rose velue. Ses ovaires sont globuleux, ses péduncules sont hérissés, la tige est à aiguillons épars, ses pétioles sont aiguillonnés, ses feuilles sont velues.

5. L'églantier de chien. Ses pétales sont incarnats, à deux lobes ; ses bractées sont au nombre de deux, opposées, ciliées ; ses ovaires sont ovales, ses péduncules sont glabres ; sa tige et ses pétioles sont aiguillonnées.

GENRE II.

La ronce. *Rubus*

Le câlice de ce genre est pentafide, ses pétales sont au nombre de cinq, sa baie est composée de graines monospermes. On en trouve trois espèces aux environs de Paris.

1. Le framboisier ordinaire. Les feuilles

sont quinées, pinnées et ternées ; sa tige est aiguillonnée, ses pétioles sont canuliculées.

2. La ronce bleue. Ses feuilles sont ternées, comme nues; les latérales sont à deux lobes, la tige est aiguillonnée, arrondie ; les péduncules et les calices sont couverts de glandes qui le distinguent de l'espèce suivante.

3. La ronce ordinaire. Ses feuilles sont quinées, digitées et ternées ; la tige et les pétioles sont aiguillonnées.

GENRE III.

Le fraisier. *Fragaria.*

Dans ce genre le calice est fendu en dix, les pétales sont au nombre de cinq, le receptacle des semences est ovale, en baie, caduc. On en distingue deux espèces.

1. Le fraisier stérile. Ses tiges sont renversées, ses rameaux sont florifères, lâches ; ses rejets sont épais, couverts de stipules lancéolées, ferrugineuses, ses feuilles sont ternées, comme ovales, dentées en scie ; ses fleurs sont solitaires, pédunculées, blanches.

2. Le fraisier ordinaire, le fraisier des bois. Ses stolones sont rampans.

GENRE IV.

La quintefeuille. *Potentilla.*

Son calice est fendu en dix, ses pétales sont au nombre de cinq, ses semences sont

comme rondes, nues, attachées à un réceptacle petit et desséché. On en distingue sept espèces dans la *Flore parisienne*.

1. La quintefeuille couchée, la potentille penchée. Ses feuilles sont pinnées, sa tige est dichotome, couchée.

2. La potentille droite, la quintefeuille droite. Ses feuilles sont sept à sept, lancéolées, dentées en scie, comme poilues des deux côtés; sa tige est redressée.

3. La quintefeuille argentée. Ses feuilles sont quinées, cunéiformes, incisées, velues en dessous. Sa tige est redressée.

4. La quintefeuille satinée, l'argentine, l'aigremoine sauvage. Ses feuilles sont tantôt blanches, tantôt vertes, pinnées, dentées en scie; sa tige est rampante, ses péduncules sont uniflores.

5. La potentille du printems, la quintefeuille printanière, la farcinière. Ses feuilles radicales sont quinées, à dents aiguës, rangées; les caulinaires sont ternées, la tige est inclinée, pubescente, pâle en dessous, rougeâtre en dessus; les calices sont couverts de glandes.

6. La quintefeuille ordinaire, la quintefeuille rampante. Ses feuilles sont quinées, sa tige est rampante, ses péduncules sont uniflores.

7. La potentille à grandes fleurs, la quintefeuille à grandes fleurs. Ses feuilles sont ternées, dentées, comme poilues des deux côtés;

sa tige est couchée, plus longue que les feuilles; les fleurs sont jaunes

GENRE V.

La tormentille. *Tormentilla.*

Le calice de ce genre est fendu en huit, les pétales sont au nombre de quatre, les semences sont arrondies, nues, attachées à un réceptacle petit et desséché. Il n'y en a qu'une seule espèce dans la *Flore parisienne*; c'est la tormentille élevée, la tormentille droite. Sa tige est redressée, ses feuilles sont sessiles, les radicales sont sur de longs pétioles, ternées.

GENRE VI.

La benoîte. *Geum.*

Son calice est fendu en cinq, les pétales sont au nombre de cinq, les semences sont à arêtes agenouillées. Il n'y en a qu'une espèce dans la *Flore parisienne*; c'est la benoîte commune : ses fleurs sont redressées, ses fruits sont globuleux, velus; les arêtes sont crochues, nues; ses feuilles sont lyrées.

GENRE VII.

Le comaret. *Comarum.*

Son calice est fendu en dix, ses pétales sont au nombre de cinq, plus petits que le calice; le réceptacle des semences est ovale, spongieux, persistant. Il n'y en a qu'une seule es-

pèce dans le systême sexuel, et cette espèce se trouve aux environs de Paris; c'est le comaret des marais, la quintefeuille à fleurs rouges, et en effet ses fleurs sont d'un rouge obscur.

CLASSE XIII.

Des plantes polyandriques.

CETTE classe renferme les plantes polyandriques, c'est-à-dire, celles qui ont beaucoup d'époux, depuis vingt jusqu'à cent étamines dans la même fleur, avec le pistil, et se subdivise en sept ordres.

ORDRE PREMIER.

Des plantes polyandriques monogyniques.

Cet ordre comprend les plantes qui ont des étamines depuis vingt jusqu'a cent, dans une même fleur, avec un seul pistil, et renferme plusieurs genres dont il ne s'en trouve que cinq aux environs de Paris.

GENRE PREMIER.

La christophoriane. *Actæa*

La corolle est de quatre pétales, le calice est quadrifide, la baie est à une loge, les semences sont demi-orbiculaires. Il n'y en

a qu'une seule espèce dans la *Flore parisienne*; c'est l'herbe de Saint-Christophe en épis : sa grappe est ovale, ses fruits sont en baie, son calice est caduc, ses pétales sont ligulés, les filets sont épaissis avec les anthères, imitant des pétales.

GENRE II.

La chelidoine. *Chelidonium.*

La corolle de ce genre est à quatre pétales, le calice est diphylle, la silique est uniloculaire, linéaire. On en distingue deux espèces aux environs de Paris.

1. La grande chelidoine, l'éclaire. Ses péduncules sont en ombelle. Le suc jaune qui sort de cette plante, la distingue de toutes les autres.

2. Le pavôt cornu, la chelidoine glauque. Ses péduncules sont uniflores, ses feuilles amplexicaules, sinuées ; sa tige est glabre.

GENRE III.

Le pavôt. *Papaver.*

La corolle dans ce genre est à quatre pétales, le calice est diphylle, la capsule est à une loge, ouverte par des pores sous le stigmate persistant. Il y en a quatre espèces aux environs de Paris.

1. Le pavôt hybride, le pavôt hérissé. Ses capsules sont comme globuleuses, torses, hérissées ; sa tige est feuillue, multiflore.

2. Le pavôt à massue. Les capsules sont

en massue, hérissées ; sa tige est feuillue, multiflore.

3. Le coquelicot. Ses capsules sont glabres, globuleuses ; sa tige est poilue, multiflore ; ses feuilles sont pinnatifides, incisées.

4. Le pavôt douteux, le pavôt à long fruit. Ses capsules sont oblongues, glabres ; sa tige est multiflore, à soies appliquées ; ses feuilles sont pinnatifides, incisées.

GENRE IV.

Le nénuphar. *Nymphœa.*

La corolle est polypétale, les calices sont quadriphylles, souvent pentaphylles ; sa baie est à plusieurs loges, tronquée. Il y en a deux espèces aux environs de Paris.

1. Le nénuphar jaune. Ses feuilles sont cordiformes, très-entières ; son calice est pentaphylle, plus grand.

2. Le nénuphar blanc. Ses feuilles sont cordiformes, très-entières ; le calice est quadrifide.

GENRE V.

Le tilleul. *Tilia.*

La corolle est de cinq pétales, le calice est divisé en cinq parties, sa baie ou capsule est sèche, globuleuse, à cinq loges, à cinq valves ; ouverte à la base. Il n'y en a qu'une seule espèce à Paris, encore l'y cultive-t-on. Cette espèce est le tilleul d'Europe ; ses fleurs sont dépourvues d'un nectair distinct.

ORDRE II.

Des plantes polyandriques digyniques.

Cet ordre comprend les plantes qui ont depuis vingt étamines jusqu'à cent, dans une même fleur, avec deux pistils. Il n'y a aucun genre de cet ordre aux environs de Paris.

ORDRE III.

Des plantes polyandriques trigyniques.

Cet ordre comprend les plantes qui ont depuis vingt étamines jusqu'à cent, dans une même fleur, avec trois pistils. Il n'y a qu'un genre de cet ordre.

GENRE.

Le pied d'alouette. *Delphinium.*

Ce genre n'a point de calice, les pétales sont au nombre de cinq, le nectair est bifide en corne postérieurement; ses capsules sont au nombre de trois, souvent il n'y en a qu'une; elles sont légumineuses, comme ternées. Il n'y en a qu'une seule espèce aux environs de Paris : cette espèce est le pied d'alouette commun. Ses nectairs sont monophylles, sa tige est très-rameuse, sans division.

ORDRE IV.

Des plantes polyandriques tetragyniques.

Cet ordre renferme les plantes qui ont

depuis vingt jusqu'à cent étamines dans une même fleur, avec qnatre pistils. On ne trouve point en France de plantes de cet ordre.

ORDRE V.

Des plantes polyandriques pentagyniques.

Cet ordre comprend les plantes qui ont le même nombre d'étamines que dans l'ordre précédent, mais qui sont accompagnées de cinq pistils. Il renferme deux genres.

GENRE PREMIER.

L'ancholie. *Aquilegia.*

Ce genre n'a point de calice, les pétales sont au nombre de cinq, les nectairs en cornes aussi au nombre de cinq, entre les pétales ; les capsules sont au nombre de cinq, distinctes. Il n'y en a qu'une seule espèce aux environs de Paris : cette espèce est l'ancholie commune : ses nectairs sont recourbés, sa tige est feuillue, multiflore.

GENRE II.

La nielle. *Nigella.*

Ce genre n'a point pareillement de calice, sa corolle est à cinq pétales, les nectairs sont aussi au nombre de cinq, triphylles, entre la corolle ; les capsules sont au nombre de cinq, souvent dix, réunies. Ce genre n'a qu'une seule espèce : cette espèce est la nielle

des champs ; ses pistils sont quinés, les pétales sont entiers, ses capsules sont turbinées.

ORDRE VI.

Des plantes polyandriques hexagyniques.

Cet ordre, outre le nombre d'étamines spécifiées dans les ordres précédens, comprend les plantes à six pistils ; mais il ne se trouve aux environs de Paris aucun genre de cet ordre.

ORDRE VII.

Des plantes polyandriques poligyniques.

Cet ordre renferme les plantes qui ont depuis vingt jusqu'à cent étamines dans une même fleur, avec plusieurs pistils, et contient sept genres.

GENRE PREMIER.

L'anemone. *Anemone.*

Ce genre n'a aucun calice, ses pétales sont au nombre de cinq ou neuf, ses semences sont en nombre. On rencontre aux environs de Paris cinq espèces de ce genre : ces espèces sont :

1. L'anemone pulsatille, la coquelourde, Son péduncule est involucré, ses pétales sont droits, ses feuilles sont bipinnées.

2. L'anemone des bois, la sylvie. Ses semences sont aiguës, ses folioles sont incisées, sa tige est uniflore.

3. Le coqueron jaune, l'anemone jaune. Les semences sont aiguës, ses folioles sont incisées, les pétales sont comme ronds, sa tige est comme biflore.

4. L'anemone à trois feuilles. Ses feuilles sont ternées, ovales, entières, dentées en scie, sa tige est uniflore.

5. L'anemone sauvage. Son péduncule est nu, ses semences sont comme rondes, hérissées, sans queue; ses feuilles comme orbiculées, ternées; les folioles sont incisées, palmées, ciliées, à pétioles hérissés.

GENRE II.

La clématite. *Clematis.*

Ce genre n'a point de calice, mais quatre pétales, quelquefois six, et rarement aucun; ses semences sont à queue. On ne connoît qu'une espèce de ce genre dans la *Flore parisienne*; c'est l'herbe aux gueux, la clématite des haies; ses feuilles sont pinnées, ses folioles sont cordiformes, grimpantes : l'espèce varie par ses feuilles incisées ou entières.

GENRE III.

Le pigamon. *Thalictrum.*

Ce genre n'a point de calice, mais ses pétales sont au nombre de quatre, souvent cinq; sa semence est sans queue. On en distingue trois espèces aux environs de Paris.

1. Le petit pigamon, le pigamon nain.

Ses feuilles sont divisées en six parties, ses fleurs sont penchées.

2. La rhue des bois, la rhue des prés, le pigamon des prés. Sa tige est feuillue, sillonnée; la panicule est nombreuse, droite.

3. Le pigamon luisant. Sa tige est feuillue, sillonnée; ses feuilles sont linéaires, lancéolées.

GENRE IV.

L'adonide. *Adonis.*

Le calice de ce genre est pentaphylle, ses pétales sont au nombre de cinq ou dix ou plus, dont plusieurs sont sans nectairs; ses semences sont nues. On en rencontre trois espèces aux environs de Paris.

1. L'adonide d'été. Ses fleurs sont à cinq pétales rouges, ses fruits sont ovales.

2. L'adonide d'automne, l'adonide commune. Ses fleurs sont à huit pétales, d'un pourpre noir; ses fruits sont comme cylindriques.

3. L'adonide du printems. Ses fleurs sont à douze pétales, son fruit est ovale.

GENRE V.

La renoncule. *Ranunculus.*

Le calice de ce genre est pentaphylle, ses pétales sont au nombre de cinq, à pores mellifères entre les onglets; ses semences sont nues. On en distingue seize espèces dans la *Flore parisienne.*

1.

1. La petite douve, la renoncule petite douve. Ses feuilles sont ovales, lanceolées, pétiolées ; sa tige est inclinée.

2. La renoncule rampante. Les calices de cette espèce sont étalés, ses péduncules sont sillonnes, les stolons sont rampans, ses feuilles sont composées.

3. La renoncule qui fleurit à ses nœuds, la renoncule nod flore. Ses feuilles sont ovales, pétiolées ; ses fleurs sont sessiles.

4. La grande douve, la renoncule lancéolée. Ses feuilles sont lancéolées, sa tige est droite, velue ; sa fleur est très-grande.

5. La renoncule graminée, la renoncule glauque. Ses feuilles sont lancéolées, linéaires, sans division ; sa tige est redressée, très-lisse, pauciflore.

6. La petite chelidoine, la renoncule ficaire. Ses feuilles sont cordiformes, anguleuses, pétiolées ; sa tige est uniflore. Comme les semences manquent souvent dans cette espèce, elle se multiplie par de petites bulbes qu'elle porte dans les sinus des feuilles.

7. La renoncule à tête dorée, la renoncule des bois. Ses feuilles radicales sont reniformes, crenelées, incisées ; les caulinaires sont digitées, linéaires ; la tige est multiflore.

8. La grenouillette d'eau, la renoncule scalérate. Ses feuilles inférieures sont palmées, celles du sommet sont digitées, ses fruits sont oblongs.

9. La renoncule bulbeuse. Ses calices sont

réfléchis en arrière, ses péduncules sont sillonnés, sa tige est redressée, multiflore; ses feuilles sont composées.

10. La renoncule âcre, le bouton d'or. Ses calices sont ovales, ses péduncules sont arrondis, ses feuilles sont partagées en trois parties multifides, celles du sommet sont linéaires.

11. La renoncule polianthême, la renoncule multiflore. Ses calices sont étalés, ses péduncules sont sillonnés, sa tige est redressée, ses feuilles sont en plusieurs parties.

12. La renoncule laineuse. Ses calices sont étalés, les péduncules arrondis, la tige et les pétioles hérissés; les feuilles sont trifides, lobées, crenelées, soyeuses.

13. La renoncule à feuilles de cerfeuil; la renoncule cerfeuillette. Ses calices sont réfléchis en arrière, ses péduncules sont sillonnés, sa tige est redressée, uniflore; ses feuilles sont composées, linéaires, multifides.

14. La renoncule des champs. Ses semences sont aiguillonnées, ses feuilles supérieures sont décomposées, linéaires.

15. La renoncule en forme de lierre terrestre. Ses feuilles sont comme rondes, à trois lobes, très-entières; sa tige est rampante.

16. La renoncule aquatique. Ses feuilles sont submergées, capillacées; celles qui surnagent, en bouclier.

GENRE VI

L'ellebore. *Helleborus.*

Ce genre n'a point de calice, ses pétales sont au nombre de cinq, souvent plus; son nectair est à deux lèvres, tubulé; ses capsules sont polyspermes, redressées. On n'en connoît qu'une espèce aux environs de Paris; c'est le pied de griffon; l'ellebore puant : sa tige est multiflore, ses feuilles sont pédiformes.

GENRE VII.

Le Soucy. *Caltha.*

Il n'a ni calice ni nectair; ses pétales sont au nombre de cinq, les capsules sont en nombre, polyspermes. Il n'y en a dans le systême sexuel qu'une seule espèce qui se trouve aux environs de Paris; c'est le vrai soucy des marais : ses feuilles sont glabres, reniformes et crenelées.

CLASSE XIV.

Des plantes didynamiques.

CETTE classe comprend les plantes à deux puissances et à quatre étamines, dont deux sont plus petites et deux plus grandes : elle renferme deux ordres.

ORDRE PREMIER.

Des plantes didynamiques gymnospermiques.

Cet ordre renferme les plantes qui, outre leurs deux puissances et leurs quatre étamines, dont deux plus petites et deux plus grandes, ont leurs semences nues, c'est-à dire, quatre grains découverts au fond du calice. Cet ordre renferme vingt genres.

GENRE PREMIER.

La bugle. *Ajuga.*

Dans ce genre, la lèvre supérieure de la corolle est très-petite, les étamines sont plus longues que la lèvre supérieure. On en distingue deux espèces dans les environs de Paris.

1. La bugle rampante. Cette espèce est glabre, ses stolons sont rampans.

2. La bugle pyramidale. Elle est velue, en pyramide quarrée; ses feuilles radicales sont très-grandes.

GENRE II.

La germandrée. *Teucrium.*

Dans ce genre, la lèvre supérieure de la corolle est divisée en deux parties au-delà de la base, divergente auprès des étamines. On en trouve six espèces aux environs de Paris.

1. La germandrée laciniée, la germandrée botris. Ses feuilles sont multifides, ses fleurs sont latérales, ternées, pédunculées.

2. La petite ivette, la germandrée tte. Ses feuilles sont trifides, linéaires, très-entières; ses fleurs sont sessiles, latérales, solitaires, jaunes; la tige est diffuse, l'odeur est forte.

3. La sauge des bois, la germandrée sauge des bois. Ses feuilles sont cordiformes, dentées en scie, pétiolées; ses grappes sont latérales, tournées d'un seul côté; sa tige est redressée, les corolles sont blanches, jaunâtres; les filets sont pourpres.

4. Le scordium, la germandrée d'eau. Ses feuilles sont oblongues, sessiles, dentées en scie; ses fleurs sont géminées, axillaires, pedunculées; la tige est diffuse.

5. Le petit chêne, la germandrée, le chamædrys. Ses feuilles sont cunéiformes, ovales, incisées, crenelées, pétiolées; ses fleurs sont ternées, ses tiges sont renversées, comme poileuses.

6. Le polium, la germandrée de montagnes. Le corymbe est terminal, ses feuilles sont lancéolées, éloignées, très-entières, duvetées en dessous; ses fleurs sont blanches.

GENRE III.

La cataire. *Nepeta.*

La lèvre inférieure de la corolle est à découpure intermédiaire crenelée, la gorge est réfléchie sur les bords, les étamines sont rapprochées. On ne connoît dans la *Flore parisienne* qu'une seule espèce de ce genre;

c'est la cataire commune, l'herbe aux chats: ses fleurs sont en épis, ses verticilles sont comme pédiculés, ses feuilles sont pétiolées, cordiformes, dentées en scie.

GENRE IV.

La crapaudine. *Sideritis.*

Les étamines de ce genre sont entre le tube de la corolle, le stigmate plus court enveloppe l'autre. On en trouve deux espèces aux environs de Paris.

1. La crapaudine hérissée. Ses feuilles sont lancéolées, obtuses, dentées, poilues; les bractées sont dentées, épineuses; les tiges sont hérissées, couchées.

2. La crapaudine à grandes fleurs. Elle diffère de la précédente par la grandeur de ses fleurs.

GENRE V.

La menthe. *Mentha.*

Dans ce genre la corolle est comme égale, quadrifide; son segment est plus large, émarginé; les étamines sont droites, distantes. On en trouve sept espèces aux environs de Paris.

1. La menthe sauvage. Ses épis sont oblongs, ses feuilles sont oblongues, dentées en scie, duvetées, sessiles; les étamines sont plus longues que la corolle.

2. La menthe verte, la menthe romaine, le baume. Ses épis sont oblongs, ses feuilles

sont dentées en scie, nues, sessiles, lancéolées ; ses étamines sont plus longues que la corolle.

3. La menthe à feuilles rondes, la menthe des cimetières, la menthastre. Ses épis sont oblongs, ses feuilles sont comme rondes, ridées, crenelées, sessiles.

4. La menthe aquatique. Ses fleurs sont en tête, ses feuilles sont ovales, dentées en scie, pétiolées ; les étamines sont plus longues que la corolle.

5. La menthe des jardins, le baume. Ses fleurs sont verticillées, ses feuilles sont ovales, aiguës, dentées en scie ; ses étamines sont plus courtes que la corolle.

6. La menthe des champs, le pouliot-thym. Ses fleurs sont verticillées, ses feuilles sont ovales, aiguës, dentées en scie ; ses étamines sont égales à la corolle.

7. Le pouliot, la menthe-pouliot. Ses fleurs sont verticillées, ses feuilles sont ovales, obtuses, comme crenelées ; ses tiges sont comme rondes, rampantes ; ses étamines sont plus longues que la corolle.

GENRE VI.

Le lierre terrestre. *Glechoma.*

Dans ce genre chaque paire d'anthères est connivente, en forme de croix ; son calice est pentafide. Ce genre n'a qu'une seule espèce ; elle est connue aux environs de Paris : c'est le

lierre terrestre des boutiques; ses feuilles sont réniformes, crenelées.

GENRE VII.

Le lamier. *Lamium.*

La lèvre supérieure de la corolle est entière, voutée; l'inferieure est à deux lobes, la gorge est dentée des deux côtés sur la marge. On en connoît trois espèces dans les environs de Paris.

1. L'ortie blanche, le lamier blanc. Ses feuilles sont cordiformes, aiguës, dentées en scie, pétiolées; les verticilles sont de vingt fleurs.

2. Le lamier pourpre. Ses feuilles sont cordiformes, obtuses, pétiolées.

3. Le lamier amplexicaule. Ses feuilles florales sont sessiles, amplexicaules, obtuses.

GENRE VIII.

La Galéope. *Galeopsis.*

La lèvre supérieure de la corolle est comme crenée, voûtée; la lèvre inferieure est à deux dents en dessus. On en trouve trois espèces aux environs de Paris.

1. L'ortie rouge, la galéope des champs. Ses internœuds caulinaires sont égaux, tous les verticilles sont éloignés, les calices sont sans piquans.

2. La galéope épaissie, la galéope chanvrine. Ses internœuds caulinaires sont épaissis en

dessus, les verticilles superieurs sont comme contigus, les calices presque piquans.

3. L'ortie jaune, la galéope jaunâtre. Les verticilles sont de six fleurs, l'involucre est quadrifide.

GENRE IX.

La betoine. *Betonica.*

Le calice de ce genre est à arête, la lèvre supérieure de la corolle est montante, un peu plâne; le tube est cylindrique. On n'en connoît qu'une espèce aux environs de Paris; c'est la betoine des boutiques : son épi est interrompu, la découpure intermédiaire de la lèvre de la corolle est émarginée.

GENRE X.

L'épiaire *Stachis.*

Dans ce genre, la lèvre supérieure de la corolle est voûtée, la lèvre inférieure réfléchie sur les côtés, la découpure intermédiaire plus grande, émarginée; les étamines défleuries, réfléchies vers les côtés. On en distingue sept espèces aux environs de Paris.

1. L'épi fleuri, l'épiaire des bois. Ses verticilles sont de six fleurs, ses feuilles sont cordiformes, pétiolées.

2. La stachique des Allemands, l'épiaire d'Allemagne. Ses verticilles sont multiflores, les dentelures des feuilles sont imbriquées, sa tige est laineuse.

3. L'épiaire des Alpes. Ses verticilles sont multiflores, les dentelures des feuilles sont cartilagineuses au sommet, les corolles sont à lèvres plànes.

4. L'épiaire des marais. Ses verticilles sont comme de six fleurs, ses feuilles sont linéaires, lancéolées, demi-amplexicaules, sessiles.

5. L'épiaire annuelle. Ses verticilles sont de six fleurs, ses feuilles sont ovales, lancéolées, à nervures, lisses, pétiolées; sa tige est âcre.

6. La crapaudine, l'épiaire des crapauds, l'épiaire à feuilles sessiles. Ses verticilles sont comme en épis, ses feuilles sont cordiformes, elliptiques, crenelées, raboteuses; ses tiges sont montantes.

7. L'épiaire des champs. Ses verticilles sont de six fleurs, ses feuilles sont obtuses, un peu nues; les corolles sont de la longueur du calice, la tige est droite.

GENRE XI.

La ballote. *Ballota.*

Sa corolle est hippocratériforme, à cinq dents, à dix striures; la lèvre supérieure de la corolle est crenelée; concave. On en connoît deux espèces aux environs de Paris.

1. La ballote noire, la ballote fétide, le marrube noir. Ses feuilles sont cordiformes, sans division, dentées en scie; ses calices sont aigus.

2. La ballote blanche, la ballote à fleurs

blanches. Ses feuilles sont cordiformes, sans division, dentées en scie; ses calices sont comme tronqués.

GENRE XII.

Le marrube. *Marrubium.*

Le calice de ce genre est hippocratériforme, roide, à dix sciures; la lèvre supérieure de la corolle est bifide, linéaire, droite. On n'en trouve qu'une espèce dans la *Flore parisienne.* Cette espèce est le marrube blanc : dans cette espèce, les dents du calice sont setacées, crochues.

GENRE XIII.

La cardiaque. *Leonurus.*

La lèvre supérieure de la corolle de ce genre est concave, entière; la base inférieure est trifide, les anthères sont semés de points luisans. On en connoît deux espèces dans les environs de Paris.

1. L'agripaume, la cardiaque agripaume. Ses feuilles sont caulinaires, lancéolées, à trois lobes.

2. La queue de lion en forme de marrube, la cardiaque à feuilles simples. Ses feuilles sont ovales et lancéolées, dentées en scie; ses calices sont sessiles, épineux; ses fleurs sont petites et cernées.

GENRE XIV.

Le clinopode. *Clinopodium.*

L'involucre est de plusieurs soies, soumis

au verticille. Il n'y en a aux environs de Paris qu'une seule espèce, qui est le clinopode commun, le grand basilic sauvage. Ses têtes sont rondes, hérissées ; les bractées sont setacées.

GENRE XV.

L'origan. *Origanum.*

Dans ce genre le strobile est tetragône, à épi, réunissant les calices. Il n'y en a qu'une seule espèce dans les environs de Paris ; c'est l'origan commun. Ses épis sont comme ronds, paniculés, conglomérés ; les bractées sont ovales, plus longues que le calice. Cet origan varie par ses étamines, ou plus longues, ou plus courtes que la corolle, et par ses fleurs blanches.

GENRE XVI.

Le thym. *Thymus.*

La gorge du calice est à deux lèvres, fermée par des poils. On en trouve trois espèces aux environs de Paris.

1. Le serpolet, le thym commun. Ses fleurs sont en tête, ses tiges sont rampantes, ses feuilles sont plânes, obtuses, ciliées à la base. Cette espèce offre beaucoup de variétés, et quelques-unes entr'autres dont les étamines sont plus longues que la corolle.

2. Le thym champêtre, le thym acinos. Ses feuilles sont verticillées, les péduncules sont uniflores, ses tiges sont redressées,

comme rameuses; les feuilles sont aiguës, dentées en scie.

3. Le thym des Alpes. Les verticilles sont de six fleurs, ses feuilles sont obtuses, concaves, comme dentelées.

GENRE XVII.

La melisse. *Melissa.*

Le calice est aride, un peu plâne en dessus, à lèvre supérieure, comme fastigiée; la lèvre supérieure de la corolle est comme veloutée, bifide; la lèvre inférieure a la lobe du milieu cordiforme Il y en a trois espèces aux environs de Paris.

1. La melisse commune, la melisse officinale, la citronelle. Ses grappes sont axillaires, verticillées; ses pédicules sont simples.

2. La melisse calament, le calament des montagnes. Ses péduncules sont axillaires, dichotomes, de la longueur des feuilles.

3. Le petit calament des montagnes, le calament à petites fleurs. Les péduncules sont axillaires, dichotomes, plus longs que le calice; la tige est montante, hérissée; la corolle est bleuâtre, à palais bleu et blanc, émarginée.

GENRE XXVIII.

Le melissot. *Melittis.*

Son calice est plus grand que le tube de la corolle, la lèvre supérieure de la corolle est plâne, l'inférieure est crenée, les anthères

sont cruciées. Il n'y en a qu'une espèce aux environs de Paris ; c'est la melisse bâtarde : sa corolle est blanche, son tube moins long que le calice ; les anthères sont jaunes, plus courtes que la corolle.

GENRE XXIX.

La toque. *Scutellaria.*

Sa corolle est à bouche entière, fermée après la fleuraison, operculée. Il y a deux espèces de ce genre.

1. La toque ordinaire. Ses feuilles sont cordiformes, lancéolées, crenelées ; ses fleurs sont axillaires.

2. La petite toque. Ses feuilles sont cordiformes, ovales, presque entières ; ses fleurs sont axillaires.

GENRE XX.

La brunelle. *Prunella.*

Ses filets sont bifurqués, l'un portant une anthère à son sommet ; le stigmate est bifide. Il y en a deux espèces.

1. La brunelle commune. Toutes les feuilles sont ovales, oblongues, dentées en scie, pétiolées, la corolle presque égale au tube du calice ; le pistil est renfermé.

2. La brunelle laciniée. Ses feuilles sont ovales, oblongues, pétiolées ; les quatre supérieures sont lancéolées, dentées.

ORDRE II.

Des plantes didynamiques angiospermiques:

Cet ordre renferme les plantes à deux puissances et à quatre étamines, dont deux plus petites, et deux plus grandes, et à semences cachées, les grains se trouvant renfermés dans une capsule. Les genres de cet ordre ne sont pas si nombreux que ceux du précédent.

GENRE PREMIER.

La bartsie. *Bartsia.*

Le calice de ce genre est à deux lobes, émarginé, coloré; la corolle moins colorée que le calice, à lèvre supérieure plus longue; la capsule est à deux loges. On ne reconnoît qu'une espèce de ce genre dans la *Flore parisienne* : cette espèce est la bartsie visqueuse; ses feuilles supérieures sont alternes, dentées en scie; ses fleurs sont distantes, latérales.

GENRE II.

La crête de coq. *Rhinanthus.*

Le calice est quadrifide, ventru; sa capsule est à deux loges, obtuse, comprimée. Il n'y a aux environs de Paris qu'une espèce de ce genre; c'est la crête de coq ordinaire; sa corolle est à lèvre supérieure comprimée, plus courte.

GENRE III.

L'euphraise. *Euphrasia.*

Le calice de ce genre est quadrifide, cylindrique, la capsule est à deux loges, ovale, oblongue; les anthères sont inferieures, épineuses à la base sur l'un des lobes. On en rencontre deux espèces aux environs de Paris.

1. L'euphraise officinale, l'euphraise commune. Ses feuilles sont ovales, marquées de lignes, à dents aiguës.

2. L'euphraise tardive, l'euphraise dentée. Ses feuilles sont linéaires, toutes dentées.

GENRE IV.

Le melampyre. *Melampyrum.*

Le calice de ce genre est quadriphylle; la lèvre supérieurede la corolle est comprimée, à bords repliés; la capsule est à deux loges, oblique, s'ouvrant d'un côté; les semences sont au nombre de deux, gibbeuses. On en distingue quatre espèces.

1. Le melampyre à crête. Ses épis sont quadrangulaires, ses bractées cordiformes, compactes, denticulées, imbriquées.

2. Le blé des vaches, le blé des champs, la rougéole. Ses épis sont côniques, lâches; les bractées sont dentées, setacées, colorées.

3. Le melampyre des bois, le blé des vaches des bois. Ses fleurs sont tournées du même côté, latérales; les bractées sont dentées;

tées; celles du sommet sont coloriées, stériles; les calices sont laineux.

4. Le melampyre des prés. Ses fleurs sont tournées du même côté, latérales; les conjugations de feuilles sont éloignées, ses corolles sont ouvertes.

GENRE V.

La pédiculaire. *Pedicularis.*

Le calice de ce genre de plantes est pentafide, la capsule est à deux loges, mucronée, oblique; les semences sont tuniquées. On en trouve deux espèces aux environs de Paris.

1. La pédiculaire des marais, l'herbe aux poux. La tige est rameuse, les calices sont à crête, calleux, ponctués; les corolles sont obliques à la lèvre, pourprées.

2. La pédiculaire des bois. Sa tige est rameuse, ses calices sont oblongs, anguleux, lisses; ses corolles sont à lèvre cordiforme, pourprées.

GENRE VI.

Le muflier. *Antirrhinum.*

Le calice est pentaphylle, la base de la corolle est saillante, nectarifère; la capsule est à deux loges, s'ouvrant au sommet par des déchirures réfléchies. On en rencontre douze espèces aux environs de Paris.

1. La cymbalaire. Ses feuilles sont cordiformes, à cinq lobes, alternes; ses tiges sont renversées.

2. La velvote mâle, la linaire élatinée. Ses feuilles sont hastées, alternes; ses tiges sont renversées, la lèvre supérieure est pourprée, l'inférieure est jaune.

3. La velvote femelle. Ses feuilles sont ovales, alternes; ses tiges sont renversées.

4. L'antirrhinon rampant, la linaire couchée. Ses feuilles sont ovales, alternes; les tiges sont renversées.

5. La petite linaire de Montpellier. Les feuilles sont linéaires, serrées; sa tige est luisante, paniculée; ses péduncules sont à épis, luisans.

6. L'antirrhinon à deux points. Ses feuilles sont linéaires, glabres; les inférieures sont quaternées, la tige est redressée, paniculée; les fleurs sont à épis, en tête.

7. L'antirrhinon couché, l'antirrhinon des sables. Ses feuilles sont quaternées, linéaires; sa tige est diffuse, ses fleurs sont en grappe, l'éperon est droit.

8. L'antirrhinon des jachères, la linaire visqueuse. Ses feuilles sont comme linéaires, les inférieures sont quaternées, les calices sont poilus, visqueux; ses fleurs sont comme en épis, la tige est droite.

9. Le petit antirrhinon, le petit mûfle de veau, la petite linaire. La plupart des feuilles sont alternes, lancéolées, obtuses; la tige est très-rameuse, diffuse.

10. L'antirrhinon linaire, la linaire, la linaire commune. Ses feuilles sont lancéolées,

linéaires, serrées ; sa tige est redressée, ses épis sont terminaux, sessiles ; les fleurs sont imbriquées.

11. Le grand mûfle de veau. Les corolles sont sans queue, les fleurs sont en épis, les calices sont arrondis.

12. La tête de mort, le mûfle de veau. Les corolles sont sans queue, les fleurs sont comme en épis, les calices sont plus longs que la corolle.

GENRE VII.

La scrophulaire. *Scrophularia.*

Le calice de ce genre est pentafide, sa corolle est comme globuleuse, retournée ; la capsule est à deux loges. Il s'en trouve trois espèces aux environs de Paris.

1. La grande scrophulaire, la scrophulaire noueuse. Ses feuilles sont cordiformes, à trois nervures ; sa tige est à angle obtus.

2. La scrophulaire aquatique, la bétoine d'eau. Ses feuilles sont cordiformes, obtuses, pétiolées, décourrantes ; sa tige est anguleuse en membranes, ses grappes sont terminales.

3. La scrophulaire du printems. Ses feuilles sont cordiformes, les caulinaires ternées, les péduncules solitaires, axillaires, bifides ; les corolles jaunes.

GENRE VIII.

La digitale. *Digitalis.*

Le calice est en cinq parties, la corolle est

campanulée, pentafide, ventrue; la capsule est ovale, à deux loges. On en trouve de deux sortes aux environs de Paris.

1. La digitale purpurine, la digitale pourpre. Les folioles du calice sont ovales, aiguës; les corolles obtuses, la lèvre supérieure entière.

2. La digitale jaune. Les folioles du calice sont lancéolées, les corolles aiguës; la lèvre supérieure est bifide.

GENRE IX.

La plantaginelle. *Limosella.*

Le calice est pentafide, la corolle est pentafide, égale; les etamines sont rapprochées par paires, la capsule est à une loge, à deux valves, polysperme. On n'en trouve qu'une espèce aux environs de Paris; c'est la plantaginelle des marais, la limoselle d'eau: ses feuilles sont lancéolées.

GENRE X.

L'orobanche. *Orobanche.*

Le calice de ce genre est bifide, la corolle est à lèvres ouvertes, la capsule à une lèvre, à deux valves, polysperme; la glandule est sous la base de l'ovaire. On rencontre trois espèces d'orobanche aux environs de Paris.

1. L'orobanche lisse. Sa tige est très-simple, lisse; les étamines sont saillantes.

2. La grande orobanche. Sa tige est simple, pubescente; ses étamines sont presque saillantes.

3. L'orobanche rameuse. Sa tige est rameuse, ses corolles sont pentafides.

CLASSE XV.

Des plantes tetradynamiques.

CETTE classe comprend les plantes à quatre puissances, six étamines, dont deux petites et opposées, et quatre plus grandes, et renferme deux ordres.

ORDRE PREMIER.

Des plantes tetradynamiques siliculeuses.

Cet ordre est destiné aux plantes qui ont une silique arrondie, garnie d'un style à-peu-près de sa longueur. Cet ordre ne renferme que quelques genres indigènes aux environs de Paris.

GENRE PREMIER.

La cameline. *Myagrum.*

La silicule est terminée par un style cônique, la loge est comme monosperme. On en distingue de trois espèces.

1. La cameline perfeuillée. Les silicules sont comme cordiformes et sessiles ; les feuilles sont amplexicaules.

2. La cameline cultivée. Ses silicules sont comme ovales, pédunculées, polyspermes.

3. La cameline paniculée, la cameline à longs épis. Ses silicules sont cunéiformes, orbiculées, ponctuées, ridées.

GENRE II.

La drave. *Draba.*

La silicule est entière, ovale, oblongue, les valves un peu plânes, parallèles à la cloison. On en trouve deux espèces aux environs de Paris.

1. La drave du printems. Sa hampe est nue, ses feuilles sont comme dentées en scie, ses pétales sont bifides.

2. La drave des murailles. Sa tige est rameuse, ses feuilles sont ovales, sessiles, dentées ; ses fleurs sont jaunes ou blanches.

GENRE III.

La passerage. *Lepidium.*

La silicule est émarginée, cordiforme, polysperme ; les valvules sont carenées, contraires. On en distingue six espèces.

1. La passerage à tiges nues. Sa hampe est nue, très-simple ; ses fleurs sont tetrandriques, ses feuilles sont pinnatifides.

2. La passerage couchée, la passerage tombante. Ses feuilles sont sinuées, pinnatifides, la dernière plus grande ; la hampe est nue, les tiges sont renversées, chargées de grappes.

3. La passerage des vaches. Ses feuilles sont pinnées, très-entières ; les pétales sont émarginés, plus petits que le calice.

4. La grande passerage, la passerage ordinaire. Ses feuilles sont ovales, lancéolées, entières, dentelées.

5. La passerage des décombres. Ses fleurs sont diandriques, à pétales; ses feuilles radicales sont dentées, pinnées; les feuilles des rameaux ont linéaires, très-entières.

6. La petite passerage, la passerage ibéris. Ses fleurs sont diandriques, à quatre pétales; les feuilles inférieures sont lancéolées, dentées en scie; les supérieures sont linéaires, très-entières.

GENRE IV.

Le thlaspi. *Thlaspi.*

La silicule est émarginée, comme cordiforme, polysperme; les valvules sont naviculaires, marginées, carenées. On en trouve quatre espèces aux environs de Paris.

1. La monnoyère. Ses silicules sont orbiculées, ses feuilles sont oblongues, dentées, glabres.

2. Le thlaspi champêtre, le thlaspi velu. Les silicules sont comme rondes, les feuilles sont sagitées, dentées, blanches.

3. Le thlaspi perfeuillé. Les silicules sont comme cordiformes, les feuilles caulinaires sont cordiformes, glabres, comme dentées; les pétales sont de la longueur du calice, la tige est rameuse.

4. Le thlaspi bourse à pasteur, la bourse à pasteur ou à Judas. Les silicules sont comme

cordiformes ; les feuilles radicales sont pinnatifides. Cette espèce varie suivant son âge ; on prendroit ses variétés pour des espèces différentes, à cause de la diversité des feuilles.

GENRE V.

L'herbe aux cueillers. *Cochlearia.*

La silicule est émarginée, renflée, raboteuse ; les valvules sont gibbeuses, obtuses. On en trouve trois espèces dans les environs de Paris.

1. L'ambrosie des anciens, la corne de cerf. Ses feuilles sont pinnatifides, la tige est déprimée.

2. Le grand raifort sauvage. Les feuilles radicales sont lancéolées, crenelées ; les caulinaires sont incisées.

3. La drave, le cochléaria drave. Ses feuilles sont lancéolées, amplexicaules, dentées.

GENRE VI.

L'ibéris. *Iberis.*

Sa corolle est irrégulière, les deux pétales extérieurs sont plus grands, la silicule est polysperme, émarginée. On en trouve deux espèces dans la *Flore parisienne*

1. Le thlaspi amer. Il est herbacé, les feuilles sont lancéolées, aiguës, comme dentées ; les fleurs sont en grappe.

2. La petite bourse à pasteur, l'ibéris tête nue. Elle est herbacée, ses feuilles sont sinuées, la tige est nue, simple.

GENRE VII.

L'alysse. *Alyssum.*

Dans ce genre, quelques filets sont marqués d'une denticule en dedans, la silicule est émarginée. On en distingue trois espèces aux environs de Paris.

1. L'alysse des montagnes. Ses tiges sont herbacées, diffuses; ses feuilles sont comme lancéolées, ponctuées, entières; les pétales sont jaunes.

2. L'alysse épineux. Ses rameaux et fleurs sont en forme d'épines, nuds; ses fleurs sont blanches.

3. L'alysse caliciné, la petite corbeille d'or. Ses tiges sont herbacées, toutes les étamines dentées, les calices persistans.

ORDRE II.

Des plantes tetradynamiques siliqueuses.

Les plantes de cet ordre ont la silique allongée, avec un style court. Il renferme dix genres.

GENRE PREMIER.

La cardamine. *Cardamine.*

Dans ce genre, la silique s'ouvre élastiquement par des valvules roulées, le stigmate est entier, le calice est comme bâillant. On en distingue deux espèces.

1. Le cresson des prés, la cardamine des

prés. Ses feuilles sont pinnées, les folioles radicales sont comme rondes, les caulinaires lancéolées.

2. Le cresson amer, la cardamine débile. Ses feuilles sont comme pinnées, les aisselles sont stolonifères.

GENRE II.

Le cresson. *Sisymbrium.*

La silique s'ouvre par des valvules redressées, le calice est ouvert, la corolle est ouverte. On en distingue seize espèces dans la *Flore parisienne.*

1. Le cresson de fontaine. Ses siliques sont déclinées, ses feuilles sont pinnées, ses folioles sont comme cordiformes.

2. Le cresson sauvage. Ses siliques sont déclinées, oblongues, ovales; les folioles sont lancéolées, dentées en scie.

3. Le cresson bâtard. Ne seroit-ce pas une variété de l'espèce suivante?

4. Le raifort sauvage, le cresson amphibie. Les siliques sont déclinées, oblongues, ovales; les folioles sont pinnatifides, dentées en scie.

5. Le cresson noir. Il est très-petit. Ne seroit-ce pas la dixième espèce?

6. Le sisymbrium à feuilles étroites, la sisymbrie âcre. Ses feuilles sont très-entières, les dernières sont tripinnatifides, les supérieures sont très-entières.

7. La sisymbrie des murailles. Elle est presque sans tige, ses feuilles sont lancéolées,

en scie, presque lisses ; ses hampes sont un peu scrabres, droites.

8. La sisymbrie couchée. Ses siliques sont axillaires, comme sessiles, solitaires ; les feuilles sont dentées, sinuées.

9. La petite roquette sauvage. Elle est sans tige, les feuilles sont pinnées, dentées, comme poilues, les hampes sont lisses.

10. La sisymbrie des vignes, la sisymbrie naine. Elle est sans tige, les feuilles sont lyrées, lisses ; les hampes sont montantes, les fleurs sont petites.

11. La sisymbrie de Barrelier. Sa tige est comme nue, rameuse ; les feuilles radicales sont roncinées, dentées, hérissées.

12. La sisymbrie à fleurs rouges, la sisymbrie des sables. La tige est comme feuillue, rameuse, les feuilles sont lyrées, dentées à angles droits, hérissées ; les poils sont rameux sur les feuilles, et simples sur les tiges.

13. La sagesse des chirurgiens, le sisymbrium Sophie. Les pétales sont plus petits que le calice, les feuilles sont décomposées, pinnées.

14. Le cresson de Loësel. Les feuilles sont roncinées, aiguës, hérissées ; la tige est hérissée.

15. La sisymbrie corniculée. Les siliques sont axillaires, sessiles, en alêne, agrégées ; les feuilles sont dentées.

16. La tortelle à feuilles de roquette, la sisymbrie orion. Les feuilles sont roncinées, dentées, nues ; la tige est lisse, les siliques sont redressées.

GENRE III.

Le velar. *Erysimum.*

La silique est en colonne, à quatre angles; le calice est fermé. Il y en a cinq espèces.

1. Le velar des boutiques, l'herbe du chantre. Ses siliques sont appliquées à l'épi, ses feuilles sont roncinées.

2. L'herbe de Sainte-Barbe, le velar à feuilles lyrées. Les feuilles sont lyrées, la dernière est comme ronde.

3. L'alliaire, le velar alliaire. Ses feuilles sont cordiformes.

4. Le velar en forme de giroflée, le velar à feuilles de cheiri. Ses feuilles sont lancéolées, très-entières; les siliques sont étalées.

5. Le velar à feuilles de chicoracée. Ses feuilles sont lancéolées, dentées en scie.

GENRE IV.

La giroflée. *Cheiranthus.*

L'ovaire est muni des deux côtés d'une denticule glanduleuse, le calice est fermé, à deux folioles gibbeuses à la base; les semences sont plânes, souvent marginées, membraneuses. Il y en a de deux espèces.

1. La giroflée jaune, le violier. Ses feuilles sont lancéolées, aiguës, glabres; ses rameaux sont anguleux, sa tige est souligneuse.

2. La giroflée sauvage. Ses feuilles sont lan-

céolées, dentées, nues; sa tige est redressée, très-simple; ses siliques sont tetragônes.

GENRE V.

La juliène. *Hesperis.*

Les pétales sont obliquement fléchis, la glandule est entre les étamines plus courtes, la silique est redressée, le stigmate est bifurqué à sa base, le sommet est connivent, le calice est fermé. On n'en trouve qu'une espèce aux environs de Paris, encore l'y cultive-t-on : cette espèce est la juliène des jardins; sa tige est simple, redressée; ses feuilles sont ovales, lancéolées, denticulées; ses pétales sont émarginés par la pointe.

GENRE VI.

L'arabite. *Arabis.*

Ce genre a quatre glandes nectarifères, chacune est entre les folioles du calice réfléchies en forme d'écailles. On en distingue deux espèces.

1. L'arabite rameuse, l'arabite à feuilles entières. Ses feuilles sont pétiolées, lancéolées, très-entières.

2. L'arabite plateau, l'arabite tourrette. Ses feuilles sont amplexicaules, ses siliques sont courbées, plânes, linéaires; ses calices sont comme ridés.

GENRE VII.

La tourrette. *Turritis.*

La silique de ce genre est très-longue, an-

guleuse; le calice est connivent, redressé; sa corolle est redressée. On en distingue deux espèces aux environs de Paris.

1. La tourrette lisse, la tourrette glabre. Ses feuilles radicales sont dentées, hérissées; les caulinaires sont très-entières, amplexicaules, glabres.

2. La tourrette velue. Toutes les feuilles sont hérissées, les caulinaires amplexicaules.

GENRE VIII.

Le chou. *Brassica.*

Le calice de ce genre est redressé, connivent; ses semences sont globuleuses, les glandules sont entre les étamines plus courtes et le pistil, et entre les plus longues et le calice. On en rencontre quatre espèces aux environs de Paris; on y en cultive deux et même plus; les deux autres y croissent naturellement.

1. Le chou-rave, le turneps. Sa racine est caulescente, orbiculaire, déprimée, charnue.

2. Le chou-navet. Sa racine est caulescente, filiforme.

3. La roquette sauvage annuelle, le chou à feuilles de roquette. Ses feuilles sont roncinées, sa tige est hérissée, ses siliques sont lisses.

4. Le chou sauvage. Sa racine et sa tige sont fines, ses feuilles caulinaires sont uniformes, cordiformes, sessiles.

GENRE IX.

La moutarde. *Sinapis.*

Le calice de ce genre est ouvert, à onglets droits; la glandule est entre les étamines les plus courtes et le pistil, et entre les plus longues et le calice. On en distingue trois espèces dans la *Flore parisienne.*

La moutarde des champs, la moutarde des blés. Les siliques sont à plusieurs angles, tordues, renflées, lisses, plus longues que le bec qui est chancelant.

2. La moutarde blanche. Ses siliques sont hérissées, son bec est oblique, très-long, ensiforme.

3. La moutarde noire, la moutarde senevé. Ses siliques sont glabres, appliquées à la grappe, comme tetragônes.

GENRE X.

Le raifort. *Raphanus.*

Le calice de ce genre est fermé, soyeux; la silique est torse, comme articulée, arrondie; ses glandules sont au nombre de deux, mellifères, entre les étamines plus courtes et le pistil, et entre les étamines plus longues et le calice. On en distingue de deux espèces aux environs de Paris, encore est-on obligé d'en cultiver une espèce.

1. Le raifort cultivé, le radis, la rave. Ses siliques sont arrondies, torses, à deux loges.

2. Le raifort articulé, le radis sauvage, la ravanelle. Les siliques sont arrondies, articulées, lisses, uniloculaires.

CLASSE XVI.

Des plantes monadelphiques.

Cette classe contient les plantes qui n'ont qu'un frère, c'est-à-dire, plusieurs étamines réunies en un corps par leurs filets. On en distingue quatre ordres.

ORDRE PREMIER.

Des plantes monadelphiques triandriques.

Cet ordre renferme les plantes qui n'ont que trois étamines réunies en un seul corps par leurs filets : il ne renferme aucun genre de la *Flore parisienne.*

ORDRE II.

Des plantes monadelphiques heptandriques.

Cet ordre, qui renferme les plantes qui ont sept étamines réunies en un corps, n'en présente aucun genre parmi les plantes de Paris.

ORDRE III.

Des plantes monadelphiques octandriques.

Il ne se trouve point encore de genres de cet

cet ordre parmi les plantes des environs de Paris. Il est destiné aux plantes qui ont huit étamines réunies en un corps.

ORDRE IV.

Des plantes monadelphiques décandriques.

Cet ordre comprend les plantes qui ont dix étamines réunies en corps par leurs filets. On n'en connoît qu'un genre aux environs de Paris.

GENRE.

Le geranion. *Geranium.*

Ce genre est monogyne, à cinq stigmates; le fruit est en bec, à cinq coques. On en remarque de dix espèces aux environs de Paris.

1. Le geranion cicutaire, le geranion à feuilles de cicutaire. Les péduncules sont multiflores, les fleurs pentandriques; les feuilles sont pinnées, incisées, obtuses; la tige est rameuse.

2. Le geranion des prés. Ses péduncules sont biflores, ses feuilles sont comme en bouclier, en plusieurs parties ridées et aiguës; les pétales sont entiers.

3. Le geranion à Robert, l'herbe à Robert. Les péduncules sont biflores, les calices poilus, à dix angles.

4. Le geranion luisant. Les péduncules sont biflores, les calices sont pyramidaux, anguleux, ridés; les feuilles sont à cinq lobes, arrondies.

5. Le geranion mol, le geranion à feuilles molles. Les péduncules sont biflores, et les feuilles florales alternes; les pétales sont bifides, les calices sont poilus, la tige redressée.

6. Le geranion pied de pigeon. Les péduncules sont biflores, plus longs que les feuilles; ses feuilles en cinq parties, multifides; les tuniques sont propres, glabres; les calices à arêtes.

7. Le geranion disséqué. Les péduncules sont biflores, les feuilles en cinq parties, trifides; les pétales émarginés, de la longueur du calice; les tuniques velues.

8. Le geranion à feuilles rondes. Les péduncules sont biflores, les pétales sont comme entiers, de la longueur du calice; la tige est renversée, les feuilles sont reniformes, incisées.

9. Le geranion nain. Les péduncules sont biflores, les pétales sont émarginés, d'un incarnat pâle; les anthères sont bleues, sa tige est déprimée, ses feuilles sont reniformes, palmées, linéaires, aiguës.

10. Le geranion sanguin. Les péduncules sont triflores, les feuilles sont en cinq parties, trifides, orbiculées.

ORDRE V.

Des plantes monadelphiques endécandriques.

Cet ordre comprend les plantes qui ont onze étamines réunies en un seul corps par

leurs filets. Nous n'en connoissons aucun genre aux environs de Paris.

ORDRE VI.

Des plantes monadelphiques dodécandriques.

Cet ordre comprend les plantes dodécandriques, c'est-à-dire, celles qui ont vingt étamines réunies par leurs filets. Nous ne connoissons aucun genre de cet ordre parmi les plantes aux environs de Paris.

ORDRE VII.

Des plantes monadelphiques polyandriques.

Cet ordre comprend les plantes qui ont plusieurs étamines réunies en un corps par leurs filets. Ces étamines passent ordinairement le nombre de vingt. Il s'en trouve deux genres aux environs de Paris.

GENRE PREMIER.

La guimauve. *Althœa.*

Le calice de ce genre est double, l'extérieur est novemfide, plusieurs tuniques sont monospermes. Il y en a deux espèces aux environs de Paris.

1. La guimauve ordinaire. Ses feuilles sont simples, duvetées.

2. La guimauve velue. Ses feuilles sont trifides, poilues, hérissées, glabres en dessus ; ses péduncules sont solitaires, unifiores.

GENRE II.

La mauve. *Malva.*

Le calice de ce genre est double, l'extérieur est trifide, plusieurs sont monospermiques. On en distingue quatre espèces aux environs de Paris.

1. La petite mauve, la mauve à feuilles rondes. Sa tige est renversée, ses feuilles sont cordiformes, orbiculées, à cinq lobes; les péduncules des fleurs sont inclinés.

2. La mauve commune. La tige est redressée, herbacée; ses feuilles sont à sept lobes, aiguës; les péduncules et les pétales sont poilus.

3 La mauve musquée. Sa tige est redressée, ses feuilles radicales sont réniformes, incisées; les caulinaires sont en cinq parties, pinnées, multifides. Cette éspèce diffère de la suivante par sa tige, qui est plus basse, et ses fleurs qui répandent une odeur d'ambroisie.

4. La mauve alcée. Sa tige est redressée, ses feuilles sont en plusieurs parties, un peu rudes.

CLASSE XVII.

Des plantes diadelphiques.

CETTE classe comprend les plantes diadelphiques, c'est-à-dire, celles qui ont deux

frères, ou leurs étamines réunies en deux corps par leurs filets. On en distingue quatre ordres.

ORDRE PREMIER.

Des plantes diadelphiques pentandriques.

Cet ordre comprend les plantes qui ont quatre étamines réunies en deux corps. Il n'y a aucun genre de cet ordre aux environs de Paris.

ORDRE II.

Des plantes diadelphiques hexandriques.

Cet ordre comprend les plantes qui ont six étamines réunies en deux corps. On ne connoît qu'un genre de cet ordre aux environs de Paris.

GENRE.

La fumeterre. *Fumaria.*

Le calice de ce genre est diphylle, la corolle est à deux lèvres ouvertes, la gorge est quadrigône, il y a deux filets membraneux, chacun a trois anthères. Ce genre comprend trois espèces qui se trouvent aux environs de Paris.

1. La fumeterre bulbeuse. Sa tige est simple, les bractées sont très-entières, de la longueur des fleurs.

2. La fumeterre des boutiques. Les péricarpes sont monospermes, en grappe; la tige est diffuse.

3. La fumeterre à vrilles. Les péricarpes sont monospermes, en grappe ; les feuilles sont grimpantes, comme hérissées.

ORDRE III.

Des plantes diadelphiques octandriques.

Cet ordre comprend les plantes qui ont huit étamines réunies en deux corps. On n'en connoît qu'un genre aux environs de Paris.

GENRE.

L'herbe à lait. *Polygala.*

Le calice de ce genre est pentaphylle ; à deux folioles en forme d'aîles, colorées ; le légume est presqu'uniforme, à deux loges. On en distingue deux espèces aux environs de Paris.

1. L'herbe à lait amère. Ses fleurs sont en crête, en grappes ; les tiges sont un peu redressées, lss feuilles radicales sont comme ovales, plus grandes. Cette espèce ressemble beaucoup à la suivante ; on ne l'en distingue que par sa grande amertume.

2. L'herbe à lait, le polygala commun. Ses fleurs sont en crête, en grappes ; ses tiges sont herbacées, simples, renversées ; ses feuilles sont linéaires, lancéolées.

ORDRE IV.

Des plantes diadelphiques décandriques.

Cet ordre comprend les plantes qui ont dix étamines réunies en deux corps. On en connoît vingt genres aux environs de Paris.

GENRE PREMIER.

Le sparte. *Spartium.*

Dans ce genre le stigmate est longitudinal, velu en dessus; les filets sont adhérens à l'ovaire, le calice se prolonge en dessous. Il n'y a qu'une seule espèce de ce genre; c'est le sparte à balais, le genêt commun : ses feuilles sont alternes et solitaires; ses rameaux sont sans épines, anguleux.

GENRE II.

Le genêt. *Genista.*

Le calice de ce genre est à deux lèvres, l'étendart est oblong, réfléchi en dehors par les étamines et le pistil. On en distingue quatre espèces aux environs de Paris.

1. Le genêt en forme de flêches, le genêt aîlé. Ses rameaux sont chancelans, membraneux, articulés; ses feuilles sont ovales, lancéolées.

2. Le genêt des teinturiers. Les feuilles sont lancéolées, glabres; ses rameaux sont striés, arrondis et redressés.

3. Le genêt velu. Ses feuilles sont lancéolées, obtuses; sa tige est tuberculée, couchée.

4. Le genêt d'Angleterre. Ses épines sont simples, ses rameaux sont florifères, sans épines; ses feuilles sont lancéolées.

GENRE III.

L'ajonc. *Ulex.*

Son calice est biphylle, le légume est à peine plus long que le calice. On n'en connoît qu'une seule espèce aux environs de Paris: cette espèce est l'ajonc d'Europe; ses feuilles sont velues, aiguës; ses épines sont éparses.

GENRE IV.

La bugrane, l'arrête-bœuf. *Ononis.*

Le calice de ce genre est en cinq parties, à segmens linéaires; l'étendart est strié, le légume est gonflé, sessile; les filets sont connés, sans fente. On en trouve de trois espèces aux environs de Paris.

1. L'arrête-bœuf ordinaire. Ses fleurs sont géminées, en grappes; ses feuilles sont ternées, les supérieures sont solitaires; ses rameaux sont sans épines, comme velus.

2. L'arrête-bœuf très-menu, l'arrête-bœuf très-petit. Ses fleurs sont comme sessiles, latérales; ses feuilles sont ternées, glabres, ses stipules ensiformes, ses tiges raboteuses, plus longues que la corolle.

3. l'arrête-bœuf gluant, l'arrête-bœuf à

fleurs jaunes. Ses péduncules sont uniflores, à arêtes; ses feuilles sont ternées, visqueuses; ses stipules sont très-entières.

GENRE V.

L'anthyllide. *Anthyllis.*

Le calice de ce genre est ventru, son légume est comme rond, couvert. Il n'y a qu'une seule espèce dans ce genre, qui se trouve aux environs de Paris; c'est la vulnéraire rustique : elle est herbacée, ses feuilles sont quaternées, pinnées; ses fleurs sont latérales.

GENRE VI.

L'haricot. *Phaseolus.*

La carêne, les étamines et le pistil sont tordus en spirale. On n'en connoît qu'une seule espèce aux environs de Paris, encore l'y cultive-t-on; c'est le haricot commun : sa tige est volubile, ses fleurs sont en grappes géminées, ses bractées sont plus petites que le calice, ses légumes sont pendans.

GENRE VII.

Le pois. *Pisum.*

Le style dans ce genre est triangulaire, carené en dessus, pubescent; les segmens sont au nombre de deux, supérieurs du calice, plus courts. On en remarque deux espèces aux environs de Paris.

1. Le pois ordinaire Ses petales sont arrondis, les stipules sont arrondies inferieurement, crenelées, les péduncules sont multiflores.

2. Le pois des champs, le pois à une fleur. Ses pétioles sont tetraphylles, les stipules sont crenelées, les péduncules à une fleur.

GENRE VIII.

L'orobe. *Orobus*.

Le style est linéaire, le calice est obtus à la base, les segmens supérieurs sont plus profonds, plus courts. On en distingue trois espèces aux environs de Paris.

1. L'orobe ordinaire, l'orobe de printems. Ses feuilles sont pinnées, ovales; les stipules demi sagitées, très-entières; la tige simple.

2. L'orobe tubéreux. Ses feuilles sont pinnées, lancéolées, les stipules sont demi-sagitées, très-entières; la tige est simple.

3. L'orobe noir. Sa tige est rameuse, ses feuilles sont à six paires de folioles ovales, oblongues.

GENRE IX.

La gesse. *Lathyrus*.

Le style est plâne, velu en dessus, plus large supérieurement; les deux segmens du calice plus courts. On en distingue huit espèces différentes aux environs de Paris.

1. La gesse jaune, la gesse sans feuilles. Ses péduncules sont uniflores, les vrilles sont sans

feuilles, les stipules sont sagitées, cordiformes.

2. La gesse nissole, la gesse sans feuilles. Ses péduncules sont à une fleur, les feuilles sont simples, les stipules sont en alêne, ses feuilles sont graminées, lancéolées, linéaires, très-longues.

3. La gesse anguleuse. Ses péduncules sont uniflores, à arêtes; les vrilles sont diphylles, très-simples; les folioles sont linéaires.

4. La gesse hérissée. Ses péduncules sont comme triflores, les vrilles sont biphylles, les feuilles sont lancéolées, les légumes sont hérissés, les semences raboteuses, les fleurs pourprées.

5. Le macusson, la gesse tubéreuse. Les péduncules sont multiflores, les vrilles diphylles; les folioles sont ovales, les internœuds nus.

6. La gesse des prés. Les péduncules sont multiflores, les vrilles sont diphylles, très-simples; les folioles sont lancéolées.

7. La gesse sauvage. Les péduncules sont multiflores, les vrilles sont diphylles, les folioles sont ensiformes, les internœuds membraneux.

8. La gesse des marais. Les péduncules sont multiflores, les vrilles sont poliphylles, les stipules sont ovales, plus larges que la foliole.

GENRE X.

La vesce. *Vicia.*

Dans ce genre le stigmate est fendu transversalement du côté inférieur. On en distingue dix espèces aux environs de Paris.

1. La vesce des buissons. Ses péduncules sont multiflores, les pétioles sont polyphilles, les folioles sont ovales, les dernières sont sessiles.

2. La vesce à bouquets, la vesce à fleurs nombreuses. Ses péduncules sont multiflores, ses fleurs sont imbriquées, les folioles sont lancéolées, pubescentes; ses stipules sont entières.

3. La vesce de nissole. Les péduncules sont multiflores, les folioles sont oblongues, les stipules sont entières, les légumes sont velus, ovales, oblongs.

4. La vesce cultivée. Les légumes sont sessiles, comme binés, redressés; ses feuilles sont rangées, ses stipules sont marquées.

5. La vesce en forme de gesse. Les légumes sont sessiles. solitaires, redressés, glabres; les folioles sont au nombre de six, les inférieures presque cordiformes.

6. La vesce jaune. Les légumes sont sessiles, réfléchis, poilus, solitaires, à cinq spermes, les corolles sont à étendards glabres.

7. La vesce bâtarde, la vesce hybride. Les légumes sont sessiles, réflechis, poilus, à cinq spermes; les corolles sont à étendards glabres.

8. La vesce étrangère. Les légumes sont comme sessiles, pendans, glabres, à quatre semences; les folioles sont linéaires, émarginées.

9. La vesce des haies. Ses légumes sont pédiculés, comme quaternés, redressés; ses folioles sont ovales, très-entières; les extérieures décroissantes.

10. La fève des marais, la vesce-fève. Sa tige est redressée, ses pétioles sont sans vrilles.

GENRE XI.

La lentille, l'ers. *Ervum.*

Le calice est en cinq parties, de la longueur de la corolle. Il y en a cinq espèces aux environs de Paris.

1. La lentille ordinaire. Ses péduncules sont comme biflores, ses semences sont comprimées, convexes.

2. L'ers à quatre semences, la petite vesce des blés. Ses péduncules sont comme biflores, ses semences sont globuleuses, quaternées.

3. L'ers hérissé, la lentille velue. Les péduncules sont multiflores, les semences sont globuleuses, binnées.

4. L'ers de Sologne, la lentille de Sologne. Les péduncules sont comme biflores, en arêtes; les pétioles sont aigus, les folioles obtuses.

5. Le vrai ers. Ses ovaires sont nus, plissés; ses feuilles sont pinnées, avec l'impaire.

GENRE XII.

La coronille. *Coronilla.*

Dans ce genre, le calice est à deux lèvres, à dents supérieures connées; l'étendart est un peu plus long que les lèvres, le légume est interrompu par des articulations profondes. Il y en a deux espèces aux environs de Paris.

1. La coronille très-petite, la coronille naine. Elle est souligneuse, couchée; ses folioles sont au nombre de neuf, ovales; sa stipule est opposée à la feuille, émarginée; les légumes sont anguleux, nus.

2. La coronille à fleurs penchées. Elle est herbacée, ses légumes sont droits, arrondis, tortus, nombreux; plusieurs folioles sont glabres.

GENRE XIII.

Le pied d'oiseau. *Ornithopus.*

Dans ce genre, le légume est articulé, arrondi, arqué. On n'en trouve qu'une espèce aux environs de Paris : cette espèce est le pied d'oiseau nain. Ses feuilles sont pinnées, ses légumes sont recourbés.

GENRE XIV.

Le fer à cheval. *Hippocrepis.*

Le légume est comprimé, plusieurs fois émarginé sur l'une des sutures, recourbé. On n'en connoît qu'une seule espèce aux en-

virons de Paris : c'est le fer à cheval à chevelure. Ses légumes sont pédunculés, serrés, arqués, s'étendant sur la marge exterieure.

GENRE XV.

Le sainfoin. *Hedysarum.*

La carêne de sa corolle est obtuse transversalement, les légumes sont en articulations monospermes. Il n'y en a qu'une espèce, qui est le sainfoin ordinaire : ses feuilles sont pinnées, les légumes monospermes, à aiguillons ; les aîles des corolles égales au calice, la tige allongée.

GENRE XVI.

La lavanèse. *Galega.*

Le calice est à dents en alêne, comme égales ; le légume est à striures obliques, à semences entremêlées. Il n'y en a qu'une espèce aux environs de Paris ; c'est la lavanèse ordinaire : ses légumes sont ronds, droits ; ses folioles sont lancéolées, striées, nues.

GENRE XVII.

L'astragale. *Astragalus.*

Son légume est à deux loges, gibbeux. On ne trouve qu'une espèce de ce genre aux environs de Paris ; c'est le réglisse sauvage, l'astragale réglisse bâtard : sa tige est renversée, ses légumes sont comme triangulaires, arqués ; ses folioles sont ovales, plus longues que le péduncule.

GENRE XXVIII.

Le trefle. *Trifolium.*

Les fleurs sont comme en tête, le légume est une fois plus long que le calice, non bâillant, renversé. On en distingue aux environs de Paris vingt-trois espèces.

1. Le trefle hybrïde. Ses têtes sont en ombelle, les légumes tetraspermes, la tige montante.

2. Le triolet, le trefle rampant. Les têtes sont à ombelles, les légumes à quatre spermes, la tige est montante.

3. Le trefle enterré. Ses têtes sont velues, à cinq fleurs; la chevelure est centrale, réfléchie, roide, envelopant le fruit; le fruit forme une tête volumineuse qui pénètre la terre.

4. Le trefle rouge. Ses épis sont velus, longs; les corolles sont monopétales, les tiges sont redressées, les feuilles sont dentelées, la dent inférieure du calice est de la longueur de la corolle.

5. Le trefle des prés. Ses épis sont globuleux, comme velus, entourés de stipules opposées, membraneuses; les corolles sont monopétales.

6. Le trefle des Alpes. Ses épis sont comme globuleux, velus, terminaux; sa tige est redressée, ses feuilles sont lancéolées, duvetées.

7. Le trefle incarnat. Ses épis sont velus, oblongs,

oblongs, obtus, sans feuilles; les folioles sont comme rondes, crenelées.

8. Le trefle jaune, le trefle jaunâtre. Ses épis sont velus, sa tige est redressée, pubescente; les dernières folioles sont presque cordiformes.

9. Le trefle réfléchi. Ses têtes sont réfléchies, fructifères; les légumes sont trispermes.

10. Le trefle à feuilles étroites. Ses épis sont velus, côniques, oblongs; ses dents calicinaires sont setacées, comme ovales; ses folioles sont linéaires.

11. Le trefle en forme de chardon à bonnetier. Son nom trivial indique assez la forme de ce trefle.

12. Le trefle des champs, le pied de lièvre. Ses épis sont velus, ovales; ses dents calicinales sont setacées, velues, ovales.

13. Le trefle raboteux, le trefle rude. Ses têtes sont sessiles, latérales, ovales; ses calices sont à segmens inégaux, roides, recourbés.

14. Le trefle strié. Ses têtes sont sessiles, comme latérales, ovales; les calices sont striés, arrondis.

15. Le trefle fraise. Les têtes des fleurs sont arrondies, à longs pédicules; les calices sont velus, enflés, à deux dents réfléchies; les tiges sont rampantes.

16. Le trefle des montagnes. Ses épis sont comme imbriqués et ternés, les étendards

en alêne, fânés; les calices nus, la tige redressée.

17. Le petit trefle doré, le trefle houblon. Les épis sont ovales, imbriqués; les étendards sont inclinés, persistans; les calices sont nus, la tige redressée.

18. Le trefle rameux. Les épis sont ovales, imbriqués; les étendards sont inclinés, persistans; les calices sont poilus, la tige est redressée.

19. Le trefle melilot blanc. N'est-ce pas une variété de la vingt-troisième espèce? Ses épis sont grêles et fort longs, les fleurs sont blanches.

20. Le trefle nain, le trefle filiforme. Ses épis sont comme imbriqués, les étendards sont inclinés, persistans, ses calices sont pédiculés, ses tiges sont couchées.

21. Le trefle couché. Les épis sont ovales, imbriqués; les étendards sont inclinés, persistans; les tiges sont couchées.

22. Le trefle melilot des boutiques. Les légumes sont en grappe, nus, à deux spermes, ridés, aigus; la tige est redressée.

23. Le trefle melilot très-haut. Cette espèce ne diffère des melilots que par sa hauteur, qui est beaucoup plus élevée.

GENRE XXIX.

Le lotier. *Lotus.*

Le légume de ce genre est cylindrique, roide; les aîles sont conniventes en dessus,

et longitudinalement ; le calice est tubulé. On en distingue deux espèces à Paris.

1. Le lotier à siliques. Les légumes sont solitaires, membraneux, quadrangulaires ; ses tiges sont couchées, ses feuilles sont pubescentes en dessous, ses fleurs sont jaunes.

2. Le lotier corniculé. Ses têtes sont déprimées, ses tiges sont renversées, ses légumes sont cylindriques, à découvert.

GENRE XX.

La luzerne. *Medicago.*

Le légume de ce genre est comprimé, en coquille ; la carêne de la corolle s'écarte de l'etendard. On en trouve deux espèces aux environs de Paris.

1. La luzerne commune. Les péduncules sont en grappes, les légumes sont contournés, la tige est relevée, glabre ; les fleurs sont bleues, les feuilles sont mucronées.

2. La luzerne à fer de faulx. Le péduncule est en grappe, les légumes sont lunés, la tige est renversée.

CLASSE XVIII.

Des plantes polyadelphiques.

CETTE classe renferme les plantes qui ont plusieurs frères, c'est-à-dire, des étamines nombreuses, réunies en trois ou plusieurs loges : elle contient quatre ordres.

ORDRE PREMIER.

Des plantes polyadelphiques pentandriques.

Cet ordre comprend les plantes qui ont cinq étamines réunies en plusieurs corps. On ne connoît aucun genre de cet ordre aux environs de Paris.

ORDRE II.

Des plantes polyadelphiques dodécandriques.

Cet ordre comprend les plantes qui ont depuis dix jusqu'à dix-neuf étamines réunies en corps. On ne connoît aucun genre de cette espèce aux environs de Paris.

ORDRE III.

Des plantes dodécandriques icosandriques.

Cet ordre comprend les plantes qui ont vingt étamines réunies en cylindre. Il n'y a pareillement aucun genre de cet ordre aux environs de Paris.

ORDRE IV.

Des plantes dodécandriques polyadelphiques.

Cet ordre comprend les plántes qui ont depuis vingt jusqu'à cent étamines réunies en plusieurs corps. On n'en connoît qu'un seul genre aux environs de Paris.

GENRE.

Le millepertuis. *Hypericum.*

Le calice de ce genre est en cinq parties ; ses pétales sont au nombre de cinq, beaucoup de filets connés par la base en cinq phalanges, une capsule. On en distingue huit espèces aux environs de Paris.

1. La toute-saine, le mille-pertuis toute-saine. Ses fleurs sont trigynes, ses fruits sont en baie, sa tige est souligneuse.

2. L'ascyron, le millepertuis quarré. Ses fleurs sont trigynes, sa tige est quarrée, herbacée.

3. Le millepertuis commun. Sa tige est à deux faces, ses feuilles sont obtuses, transparentes, ponctuées ; les anthères sont marqués d'un point noir, le stigmate est couleur de sang.

4. Le millepertuis couché. Ses fleurs sont trigynes, axillaires, solitaires, ses tiges sont à deux faces, couchées, filiformes; les feuilles sont glabres.

5. Le millepertuis des montagnes. Ses fleurs sont trigynes, ses calices dentelés, glanduleux ; la tige arrondie, relevée ; les feuilles ovales, glabres.

6. Le millepertuis hérissé. Ses fleurs sont trigynes, les calices à dents, glanduleux ; la tige arrondie, relevée ; les feuilles ovales, comme pubescentes.

7. Le millepertuis à feuilles rondes, le

millepertuis éloïde. Ses fleurs sont trigynes; sa tige est arrondie, rampante.

8. Le millepertuis elégant. Ses fleurs sont trigynes, les calices à dents glanduleuses, la tige arrondie, les feuilles amplexicaules, cordiformes, glabres.

CLASSE XIX.

Des plantes syngénésiques.

DANS cette classe la génération est réunie, c'est-à-dire, que les étamines sont réunies par leurs anthères, rarement par leurs filets. On en distingue sept ordres.

ORDRE PREMIER.

Des plantes syngénésiques polygamiques.

Dans cet ordre les fleurons sont hermaphrodites, tant dans le disque que dans la circonférence des fleurs. On en trouve vingt-trois genres aux environs de Paris.

GENRE PREMIER.

Le salsifix. *Tragopogon.*

Le réceptacle de ce genre est nu, le calice est simple, l'aigrette est plumeuse. Il y en a trois espèces aux environs de Paris.

1. Le salsifix des prés, la barbe de bouc.

Ses calices sont égaux au rayon de la corolle, ses feuilles sont entières, roides.

2. Le salsifix des jardins, le salsifix à feuilles de porreau. Ses calices sont plus longs que le rayon de la corolle, ses feuilles sont entières, roides; ses péduncules sont épaissis en dessus, ses petites corolles sont très-étroites, tronquées.

3. Le salsifix ondulé. Les calices sont égaux au rayon de la corolle, les feuilles sont entières, comme linéaires; les caulinaires sont très-ondulées.

GENRE II.

La scorsonère. *Scorsonera.*

Le réceptacle est nu, l'aigrette est plumeuse, le calice imbriqué d'écailles scarieuses sur la marge. Il y en a quatre espèces de ce genre.

1. La scorsonère cultivée, la scorsonère d'Espagne. Sa tige est rameuse, ses feuilles sont amplexicaules, entières, dentelées.

2. La scorsonère à feuilles étroites, le salsifix des marais. Ses feuilles sont en alêne, entières; ses péduncules sont épaissis, la tige est velue à la base.

3. La scorsonère à feuilles de réséda. Les feuilles sont obtuses, dentées; la tige est divergente, les calices sont duvetés au sommet.

4. La scorsonère des prés, le salsifix d'Europe. Les feuilles sont linéaires, dentées,

aiguës ; sa tige est relevée, ses calices sont à écailles mucronées.

GENRE III.

La picride. *Picris.*

Le réceptacle de ce genre est nu, le calice caliculé, l'aigrette plumeuse, les semences sillonnées transversalement. On en distingue deux espèces aux environs de Paris.

1. La picride épineuse, la picride vipérine. Les périanthes extérieurs sont pentaphylles, plus grands que l'intérieur, qui est à arêtes.

2. La picride en forme de chicorée, la picride hiéracioïde. Ses périanthes sont lâches, ses feuilles sont entières, les péduncules sont couverts d'écailles en alêne jusqu'au calice, tant que le calice n'est pas écailleux.

GENRE IV.

Le laitron. *Sonchus.*

Le réceptacle de ce genre est nu, le calice est imbriqué, ventru; l'aigrette est poilue. On en trouve de cinq espèces aux environs de Paris.

1. Le laitron des marais. Les péduncules et les calices sont hérissés, comme en ombelles ; les feuilles sont roncinées, à arêtes à la base.

2. Le laitron des champs. Les péduncules et les calices sont hérissés, comme en om-

belle; les feuilles sont roncinées, cordiformes à la base.

3. Le laitron des jardins, le laitron commun. Les péduncules sont duvetés, les calices sont glabres.

4. Le laitron lisse. Les péduncules sont duvetés, les calices sont poilus.

5. Le laitron épineux. Cette espèce tient de la nature du chardon par ses épines.

GENRE V.

La laitue. *Lactuca.*

Le réceptacle de ce genre est nu, le calice imbriqué, cylindrique, à marge membraneuse; l'aigrette est simple, pédiculée; les semences sont lisses. On distingue trois espèces de laitues aux environs de Paris.

1. La laitue sauvage, la laitue vireuse. Ses feuilles sont horisontales, aiguillonnées à la carêne.

2. La laitue à feuilles de saule, la laitue saulière. Ses feuilles sont hastées, linéaires, sessiles, aiguillonnées à la carêne.

3. La laitue vivace. Ses feuilles sont linéaires, dentées, pinnées; les segmens sont à deux dents tournées en haut.

GENRE VI.

La chondrille. *Chondrilla.*

Le réceptacle est nu, le calice est caliculé, l'aigrette est simple, pédiculée; les fleurons sont sur plusieurs rangs, les semences

sont muriquées. Il n'y a qu'une espèce de ce genre aux environs de Paris ; c'est la chondrille à jonc : ses feuilles radicales sont roncinées, les caulinaires linéaires, entières.

GENRE VII.

Le prenanthé. *Prenanthes.*

Le réceptacle est nu, son calice est câliculé, son aigrette est simple, comme sessile ; les fleurons sont sur un simple rang. Il n'y en a qu'une espèce aux environs de Paris ; c'est le prenanthé des murailles : ses fleurons sont quinés, les feuilles sont roncinées.

GENRE VIII.

La dent de lion, le pissenlit. *Leontodon.*

Le réceptacle est nu, le calice est imbriqué d'écailles un peu lâches, l'aigrette est plumeuse. On en distingue quatre espèces dans la *Flore parisienne.*

1. Le pissenlit ordinaire. Les calices sont à écailles, réfléchis inférieurement, les feuilles sont roncinées, denticulées, lisses ; l'aigrette est pédiculée, plumeuse.

2. La dent de lion à fer de flèche. Le scape et les calices sont lisses, les feuilles sont lancéolées, dentées, très-entières, glabres.

3. Le pissenlit rameux, la dent de lion d'automne. Sa tige est rameuse, ses péduncules sont écailleux, ses feuilles sont lancéolées, dentées, très-entières, glabres. Cette

espèce varie par ses feuilles plus ou moins incisées.

4. Le pissenlit hérissé, la dent de lion âpre. Son calice est redressé, ses feuilles sont dentées, hérissées; ses soies sont très-simples.

GENRE IX.

L'épervière. *Hieracium.*

Le réceptacle est nu, le calice imbriqué, ensuite caliculé, ovale; l'aigrette est simple, sessile. On en trouve cinq espèces aux environs de Paris.

1. L'épervière commune, la piloselle, l'oreille de rat. Ses feuilles sont très-entières, ovales, duvetées en dessous; les stolons sont rampans, la hampe est uniflore.

2. La grande oreille de rat, l'épervière ambiguë. Ses feuilles sont entières, ovales, oblongues; les stolons sont rampans, la hampe est nue, multiflore.

3. L'épervière des murailles. Sa tige est rameuse, ses feuilles radicales sont ovales, dentées; la caulinaire plus petite.

4. L'épervière des savoyards. Sa tige est redressée, multiflore; ses feuilles sont ovales, lancéolées, dentées, demi-amplexicaules.

5. L'épervière en ombelle. Les feuilles sont linéaires, comme dentées, éparses; ses fleurs sont comme en ombelle.

GENRE X.

La crépide. *Crepis.*

Le réceptacle est nu, le calice est caliculé

par des écailles caduques, l'aigrette est plumeuse, pédiculée. On en connoît six espèces aux environs de Paris.

1. La crépide puante, la chicoracée puante. Cette plante est d'un vert cendré, et répand une odeur puante; ses feuilles sont roncinées, pinnées, hérissées; ses pétioles sont dentés.

2. La crépide des toîts, la chicoracée des toîts. Ses feuilles sont lancéolées, roncinées, sessiles, lisses; les inférieures sont dentées.

3. La crépide bisannuelle, la chicoracée d'hiver. Ses feuilles sont roncinées, pinnatifides, rudes; la base à dents tournées en dessus, les calices muriqués.

4. La chicoracée verte, la crépide fluette. Ses feuilles sont roncinées, glabres, amplexicaules; les calices sont comme duvetés.

5. La crépide de Dioscoride. Ses feuilles radicales sont roncinées, les caulinaires hastées, les calices comme duvetés.

6. La belle chicoracée, la crépide des marais. Ses feuilles sont sagitées, denticulées; la tige est paniculée, les fleurs sont pyramidales, glabres.

GENRE XI.

La dormeuse. *Hyosotis.*

Le réceptacle est nu, le calice est comme égal, l'aigrette est poilue et caliculée. On en trouve deux espèces aux environs de Paris.

1. La dormeuse puante. Les hampes sont

uniflores, ses feuilles sont pinnatifides, ses semences sont nues.

2. La petite dormeuse. Sa tige est divisée, nue ; les péduncules sont épaissis.

GENRE XII.

La porcelle. *Hypochœris.*

Le réceptacle est paillassé, les calices sont comme imbriqués, l'aigrette est plumeuse. On en distingue trois espèces aux environs de Paris.

1. La salade des porcs, la porcelle tachetée. Sa tige est comme nue, le rameau est solitaire, les feuilles sont ovales, oblongues, entières, dentées.

2. La porcelette glabre, la porcelle lisse. Cette plante est glabre, ses calices sont oblongs, imbriqués ; sa tige est rameuse, nue ; ses feuilles sont dentées, sinuées.

3. La porcelette barbeuse, la porcelle à longues racines. Ses feuilles sont roncinées, obtuses, raboteuses ; la tige est rameuse, lisse ; les péduncules sont écailleux.

GENRE XIII.

La lampsane. *Lampsana.*

Le réceptacle est nu, le calice caliculé, chaque écaille intérieure canuliculée. Il ne croit qu'une espèce de ce genre aux environs de Paris ; c'est la lampsane commune : le calice du fruit est anguleux, les péduncules sont très-fins, très-rameux.

GENRE XIV.

La chicorée. *Chicorium.*

Le réceptacle est comme paillassé, le calice est caliculé, l'aigrette est comme à cinq dents, poilue. On en connoît deux espèces dans les environs de Paris.

1. La chicorée sauvage. Ses fleurs sont géminées, sessiles; les feuilles sont roncinées.

2. La chicorée endive. Ses fleurs sont solitaires, pédunculées; ses feuilles sont entières, crenelées.

GENRE XV.

La bardane. *Arctium.*

Le calice est globuleux, à écailles courbées en hameçon par le sommet. On n'en connoît qu'une seule espèce aux environs de Paris; c'est la bardane glabre : ses feuilles sont cordiformes, sans piquans, poilues.

GENRE XVI.

La sarrete. *Serratula.*

Le calice est comme cylindrique, imbriqué, sans piquans, sans poils. On en connoît deux espèces aux environs de Paris.

1. La serratule des teinturiers. Ses feuilles sont lyrées, pinnatifides; la pinnule est terminale, plus grande; ses fleurs sont conformes.

2. La sarrete des champs. Ses feuilles sont dentées, épineuses.

GENRE XVII.

Le chardon. *Cardicus.*

Le calice est ovale, imbriqué d'écailles épineuses ; le réceptacle est poilu. On en trouve neuf espèces aux environs de Paris.

1. Le chardon crêpu. Les feuilles sont décourrantes, sinuées, épineuses sur les bords ; les fleurs sont agrégées, terminales ; les écailles sont sans épines, comme à arêtes, étalées.

2. Le chardon des marais. Sa tige est haute, et le plus souvent simple. Ses feuilles sont décourrantes, dentées, épineuses sur les bords ; les fleurs sont en grappe, redressées ; les péduncules sont sans piquans.

3. Le chardon lancéolé. Ses feuilles sont décourrantes, pinnatifides, hérissées, à segmens divergens ; les calices sont ovales ; épineux, velus ; la tige est poilue.

4. Le chardon flottant, le chardon penché. Ses feuilles sont demi-décourrantes, épineuses ; ses fleurs sont penchées, les écailles du calice sont ouvertes en dessus. Cette espèce varie beaucoup par la blancheur de ses feuilles.

5. Le chardon à feuilles d'acanthe. Les feuilles sont décourrantes, ciliées, épineuses sur les bords ; les calices sont pédunculés, solitaires, redressés, velus.

6. Le chardon disséqué, le chardon découpé. Ses feuilles sont décourrantes, lancéo-

lées ; à denticules sans piquans ; les calices sont épineux.

7. Le chardon-marie, le chardon tacheté. Ses feuilles sont amplexicaules, hastées, pinnatifides, épineuses ; les calices sont sans feuilles, les épines sont canaliculées, doublées.

8. Le chardon aux ânes. Ses feuilles sont sessiles, pinnatifides sur double rang ; les segmens sont alternes, redressés ; les calices sont globuleux, velus.

9. Le chardon sans tige, le chardon nain. Le chardon est sans tige, le calice est glabre.

GENRE XVIII.

Le cnicaut. *Cnicus.*

Le calice est ovale, imbriqué, à écailles rameuses, épineuses, enveloppé de bractées ; les petites corolles sont égales. Il n'y a qu'une espèce de ce genre dans la *Flore parisienne* ; cette espèce est le cnicaut potager, la sarrete des prés : ses feuilles sont pinnatifides, carenées, nues ; les bractées sont concaves, entières, presque de même couleur.

GENRE XIX.

L'onoporde. *Onopordium.*

Le réceptacle est à valvules, les écailles du calice sont mucronées. Il n'y en a qu'une seule espèce ; c'est l'onoporde commun, le pet d'âne : les calices sont raboteux, à écailles ouvertes ;

ouvertes; les feuilles sont ovales, oblongues, sinuées.

GENRE XX.

La carline. *Carlina.*

Le calice est radié par des écailles marginales, longues et colorées. On n'en connoît qu'une espèce aux environs de Paris : cette espèce est la carline commune : sa tige est multiflore, en corymbe; ses fleurs sont terminales, les calices sont à rayons blancs.

GENRE XXI.

Le carthame. *Carthamus.*

Son calice est ovale, imbriqué d'écailles foliacées, comme ovales au sommet. On en distingue deux espèces aux environs de Paris.

1. Le chardon bénit des parisiens, le chardon laineux. La tige est poilue, laineuse en dessus; les feuilles inférieures sont pinnatifides, les supérieures amplexicaules, dentées.

2. Le carthame très-doux. Les feuilles sont sans piquans, les radicales dentées, les caulinaires pinnées.

GENRE XXII.

Le bidens. *Bidens.*

Le réceptacle est paillassé, l'aigrette est à arêtes droites, rudes; le calice est imbriqué, la corolle est quelquefois pourvue d'un ou de deux fleurons en rayons. On en distingue deux espèces aux environs de Paris.

1. L'eupatoire d'eau, le bidens trifide, le chanvre d'eau, le cornuet. Ses feuilles sont trifides, les calices sont comme feuillés, les semences sont relevées.

2. Le bidens penché. Les feuilles sont lancéolées, amplexicaules ; les fleurs sont penchées, les semences sont relevées.

GENRE XXIII.

L'eupatoire. *Eupatorium.*

Le réceptacle de ce genre est nu, l'aigrette est plumeuse, le calice est imbriqué, oblong ; le style est demi-bifide, long. Il n'y a qu'une seule espèce de ce genre : cette espèce est l'eupatoire d'Avicenne ; ses feuilles sont digitées.

ORDRE II.

Des plantes syngénésiques polygamiques superflues.

Dans cet ordre, les fleurons hermaphrodites sont dans le disque, les femelles et fertiles dans la circonférence. Cet ordre renferme quinze genres.

GENRE PREMIER.

La tanaisie. *Tanacetum.*

Le réceptacle est nu, le calice est imbriqué, hémisphérique ; les corolles du rayon sont trifides, (quelquefois nulles, et tous les fleurons sont hermaphrodites) ; l'aigrette est

comme marginée. Il n'y en a qu'une espèce aux environs de Paris ; c'est la tanaisie commune : les feuilles sont bipinnées, incisées, dentées en scie.

GENRE II.

L'armoise. *Artemesia.*

Le réceptacle est comme velu, ou un peu nu ; l'aigrette est nulle, le calice est imbriqué, à écailles arrondies, conniventes ; les corolles du rayon sont nulles. Il y en a trois espèces aux environs de Paris.

1. L'armoise champêtre, l'armoise des champs, l'armoise sauvage. Ses feuilles sont multifides, linéaires ; ses tiges sont couchées, déliées.

2. L'absynthe commun, l'armoise amère. Ses feuilles sont composées, multifides ; les fleurs sont globuleuses, pendantes ; le réceptacle est ovale.

3. L'armoise ordinaire, l'herbe de Saint-Jean. Ses feuilles sont pinnatifides, glabres, incisées, duvetées en dessous ; ses grappes sont simples, recourbées ; ses fleurs sont à rayons pentaflores.

GENRE III.

L'immortelle. *Gnaphalium.*

Dans ce genre le réceptacle est nu, l'aigrette est plumeuse, le calice imbriqué, à écailles marginales, arrondies, scarieuses,

colorées. On en trouve quatre espèces aux environs de Paris.

1. L'immortelle des marais, l'immortelle jaune-blanche. Elle est herbacée, ses feuilles sont demi-amplexicaules, ensiformes, obtuses, pubescentes des deux côtés; ses fleurs sont conglomérées.

2. Le pied de chat, l'immortelle dioïque. Les sarmens sont couchés, la tige est très-simple, le corymbe est simple, les fleurs sont divisées.

3. L'immortelle des bois. Sa tige est herbacée, très-simple, relevée; ses fleurs sont éparses.

4. L'immortelle aquatique. La tige est herbacée, rameuse, diffuse; les fleurs sont serrées, terminales.

GENRE IV.

La conyse. *Conyza.*

Le caractère de ce genre est d'avoir le réceptacle nu, l'aigrette simple, le calice imbriqué, comme rond, les corolles du rayon trifides. On n'en connoît qu'une espèce aux environs de Paris; c'est la conyse commune, l'herbe aux mouches: ses feuilles sont lancéolées, aiguës; sa tige est herbacée, à corymbe, ses calices sont raboteux.

GENRE V.

La vergerette. *Erigeron.*

Le réceptacle est nu, l'aigrette est poilue;

les corolles du rayon sont linéaires, très-étroites. On en trouve trois espèces dans la *Flore parisienne.*

1. La verge d'or du Canada, la vergerette du Canada. Sa tige est à fleurs en panicule, hérissées ; ses feuilles sont lancéolées, ciliées.

2. La vergerette puante, l'herbe de Beaufort. Ses feuilles sont comme linéaires, très-entières ; les rameaux sont latéraux, multiflores ; les fleurs radiées.

3. La vergerette âcre. Les péduncules sont alternes, uniflores.

GENRE VI.

Le tussilage. *Tussilago.*

Le réceptacle est nu, l'aigrette est simple, les écailles du calice sont égales au disque, comme membraneuses. On en distingue deux espèces aux environs de Paris.

1. Le tussilage commun, le pas d'âne. La hampe est uniflore, imbriquée ; ses feuilles sont comme cordiformes, anguleuses, denticulées.

2. Le tussilage petasite. Le thyrse est ovale, les fleurons femelles sont nus, en petit nombre.

GENRE VII.

Le seneçon. *Senecio.*

Le réceptacle est nu, l'aigrette est simple, la capsule est cylindrique, caliculée ; les

écailles sont salies au sommet. Il y en a sept espèces aux environs de Paris.

1. Le seneçon commun. Ses corolles sont nues, ses feuilles sont pinnées, sinuées, amplexicaules; ses fleurs sont éparses.

2 Le seneçon visqueux. Ses corolles sont roulées, ses feuilles pinnatifides, visqueuses; les écailles du calice sèches, de la longueur du périanthe.

3. Le seneçon des bois. Les corolles sont roulées, les feuilles pinnatifides, denticulées; sa tige relevée, à corymbe.

4. Le seneçon à feuilles de roquette. Les corolles sont rayonnantes, les feuilles pinnatifides, dentelées, comme hérissées; la tige relevée.

5. Le seneçon à feuilles d'aurone. Les corolles sont rayonnantes, les feuilles sont pinnées, multifides, linéaires, nues, aiguës; les péduncules sont comme biflores.

6. Le seneçon Jacobée, l'herbe de Saint-Jacques. Les corolles sont rayonnantes, les feuilles sont pinnées, lyrées, à segmens laciniés; la tige est relevée.

7. Le seneçon des marais. Les corolles sont rayonnantes, les feuilles ensiformes, à dents aiguës, duvetées en dessous; la tige est roide.

GENRE VIII.

La verge d'or. *Solidago.*

Le réceptacle est nu; l'aigrette est nulle; les corolles sont environ au nombre de cinq,

au rayon, comme enveloppées; les écailles du calice sont comme imbriquées, closes. Il n'y en a qu'une espèce aux environs de Paris: cette espèce est la verge d'or ordinaire. Sa tige est comme tortueuse, anguleuse; ses grappes sont en panicules, redressées, serrées.

GENRE IX.

La cendrée. *Cineraria.*

Le réceptacle est nu; l'aigrette est simple; le calice est simple, polyphylle, aigu. Il n'y en a qu'une espèce, qui est la cendrée à feuilles entières. Ses fleurs sont en ombelle; ses feuilles sont denticulées, lancéolées; les radicales sont spathulées.

GENRE X.

L'aunée, l'inule. *Inula.*

Le réceptacle est nu; l'aigrette est simple; les anthères sont terminées à la base par deux soies. On en trouve six espèces aux environs de Paris.

1. L'aunée commune, l'aunée des boutiques. Les feuilles sont amplexicaules, ovales, ridées, duvetées en dessus; les écailles du calice sont ovales.

2. L'aunée aquatique, l'aunée Britannique. Ses feuilles sont amplexicaules, lancéolées, dentées en scie, distinctes, velues en dessus; sa tige est rameuse, relevée, velue.

3. L'aunée des prés, la conyze des prés,

l'herbe de St. Roch. Ses feuilles sont amplexicaules, cordiformes, oblongues ; sa tige est velue, en panicule ; les écailles du calice sont sétacées.

4. L'aster aux pucerons, l'aunée pulicaire. Les feuilles sont amplexicaules, ondulées ; sa tige est renversée ; ses fleurs sont comme globuleuses, à rayons très-courts.

5. L'aunée à feuilles de saule. Ses feuilles sont lancéolées, recourbées, dentées, rudes ; les rameaux sont anguleux ; les fleurs inférieures sont plus élevées.

6. L'aunée hérissée. Les feuilles sont sessiles, lancéolées, comme dentées, poilues, hérissées des deux côtés d'une laine roussâtre ; les péduncules sont comme uniflores, visqueux ; les folioles sont linéaires.

GENRE XI.

Le doronic. *Doronicum.*

Le réceptacle est nu ; l'aigrette est simple ; les écailles du calice sont égales, sur double rang, plus longues que le disque ; les semences du rayon sont nues et dépourvues d'aigrettes. On n'en connoît qu'une espèce aux environs de Paris : c'est le doronic à feuilles de plantain. Ses feuilles sont ovales, aiguës, comme dentées ; les rameaux sont alternes.

GENRE XII.

La paquerette. *Bellis.*

Le réceptacle est nu, cônique ; l'aigrette

est nulle ; le calice hémispherique, à écailles égales ; les semences sont comme ovales. Il n'y en a qu'une seule espèce aux environs de Paris : c'est la paquerette commune. La hampe de cette espèce est nue.

GENRE XIII.

La marguerite. *Chrysanthemum.*

Le réceptacle est nu ; l'aigrette est marginée ; le calice est hémisphérique, imbriqué ; les écailles sont marginales, membraneuses : Il y en a de trois espèces aux environs de Paris.

1 La marguerite des prés, la grande marguerite, l'œil de bœuf. Les feuilles sont amplexicaules, oblongues ; dentées supérieurement en scie, inférieurement dentées.

2. La marguerite sans odeur, le chrysanthême inodore. Les feuilles sont pinnées, multifides ; leur tige est rameuse, diffuse.

3. La marguerite dorée. Ses feuilles sont amplexicaules, supérieurement laciniées, inférieurement dentées en scie.

GENRE XIV.

La matricaire. *Matricaria.*

Le réceptacle est nu, l'aigrette est nulle, le calice est hemisphérique, imbriqué ; les marginales sont solides, un peu aigus. On en connoît deux espèces aux environs de Paris.

1. La matricaire commune. Ses feuilles sont composées, plânes ; les folioles sont ovales, incisées ; les péduncules sont rameux.

2. La camomille cultivée, la matricaire camomille. Toute la plante est très-glabre, et d'un verd pomme foncé; ses feuilles sont multifides; capillaires: les réceptacles sont côniques; les rayons sont ouverts; les écailles du calice sont égales pour la marge.

GENRE XV.

La millefeuille. *Achillœa.*

Le réceptacle est paillasé; l'aigrette est nulle; le calice est ovale; imbriqué; il y a environ quatre rayons de fleurons. On rencontre deux espèces de ce genre.

1. La millefeuille ordinaire. Les feuilles sont bipinnées, nues; les segmens sont linéaires, dentés; la tige est supérieurement en sillon.

2 L'herbe à éternuer. Ses feuilles sont lancéolées, aiguës; à deux dents aiguës.

ORDRE III.

Des plantes syngénésiques polygamiques frustanées.

Dans cet ordre, les fleurons sont hermaphrodites dans le disque, stériles dans la circonférence. On ne connoît qu'un seul genre de cet ordre aux environs de Paris.

GENRE.

La grande centaurée. *Centaurea.*

Le réceptacle est soyeux; l'aigrette est

simple ; les corolles du rayon sont infundibuliformes, plus longues, irrégulières Il y en huit espèces de ce genre aux environs de Paris.

1. La centaurée noire. Les calices sont ciliés; leur petite écaille est ovale ; les cils sont capillaires, relevé ; les feuilles sont lirées, anguleuses ; les fleurs sont flosculeuses.

2. La centaurée plumeuse, la jacée à tête hérissée. Son calice est recourbé, plumeux ; ses feuilles sont sans divisions, oblongues, rudes.

3 Le bluet, le barbeau, l'aubifoin, la centaurée des blés. Les calices sont dentés en scie ; les feuilles sont linéaires, très-entières, les dernières sont dentées.

4. La scabieuse, la centaurée laciniée. Ses calices sont ciliés ; ses feuilles pinnatifides ; ses pinnules lancéolées.

5. La jacée des prés, la centaurée des prés. Ses calices sont scarieux, lacérés, ses feuilles sont lancéolées ; les radicales sont sinuées, dentées ; les rameaux sont anguleux.

6. La centaurée étoilée, la chausse-trape. Les calices sont presque doublement épineux, sessiles ; les feuilles sont pinnatifides, linéaires, dentées ; la tige est poilue.

7. La centaurée en forme de chausse-trape, la centaurée lancéolée. Les calices sont presque doublement épineux ; les feuilles sont amplexicaules, lancéolées, sans division, dentées en scie.

8. La centaurée jaune, la centaurée solsti-

tiale. Les calices sont doublement épinèux, solitaires; les épines sont blanches; les feuilles des rameaux sont décourrantes, sans piquans, lancéolées; les latérales lirées, pinnatifides.

ORDRE IV.

Des plantes syngénésiques polygamiques nécessaires.

Dans cet ordre les fleurons du disque sont mous et creux dans la circonférence femelle. Il n'y a aux environs de Paris que deux genres de cet ordre.

GENRE PREMIER.

Le souci. *Calendula.*

Le réceptacle est nu; l'aigrette est nulle le calice est polyphylle, égal; les semences du disque sont membraneuses. Il y en a deux espèces aux environs de Paris.

1. Le souci des champs. Ses semences sont en forme de nacelle, muriquées, recourbées; les extérieures sont relevées, saillantes.

2. Le souci commun, le souci des boutiques. Les semences sont toutes en forme de nacelle, muriquées, recourbées.

GENRE II.

L'herbe au coton. *Filago.*

Le réceptacle est nu; l'aigrette est nulle; le calice est imbrique; les fleurons femelles

sont placés entre les écailles du calice. On en distingue quatre espèces aux environs de Paris.

1. L'impie de Dodôné, le filago sphérique. la panicule est dichotome ; les fleurs sont arrondies, axillaires, hérissées ; les feuilles sont aiguës.

2. L'herbe à coton de montagne. La tige est comme dichotome, relevée ; les fleurs sont côniques, terminales et axillaires.

3. L'herbe à coton de France, l'herbe à coton à feuilles menues. La tige est dichotome, relevée ; ses fleurs sont en alêne, axillaires ; les feuilles sont filiformes.

3. l'herbe à coton des champs. La tige est paniculée, les fleurs sont côniques, latérales.

ORDRE V.

Des plantes syngénésiques polygamiques séparées.

Dans cet ordre, plusieurs calices sont réunis dans un seul, et ne forment qu'une fleur. Il n'y a qu'un genre de cet ordre aux environs de Paris.

GENRE.

L'échinope. *Echinops.*

Le calice est à une fleur, les corolles sont tubulées, hermaphrodites ; le réceptacle est soyeux, en aigrette. Il n'y a qu'une espèce de ce genre ; c'est l'échinope boulette : ses

têtes sont globuleuses, ses feuilles sont sinuées, pubescentes.

ORDRE VI.

Des plantes syngénésiques monogamiques.

Dans cet ordre les fleurs sont sans fleurons, dont les étamines sont réunies par leurs anthères. On en distingue deux genres aux environs de Paris.

GENRE PREMIER.

La violette. *Viola.*

Le calice de ce genre est pentaphylle, la corolle est de cinq pétales, irrégulière, postérieurement en corne ; la capsule supérieure est à trois valves, à une loge. On en distingue sept espèces aux environs de Paris.

1. La violette hérissée, la violette velue. Cette espèce est sans tige, ses feuilles sont cordiformes, poilues, hérissées.

2. La violette des marais. Cette espèce est sans tige, ses feuilles sont réciformes.

3. La violette odorante. Cette plante est sans tige, ses feuilles sont cordiformes, les stolons sont rampans.

4. La violette du chien. La tige est plus adulte, montante ; ses feuilles sont oblongues, cordiformes.

5. La violette de montagne. Les tiges sont relevées, ses feuilles sont cordiformes, oblongues.

6. La violette tricolore, la pensée. Sa tige est triangulaire, diffuse ; ses feuilles sont oblongues, incisées ; les stipules sont pinnatifides.

7. La violette de Rouen. La tige est rampante, ses pétales sont très-hérissés de poils blancs.

GENRE II.

La balsamine. *Impatiens.*

Son calice est biphylle, la corolle est à cinq pétales, irrégulière, à nectair cucullé ; la capsule est supérieure, à cinq valves. Il n'y a qu'une espèce de ce genre ; c'est la balsamine élastique : les péduncules sont multiflores, solitaires, les feuilles sont ovales, les genouillères sont caulinaires, renflées.

CLASSE XX.

Des plantes gynandriques.

CETTE classe comprend les plantes qui sont femmes-maris, c'est-à-dire, qui ont plusieurs étamines insérées au pistil, sans adhérer au réceptacle.

ORDRE PREMIER.

Des plantes gynandriques diandriques.

Cet ordre renferme les plantes qui ont deux étamines insérées au pistil, sans adhérer au

réceptacle. Il renferme quatre genres connus aux environs de Paris.

GENRE PREMIER.

L'orchide. *Orchis.*

Le nectaire est en forme de corne après la fleur. On en trouve onze espèces aux environs de Paris.

1. L'orchide à deux fleurs, l'orchide blanche, la double feuille. La bulbe est sans division, le casque de la corolle est à un éperon, les aîles sont ouvertes, la lèvre est lancéolée, aiguë.

2. L'orchide pyramidale. Les bulbes sont sans division, la lèvre du nectaire est à deux cornes, trifide, égale, très-entière ; la corne est longue, les pétales sont comme lancéolés, la lèvre est distincte à sa base par deux tubercules.

3. L'orchide punaise. Les bulbes sont sans division, la lèvre du nectaire trifide, réfléchie, crenelée ; la corne est courte, les pétales sont connivens.

4. L'orchide des boutiques, l'orchide Buffon, la folle femelle. Ses bulbes sont sans divisions, la lèvre du nectaire tetrafide, crenelée ; la corne est obtuse, montante ; les pétales sont obtus, connivens, divergens, marqués de lignes.

5. L'orchide mâle, l'orchide à feuilles tachetées. Les bulbes sont sans divisions, la lèvre du nectaire est à quatre lobes, crenelée ; la

la corne obtuse, les pétales dorsaux, réfléchis.

6. L'orchide brûlée. Les bulbes sont sans division, la lèvre du nectaire est tetrafide, raboteuse par des ponctuations; la corne est obtuse, les pétales sont distincts.

7. L'orchide militaire. Les bulbes sont pareillement sans division, la lèvre du nectaire est pentafide, raboteuse par des ponctuations; la corne est obtuse, les pétales sont confluens.

8. L'orchide à larges feuilles. Les bulbes sont comme palmées, droites; la corne du nectaire est cônique, la lèvre est à trois lobes réfléchis sur les côtés, les bractées sont plus longues que la fleur.

9. L'orchide maculée. Ses bulbes sont palmées, ouvertes; la corne du nectaire est plus courte que les ovaires, la lèvre est plâne, les pétales dorsaux, relevés.

10. L'orchide à longs éperons. Ses bulbes sont palmées, la corne du nectaire est setacée, plus longue que les ovaires; la levre est trifide, très-entière.

11. L'orchide avortée. Les bulbes sont en faisceau, filiformes; la lèvre du nectaire est ovale, très-entière; la tige est sans feuilles.

GENRE II.

Le satyrion. *Satyrium.*

Le nectaire de ce genre est scrotiforme, souvent enflé, didyme, après la fleur. On

distingue deux espèces de ce genre aux environs de Paris.

1. Le satyrion puant. Ses bulbes sont sans division, les feuilles sont lancéolées, la lèvre du nectaire est trifide, l'intermédiaire linéaire, oblique.

2. Le satyrion verdâtre, le satyrion des marais. Les bulbes sont palmées, les feuilles oblongues, obtuses ; le nectaire à lèvres linéaires, trifides, aiguës ; l'intermédiaire fanée.

GENRE III.

L'ophrise. *Ophris.*

Dans ce genre le nectaire est comme cornu en dessous. On en distingue six espèces aux environs de Paris.

1. L'ophrise nid d'oiseau. Ses bulbes sont fibreuses, en faisceau ; sa tige est engaînée, sans feuilles ; la lèvre du nectaire est trifide.

2. L'ophrise en spirale, la double feuille. Ses bulbes sont agrégées, oblongues ; la tige est comme feuillue, les fleurs sont en spirale, tournées du même côté ; la lèvre du nectaire est sans division, crenelée.

3. La double feuille, l'ophrise à feuilles ovales. La bulbe est fibreuse, la tige a deux feuilles, les feuilles sont ovales, le nectaire est doublement bifide.

4. L'ophrise des marais. La bulbe est comme ronde, la hampe est nue, pentagône ; les feuilles

sont rudes au sommet, la lèvre du nectaire est entière.

5. L'ophrise mouche, le bourdon. Ses bulbes sont rondes, la hampe est feuillue, le pétale inférieur est comme à cinq lobes, les pétales sont ferrugineux, les fleurs sont roses, un peu semblables à une mouche qui vole.

6. L'ophrise qui représente un homme, l'ophrise pantin. Les bulbes sont comme rondes, la hampe feuillée, la lèvre du nectaire est linéaire, en trois parties; celle du milieu allongée, bifide.

GENRE IV.

L'helléborine. *Serapias.*

Le nectaire est ovale, gibbeux, à lèvre ovale. On en trouve quatre espèces aux environs de Paris.

1. L'helléborine à larges feuilles. Les bulbes sont fibreuses, les feuilles ovales, amplexicaules; les fleurs pendantes.

2. L'helléborine des marais, l'helléborine à longues feuilles. Les bulbes sont fibreuses, ses feuilles ensiformes, sessiles; ses fleurs sont pendantes.

3. L'helléborine à feuilles en forme d'épée. Les bulbes sont fibreuses, les feuilles sont ensiformes, distiques; les bractées sont très-minces, les fleurs relevées, la lèvre du nectaire obtuse, plus courte que les pétales.

4. L'helléborine rouge. Les bulbes sont

fibreuses, les feuilles sont ensiformes, les fleurs sont relevées, la lèvre du nectaire est aiguë.

ORDRE II.

Des plantes gynandriques triandriques.

Ce sont les plantes qui ont trois étamines insérées au pistil, sans adhérer au réceptacle. Il n'y a aucun genre de cet ordre, ni des deux suivans, aux environs de Paris.

ORDRE III.

Des plantes gynandriques tetrandriques.

Cet ordre renferme les plantes qui ont quatre étamines insérées comme ci-dessus.

ORDRE IV.

Des plantes gynandriques pentandriques.

Cet ordre renferme les plantes qui ont quatre étamines insérées comme ci-dessus.

ORDRE V.

Des plantes gynandriques hexandriques.

Dans cet ordre les étamines sont au nombre de six. On n'en trouve qu'un genre aux environs de Paris.

GENRE.

L'aristoloche. *Aristolochia.*

Ce genre de plantes est hexagyne, il n'y a point de calice, la corolle est monopétale, lingulée, entière; la capsule est à six loges,

inférieure. L'aristoloche clématite est la seule espèce de ce genre qu'on trouve aux environs de Paris. Ses feuilles sont cordiformes, sa tige est relevée, ses fleurs sont axillaires, serrées.

ORDRE VI.

Des plantes gynandriques octandriques.

Ces sortes de plantes ont huit étamines insérées comme ci-dessus. On n'en trouve aucun genre aux environs de Paris, non plus que des deux suivans.

ORDRE VII.

Des plantes gynandriques décandriques.

Cet ordre renferme les plantes de cette classe qui ont dix étamines.

ORDRE VIII.

Des plantes gynandriques dodécandriques.

Ce sont celles dont les étamines sont au nombre de douze, même jusqu'à treize, insérées au réceptacle, sans être adhérentes au calice.

ORDRE IX.

Des plantes gynandriques polyandriques.

Ce sont celles qui ont depuis vingt jusqu'à cent étamines insérées au calice. On n'en connoît qu'un seul genre dans la *Flore parisienne*.

GENRE.

Le pied de veau. *Arum.*

Le spathe est monophylle, cucullé ; le spadice est nu en dessus, la femelle en dessous, staminifère dans le milieu. Il n'y a qu'une espèce de ce genre aux environs de Paris ; c'est le pied de veau maculé : il est sans tige, ses feuilles sont hastées, très-entières ; le spadice est en dessus.

CLASSE XXI.

Des plantes monœciques.

CETTE classe est destinée aux plantes qui habitent la même maison, les fleurs mâles et les fleurs femelles ; mais elles sont séparées sur le même pied : cette classe se subdivise en onze ordres.

ORDRE PREMIER.

Des plantes monœciques monandriques.

Cet ordre est destiné aux plantes mâles qui n'ont qu'une étamine. Il ne s'en trouve aucun genre aux environs de Paris.

ORDRE II.

Des plantes monœciques diandriques.

Cet ordre est destiné aux plantes mâles

qui ont deux étamines. Il ne renferme qu'un seul genre.

GENRE.

La lentille d'eau. *Lemna.*

Dans le mâle, le calice est monophylle, sans corolle ; dans la femelle, le calice est pareillement monophylle, sans corolle : il n'y a qu'un seul style, la capsule est uniloculaire. On en trouve cinq espèces aux environs de Paris.

1. La lentille d'eau à trois sillons, la lentille d'eau rameuse. Ses feuilles sont pétiolées, lancéolées.

2. La petite lentille d'eau, la lentille d'eau commune. Ses feuilles sont sessiles, plânes des deux côtés ; ses racines sont solitaires.

3. La lentille d'eau bossue. Les feuilles sont sessiles, hémisphériques en dessus ; les racines sont solitaires.

4. La lentille d'eau d'un noir pourpre. Ses feuilles sont sessiles, ses racines sont serrées.

5. La lentille d'eau sans racines. Ses feuilles sont géminées, sans racines.

ORDRE III.

Des plantes monœciques triandriques.

Dans cet ordre les fleurs mâles n'ont que trois étamines. Il renferme trois genres.

GENRE PREMIER.

La masse d'eau. *Typha.*

Dans le mâle, le châton est cylindrique, le calice est tryphille, sans corolle; dans les fleurs femelles, le châton est cylindrique en dessous des mâles, le calice est velu, sans corolle; il n'y a qu'une seule semence à aigrettes, capillaire. On trouve deux espèces de ce genre aux environs de Paris.

1. La masse d'eau à larges feuilles, la grande masse d'eau. Ses feuilles sont comme ensiformes, les épis mâles et femelles sont rapprochés.

2. La petite masse d'eau. Les feuilles sont demi-cylindriques, les épis mâles et femelles sont éloignés.

GENRE II.

Le ruban d'eau. *Sparganium.*

Dans les fleurs mâles, le châton est comme rond, le calice est tryphille, sans corolle; dans les femelles, le châton est comme rond, le calice est tryphille, sans corolle, le stigmate est bifide, sa noix est desséchée, monosperme. Il y en a deux espèces aux environs de Paris.

1. Le ruban d'eau droit. Ses feuilles sont relevées, triangulaires; la tige est rameuse.

2. Le ruban d'eau flottant. Ses feuilles sont couchées, plânes.

GENRE III.

La laiche. *Carex.*

Dans les fleurs mâles, le châton est imbriqué, le calice monophylle, sans corolle; dans les femelles, le châton est imbriqué, le calice est monophylle, sans corolle; le nectaire est enflé, à trois dents; les stigmates sont au nombre de trois, le sommet est triangulaire entre les nectaires. On compte aux environs de Paris vingt-quatre espèces de ce genre.

1. Le caret pulicaire. L'épi est simple, androgyne, le mâle supérieurement; les capsules sont divergentes, tournées en arrière.

2. La laiche raboteuse. L'épi est simple, androgyne, inférieurement mâle; les capsules sont imbriquées, horisontales.

3. Le caret sablonneux, la laiche des sables. Les épis sont composés, les épillets androgynes, les inférieurs éloignés et pourvus d'une foliole plus longue; le chaume est triangulaire.

4. Le caret du renard, la laiche compacte. Son épi est sur-décomposé, plus lâche inférieurement; ses épillets sont ovales, androgynes, glomérés, mâles supérieurement.

5. La laiche brize. Son épi est composé, distique, nu; ses épillets sont androgynes, oblongs, contigus, le chaume est nu.

6. La laiche piquante. Les épillets sont comme ovales, sessiles, éloignés, androgynes;

ses capsules sont aiguës, divergentes, épineuses; la bouche est fendue, la racine est fibreuse.

7. La laiche à feuilles sessiles, la laiche écartée. Les épis sont ovales, comme sessiles, éloignés, androgynes; les bractées sont égales au chaume.

8. La laiche des lièvres. Son épi est composé, ses épillets sont ovales, sessiles, rapprochés, alternes, androgynes, nus.

9. La laiche allongée. Les épillets sont oblongs, sessiles, éloignés, androgynes; les capsules sont ovales, aiguës.

10. La laiche blanchâtre, la laiche cendrée. Les épillets sont ronds, éloignés, sessiles, obtus, androgynes; les capsules sont ovales, un peu obtuses.

11. La laiche paniculée. Sa grappe est composée, ses épillets sont androgynes.

12. La laiche jaune. Ses épis sont serrés, comme sessiles, comme ronds; le mâle linéaire, les capsules aiguës, recourbées.

13. La laiche porte-pillules. Les épis sont terminaux, serrés, comme ronds; le mâle est oblong.

14. La laiche digitée. Ses épis sont linéaires, relevés; le mâle plus court et inférieur, les bractées sans feuilles; les capsules sont distantes.

15. La laiche capillaire. L'épi est pendant, le mâle relevé, les femelles oblongues, distiques; les capsules sont nues, oblongues.

16. La laiche pâle. Les épis sont pendans, le mâle est relevé, les femelles sont ovales, imbriquées ; les capsules sont serrées, obtuses.

17. La laiche panicée, la laiche millée. Les épis sont péduncnlés, relevés, éloignés ; les femelles sont linéaires, les capsules sont obtuses, enflées.

18. La laiche faux souchet, la laiche en ombelle. Ses épis sont pendans, ses péduncules sont géminés.

19. La laiche à gazon. Les épis sont relevés, cylindriques, ternés, comme sessiles ; le mâle terminal, le chaume triangulaire.

20. La laiche espacée, la laiche à épis écartés. Les épis sont très-éloignés, comme sessiles ; la bractée est en gaîne ; les capsules sont anguleuses, mucronées.

21. La laiche ordinaire, la laiche aiguë. Plusieurs epis sont mâles, les femelles sont comme sessiles, les capsules sont un peu obtuses.

22. La laiche aiguë, roussâtre. C'est une variété de la précédente.

23. La laiche à vessies. Plusieurs épis sont mâles, les femelles péduncułées, les capsules enflées, aiguës.

24. La laiche velue. Les épis sont éloignés, plusieurs sont mâles, les femelles comme pédunculées, relevées ; les capsules hérissees.

ORDRE IV.

Des plantes monœciques tetrandriques.

Les fleurs mâles de cet ordre ont quatre étamines. Il s'en trouve quatre genres aux environs de Paris.

GENRE PREMIER.

Le bouleau. *Betula.*

Le mâle a le calice monophylle, trifide, triflore ; la corolle est en quatre parties ; le calice de la femelle est monophylle, comme trifide, biflore ; la semence est à membranes aîlées de chaque côté. Il y a deux espèces de ce genre.

1. Le bouleau blanc. Les feuilles sont ovales, aiguës, dentées en scie.

2. Le bouleau aulne, l'aulne. Les péduncules sont rameux.

GENRE II.

Le buis. *Buxus.*

Dans ce genre, le mâle a le calice triphylle, deux pétales, un principe d'ovaire ; le calice de la femelle est tetraphylle, les pétales sont au nombre de trois, pareil nombre de styles ; la capsule est à trois baies et à trois loges, les semences sont au nombre de trois. Il n'y en a qu'une seule espèce, qui est le buis toujours vert.

GENRE III.

L'ortie. *Urtica.*

La fleur mâle de ce genre a le calice tetraphylle, sans corolle; le nectaire central en forme de gaîne; le calice de la femelle est à deux valves, sans corolle; la semence est solitaire, luisante. On trouve trois espèces de ce genre aux environs de Paris.

1. L'ortie romaine, l'ortie à pillules. Ses feuilles sont opposées, ovales, dentées en scie; ses châtons sont fructifères, globuleux.

2. L'ortie grièche. Ses feuilles sont opposées, ovales.

3. L'ortie dioïque. Ses feuilles sont opposées, cordiformes; les grappes sont géminées.

GENRE IV.

Le mûrier. *Murus.*

Le calice de la fleur mâle est en quatre parties, sans corolle; celui de la fleur femelle est tetraphylle, pareillement sans corolle; on remarque deux styles; le calice devient une baie; la semence est solitaire. On en connoît deux espèces à Paris.

1. Le mûrier blanc. Ses feuilles sont obliquement cordiformes, lisses.

2. Le mûrier noir. Ses feuilles sont cordiformes, rudes.

ORDRE V.

Des plantes monœciques pentandriques.

Les fleurs mâles de cet ordre ont cinq éta-

mines. Il ne s'en trouve qu'un seul genre aux environs de Paris.

GENRE.

L'amaranthe. *Amaranthus.*

Le calice de la fleur mâle est triphylle, souvent pentaphylle, sans corolle, avec cinq étamines, rarement trois; le calice de la femelle est pareillem nt tryphille, souvent pentaphylle, sans corolle; les styles sont au nombre de trois, la capsule est à une loge, coupée horisontalement; le sommet est solitaire. On en distingue deux espèces aux environs de Paris.

1. La blette, l'amaranthe blette. Les glomérations sont latérales, les fleurs trifides, les feuilles ovales, émoussées; la tige diffuse.

2. L'amaranthe verte. Ses feuilles sont ovales, échancrées; la tige est droite.

ORDRE VI.

Des plantes monœciques hexandriques.

Les fleurs mâles, dans cet ordre, ont six étamines; mais on n'en trouve point aux environs de Paris.

ORDRE VII.

Des plantes monœciques heptandriques.

Les fleurs mâles sont à sept étamines, nues.

Il ne s'en trouve aucune dans la *Flore parisienne.*

ORDRE VIII.

Des plantes monœciques polyandriques.

Les étamines, dans les fleurs mâles, sont depuis vingt jusqu'à cent étamines. Il y a dix genres de cet ordre aux environs de Paris.

GENRE PREMIER.

La cornifle. *Ceratophyllum.*

Dans les fleurs mâles le calice est en plusieurs parties, sans corolle ; on compte seize ou vingt étamines : le calice des fleurs femelles est en plusieurs parties, sans corolle, un pistil sans style, la semence solitaire, nue. On en remarque deux espèces aux environs de Paris.

1. La cornifle submergée, l'hydre cornue lisse. Ses feuilles sont dichotomes, tergéminées ; ses fruits sont sans épines.

2. La cornifle démergée. Ses feuilles sont dichotomes, bigéminées ; les fruits à trois épines.

GENRE II.

Le volant d'eau. *Myriophyllum.*

La fleur mâle a un calice tetraphylle, sans corolle, avec huit étamines ; la femelle a un calice, de même sans corolle, quatre pistils, un style, et quatre semences nues. On en trouve deux espèces aux environs de Paris.

1. Le volant d'eau à épis. Les fleurs mâles sont en épis par interruption.

2. Le volant d'eau verticillé. Toutes les fleurs sont verticillées, hermaphrodites.

GENRE III.

La sagittaire. *Sagittaria.*

Le calice de ce genre est triphylle dans les mâles, la corolle est à trois pétales, avec presque vingt-quatre filets; dans les femelles, le calice et la corolle sont de même. On y remarque beaucoup de pistils et de semences nues; la capsule est utriculaire, demi-lunée. Il n'y a dans ce genre qu'une seule espèce aux environs de Paris; c'est la flèche d'eau aquatique: ses feuilles sont sagittées, aiguës.

GENRE IV.

La pimprenelle. *Poterium.*

Dans les fleurs mâles et femelles, les calices sont tetraphylles, les corolles en quatre parties; les étamines des mâles sont au nombre de trente ou quarante, et les pistils des femelles au nombre de deux; la baie est formée du tube endurci de la corolle. Il n'y a qu'une espèce de ce genre aux environs de Paris; c'est la pimprenelle commune, la petite pimprenelle: elle est sans piquans, sa tige est comme anguleuse, ses stigmates sont en forme de pinceaux.

GENRE

GENRE V.

Le chêne. *Quercus.*

Dans le mâle, le calice est presque pentafide, sans corolle, avec cinq ou dix étamines; le calice de la femelle est monophylle, très-entier, rude, sans corolle; les styles sont au nombre de deux ou cinq, la semence est solitaire, ovale; on la nomme gland. On en connoît deux espèces aux environs de Paris.

1. Le chêne ordinaire, le roure. Ses feuilles sont caduques, oblongues, plus larges supérieurement, les sinus plus aigus, les angles obtus.

2. Le chêne soyeux. Les feuilles sont oblongues, pinnatifides, lyrées, à segmens transversaux, aigus, duvetés en dessous.

GENRE VI.

Le noyer. *Juglans.*

Dans le mâle, le calice est monophylle, en forme d'écaille; la corolle est en six parties, les filets sont au nombre de dix-huit, le calice est quadrifide, supérieur; la corolle est en quatre parties, les styles sont au nombre de deux, le fruit est à noyau, le noyau sillonné. Il n'y en a qu'une seule espèce aux environs de Paris, encore l'y cultive-t-on; c'est le noyer ordinaire : les folioles sont ovales, glabres, comme dentées, comme égales.

GENRE VI.

Le châtaignier, le hêtre. *Fagus.*

Dans les mâles, le calice est pentafide, campanulé, sans corolle; les étamines sont au nombre de douze, le calice est à quatre dents, sans corolle; les styles sont au nombre de trois; la capsule, qui a été le calice, est muriquée, à quatre valves; les semences sont au nombre de deux. On en trouve deux espèces aux environs de Paris.

1. Le chataignier. Ses feuilles sont lancéolées, aiguës, dentées en scie, nues en dessous.

2. Le hêtre ordinaire, le fayard. Ses feuilles sont ovales, dentées en scie.

GENRE VII.

Le charme. *Carpinus.*

Dans les fleurs mâles, le calice est monophylle, l'écaille est ciliée; il n'y a point de corolle, mais on y trouve vingt étamines: dans les femelles, au lieu d'étamines, il y a deux ovaires, deux styles à chacun, une noix ovale. Il n'y a qu'une seule espèce de ce genre; cette espèce est le charme ordinaire: ses écailles sont des strobiles plânes.

GENRE VIII.

Le coudrier. *Corylus.*

Dans le mâle, le calice est monophylle, trifide, en forme d'écaille, uniflore, sans

corolle, avec huit étamines; le calice de la femelle est biphylle, laceré, sans corolle; les styles au nombre de deux, une noix ovale. On ne rencontre qu'une seule espèce de ce genre aux environs de Paris, c'est le coudrier commun, le noisetier des bois: ses stipules sont ovales, obtuses.

ORDRE IX.

Des plantes monœciques monadelphiques.

Cet ordre comprend les plantes dont les étamines dans les mâles sont réunies en un seul corps par leurs filets. On ne trouve point de genres de cet ordre aux environs de Paris.

ORDRE X.

Des plantes monœciques syngénésiques.

Cet ordre comprend les plantes mâles dont les étamines sont réunies par leurs anthères, rarement par leurs filets. On n'en trouve qu'un genre aux environs de Paris.

GENRE.

La bryone. *Bryonia.*

Le calice est à cinq dents, la corolle est en cinq parties, les filets sont au nombre de trois dans les fleurs mâles; dans les femelles, le calice est denté, la corolle est en cinq parties, le style tetrafide, la baie

comme globuleuse, polysperme. Il n'y a qu'une seule espèce de ce genre aux environs de Paris ; c'est la bryone blanche : ses feuilles sont palmées, calleuses, rudes de chaque côté.

ORDRE XI.

Des plantes monœciques gynandriques.

Cet ordre renferme les plantes mâles, dont plusieurs étamines sont insérées au pistil, sans adhérer au réceptacle. Il n'y a aucun genre de cet ordre aux environs de Paris.

CLASSE XXII.

Des plantes diœciques.

LES plantes diœciques sont celles qui ont deux maisons, c'est-à-dire, celles dont les fleurs mâles et les fleurs femelles sont séparées sur des pieds différens. Il y en a treize ordres.

ORDRE PREMIER.

Des plantes diœciques monandriques.

Les plantes diœciques monandriques sont celles dont les fleurs mâles n'ont qu'une étamine. On n'en connoît qu'un genre aux environs de Paris.

GENRE.

La naïade. *Naïas.*

Dans ce genre, le calice de la fleur mâle est cylindrique, bifide; la corolle bifide, sans filet: le calice de la femelle est nul, la corolle est nulle, il n'y a qu'un seul pistil; la capsule est ovale, uniloculaire.

ORDRE II.

Des plantes diœciques diandriques.

Les plantes diœciques diandriques sont celles dont les fleurs mâles ont deux étamines. Dans cet ordre, il n'y a qu'un seul genre qui se trouve aux environs de Paris.

GENRE.

Le saule. *Salix.*

Dans le mâle, il y a des écailles au châton, sans corolle, avec une glandule nectarifère à la base; la femelle a de même des écailles au châton, sans corolle; le style est bifide, la capsule est uniloculaire, à deux valves; les semences sont à aigrettes. On en distingue vingt-cinq espèces aux environs de Paris.

1. Le saule à trois étamines. Ses feuilles sont dentées en scie, glabres; ses fleurs sont triandriques.

2. Le saule pentandrique. Ses feuilles sont dentées en scie, glabres; ses fleurs sont pentandriques.

3. Le saule à feuille de phylica. Ses feuilles sont dentées en scie, glabres, lancéolées, à crenelures ondulées.

4. L'osier jaune. Les feuilles sont dentées en scie, ovales, aiguës, glabres; les dentelures sont cartilagineuses; les pétioles ponctués par des callositées.

5. Le saule à feuilles d'amandier. Les feuilles sont dentées en scie, glabres, lancéolées, pétiolées, les stipules trapeziformes.

6. Le saule en forme de flèche, le saule hasté. Les feuilles sont dentées en scie, glabres, comme ovales, aiguës, sessiles; les stipules sont presque cordiformes.

7. Le saule cassant. Les feuilles sont dentées en scie, glabres, ovales, lancéolées; les pétioles dentés, globuleux; les feuilles les plus jeunes sont toutes couvertes de poils blancs.

8. Le saule pourpre. Ses feuilles sont dentées en scie, glabres, lancéolées; les inférieures opposées.

9. Le saule helice. Ses feuilles sont dentées en scie, glabres, lancéolées, linéaires; les supérieures opposées, obliques.

10 Le saule olivaire. Ce saule est en forme d'olivier.

11. Le saule à feuilles d'hippophaë. Ce saule a les feuilles d'hippophaë; ses feuilles ressemblent à celles de l'argousier, elles sont lancéolées.

12. Le saule membraneux. Les feuilles de ce saule sont membraneuses.

13. Le saule à oreilles, le saule auriculé. Ses feuilles sont très-entières, velues des deux côtés, comme ovales, appendiculées.

14. Le saule laineux. Les feuilles sont laineuses des deux côtés, comme rondes, aiguës.

15. Le saule déprimé. Ce saule est applati.

16. Le saule à capsules allongées. Dans ce saule on remarque l'allongement de ses capsules.

17. Le saule des sables. Les feuilles sont entières, ovales, aiguës, comme velues en dessus, duvetées en dessous.

18. Le saule des dunes, le saule Michaud. Ses feuilles sont très-entières, lancéolées, velues en dessous, luisantes; les stipules sont ovales, aiguës

19. Le saule rampant. Ses feuilles sont très-entières, lancéolées, nues de chaque côté; sa tige est rampante.

20. Le saule Marceau. ses feuilles sont ovales, ridées, duvetées en dessus, ondées, denticulées en dessous.

21. L'osier blanc, la zénigole. Ses feuilles sont comme très-entières, lancéolées, linéaires, très-longues, aiguës, soyeuses en dessus; les rameaux sont déliés.

22. Le saule à feuilles d'orme. Ses feuilles sont semblables à celles de l'orme.

23. Le saule cendré. Ses feuilles sont comme dentées, oblongues, ovales, duvetées en dessus; les stipules racourcis, cordiformes.

24. Le saule blanc. Ses feuilles sont lan-

céolées, dentées en scie, pubescentes de chaque côté; les dernières dentelures glanduleuses.

25. Le saule pointu.

ORDRE III.

Des plantes diœciques triandriques.

Les plantes mâles de cet ordre ont trois étamines. Il n'y en a aucun genre ni aucune espèce aux environs de Paris.

ORDRE IV.

Des plantes diœciques tetrandriques.

Cet ordre renferme les plantes mâles qui ont quatre étamines Il y en a deux genres aux environs de Paris.

GENRE PREMIER.

Le gui. *Viscum.*

Dans les fleurs mâles, le calice est en quatre parties; la corolle est nulle; les filets sont nus; les anthères sont adhérentes au calice; le calice de la femelle est tetraphylle, superieur, sans style ni corolle; la baie est monosperme; la semence cordiforme. On n'en connoît qu'une espèce aux environs de Paris : c'est le gui blanc. Ses feuilles sont lancéolées obtuses; sa tige est dichotome, les épis sont axillaires.

GENRE II.

Le piment. *Myrica.*

Dans les fleurs mâles, l'écaille du châton

est lunée, sans corolle; dans la femelle le calice est bifide, sans corolle; le style est solitaire; la baie est monosperme. Il n'y en a qu'une espèce aux environs de Paris: c'est le piment royal. Ses feuilles sont lancéolées, comme dentées; sa tige est sousligneuse.

ORDRE V.

Des plantes diœciques pentandriques.

Cet ordre renferme les plantes mâles qui ont quatre étamines. Il y en a deux genres aux environs de Paris.

GENRE PREMIER.

L'épinards. *Spinacia.*

Le calice de la fleur mâle est à cinq parties, sans corolle; le calice de la femelle est tetrafide, sans corolle; les styles sont au nombre de quatre; la semence solitaire, entre le calice, endurci. On n'en remarque qu'une seule espèce aux environs de Paris: cette espèce est l'épinards potager. Ses feuilles sont sessiles.

GENRE II.

Le houblon. *Humulus.*

Le calice des fleurs mâles est pentaphille, sans corolle; le calice des fleurs femelles est monophylle, obliquement ouvert, entier; la corolle est nulle; les styles au nombre de deux; la semence solitaire, entre le calice feuillé.

Il n'y en a qu'une seule espèce de ce genre dans le systême sexuel et dans la *Flore parisienne*: c'est le houblon commun.

ORDRE VI.

Des plantes diœciques hexandriques.

Cet ordre comprend les plantes mâles qui ont six étamines il ne s'en trouve aucun genre aux environs de Paris.

ORDRE VII.

Des plantes diœciques octandriques.

Cet ordre est destiné aux plantes diœciques qui ont huit étamines; il n'y en a qu'un genre dans la *Flore parisienne*.

GENRE.

Le peuplier. *Populus*.

Dans le mâle il y a chaton, calice, lame lacérée, corolle turbinée, oblique, entière; dans la femelle, le chaton, le calice et la corolle, sont les mêmes que ceux des mâles; le stigmate est tetrafide, la capsule à deux loges; les semences en nombre, aigretées. On en connoît trois espèces aux environs de Paris.

1. Le peuplier blanc. Ses feuilles sont comme rondes, dentées, anguleuses, duvetées en dessous.

2. Le peuplier tremble. Ses feuilles sont

comme rondes, dentées, anguleuses, glabres des deux côtés; les pétioles de ce peuplier sont comprimés au sommet, ce qui rend les feuilles tremblantes.

3. Le peuplier noir. Ses feuilles sont deltoïdes, aiguës, dentées en scie.

ORDRE VIII.

Des plantes diœciques ennéandriques.

Cet ordre est destiné aux plantes dont les mâles ont neuf étamines. Il n'y en a qu'un genre aux environs de Paris.

GENRE.

La mercuriale. *Mercurialis.*

Le calice du mâle est en trois parties, sans corolle, il a neuf étamines, souvent douze; les anthères sont globuleuses, souvent didymes; le calice de la femelle est en trois parties, sans corolle; les styles au nombre de deux; la capsule est à deux coques, à deux loges, monosperme. On en distingue deux espèces aux environs de Paris.

1. La mercuriale vivace. Sa tige est très-simple; ses feuilles sont rondes.

2. La mercuriale commune, la mercuriale annuelle. Sa tige est branchue; ses feuilles sont glabres, luisantes; ses fleurs en épi; la tige est très-rameuse, à internœuds épaissis.

ORDRE IX.

Des plantes diœciques décandriques.

Cet ordre comprend les plantes dont les mâles séparés sur un autre pied, ont dix étamines. Il n'y en a point aux environs de Paris.

ORDRE X.

Des plantes diœciques dodécandriques.

Cet ordre renferme les plantes dont les mâles ont depuis douze jusqu'à dix-neuf étamines. Il ne se trouve aucun genre de cet ordre aux environs de Paris

ORDRE XI.

Des plantes diœciques polyandriques.

Cet ordre est destiné aux plantes dont les mâles ont depuis vingt jusqu'à cent étamines. Nous n'en connoissons aucune aux environs de Paris.

ORDRE XII.

Des plantes diœciques monadelphiques.

Cet ordre comprend les plantes dont les mâles ont plusieurs étamines reunies en un corps par les filets. Il s'en trouve deux genres aux environs de Paris.

GENRE PREMIER.

Le genêvrier. *Juniperus.*

Le mâle a un châton, des écailles, point de corolle, et trois étamines; la femelle a le calice en trois parties; trois pétales; trois styles; la baie a trois spermes; à trois tubercules du calice inégal. Il n'y a qu'une espèce de ce genre aux environs de Paris: c'est le genêvrier commun. Ses feuilles sont ternées, ouvertes, mucronées, plus longues que la baie.

GENRE II.

L'if. *Taxus.*

La fleur mâle a le calice triphille; un petit cône sans corolle; plusieurs étamines; ses anthères sont en bouclier, octofides; le calice de la femelle est triphylle; on y remarque un petit cône sans corolle, ni style; la semence est solitaire dans le calicule en baie et très-entière. On n'en rencontre aux environs de Paris qu'une espèce : c'est l'if à baies. Ses feuilles sont rapprochées.

ORDRE XIII.

Des plantes diœciques syngénésiques.

Cet ordre renferme les plantes dont les mâles ont plusieurs étamines réunies par leurs anthères, rarement par leurs filets. Il n'y en a qu'un genre.

GENRE.

Le fragon. *Ruscus.*

Le calice du mâle est hexaphylle, sans corolle; le nectaire central est oval, perforé au sommet : dans la femelle, le calice, la corolle et le nectaire, sont les mêmes que ceux du mâle; mais cette fleur a en outre un style, une baie à trois loges, deux semences. Il n'y a qu'une seule espèce de ce genre dans la *Flore parisienne*: c'est le fragon piquant, le houx frelon. Ses feuilles sont florifères en dessus, nues.

CLASSE XXIII.

Des plantes polygamiques.

CETTE classe renferme plusieurs nôces, des fleurs mâles, des fleurs femelles et des fleurs hermaphrodites, sur un pied ou sur des pieds différens.

ORDRE PREMIER.

Des plantes polygamiques monœciques.

Cet ordre comprend les plantes dont les fleurs mâles, femelles et hermaphrodites sont séparées sur le même pied. Il renferme huit genres.

GENRE PREMIER.

La squenante. *Andropogon.*

Ce genre est de la famille des chiendents ; le calice de l'hermaphrodite est une balle moniflore ; la corolle est une balle à arêtes à sa base ; les étamines sont au nombre de trois ; les styles au nombre de deux ; la semence est solitaire ; le calice et la corolle du mâle, sont les mêmes que ceux de l'hermaphrodite ; il a trois étamines. Il n'y en qu'une seule espèce aux environs de Paris : c'est la squénante velue, le barbon. Ses épis sont digités, nombreux ; les fleurons sont sessiles ; les pédicules laineux.

GENRE II.

La houque. *Holcus.*

Le calice de la plante hermaphrodite est une balle à une fleur, souvent biflore ; la corolle est une balle à arêtes ; on y remarque trois étamines, deux styles et une semence ; le calice du mâle est une balle à deux valves, sans corolle, avec trois étamines. On n'en connoît que deux espèces aux environs de Paris.

1. La houque molle. Ses balles sont biflores, nues ; le fleuron hermaphrodite est sans arêtes ; le mâle est à arête genouillée.

2. La houque laineuse. Les balles sont biflores, velues ; le fleuron hermaphrodite est sans arrêtes ; le mâle est à arrêtes genouillées.

GENRE III.

La racle. *Cenchrus.*

L'involucre de ce genre est lacinié, échiné, biflore ; le calice est une balle biflore l'une mâle, l'autre hermaphrodite ; la corolle de l'hermaphrodite est une balle sans arêtes ; les étamines au nombre de trois ; la semence est solitaire ; la corolle de la plante mâle est une balle sans arêtes avec trois étamines Il n'y en a qu'une espèce aux environs de Paris: c'est la racle linéaire. Sa panicule est à épi ; les balles sont muriquées, à soies ciliaires.

GENRE IV.

L'égilope. *Ægilops.*

Dans la fleur hermaphrodite, la balle est comme triflore, cartilagineuse ; la corolle est une balle terminée par une triple arête ; les étamines sont au nombre de trois, les styles au nombre de deux ; la semence est solitaire : dans les mâles, le calice et la corolle sont dans les balles, comme dans la fleur précédente ; on y trouve pareillement trois étamines. On ne rencontre qu'une seule espèce de ce genre aux environs de Paris ; c'est l'égilope ovale, le fétu à épi ovale. Son épi est à arêtes, tous les calices sont à trois arêtes.

GENRE V.

La croisette. *Valentia.*

La fleur hermaphrodite de ce genre n'a point

point de calice, mais une corolle divisée en quatre parties, quatre étamines, un style bifide, une semence ; la fleur mâle n'a point aussi de calice, mais une corolle divisée en trois parties, souvent quatre ; quatre étamines, souvent trois, et un pistil fâné. Il y en a deux espèces.

1. Le faux gratteron, la croisette gros fruit. Ses fleurs mâles sont trifides, pédiculées, assises sur le péduncule de l'hermaphrodite.

2 La croisette velue. Les fleurs mâles sont quadrifides, les péduncules diphylles.

GENRE VI.

La pariétaire. *Parietaria.*

L'hermaphrodite a un calice tetrafide, sans corolle ; quatre étamines, un style, une semence supérieure allongée : le calice de la fleur femelle est tetrafide, sans corolle et sans étamines ; mais on y découvre une semence nue, allongée. Il n'y a aux environs de Paris qu'une espèce dé ce genre ; c'est la pariétaire des boutiques : ses feuilles sont lancéolées, ovales ; ses péduncules dichotomes, ses calices diphylles ; les fleurs femelles sont tetragônes, pyramidales.

GENRE VII.

L'arroche. *Atriplex.*

La fleur hermaphrodite de ce genre a un

calice pentaphylle, sans corolle ; ses étamines sont au nombre de cinq, le style est en deux parties, sa semence est solitaire, déprimée ; le calice de la femelle est diphylle, sans corolle et sans étamines ; le style est en deux parties, sa semence est solitaire, comprimée, relevée. Il y en a trois espèces.

1. L'arroche lancéolée, l'arroche hastée. Sa tige est herbacée, les valvules du calice femelles, grandes, deltoïdes, sinuées.

2. L'arroche touffue. La tige est herbacée, étalée ; ses feuilles sont comme deltoïdes, lancéolées ; les calices des semences sont dentés.

3. L'arroche aquatique. Sa tige est herbacée, relevée ; toutes les feuilles sont linéaires, très-entières.

GENRE VIII.

L'érable. *Acer.*

Dans les fleurs hermaphrodites le calice est pentafide, la corolle est de cinq pétales, les étamines sont au nombre de huit, un pistil solitaire, deux semences, trois capsules monospermes : dans les mâles le calice est pentafide, la corolle est de cinq pétales ; il y a huit etamines. On trouve trois espèces de ce genre.

1. Le grand érable, le sycomore. Les feuilles sont à cinq lobes, inégalement dentées ; les fleurs sont en grappes.

2. L'érable plâne. Les feuilles sont à cinq

lobes, aiguës, glabres, à dents aiguës; les fleurs sont en corymbe.

3. L'érable champêtre, le petit érable. Ses feuilles sont lobées, obtuses, émarginées.

ORDRE II.

Des plantes polygamiques diœciques.

Dans cet ordre, les fleurs mâles et hermaphrodites sont sur un pied, les femelles et les hermaphrodites sur l'autre. On ne connoît qu'un genre de cet ordre aux environs de Paris.

GENRE.

Le frêne. *Fraxinus.*

Dans la fleur hermaphrodite le calice est nul, ou en quatre parties; la corolle est nulle, ou à quatre pétales; les étamines sont au nombre de deux, le pistil est unique, la semence est solitaire, lancéolée : la femelle n'a qu'un pistil et une semence, lancéolée. Il n'y a dans la *Flore parisienne* qu'une espèce; cette espèce est le frêne ordinaire : ses feuilles sont dentées en scie, ses fleurs sont apétales.

ORDRE III.

Des plantes polygamiques triœciques.

Dans cet ordre les fleurs hermaphrodites sont sur un pied, les mâles sur un autre,

les femelles sur un troisième. Il n'y a aucune plante de cet ordre dans les environs de Paris.

CLASSE XXIV.

Des plantes cryptogamiques.

LES nôces de cette classe sont cachées, c'est-à-dire, qu'elle comprend des plantes dont les fleurs sont cachées, ou dont on ne découvre que très-difficilement les sexes. Elle renferme quatre ordres. 1. Les fougères. 2. Les mousses. 3. Les algues. 4. Les champignons.

ORDRE PREMIER.

Des fougères.

Les fougères sont des plantes dont les jeunes feuilles sont roulées en spirale, la fructification placée près de la racine, ou disposée en épi, ou éparse, soit sur la surface inférieure, soit sur le bord des feuilles. Cet ordre renferme huit genres.

GENRE PREMIER.

La prêle. *Equisetum.*

Son épi à fructifications est en écusson, s'ouvrant par la base multivalve. On en distingue aux environs de Paris six espèces.

1. La prêle des bois. Sa tige est en épis, ses feuilles sont composées.

2. La prêle des champs, la queue de cheval des champs. Sa tige porte l'épi, est nue, stérile, feuillue.

3. La prêle des marais. Sa tige est anguleuse, ses fleurs sont simples.

4. La prêle striée, la prêle majeure. Sa tige est striée, ses feuilles presque simples.

5. La prêle limoneuse. Sa tige est presque nue, lisse.

6. La prêle d'hiver. Sa tige est nue, rude, comme rameuse à la base.

GENRE II.

La langue de serpent. *Ophioglossum.*

Son épi est articulé, distique, chaque articule s'ouvrant transversalement. Il n'y a qu'une espèce de ce genre; l'herbe sans couture, la langue de serpent commune.

GENRE III.

L'osmonde. *Osmunda.*

L'épi est rameux, les fructifications sont globuleuses. Il y a trois espèces de ce genre aux environs de Paris.

1. La fougère rougeâtre. Ses feuilles sont bipinnées, chargées d'une grappe à leur sommet.

2. L'osmonde lunaire. La hampe est caulinaire, solitaire; la feuille est pinnée, solitaire.

3. L'osmonde à feuilles linéaires, l'osmonde

en épis. Ses feuilles sont lancéolées, pinnatifides, à segmens confluens, très-entièrs, parallèles.

GENRE IV.

L'acrostic. *Achrostichum.*

Les fructifications de ce genre couvrent entièrement le disque de la feuille. Il n'y en a qu'une espèce, c'est l'acrostiche du nord : ses feuilles sont nues, linéaires, laciniées.

GENRE V.

La fougère. *Pteris.*

Les fructifications sont sur des lignes marginales. Il n'y en a qu'une seule espèce ; cette espèce est la fougère ordinaire : ses feuilles sont surdécomposées, les folioles sont pinnées, les pinnules sont lancéolées, les dernières pinnatifides, les supérieures plus petites.

GENRE VI.

La doradille. *Asplenium.*

Les fructifications sont sur de petites lignes épaisses au disque de la feuille. Il y en a cinq espèces.

1. La scolopendre, la langue de cerf. Les fleurs sont simples, en cœur, lingulées, très-entières ; les souches sont herisées.

2. Le cétérach. Ses feuilles sont pinnatifides ; les lobes sont alterues, confluens, obtus.

3. Le polytric. Ses feuilles sont pinnées ; les pinnules sont comme rondes, crénellées.

4. La rhue des murailles, la sauve-vie. Les feuilles sont alternativement décomposées ; les folioles sont cunéiformes, crénellées.

5. La capillaire ordinaire, l'adiante noir. Ses feuilles sont comme tripinnées, les foliolles sont alternes ; les pinnules lancéolées, incisées, dentées en scie.

GENRE VII.

Le polypode. *Polipodium*

Dans ce genre, les fructifications sont des points comme ronds, épars par le disque des feuilles. Il y a dix espèces de polypodes a Paris.

1. Le polypode commun. Les feuilles sont pinnatifides ; les pinnules oblongues, comme dentées, obtuses ; la racine écailleuse.

2. Le polypode lonchite. Les feuilles sont pinnées ; les pinnules lunulées, ciliées, dentées, inclinées ; les souches piquantes.

3. Le polypode à crête. Les feuilles sont comme bipinnées ; les foliolles sont ovales, oblongues ; les pinnules sont obtuses à dents aiguës au sommet.

4. La fougère mâle, le polypode fougère mâle. Les feuilles sont bipinnées, les pinnules obtuses, crenelées, la souche paillassée.

5. Le polypode fougère femelle, la fougère femelle. Ses feuilles sont bipinnées, ses pinnules sont lancéolées, pinnatifides, aiguës ; ses fleurs sont ovales, comme ciliées, soli-

taires, tandis que dans l'espèce précédente elles sont cordiformes.

6. Le polypode épineux, le polypode aiguillonne. Les feuilles sont bipinnées, les pinnules lunulées, ciliées, dentées ; la souche est ramincie.

7. Le capillaire blanc, le polypode capillaire blanc. Les feuilles sont bipinnées, les folioles et pinnules éloignées, lancéolées ; les dentelures sont aiguës.

8. Le polypode frêle, la filicule. Ses feuilles sont bipinnées, les folioles éloignées, les pinnules comme rondes, incisées.

9. Le polypode royal. Les feuilles sont bipinnées, les folioles sont comme opposées, les pinnules sont alternes, laciniées.

10. Le polypode *dryoptaris*. Les feuilles sont décomposees, les folioles sont ternées, bipinnées.

GENRE VIII.

La pilulaire. *Pilularia.*

Les fleurs mâles sont au côté de la feuille, la fructification femelle est à la racine, globuleuse, à quatre loges. Il n'y en a qu'une espèce aux environs de Paris ; c'est la pilulaire globuleuse : elle est tranchante et en gazon, ses feuilles sont graminées.

ORDRE II.

Les mousses.

Les fleurs femelles sont sessiles dans les

aisselles des feuilles, ou dans des rosettes à l'extérieur de certaines tiges ; la fleur mâle est une urne portée sur un pédicule ordinaire, fermée au sommet par un réceptacle, ou couverte et recouverte d'une coëffe en capuchon ; les mousses sont herbacées, en gazon, toujours ouvertes ; les feuilles sont alternes, distiques, éparses, ou imbriquées. Il y en a plusieurs genres.

GENRE PREMIER.

Le lycopode. *Lycopodium.*

Dans ce genre l'anthère est bivalve, sessile, la coëffe nulle. Il y en a quatre espèces.

1. Le lycopode en massue. Les feuilles sont éparses, filamenteuses ; les épis arrondis, pédunculés, géminés.

2. Le lycopode aquatique. Les feuilles sont éparses, très-entières ; les épis sont terminaux, feuillus.

3. Le lycopode des Alpes. Ses feuilles sont imbriquées sur quatre rangs, aiguës ; les tiges sont relevées, bifides ; les epis sont sessiles, arrondis.

4. Le lycopode applati. Les feuilles sont sur deux rangs, cernées ; les superficielles solitaires ; les épis géminés, pédunculés.

GENRE II.

Le sphagne. *Sphagnum.*

L'anthère est operculée, les bords sont lisses, la coëffe nue. Il n'y en a qu'une espèce ;

c'est le sphagne des marais : ses rameaux sont renversés.

GENRE III.

Le phasc. *Phascum.*

L'anthère est operculée, à bords ciliés, la coëffe très-petite. Il y en a deux espèces aux environs de Paris.

1. Le phasc sans tige. Il n'a point de tige, son anthère est sessile, ses feuilles sont ovales, aiguës.

2. Le phasc en alêne. Il est sans tige, son anthère est sessile, ses feuilles sont en alêne, setacées, étalées.

GENRE IV.

La fontanelle. *Fontinalis.*

L'anthère est operculée, la coëffe sessile, renfermée dans le périchetie. Il y en a trois espèces aux environs de Paris.

1. La fontanelle incombustible. Les feuilles sont sur trois rangs, carenées, aiguës ; les anthères sont latérales.

2. La petite fontanelle. Ses feuilles sont ovales, concaves, sur trois rangs, aiguës, géminées, crenelées ; les anthères terminales.

3. La fontanelle aîlée. Les feuilles sont sur deux rangs, ouvertes ; ses anthères sont latérales.

GENRE V.

Le buxbaum. *Buxbaumia.*

L'anthère est operculée, membraneuse d'un

côté; la coëffe caduque, le suc du pollen entre l'opercule. Il n'y en a qu'une espèce aux environs de Paris, le buxbaum sans feuilles : cette plante est sans feuilles, à pédoncules allongés.

GENRE VI.

Le splachne. *Splachnum.*

L'anthère est assise sur une apophyse très-grande, colorée; la coëffe caduque; l'étoile est femelle sur un individu distinct. Il n'y en a qu'une seule espèce aux environs de Paris; c'est le splachne ampoulé : il est feuillé, à ampoules, comme cônique.

GENRE VII.

Le polytric. *Polytricum.*

L'anthère est operculée, assise sur une apophyse très-petite; la coëffe est velue, l'étoile est femelle, sur un individu distinct. Il n'y a qu'une espèce de ce genre aux environs de Paris; c'est le polytric commun : sa tige est simple, son anthère est parallélépipède.

GENRE VIII.

Le mni. *Mnium.*

L'anthère est operculée, la coëffe est lisse; dans la femelle, la tête est nue, pulvérulante, éloignée. On en connoît seize espèces aux environs de Paris.

1. Le mni luisant. Sa tige est simple, ses feuilles sont ovales.

2. Le mni androgyne. Il est androgyne, sa tige est rameuse.

3. Le mni des fontaines. La tige est simple, repliée aux nœuds.

4. Le mni des marais. La tige est dichotome, les feuilles sont en alêne.

5. Le mni hygromêtre. Il est sans tige, son anthère est penchée, sa coëffe est réfléchie, tetragône.

6. Le mni pourpre. Sa tige est dichotome, ses aisselles sont chargées de péduncules, son anthère est droite, ses feuilles sont carenées.

7. Le mni soyeux. Les anthères sont relevées, les opercules filiformes, de la longueur des étamines.

8. Le mni à vrilles. Ses feuilles sont roulées par le desséchement.

9. Le mni annuel. Ses anthères sont pendantes, son péduncule est recourbé, son rejet est simple, ses folioles sont rudes sur la marge.

10. Le mni capillaire. Ses anthères sont pendantes, ses feuilles sont ovales, chargées de soies, carenées; ses péduncules sont très-longs.

11. Le mni en forme de polytric. Sa coëffe est velue.

12. Le mni à feuilles de serpolet. Ses péduncules sont agrégés, ses feuilles ouvertes, transparentes.

13. Le mni à trois côtes. Les feuilles sont sur trois rangs, étalées, en alêne, lancéolées, carenées.

14. Le mni trichomane. Les feuilles sont distiques, très-entières.

15. Le mni découpé. Ses feuilles sont distiques, bifides.

16. Le mni Jongermann. Ses feuilles sont distiques, les pinnules sont auriculées en dessous.

GENRE IX.

Le bry. *Bryum.*

L'anthère est operculée, la coëffe est lisse, le filet sort d'un tubercule terminal. Il y a vingt-huit espèces de ce genre aux environs de Paris.

1. Le bry apocarpe. Ses anthères sont sessiles, terminales; sa coëffe est très-petite.

2. Le bry strié. Les anthères sont sessiles, éparses; les coëffes striées, ou poilues en dessus.

3. Le bry en forme de pommes. Les anthères sont relevées, striées.

4. Le bry en forme de poires. Les anthères sont relevées, comme ovales; ses coëffes sont comme nulles, ses rejets sont sans tiges, ses feuilles sont ovales, sans poils.

5. Le bry extinctoire. Son anthère est relevée, oblongue, plus petite, les coëffes sont lâches, égales.

6. Le bry en forme d'alêne. Les anthères

sont relevées en alêne, les rejets sons sans tige.

7. Le bry rural. Ses anthères sont un peu relevées, les feuilles prolifères, recourbées.

8. Le bry des murailles. Les anthères sont relevées, les feuilles droites, chargées de poils; les rejets simples, en gazon.

9. Le bry à balais. Les anthères sont relevées, les péduncules agrégés, les feuilles uni-latérales, recourbées; la tige inclinée.

10. Le bry ondulé. Les anthères sont relevées, les péduncules comme solitaires, les feuilles sont lancéolées, carenées, ondulées, ouvertes, dentées en scie.

11. Le bry glauque, ou vert d'eau. Les anthères sont relevées, l'opercule est arqué, les feuilles sont droites, imbriquées; les rejets sont rameux.

12. Le bry luisant. Les anthères sont relevées, les feuilles sont recourbées, aiguës; la tige est hérissée.

13. Le bry sans barbe. Les anthères sont droites, dilatées sur les bords; les feuilles sont carenées.

14. Le bry en forme d'ongle, le bry onguiculé. Les anthères sont droites, oblongues; les péduncules axillaires, les rejets plus épaissis au sommet.

15. Le bry hétéromal. Les anthères sont relevées, les feuilles sont setacées, uni-latérales.

16. Le bry un peu vert. Les anthères sont

redressée, ovales; les feuilles sont lancéolées, aiguës, imbriquées, étalées.

17. Le bry un peu tronqué. Les anthères sont droites; comme rondes; l'opercule est mucroné.

18. Le bry des fossés. Les anthères sont relevées, comme rondes, axillaires; les feuilles sont en alêne, distantes.

19. Le bry des marais. Il est sans tige, ses feuilles sont setacées, ses anthères très-obtuses, étalées.

20. Le bry en forme d'hypne. Les anthères sont relevées, les sillons un peu droits, les rameaux des côtés courts, sessiles.

21. Le bry d'été. Les anthères sont relevées, comme rondes, axillaires; ses feuilles sont en alêne, distantes.

22. Le bry de Celsius. Les anthères sont relevées, les péduncules très-longs, les feuilles setacées, les rejets sans tige.

23. Le bry argenté. Ses anthères sont pendantes, ses rejets sont cylindriques, imbriqués.

24. Le bry en forme de coussinet. Les anthères sont comme rondes, les péduncules sont réfléchis, les feuilles sont chargées de poils.

25. Le bry soyeux. Les anthères sont comme rondes, les péduncules réfléchis, les feuilles setacées.

26. Le bry en forme de gazon. Ses anthères sont pendantes, ses feuilles sont lancéolées, aiguës, setacées; ses péduncules sont très-longs.

27. Le bry couleur de chair. Ses anthères sont pendantes, comme globuleuses; ses feuilles sont aiguës, alternes.

28. Le bry simple. L'anthère est penchée, oblongue; ses feuilles sont en alène, le rejet est très-simple, le milieu chargé de pédun-cules.

GENRE X.

L'hypne. *Hyphnum.*

L'anthère est operculée, la coëffe lisse, le filet latéral sort du périchetie. Il y en a trente-six espèces aux environs de Paris.

1. L'hypne à feuilles d'if. Sa feuille est très-simple, pinnée, lancéolée, chargée à sa base d'un pédicule.

2. L'hypne dentelé. La feuille est pinnée, simple; les pinnules sont doubles, chargées à la base du pédicule.

3. L'hypne en forme de bry. La feuille est très-simple, pinnée, lancéolée, chargée à son sommet du pédicule.

4. L'hypne en forme d'adianthe. La feuille est pinnée, rameuse, relevée, chargée au milieu du pédicule.

5. L'hypne applati. La feuille est pinnée, rameuse; les folioles sont imbriquées, ai-guës, condoublées, comprimées.

6. L'hypne des bois. La feuille est pinnée, rameuse, couchée; ses folioles sont aiguës, chargées dans le milieu du pédicule.

7. L'hypne luisant. Les rejetons sont ra-meux,

meux, les feuilles sont comme pinnées, les folioles sont ponctuées.

8. L'hypne crêpu. Les rejets sont rameux, les feuilles comme pinnées, les folioles sont ondulées, plânes.

9. L'hypne à trois côtes. Les rameaux sont vagues, recourbés ; les feuilles ovales, recourbées, étalées.

10. L'hypne fourgon. Les rameaux sont vagues, comme rampans.

11. L'hypne en fougère. Les rejettons sont pinnés, les petits rameaux distans, les feuilles imbriquées, recourbées, aiguës, uni-latérales.

12. L'hypne prolifère. Les rejettons sont prolifères, plânes, pinnés ; les péduncules sont agrégés.

13. L'hypne un peu délicat. Les rejettons sont comme prolifères, plânes, pinnés, cuspidés ; les péduncules sont agrégés.

14. L'hypne des murailles. Les rejettons sont plânes, pinnés, continués ; les péduncules sont agrégés.

15. L'hypne très-long. Les rejettons sont comme pinnés, couchés ; les petits rameaux sont éloignés, les feuilles sont ovales, les anthères sont couchées.

16. L'hypne crête de coq. Ses rejettons sont pinnés, ses rameaux rapprochés, ses sommets recourbés.

17. L'hypne du sapin. Ses rejettons sont pinnés, arrondis, éloignés, inégaux.

18. L'hypne en forme de cyprès. Les rejettons sont comme pinnés, les feuilles latérales, recourbées, en alêne au sommet.

19. L'hypne en scorpion. Les rameaux sont vagues, couchés, recourbés, les feuilles sont uni-latérales, aiguës.

20. L'hypne sarmenteux. Les rejettons sont rampans, les rameaux sont vagues, arrondis; les feuilles sont étalées, aiguës.

21. L'hypne raboteux. Les rameaux sont vagues, les feuilles sont lancéolées, plissées, carenées, sur quatre rangees, recourbées.

22. L'hypne des marais. Ses rejets sont rampans, les rameaux sont serrés, les feuilles ovales, uni-latérales; les anthères sont redressées.

23. L'hypne en forme de courroie. Les rejets sont rampans, les rameaux vagues, relevés, les feuilles uni-latérales, les anthères comme rondes.

24. L'hypne dendroïde. Le rejetton est relevé, les rameaux en faisceaux terminaux, simples; les anthères sont relevées.

25. L'hypne alopécuroïde. Les rejettons sont relevés, les rameaux sont en faisceau, terminaux, comme divisés; les anthères sont presque penchées.

26. L'hypne pur. Les rejettons sont pinnés; épars, en alêne; les feuilles ovales, obtuses, conniventes.

27. L'hypne en forme de fil. Les rejettons sont vagues, très-rameux; les rameaux sont filiformes, les anthères obliques.

28. L'hypne en forme d'illécébra. Les rejettons et les rameaux sont vagues, arrondis, relevés, obtus.

29. L'hypne des rivages. Les rejettons sont cylindriques, rameux ; les feuilles sont aiguës, étalées, distantes.

30. L'hypne en forme de bouclier. Les rejettons sont vagues, ses feuilles roulées, aiguës au sommet.

31. L'hypne soyeux. Le rejetton est rampant, les rameaux sont serrés, relevés ; les feuilles sont en alêne, les anthères sont droites.

32. L'hypne laineux. Le rejetton est rampant, les rameaux sont serrés, relevés ; les feuilles sont en alêne, les anthères droites.

33. L'hypne serpentant. Les rejettons sont rampans, les rameaux sont filiformes, les feuilles sont oblitérées.

34. L'hypne en forme d'écureuil. Les rejettons sont relevés, rameux, recourbés.

35. L'hypne à queue de souris. Les rejettons sont très-rameux, les rameaux sont en alêne, alternés des deux côtés, cylindriques.

36. L'hypne en forme de masse. Il est rampant, les rameaux sont relevés, très-serrés ; les anthères sont recourbées, les opercules inclinés.

ORDRE III.

Les algues.

Les algues sont des substances filamen-

teuses, coriaces, gélatineuses, membraneuses, ou herbacées ; elles croissent sur les troncs des arbres, à la surface de la terre et dans les eaux. On en connoît neuf genres aux environs de Paris.

GENRE PREMIER.

La jongermanne. *Jungermannia.*

Dans les feuilles mâles le péduncule est nu, l'anthère est à quatre valves ; la femelle est sessile, nue ; les semences sont comme rondes. On en compte dix-huit espèces aux environs de Paris.

1. La jongermanne à feuilles de ceterach. Ses tiges sont simplement pinnées, ses folioles pinnées, ovales, comme ciliées.

2. La jongermanne en vrille. Les tiges sont simples, pinnées ; les feuilles sont plânes, nues, linéaires.

3. La jongermanne lancéolée. Les tiges sont simplement pinnées, lancéolées, florifères au sommet ; les feuilles sont très-entières.

4. La jongermanne à cinq dents. Les tiges sont pinnées, rameuses, florifères au sommet ; les folioles sont à cinq dents.

5. La jongermanne à deux dents. Les tiges sont simplement pinnées, florifères au sommet ; les feuilles sont bidentées.

6. La jongermanne ondulée. Les tiges sont bipinnées en dessus, florifères au sommet ; les feuilles sont rondes, très-entières, ondulées.

7. La jongermanne blanchâtre. Les tiges sont bipinnées en dessus, florifères au sommet ; les feuilles crenelées, imbriquées, arrondies.

8. La jongermanne à trois lobes. Les tiges sont bipinnées en dessous, rampantes au sommet ; les feuilles sont à quatre dents.

9. La jongermanne applatie. Les rejets sont rampans, les feuilles inférieurement auriculées, doublement imbriquées ; les rameaux égaux.

10. La jongermanne dilatée. Les rejets sont rampans, les feuilles inférieurement auriculées, doublement imbriquées ; les rameaux plus élargis au sommet.

11. La jongermanne du tamarisc. Les feuilles sont imbriquées, à double série ; les supérieures comme rondes, conniventes, obtuses, quatre fois plus grandes.

12. La jongermanne à larges feuilles. Les rejets sont couchés, imbriqués en dessous ; les feuilles sont cordiformes, aiguës.

13. La jongermanne à cils. Les rejets sont rampans, les feuilles doublement imbriquées, oreillées inférieurement.

14. La jongermanne grasse. Elle est sans tige, les feuilles oblongues, sinuées, glabres.

15. La jongermanne sur-feuillée. Elle est sans tige, la foliole est adhérente à la feuille.

16. La jongermanne découpée. Cette espèce est sans tige, ses feuilles sont bipinnatifides.

17. La jongermanne fourchue. Elle est sans

tige, la feuille est linéaire, rameuse; les extrêmités sont fourchues, obtuses.

18. La jongermanne naine. Elle est pareillement sans tige, les feuilles comme pinnatifides, les lobes imbriqués, le périchetie plié.

GENRE II.

L'hépatique. *Marchantia.*

Dans la fleur mâle le calice est en plateau, couvert en dessous; la corolle est monopétale, les anthères sont multifides: dans la femelle le calice est sessile, campanulé, multifide. Il y en a deux espèces aux environs de Paris.

1. L'hépatique des fontaines. Le calice est commun, decemfide.

2. L'hépatique cônique, la marchante cônique. Le calice commun est à cinq loges, comme ovale.

GENRE III.

La riccie. *Riccia.*

Le calice est nul, à moins que ce ne soit une cavité vessiculaire entre la substance de la feuille; la corolle est nulle, l'anthère est cylindrique, sessile, imposée sur l'ovaire; le pistil est un ovaire turbiné, le style est filiforme, perforant l'anthère; le péricarpe est sphérique, couronné par l'anthère fânée; la semence est hémisphérique, pédiculée. Il y en a cinq espèces aux environs de Paris.

1. La riccie chrystaline. Ses feuilles sont tuberculées à la superficie.

2. La riccie très-petite. Ses feuilles sont glabres, biparties, aiguës.

3. La riccie glauque. Les feuilles sont glabres, canaliculées, à deux lobes, obtuses.

4. La riccie flottante. Ses feuilles sont dichotomes, linéaires, filiformes.

5. La riccie nageante. Ses feuilles sont comme cordiformes, ciliées.

GENRE IV.

L'anthocère. *Anthoceros.*

Dans la fleur mâle le calice est sessile, cylindrique, entier; l'anthère est en alêne, très-longue, à deux valves; le calice de la femelle est en six parties, les semences sont au nombre de trois. Il y en a deux espèces aux environs de Paris.

1. L'anthocère pointillé. Les feuilles sont sans division, sinuées, ponctuées.

2. L'anthocère lisse. Les feuilles sont sans division, sinuées, lisses.

GENRE V.

L'herpette. *Lichen.*

Dans la fleur mâle le réceptacle est comme arrondi, plâne, luisant; dans la femelle la poussière est farineuse, semée sur les feuilles. On en distingue soixante-cinq espèces aux environs de Paris.

1. L'herpette écrite. Elle est lépreuse, blanchâtre, à lignes droites, rameuse, en forme de caractères.

2. L'herpette géographique. Elle est lépreuse, jaunâtre, à lignes noires, qui représentent une carte géographique.

3. L'herpette d'un vert noirâtre. Elle est lépreuse, verte; à marge à tubercule noir.

4. L'herpette en forme de bysse. Elle est lépreuse, farineuse, à écussons pédiculés, comme globuleux.

5. L'herpette couleur de lait. Elle est lépreuse, blanche, à tubercules hémisphériques, de même couleur.

6. L'herpette percée. Elle est lépreuse, à verrues comme tissues, perforée par un ou deux pores cylindriques.

7. L'herpette ridée. Elle est lépreuse, blanchâtre, à petites lignes simples et ponctuations noires.

8. L'herpette sanguine. Elle est lépreuse, verdoyante, cendrée, à tubercules rouges-noirs.

9. L'herpette de printems. Elle est lépreuse, blanchâtre, à tubercules comme ronds, ferrugineux.

10. L'herpette calcaire. Elle est lépreuse, blanche, à tubercules noirs.

11. L'herpette du hêtre. Elle est lépreuse, blanche, à tubercules noirs.

12. L'herpette du charme. Elle est lépreuse; cendrée, à tubercules blanchâtres, ridés.

13. L'herpette corail. Elle est lépreuse, rameuse, arrondie, en faisceau, fastigiée, très-serrée, blanche.

14. L'herpette des bruyères. Elle est lépreuse, blanche, à tubercules incarnats.

15. L'herpette à chandelier. Elle est crustacée, jaune, à écussons jaunes.

16. L'herpette pâle. Elle est crustacée, blanchâtre, à écussons pâles.

17. L'herpette à lentilles. Elle est crustacée, blanchâtre, comme lobée; ses écussons sont à marge blanche, jaunâtres en vieillissant.

18. L'herpette brunâtre. Elle est crustacée, blanchâtre; ses écussons sont noirs, les plus jeunes urcéolés, caves.

19. L'herpette des mousses. Elle est crustacée, blanche; ses tubercules sont noirs, connivens.

20 L'herpette parelle. Elle est crustacée, blanche; ses écussons sont concaves, obtus, pâles.

21. L'herpette centrifuge. Elle est imbriquée, les folioles sont multifides, lisses, blanchâtres, centrifuges; les écussons sont d'un roux noir.

22. L'herpette des rochers. Elle est imbriquée, les folioles sont sinuées, rudes, lacuneuses; les écussons bai bruns.

23. L'herpette à nombril. Elle est imbriquée, ses folioles sont multifides, glabres, obtuses, blanches, à points vagues, imminens.

24. L'herpette d'une couleur foncée d'olive. Elle est imbriquée. Ses folioles sont lobées, luisantes, livides.

25. L'herpette d'une couleur livide. Elle est imbriquée, ses folioles sont sombres, livides.

26. L'herpette crêpue. Elle est imbriquée, ses feuilles sont lobées, tronquées, crenelées, d'un vert noir. Ses écussons sont de même couleur.

27. L'herpette des murailles. Elle est imbriquée, les folioles sont crêpues, fauves; les écussons sont de même couleur, fauves.

28. L'herpette vessiculeuse. Elle est imbriquée, ses segmens sont obtus, comme enflés.

29. L'herpette en étoiles. Elle est imbriquée, ses folioles sont oblongues, laciniées, étoilées, cendrées; les écussons sont petits.

30. L'herpette chrypsophtalme. Elle est foliacée, comme imbriquée, linéaire, lacérée, ciliée; ses écussons sont élevés, radiés, fauves.

31. L'herpette à cils. Elle est foliacée, relevée, à segmens linéaires, ciliés; les écussons sont pédunculés, crenelés.

32. L'herpette d'Islande, la mousse d'Islande Elle est foliacée, montante, laciniée, à marges élevées, ciliée.

33. L'herpette d'un blanc de neige. Elle est foliacée, montante, laciniée, crêpue, glabre, lacuneuse, blanche, à marge élevée.

34. L'herpette pulmonaire, la pulmonaire de chêne. Elle est foliacée, laciniée, obtuse, glabre, lacuneuse en dessus, duvetée en dessous.

35. L'herpette farineuse. Elle est foliacée, élevée, comprimée, rameuse, à verrues marginales.

36 L'herpette des roches. Elle est foliacée, membraneuse, gélatineuse, lobée ; les lobes sont obtus, les écussons épars, ramincis, de même couleur.

37. L'herpette tachetée de chaux. Elle est foliacée, relevée, linéaire, rameuse, lacuneuse, convexe, mucronée.

38 L'herpette de frêne. Elle est foliacée, droite, oblongue, lancéolée, comme laciniée, lacuneuse, glabre; les écussons sont comme pédunculés.

39. L'herpette du prunelier. Elle est foliacée, relevée, lacuneuse, duvetée, blanchâtre en dessous.

40. L'herpette ridée. Elle est verte pâle, ridée, ondulée sur la marge.

41. L'herpette glauque. Elle est foliacée, déprimée, lobée, glabre, à marge déprimée, farineuse.

42. L'herpette du genévrier. Elle est foliacée, laciniée, crêpue, fauve; les écussons sont livides.

43. L'herpette tremuloïde. Elle est foliacée, plombée, rude, crêpue, glabre; les écussons sont épars, rouges.

44. L'herpette noirâtre. Elle est foliacée, gélatineuse, comme ronde, lobée, ridée, d'un vert noir; les écussons sont serrés, roux.

45. L'herpette veineuse. Elle est coriace,

rampante, ovale, plâne, veinée, velue en dessous; les écussons sont margineux.

46. L'herpette contre la rage. Elle est coriace, rampante, lobée, obtuse, plâne, veinée en dessous, velue; les écussons sont margineux, montans.

47. L'herpette horisontale. Elle est coriace, rampante, plâne, sans nervures en dessous; les écussons sont margineux, horisontaux.

48. L'herpette perlée. Elle est coriace, rampante, lobée, glabre, noire en dessous; les écussons sont pédunculés, entiers.

49. L'herpette à sac. Elle est foliacée, rampante, comme ronde; les écussons sont déprimés en sac en dessous.

50. L'herpette à pustules. Elle est ombiliquée, lacuneuse en dessous, semée d'un soufre noir.

51. L'herpette brûlée. Elle est ombiliquée, lisse de toute part.

52. L'herpette fausse cochenille. Elle est à cupules, simple, très-entière; le pédicule est cylindrique, les tubercules sont rouges.

53. L'herpette à grands calices. Elle est à cupules, simple, crenelée; les tubercules sont fauves.

54. L'herpette frangée. Elle est à cupules, simple, denticulée; le pédicule est cylindrique.

55. L'herpette cornue. Elle est à coupes, simple, comme ventrue; les calices entiers.

56. L'herpette paschale. Cette espèce est à buisson, solide, couverte ; les folioles sont crustacées.

57. L'herpette difforme. Elle est à coupes, simple, comme ventrue ; les calices sont dentés.

58. L'herpette des rennes. Elle est en buisson, perforée, très-rameuse ; ses rameaux sont penchés.

59. L'herpette d'un pouce. Elle est en buisson, perforée ; les rameaux sont très-courts, égaux.

60. L'herpette en forme d'alêne. Cette espèce est en buisson, comme dichotome ; les rameaux sont simples, en alêne.

61. L'herpette globuleuse. Elle est souligneuse, solide, lisse ; les tubercules sont globuleux, glabres, terminaux.

62. L'herpette barbue. Elle est filamenteuse, pendante, comme articulée ; ses rameaux sont ouverts.

63. L'herpette hérissée. Elle est filamenteuse, très-rameuse, relevée ; les tubercules sont farineux, épars.

64. L'herpette articulée. Elle est filamenteuse, articulée ; les rameaux sont très-fins, ponctués.

65. L'herpette fleurie. Elle est filamenteuse, relevée, rameuse ; les écussons sont radiés.

GENRE VI.

Le nostoch. *Tremella.*

Les fructifications sont à peine sensibles, dans un corps gélatineux. On n'en connoît qu'une espèce aux environs de *Paris*; c'est le nostoch ordinaire : il est plissé, ondulé.

GENRE VII.

La conferve. *Conferva.*

Les tubercules de ce genre sont inégaux, adhérens à des fibres très-fines, capillaires, très-longues.

1. La conferve des ruisseaux. Les filamens sont très-simples, égaux, très-longs.

2. La conferve bulleuse. Les filamens sont égaux, rameux, renfermant des bulles d'air.

3. La conferve des fontaines. Les filamens sont très-simples, égaux, plus courts que la corolle.

4. La conferve à réseau. Les filamens sont réticulés, coadunés.

5. La conferve des fleuves. Les fils sont très-simples, setiformes, droits; les genouillures sont plus épaissies, anguleuses.

6. La conferve gélatineuse. Les filets sont rameux, en forme de collier, les articulations sont gélatineuses, globuleuses.

7. La conferve en forme de cheveux, la conferve capillaire. Les filets sont genouillés, simples; les articulations alternativement comprimées.

8. La conferve en peloton. Les filamens sont genouillés, les rameaux plus courts, multifides.

GENRE VIII.

L'ulve. *Ulva.*

Les fructifications sont répandues sur des membranes transparentes. Il n'y en a qu'une espéce, qui est l'ulve intestinale, le boyau de chat : il est tubulé, simple.

GENRE IX.

Le bysse. *Byssus.*

C'est un duvet ou filament cotoneux, ou une poussière très-simple. Il y en a douze espèces.

1. Le bysse fleur d'eau. Les filamens sont plumeux, nageans.

2. Le bysse phosphore. Il est laineux, violet, naissant sur les bois.

3. Le bysse à toison. Il est capillacé, vert; les filamens sont rameux.

4. Le bysse doré. Il est capillacé, pulvérulent; ses fructifications sont éparses, ses filets sont simples, rameux.

5. Le bysse des cavernes. Il est capillacé, vivace, cendré, tenace, adhérent aux rochers.

6. Le bysse des vieux murs. Il est pulvérulent, noir.

7. Le bysse des rochers. Il est pulvérulent, cendré, couvrant les rochers.

8. Le bysse à violette. Il est pulvérulent, sanguin, naissant sur les bois.

9. Le bysse chandelier. Il est pulvérulent, jaune, naissant sur les pierres.

10. Le bysse en forme de botrys. Il est pulvérulent, vert.

11. Le bysse incarnat, le bysse blanchâtre. Il est pulvérulent, blanc, semé comme de la farine.

12. Le bysse laiteux. Il est pulvérulent, crustacé, très-blanc.

ORDRE IV.

Les champignons.

Ce sont des substances spongieuses, sans feuilles, quelquefois solides, et semblables à du liège, lisses, ou garnies de lames, de plis, de pointes, ou de pores réunis en masse. Cet ordre renferme neuf genres.

GENRE PREMIER.

L'agaric. *Agaricus.*

C'est un champignon horisontal, lamellé en dessous. On en distingue quatre espèces aux environs de Paris.

1. La gerille, l'agaric cantarelle. Il est pédiculé, ses lames sont rameuses, décourrantes.

2. Le savairon, l'agaric champêtre Il est pédiculé, son chapeau est convexe, écailleux, blanc; les lames sont rousses.

3.

3. L'orange, l'agaric couleur d'écarlate. Il est pédiculé, son chapeau est hémisphérique, et le pedicule comme fistuleux, rouge; les lames sont orangées.

4. Le mousseron, le mousseron odorant. Il est petit, odorant; son chapeau est convexe, sa peau est sèche, blanche ou jaunâtre.

GENRE II.

Le bolet. *Boletus.*

C'est un champignon horisontal, poreux en dessus. Il y en a de sept espèces aux environs de Paris.

1. Le bolet ou polypore en forme de liège. Il est sans tige, convexe, blanc, lisse; ses pores sont aigus, difformes.

2. L'amadouvier. Il est sans tige, convexe, inégal, obtus; ses pores sont arrondis, égaux, glauques.

3. L'agaric de chêne. Il est sans tige, convexe, lisse; ses pores sont très-fins.

4. L'agaric à odeur. Il est sans tige, lisse en dessous.

5. Le champignon vivace. Il est pédiculé, vivace; son chapeau est applani de chaque côté.

6. Le champignon jaune. Il est pédiculé, son chapeau est convexe, comme visqueux; les pores sont arrondis, convexes, très-jaunes; le pedicule est blanchâtre.

7. Le polypore du bœuf. Il est pédiculé, le chapeau est glâbre, convexe, marginé;

les pores sont composés, aigus, petits, anguleux, courts.

GENRE III.

L'érinace. *Hydnum.*

Ce champignon est horisontal, hérissé de petites pointes en dessous. On n'en connoît qu'une espèce aux environs de Paris; c'est l'érinace sinué. Il est pédiculé, le chapeau est lisse, convexe, tortueux.

GENRE IV.

La morille. *Phallus.*

Ce champignon est réticulé en dessus, lisse en dessous. Il y en a deux espèces aux environs de Paris.

1. La morille impudique, le satyre. Il est enveloppé d'une coëffe, pédiculé; son chapeau est celluleux.

2. La morille comestible. Son chapeau est ovale, celluleux; son pédicule est nu, ridé.

GENRE V.

L'helvelle, la monacelle. *Helvella.*

C'est un champignon turbiné. Il n'y en a qu'une espèce aux environs de Paris; c'est l'helvelle en mitre: elle est pédiculée, le chapeau est lobé, plié en manière de mitre.

GENRE VI.

La pezize. *Peziza.*

Ce champignon est campanulé, sessile. Il

y en a une espèce aux environs de Paris; c'est la pezize à lentilles : elle est campanulée, renfermant des sortes de lentilles.

GENRE VII.

La clavaire. *Clavaria.*

Ce champignon est lisse, oblong. Il y en a de deux espèces aux environs de Paris.

1. La clavaire hipoxile, la clavaire cornue. Elle est rameuse, cornue, comprimée.

2. La clavaire coralode. Les rameaux sont serrés, très-rameux, inégaux.

GENRE VIII.

La vesse de loup. *Lycoperdon.*

Elle est souterraine, pulvérulente, enracinée sur terre. Il n'y en a qu'une espèce aux environs de Paris; c'est la vesse de loup commune : elle est comme ronde, lacérée, ouverte.

GENRE IX.

La moisissure. *Mucor.*

C'est un champignon à vésicule pédiculée. Il y en a plusieurs espèces aux environs de Paris, dont nous ne ferons pas mention ici, comme n'étant pas, les uns et les autres, de grande conséquence.

CHAPITRE VI.

De l'anatomie, de la génération et de la végétation des Plantes.

Nous finirons cet Annuaire par le physique des plantes ; nous les considérerons d'abord anatomiquement ; ce qui nous donnera occasion de parler de leurs différentes parties, et d'expliquer les mots techniqnes de ces parties, pour pouvoir y recourir au besoin : nous expliquerons ensuite le mécanisme de la génération, pour en venir à la végétation.

PARAGRAPHE I.er

De l'anatomie des plantes.

Les plantes qu'on cultive dans les jardins, et qui se trouvent sur la surface du globe, sont des corps végétatifs, sans sentiment, qui tiennent le milieu entre l'animal et le minéral, et qui sont attachés le plus souvent à la terre, dont ils tirent le suc pour leur nourriture. Nous en distinguons de trois sortes : l'arbre, *arbor* ; l'arbrisseau, *suffrutex* ; et l'herbe, *herba.*

L'arbre est le plus grand des végétaux ; il n'a qu'un seul tronc divisé en plusieurs branches ; tels sont le chêne, le sapin, le noyer, etc.

L'arbrisseau est une plante ligneuse, ainsi que l'arbre, mais de moindre qualité, laquelle, outre la principale tige, produit très-souvent sur la même racine plusieurs pieds considérables : tels sont le nerprun, la ronce, etc. L'herbe, au contraire, est une plante molle, tendre, dont la tige n'est point ligneuse. et paroît tous les ans après la maturité des semences, comme l'oseille et la mauve.

Chaque plante a ses racines, son tronc, ses supports, ses feuilles, ses fleurs et son fruit. La racine est la partie par laquelle la plante s'attache à la terre, ou à quelqu'autre corps ; elle se nomme chez les botanistes, *radix* : il y en a de trois espèces ; la bulbeuse, la tubéreuse et la fibreuse. La racine bulbeuse, autrement bulbe, *radix bulbosa*, est ce qu'on appelle communément oignon ; il est le plus souvent garni à sa base de racines fibreuses. Les tubercules sont solides, *solidæ* ; par couches, *tunicatæ*, écailleuses, *squammosæ* ; deux à deux, *duplicatæ* ; ou plusieurs ensemble, *aggregatæ*, et de différentes figures.

La racine fibreuse, *radix fibrosa*, est composée de plusieurs autres racines plus petites que le tronc d'où elles partent ; elle est perpendiculaire, *perpendicularis* ; ou horisontale, *horisontalis* ; charnue, *carnosa* ; ou filamenteuse, *filamentosa* ; ou simple, *simplex* ; ou branchue, *ramosa*.

1°. Le tronc. C'est la partie de la plante

qui naît de la racine, et qui ordinairement soutient les feuilles, les fleurs et les fruits; il est composé d'ecorces et de bois : l'écorce, *cortex*, est une espèce de peau ou de membrane, *membrana*, qui couvre le tronc et les racines; elle est formée de fibres creuses, dont les unes sont rangées en lignes longitudinales, et les autres en lignes spirales; elles se coupent mutuellement et obliquement à angles droits.

On remarque dans l'écorce trois membranes particúlières; la première, qui s'appelle l'écorce intérieure, *cortex interior*, est cette peau fine qui touche immédiatement le bois; la seconde, communément dite l'épiderme, *epidermis*, ou la peau extérieure, est un réseau étendu sur tout le dehors de l'arbre; la troisième enfin est l'écorce moyenne, *cortex medius*, ou la grosse écorce, qui se trouve entre les deux précédentes.

Le bois, *lignum*, est la substance intérieure de l'arbre, dont le milieu est appellé cœur et moëlle, et la superficie aubier; l'aubier, *lignum album*, est d'üne consistance fort légère, et est souvent rejeté par les ouvriérs, comme trop foible pour être mis en œuvre; il est formé de même que l'écorce; et ce qu'on appelle proprement dit bois, de fibres creuses, rangées côte à côte les unes des autres par paquets, et qui se trouvent creusées par des transversales.

La moëlle, *medulla*, est une substance qui

occupe le cœur de la tige et des branches ; elle est fongueuse dans plusieurs arbres et arbrisseaux, comme la moëlle du sureau, de l'eupatoire. Le long du tronc et des autres parties de la plante règnent, ainsi que dans les animaux, des vaisseaux secrétoires et excrétoires, *vasa secretoria et excretoria* ; les uns sont appellés vaisseaux déférens, *vasa deferentia*, qui charroient le suc nourricier, *succus nutritius*, depuis les racines jusqu'aux sommités de la plante. Plusieurs naturalistes ont nommé les vaisseaux déférens, vases propres, *vasa propria* ; les autres sont connus sous le nom d'utricules, *utriculi* ; ils sont les continuations des vaisseaux déférens : on en remarque aussi d'autres pleins d'air, et que pour cette raison on a appellé *vasa trachealia*. La plupart de ces vaisseaux sont visibles dans les plantes ; Ruisch nous a appris la méthode de les injecter.

On distingue deux espèces de troncs ; la tige *caulis*, et le chalumeau, *calamus*. La tige est simple, *simplex*, ou composée, *composita* ; la tige simple est celle qui se continue sans interruption depuis le bas jusqu'en haut : on l'appelle entière, *integer*, quand elle ne pousse aucune branche ; quand elle est sans feuilles, *nudus*, tel que l'euphorbe, ou garnie de feuilles, *foliatus* ; s'élève droit, *rectus* ; obliquement, *obliquus* ; en s'entortillant, *volubilis*, comme le liseron, ou se pliant, *flexuosus* ; se penche, *reclinatus*, comme le figuier ;

retombe, *procumbens*; rampe, *repens*, tel que le lierre, ou pousse des sarmens, *sarmentosus*; est vivace, *perennis*; en arbrisseau, *fructicosus*; en sous-arbrisseau, *suffructicosus*; annuelle, *annuus*; est cylindrique, *teres*; à deux angles, *anceps*; à trois angles, *trigonus*; à plusieurs angles, *poligonus*; cannelée, *striatus*; en gouttière, *caliculatus*; lisse, *glaber*; velue, *villosus*, tel que le sumach; raboteuse, *scaber*; ou hérissée de poils, *hispidus*. Si cette tige pousse des branches latérales, elle se nomme branchue, *ramosus*. Lorsque les branches montent, on lui donne le nom de tige rameuse ascendante, *ascendens*; et celui de dispersée, *diffusus*, lorsque ses branches s'écartent : elle porte souvent de grosses branches, *brachiatus*; quantité de petits rameaux, *ramosissimus*; de supports, *fulcratus*, tel que le figuier; ou est prolifique, *prolifer*, tel que le pin : elle a d'ailleurs tous les attributs de la tige entière.

La tige composée est celle qui se perd en se ramifiant; elle est fourchue, *dichotomus*; se partage en deux rangs de branches, *distichus*; ou se subdivise, *subdivisus*.

Le chaume est une tige fistuleuse et garnie de feuilles, qui d'ordinaire porte des épis ou des panicules; tels sont les blés, les chiendents : il est entier, *integer*; ou branchu, *ramosus*; uniforme, *æqualis*, articulé, *articulatus*; ou écailleux, *squammosus*; sans feuilles, *nudus*; ou garni de feuilles, *foliatus*.

2. Les supports, *fulcra*, sont certaines parties d'une plante qui servent à soutenir ou à défendre les autres : on en compte de dix espèces ; savoir, la stipule, *stipula* ; la feuille florale, *bractea* ; la vrille, *cirrhus* ; l'épine, *spina* ; l'aiguillon, *aculeus* ; le pétiole ou queue, *petiolus* ; le péduncule ou pédicule, *pedunculus* ; la hampe, *scapus* ; la glande, *glandula* ; l'écaille, *squamma*.

La stipule forme le bourgeon, et se trouve aux insertions de la plante. La feuille florale est une espèce de feuille singulière, qui se trouve près de la fleur, et ne paroît qu'avec elle. Nous en parlerons plus bas, lorsque nous examinerons les feuilles. La vrille est une espèce de lien, par lequel une plante s'attache à un autre corps. L'épine est tellement adhérente à la plante, qu'on ne sauroit l'arracher sans la déchirer : l'aiguillon, au contraire, est une pointe fragile, qui tient si peu à la plante, qu'on l'en détache aisément sans la déchirer.

Le pétiole sert à soutenir les feuilles et le pédancule, la fleur ou le fruit, ou pour mieux dire, la fructification entière : il porte une seule fructification, *unicam* ; deux, *geminam* ; plusieurs, *plurimam* ; qui part de la racine, *radiculosam* ; de la tige, *caulinam* ; des aisselles, *alarem* ; des extrémités, *terminatricem*, *vel terminalem* ; solitaire, *solitariam* ; éparse, *sparsam* ; ramassée en globe, *conglobatam* ; en peloton, *conglomeratam* ;

en panicules, *paniculatam*; en bouquets, *corymbosam*, tel est le spirea à feuilles d'obier; en paquets, *fasciculatam*; en anneau, *verticillatam*; en épis, *spicatam*; en grappe, *racemosam*, tel que le groseiller; en ombelle, *umbellatam*; en tête, *capitatam*.

La hampe naît immédiatement de la racine, et non du tronc, et est uniquement destinée à porter la fructification; la glande sert à la secrétion des humeurs, et l'écaille sert à couvrir les étamines de la plante.

3. Les feuilles, *folii*, sont des substances déliées, plattes et minces, qui servent d'ornement aux plantes, et qui viennent ordinairement au printems, pour tomber au commencement de l'automne: la peau des feuilles est la même que celle de l'écorce et des branches; mais elle est plus mince et plus délicate; elles sortent du bourgeon ou de la sommité de la plante: on les divise en trois classes; en simples, *simplicia*; composées, *composita*; et déterminées, *determinata*.

Les simples sont celles dont le pétiole n'en porte qu'une. On considère dans les simples la circonférence, *circumscriptio*; les angles, *anguli*; les sinus, *sinus*; la bordure, *margo*; la surface, *superficies*; le sommet, *apex*, et les côtés, *latera*.

1°. La circonférence. Elle dépend du contour de la feuille, considérée sans sinus et sans angles, abstraction faite des divisions qu'elle peut avoir. Une feuille, considérée de

cette manière, est orbiculaire ou ronde, *orbiculatum*, lorsque la longueur et la largeur sont égales, et lorsque les bords sont également éloignés du centre ; telle est la feuille du *siliquastrum* : et sous-orbiculaire, *subrotundum*, lorsqu'elle a plus de largeur que de rondeur. Celle qui est en forme d'œuf, *ovatum*, est plus longue que large ; sa base ou sa partie inférieure forme un segment de corolle, pendant que la supérieure se rétrécit vers le sommet. Lorsque cette feuille est attachée au pétiole par sa partie la plus étroite, elle a la forme d'œuf renversé, *obversè-ovatum*.

La feuille ellyptique ou ovale, *ovale seu ellypticum*, est celle qui est plus longue que large, et dont les parties supérieures et inférieures sont de même largeur l'une et l'autre, même segment de cercle. L'oblongue contient, par sa longueur, plusieurs fois sa largeur, *oblongum* ; elle a l'une et l'autre extrémités plus étroites qu'un segment de cercle. On appelle feuille en forme de coin, *cuneiforme*, celle dont la longueur surpasse la largeur, et dont la partie inférieure se rétrécit peu à peu depuis la supérieure jusqu'à la base.

2. Les angles, *anguli* ; ils sont les parties saillantes de la feuille, considérée comme entière : on les distingue des sinus, en ce que les sinus sont ses parties retranchées, au lieu que les angles sont les parties saillantes. L'angle existe donc dans la feuille, et le sinus se

trouve hors de la feuille. Les angles diffèrent encore des côtés par leur position ; car les angles sont dans une feuille regardée horisontalement, et les côtés dans une feuille vue perpendiculairement. La feuille en forme de lance, *lanceolatum*, est une feuille oblongue, qui se rétrécit de part et d'autre, depuis le milieu jusqu'à son extrémité, où elle finit en pointe; telle est la feuille de la sagittaire. La linéaire ou étroite, *lineare*, est celle qui d'ordinaire se rétrécit par les deux extrémités, mais dont les bords sont parallèles, suivant la longueur. La subulée, ou en forme d'alêne, *subulatum*, ressemble à la précedente par sa partie inférieure, qui se rétrécit peu à peu depuis le milieu jusqu'au sommet. La triangulaire, *triangulare*, est composée de trois côtés rectilignes et de trois angles, dont les deux inférieurs sont de niveau avec la base. La deltoïde, *deltoïdes*, à quatre angles, dont ceux du sommet sont plus éloignés du centre que ceux des côtés. La quinquangulaire, *quinquangulare*, est celle dont les côtés sont droits, à moins qu'ils ne soient interrompus au milieu, ce qui arrive quelquefois. L'arrondie, *rotundum*, n'a aucun angle.

3. Les sinus, *sinus*. Ils partagent le disque de la feuille en plusieurs parties; les feuilles, considérées suivant leurs sinus, sont ou en forme de reins, c'est-à-dire, sous-orbiculaires, creusées à la base et sans angles, *reniforme*, ou à cœur, *cordatum*. Ces espèces de feuilles

imitent la forme d'un œuf; elles sont creusées à leur base, et sans angles à leur partie postérieure; si elles sont attachées au pétiole par le sommet, elles sont pour lors en cœur renversé, *obversè-cordatum*. On nomme feuille en croissant, *lunulatum*, la feuille sous-orbiculaire creusée à la base, avec deux angles curvilignes en forme de faulx à sa partie postérieure. Celle qui est triangulaire, creusée à la base, est celle qu'on nomme en fer de flêche, *sagittatum*. Si les bords sont convexes, elle s'appelle *cordatè - sagittatum*; celle qui est en fer de pique, *hastatum*, est triangulaire, et a les côtés et la base creusés et les angles réfléchis; telle est la feuille du *lapathum*. La feuille en forme de violon, *pandulœ-forme*, est une feuille oblongue, serrée par les côtés, plus large par le haut et encore plus par le bas. La feuille fendue en deux, *bifidum*, est une feuille partagée par le haut en deux parties, dont les bords inférieurs, en dedans de la découpure, sont droits; celles qui sont fendues en trois se nomment *trifida*, et *quadrifida*, si elles sont fendues en quatre. Celles qui sont découpées en trois lobes, *triloba*, sont des feuilles partagées jusqu'au milieu en trois parties écartées les unes des autres, et ont les bords arrondis; plusieurs se nomment par la même raison *biloba*, *quadriloba*, *quinqueloba*.

On remarque encore parmi les différentes feuilles, 1°. celles qui sont en forme de main

ouverte, *palmata*; elles se partagent en plusieurs parties, depuis le haut jusqu'au-delà du milieu, ou presque jusqu'à la base. 2. Celles qui sont découpées en forme d'aîles, c'est-à-dire, qui ont plusieurs sinus latéraux, séparés par de longues découpures horisontales, *pinnatifida*. 3. Les déchiquetées, *laciniata*, qui ont plusieurs sinus jusqu'au milieu de la feuille, et dont les lobes sont eux-mêmes découpés. Il y en a aussi qui ont sur leurs côtés des sinus séparés par des lobes peu découpés, et qu'on nomme *sinuata*, remplies de sinus. Si leurs lobes latéraux sont linéaires, on les appelle *sinuata dentata*, et *retrorsum sinuata*, si leurs lobes sont aigus et tournés vers leur base. Une feuille est partagée en cinq, *quinquepartitum*, lorsqu'elle est découpée en cinq parties jusqu'à la base; en deux, *bipartitum*, lorsqu'elle est coupée en deux parties; ainsi du reste. La feuille entière, *integrum*, *indivisum*, n'a aucun sinus, même dans le disque de la fleur.

4. La bordure. Elle marque les diversités qui se rencontrent sur le limbe, et au bord même de la feuille, pourvu qu'elles n'intéressent pas le disque : on n'y comprend point celles qui se rencontrent à la bordure du sommet. En considérant les feuilles de la sorte, elles sont dentelées, *dentatum*; leur bordure est pour lors garnie de pointes horisontales de la même consistance que la feuille, distinctes et séparées les unes des autres. Il

y en a aussi qu'on a appellées à dents de scie, *serratum*; elles ont la bordure garnie d'angles aigus, c'est-à-dire, les dentelures posées les unes sur les autres en manière de tuile, et ordinairement tournées vers le sommet. On en distingue de trois sortes; les unes ont les dentelures tournées vers la base, et s'appellent *retrorsùm serratum*; d'autres ont les dentelures émoussées, *obsoletè serratum*, et les troisièmes enfin ont deux espèces de dentelures, les plus petites sur les plus grandes, *duplicatò serratum*. On remarque aussi des feuilles crenelées, *crenatum*, dont la bordure est garnie d'angles ou dentelures contiguës, sans être aucunement courbées, ni vers le sommet, ni vers la base. Ces sortes de feuilles sont crenelées de trois faces; ou elles ont des dentelures aïguës, *acutè-crenatum*; ou elles les ont arrondies, *obtusè-crenatum*; ou elles en ont de plus petites sur de plus grandes, *duplicatò crenatum*: les feuilles considérées toujours suivant la bordure, sont ou goudronnées, *repandum*, dont la bordure est marquée dans toute sa longueur de lobes qui font chacun un segment de cercles, entremêlé de sinus obtus; ou cartilagineuses, *cartilagineum*, dont la bordure est distinguée par une espèce de cartilage de la substance cartilagineuse ou membraneuse de la feuille; ou ciliées, *ciliatum*, c'est-à-dire, bordées tout autour de poils ou filets parallèles, comme les cils des paupières; ou

déchirées, *lacerum*, dont la bordure est composée de segmens entassés, de grandeur et de figure différentes; ou crépues et frisées, *crispum*, qui sont ondées, crenelées, déchiquetées, dechirées; telles sont les feuilles de la tanaisie crépue : ou rongées, *erosum*, qui ont des sinus dans leur disque, et d'autres plus petits et obtus à leur bordure; ou enfin tout-à-fait entières, *integerrimum*, dont la bordure est entière et sans aucune découpure.

5. La surface d'une feuille montre ce qui se rencontre au-dessus et au revers. Les feuilles ainsi considérées sont drapées ou cotoneuses, *tomentosum*, c'est-à-dire, couvertes de poils, que l'œil ne peut pas distinguer; telles sont les feuilles de la jacobée maritime. Elles sont velues, *pilosum*, ou, pour mieux dire, garnies de poils apparens; telles sont les feuilles de *cortusa*. On les nomme aussi *hirsutum*, *villosum*, *lanigerum*; elles sont hérissées de poils, *hispidum*; elles ont par conséquent la surface parsemée de filets fragiles; telles sont les feuilles de bourrache. Elles sont raboteuses, *scabrum* lorsque leur disque est couvert de petites inégalités; elles sont piquantes, *aculeatum*, si leur surface est hérissée de pointes cartilagineuses, piquantes, et tellement adhérentes à ses feuilles, qu'on ne sauroit les en séparer sans l'offenser; elles sont mamelonnées, *papillosum*, c'est-à-dire, elles ont la surface couverte de mamelons

melons ou de très-petites vésicules ; elles sont lisses, *nitidum*, je veux dire lustrées, comme si on les avoit polies exprès ; telles sont les feuilles de l'angélique du Canada. Elles sont plissées, *plicatum*, de la base desquelles sortent des vaisseaux ou nervures qui s'étendent jusqu'aux bords; les uns élèvent, et les autres abaissent alternativement le disque de la feuille à angles aigus ; telles sont les feuilles du pied-de-lion.

Ces feuilles sont ondées, *undulatum*, et ont la partie du disque plus étendue qu'un cercle de même diamètre, en sorte que les bords s'abaissent et s'ouvrent symétriquement. Elles sont ridées, *rugosum*, c'est-à-dire, qu'elles ont des veines enfoncées, qui laissent entre elles des espaces plus étroits que la substance du disque, de façon que la chair interposée surmonte ; telles sont les feuilles de la sauge. Elles sont veinées, *venosum*, c'est-à-dire, parsemées de vaisseaux très-branchus, où l'on apperçoit une grande quantité d'anostomoses. Elles sont nerveuses, *nervosum*, dont les vaisseaux sont simples, et s'étendent parallèlement de la base vers le sommet, sans aucune ramification. Enfin, elles sont nues, *nudum*, c'est-à-dire, opposées à toutes celles dont nous venons de parler.

6. Le sommet. Il représente les diversités qui se rencontrent à l'extrémité supérieure des feuilles. Les feuilles, considérées sous cet aspect, sont ou tronquées, *truncatum*, dont

le sommet est terminé par un sinus obtus; ou rongées au sommet, *præmorsum*, c'est-à-dire, tronquées et partagées au sommet par un sinus aigu et ouvert; ou échancrées, *emarginatum*, qui ont une petite entaille au sommet. Quand l'entaille est terminée par des sommets obtus, on les nomme *obtusè-emarginatum*, et *acutè-emarginatum*, lorsque l'entaille est terminée par des sommets aigus; ou obtuses, *obtusum*, et terminées par un segment de cercle; ou aiguës, *acutum*, terminées par un angle aigu; ou pointues, *acuminatum*, terminées par un sommet pointu, comme une alêne; ou enfin obtuses avec une pointe, *obtusum cum acumine*, dont le sommet est obtus, et terminé par une petite pointe aiguë.

7. Les côtés. Pour considérer les côtés d'une feuille, il faut l'examiner dans une situation perpendiculaire : on appelle *teres*, les feuilles qui sont cylindriques, excepté le sommet pour l'ordinaire; *tubulosum*, les fistuleuses, qui sont creuses en dedans, ce qui est facile à connoître, lorsqu'on les coupe transversalement; telles sont les feuilles d'oignon : *carnosum*, charnues, celles qui sont pleines de pulpe en substance charnue entre les membranes, formant ses surfaces supérieures et inférieures; telles sont les feuilles des plantes succulentes : *membranaceum*, membraneuses, dont les membranes ne renferment point de pulpe; *depressum*, déprimées,

qui portent une empreinte, comme si elles avoient été du côté qui regarde la tige; *compressum*, comprimées, qui portent la même empreinte des deux côtés opposés, qui ne regardent point la tige; *planum*, plates ou applaties, qui sont déprimées, et dont la longueur peut être censée horisontale; *convexum*, convexes, qui sont déprimées et relevées dans leur milieu; *concavum*, concaves, qui sont déprimées et creusées dans leur milieu; *canaliculatum*, en gouttière, qui sont déprimées et creusées en gouttière, suivant toute leur longueur; *ensiforme*, en forme d'épée, qui sont comprimées et affichées par leurs bords, avec une arête convexe dans toute leur longueur; *acinaciforme*, en forme de sabre, telle que la feuille du *mesembrianthemum*; ces espèces de feuilles sont comprimées en fer de lance, dont les côtés sont convexes dans leur partie inférieure, le bord intérieur affile, et l'intérieur obtus et plus droit; *dolabriforme*, en forme de dolaire ou tonne; c'est-à-dire, qu'elles sont comprimées, sous-orbiculaires, obtuses, saillantes et affilées en dehors, presque cylindriques par leurs parties inférieures; *linguiforme*, en forme de langue: elles sont linéaires, obtuses charnues, déprimées, convexes en dessous, et ordinairement cartilagineuses à leur bordure; *triquetrum*, à trois faces, qui ont trois faces plânes et presqu'en même tems toujours subulées; *trigonum*, à trois arêtes,

qui ont trois faces creusées en gouttière, et les arêtes affilées et membraneuses; *sulcatum*, sillonnées, qui sont entourées d'arêtes sans nombre, seulement entremêlées de sinus obtus; et enfin, *striatum*, cannelées, qui sont empreintes de lignes creusées parallèlement en toute leur longueur. Les feuilles composées se divisent en composées proprement dites, *compositum*; en recomposées, *recompositum*, et sur-composées, *supra decompositum*.

Les feuilles composées sont formées de plusieurs feuilles simples, réunies ensemble, et portées sur un même pétiole. On nomme *foliolum* foliole, les feuilles qui composent la feuille composée: les composées proprement dites, ne sont que le produit d'une seule composition. Elles sont *digitatum*, en éventail, lorsqu'elles rassemblent plusieurs folioles au sommet d'un pétiole commun; on peut même le dire, lorsqu'elles sont composées de plus de quatre folioles. *Ternatum*, composées de trois, quand elles portent trois folioles sur un pétiole commun. Quand les feuilles n'ont point de pétiole commun, on les nomme *ternatofoliis sessilibus*. et *foliis pétiolatis*, lorsqu'elles ont chacune leur pétiole; *bipinnatum*, composées de deux qui portent leurs folioles sur un pétiole commun; *ramulosum*, rameuses, qui portent plusieurs folioles sur un pétiole commun et branchu: *pinnatum*, aîlées, ou en façon d'aîles, lorsqu'elles sont composées de folioles rangées des deux côtés le long d'un pé-

tiole commun. On en distingue de huit espèces: lorsqu'elles sont terminées par une foliole impaire elles s'appellent *pinnatum cum impari*, et *abruptum*, lorsqu'elles ne sont terminées ni par un impaire, ni par une vrille Quand les folioles sont opposées, on les nomme *oppositè-pinnatum*, et *alternatim pinnatum*, quand les folioles sont rangées alternativement Si les folioles sont inégales, elles sont *interruptè-pinnatum*, et *cirrhose-pinnatum*, si elles sont terminées par une ou plusieurs vrilles: celles qu'on nomme *pinnatum foliis décurrentibus*, ou *decursive*, ont les folioles courrantes, et celles dont les pétioles sont membraneux ou auriculés, portent le nom de *pinnatum foliis membranaceis*. Les feuilles composées sont encore en forme de lyre, *lyratum*; elles sont formées d'une seule feuille simple qui se divise dans la partie inférieure, de telle sorte que les découpures d'en bas s'écartent du corps de la feuille, et sont détachees de la plus grande qui occupe le haut. Il y en a encore de conjuguées, qui sont composées d'une seule paire de folioles; elles sont ou sans vrilles, *abruptum*, ou avec des vrilles, *cirrhosum*; ou avec des pétioles membraneux, *pétiolis membranaceis*, ou enfin avec des pétioles accompagnés de stipules, *pétiolis stipulatis*. Les feuilles récomposées sont celles dont le petiole commun se partage deux fois avant de se charger de folioles; elles sont composées de feuilles composées elles-mêmes

chacune de trois pétioles, *duplicato ternatum* telles que les feuilles de l'*epimedium*, ou de feuilles doublement conjuguées, *bigeminatum*; ou de feuilles déjà composées d'aîles, *duplicato-pinnatum*, ou *pinnato pinnatum*.

Les folioles sur-composées sont celles dont le pétiole commun se subdivise plus de deux fois avant de se charger de folioles : ou le pétiole de ces feuilles se partage trois fois en trois branches, avant d'admettre des folioles, *triplicato-ternatum*, ou *ternato ternatum*; ou le pétiole pousse trois subdivisions en aîles, avant de se charger de folioles, *triplicato-pinnatum*.

Des feuilles simples et composées, passons aux déterminées. La détermination des feuilles consiste dans cette différence qui fait distinguer une feuille, sans avoir égard ni à sa structure, ni à sa forme. En considérant ainsi les feuilles, on prend garde à leur direction, à leur lieu, à leur insertion et à leur situation. 1°. La direction, *directio*, est cette expansion que la feuille acquiert depuis la base jusqu'au sommet; les feuilles considérées sous cet aspect sont ou arquées, *inflexum*, qui se retournent vers la plante; ou dressées, *erectum*, qui font un angle fort aigu avec la perpendiculaire; ou ouvertes, *patens*, qui s'écartent de la perpendiculaire, presque à l'angle droit; ou horisontales, *horisontale vel patentissimum*, qui font angle droit avec la perpendiculaire; ou roulées, *revolutum*,

dont la partie supérieure se roule en dessous ; ou radicantes, *radicans*, qui poussent une radicule de leur sommet, ainsi qu'on le remarque dans les fougères ; ou enracinées, *radicatum*, qui poussent des racines de dessous leur disque ; ou enfin flottantes, *natans*, qui se soutiennent à la surface de l'eau, telles que les feuilles du nénuphar.

2. Le lieu de la feuille est l'endroit de la plante où elle est attachée, *locus*. Les feuilles examinées sous cet aspect, se divisent en séminales, radicales, florales, rameuses, caulines et sous-alaires.

La séminale, *seminale vel cotyledon*, est celle qui sort la première de la semence germée : la radicale, *radicale*, celle qui sort immédiatement de la racine, sans être attachée à la racine ; la rameuse, *rameum*, celle qui est posée sur une branche ; la caulinaire, *caulinum*, celle qui sort de la tige ; la sous-alaire, *axillare*, celle qui se trouve sous les ramifications, ou à l'aisselle de laquelle il sort une ou plusieurs branches ; la florale enfin, *florale*, celle qui se trouve proche de la fleur, et qui ne pousse jamais sans elle.

3. L'insertion, *insertio*, est aussi une chose qu'on doit remarquer dans l'examen des feuilles ; c'est la manière avec laquelle elles sont attachées à la plante : ainsi considérées, elles sont ou en rondache, *peltatum*, c'est-à-dire, que leur pétiole s'attache au disque même, et non pas à la base ou au bord de la feuille,

telle que la feuille du nénuphar ; ou à queue, *petiolatum*, dont le pétiole entre dans le bord de la base; ou sans queue, *sessile*, qui naissent immediatement sur la tige, ou sur les branches, sans aucun pétiole; ou courrantes, *decurrens*, dont la partie inférieure s'étend au-delà de la base, en descendant le long de la tige et des branches, et y est adhérente, telles sont les feuilles du chardon ; ou embrassant la tige, *amplexicaule*, dont la base s'étend de façon qu'elle environne la tige de tout côté ; ou embrassant à demi la tige, *semi amplexicaule*, dont les lobes de la base sont trop courts pour embrasser totalement la tige ; ou enfilées, *perfoliatum*, dont le disque est transpercé par la tige, la branche et le péduncule, sans aucune adhérence à ses bords ; ou cohérentes, *connata folia*, dont les bases s'unissent de part et d'autre, et ne font qu'un seul corps, telles que les feuilles de l'eupatoire ; ou enfin en gaîne, *vagineum*, dont la base porte sur un cylindre ou tuyau qui enveloppe de toute part la tige, une branche ou le péduncule, telles que les feuilles de *polygonum*, de *lapathum*.

4. La situation des feuilles sert aussi à les faire distinguer ; elle dépend de la position de chaque feuille, par rapport aux autres : on en distingue de dix especes, considérées sous cet aspect.

1°. Les articulées, *articulata folia*, qui

croissent du sommet l'une de l'autre. 2. Les étoilées, *stellata*, dont il y en a plus de six verticillées, ou rangées par anneaux autour de la tige. 3. Les ternes, les quaternes, etc. *terna*, *quaterna*, *etc.* Ce sont les précédentes, rangées trois à trois, quatre à quatre; telles que les feuilles de laurier-rose. 4. Les opposées, *opposita*. Elles sont ainsi nommées, parce que la tige se trouve entre deux feuilles posées vis-à-vis l'une de l'autre. 5. Les alternes, *alterna*, qui sont rangées comme par degrés, en montant le long de la tige, de part et d'autre alternativement. 6. Les dispersées, *sparsa*. qui sont parsemées sur la plante sans aucun ordre. 7. Les entassées, *conferta*, qui sont tellement pressées, qu'on n'en peut découvrir distinctement la situation. 8. Les écailleuses, ou arrangées en manière de tuiles ou d'écailles, *imbricata*, qui sont entassées, et en même tems dressées. 9. Celles qui sont en paquets, *fasciculata*, c'est-à-dire, qui sortent plusieurs ensemble d'un même point; telles sont les feuilles de mélèse. 10. Enfin, celles qui sont articulées sur les branches, *acerosa*. On nomme feuillages, *frondes*, les feuilles qui sont confondues avec la fructification ou avec les branches, de façon qu'on ne sauroit les exposer distinctement.

Les fleurs paroissent peu de tems avant le fruit, à qui elles donnent la fécondité; elles servent aussi d'embellissement à notre séjour.

Les botanistes les ont divisées suivant les différens systêmes qu'il leur a plu d'imaginer. Cependant tous reconnoissent dans elles quatre parties principales : le calice, la corolle, l'étamine et le pistil.

1°. Le calice, *calyx*, est ce qui soutient et enveloppe les autres parties de la fleur ; on en compte de sept espèces : le périanthe, *perianthium* ; l'enveloppe, *involucrum* ; le spathe, *spatha* ; la basle, *gluma* ; le châton, *amentum* ou *julus* ; la coëffe, *calyptra* ; et enfin la bourse, *valva*.

Le périanthe est l'espèce de calice le plus commun ; il est souvent composé de plusieurs pièces, ou il se partage au moins en plusieurs découpures, et renferme quelquefois les étamines et le pistil, il se nomme pour lors périanthe de la fructification, *perianthium fructificationis* ; d'autres fois il ne contient que les étamines sans le pistil : on l'appelle périanthe de la fleur, *perianthium floris* ; et s'il n'enveloppe que le pistil sans les étamines, il est connu sous le nom de périanthe du fruit, *perianthium fructus*.

Il diffère de la feuille florale, *bractea*, en ce qu'il se dessèche aussi-tôt la maturité du fruit, et même plutôt, tandis que la feuille florale conserve sa verdure, même après la semence. Les botanistes doivent prendre garde de confondre ensemble ces deux parties. Plusieurs s'y sont déjà trompés dans l'ellébore, la nielle, la grenadille, l'hépatique ; ils ont pris

la feuille florale qui accompagne ces fleurs, pour le périanthe. On remarque des feuilles florales dans le melampyrum, la sauge, la lavande et le tilleul. L'enveloppe embrasse plusieurs fleurs ramassées ensemble, qui peuvent avoir chacune leur périanthe propre; elle est composée de plusieurs pièces disposées en rayon et souvent coloriée; elle est universelle, *universale*, si elle enveloppe tous les fleurons; ou particulière, *partiale*, si elle n'en enveloppe que quelques-uns.

Le spathe enveloppe une seule fleur, ou plusieurs rassemblées, qui sont pour l'ordinaire dépourvues de périanthe propre; tel est le calice du narcisse: il consiste simplement en une membrane attachée a la tige, de différentes figure et consistance: il y en a aussi de deux pièces.

La basle est une espèce de calice consacré sur-tout à la famille des graminées; elle est composée de deux ou trois valvules membraneuses, et quelquefois transparentes à leurs bords. Le châton est un amas de fleurs, toutes mâles ou toutes femelles, attachées à une espèce d'axe ou de poinçon; telles sont les fleurs de noyer, de châtaignier, de noisetier: les écailles, lorsqu'il y en a, servent de calice.

La coëffe est une enveloppe mince, membraneuse, et le plus souvent cônique, qui couvre les parties de la fructification; elle se trouve ordinairement aux sommités des fleurs de plusieurs mousses.

La bourse enfin est une espèce d'enveloppe épaisse, qui d'abord renferme certaines plantes, et s'ouvre ensuite par le haut pour les laisser sortir ; on en remarque au champignon.

On considère dans le calice le nombre, *numerus* ; la formation, *compositio* ; les pièces, *partes* ; les déchiquetures, *laciniæ* ; la figure, *figura* ; l'égalité, *æqualitas* ; la bordure, *margo* ; le sommet, *apex* ; la proportion, *proportio* ; le lieu, *locus* ; la durée, *duratio*.

1°. Le nombre, *numerus* : ou on ne remarque aucun calice, *nullus*, comme dans le lys ; ou il n'y en a qu'un seul, *unicus*, comme dans le primevère ; ou il y en a deux, *geminus*, comme dans la mauve.

2. La formation, *compositio* : ou le calice est formé de petites écailles posées les unes sur les autres, *imbricatus* ; tel est le calice du laitron : ou il est composé d'écailles qui s'ouvrent en tout sens, *squammosus*, comme le calice du chardon : ou il est enveloppé d'un amas de petites feuilles, qui couvre extérieurement sa base, *acutus*, *calyculatus* ; tel que le calice du bidens : ou enfin, il est commun à plusieurs fleurons, *multiflorus* : on en remarque de cette espèce dans la scabieuse.

3. On considère aussi dans le calice les différentes pièces, *partes* : ou il n'y en a qu'une, *monophyllus*, comme dans le primevère ; ou il y en a deux, *diphyllus*, comme

dans le pavot; ou trois, *triphyllus*; ou quatre, *tetraphyllus*; ou cinq, *pentaphyllus*, tel que l'adonis; ou six, *hexaphyllus*; ou enfin dix, *decaphyllus*.

4. Les déchiquetures, *laciniæ*, méritent aussi d'être observées; car le calice est, ou entier, *integer*, sans aucune déchiqueture; tel est le calice du *genipa* : ou divisé en deux, *bifidus*; ou divisé en trois, *trifidus*; ou en quatre, *quadrifidus*; ou en cinq, *quinquefidus*; tel est le calice de la nicotiane : ou en six, *sexfidus*; ou en huit, *octofidus*; tel qu'on le remarque dans la tormentille : ou en dix, *decemfidus*; tel est le calice de l'argentine : ou enfin en douze, *dodecemfidus*.

5. L'égalité, *æqualitas* : le calice est tantôt égal, *æqualis*, comme celui du lychnide; tantôt inégal, *inæqualis*, comme celui de l'hélianthême; et lorsque les égalités sont alternatives, comme dans la tormentille, on ajoute, *alternis brevioribus*.

6. La figure, *figura* : ou le calice est globuleux, *globosus*; ou en forme de massue, *clavatus*; ou réfléchi, *reflexus*, comme dans ls dompte-venin; ou droit, *erectus*, comme dans le tabac.

7. La bordure, *margo*. Le calice est très-entier, *integerrimus*; ou il est dentelé, *serratus*, comme dans le millepertuis; ou il est bordé de poils et de filets en forme de cils, *ciliatus*; tel est le calice des centaurées.

8. Le sommet, *apex* ; ou le calice est aigu ; *acutus* ; tel est celui du primevère : ou pointu, *acuminatus*, comme celui de la jusquiame ; ou il y a une dentelure tronquée, *unico denticulo truncato* ; tel est le calice de la verveine.

9. La proportion, *proportio* : ou le calice est plus grand que la corolle, *corollâ longior*, comme dans le mufle de veau ; ou il est égal ; *corollæ æqualis* ; ou il est plus petit, *corollâ brevior.*

10. Le lieu. Il enveloppe tantôt la fleur, tantôt toute la fructification.

11. Enfin, on considère la durée, *duratio* : le calice tombe, lorsque la fleur se développe, *caducus ad primam floris explicationem*, comme dans le pavôt ; ou il tombe avec la corolle, *decidens cum corollâ*, comme dans l'épine-vinette ; ou enfin, il résiste jusqu'à la maturité du fruit, *persistens ad maturitatem fructûs.*

La corolle est la seconde partie de la fleur, *corollâ* ; elle environne immanquablement les parties de la génération de la plante : on en distingue de deux espèces ; le pétale, *petalum*, et le nectaire, *nectarium.*

Le pétale est une espèce de corolle, ordinairement distinguée par la beauté de sa couleur. Quand la corolle est monopétale, c'est-à-dire, lorsqu'elle n'est formée que d'un seul pétale ou feuille, on y distingue le tuyau, *tubus*, et le limbe, *limbus*. Le tuyau est

la partie inférieure du pétale, et le limbe est la partie supérieure développée. Lorsque le limbe est élargi sans tube, la fleur se nomme *campanule*; ou en forme de cloche, *campanulatus*. Lorsque le limbe est cônique et appuyé sur un tuyau, sa fleur se nomme *infundibuliforme*; ou en forme d'entonnoir, *infundibuliformis*. Lorsque le limbe est plat et appuyé sur un tube, la fleur ressemble à une tasse, et se nomme hypocrateriforme, *hypocrateriformis*. S'il n'est appuyé sur aucun tube, et s'il est pareillement plat, sa fleur se nomme en roue, *rotatus*; et irrégulière, *irregularis*, lorsque le limbe est divisé en deux lèvres.

Quand la corolle est polypétale, c'est-à-dire, quand elle est composée de plusieurs pétales, on distingue dans chaque pétale l'onglet, *unguis*, et la lame, *lamina*. L'onglet est la partie inférieure du pétale attachée à la base; la lame est la partie supérieure ouverte. Si la corolle a quatre pétales égaux, la fleur se nomme cruciforme, *cruciformis*; et papillonacée, *papillonacea*, lorsqu'elle est irrégulière, c'est-à-dire, lorsque ses quatre pétales sont de différente forme. L'inférieur ressemble à une barque, le supérieur s'élève et est réfléchi par le haut; les collatéraux sont égaux et solitaires. Le nectaire est une partie de la corolle destinée à contenir le miel : il y en a de différentes figures; c'est ou une fossette, ou une écaille, ou un petit

tuyau, ou enfin un tubercule. On appelle fleuron à tuyau, ou simplement fleuron, *corollula tubulata*, celui qui consiste en un limbe en cloche, découpé en quatre ou cinq lobes, qui se recourbent en s'ouvrant; et fleuron en languette, *corollula lingulata*; ou demi-fleuron, celui qui consiste en un limbe linéaire, et plus tourné en dehors, dont le sommet est entier, tronqué, à trois dentelures.

On considère dans la corolle les pétales, *petala*; les déchiquetures, *laciniæ*; le nectaire, *nectarium*; la figure, *figura*; l'égalité, *æqualitas*; la bordure, *margo*; la proportion, *proportio*; le lieu, *locus*; et la durée, *duratio*.

1°. La corolle, considérée eu égard à ses pétales, est monopétale, *monopetala*, lorsqu'elle n'a qu'un seul pétale, tel que le liseron; bipétale, *bipetala*, lorsqu'elle en a deux; telle est la corolle du circé: tripétale, *tripetala*, lorsqu'elle en a trois; tétrapétale, *tetrapetala*, lorsqu'elle en a quatre; pentapétale, *pentapetala*, lorsqu'elle en a cinq; telles sont toutes les plantes ombellifères: hexapétale, *hexapetala*, lorsqu elle en a six, telle que la tulipe; ennéapétale, *enneapetala*, lorsqu'elle en a neuf; et polypétale, *polypetala*, lorsqu'elle en a plusieurs; telle est la corolle du nénuphar.

2. La *corolle* diffère par les déchiquetures. Les polypétales en ont rarement; elles sont plus

plus fréquentes aux monopétales : l'alsine en a deux ; le lychnide, quatre ; le réséda, cinq.

3 Le *nectaire*. Nous en venons de donner les différences.

4. La *figure* : ou la corolle est ondée, *undulata* ; ou plissée, *plicata*, telle que celle du liseron ; ou roulee, *revoluta*, telle que celle de l'asperge ; ou tortillée, *torta*, comme on le remarque dans le laurier-rose.

5. L'*égalité* : la corolle est égale, *æqualis*, telle que celle du primevère ; inégale, *inæqualis*, ainsi qu'on le remarque dans le *butomus*, ou jonc fleuri ; régulière, *regularis*, comme dans l'ancholie, irrégulière, *irregularis*, comme dans l'aconit.

6. La bordure, *margo*. On remarque dans la corolle, considérée sous cet aspect, des crénelures, *creneta*, telles que dans la corolle du lin ; des dentelures, *serrata*, comme dans le tilleul ; des cils, *ciliata*, comme dans la rhue ; une surface hérissée, *hirsuta superficies*, comme dans le ménianthe.

7. La proportion ; la corolle est ou très-courte ou très-longue.

8. Le lieu ; elle est ordinairement appuyée sur le périanthe, lorsqu'il y en a ; il s'en trouve rarement qui soit éloignée du calice, et qui en soit séparée par le germe. Nous avons néanmoins des exemples du contraire dans la belle-de-nuit.

9. Enfin, la durée, *duratio*. La corolle subsiste quelquefois jusqu'à la maturité du

fruit, *persistens*, telle que celle du nymphæa; souvent elle tombe au moment même du développement de la fleur, *caduca*, comme dans la rhue des prés; plus souvent encore, elle suit le sort de la fleur, et disparoît avec elle, *decidua*; ou elle se fâne sans tomber, *marcescens*, ce qui arrive dans la campanule, l'orchis, le concombre et la bryone.

L'étamine, *stamen*, renferme les parties mâles de la génération, et est composée de trois pieces; du filet, du sommet et de la poussière. Le filet, *filamentum*, soutient le sommet, il a quelquefois la forme d'une alêne, et s'appelle *subulatum*.

Le sommet, *anthera*, est la partie essentielle de l'étamine, ou l'agent mâle de la génération: il consiste dans un petit sac à une ou à plusieurs cavités, ordinairement attaché à la pointe du filet. La poussière, *pollen*, est l'*aura seminalis*, qui se trouve renfermé dans le petit sac du sommet, d'où il sort une éjaculation, lors de sa maturité, pour féconder le pistil de la plante.

La différence qu'on remarque dans les étamines, provient de leur figure, de leur proportion et de leur situation.

1°. Le *nombre*. Nous les avons examinés sous cet aspect quand nous avons exposé la méthode sexuelle.

2. La *figure*. Ces filamens sont en forme de cheveux, *capillaria*, comme dans le plantain; ou plats, *plana*, comme dans l'orni-

thogallé; ou en forme de coing, *cuneiformia*, tels que ceux du *thalictrum*; ou en spirale, *spiralis*; ou en forme d'alêne, *subulata*, comme ceux de la tulipe; ou bordés, *emarginata*, comme ceux du porreau; ou réfléchis, *reflexa*; ou herissés, *hirsuta*.

3. La *proportion*. Les filamens sont inégaux, *inæqualia*, tels que ceux du lychnide; ou irreguliers, *irregularia*; ou très-longs, *longissima*, comme ceux du plantain; ou très-courts, *brevissima*.

4. La situation, *situs*. Ils sont ou opposés au calice, *calyci opposita*, comme ceux de l'ortie; ou alternes au calice, *calyci alterna*, tels que ceux de l'éleagnus; ou insérés dans la corolle, *corollæ inserta*, comme ceux de tous les monopétales; ou insérés au calice, *calyci inserta*, comme dans l'olivier sauvage.

Les différences de leurs sommets viennent de leur nombre, de leurs cellules, de leur défaut, de leur figure, de leurs ouvertures, de leur liaison et de leur situation.

1°. Du nombre, *numero* : ou il n'y a qu'un sommet à un seul filament *unica in singulo filamento*, comme on le remarque dans plusieurs plantes, ou il n'y en a qu'un pour trois filamens, *unica in filamentis tribus*, comme dans la calbasse; ou seulement un pour cinq filamens, *unica in filamentis quinque*, comme dans la mercuriale. Il y a des plantes qui ont deux sommets à chaque filament, *duæ in singulo filamento*, comme dans

la fumeterre, et d'autres qui en ont trois. La bryone a cinq sommets pour trois filamens, *quinque in tribus filamentis* : on trouve même des fleurs dont chaque filament a cinq sommets, *quinque in singulo filamento.*

2. De leurs cellules, *loculamentis.* L'anthère ou sommet a une simple cloison ou cellule, *unicum*, ainsi qu'on peut le voir dans le sommet de la mercuriale. Il y en a deux, *geminum* : voyez l'ellébore. Il y en a trois, *trinum* : la verveine en peut servir d'exemple. Il y en a quatre, *quaternum* ; telle est l'anthère de la fritillaire.

3. De leur défaut, *defectu.* Il manque un sommet dans le martynia, *defectu unius* ; deux dans la verveine, *defectu duorum* ; trois dans la gratiole, *defectu trium* ; quatre dans le cucurme, *defectu quatuor* ; et cinq dans le géranion, *defectu quinque.*

4. La figure, *figura* : ou le sommet est oblong, *oblonga*, tel que celui du lys ; ou globuleux, *globulosa*, tel que celui de la mercuriale ; ou en flèche, *sagittata*, comme celui du safran ; ou en angle, *angulata*, comme celui de la tulipe ; ou cornu, *cornuta*, comme dans la bruyère.

5. La fente ou ouverture, *dehiscentia.* Les anthères sont fendues ou ouvertes par le côté, *latere*, comme dans le leucoïum ; ou par l'extrémité, *apice* ; ou elles le sont depuis la base jusqu'à leur sommet, *à basi ad apicem discedens.*

6. Leur union ou liaison, *connexio*. L'anthère est attachée par son sommet, *apice*, comme dans la colchique ; ou par sa base, *basi* ; ou par son côté, *latere*, comme dans le cannacorus ; ou par le nectaire, *nectario*, comme dans le costus.

7. La situation, *situs*. Les anthères sont situées ou au sommet des filamens, *filamentorum apice*, comme dans la plupart des plantes ; ou au côté, *latere*, comme dans le cabaret ; ou au pistil, *pistilo*, comme dans l'aristoloche ; ou au réceptacle, *receptaculo*, comme dans l'orme.

Le pistil, *pistilum*, renferme les parties femelles de la génération ; savoir, le germe, le style et le stigmate. Le germe, *germen*, défend et renferme les embryons des semences; il sert de nectaire aux plantes. Le style, *stylus*, porte sur le germe, soutient le stigmate, et tient lieu de trompe ; toutes les plantes n'en ont point également. Le stigmate, *stigma*, est l'origine femelle de la génération ; il a différentes figures : il est ordinairement placé à l'extrémité du style ; et lorsque la plante est dénuée de style, il porte sur le germe. On distingue trois sortes de fleurs ; les masculines, *flos masculus* ; les feminines, *fœmineus*, et les hermaphrodites, *hermaphroditus*.

Les fleurs masculines renferment les anthères, les féminines contiennent les stigmates, et les hermaphrodites ont les an-

thères et les stigmates. On appelle plante mâle, *mas*, celle qui a des fleurs masculines; *fœminea*, femelle, celle qui a des fleurs femelles; *hermaphrodita*, hermaphrodite, celle qui a des fleurs hermaphrodites; androgyne, *androgina*, celle qui a des fleurs mâles et femelles; et polygame, *polygama hybrida*, celle qui a des fleurs hermaphrodites, et en même tems des fleurs mâles ou femelles. La plupart des plantes sont hermaphrodites; le melon est une plante androgyne. Parmi les palmiers, les chanvres, les uns sont mâles, les autres femelles; et quelques plantes, comme le *veratrum*, la parietaire, le bananier, l'atriplex, doivent être mises au rang des polygames.

Outre cette division des fleurs, nous en admettons encore une seconde; car les fleurs sont ou complettes, *completi*; ou composées, *compositi*; ou monstrueuses, *luxuriantes*.

Les fleurs complettes se divisent en simples et en conglomérées. On appelle fleur simple, *flos simplex*, celle qui n'a aucune partie de la fructification commune à plusieurs fleurs, et fleur conglomérée ou flosculeuse, *flos aggregatus*, celles dont quelques parties de la fructification sont communes à plusieurs fleurons : on les divise en composées et en ombellifères.

Les fleurs composées, *flos compositus*, sont celles qui renferment plusieurs fleurons adhérens, contenus dans une enveloppe commune,

et garnie de cinq anthères, disposées en cylindre ; elles sont, ou flosculeuses, *flosculosi* ; ou semi-flosculeuses, *semi flosculosi* ; ou radiées, *radiati*.

Les flosculeuses, *flosculosi*, sont celles dont toutes les petites corolles des fleurons sont tubuleuses et égales ; les semi-flosculeuses, *semi flosculosi*, ont toutes les petites corolles des fleurons plattes et élargies vers le côté extérieur.

Les radiées, *radiati*, sont celles dont le disque est composé de fleurons, et la circonférence de demi-fleurons. La scabieuse est une plante flosculeuse ; le laitron, une semi-flosculeuse ; et la jacobée, une radiée.

Les fleurs ombellifères, *flores umbellati*, sont celles qui sont formées par plusieurs fleurons, soutenus par des péduncules, qui prennent tous leur origine d'un même point, et qui représentent un parasol, telle que la fleur de la ciguë.

Les fleurs monstrueuses, *luxuriantes*, sont celles dont les enveloppes de la fructification sont si multipliées, que les parties les plus essentielles se trouvent détruites ; elles se divisent en fleurs multipliées, ou semi-doubles, en fleurs doubles, et en fleurs prolifiques.

Les fleurs multipliées, *flores multiplicati*, sont celles dont les corolles sont multipliées, et qui ont encore conservé quelques étamines ; les fleurs doubles, *flores pleni*, ont les co-

rolles si multipliées, qu'il ne s'y trouve plus d'étamines; et les prolifiques sont celles au milieu desquelles s'elèvent d'autres fleurs, *flores proliferi.* Si ces autres fleurs ont des feuilles, elles se nomment pour lors feuillées, *flores proliferi frondosi*; les fleurs doubles sont eunuques, et avortent toujours.

Le fruit, *fructus*, est la dernière partie à considérer dans les végétaux; c'est la production que fait un arbre ou une plante, tant pour la multiplication de son espèce, que pour la nourriture de l'homme. Son étymologie vient du latin *frui*, parce que c'est la partie supérieure de la semence qui nous fournit les alimens. On distingue dans le fruit le péricarpe, *pericarpium*; la semence, *semen*, et le réceptacle, *receptaculum vel placenta.* Le péricarpe est formé du germe grossi, et renferme les petites semences ou grains : il manque quelquefois. On en compte huit espèces; savoir, la capsule, *capsulum*; la coque, *receptaculum*; la silique, *siliqua*; la gousse, *legumen*; le fruit à noyau, *drupa*; la pomme ou fruit à pépins, *pomum*; la baie, *bacca*; et le cône, *strobilus.*

La capsule, *capsulum*, est composée de plusieurs panneaux secs et élastiques, qui, dans la maturité, s'ouvrent le plus souvent à leurs sommités; elle est uniloculaire, ou multiloculaire, *unilocularis* ou *multilocularis*, suivant que les graines y sont distinctes en une ou plusieurs loges.

La coque, *receptaculum*, est différente de la capsule uniloculaire, en ce que les panneaux en sont plus ou moins roides; la silique, *siliqua*, est composée de deux panneaux qui s'ouvrent de la base vers la pointe, séparés par un diaphragme ou une cloison membraneuse, d'où pendent les petites semences attachées chacune par un cordon umbilical.

La gousse, *legumen*, est un péricarpe oblong, à deux côtes, assemblées en dessus et en dessous par une fente longitudinale. Les semences sont attachées alternativement au lymbe supérieur de chacune de ses cosses. Le fruit à noyau, *drupa*, est composé d'une pulpe charnue, molle et succulente, qui renferme dans son milieu un noyau. La pomme ou fruit à pépins, *pomum*, est composée d'une pulpe charnue et solide, au milieu de laquelle se trouvent des semences enveloppées de parties membraneuses. La baie, *bacca*, renferme des semences à nu au milieu d'une pulpe succulente. Le cône, *strobilus*, est formé de plusieurs écailles appliquées les unes sur les autres, et contournées par le haut.

La semence est une substance qui renferme en soi une nouvelle plante, semblable à celle dont elle tire son origine : on en distingue de deux sortes; la graine, *semen*, et la noix, *nux*. Cette dernière approche de la dureté d'un os, et renferme une véritable semence. La première est de toutes sortes de figures, et

quelquefois ornée d'une couronné, *corona.* La couronne est simple et aigrettée ; l'aigrette est ou sans pied, *sessilis*, ou avec un pied, *stipiti incidens.*

Chacune de ces aigrettes se divise encore en simple, *simplex*, et branchue, *ramosus.* La simple est composée de rayons simples, et la branchue, de rayons barbulés, ou en forme de barbe de plume. Le réceptacle ou *placenta*, est l'endroit sur lequel est portée la fleur ou le fruit de tous les deux ensemble ; il y en a de différentes figures.

Dans la plupart des plantes, les parties de la fructification sont pour l'ordinaire rangées de la manière suivante. Le périanthe de la fleur enveloppe le réceptacle, d'où naît alternativement la corolle ; dans l'intérieur de la corolle sont placés les filamens, à la pointe desquels sont attachés les anthères ou sommets. Le germe occupe le centre du réceptacle, au sommet duquel on remarque un stilet, qui soutient par son extrémité supérieure le stigmate. Lorsque tout cela est passé, le germe se change en péricarpe, appuyé sur le calice, renfermant des semences attachées au réceptacle du fruit.

De tout ce que nous venons de dire, on peut conclure que les plantes, quoique destituées de sentiment, vivent, ainsi que les animaux ; elles ont, de même qu'eux, des vaisseaux secrétoires et excrétoires, des glan-

des, des utricules, des vaisseaux aëriens, une peau, un épiderme ; elles naissent, prennent nourriture, sont sujettes aux maladies, à la mort, et ont un mouvement intérieur et propre a la circulation de leur suc. Les Anciens appelloient les plantes des animaux renversés : leur ventricule ou estomac, disoient-ils, est la terre ; leurs vaisseaux destinés à charroyer le chyle, sont leurs racines ; le tronc, leurs os ; les poumons, leurs feuilles, et la chaleur, leur cœur. Si les plantes jouissent de la vie, elles ne peuvent la tirer que du même principe que les autres animaux. Or, tout le monde sait que rien d'animé n'existe sur la terre qu'il ne vienne d'un œuf ; mais les œufs ne sont féconds et propres à la reproduction, qu'autant qu'ils ont été fécondés par la liqueur séminale ; par conséquent les semences qui sont les œufs des plantes, ne peuvent reproduire de nouvelles plantes qu'autant qu'elles ont été fécondées par la poussière des étamines. C'est cette poussière, dit Géoffroy, qui, en tombant sur le pistil, communique, par le canal ou tuyau, la fécondité à la graine ou au fruit que le pistil renferme ; aussi, selon lui, la même fleur auroit les deux sexes, qui concourroient à la génération ; les étamines seroient les parties masculines de la fleur ; la poussière, qui est d'une nature huileuse et gluante, répondroit à la liqueur séminale, et le pistil seroit la partie féminine,

qui conduiroit aux embryons ce que cette poussière fourniroit d'utile pour les feconder.

La génération des plantes a beaucoup d'analogie avec celle de l'homme. On peut regarder le tems de la fleur comme le moment de la conception d'une nouvelle plante, et la maturité du fruit comme l'enfantement. le calice et la corolle sont le lit nuptial ; les filamens, les vaisseaux spermatiques ; les anthères tiennent lieu de testicules ; le *pollen* ou poussière est la liqueur séminale ; le stigmate, la matrice ; le style, le vagin ; le germe fait l'office d'ovaire ; le péricarpe est l'ovaire fécondé ; et enfin, la semence est l'œuf, principe d'une nouvelle plante, qui ne demande que la chaleur pour éclorre.

PARAGRAPHE II.

De la génération des Plantes.

PERSONNE n'ignore que la sève circule dans les végétaux, qu'elle les nourrit, les développe, enfin les reproduit : mais comment se fait cette reproduction ? Quel est le mécanisme de cette espèce de génération ! C'est ce qu'il nous faut actuellement discuter. L'examen que nous en allons faire, nous fera découvrir les traits d'une sagesse infinie ; car c'est dans la génération sur-tout où le Créateur prend plaisir de manifester sa toute-puissance.

La reproduction dont il s'agit est une ac-

tion par laquelle une plante en produit une autre semblable ; elle se fait de plusieurs manières, par boutures, par cayeux, par marcottes et par semences. Cette dernière manière de se reproduire est la seule à laquelle nous nous attacherons dans ce paragraphe : elle a plus d'analogie avec celle de l'homme ; elle est par conséquent d'autant plus digne de notre admiration. En faisant la dissection des plantes, on trouve des filets placés au centre des fleurs, qui soutiennent toujours des sommets, auxquels les botanistes ont donné le nom d'étamines : on y remarque aussi un petit corps rond et longuet, qui se change en fruit, et que pour cette raison on appelle pistil. Ces deux parties de la fleur sont les vrais organes de la génération. Les étamines sont les parties mâles ; les sommets qui se rencontrent au haut des étamines sont les testicules ; la poussière qu'ils renferment, et qui est toujours d'une nature huileuse et gluante, est l'*aura seminalis* ; et le pistil est la femelle, ou l'*uterus* de la plante.

Les étamines varient suivant les fleurs : dans les unes, elles sont extrêmement courtes ; dans d'autres, comme dans la laitue, elles s'unissent plusieurs ensemble, et forment par leur union une espèce de tube ou tuyau : dans quelques-unes il n'y en a point ; mais alors les sommets, avec la poussière qu'ils renferment, sont fixés immédiatement à la cosse qui contient la graine.

Le pistil n'est pas aussi toujours le même dans toutes les fleurs ; dans les unes, il est couvert au sommet de petits poils ; dans d'autres, il est formé par des vésicules pleines d'un suc gluant. Cependant tous ces pistils ont de petites ouvertures au sommet par où entre l'*aura seminalis*.

Les parties mâles et femelles de la génération se rencontrent, pour l'ordinaire, dans la même fleur, et pour lors la fleur s'appelle *hermaphrodite*. Il s'en trouve néanmoins, telles que le melon, qui portent sur la même tige des fleurs de différent sexe ; la femelle produit le fruit, et le mâle ne produit rien. Nous avons aussi quelques plantes qui portent des fleurs sans fruits, et d'autres au contraire, de même espèce et de même nom, qui produisent du fruit sans fleurs : tels sont le chanvre, le houblon. Nous appellons plante mâle, celle qui produit la fleur, et plante femelle, celle qui produit le fruit.

Il faut aussi observer que dans la graine ou semence, il y a deux parties principales, le germe et les lobes. Le germe est toujours au milieu de la graine ; il se divise en plume et radicule : celle-ci est la petite pointe, qui est l'embryon et le commencement de la racine ; celle-là, au contraire, est la partie qui forme la tige de la plante ; les lobes servent de *placenta* au germe.

Il y a plusieurs systêmes sur la génération des plantes. Sans entrer dans aucun de ces

systêmes, et sans entreprendre de les réfuter, nous nous contenterons seulement d'exposer ici celui qui nous a paru le plus probable, d'autant qu'il est fondé sur des observations et des expériences plusieurs fois réitérées, et que personne ne peut révoquer en doute. L'Etre-Suprême, en créant le globe terrestre, a créé une infinité de parties organiques, propres à développer et à remplir les moules intérieurs de tous les êtres organisés. Ces molécules sont toujours les mêmes depuis l'instant de la création : elles peuvent bien se séparer par la destruction des corps, mais jamais se détruire. Leur existence est démontrée par une infinité d'expériences et d'observations qu'il seroit trop long de rapporter ici; elles ont été faites de nos jours par Buffon et Néedham. Ces grands naturalistes, à l'aide de la machine microscopique, ont découvert dans tous les corps, et principalement dans les sucs des végétaux, des êtres animés, auxquels ils ont donné le nom de *parties organiques*, eu égard au mouvement continuel qu'ils leur ont toujours observé, jusqu'à leur entière séparation, ce qui n'arrive jamais à aucun animal : aussi ont-ils prouvé que c'étoit à tort que Lewenhoëck avoit qualifié ces êtres animés d'*animaux spermatiques*; et en effet, ces animaux ne sont pas toujours en mouvement. C'est donc avec raison que Buffon et Néedham ont nommé ces êtres animés parties organiques.

De ces observations nous devons conclure qu'il faut admettre dans les semences et l'*aura seminalis* des végétaux, des parties organiques. Ces parties une fois admises, il nous sera facile de développer le mécanisme de la génération.

Dieu, à l'instant de la création générale, ne se contenta pas de créer les parties organiques; il créa aussi des moules de toute espèce, dont le développement devoit former tous les êtres organisés, capables d'orner, d'embellir et d'animer la superficie de la terre.

Les moules sont créés; il ne s'agit que de les développer, et c'est ce que le Créateur fit dans la création particulière des êtres organisés, et conséquemment des végétaux. Il dit: Que la terre produise toute herbe et toute plante vivante et portant semence; et aussitôt, au premier ordre du Créateur, les parties organiques s'introduisirent dans les moules des plantes, et leur donnèrent tout le développement possible; mais elles y entrèrent en si grande quantité, qu'elles ne purent toutes y contenir, elles furent obligées de refluer de toutes les parties de la plante dans des réservoirs communs, tels que les sommets et le pistil, ou pour mieux dire, les testicules et l'*uterus* de la plante. L'envoi du superflu de ces parties organiques ayant suffisamment rempli les vaisseaux des testicules, il en força la résistance, se répandit au dehors, et distilla la liqueur séminale, pour être mêlée avec celle

celle qui s'étoit pareillement formée dans l'uterus, et pour constituer par ce mêlange une plante semblable à la première. Cette nouvelle plante contenue dans le germe, reste ainsi engourdie, sans se développer dans son *placenta*, jusqu'à ce qu'elle trouve de la nourriture propre à lui donner son accroissement.

La terre est donc ornée de plantes capables de se reproduire par la semence. Pour ce faire, il n'en coûta qu un mot au Créateur : mais ce qui se fit pour lors dans un instant par son ordre au moment de la création, ne s'opéra que successivement dans la suite. Le Souverain Maître l'a ainsi ordonné, pour faciliter insensiblement le renouvellement annuel de chaque plante.

Après avoir exposé les merveilles de la création, nous pouvons entrer facilement dans le mécanisme de la reproduction annuelle de chaque plante : l'une nous conduit nécessairement à l'autre ; et en effet, la reproduction annuelle est une nouvelle création.

Que la graine d'une plante quelconque soit jettée en terre aux approches du printems, elle trouve une abondance de sucs nourriciers dissous et mis en mouvement. Ces sucs nourriciers ne sont autre chose que la sève, qui est un composé d'eau et de plusieurs corps hétérogènes, et conséquemment d'une infinité de parties organiques. Ces sucs nourriciers pénètrent dans les enveloppes de la graine par un petit trou, qui est toujours à son extré-

mité la plus épaisse, et y occasionne une espèce de gonflement, ce qui ne peut pas se faire sans percer l'écorce extérieure de la graine. Les liens rompus, la radicule, qui est la partie inférieure du germe, pénêtre en terre, et la plume s'alonge pour s'élever vers la superficie; pour lors, les sucs nourriciers s'insinuent dans les vaisseaux absorbans de la racine, pour donner de l'accroissement à la plante. Les particules de la sève, qui ne sont pas organiques, sont rejettées par la transpiration et par les canaux excrétoires; celles au contraire qui sont organiques, sont réservées et servent au développement du végétal; elles sont même toutes absorbées dans le premier âge, pour la nourriture et l'accroissement de la plante; par conséquent il n'y en a point, ou du moins fort peu de superflues, tant que le développement n'est pas formé: mais à peine le végetal est-il développé, qu'il n'a plus besoin d'une si grande quantité de molécules organiques; le superflu est donc renvoyé de chacune des parties de la plante dans des réservoirs destinés à le recevoir. Ces réservoirs sont les testicules et l'*uterus*. Lorsque les vaisseaux des testicules sont trop gonflés et tendus, ils se crèvent, et laissent tomber dans l'*uterus* la liqueur séminale qu'ils renferment; cette liqueur se mêle pour lors avec une autre liqueur séminale qui se trouve dans l'*uterus*, et qui est formée de la même manière que la liqueur séminale des testicules,

par l'affluence dans cette partie du superflu des parties organiques, qui ont servi au développement de l'individu. Du mêlange de ces deux liqueurs, il s'en forme un germe qui contient une plante semblable à celle dont elle tire son origine, et qui est une espèce d'extrait de toutes les parties du végétal. Ainsi, les petits corps mouvans qu'on remarque par le microscope dans la liqueur séminale des végétaux, ne sont que des petits corps organisés, qui proviennent de l'individu qui les contient. Ces petits corps ne peuvent se développer, ni rien produire d'eux-mêmes; ce n'est que par la réunion qui se fait de ceux qui se trouvent dans la liqueur séminale du mâle, avec ceux qui se trouvent dans la liqueur séminale de la femelle, qu'il en peut résulter un végétal tout-à-fait analogue au premier.

De tout ce que nous venons de dire, il s'ensuit, 1°. que la génération des plantes se fait de même que celle de l'homme, par le mêlange de la liqueur séminale des deux sexes; 2°. que c'est de ce mêlange que dépend la fécondité de la graine.

On expliquera facilement dans notre systême, pourquoi parmi certaines plantes, telles que celles du senevis, les unes produisent des plantes mâles, et les autres des plantes femelles. La raison est toute palpable. Lorsque les deux liqueurs se mêlent pour feconder la graine, s'il se trouve plus de molécules organiques de la plante mâle que de la plante fe-

melle, il en doit nécessairement résulter une plante mâle ; et une plante femelle, s'il y a plus de particules organiques de la femelle que du mâle. Mais, dira-t-on, si la génération des plantes ne peut se faire que par le mêlange de deux liqueurs séminales, comment les plantes mâles, qui sont à quelque distance des plantes femelles, pourront-elles les féconder ? On ne peut concevoir comment l'*aura seminalis* du mâle pourra parvenir à l'*aura seminalis* de la femelle. Pour répondre à cette question, la plupart des auteurs ont recours au vent ; ils prétendent que c'est par le moyen de cet agent que la poussière du mâle est transportée au pistil de la femelle, pour la féconder : mais je ne peux comprendre comment un Etre aussi prévoyant que le Créateur, auroit confié au vent la génération des plantes ; et en effet, combien de plantes ne demeureroient pas stériles, si par malheur il arrivoit, comme il arrive souvent, que cet agent aveugle et incertain ne soufflât pas, ou soufflât dans un sens contraire, précisément à l'instant que la poudre du mâle, arrivée à une parfaite maturité, seroit en état d'être portée à la femelle. Il ne paroît donc pas vraisemblable que le vent puisse produire cet effet ; il est donc nécessaire de recourir à quelqu'autre cause physique, et peut-être cachée, pour expliquer ce phénomène.

On pourroit admettre pour cause de ce transport, cette force attractive et magné-

tique qui se rencontre dans presque tous les corps, et principalement dans les végétaux ; je veux dire l'électricité, dont la découverte a fait, dans le siècle dernier, tant de bruit dans la république des savans. Elle a été observée pour la première fois dans l'ambre : aussi a-t-on dérivé son nom du latin *electrum*.

Tout le monde sait que l'ambre, le verre, et plusieurs autres substances, lorsqu'on les frotte pour les réchauffer, tirent à elles les corps légers, et quelquefois les repoussent. Sans m'étendre sur l'électricité, dont les Grew, les Dufay, les Nollet, les Sigaud, les Franklin ont suffisamment parlé dans des traités *ex professo* qu'ils ont donnés sur cette matière, je me contenterai seulement d'observer ici, d'après les plus grands physiciens, que de tous les corps, le plus électrique est la cire des abeilles; elle possède cette faculté attractive dans un degré plus éminent qu'aucune autre substance; elle n'a besoin d'aucun frottement pour l'acquérir, et elle la conserve même fort long-temps. Nous observons tous les jours que la cire des abeilles est formée de la poussière fécondante des plantes que les abeilles ont recueillie sur les fleurs.

De ces deux observations, on peut conclure évidemment que la poussière fécondante des plantes doit être douée d'une force aussi électrique, pour ne pas dire plus, que la cire des abeilles, puisqu'elle est la matière primitive de la cire. Si cela est, qui nous empêcheroit

de croire que la liqueur séminale qui est renfermée dans le pistil, et celle qui se trouve dans les sommets, autrement la poussière fécondante, doivent s'attirer l'une et l'autre avec beaucoup de force et d'activité.

Pour prouver ce sentiment, même jusqu'à l'évidence, il suffit de rappeller ce qu'ont rapporté les physiciens sur les propriétés de l'électricité, et d'ouvrir en même tems le grand livre de la nature.

Ils nous diront que l'air humide diminue la force electrique des corps, et que pendant la chaleur du jour, l'electricité agit fort foiblement. Nous remarquerons aussi que la poudre fécondante est toujours charroyée, précisément à l'heure du jour où la chaleur est la plus tempérée, et quelque tems après le lever du soleil. Ce que j'avance n'est pas un paradoxe: on l'observe dans le mûrier et plusieurs autres arbres; ils sont environnés le matin après le lever du soleil, pendant la saison de la génération, d'une espèce de nuage formé par la poussière fécondante, ce qui ne leur arrive jamais dans aucun autre tems, et même pendant le reste du jour. La raison est que pendant la chaleur du jour, et avant le lever du soleil, l'électricite n'agit que foiblement.

On rendra par-là une solution à la fameuse question qui est rapportee dans presque tous les auteurs qui ont traité de la génération des plantes.

On demande pourquoi le palmier femelle,

qui croît dans les bois d'Otrante, distant de quinze lieues du palmier mâle, au rapport de Jouvianus Pontanus, a été stérile pendant plusieurs années, sans avoir porté aucun fruit; et qu'ensuite s'étant élevé au-dessus des autres arbres de la forêt, il commença à en porter; et même beaucoup, malgré la grande distance de quinze lieues qui se trouvoit entre lui et le palmier mâle le plus proche, qui étoit à Brindes.

Pour répondre à cette question, il suffit d'observer que l'électricité agit de très-loin, et même en fort peu de tems : cela a été prouvé dans les recherches qui ont été faites en Angleterre sur ce sujet. Cela posé, il sera facile de concevoir que la poussière fécondante du palmier mâle a été attirée, même contre le gré du vent, qui souffle ordinairement dans ce pays, dans un sens contraire de Brindes à Otrante, malgré leur distance de quinze lieues, lorsque le palmier femelle a été assez élevé pour pouvoir recevoir cette poudre impregnative, qui auparavant avoit été interceptée par les autres arbres de la forêt.

Nous passerons ici sous silence ce qu'on pourroit objecter, et que nous avons déjà prévu, sur le transport de cette semence : car, objectera-t-on, le vent souffle dans ce pays dans un sens contraire; donc il a dû empêcher le transport de la poudre impregnative. C'est comme si on disoit : le vent soufle dans

un sens contraire : donc la lumière ne peut parvenir à nous. Tout le monde sent le ridicule de cet argument : car on sait que la matière lumineuse est plus subtile que le vent le plus actif ; qu'il n'y a pas même de comparaison : conséquemment son action n'en peut être empêchée. Il en est de même de l'électricité, qui agit pour le moins avec autant d'activité que la lumière : ainsi le vent ne peut lui préjudicier.

Pour résumer ce paragraphe, j'ai expliqué ce qu'on entendoit par parties organiques ; j'en ai prouvé l'existence ; j'ai démontré la manière avec laquelle elles s'insinuoient dans les végétaux ; j'ai pareillement exposé comment on pouvoit expliquer la fécondité de la graine, et la reproduction des plantes. J'ai satisfait aux questions les plus spécieuses qu'on peut faire sur cette matière : j'ai donc rempli l'objet que je m'étois proposé. Je finis avec le psalmiste : *Quam magnificata sunt opera tua, Domine !*

PARAGRAPHE III.

De la végétation des Plantes.

NOUS appellons, avec les physiciens, végétation, l'action par laquelle les arbres croissent et se nourrissent ; elle se fait de deux sortes, ou à l'extérieur, comme celle des pierres, et pour lors elle se nomme de *juxta-position* ; ou à l'intérieur, et c'est celle d'*intussusception*. Elle est commune aux animaux

et aux végétaux ; car de même que les animaux ne tirent leur nourriture et leur accroissement que des alimens dont ils se repaissent, ainsi et de même les végétaux ne doivent le leur qu'aux différens sucs que la terre fournit.

Ce n'est donc pas sans raison que les philosophes ont attribué une vie animale aux plantes, car elles sont pourvues de parties organiques tout-à-fait analogues à celles des animaux. Les différens vaisseaux dont elles sont pourvues en sont les artères et les veines ; et le suc nourricier, vulgairement dit la sève, supplée au sang. C'est la circulation de ce suc nourricier qui donne lieu à la végétation ; c'est cette humeur précieuse, mise en mouvement, qui fait germer la graine, alonger la racine et la tige, étendre les branches, paroître les boutons, déployer les feuilles, épanouir les fleurs, et enfin former le fruit et la graine.

Les principales questions qu'on peut faire naître sur la végétation, se réduisent à trois : Qu'est-ce que la sève ou le suc nourricier ? Cette sève circule-t-elle dans les plantes, ainsi que le sang dans les animaux ? Comment s'opère enfin le mécanisme de sa circulation ?

1°. Il a plu aux naturalistes de donner le nom de sève à cette liqueur qui s'insinue dans les pores des arbres et des plantes, qui leur sert de nourriture, et qui monte depuis la racine jusqu'à l'extrémité des branches. L'eau est la seule chose qui la constitue, suivant l'opinion la plus commune. Harris, qui a travaillé *ex*

professo sur ce sujet, n'a pas balancé d'embrasser ce sentiment. Après les différentes expériences qui ont été faites en Angleterre, je me contenterai d'en rapporter deux, pour être plus concis.

La première s'est faite sur la menthe commune : on en mit un pied dans une phiole d'eau de fontaine ; après l'avoir préalablement pesé il se trouvoit du poids de 27 grains : on l'y laissa pendant soixante dix-sept jours ; on l'en retira ensuite, pour lors il se trouva du poids de 42 grains : on pesa pareillement l'eau, dont on fit usage dans cette expérience ; son poids s'est monté à 2458 grains : ainsi la proportion de l'augmentation de la plante s'est trouvée dans ce cas au poids de l'eau, en raison de 1 à 178 quinzièmes. La même expérience a été réitérée avec l'eau de pluie ; et dans cette dernière, la plante s'est accrue du poids de deux grains et demi de plus que dans la précédente.

La seconde expérience a été tentée sur une branche de saule. On fit sécher de la terre au four : on la pesa avec attention : on en remplit un vase de terre bien fermé : on y planta une branche de saule ; après un certain tems, on arracha ce plant : on ramassa toute la terre : on la fit sécher de nouveau ; le poids de la terre se trouva le même, cependant le saule étoit accru de beaucoup. Quelle a donc été la cause de cet accroissement ? Ce n'est pas la terre, la même quantité subsiste. C'est donc

l'eau, dit Harris, dont la branche a été arrosée, qui a pu contribuer à l'accroissement de cet arbre.

Ces deux expériences, et d'autres rapportées par Scharroë, ont entraîné Ray dans le même sentiment. C'est à l'eau seule (ce sont ses propres termes) à qui les plantes doivent leur nourriture, puisque la balsamine femelle, la menthe, le pouliot, le *sedum multifidum*, la brunelle, la guimauve, poussent à merveille, sans aucune préparation, dans des phioles de verre pleines d'eau. Le même auteur ne peut pas néanmoins disconvenir que l'eau n'est pas un élément pur et simple; qu'elle est chargée de beaucoup de petits corps hétérogènes, sur-tout de particules salines. Il est donc obligé de reconnoître dans l'eau quelque substance étrangère, à qui les plantes doivent le principe de leur végétation; et en effet, la sève est assaisonnée d'un sel nitreux, qui est répandu dans notre atmosphère. Ce sel ne contribue pas peu à l'accroissement des plantes; l'eau y a aussi quelque part, mais elle ne suffit pas seule; elle dissout les parties salines, nitreuses, sulfureuses et bitumineuses, dont la terre est ordinairement imprégnée. Ces parties ainsi dissoutes, fermentent entr'elles par l'action de l'air; et aidées par la chaleur, soit du soleil, soit des feux souterrains, elles s'élèvent en vapeur, et sont reçues dans les pores de la racine pour la nourriture de la tige et des branches.

Une expérience générale prouve cette opinion, même jusqu'à l'évidence. Les moins versés dans l'agriculture savent que les terres qu'on ensemence toutes les années, s'amaigrissent insensiblement, et ne peuvent fournir des sucs en assez grande quantité pour nourrir les grains qui leur sont confiés, malgré les pluies dont elles sont humectées, comme à l'ordinaire : on est même obligé, pour leur rendre leur ancienne fecondité, après deux ou trois récoltes, de les laisser reposer une année, ou de les couvrir d'un nouvel engrais. Cette expérience journalière nous prouve, à n'en pas douter, l'insuffisance de l'eau seule pour la végétation, puisqu'en supposant les terres arrosées de pluie, ainsi que de coutume, elles perdent insensiblement leur fécondité, et qu'on ne peut les ranimer qu'en leur procurant de nouveaux sels.

2. Pour ce qui est de la seconde question, j'en soutiens l'affirmatif. Il s'agit donc de démontrer la circulation de la sève dans les végétaux ; pour y parvenir, j'en puiserai les preuves dans l'expérience et la raison.

Nous appellons dans les plantes *circulation*, ce flux et reflux continuel de la sève, qui monte et qui descend plusieurs fois avant de se coaguler et de se changer en matière végétale. Malpighi est le premier à qui nous sommes redevables de cette découverte. Il a employé, à l'exemple du grand Harvé, la ligature, l'incision et l'amputation. Ces trois moyens lui

ont fourni des preuves convaincantes de la circulation de la sève.

1°. La *ligature*. Prenez un tithymale, ou quelqu'autre plante semblable, de la nature de celles qu'on appelle vulgairement laiteuses; serrez fortement cette plante avec un fil vers le milieu de sa tige; aussi-tôt elle gonflera au-dessus de la ligature. Mais d'où peut provenir un gonflement si subit, sinon du suc laiteux qui s'élève des racines vers le haut par le corps de la tige, descend ensuite le long de l'écorce, et continueroit son chemin jusqu'à la racine, s'il n'en étoit empêché par la ligature; de même que le sang s'accumule et gonfle sensiblement les vaisseaux du corps humain, auprès d'une ligature qui en empêche le retour au cœur?

2. L'*incision*. Faites une incision à l'écorce d'un cerisier; le bord supérieur de l'incision de l'écorce se gonflera et se nourrira plus que la partie inférieure; ce qui prouve visiblement que les sucs nourriciers descendent à la racine, pour retourner ensuite à la tige.

3. L'*amputation*. Supposons un arbre soutenu par deux grosses racines, dont l'une est découverte d'environ un pied et demi; coupez la racine découverte à cinq doigts de terre; vous empêcherez le suc nourricier de monter dans l'arbre par cette racine, en lui ôtant toute communication avec la terre. Avant l'année révolue, vous remarquerez que la partie de la racine, qui est adhérente au tronc,

poussera des feuilles et des branches. On ne peut pas dire que cette production vient de la terre, puisque, par l'expérience, la racine est coupée à cinq doigts. Elle vient donc des sucs qui refluent de la partie supérieure de l'arbre vers cette racine. Or, qu'est-ce que ce flux et reflux, si ce n'est la circulation ?

D'ailleurs, il est notoire que toutes les parties des végétaux reçoivent des sucs nourriciers de la terre, leur nourriture et leur accroissement; mais je demande comment les parties supérieures de la plante pourroient croître et se nourrir, si ces sucs n'y étoient portés continuellement par un mouvement circulaire de la racine à ces parties, et réciproquement de ces parties à la racine. Il est donc d'une nécessité indispensable d'admettre dans les plantes l'existence d'une circulation, que la raison la plus saine, appuyée sur l'expérience, ne peut révoquer en doute.

4. Après avoir démontré la circulation de la sève, il nous sera facile de la suivre dans sa route. 1°. Elle monte par les fibres du bois vers toutes les extrémités; elle se raffine insensiblement dans cette course, en passant par des canaux côniques, qui s'étrécissant peu à peu, ne livrent passage qu'à des sucs et des sels légers; de là elle parvient aux feuilles, où elle acquiert un nouveau degré de perfection propre à la volatiliser et à la mettre en état d'être admise dans les fleurs et les fruits. Celle qui, par sa grossiéreté, n'a pu trouver

de canaux assez amples pour la conduire à ces parties de la plante, est obligée de refluer et de se décharger dans l'écorce; celle, au contraire, qui, par la finesse de ses sucs, y a pu trouver accès, après avoir parcouru les plus petits vaisseaux, se sépare en deux; une partie s'évapore par la transpiration au travers de l'épiderme, l'autre se réunit dans l'ecorce à la grossière, qu'elle colore; elle détache aussi et nourrit la dernière couche des fibres de cette écorce, pour l'incorporer au bois. Ces deux sèves ne sont pas plutôt réunies, qu'elles se divisent de nouveau; la plus épaisse se précipite vers les racines pour remonter ensuite et se filtrer de nouveau; la plus fine, au contraire, est admise dans les utricules; elle pénêtre à travers des filtres de bois dans la moëlle, et de là enfin passe par les fibres transversales, pour arriver aux nœuds, auxquels elle fournit un suc des mieux préparés.

Mais comment, dira-t-on peut-être, cette sève peut-elle se porter vers l'extrémité des branches? Son propre poids doit lui servir d'obstacle. Ray, pour répondre à cette question, compare les fibres du bois aux pores du pain, d'une éponge. De même que l'eau, dit-il, monte dans le pain, dans l'éponge, contre son propre poids, de même aussi le suc nourricier, dit-il, monte à la cîme des arbres. Il résout par-là cette grande difficulté. D'autres ont recours aux tuyaux capillaires, au poids de l'air, à l'équilibre des liqueurs, au mou-

vement circulaire de la terre; mais ils ne sont pas plus satisfaisans dans leurs raisonnemens.

Il paroît plus probable de penser que la pluie, en détrempant la terre, met ces sucs en mouvement. Ces sucs une fois agités, sont poussés en haut par la chaleur souterraine; survient ensuite la chaleur du soleil, qui dilate les pores de la plante, et ouvre par-là passage à la sève, pour s'élever dans les branches et les tiges. Cette explication est très simple, et n'est susceptible d'aucune difficulté. Personne ne peut révoquer en doute que la chaleur du soleil ne contribue beaucoup à la végétation des plantes; l'existence d'une chaleur souterraine n'est pas plus problématique; les volcans, les bains chauds, les tremblemens de terre, en sont des preuves plus que convaincantes.

On peut encore faire naître ici la question de savoir, si les plantes qui sont si différentes entr'elles pour la vue, l'odorat, la saveur et le goût, reçoivent chacune, selon leur espèce, différens sucs pour leur nourriture. Les uns en sont pour l'affirmatif; et la raison qu'ils en apportent est, que les pores des plantes ne donnent entrée qu'aux sucs qui leur sont propres pour leur formation; d'autres, au contraire, soutiennent la négative : ils prétendent que le suc nourricier est par-tout le même, et qu'il ne tire sa configuration que des divers pores par où il passe. Au reste, ces deux sentimens sont à-peu-près les mêmes;

car

car, quand on dit que les pores figurent les sucs, n'est-ce pas la même chose que si on disoit que les pores ne laissent passer que des sucs figurés, comme ils le sont eux-mêmes ? Nous pourrions encore ajouter que chaque plante a son humeur analogue qui communique à la sève par son mêlange, sa qualité particulière ; et c'est à cette fin qu'est destiné le vaisseau à qui on donne le nom de *vase propre*.

Dans notre systême de la végétation, il nous sera facile d'en expliquer les phénomènes ; on pourra rendre raison des effets miraculeux de la greffe, de la sympathie et de l'antipathie de certaines plantes que les anciens lui ont attribuée : on expliquera aussi, d'une manière satisfaisante, la naissance des plantes et leur maturité ; les différens changemens qui leur arrivent suivant les différentes saisons ; pourquoi au printems toute la nature se ranime et décore nos campagnes de verdure et de fleurs ; pourquoi, dans les grandes chaleurs de l'été, les branches des plantes baissent-elles si fort et décrivent une espèce d'arc ; pourquoi, aux approches de l'hiver, les unes se dépouillent-elles de leurs feuilles, tandis que d'autres conservent leur verdure ; pourquoi, pendant les frimats de la triste saison, tout est dans l'engourdissement ; pourquoi enfin les feuilles des arbres essuient-elles, au cœur de l'été, dans les îles Antilles, au rapport du P. du Tertre,

le même sort que dans les pays septentrionaux pendant les froids de l'hiver ? Ce sont autant de phénomènes dont on pourra développer le mécanisme dans notre système ; je me contenterai seulement de les indiquer, les bornes de ce paragraphe ne me permettant pas de m'étendre davantage. Et en effet, si j'ai fait voir ce que c'est que la sève, si j'ai prouvé qu'elle n'est pas seulement formée d'eau, mais d'air et de sel ; si j'en ai pareillement démontré la circulation, par des preuves tirées de l'expérience et de la raison ; si j'en ai développé tout le mécanisme, j'ai satisfait par-là à ce que je m'étois proposé.

PARAGRAPHE IV.

De la formation des Herbiers.

POUR la formation des herbiers, rien n'est plus nécessaire que de choisir un tems sec et de prêter attention à l'épanouissement complet de la fleur. On cueillera donc l'échantillon de la plante qu'on veut conserver avec sa fleur, pendant la sécheresse : on la laissera quelques momens à l'air pour la fâner : on la placera ensuite dans une feuille de papier gris épais, et tant soit peu collé : on l'y laissera quatre ou cinq heures, ou environ ; après quoi on l'ôtera, pour la replacer dans une autre feuille de papier gris qui soit aussi épais que le précédent, mais plus collé : on réitérera cette dernière opération deux ou trois

fois par jour, selon qu'il sera nécessaire : on deployera sur-tout avec la plus grande attention, les feuilles et fleurs de l'échantillon. C'est en cela seul que consistent sa beauté et son mérite.

Après avoir assemblé, dans le courant de la journée, plusieurs échantillons, et après les avoir préparés comme ci-dessus, on les réunira tous ensemble sous des poids, pour les presser fortement ; et si on peut avoir une presse, cela n'en sera que mieux.

Lorsque les échantillons seront parvenus à une dessication parfaite, il sera pour lors facile de les conserver détachés entre des feuilles de papier blanc, ou on les attachera au papier par le moyen d'une colle faite de talc, dissoute dans l'eau bouillante ; on ajoutera à chaque échantillon son nom particulier ; on évitera sur-tout d'exposer les échantillons à l'humidité ; et afin de les garantir des insectes, on arrosera tant soit peu les tiges de chaque échantillon, et même le papier blanc qui pourra les renfermer, avec une solution de sublimé, c'est à dire, avec du sublimé corrosif et du sel ammoniac cru, dissous conjointement dans de l'eau ; une once de sel ammoniac peut suffire pour deux scrupules de sublimé.

Un autre moyen plus facile pour sécher les plantes, consiste à semer un peu de sable sur une planche isolée dans un endroit sec, à poser par-dessus les échantillons, et

à les recouvrir encore d'un peu de sable : ces échantillons se rangent alternativement par lits, et, toujours du sable par-dessus, on les expose au soleil, jusqu'à ce que l'humidité soit entièrement passée : on incline pour lors la planche ; le sable, par ce moyen, abandonne l'échantillon, et on le dépose à l'instant entre les feuilles d'un livre, ou dans une boëte, entre des feuilles de papier noir. Ce dernier moyen ne peut jamais équivaloir le premier.

J. J. Rousseau nous a donné une méthode pour faire des herbiers, mais elle est longue à pratiquer pour un voyageur botaniste.

« De tous les moyens, dit cet auteur, employés pour la dessication des plantes, le plus simple, celui de la pression, est préférable pour un herbier ; les couleurs peuvent être conservées aussi bien que par la dessication au sable, et les plantes desséchées y sont moins volumineuses et moins fragiles..... Ayez une bonne provision de quatre sortes de papiers : 1°. du papier gris un peu collé ; 2. du papier gris, épais ou collé ; 3. du gros papier blanc sur lequel on puisse écrire, et 4. du papier blanc sur lequel vous fixerez vos plantes, lorsque la dessication sera complette... Quand vous voudrez dessécher une plante, il faut la cueillir par un beau tems, et lorsque ses fleurs seront épanouies, laissez-la quelques heures se fâner à l'air libre ; dès que les parties seront amollies, étendez-la encore sur une feuille de papier gris de la première es-

pèce, dont j'ai parlé; mettez dessous cette feuille une feuille de carton, et dessus, douze à quinze doubles de papier de la première espèce; mettez le tout entre deux ais ou deux planches bien unies, que vous chargerez d'abord médiocrement, et dont vous augmenterez peu à peu la pression, à mesure que la dessication s'opérera. Il est plus avantageux de se servir de ces petites presses de brocheuses, parce qu'on serre si peu et autant qu'on le veut : au bout d'une heure ou deux, serrez-la davantage, et laissez-la ainsi vingt-quatre heures au plus; retirez-la ensuite, chargez-la du papier, et mettez dessous une autre feuille de carton bien sèche, ainsi que les autres feuilles de papier que vous allez mettre dessus; vous metrez le tout en presse : serrez plus que la première fois; laissez ainsi deux jours votre plante sans la toucher : chargez-la encore une troisième fois de papier, mais insérez du papier gris collé; serrez encore davantage la presse, en ne mettant dessus que trois ou quatre doubles de papiers, ou seulement une feuille de carton dessus et une dessous; laissez-la ainsi en presse deux ou trois fois vingt-quatre heures. Si, lorsque vous retirez votre plante, elle ne vous paroît pas assez privée de son humidité, vous la changerez encore plusieurs fois de papiers. (Il y a des plantes qu'il suffit de charger deux fois de papier, et d'autres qu'il faut charger jusqu'à six fois; celles qui sont de nature

Hh 3

aqueuse, exigent qu'on en accélère la dessication). Mais si, au contraire, les parties qui les composent ont déja perdu de leur flexibilité, il faut les mettre dans une feuille de gros papier blanc, où on les laissera en presse jusqu'à ce que la dessication soit parfaitement achevée; ce sera alors qu'il faudra songer à assurer pour long-tems la conservation de votre plante; elle pourra être employée à la formation de votre herbier : il ne s'agit plus que de la fixer, de la nommer, et de la mettre en place ».....

« Pour garantir votre herbier des ravages qu'y feroient les insectes, il faut tremper le papier, sur lequel vous voulez fixer vos plantes, dans une forte dissolution d'alun, le faire bien sécher, et y attacher vos plantes avec de petites bandelettes de papier, que vous collerez avec de la colle à bouche : c'est avec cette colle que vous pourrez assujettir les organes de la fructification des plantes, lorsque vous aurez eu la patience de les dessécher à part ».

J. J. Rousseau recommande sur-tout d'avoir plusieurs échantillons de la même plante, de renfermer ces plantes sèches dans des boëtes de tilleul, et de les serrer dans un lieu sec.

L'impression des plantes, suivant le Breton, dans son *Manuel de Botanique*, bien pris sur le papier, équivaut en quelque sorte aux meilleurs dessins qu'on en pourroit donner, sur-tout dans des cas pressans. On peut se pro-

curer les empreintes avec assez de facilité: une certaine provision d'encre d'imprimerie, ou, à son défaut, de la poudre d'ivoire brûlée, ou du noir de fumée mêlé avec de l'huile de lin bouillante, et deux balles dans la forme de celles qui servent à appliquer l'encre sur les caractères, sont les ingrédiens dont on auroit besoin pour cet effet. Il faudra mettre la plante entre ces deux balles, préalablement imbibées d'un peu d'encre, et les presser assez fortement pour qu'elle prenne une teinte de noir suffisante; ensuite la retirer, la placer sur une feuille de papier, l'y arranger avec soin, la couvrir d'une feuille de papier brouillard, et la presser sous la main, jusqu'à ce que l'empreinte soit formée sur le papier, qui peut être colorée d'après coup, conformément aux nuances de la fleur et de la feuille. Cette expérience est fort connue, et peut se mettre en usage par tout pays et par toutes sortes de gens; elle est fort usitée en Allemagne.

Lettsom prétend que la méthode la meilleure et la plus efficace de toutes, pour transporter des branches de quelque plante et de quelque pays que ce soit, avec ses fleurs et les parties de la fructification entières et parfaites, est de les mettre dans des bouteilles d'eau-de-vie, de rhum ou de rack, cependant une pareille méthode est souvent trop dispendieuse, et sujette à beaucoup d'inconvéniens.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

Fin de la Table.

ERRATA NÉCESSAIRE.

PAGE 255, ORDRE IV. Au lieu de *pentagyniques*, lisez *tetragyniques.*

Même page, ORDRE V. Au lieu de *pentagyniques*, lisez *dodécagyniques.*

Page 324, ORDRE III. Au lieu de *décandriques*, lisez *polyadelphiques.*

Même page, ORDRE IV. Au lieu de *dodécandriques polyadelphiques*, lisez *polyadelphiques polyandriques.*

Page 326. ORDRE Ier. Après *polygamiques*, ajoutez *égales.*

TABLEAU

DE

L'ÉCOLE DE BOTANIQUE

DU

JARDIN DES PLANTES

DE PARIS,

Ou Catalogue général des Plantes qui y sont cultivées et rangées par classes, ordres, genres et espèces, d'après les principes de la Méthode naturelle de A. L. JUSSIEU.

SUIVI

D'une Table alphabétique des Noms vulgaires des Plantes le plus fréquemment employées en Médecine, dans les Arts, la décoration des Jardins, etc.; avec les Noms des Genres et des Espèces auxquels elles se rapportent.

PAR UN BOTANISTE.

A PARIS,

CHEZ
- DIDOT LE JEUNE, imprimeur, quai des Augustins, n.° 22.
- FUCHS, libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny.
- le Portier du Jardin des Plantes, côté de la rue de Seine.
- le Portier de l'Ecole de Médecine.

AN VIII. — 1800.

AU LECTEUR.

MON but, en publiant ce Catalogue, est de répondre au desir que m'ont témoigné un grand nombre d'Elèves, et de leur faire part de tous les avantages que j'en ai retirés ; j'en sentis la nécessité dès les premiers temps que je me livrai à l'étude de la Botanique, et j'en éprouve encore chaque jour la commodité. J'ai cru me rendre utile à mes concitoyens : heureux si j'y suis parvenu ! c'est toute mon ambition.

Nota. Le Rédacteur de ce Catalogue déclare n'avoir aucun rapport avec les auteurs de l'infidélité commise à l'égard du C. Desfontaines.

Explication des Signes et Abréviations employés dans ce Catalogue.

Le signe ⊙ signifie annuelle.
♂........ bisannuelle.
♃........ vivace herbacée.
♄........ vivace ligneuse.
L'abréviation E......... Europe.
As........ Asie.
Af........ Afrique.
Am....... Amérique.

TABLEAU
DE
L'ÉCOLE DE BOTANIQUE
DU
JARDIN DES PLANTES DE PARIS.

CLASSE PREMIÈRE.
Acotyledones.

Ordre I.er
Fungi, *les Champignons.*

1. Mucor, *Moisissure.*
   furfuraceus, *verte.*
2. Lycoperdon.
   bovista, *vesse de loup.*
   stellatum, *étoilé.*
   tuber, *truffe.*
3. Clavaria, *Clavaire.*
   coralloïdes, *rameuse.*
4. Peziza, *Pezize.*
   nigra, *noire.*
5. Helvella, *Helvelle.*
   mitra, *mitrée.*
6. Clathrus, *Clathre.*
   cancellatus, *grillé.*
7. Phallus.
   esculentus, *morille.*
   impudicus, *fétide.*
8. Hydnum, *Erinace.*
   repandum, *sinué.*
9. Boletus, *Bolet.*
   igniarius, *amadoutier.*
10. Agaricus, *Agaric.*
    campanulatus, *en cloche.*
    campestris, *comestible.*

Ordre II.
Algæ, *les Algues.*

11. Tremella, *Tremelle.*
    nostoc.
12. Fucus, *Varec.*
    nodosus, *vésiculeux.*
13. Ulva.
    intestinalis, *boyau de chat.*
14. Conferva.
    rivularis, *des ruisseaux.*
15. Byssus, *Bysset.*
    botryoïdes, *vert.*
16. Lichen.
    rangiferus, *des rennes.*
    pulmonarius, *pulmonaire.*
17. Riccia.
    glauca, *glauque.*
18. Blasia, *Blasie.*
    pusilla, *naine.*
19. Anthoceros, Anthocère.
    punctatus, *ponctué.*
20. Jungermannia, *Jongermane*
    platiphylla, *à larges feuilles.*
21. Marchantia, *Hépatique.*
    polymorpha.

22. Equisetum, *Prêle, queue de cheval.*
arvense, *des champs.* E. ♃
fluviatile, *striée.* E. ♃
palustre, *à feuilles simples.* E. ♃
hyemale, *rude,* E. ♃
sylvaticum, *à feuilles fines.* E. ♃
23. Viscum, *Guî.*
album, *blanc.*

ORDRE III.

Musci, *les Mousses.*

24. Buxbaumia, *Buxbaume.*
aphylla, *sans feuilles.*
25. Fontinalis, *Fontinale.*
antipyretica, *incombustible.*
26. Hypnum.
cupressiforme, *à feuilles de cyprès.*
27. Bryum, *Bri.*
glaucum, *glauque.*
28. Mnium, *Mnie.*
serpillifolium, *à feuilles de serpolet.*
29. Polytricum, *Polytric.*
commune, *commun.*
30. Splachnum, *Splanc.*
ampullaceum, *à fleurs coniques.*
31. Sphagnum, *Sphaigne.*
palustre, *des marais.*
32. Phascum.
acaulon, *sans tige.*
33. Lycopodium, *Lycopode.*
clavatum, *en massue.*
34. Ophioglossum, *Ophioglosse. Langue de serpent.*
vulgatum, *à feuilles ovales.*

ORDRE IV.

Nayades, *les Nayades.*

35. Myriophyllum, *Miriofle Volant d'eau.*
spicatum, *à épis.* E. ♃
verticillatum, *verticillé.* E. ♃
36. Ceratophyllum, *Cornifle.*
submersum, *lisse.* E. ♃
demersum, *épineux.* E. ♃
37. Naias, *Naiade.*
marina, *ondulée.* E. ♃.
38. Callitriche, *Callitric.*
verna, *feuilles ovales.* E. ♃
autumnalis, *feuilles étroites.* E. ♃.
39. Chara, *Charagne.*
vulgaris, *fétide.* E. ♃
hispida, *épineuse.* E. ♃
flexilis, *transparente.* E. ♃
40. Hippuris, *Pesse d'eau.*
vulgaris, *commune.* E. ♃
41. Trapa, *Mâcre, Cornuelle, Châtaigne d'eau, Saligot, etc.*
natans, *flottante.* E. ♃
42. Menyanthes, *Menianthe.*
trifoliata, *trefle d'eau.* E. ♃
nymphoïdes, *jaune.* E. ♃
43. Pinguicula, *Grassette.*
vulgaris, *commune.* E. ♃
44. Utricularia, *Utriculaire.*
vulgaris, *commune.* E. ♃

ORDRE V.

Parasitæ, *les Parasites.*

45. Lathræa, *Clandestine.*
clandestina, *feuilles droites.* E. ⊙
46. Orobanche, *Orobanche.*
major, *odorante.* E. ⊙
ramosa, *rameuse.* E. ⊙
47. Monotropa, *Monotrope, Sucepin.*
hypopytis, *plusieurs fleurs.* E. ⊙
48. Cuscuta, *Cuscute.*
europæa, *d'Europe.* E. ⊙

Cette Classe contient 48 genres, qui comprennent 64 espèces.

CLASSE SECONDE.

Monocotyledones.

Ordre I.er

Filices, *les Fougères.*

1. Pilularia, *Pilulaire.*
globulifera, *à globules.* E. ♃
2. Marsilea.
quadrifolia, *à quatre feuilles.* E. ♃
3. Osmunda, *Osmonde.*
regalis, *royale.* E. ♃
lunaria, *lunaire.* E. ♃
spicant, *feuilles linéaires.* E. ♃
struthiopteris. E. ♃
4. Onoclea, *Onoclée.*
sensibilis, *sensible.* Am. ♃
5. Acrosticum, *Acrostic.*
septentrionale, *feuil. linéaires.* E. ♃
6. Asplenium, *Doradille.*
scolopendrium, *scolopendre, langue de cerf,* E. ♃
undulatum, *ondulée.* E. ♃
ceterac. E. ♃
trichomanoïdes, *à feuilles de trichomanes.* E. ♃
ruta-muraria, *sauve-vie.* E. ♃
adianthum nigrum, *capillaire noir.* E. ♃
7. Trichomanes.
canariense, *des Canaries.* Am. ♃
8. Adianthum, *Adianthe.*
capillus veneris, *en éventail.* E. ♃
pedatum, *du Canada.* Am. ♃
9. Polypodium, *Polypode.*
vulgare, *commun.* E. ♃
cambricum, *lacinié.* E. ♃
aureum, *doré.* Am. ♃
thelypteris. E. ♃
unitum, *uni.* Am. ♃
phegopteris. E. ♃
fontanum, *des fontaines.* E. ♃
filix femina, *fougère femelle.* E. ♃
filix mas, *fougère mâle.* E. ♃
cristatum, *à crête.* E. ♃
rheticum, *capillaire blanc.* E. ♃
dryopteris. E. ♃
bulbiferum, *bulbifère.* Am. ♃
aculeatum, *épineux.* E. ♃
regium, *feuilles de fumeterre.* E. ♃
10. Lonchitis, *Lonchite.*
repens, *rampante.* Am. ♃
11. Hemionitis, *Hemionite.*
palmata, *palmée.* Am. ♃
12. Blechnum, *Blegne.*
occidentale, *feuil. en lance.* Am. ♃
13. Pteris, *Fougère.*
aquilina, *commune.* E. ♃
longifolia, *longues feuilles.* Am. ♃
crenata, *crenelée.* Am. ♃

Ordre II.

Palmæ, *les Palmiers.*

14. Zamia.
pumila, *nain.* As. ♃
15. Cycas.
circinnalis, *feuilles planes.* Am. ♃
16. Chamœrops, *Latanier.*
humilis, *éventail.* E. ♄
excelsa, *élevé.* As. ♄
17. Sabal.
carolinianum, *de la Caroline.* Am. ♄
18. Phœnix, *Dattier.*
dactylifera, *commun.* As. ♄

ORDRE III.

Gramineæ, *les Graminées.*

19. Zizania, *Zizanie.*
aquatica, *aquatique.* Am.
20. Oriza, *Riz.*
sativa, *cultivé.* Am. ⊙
21. Anthoxanthum, *Flouve.*
odoratum, *odorante.* E. ♃
aculeatum, *piquante.* E. ♃
22. Alopecurus, *Vulpin.*
pratensis, *velu.* E. ♃
geniculatus, *coudé.* E. ♃
agrestis, *glabre.* E. ♃
bulbosus, *bulbeux.* E. ♃
monspeliensis, de *Montpellier.* E. ⊙
23. Phleum, *Fléau.*
pratense, *longs épis.* E. ⊙
arenarium, *des sables.* E. ⊙
schœnoïdes, *rameux.* E. —
nodosum, *bulbeux.* E. ♃
24. Phalaris, *Alpiste.*
aspera, *rude.* E. ⊙
phleoïdes, *fléau.* E. ♃
bulbosa, *bulbeuse.* As. ♃
paradoxa, *rongée.*
canariensis, *des Canaries.* Am. ⊙
picta, *panachée.* E. ♃
arundinacea, *en panicule.* E. ♃
crucæformis, *à deux fleurs.* E. —
25. Paspalum, *Paspale.*
membranaceum, *membraneux.*
stoloniferum, *stolonifère.* As. ♃
26. Milium, *Mil.*
paradoxum, *barbu.* E. ♃
lendigerum, *tuberculeux.* E. ⊙
effusum, *sans arêtes.* E. ♃
27. Agrostis.
miliacea, *petites barbes.* E. ♃
calamagrostis, *argenté.* E. ♃
stolonifera, *coudé* E. ♃
capillaris, *capillaire.* E. ♃
dulcis, *doux.* Am. sept. ♃
canina, *purpurin.* E. ♃
phleoïdes, *fléau.*
tenacissima, *feuilles dures.* E. ♃
alba, *blanc.* E. ♃
mexicana, *du Mexique.* Am. mér.
minima, *filiforme.* E. ⊙
28. Stipa, *Stipe.*
pennata, *plumeux.* E. ♃
ukranensis, *d'Ukraine.* E. ♃
juncea, *feuil. de jonc.* E. ♃
29. Lagurus, *Lagure.*
ovatus, *ovoïdes.* E. ⊙
30. Saccharum, *Canamelle.*
officinarum, *cultivée.* Am. ♃
31. Andropogon, *Barbon.*
provinciale, *de Provence.* E. —
contortum, *contourné.* As. ♃
schœnanthus, *schenanthe.* As. ♃
barbatum, *barbu.* Am. ⊙
ischæmum. E. ♃
distachion, *deux épis.* E. ♃
bicorne, *à deux cornes.* Am. mér. ♃
32. Holcus, *Houque.*
spicatus, *en épi.* As. ⊙
saccharatus, *en panicule.* As. ♂
sorghum, *tête penchée.* As. ⊙
— album, *blanc.* As. ⊙
— nigricans, *noirâtre.* As. ⊙
halepensis, *glabre.* As. ♃
mollis, *cilié.* E. ♃
lanatus, *soyeux.*
33. Panicum, *Panic.*
virgatum, *effilé.* Am. sept. ♃
vulgare, *commun.*
latifolium, *à larges feuilles,* Am. ♃
maritimum, *maritime.*
glaucum, *glauque.* E. ⊙
verticillatum, *verticillé.* E. ⊙
viride, *vert.*
crus galli, *pied de poule.* E. ⊙
colonum, *tacheté.* Am. ⊙
sanguinale, *rougeâtre.* E. ⊙
dactylon, *chiendent.* E. ♃

capillare, *capillaire.* Am. ⊙
italicum, *d'Italie.* E ⊙
coloratum, *violet.* Am. ⊙
altissimum, *élevé.*
miliaceum, *millet.* As. ⊙
nigrum, *noir.* As. ⊙
arborescens, *calumet.* E. ♄

34. Aira, *Canche.*
cæspitosa, *touffu.* E. ♃
flexuosa, *tortueuse.* E. ♃
cariophyllea, *étalé.* E. ⊙
aquatica, aquatique. E. ♃
præcox, *printannier.* E. ⊙
pubescens, *pubescente.* E. ⊙
canescens, *blanchâtre.* E. ⊙
minima, *filiforme.* E. ⊙

35. Melica, *Melique.*
nutans, *à fleurs pendantes.*
ciliata, *ciliée.* E. ♃
uniflora, *à une fleur.* E. ⊙
altissima, *élevée.* E. ⊙
cœrulea, *bleuâtre.* E. ♃

36. Tripsacum.
hermaphroditum, *hermaphrodite.* Am. ⊙
dactyloïdes, *monoïque.* Am. ♃

37. Cenchrus, *Râcle.*
racemosus, *à grappes.* E. ⊙
capitatus, *en tête.* E.
echinatus, *hérissé.* Am. ⊙
ciliaris, *barbu.*

38. Ægylops, *Egilope.*
caudata, *long épi.* E. ⊙
ovata, *ovoïde.* E. ⊙
squarrosa, *petites barbes.* As.
triuncialis, *longues arêtes.* E. ⊙

39. Rottbolla, *Rottbolle.*
incurvata, *courbée.* E. ⊙

40. Dactylis, *Dactyle.*
cynosuroïdes, *de Virginie.* Am. ♃
glomerata, *des prés.* E. ♃

41. Cynosurus, *Cynosure.*
cristatus, *des prés.* E. ♃
echinatus, *hérissée.* E. ⊙
durus, *dure.*
cœruleus, *bleue.* E. ⊙
ægyptius, *d'Egypte.* Af.
coracanus, *coracane.* As. ⊙
aureus, *jaune.* E. ⊙
indiens, *longs épis.* As. ⊙

42. Lolium, *Raïgrass.*
temulentum, *ivraie.* E. ⊙
tenue, *filiforme.* E. ⊙
perenne, *vivace.* E. ♃

43. Elymus, *Elyme.*
arenarius, *des sables.* E. ♃
caninus, *des haies.* E. ♃
virginicus, *de Virginie.* Am. ♃
hordeiformis, *épi d'orge.* E. ♃
racemosus, *à grappes.* As. ♃
sibiricus, *courbé.* E. ♃
hystrix, *sans calyce.* ♃
europeus, *d'Europe.* E. ♃

44. Hordeum, *Orge.*
vulgare, *commun.* E. ⊙
celeste, *nue.* E. ⊙
hibernum, *escourgeon.* E. ⊙
hexasticon, *sucrion.* E. ⊙
zeocriton, *comprimé.* E. ⊙
distichum, *à deux rangs.* E. ⊙
maritimum, *maritime.* E. ⊙
secalinum, *grêle.* E. ⊙
murinum, *des murs.* E. ⊙

45. Secale, *Seigle.*
cereale, *cultivé.* E. ⊙

46. Triticum, *Froment.*
æstivum, *d'été* E. ⊙
hibernum, *d'hiver.* E. ⊙
turgidum, *renflé.* E. ⊙
compositum, *rameux.* E. ⊙
durum, *dur.* E. ⊙
monococcum, *à une graine.* E. ⊙
cristatum, *à crêtes.* As. ⊙
polonicum, *de Pologne.* E. ⊙
spelta, *épeautre.* E. ⊙
prostratum, *couché.* As. ⊙
tenellum, *grêle.* E. ⊙
junceum, *longs épis.* E. ⊙
{ repens, *traçant.* E. ♃
{ *chiendent des boutiques.*
repensaristatum. *barbu.* E. ♃
glaucum, *glauque.* E. ♃

47. Bromus, *Brome.*
secalinus, *des seigles.* E. ⊙
squarrosus, *rude.* E. ⊙
mollis, *velu.* E. ⊙
sterilis, *stérile.* E. ⊙
elatior, *élevé.* E ⊙
tectorum, *des toits.* E. ⊙
arvensis, *des champs.* E. ⊙

distachion, *deux épis.* E. ⊙
giganteus, *gigantesque.* E. ♃
stipoïdes, *faux stipa.*
rubens, *rouge.*
scoparius, *à balais.* E. ♃
racemosus, *à grappes.*
sylvaticus, *des bois.* E. ♃
madritensis, *de Madrid.* E. ⊙
pinnatus, *plumé.* E. ♃
inermis, *sans arêtes.* E. ♃

48. Festuca, *Fétuque.*
duriuscula, *dure.* E. ♃
bromoïdes, *bromoïde.* E. ⊙
heterophylla, *feuilles variables.* E. ♃
myurus, *barbue.* E. ⊙
ovina, *tetragone.* E. ♃
glauca, *glauque.* E. ♃
decumbens, *tombante.* E. ⊙
elatior, *élevée.* E. ♃
polystachia, *plusieurs épis.* Am. sept. ♃
fluitans, *des ruisseaux.* E. ⊙
divarigata, *étalée.*

49. Poa, *Paturin.*
pratensis, *des prés.* E. ♃
aquatica, *aquatique.* E. ♃
sylvatica, *des forêts.* E. ♃
alpina, *des Alpes.* E. ♃
trivialis, *commun.*
pratensis, *des prés.* E. ♃
arenaria, *des sables.* E. ♃
angustifolia, *feuilles étroites.* E. ♃
annua, *annuelle.* E. ⊙
compressa, *comprimé.* E. ⊙
nemoralis, *des bois.* E. ♃
rigida, *dur.* E. ⊙
tenella, *pourpre.* As.
amabilis, *élégant.*
sicula, *de Sicile.* E. ⊙
bulbosa, *bulbeux.* E. ♃
eragrostis. E. ⊙
cristata, *barbu.* E. ♃
pilosa, *soyeux.* E. ⊙
gracilis, *grêle.*
aspera, *rude.* Af. ⊙
divarigata, *étalé.* E.
abyssinica, *tuff.* Af. ⊙

50. Briza, *Brize.*
maxima, *grandes fleurs.* E. ⊙
media, *moyen.* E. ⊙
minor, *triangulaire.* E. ⊙
eragrostis, *amourette.* E. ⊙

51. Uniola, *Uniole.*
paniculata, *en panicule.* Am. sept. ♃

52. Avena, *Avoine.*
elatior, *fromentale.* E. ♃
striata, *striée.* E. ♃
elatior nodosa, *noueuse.* E. ♃
lefflingii.
sativa, *cultivée.* E. ⊙
—alba, *blanche.* E. ⊙
nuda, *nue.* E. ⊙
fatua, *avron.* E. ⊙
sterilis, *stérile.*
flavescens, *jaune.*
pratensis, *des prés.*
distichophylla, *distique.* E. ♃
fragilis, *fragile.* E. ⊙

53. Arundo, *Roseau.*
donax, *à quenouille.* E. ♃
— variegata, *panaché.* E. ♃
bambos, *bambou.* As. ♃
phragmites, *à balais.* E. ♃
calamagrostis, *plumeux.* E. ♃
arenaria, *des sables.* E. ♃

54. Nardus, *Nard.*
stricta, *épi droit.* E. ♃

55. Lygœum, *Sparte.*
sparteum, *à deux fleurs.* E. ♃
cucullatum, *à capuchon* Am. ⊙

56. Zea, *Mays.*
maïs, *cultivé, bled de Turquie.*

57. Coix, *Larmille.*
lacryma, *à chapelets.* As. ⊙
arundinacea, *vivace.* Am. ♃

ORDRE IV.

Cyperoïdeæ, *les Souchets.*

58. Schœnus, *Choin.*
mariscus, *marisque.* E. ♃
albus, *blanc.* E. ♃
holoschænus, *globuleux.* E. ♃
nigricans, *noirâtre.* E. ♃
mucronatus, *piquant.* E. ♃
coloratus, *coloré.* As. ⊙

59. Cyperus, *Souchet.*
papyrus, *à papier.* E. ♃

articulatus, *articulé*. Am. ♃
longus, *odorant*. E. ♃
flavescens, *jaune*. E. ⊙
fuscus, *noir*. E. ⊙
esculentus, *bulbeux*. E. ♃
viscosus, *visqueux*. Am. ♃
pannonicus, *fleurs sessiles*. E. ♃
flabelliformis, *éventail*.

60. Scirpus, *Scirpe*.
palustris, *des marais*. E. ♃
acicularis, *en aiguilles*. E. ♃
triqueter, *triangulaire*. E. ♃
setaceus, *capillaire*. E. ⊙
romanus, *de Rome*. E. ⊙
fluitans, *flottant*. E. ♃
lacustris, *longues tiges*. E. ♃
mucronatus, *piquant*. E. ♃
maritimus, *aquatique*. E. ♃
sylvaticus, *des bois*. E. ♃

61. Eriophorum, *Linaigrette*.
vaginatum, *à gaîne*. E. ♃
polystachion, *en panicule*. E. ♃

62. Carex, *Laiche*.
acuta, *aiguë*. E. ♃
leporina, *fasciculé*. E. ♃
vulpina, *hérissé*. E.
pulicaris, *pulicaire*. E. ♃
muricata, *piquant*. E. ♃
pseudo-cyperus, *épis pendans*, E. ♃
flava, *jaune*. E. ♃
remota, *fleurs sessiles*. E. ♃
distans, *épis distans*. E. ♃
acuta rufa, *laiche rousse*. E. ♃
plantaginea, *feuilles de plantain*. Am. sept. ♃
sylvatica, *des bois*. E. ♃
vesicaria, *vesiculeux*. E. ♃
hirta, *velu*. E. ♃

Ordre V.

Sparganiа, *les Rubans*.

63. Typha, *Massette*.
latifolia, *à larges feuilles*. E. ♃
angustifolia, *à feuilles étroites*. E. ♃

64. Sparganium, *Ruban*.
erectum, *droit*. E. ♃
natans, *couché*. E. ♃

Ordre VI.

Zanichelliæ, *les Zanichelles*.

65. Saururus, *Lezardelle*.
cernuus, *fleurs pendantes*: Am. sept. ♃

66. Piper, *Poivre*.
pellucidum, *luisant*. Amér. ⊙

67. Potamogeton, *Epi d'eau*.
perfoliatum, *perfolié*.
crispum, *ondé*. E. ⊙
densum, *dichotome*. E. ♃
lucens, *luisant*. E. ♃
natans, *flottant*. E. ♃
marinum, *maritime*. E. ♃
compressum, *comprimé*. E. ⊙
pectinatum, *pectiné*. E. ⊙
setaceum, *feuilles étroites*. E. ⊙

68. Zanichellia, *Zanichelle*.
palustris, *aquatique*. E. ⊙

69. Ruppia.
maritima, *maritime*. E. ⊙

Ordre VII.

Aroïdeæ, *les Aroïdes*.

70. Lemna, *Lenticule*.
minor, *petites feuilles*. E. ⊙
polyrrhiza, *plusieurs racines*. E. ⊙
gibba, *gibbeuse*. E. ⊙
trisulca, *à trois sillons*. E. ⊙

71. Arum, *Gouet*.
balearicum, *de Mahon*. E. ♃
dracuntium. Am. ♃
triphyllum, *à trois feuilles*. Am. ♃
esculentum, *chou caraïbe*. Am. ♃
colocasia, *colocase*. As. ♃
sagittæfolium, *violet*. Am. ♃
vulgare, *officinal, pied de veau*. E. ♃

dracunculus, *serpentaire.* E. ♃
bicolor. ♃
italicum, *panaché.* E. ♃
virginicum, *de Virginie.* Am. ♃
tenuifolium, *feuilles étroites.* E. ♃
72. Calla, *Calle, Aroïde.*
ethiopica, *feuilles étroites.* Af. ♃
palustris, *des marais.* E. ♃
73. Dracuntium, *Draconte.*
pertusum, *feuilles percées.* Am. ♃
74. Acorus, *Acore.*
calamus, *aromatique.* E. ♃

Cette Classe contient 74 genres, qui renferment 347 espèces.

CLASSE TROISIÈME.

MONOCOTYLEDONES, Etamines insérées au Calice.

ORDRE I.er

Junci, *les Joncs.*

1. Paris, *Parisette.*
quadrifolia, *à quatre feuilles.* E. ♃
2. Butomus, *Butome.*
umbellatus, *en ombelle.* E. ♃
3. Alisma, *Fluteau.*
plantago, *à feuilles de plantain.* E. ♃
damasonium, *étoilé.* E. ♃
angustifolia, *à feuilles étroites.* E. ♃
natans, *flottant.* E. ♃
4. Sagittaria, *Flechière.*
sagittæfolia, *hastée.* E. ♃
5. Triglochin, *Troscart.*
palustre, *des marais.* E. ♃
maritimum, *maritime.* E. ♃
6. Narthecium, *Narthèce.*
calyculatum, *calyculé.* E.
7. Veratrum, *Varaire.*
album, *blanc.* E. ♃
nigrum, *noir.* E. ♃
8. Colchicum, *Colchique.*
autumnale, *d'automne.* E. ♃
variegatum, *panaché.* E. ♃
9. Commelina, *Commeline.*
africana, *jaune.* Af. ♃
erecta, *droite.* Am. ♃
tuberosa, *tuberense.* Am. ♃
zaunonica, *à fruit mou.*
communis, *commune.* Am. ⊙
cristata, *en crête.* As. ⊙
10. Tradescantia, *Ephemère.*
virginica, *de virginie.* Am. ♃
bicolor, *à deux couleurs.* Am. ♃
erecta, *droite.* Am. ⊙
11. Aphyllantes, *Jonciole.*
monspeliensis, *de Montpellier.* E. ♃
12. Juncus, *Jonc.*
effusus, *étalé.* E. ♃
acutus, *piquant.* E. ♃
glomeratus, *globuleux.* E. ♃
bulbosus, *bulbeux.* E. ♃
squarrosus, *rude.* E. ♃
articulatus, *articulé.* E. ♃
bufonius, *bifurqué.* E. ⊙
campestris, *printanier.* E. ♃
niveus, *à fleurs blanches.* E. ♃
pilosus, *soyeux.* E. ♃

ORDRE II.

Liliaceæ, *les Liliacées.*

13. Tamnus, *Tamne.*
communis, *commun.* E. ♃
14. Dioscorea, *Igname.*
sativa, *cultivée.* As. ♃

15. Smilax, *Smiguet.*
aspera, *épineuse.* E. ♄
auriculata, *auriculée.* E. ♃
mauritanica, *de Mauritanie.* ♃
excelsa, *élevée.* ♃

16. Ruscus, *Fragon.*
aculeatus, *épineux.* E. ♃
hypophyllum, *sans foliole.* E. ♃
hypoglossum, *à foliole.* As. ♃
androgynus, *androgyn.* As. ♃
racemosus, *à grappes.* As. ♄

17. Medeola, *Médeole.*
asparagoïdes, *grimpant.* Af. ♃

18. Dracœna, *Dragonier.*
draco, *sang-dragon officinal.* As. ♄
angustifolia, *feuilles étroites.* Am. ♄
terminalis, *à feuilles rouges.* ♄

19. Dianella, *Dianelle.*
ensifolia, *à feuilles unies.* Am. ♄

20. Asparagus, *Asperge.*
officinalis, *officinale.* E. ♃
— sativa, *cultivée.* E. ♃
maritimus, *maritime.* E. ♃
crispus, *crépue.*
retrofractus, *coudée.* As. ♃
asiaticus, *d'Asie.* As. ♃
declinatus, *tombante.* As. ♃
albus, *blanche.* As. ♃
capensis, *du Cap.* Af. ♃
sarmentosus, *sarmenteuse.* As. ♃
acutifolius, *à feuilles piquantes.* As. ♃
aphyllus, *sans feuilles.* As. ♃

21. Convallaria, *Muguet.*
maïalis, *de mai.* E. ♃
polygonatum, *sceau de Salomon* E. ♃
multiflora, *à fleurs nombreuses.* E. ♃
verticillata, *verticillé.* E. ♃
racemosa, *à grappes.* E. ♃
bifolia, *à deux feuilles.* E. ♃
japonica, *du Japon.* As. ♃
stellata, *étoilé.* E. ♃

22. Uvularia, *Uvulaire.*
perfoliata, *perfoliée.* Am. sept. ♃
amplexifolia, *des Alpes.* E. ♃

23. Gloriosa, *Méthonique.*
superba, *de Malabar.* As. ♃

24. Lilium, *Lys.*
candidum, *blanc.* E. ♃
bulbiferum, *bulbifère.* E. ♃
croceum, *orangé* E. ♃
pomponium, *pomponier.* E. ♃
martagon. Am. sept. ♃
chalcedonicum, *hémerocalle.* E. ♃
superbum, *superbe.* Am. sept. ♃
pyrenaïcum, *des Pyrénées.* E. ♃

25. Fritillaria, *Fritillaire.*
imperialis, *couronne impériale.* As. ♃
regia, *crenelée.* Af. ♃
punctata, *ponctuée.* Af. ♃
Persica, *de Perse.* As. ♃
meleagris, *damier.* As. ♃

26. Erythronium.
dens canis, *dent de chien.* E. ♃

27. Tulipa, *Tulipe.*
gesneriana, *des jardins.* E. ♃
sylvestris, *sauvage.* E. ♃

28. Yucca.
gloriosa, *feuilles entières.* Am. ♃
aloïfolia, *à feuilles d'aloës.* Am. ♃
pendula, *à feuilles pendantes.* Am. ♄
draconis, *à larges feuilles.* Am. ♄
filamentosa, *filamenteuse.* Am. sept. ♃

29. Asphodelus, *Asphodèle.*
luteus, *jaune.* E. ♃
ramosus, *rameux.* E. ♃
spicatus, *à épi.* E. ♃
fistulosus, *fistuleux.* E. ♃

30. Anthericum, *Antheric.*
revolutum, *réfléchi.* E. ♃
fastigiatum, *élevé.* As. ♃
ramosum, *rameux.* E. ♃

liliago, *à épi*. E. ♃
liliastrum, *lys de Saint-Bruno*. E. ♃
frutescens, *arbrisseau*. Af. ♃
aloïdes, *à feuilles d'aloès*. Af. ♃
asphodeloïdes, *à feuilles d'asphodèle*. Af. ♃
annuum, *annuel*. E. ⊙

31. Aletris.
capensis, *du Cap*. Af. ♃
zeilanica, *de Ceylan*. As. ♄
guineensis, *de Guinée*. Af. ♃
flagrans, *odorant*. Af. ♃
uvaria, *à grappes*. Af. ♃

32. Pitcairnia.
bromeliæfolia, *à feuilles d'ananas*. Am. mérid. ♃

33. Aloë, *Aloës*.
purpurea, *pourpre*. Am. ♄
vulgaris, *commun*. As. ♄
abyssinica, *d'Abyssinie*. Af. ♄
vera, *des Indes*. As. ♄
succotrina, *succotrin*. As. ♄
fruticosa, *corne de belier*. As. ♄
ferox, *féroce*. Af. ♄
mitræformis, *mitré*. Af. ♄
— angustior, *à feuilles étroites*. Af. ♄
perfoliata, *perfolié*. Af. ♄
— angustifolia, *à feuilles étroites*. Af. ♄
— brevissima, *à feuilles courtes*. As. ♄
humilis, *nain*. Af. ♃
maculata, *moucheté*. Af. ♄
— major, *moucheté à feuil. larges*. As. ♄
picta, *panaché*. Af. ♄
variegata, *perroquet*. As. ♄
disticha, *distique*. As. ♄
— triangularis, *triangulaire*. Af. ♄
— latifolia, *à feuilles larges*. Af. ♄
— verrucosa, *tuberculeux*. Af. ♄
plicatilis, *éventail*. Af. ♄
spiralis, *épi de bled*. As. ♄
retusa, *écrasé*. Af. ♄
viscosa, *visqueux*. Af. ♄
rigida, *à feuilles roides*. Af. ♄
obliquata, *oblique*. Af. ♄
racemosa, *à grappes*. Am. ♃
margaritifera, *perlé*. Af. ♃
— pumila, *perlé nain*. Af. ♃
arachnoïdea, *patte d'araignee*. Af. ♃
atrovirens, *verd-noirâtre*. Af. ♃

34. Allium, *Ail*.
cepa, *oïgnon*. E. ♃
schœnoprasum, *civette*. As. ♃
lusitanicum, *de Portugal*. E. ♃
flavum, *jaune*. E. ♃
parviflorum, *à petites fleurs* E. ♃
vineale, *des vignes*. E. ♃
ascalonicum, *échalotte*. As. ♃
obliquum, *oblique*. E. ♃
porrum, *poireau*. E. ♃
ampeloprasum, *bulbeux*. E. ♃
victorialis, *à feuilles planes*. E. ♃
subhirsutum, *velu*. E. ♃
magicum, *des Indes*. As. ♃
sativum, *cultivé*. E. ♃
scorodoprasum, *rocambole*. E. ♃
carinatum, *long spathe*. E. ♃
spherocephalum, *sphérique*. E. ♃
pallens, *à fleurs pâles*. E. ♃
paniculatum, *paniculé*. E. ♃
oleraceum, *à fleurs vertes*. E. ♃
senescens. E. ♃
nutans, *penché*. E. ♃
angulosum, *anguleux*. E. ♃
moly. E. ♃
roseum, *rose*. E. ♃
ursinum, *petiolé*. E. ♃

35. Albuca.
major, *à fleurs blanches*. ♃

36. Ornithogalum, *Ornithogale*
luteum, *jaune*. E. ♃
pyrenaïcum, *des Pyrénées*. E. ♃
album, *blanc*. E. ♃
narbonense, *de Narbonne*. E. ♃

umbellatum, *ombellifère*. E. ♃
pyramidale, *pyramidal*. E. ♃
longibracteatum, *à longues bractées*. ♃
albucoïdes, *à feuilles d'albuca*. ♃

37. Scilla, *Scille*.
maritima, *officinale*. E. ♃
peruviana, *du Pérou*. Am. ♃
amœna, *anguleuse*. As. ♃
italica, *d'Italie*. E. ♃
lilio-hyacinthus, *écailleuse*. E. ♃
umbellata, *ombellifère*. E. ♃
undulata, *ondée*. Af. ♃
hyacinthoïdes, *jacinthe*. E. ♃
autumnalis, *d'automne*. E. ♃
bifolia, *à deux feuilles*. E. ♃

38. Hyacinthus, *Jacinthe*.
non scriptus, *des bois*. E. ♃
amethysteus, *améthiste*. E. ♃
serotinus, *rouillée*. ♃
orientalis, *cultivée*. As. ♃
muscari. As. ♄
monstrosus, *monstrueuse*. E. ♃
comosus, *chevelue*. E. ♃
racemosus, *à grappes*. E. ♃
viridis, *verte*. E. ♃

39. Polyanthes, *Tubereuse*.
tuberosa, *des jardins*. ♃

40. Alstroemeria, *Pelegrine*.
pelegrina, *tachetée*. Am. mér. ♃
ligtu, *veinée*. Am. ♃

41. Hemerocallis, *Hemerocale*.
fulva, *rouge*. E. ♃
flava, *jaune*. E. ♃

ORDRE III.

Narcissi, *les Narcisses*.

42. Agave, *Agavet*.
americana, *d'Amérique*. Am. ♄
—variegata, *panaché*. Am. ♄
mexicana, *du Mexique*. Am. ♄
— angustifolia, *à feuilles étroites*. Am. ♄
vivipara, *vivipare*. Am. ♄
fœtida, *fétide*. As. ♄

43. Hœmanthus, *Hémanthe*.
coccineus, *écarlate*. Af. ♃
ciliaris, *ciliée*. Af. ♃
puniceus, *ponceau*. Af. ♃
villosus, *velue*. Af. ♃

44. Crinum, *Crinole*.
asiaticum, *bulbifère*. As. ♃
africanum, *à fleurs bleues*. Af. ♃
zeilanicum, *à feuilles dentées*. Am. ♃
americanum, *à fleurs blanches*. Am. ♃

45. Amaryllis. —
lutea, *jaune*. E. ♃
atamasco. Am. sept. ♃
formosissima, *lys de Saint-Jacques*. Am. mér. ♃
reginæ, *belladone*. Am. ♃
æstivalis, *d'été*. Am. ♃
belladona, *rouge*. Am. ♃
sarniensis, *grenesiène*. Af. ♃
africana, *d'Afrique*. Af. ♃

46. Pancratium, *Pancrais*.
caribœum, *odorant*. Af. ♃
maritimum, *maritime*. E. ♃
illyricum, *feuilles obtuses*. E. ♃

47. Narcissus, *Narcisse*.
poeticus, *blanc*. E. ♃
— biflorus, *biflore*. E. ♃
pseudo-narcissus, *porion*. E. ♃
hispanicus, *d'Espagne*. E. ♃
— biflorus, *biflore*. E. ♃
tazetta, *à bouquets*. E. ♃
bulbocodium, *trompette*. As. ♃
jonquilla, *jonquille*. E. ♃

ORDRE IV.

Irides, *les Iris*.

48. Sisyrinchium, *Bermudiène*.
bermudiana, *à petites fleurs*. E. ♃
— major, *à grandes fleurs*. E. ♃
reticulatum, *à rezeau*. As. ♃

49. Ferraria, *Ferrare*.
undulata, *ondée*. Af. ♃

50. Iris. —
susiana, *de Suze*. As. ♃
florentina, *de Florence*. E. ♃
germanica, *flambe*. E. ♃
— cærulea, *bleue*. E. ♃
— pallidior, *très-pâle*. E. ♃
— pallida, *pâle*. E. ♃
— venosa, *veinée*. E. ♃
— violacea, *violette*. E. ♃
swertii, *de Swert*. E. ♃
aphylla, *tige nue*. E. ♃
pumila, *naine*. E. ♃
squalens, *jaune sale*. E. ♃
variegata, *panachée*. E. ♃
pseudo-acorus, *des marais*. E. ♃
verna, *printanière*. E. ♃
fœtidissima, *puante*. E. ♃
sibirica, *fistuleuse*. E. ♃
ochroleuca, *jaunâtre*. E. ♃
spuria, *feuilles étroites*. E. ♃
graminea, *comprimée*. E. ♃
xyphium — E. ♃
persica, *de Perse*. As. ♃
tuberosa, *tubéreuse*. As. ♃
sisyrinchium, *à feuilles de safran*. E. ♃

51. Morœa, *Morée*.
irioïdes, *à feuilles d'Iris*. E. ♃

52. Ixia, *Ixie*.
bulbocodium. Af. ♃
crocata, *safranée*. Af. ♃
bulbifera, *bulbifère*. Af. ♃
chinensis, *de Chine*. As. ♃

53. Wachendorfia.
paniculata, *paniculée*. As. ♃

54. Gladiolus, *Glayeul*.
communis, *commun*. E ♃
plicatus, *plissé*. Af. ♃
tristis, *odorant*. Af. ♃
angustus, *à feuilles étroites*. Af. ♃

55. Antholyza, *Antholise*.
æthiopica, *d'Ethiopie*. Af. ♃

56. Crocus, *Safran*.
vernus, *printanier*. E. ♃
sativus, *cultivé*. E. ♃

Cette Classe contient 56 genres qui renferment 277 espèces.

CLASSE QUATRIÈME.

MONOCOTYLEDONES, Etamines épigynes.

ORDRE I.er

Musæ, *les Bananiers*.

1. Hydrocharis, *Morrène*.
morsus-ranæ, *aquatique*. E. ♃

2. Hipoxis.
erecta, *droite*. Am. ♃
pilosa, *velue*. Am. ♃

3. Leucoium, *Nivéole*.
vernum, *à une fleur*. E. ♃
æstivum, *à bouquets*. E. ♃

4. Galanthus, *Galantine*.
nivalis, *perce-neige*. E. ♃.

5. Stratiotes.
aloïdes, *à feuilles d'aloës*. E. ♃.

6. Strelitzia.
reginæ. Af. ♃

7. Bromelia, *Ananas*.
ananas, *cultivé*. Am. ♃
karatas, *sans tige*. Am. mér. ♄

8. Pandanus, *Baquois*.
odoratissima, *odorant*. Am. ♃

9. Ravenala, *Ravenale*.
....

10. Musa, *Bananier*.
sapientum, *à petit fruit*. As. ♃
paradisiaca, *à grand fruit*. As. ♃

ORDRE II.

Cannæ, *les Balisiers*.

11. Canna, *Balisier*.
indica, *à fleurs rouges*. As. ♃

punctata, *à fleurs tachetées.* As. ♃
glauca, *glauque.* Am. ♃
12. Amomum, *Amome.*
zingiber, *gingembre.* As. ♃
zerumbet. — As. ♃
13. Curcuma.
longa, *safran des Indes.* As. ♃
14. Kæmpferia, *Zédoaire.*
galanga. — As. ♃
15. Costus. —
arabicus, *d'Arabie.* ♃
16. Marantha, *Galanga.*
arundinacea, *rameux.* Amér. ♃

Ordre III.

Orchideæ, *les Orchidées.*

17. Orchis. —
bifolia, *à deux feuilles.* E. ♃
morio. E. ♃
coriophora, *puant.* E. ♃
conopsea, *à long éperon.* E. ♃
militaris, *militaire.* E. ♃
pyramidalis, *pyramidal.* E. ♃
ustulata, *à petites fleurs.* E. ♃
latifolia, *à larges feuilles.* E. ♃
maculata, *moucheté.* E. ♃
— montana, *des montagnes.* E. ♃
abortiva, *violet.* E. ♃
18. Satyrium.
hircinum, *puant.* E. ♃
viride, *à fleurs vertes.* E. ♃
19. Ophrys, *Ophrise.*
nidus avis, *nid d'oiseau.* E. ♃
spiralis, *en spirale.* E. ♃
æstivalis, *d'été.* E. ♃
ovata, *double feuille.* E. ♃
anthropophora, *singe.* E. ♃
læselii, *de Læsel.* E. ♃
insectifera, *mouche.* E. ♃
paludosa, *des marais.* E. ♃
20. Serapias, *Elléborine.*
latifolia, *à feuilles ovales.* E. ♃
grandiflora, *à grandes fleurs.* E. ♃
longifolia, *à longues feuilles.* E. ♃
rubra, *rouge.* E. ♃
21. Limodorum, *Limodore.*
tuberosum, *tubereux.* Am. ♃
22. Cypripedium, *Sabot.*
calceolatum, *des Alpes.* E. ♃
canadense, *de Canada.* E. ♃

Cette Classe contient 22 genres qui renferment 50 espèces.

CLASSE CINQUIÈME.

DICOTYLEDONES APETALES, Etamines épigynes.

Ordre I.er

Aristolochiæ, *les Aristoloches.*

1. Aristolochia, *Aristoloche.*
bilobata, *bilobée.* Am. ♃
indica, *des Indes.* As. ♃
sempervirens, *toujours verte.* As. ♃
pistolochia, *crenelée.* E. ♃
bœtica, *de Portugal.* E. ♃
rotunda, *ronde.* E. ♃
sypho, *en syphon (L'Herit.)* E. ♃
clematis, *clematite.* E. ♃
2. Asarum, *Asarel.*
europeum, *d'Europe.* E. ♃
canadense, *de Canada.* Am. sept. ♃
virginicum, *de Virginie.* Am. ♃

Cette Classe contient 2 genres qui renferment 11 espèces.

CLASSE SIXIÈME.

DICOTYLEDONES APETALES, Etamines périgynes.

ORDRE I.er

Elœagni, *les Chalefs.*

1. Osyris, *Rouvet.*
alba, *blanc.* E. ♃
2. Hypophaë, *Rhamnoïde.*
rhamnoïdes, *écailleux.* E. ♄
3. Elœagnus, *Chalef.*
angustifolia, *à feuilles etroites.* E. ♄
4. Nyssa, *Tupelo.*
aquatica, *aquatique.* Am. sept. ♄

ORDRE II.

Thymeleæ, *les Garous.*

5. Dirca.
palustris, *bois cuir.* Am. ♄
6. Daphne, *Lauréole.*
mezereum, *bois gentil.* E. ♄
— album, *blanc.* E. ♄
alpina, *des Alpes.* E. ♄
indica, *des Indes.* As ♄
laureola, *lauréole.* E. ♄
cneorum. — E. ♄
gnidium, *sain bois.* E. ♄
tartonraira. — E. ♄
dioïca, *dioïque.* E. ♄
7. Passerina, *Passerine.*
hirsuta, *cotonense.* E. ♃
8. Thesium.
linophyllum, *à feuilles de lin.* E. ♃

ORDRE III.

Sanguisorbæ, *les Sanguisorbes.*

9. Alchimilla, *Alchimille.*
vulgaris, *commune.* E. ♃
hybrida, *velue.* E. ♃
pentaphylla, *à cinq feuilles.* E. ♃
alpina, *des Alpes.* E. ♃
10. Aphanes, *Percepier.*
arvensis, *des champs.* E. ⊙
11. Cliffortia, *Clifforte.*
ilicifolia, *à feuilles de houx.* As. ♄
12. Ancistrum, *Ancistre.*
sanguisorba, *luisant.* As. ♃
13. Poterium, *Pimprenelle.*
sanguisorba, *cultivée.* E. ♃
hybridum, *hybride.* E. ♃
spinosum, *épineuse.* E. ♄
14. Sanguisorba, *Sanguisorbe.*
officinalis, *officinale.* E. ♃
media, *à épis.* E. ♃
canadensis, *de Canada.* Am. sept. ♃
15. Adoxa, *Moscatelle.*
moschatellina, *des bois.* E. ♃

ORDRE IV.

Illecebræ, *les Illecèbres.*

16. Scleranthus, *Gnavelle.*
annuus, *annuelle.* E. ⊙
perennis, *vivace.* E. ♃
17. Galenia, *Galiene.*
africana, *d'Afrique.* Af. ♄
18. Herniaria, *Herniaire.*
glabra, *lisse.* E. ♃
hirsuta, *velue.* E. ♃
lenticula, *blanche.* E. ♃
19. Illecebrum, *Illecèbre.*
verticillatum, *verticillé.* E. ⊙
suffruticosum, *arbrisseau.* E. ♄
paronychia, *paronie.* E. ♃
capitatum, *à fleurs en tête.* E. ♃

lanatum, *laineux*. As. ♃
ficoïdeum, *ficoide*. E. ♃
sessile, *à feuilles sessiles*. As. ♃
polygonoïde, *à feuilles de polygonum*. Am. ♃
halimifolium, *à feuilles d'arroche*. E. ♃
achyrantha, *à feuilles ovales*. Am. ⊙

ORDRE V.

Polygoneæ, *les Polygonées*.

20. Polygonum. —
maritimum, *maritime*. E. ♄
aviculare, *renou*[illegible] E. ♃
frutescens, *arbrisseau*. E. ♄
fagopyrum, *sarrazin*. E. ⊙
tartaricum, *tuberculeux*. As. ⊙
arifolium, *à feuilles d'arum*. Am.
scandens, *grimpant*. Am. ♃
convolvulus, *liseron*, E. ⊙
dumetorum, *membraneux*. E. ⊙
cirrhosum, *à vrilles*. Am. ♃
bistorta, *bistorte*. E. ♃
— major, *à feuilles larges*. E. ♃
viviparum, *vivipare*. E. ♃
virginianum, *de Virginie*. Am. ♃
hydropiper, *poivre d'eau*. E. ♃
amphibium, *amphibie*. E. ♃
persicaria maculata, *pers. tachetée*. E. ⊙
persicaria, *persicaire*. E ⊙
— minor, *pers. naine*. E. ⊙
orientale, *d'Orient*. As. ♃
pensylvanicum, *de Pensylvanie*. Am. ♃
divarigatum, *étalé*. E. ♃
angustifolium, *à feuilles étroites*. E. ♃

:. Coccoloba, *Raisinier*.
excoriata, *à feuilles longues*. Am. ♄
uvifera, *à grappes*. Am. ♄

22. Atraphaxis, *Atraphace*.
undulata, *ondée*. Af. ♃
spinosa, *épineuse*. As. ♃

23. Rumex, *Oseille*.
lunaria, *arbrisseau*. Af. ♄
arifolius, *à feuilles d'arum*. Af. ♃
tuberosus, *tubereuse*. E. ♃
acetosa, *des prés*. E. ♃
italicus, *d'Italie*. E. ♃
digynus, *deux styles*. E. ♃
luxurians, *glauque*. E. ♃
scutatus, *en bouclier*. E. ♃
acetosella, *auriculée*. E. ♃
tingitanus, *de Tanger*. Af. ♃
bucephalorus, *tête de bœuf*. E. ♃
roseus, *rose*. Af. ♃
spinosus, *épineuse*. As. ⊙
maritimus, *maritime*. E. ♂
divarigatus, *étalée*. E. ♃
persicarioïdes, *persicaire*. Am. ⊙
ægyptiacus, *d'Egypte*. Af. ⊙
pulcher, *violon*. E. ♂
dentatus, *dentée*. E. ♃
obtusifolius, *feuilles obtuses*. E. ♃
sanguineus latifolius, *rouge, à feuilles larges*. Am. sept. ♃
acutus, *feuilles aiguës*. E. ♃
sanguineus, *rouge*. E. ♃
crispus, *crêpue*. E. ♃
aquaticus, *aquatique*. E. ♃
patientia, *patience*. E. ♃
alpinus, *des Alpes*. E. ♃
undulatus, *ondée*. E. ♃

24. Rheum, *Rhubarbe*.
rhaponticum, *rapontic*. As. ♃
compactum, *compacte*. As. ♃
ribes, *glanduleuse*. As. ♃
undulatum, *ondée*. As. ♃
palmatum, *palmée*. As. ♃

25. Basella, *Baselle*.
rubra, *rouge*. As. ♂
alba, *blanche*. As. ⊙
cordifolia, *à feuilles en cœur*. Am. mér. ♃
vesicaria. *vésiculeuse*.

26. Corrigiola, *Corrigiole*.
littoralis, *des rivages*. E. ♃

27. Telephium.
imperati, *à feuilles alternes.* E. ♃
28. Camphorosma, *Camphrée.*
monspeliensis, *de Montpellier.* E. ♃
29. Polycnemum.
arvense, *des champs.* E. ⊙
30. Pallasia, *Pallasie.*
capsica, *d'Asie.* As. ♃

ORDRE VI.

Atriplices, *les Arroches.*

31. Salsola, *Soude.*
brevifolia, *à feuilles courtes.* E. ♃
prostrata, *couchée.* E. ♃
fruticosa, *arbrisseau.* E. ♄
sedifolia, *à feuilles de sedum.* E. ♄
canescens, *blanchâtre.* E. ♄
oppositifolia, *feuilles opposées.* As. ♄
tragus, *épineuse.* E. ⊙
soda, *usuelle.* E. ⊙
rosacea, *en rosette.* As. ⊙
kali. E. ⊙
altissima, *élevée.* E. ⊙
salsa, *salée.* As. ⊙
hirsuta, *velue.* E. ⊙
latifolia, *à feuilles larges.* As. ⊙
32. Spinacia, *Epinard.*
oleracea, *cultivé.* E. ⊙
lævis, *à fruit lisse.* E. ⊙
33. Beta, *Bette.*
vulgaris, *cultivée.* E. ♂
rubra, *rouge.* E. ♂
maritima, *maritime.* E. ♂
cicla, *racine de disette* E. ♂
34. Chenopodium, *Anserine.*
bonus Henricus, *bon Henri.* E. ♃
hybridum, *hybride.* E. ⊙
murale, *des murs.* E. ⊙
serotinum, *tardive.* E. ⊙
atriplicifolium, *à feuilles d'arroche.* E ⊙
viride, *verte.* E. ⊙
album, *blanche.* E. ⊙
ambrosioïdes, *odorante.* ⊙
botrys. E. ⊙
urbicum, *à petites grappes.* E. ⊙
multifidum, *découpée.* E. ⊙
anthelminticum, *anthelmintique.* Am. ⊙
vulvaria, *fetide.* E. ⊙
rubrum, *rougeâtre.* E. ⊙
glaucum, *glauque.* E. ⊙
polyspermum, *polysperme.* E. ⊙
scoparia, *belvedère.* As. ⊙
maritimum, *maritime.* E. ⊙
villosum, *velue.* E. ⊙
sinense, *de Chine.* As. ⊙
aristatum, *barbue.*
35. Atriplex, *Arroche.*
halimus, *halime.* E. ♄
portulacoïdes, *à feuilles de pourpier.* E. ♄
fruticosa, *ligneuse.* ♄
rosea, *à fruit rose.* E. ⊙
sibirica, *de Sibérie.*
hortensis, *des jardins.* As. ⊙
rubra, *rouge cendrée.* ⊙
ruberrima, *très-rouge.* ⊙
bengalensis, *du Bengale.* As. ⊙
virgata, *effilée.* ⊙
laciniata, *laciniée.* E. ⊙
hastata, *hastée.* E. ⊙
littoralis, *à feuilles étroites.* E. ⊙
lucida, *luisante.* As. ⊙
patula, *étalée.*
36. Parietaria, *Pariétaire.*
officinalis, *officinale.* E. ♃
cretica, *de Crète.* E. ♃
37. Axiris.
hybrida, *hybride.*
amaranthoïdes, *à feuilles d'amaranthe.* As. ⊙
38. Blitum, *Blette.*
virgatum, *effilée.* E. ⊙
capitatum, *fleurs en tête.* E. ⊙
chenopodioïdes, *à feuilles d'anserine.* E. ⊙
39. Salicornia, *Salicorne.*
herbacea, *herbacée.* E. ⊙
fruticosa, *ligneuse.* E. ♃

40. Corispermum, *Corisperme.*
squarrosum, *à épi.* As. ☉
hyssopifolium, *à fleurs axillaires.* As. ☉

41. Petiveria.
alliacea, *à odeur d'ail.* Am. ♄

42. Rivina.
humilis, *velue.* Am. ♃
octandra, *à 8 étamines.* Am. ♃
lævis, *lisse.* Am. ♃

43. Phytolacca.
octandra, *à 8 étamines.* Am. ♃
decandra, *à 10 étamines.* Am. ♃
icosandra, *à 20 étamines.* Am. ♃
dioïca, *dioïque.* Am. ♄
dodecandra, *à 12 étamines.* Am. ♃

Cette Classe contient 43 genres qui comprennent 181 espèces.

CLASSE SEPTIÈME.

DICOTYLEDONES APETALES, Etamines hypogynes.

ORDRE I.er

Jalappæ, *les Jalaps.*

1. Bosea, *Bosé.*
vervamora, *ligneux.*

2. Pisonia.
aculeata, *épineux.* Am. ♄

3. Mirabilis, *Nictage.*
jalappa, *faux jalap.*
lutea, *jaune.*
longiflora, *à longues fleurs.* Am. ♃
viscosa, *visqueuse.* Am. mér. ♃

4. Boerrhaavia.
erecta, *droite.*
diffusa, *étalée.*
hirsuta, *velue.*
scandens, *grimpante.*
tuberosa, *tubéreuse.*

5. Abronia.
umbellata, *ombellifère.* Am.

ORDRE II.

Amaranthi, *les Amaranthes.*

6. Amaranthus, *Amaranthe.*
græcizans, *lancéolée.* Am. ☉
melancholicus, *couleur de sang.* ☉
albus, *blanche.* ☉
tricolor. — As. ☉
lividus, *rouge livide.*
cararu. —
chlorostachys, *pâle.* Am. ☉
viridis, *verte.* ☉
paniculatus, *paniculée.* Am. ☉
blitum, *blette.* E. ♃
rubens, *rouge.* Am. ☉
sanguineus, *sanguinolente.* Am. ☉
retroflexus, *réfléchie.* Am. ☉
polygonoïdes, *membraneuse.* Am. ☉
oleraceus, *potagère.* As. ☉
caudatus, *à longs épis.* Am. ☉
spinosus, *épineuse.* As. ☉
dioïcus, *dioïque.* ☉

7. Celosia.
argentea, *argenté.* Af. ☉
trigyna, *trois styles.* Af. ☉
cristata, *crête de coq.* Af. ☉
coccinea, *pourpre.* As. ☉
lanata, *laineux.* As ☉

8. Gomphrena, *Amaranthine.*
globosa, *globuleuse.* As. ☉
interrupta, *fleurs séparées.* Am. ☉
frutescens, *ligneuse.* Am. ♃

9. Iresine.
celosioïdes, *paniculée.* Am. ♃

10. Achyranthes, *Cadelari.*
prostrata, *couché.* As. ♃
argentea, *argenté.* As. ♃
fruticosa, *ligneux.* As. ♃
lappacea, *noir pourpre.* As. ♂
patula, *étalé.* E. ⊙
muricata, *épineux.* Af. ♄

ORDRE III.

Plantagines, *les Plantains.*

11. Plantago, *Plantain.*
psyllium, *herbe aux puces.* E. ⊙
indica, *des Indes.* As. ⊙
cynops, *ligneux.* E. ♄
afra, *d'Afrique.* Af. ⊙
cucullata, *à feuilles concaves.*
media, *moyen.* E. ♃
asiatica, *glabre.* As. ♃
major, *commun.* E. ♃
maxima, *à grandes feuilles.* E. ♃
lanceolata, *lancéolé.* E. ♃
microcephala, *petite tête.* E. ⊙
crassifolia, *feuilles charnues.*
lagopus, *soyeux.* E. ♃
virginica, *de Virginie.* Am. ⊙
serrata, *feuilles en scie.* E. ♃
cretica, *de Crète.* E. ♃
sphero-cephala, *tête ronde.* E. ♃
maritima, *maritime.* E. ♃
subulata, *en alêne.* E. ♃
læstingii, *de Lesting.* E. ⊙
interrupta, *fleurs distinctes.* Af. ⊙
alpina, *des Alpes.* E. ♃
disticha, *distique.* E. ♃
coronopus, *corne de cerf.* E. ♂

12. Littorella, *Littorelle.*
lacustris, *aquatique.* E. ♃

ORDRE IV.

Plumbagines, *les Dentelaires.*

13. Plumbago, *Dentelaire.*
europea, *d'Europe.* E. ♃
scandens, *grimpante.* Am. ♄
— latifolia, *à feuilles larges.* Am. ♄
rosea, *rose.* As. ♄

14. Statice.
monopetala, *monopétale.* E. ♄
— angustifolia, *feuilles étroites.* E. ♄
suffruticosa, *arbrisseau.* ♄
limonium, *larges feuilles.* E. ♃
cordata, *feuilles en cœur.* E. ♃
tartarica, *de Tartarie.* As. ♃
trigonoïdes. —
échioïdes, *hérissé.* E. ⊙
sinuata, *sinué.* As. ♂
crispa, *crépu.* ♃
minuta, *naine.*
armeria, *gazon d'Olympe.* E. ♃
— minor, *feuilles linaires.* E. ♃
lusitanica, *de Portugal.* E ♃

Cette Classe contient 14 genres qui comprennent 43 espèces.

CLASSE HUITIÈME.

DICOTYLEDONES MONOPETALES, Corolle hypogyne.

ORDRE I.er

Lysimachiæ, *les Lysimachies.*

1. Protea, *Protée.*
argentea, *arbre d'argent.* Af. ♄
2. Globularia, *Globulaire.*
vulgaris, *commune.* E. ♃
glauca, *glauque.* E. ♃
nudicaulis, *tiges nues.* E. ♃
cordifolia, *feuilles en cœur.* E. ♃
alypum, *ligneuse.* E. ♄
salicifolia, *feuilles de saule.* As. ♄
3. Limosella, *Limoselle.*
aquatica, *aquatique.* E. ♃
4. Selago.
corymbosa, *corymbifère.* Af. ♃
5. Centunculus, *Centenille.*
minimus, *naine.* E. ⊙
6. Anagallis, *Mouron.*
arvensis, *rouge.* E. ⊙
— cærulea, *bleu.* E. ⊙
monelli, *de Monel.* E. ⊙
latifolia, *à feuilles larges.* E. ⊙
tenella, *rampant.* E. ⊙
7. Lysimachia, *Lysimachie.*
vulgaris, *paniculée.* E. ♃
ephemera, *éphemère.* As. ♃
atropurpurea, *noir pourpre.* Af. ⊙
thyrsiflora, *fleurs en thyrse.* E. ♃
punctata, *ponctuée.* E. ♃
ciliata, *ciliée.* Am. sept. ♃
linum stellatum, *lin étoilé.* E. ⊙
nemorum, *des bois.* E. ♃
nummularia, *nummulaire.* E. ♃
8. Hottonia, *Hottone.*
palustris, *des marais.* E. ♃
9. Samolus, *Samole.*
valerandi, *mouron d'eau.* E. ♂
10. Androsace, *Androselle.*
maxima, *grand calyce.* E. ⊙
septentrionalis, *feuilles lancéolées.* E. ♂
elongata, *long pédoncule.* E. ⊙
carnea, *purpurine.* E.
11. Primula, *Primevère.*
veris, *commune.* E. ♃
acaulis, *sans tige.* E. ♃
argentea, *argentée.* E. ♃
auriculata, *oreille d'ours.* E. ♃
farinosa, *farineuse.* E. ♃
viscosa, *visqueuse.* E. ♃
12. Aretia.
vitaliana, *jaune.* E. ♃
alpina, *des Alpes.* E. ♃.
13. Cortusa, *Cortuse.*
mathioli, *de Mathiole.*
14. Dodecatheon, *Giroselle.*
meadia. —
15. Cyclamen, *Cyclame.*
europeum, *d'Europe.* E. ♃
orientale, *d'Orient.* As. ♃
16. Soldanella, *Soldanelle.*
alpina, *des Alpes.* E. ♃
17. Coris, *Corise.*
monspeliensis, *de Montpellier.* E.
18. Trientalis, *Trientale.*
europea, *d'Europe.* E. ♃
19. Browalia, *Broualle.*
demissa, *tiges tombantes.*
elata, *élevée.* Am. ⊙

ORDRE II.

Veronicæ, *les Véroniques.*

20. Sibthorpia.
europea, *d'Europe.* E. ♃
21. Disandra, *Disandre.*
prostrata, *couchée.* Am. ♃
22. Erinus, *Erine.*
alpinus, *des Alpes.* E. ♃
23. Euphrasia, *Eufraise.*
officinalis, *officinale.* E. ☉
lutea, *jaune.* E. ☉
odontites. — E. ☉
24. Pedicularis, *Pédiculaire.*
pratensis, *des prés.* E. ☉
sylvatica, *des bois.* E. ☉
palustris, *des marais.* E. ☉
25. Rhinanthus, *Cocréte.*
crista galli, *crête de coq.* E. ☉
26. Melampyrum, *Mélampyre.*
cristatum, *en crête.* E. ☉
arvense, *pourpre.* E. ☉
pratense, *des prés.* E. ☉
sylvaticum, *des bois.* E. ☉
27. Hebenstretia, *Hébenstrète.*
dentata, *feuilles dentées.* Af. ♄
28. Polygala.
vulgaris, *commun.* E. ♃
chamæbuxus, *feuilles de buis.* E. ♄
myrtifolia, *feuilles de myrte.* Af. ♄
29. Lindernia, *Linderne.*
pixidaria. — E. ☉
30. Veronica, *Véronique.*
virginiana, *de Virginie.* Am. ♃
spuria, *feuilles ternées.* E. ♃
maritima, *maritime.* E. ♃
longifolia, *à longues feuilles.* E. ♃
incana, *blanchâtre.* E. ♃
spicata, *à épi.* E. ♃
sibirica, *de Sibérie.* E. ♃
pinnata, *plumée.* As. ♃
hybrida, *hybride.* E. ♃
officinalis, *officinale.* E. ♃
bellidioïdes, *feuilles de paquerette.* E. ♃
fruticulosa, *fruticuleuse.* E. ♃
decussata, *feuilles en croix.* E. ♃
serpillifolia, *feuilles de serpolet.* E. ♃
beccabunga. — E. ♃
anagallis. — E. ☉
scutellata, *feuilles linaires.* E. ♃
teucrium, *à feuilles de germandrée.* E. ♃
supina, *couchée.* E. ♂
chamædrys. — E. ♃
latifolia, *larges feuilles.* E. ♃
paniculata, *paniculée.* As. ♃
pinnatifida, *pinnatifide.* ♃
multifida, *découpée.* E. ♃
agrestis, *fleurs pédonculées.* E. ♂
arvensis, *fleurs sessiles.* E. ☉
verna, *printanière.* E. ☉
triphyllos, *trois lobes.* E. ☉
romana, *romaine.* E. ☉
peregrina, *étrangère.* E. ☉
hederacea, *feuilles de lierre.* E. ☉
chamæpytioïdes, *feuilles de chamæpitis.* E. ☉

ORDRE III.

Acanthi, *les Acanthes.*

31. Calceolaria, *Calcéolaire.*
pinnata, *plumée.*
32. Justitia, *Carmantine.*
adathoda, *des jardins.* Af. ♄
echolium. Af. ♄
hyssopifolia, *à feuilles d'hyssope.* Af. ♄
ciliaris, *à feuilles ciliées.*
gandarussa. Af. ♄
peruviana, *du Pérou.* Am. ♃
coccinea, *écarlate.* Am. mér. ♃
33. Dianthera (réuni au précédent.)
malabarica, *de Malabar.* As. ♃
34. Ruellia, *Crustolle.*
blechnum. Am. ♃
strepens. Am. sept. ♃

ovata, *à feuilles ovales.* Am. mér. ♃
tuberosa, *tubéreuse.* Am. ♃
lactea, *à fleurs blanches.* Am. mér. ♃
patula, *étalée.*
35. Columnea, *Colomnée.*
erecta, *à tige droite.* Am. mér. ♃
36. Azima, *Azime.*
tetracantha, *à quatre épines.* ♄
37. Acanthus, *Acanthe.*
spinosissimus, *très-épineux.* As. ♃
mollis, *branc-ursine.* E. ♃
spinosus, *épineux.* E. ♃

ORDRE IV.

Bignoniæ, *les Bignones.*

38. Dodartia, *Dodart.*
orientalis, *d'Orient.* As. ♃
39. Mimulus, *Mimule.*
ringens, *à deux lèvres.* Am. sept. ♃
40. Capraria, *Capraire.*
biflora, *biflore.* Am. ♄
41. Scoparia.
dulcis, *à feuilles ternées.* Am. sept. ♃
42. Martynia, *Cornaret.*
annua, *annuel.* Am. mér. ☉
perennis, *vivace.* Am. ♃
43. Bignonia, *Bignone.*
catalpa. Am. ♄
pentaphylla, *à 5 feuilles.* Am. ♄
quercus, *ondée.* Am. ♄
crucigera, *crucifère.* Am. ♄
unguis, *à griffes.* Am. ♄
capreolata, *en cœur.* Am. ♄
radicans, *feuilles pinnées.* Am. ♄
radicans minor. Am. ♄
stans, *droite.* Am. ♄
glabra, *glabre.* Am. ♄
44. Sesamum, *Sesame.*
orientale, *d'Orient.* As. ☉
45. Gratiola, *Gratiole.*
officinalis, *officinale.* E. ♃

ORDRE V.

Scrophulariæ, *les Scrophulaires.*

46. Digitalis, *Digitale.*
canariensis, *des Canaries.* Am. ♃
purpurea, *pourpre.* E. ♂
ferruginea, *rouillée.* E. ♂
lutea, *jaune.* E. ♃
minor, *naine.* E. ♃
obscura, *feuilles étroites.* E. ♃
ambigua, *jaune pâle.* E. ♂
parvi-flora, *petites fleurs.* As. ♂
47. Antirrhinum, *Muflier.*
versicolor, *varié.*
alpinum, *des Alpes.* E.
cymbalaria, *cymbalaire.* E. ☉
pilosum, *velu.* E. ♃
elatine, *hasté.* E. ☉
— cæruleum, *bleu.* E. ☉
spurium, *velvote.* E. ☉
viscosum, *visqueux.* E. ☉
cirrhosum, *à vrilles.* As. ☉
minus, *nain.* E. ☉
hirtum, *velu.* E ☉
triphyllum, *à trois feuilles.*
æruginenm, *rouillé.*
purpureum, *violet.* E. ☉
arvense, *à petites fleurs.* E. ☉
reflexum, *réfléchi.* E. ☉
striatum, *strié.* E. ♃
monspessulanum, *de Montpellier.* E. ♃
pelisserianum, *corymbifère.*
multicaule, *très-rameux.* E. ☉
marginatum, *membraneux.*
supinum, *couché.* E. ☉
genistifolium, *à feuilles de genet.*
junceum, *effilé.* E. ☉
linaria, *commune.* E. ☉
chalepense, *long calyce.* E. ☉
majus, *muffle de veau.* E. ♃
— latifolium, *à larges feuilles.* E. ♃
angustifolium, *feuilles étroites.*

orontium, *tête de mort.* E. ☉
sparteum, *bisannuelle.* E. ♂
asarina, *asarine.*
bellidifolium, *feuilles de paquerette.* E. ♂

48. Chelone, *Galane.*
pentastemon, *à 5 étamines.* Am. ♃
glabra, *glabre.* Am. ♃

49. Scrophularia, *Scrophulaire.*
aquatica, *aquatique.* E.
nodosa, *des bois.* E.
betonicæfolia, *à feuilles de bétoine.*
cucullata, *à feuilles concaves.*
sambucifolia, *à feuilles de sureau.*
scorodonia. —
orientalis, *d'Orient.* As. ♃
vernalis, *printanière.* E. ♃
nectarifera, *nectarifère.* Af. ♃
peregrina, *étrangère.*
lucida, *luisante.* E. ♃
canina, *à feuilles étroites.*
frutescens, *ligneuse.* E. ♄

50. Spigelia, *Brinvillère.*
anthelmintica, *anthelmintique.*

51. Celsia, *Celsie.*
orientalis, *découpée.* As. ☉
arcturus, *feuilles larges.* E.
cretica, *de Crète.* E. ♃

52. Hemitomus.
fruticosus, *arbrisseau.* ♄

53. Verbascum, *Molène.*
thapsus, *bouillon blanc.* E. ♂
lychnitis, *cunéiforme.* E. ♂
— album, *à fleurs blanches.* E. ♃
boerrhaavii, *de Boerrhaave.* E. ☉
phlomoïdes, *phlomoïde.* E. ♂
undulatum, *feuilles ondées.* As. ♃
thapsoïdes, *hybride.*
nigrum, *noire.* E. ♃
sinuatum, *sinuée.* E. ♂
blattaria, *blattaire.* E. ☉
alba, *blanche.* E. ☉
blattaroïdes, *fausse blattaire.* E. ☉
phœniceum, *bleuâtre.*
myconi, *sans tige.*

ORDRE VI.

Solaneæ, *les Solanées.*

54. Hyosciamus, *Jusquiame.*
niger, *noire.* E. ☉
albus, *blanche.* E. ☉
aureus, *jaune.* As. ♄
pusillus, *naine.*
physaloïdes, *à feuilles de coqueret.*

55. Nicotiana, *Nicotiane.*
tabacum, *tabac.*
fruticosa, *ligneuse.* As. ♄
rustica, *feuilles ovales.* E. ☉
glutinosa, *glutineuse.*
paniculata, *paniculée.* Am. ☉

56. Datura, *Stramoine.*
stramonium, *pomme épineuse.* E. ☉
ferox, *longues épines.* As. ☉
tatula, *feuilles en cœur.* E. ☉
metel, *velu.* Af. ☉
fastuosa, *à fleurs doubles.* ☉
lævis, *à fruit lisse.* ☉
arborea, *en arbre.* Am. mér. ♄

57. Nolana, *Nolane.*
prostrata, *rampante.* Am. ♃

58. Atropa, *Mandragore.*
mandragora, *officinale.* E. ♃
physaloïdes, *anguleuse.* E. ☉
belladona, *belladone.* E. ♃
frutescens, *arbrisseau.* E. ♄
arborescens, *en arbre.* Am. mér. ♄
solanacea, *toujours verte.*

59. Physalis, *Coqueret.*
somnifera, *somnifère.* E. ♃
curassavica, *de Curassao.* Am. ♃
arborescens, *en arbre.* Am. mér. ♄
viscosa, *visqueux.*
solanacea, *petit calyce.*
pensylvanica, *de Pensylvanie.* Am. ♃
pubescens, *velu.* Am.
angulosa, *anguleux.* As. ☉

prostrata, *couché.* E. ⊙
pruinosa, *fleurs planes.* Am. ⊙
alkekengi, *alkekenge.* E. ♃

60. Solanum, *Morelle.*
lycopersicum, *tomate.* Amér. ⊙
pseudo-lycopersicum, *fausse tomate.* Am ⊙
peruvianum, *du Perou.* Am. ⊙
dulcamara, *douce amère.* E. ♃
crassifolium, *feuilles épaisses.* Af. ♄
quercifolium, *feuilles de chêne.*
corymbosum, *corymbifère.*
radicans, *rampante.* Amér. ♃
nigrum, *noire.* E. ♃
villosum, *velu.* E. ⊙
virginicum, *de Virginie.* Am.
tuberosum, *pomme de terre.*
reclinatum, *penchée.*
macrocarpon, *gros fruit.* Am. mér. ♄
bonariense, *à bouquets.* Am. ♄
diphyllum, *deux feuilles.* Am. ♄
pseudo-capsicum, *faux piment.* Af. ♄
verbascifolium, *à feuilles de molène.*
stipulaceum, *à stipules.*
laurifolium, *à feuilles de laurier.*
melongena, *aubergine.* As. ⊙
— ovifera, *ovifère.* As. ⊙
æthiopicum, *d'Ethiopie.* Af.
mammosum, *pomme de teton.*
capsicoïdes. —
sodomæum, *fenil. lobées.* ♄
triquetrum, *triangulaire.* Am. ♃
fuscatum. *brune.*
sarmentosum, *sarmenteuse.*
giganteum, *gigantesque.* Af. ♄
marginatum, *blanche.* Af. ♄
tomentosum, *cotoneuse.*
coccineum, *écarlate.* As. ♄
igneum, *couleur de feu.* Am. ♄
aculeatissimum, *très-épineuse.*
pyracantha, *épines rouges.*
acanthifolium, *feuilles d'acanthe.* As. ♄
carolinianum, *de la Caroline.*

61. Capsicum, *Piment.*
conoïdeum, *conique.* Am. ⊙
grossum, *à gros fruit.*
baccatum, *baccifère.*
frutescens, *enragé.* As. ♄
olivæforme, *olive.*
cerasiforme, *cerise.*

62. Lycium, *Liciet.*
afrum, *feuilles linéaires.* Af. ♄
barbarum, *feuilles lancéolées.* Af. ♄
europeum, *d'Europe.* E. ♄

63. Cestrum, *Cestreau.*
nocturnum, *galant de nuit.* Am. ♄
diurnum, *galant de jour.* Am. ♄
laurifolium, *à feuilles de laurier.* Am. ♄
auriculatum, *auriculé.*
jamaïcense, *de la Jamaïque.* ♄
parqui. ♄

64. Brunsfelsia, *Brunsfel.*
americana, *d'Amérique.* Am. ♄

65. Crescentia, *Calebassier.*
cujete, *grand fruit.* Am. ♄

66. Bontia, *Daphnot.*
daphnoïdes, *feuilles de Daphné.* Am. ♄

ORDRE VII.

Jasmina, *les Jasmins.*

67. Jasminum, *Jasmin.*
fruticans, *cytise.* E. ♄
humile, *d'Italie.* E. ♄
odoratissimum, *jonquille.* As. ♄
azoricum, *des Açores.* Am. ♄
officinale, *cultivé.* E. ♄
grandiflorum, *grandes fleurs* E. ♄

68. Nictantes, *Sambac.*
sambac, *odorant.* As. ♄
69. Phylliræa, *Filaria.*
angustiflora, *à feuilles étroites,* E. ♄
lævis, *lisse.* E. ♄
media, *moyen.* E. ♄
latifolia, *à larges feuilles.* E. ♄
70. Olea, *Olivier.*
europea, *cultivé.* E. ♄
buxifolia, *à feuilles de buis.* Af. ♄
odorata, *odorant.* As. ♄.
americana, *d'Amérique.* Am. ♄
71. Fontanesia.
phylliræoïdes, *feuilles de filaria.* ♄
72. Chionanthus, *Chionanthe.*
virginicus, *de Virginie.* Am. ♄
73. Ligustrum, *Troëne.*
vulgare, *commun.* E. ♄
74. Syringa, *Lilas.*
vulgaris, *des jardins.* As. ♄
—purpurea, *de Marly.* As. ♄
persica, *de Perse.* As. ♄
—laciniata, *découpé.* As. ♄
75. Fraxinus, *Frêne.*
excelsior, *des bois.* E. ♄
—argentea, *argenté.* E. ♄
subvillosa, *bouton velu.* Am. sept. ♄.
exc. verrucosa, *graveleux.* Am. sept. ♄
jaspidea, *bois jaspé.* ♄
exc horisontalis, *horisontal.* ♄
exc. aurea, *jaune.* ♄
exc. pendula, *pendant.* ♄
monophylla, *à une feuille.* ♄
lentiscifolia, *à mèche.* ♄
americana, *d'Amérique.* Am. sept. ♄
ornus, *à pétales.* E. ♄
rotundifolia, *à feuilles rondes.* E. ♄
caroliniana, *de la Caroline.* Am. ♄
sambucifolia, *à feuilles de sureau.* Am. sept. ♄
juglandifolia, *à feuilles de noyer.* Am. sept. ♄.

ORDRE VIII.

Verbenæ, *les Verveines.*

76. Budleja, *Budleje.*
globosa, *globuleux.* Am. ♄
77. Cornutia, *Agnanthe.*
pyramidalis, *pyramidale.* Am. ♄
78. Duranta, *Durante.*
plumerii, *épineuse.* Am. ♄
—minor, *à petites feuilles.* Am. ♄
inermis, *sans épines.* ♄.
79. Halleria, *Haller.*
lucida, *luisante.* Af. ♄
80. Citharexilum, *Côtelet.*
cinereum, *cendré.* Am. ♄
quadrangulare, *quadrangulaire.* Am. ♄
caudatum, *longs épis.* Am. ♄
81. Volkameria.
aculeata, *épineuse.* Am. ♄
inermis, *sans épines.* As. ⊙
angustifolia, *feuil. étroites.* Am. ♄
82. Vitex, *Gatilier.*
agnus castus, *officinal.* E. ♄
albidus, *fleurs blanches.* E. ♄
negundo, E. ♄
alba, *blanc.* Am. ♄
mexicana, *du Mexique.* Am. ♄
argentea, *satiné.* Am. ♄
83. Callicarpa, *Callicarpe.*
americana, *d'Amérique.* Am. ♄
84. Lantana, *Camara.*
trifoliata, *feuilles ternées.* Am. ♄
salvifolia, *feuilles de sauge.* Am. ♄
involucrata, *à involucre.* Am. ♄
camara, *des jardins.* Am. ♄
cinerea, *cendré.* Am. mér. ♄
aculeata, *épineux.* Am. ♄
variegata, *panaché.* Am. ♄
aculeata flava, *jaune.* Am. ♄
africana, *ailé.* Af. ♄

85. Verbena, *Verveine.*
capitata, *à globules.* ♄
triphylla, *feuilles ternées.* ♄
mexicana, *du Mexique.* Am. ⊙
jamaïcensis, *de la Jamaïque.* Am. ⊙
indica, *des Indes.* As. ⊙
aubletia, *à longues fleurs.*
nodiflora, *fleurs axillaires.* Am. sept. ⊙
urticæfolia, *à feuil. d'orties.*
paniculata, *en panicule.*
hastata, *hastée.* Am. sept. ♃
supina, *couchée.* E. ⊙
bonariensis, *lancéolée.* Am. ♃
officinalis, *officinale.* E. ♃

ORDRE IX.

Labiatæ, *les Labiées.*

86. Lycopus, *Lycope.*
europæus, *d'Europe.* E. ♃
pinnatifidus, *à feuilles plumées.* E. ♃
87. Amethistea, *Améthistée.*
cærulea, *petites fleurs.* As. ⊙
88. Cunila, *Cunile.*
thymoïdes, *à feuilles de thym.*
89. Ziziphora.
capitata, *fleurs en tête.* As. ⊙
tenuior, *verticillée.* As. ⊙
90. Monarda, *Monarde.*
fistulosa, *fistuleuse.* E. ♃
didyma, *écarlate.* Am. ♃
punctata, *ponctuée.* Am. sept. ⊙
ciliata, *ciliée.*
91. Rosmarinus, *Romarin.*
officinalis, *officinal.* E. ♃
92. Salvia, *Sauge.*
pomifera, *pomifère.* E. ♃
officinalis, *officinale.* E. ♃
— latifolia, *à larges feuilles.* E. ♃
— tricolor. E. ♃
— variegata, *panachée.* E. ♃
— tenuior, *de Catalogue.* E. ♃
cretica, *de Crète.* E. ♃

africana, *d'Afrique.* Afr. ♄
paniculata, *paniculée.* Af. ♄
aurea, *jaune.* Af. ♄
coccinea, *rouge.* Am. sept. ♃
formosa, *écarlate.*
scabiosa, *à feuilles de scabieuse.* As. ♃
pinnata, *plumée.* As. ♄
glutinosa, *glutineuse.* E. ♃
canariensis, *des Canaries.* Am. ♄
pratensis, *des prés.* E. ♃
mexicana, *du Mexique.* Am. ♄
sylvestris, *sauvage.* E. ♃
sclarea, *orvale.* E. ♂
orientalis, *d'Orient.* As. ♂
præcox, *précoce.* Af. ⊙
æthiopis, *laineuse.* E. ♂
austria, *d'Autriche.* E. ♂
argentea, *argentée.* E. ♂
indica, *des Indes.* As. ♃
fœtida, *puante.* Af. ♄
ceratophylla, *feuilles cornues.* As. ♂
bicolor. Af. ♂
ceratophylloïdes, *laciniée.* E. ⊙
nubia, *de Nubie.* Af. ⊙
urticæfolia, *à feuilles d'orties.* E. ♃
nemorosa, *des bois.* E. ♂
syriaca, *de Syrie.*
disermas. As. ♃
nilotica, *du Nil.* Af. ♂
hæmatodes, *maculée.*
viscosa, *visqueuse.*
verticillata, *verticillée.* E. ♃
ægyptiaca, *d'Egypte.* As. ⊙
horminum, *hormin.* E. ⊙
— rubens, E. ⊙
verbenaca, *verveine.*
viridis, *verte.* E. ⊙
lyrata, *lyrée.* Am. sept. ♂
virgata, *effilée.* E. ⊙
clandestina, *claudestine.*
hispanica, *d'Espagne.* E. ⊙
dominica, *petites fleurs.* Am. ⊙
tiliæfolia, *à feuilles de tilleul.* Am. ⊙
nutans, *penchée.* E. ♃
pendula, *pendante.* E. ♃

93. Collinsonia, *Collinsone.*
canadensis, *de Canada.* Am. sept. ♃
94. Ajuga, *Bugle.*
orientalis, *d'Orient.* As. ♃
genevensis, *de Genève.* E. ♃
reptans, *rampante.* E. ♃
95. Teucrium, *Germandrée.*
bicolorum, *bicolore.*
frutescens, *ligneuse.* ♄
betonicum, *feuilles de bétoine.*
abutiloïdes, *feuilles d'abutilon.* ♃
campanulatum, *campaniforme.* As. ♃
pseudo-chamæpytis, *faux-chamœpytis.* E. ♃
chamæpytis. E. ⊙
iva, *ivette.* E.
botrys. E. ⊙
nyssolianum, *de Nissole.* E. ⊙
flavum, *jaune.*
creticum, *de Crète.* As. ♄.
chamædrys, *petit chêne.* E. ♃
lucidum, *luisante.* E. ♃
chamædrys major, *grand chamœdrys.* E. ♃
marum, *herbe aux chats.* E. ♃
multiflorum, *fleurs nombreuses.* E. ♃
canadensis, *de Canada.* Am. sept. ♃
massiliense, *de Marseille.* E. ♃
scorodonia, *sauge des bois.* E. ♂
hircanium, *à épis.* As. ♃
scordium. E. ♃
montanum, *de montagne.* E. ♃
pyrenaïcum, *des Pyrénées.* E. ♃
polium, *cotoneuse.* E. ♃
— album, *blanc.* E. ♃
capitatum, *fleurs en tête.* E. ♃
asiaticum, *d'Asie.* As. ♃
96. Satureia, *Sarriette.*
globulosa, *à globules.*
græca, *feuilles ovales.* As.
juliana, *feuilles linéaires.* E. ♃
capitata, *fleurs en tête.* E. ♃
thymbra, As. ♃
montana, *de montagne.* E. ♃
hortensis, *des jardins.* E. ♃
97. Hyssopus, *Hyssope.*
officinalis, *officinal.* E. ♃
myrtifolius, *feuilles de myrte.* E. ♄
lophanthus, *fleurs renversées.* As. ♄
nepetoïdes, *à feuilles de cataire.* Am. ♂
bracteatus, *à grandes bractées.* Af. ⊙
98. Nepeta, *Cataire.*
cataria, *herbe aux chats.* E. ♃
pannonica, *en panicule.* E. ♃
nepetella, *à grappes.* E. ♃
nuda, *glabre.* E. ♃
violacea, *violette.* E. ♃
crispa, *crêpue.*
alba, *blanche.* E. ♃
italica, *d'Italie.* E. ♃
reticulata, *veinée.* Af. ♃
tuberosa, *tubereuse.* E. ♃
pectinata, *pectinée.* Am. ♃
multifida, *découpée.* As. ⊙
99. Perilla, *Perille.*
ocymoïdes, *à feuilles de basilic.* Am. ⊙
100. Lavandula, *Lavande.*
spica, *spic.* E. ♃
— latifolia, *à larges feuil.* E. ♃
indica, *des Indes.* As. ♄
pinnata, *plumée.* ♃
multifida, *découpée.* E. ♂
elegans, *élégante.*
dentata, *dentée.* E. ♃
stæchas.
101. Sideritis, *Crapaudine.*
cretica, *de Crète.* E. ♄
incana, *blanche.* E. ♄
canariensis, *des Canaries.* Am. ♄
syriaca, *de Syrie.* As. ♄
perfoliata, *perfoliée.* As. ♃
fœtida, *puante.* As. ♃

hirsuta, *velue.* E. ♃
scordioïdes, *à feuilles de scordium.* E. ♃
romana, *épineuse.* E. ♂
montana, *de montagne.* E. ⊙
nigricans, *noire.* E. ⊙

102. Mentha, *Menthe*
sylvestris, *sauvage.* E. ♃
incana, *blanche.* E. ♃
viridis, *verte.* E. ♃
rotundifolia, *à feuil. rondes.* E. ♃
crispa, *crépue.* As. ♃
aquatica, *aquatique.* E. ♃
gentilis, *purpurine.* E. ♃
sativa, *cultivée.* E. ♃
piperita, *poivrée.* ♃
arvensis, *des champs.* E. ♃
pulegium, *pouliot.* E. ♃
cervina, *fétide.* E. ♃

103. Glecoma, *Lierre terrestre.*
hederacea. —

104. Lamium, *Lamier.*
orvala, *grandes feuil.* E. ♃
lævigatum, *lisse.* E. ♃
album, *blanc.* E. ♃
— minus. E. ♃
amplexicaule, *amplexicaule.* E. ♃
purpureum, *pourpre.* E. ♂
garganicum, *feuilles de cataire.* E. ♃

105. Galeopsis, *Galeope.*
tetrahit. E. ⊙
galeopdolon, *jaune.* E. ⊙
labdanum, *feuilles lancéolées.* E. ♃

106. Betonica, *Betoine.*
officinalis, *officinale.* E. ♃
hirsuta, *velue.* E. ♃
orientalis, *d'Orient.* E. ♃
alopecurus, *jaune.*

107. Stachys.
sylvatica, *des bois.* E. ♃
palustris, *des marais.* E. ♃
sibirica, *de Sibérie.* As. ♃
hirta, *velue.* E. ⊙
cretica, *de Crète.* E. ♃
germanica, *cotonneuse.* E. ♂
palestina, *de Palestine.* As. ♃
recta, *droite.*
circinnata, *feuilles arrondies.* Af. ♃
alpina, *des Alpes.* E. ♃
incana, *blanche.*
annua, *annuelle.* E. ⊙
maritima, *maritime.* E. ♂
arvensis, *des champs.*

108. Ballota, *Ballote.*
lanata, *laineuse.* As. ♃
suaveolens, *odorante.* Am. ⊙
nigra, *puante.* E. ♃

109. Marrubium, *Marrube.*
vulgare, *officinal.* E. ♃
supinum, *couché.* E. ♃
alysson, *cuneiforme.* E. ♃
crispum, *crépu.* As. ♄
peregrinum, *étranger.* E. ♃
candidissimum, *tres-blanc.* As. ♃
hispanicum, *d'Espagne.* E. ♃
pseudo-dictamnus, *faux dictame.* As. ♄

110. Leonurus, *Agripaume.*
sibiricus, *de Sibérie.* As. ♂
marrubiastrum, *feuilles de marrube.* E. ♂
crispus, *crépue.* ♃
cardiaca, *officinale.* E. ♃
tartaricus, *de Tartarie.* As. ♂

111. Phlomis, *Phlomide.*
fruticosa, *arbrisseau.* E. ♄
— angustifolia, *à feuilles étroites.* E. ♄
— cretica, *de Crète.* E. ♄
ferruginea, *ferrugineux.* E. ♄
purpurea, *pourpre.* E. ♄
lychnites, *feuilles étroites.* E. ♄
laciniata, *lacinié.*
herba venti, *violet.* E. ♃
tuberosa, *tubéreux.* As. ♃
leonurus, *écarlate.* Af. ♄
zeilanica, *de Ceylan.* As. ⊙
nepetoïdes, *feuilles de cataire.* As. ♃

112. Molucella, *Molucelle.*
spinosa, *épineuse.* As. ⊙
lævis, *lisse.* ⊙

113. Clinopodium, *Clinopode.*
vulgare, *commun.* E. ⊙
incanum, *blanc.* Am. sept. ♃

114. Origanum, Origan.
dictamus, *dictame.* As. ♄
sypileum, *glabre.* As. ♃
creticum, *longs épis.* E. ♃
vulgare, *commun.* E. ♃
humile, *nain.* E. ♃
smyrneum, *de Smyrne.* As. ♃
ægyptiacum, *à coquilles.* Af. ♃
majorana, *marjolaine.* E. ♃

115. Thymus, *Thym.*
serpillum, *serpolet.* E. ♃
— villosum, *velu.* E. ♃
zygis, *feuilles linéaires.* E. ♃
minimus, *grêle.* E. ♃
vulgaris, *cultivé.* E. ♃
— latifolius, *à larges feuilles.* E. ♃
piperella. E. ♄
hispanicus, *d'Espagne.* E. ♃
patavinus. E. ⊙.
alpinus, *des Alpes.* E. ⊙
acinos, *annuel.* E. ⊙
virginicus, *de Virginie.* Am. ⊙

116. Thymbra.
spicata, *à épis.*

117. Melissa, *Melisse.*
officinalis, *officinale.* E. ♃
— hirsuta, *velue.* E. ♃
fruticosa, *arbrisseau.* E. ♄
grandiflora, *grandes fleurs.* E. ♃
nepeta, *feuilles de cataire.* E. ♃
calaminta, *calament.* E. ♃
cretica, *de Crète.* E. ♃
parviflora, *petites fleurs.* E. ♃

118. Dracocephalum, *Cataleptique.*
virginianum, *de Virginie.* Am. sept. ♃
canariense, *des Canaries.*
peregrinum, *découpé.*
austriacum, *épineuse.* E. ♃
ruischiana, *feuilles entières.*
sibiricum, *de Sibérie.*
moldavicum, *de Moldavie.* E. ♃
canescens, *blanche.* As. ♂
peltatum, *bouclier.* As. ⊙
nutans, *fleurs penchées.* Af.
thymiflorum, *fleurs de thym.* Af. ⊙

119. Horminum, *Hormin.*
pyrenaïcum, *des Pyrénées.* E. ♃
virginicum, *de Virginie.* Am. sept. ♂

120. Mellitis, *Melite.*
melissophyllum, *feuilles de melisse.* E. ♃

121. Plectranthus.
fruticosus, *arbrisseau.* ♄
punctatus, *ponctué.* Af. ⊙

122. Ocymum, *Basilic.*
gratissimum, *suave.* As. ♃
zeilanicum, *de Ceylan.* As. ♄
grandiflorum, *grandes fleurs.* ♄
muricatum, *franc basin.* Am. ⊙
tenuiflorum, *petites fleurs.* As. ⊙
basilicum, *cultivé.* As. ⊙
— bullatum, *vésiculeux.* As. ⊙
— fimbriatum, *découpé.* As. ⊙
minimum, *nain.* As. ⊙

123. Scutellaria, *Scutellaire.*
lupulina, *jaune pâle.* E. ♃
alpina, *des Alpes.* E. ♃
lateriflora, *fleurs latérales.* Am. sept. ♃
galericulata, *toque.* E. ♃
minor, *naine.* E. ♃
integrifolia, *feuilles entières.* Am. sept. ♃
peregrina, *longs épis.* E.
altissima, *élevée.* As.
cretica, *de Crète.* E. ♃

124. Brunella, *Brunelle.*
vulgaris, *commune.* E. ♃

grandiflora, *grandes fleurs.* E. ♃
laciniata, *laciniée.* E. ♃
hyssopifolia, *feuilles d'hyssope.* E. ♃

125\. Cleonia.
lusitanica, *de Portugal.* E. ⊙

126\. Prasium.
majus, *arbrisseau.* E. ♄
minus, *nain.* E. ♄

Ordre. X.

Borragineæ, *les Borraginées.*

127\. Heliotropum, *Héliotrope.*
peruvianum, *du Pérou.* Am. ♄
parviflorum, *petites fleurs.* Am. ⊙
indicum, *des Indes.* As. ⊙
europeum, *des champs.* E. ⊙
supinum, *couchée.* E. ⊙
curassavicum, *glauque.* Am. mér. ⊙

128\. Echium, *Viperine.*
vulgare, *officinale.* E. ♂
creticum, *de Crète.* E. ⊙
italicum, *d'Italie.* E.
violaceum, *violette.* E. ⊙
orientale, *d'Orient.* As. ♃
fruticosum, *arbrisseau.* As. ♄
plantagineum, *feuilles de plantain.*

129\. Lithospermum, *Gremil.*
arvense, *feuilles rudes.* E. ♂
ægyptiacum, *d'Egypte.* Af. ⊙
purpuro-cæruleum, *violet.* E. ♃
officinale, *herbes aux perles.* E. ♃
orientale, *jaune.* As. ♃

130\. Pulmonaria, *Pulmonaire.*
angustifolia, *feuilles étroites.* E. ♃
officinalis, *officinale.* E. ♃
virginica, *de Virginie.* Am. sept. ♃
sibirica, *feuilles en cœur.* E. ♃

131\. Onosma, *Orcanette.*
echioïdes, *fleurs droites.*
simplissima, *fleurs pendantes.* E. ♃

132\. Symphitum, *Consoude.*
tuberosum, *tubéreuse.* E. ♃
officinale, *officinale.* E. ♃

133\. Borrago, *Bourrache.*
officinalis, *officinale.* E. ⊙
orientalis, *d'Orient.* As. ♃
indica, *des Indes.* As. ⊙
africana, *d'Afrique.* Af. ♃

134\. Lycopsis, *Lycopside.*
vesicaria, *vesiculeuse.* E. ⊙
nigricans, *noirâtre.*
arvensis, *des champs.* E. ⊙
orientalis, *d'Orient.* As. ⊙

135\. Myosotis, *Myosote.*
scorpioïdes E. ⊙
palustris, *glabre.* E. ♃
virginica, *de Virginie.* Am. sept. ⊙

136\. Anchusa, *Buglose.*
officinalis, *officinale.* E. ♃
tinctoria, *orcanette.* E. ♃
angustifolia, *feuilles étroites.* E. ♃
verrucosa, *tuberculeuse.* Af. ⊙
sempervirens, *toujours verte.* E. ♃

137\. Asperugo, *Rapette.*
procumbens, *tombante.* E. ⊙

138\. Cynoglossum, *Cynoglosse.*
officinale, *officinale.* E. ♂
— cæruleum, *bleue.* E. ♂
apenninum, *de l'Apennin.* E. ♂
montanum, *de montagne.* E. ♂
cheirifolium, *feuilles de giroflée.* E.
linifolium, *feuilles de lin.*
omphalodes. E. ♃

139\. Cerinthe, *Melinet.*
minor, *feuilles aiguës.* E. ⊙
major. E. ⊙
— versicolor, *panaché.* E. ⊙

140\. Messerchmidia, *Arguze.*
arguzia, *arguze.* As. ♃

fruticosa, *ligneuse*. Af. ♄
angustifolia, *feuilles étroites*. As. ♄
141. Ellisia, *Ellise*.
nyctelea, *fleurs ponctuées*.
142. Hydrophyllum, *Hydrophylle*.
virginianum, *feuilles plumées*. Am. sept. ♃
canadense, *feuilles lobées*. Am. sept. ♃
143. Varronia, *Monjoli*.
martinicensis, *de la Martinique*. Am. ♄
144. Tournefortia.
cymosa.—
humilis. Am. mér. ♄
scabra, *feuilles rudes*. Am. ♄
arborescens, *arbrisseau*. Am. mér. ♄
145. Cordia.
mixa, *à feuilles d'aune*. As. ♄
sebellina, *feuilles de noyer*. As. ♄
146. Ehretia, *Cabrillet*.
bourreria. Am. ♄
tinifolia, *feuilles de viorne*. Am. mér. ♄
halimifolia, *feuilles d'halime*. Am. ♄

ORDRE XI.

Convolvuli, *les Liserons*.

147. Convolvulus, *Liseron*.
arvensis, *des champs*. E. ♃
sepium, *grandes fleurs*. E. ♃
nil, *à trois lobes*. Am. ⊙
purpureus, *pourpre*. Am. ⊙
batatas, *patate*. As. ♃
— angustus, *rouge*. As. ♃
verticillatus, *verticillé*. Am. ⊙
hirsutus, *velu*. Am. ♃
umbellatus, *ombellifère*.
malabaricus, *du Malabar*. As. ♄
canariensis, *fleurs planes*. Am. ♄
hermanniæfolius, *feuilles d'hermannia*.
farinosus, *farineux*. ⊙
jalappa, *jalap*. Am. ♃
althæoïdes, *feuilles de guimauve*. E. ♃
cairicus, *découpé*. As. ⊙
pentaphyllus, *à 5 folioles*. Am. ⊙
persicus, *de Perse*. As. ⊙
siculus, *petites fleurs*. E. ⊙
linatus, *soyeux*. E. ♃
cneorum, *satiné*. E. ♃
cantabrica, *feuilles étroites*. E. ♃
tricolor. E. ⊙
soldanella, *soldanelle*. E. ♃
148. Ipomæa, *Quamoclit*.
quamocli, *feuilles linéaires*. As. ⊙
digitata, *digité*. Am. ⊙
coccinea, *écarlate*. Am. ⊙
bonanox, *épineux*. Am. ⊙
triloba, *à trois lobes*. Am. ⊙
149. Evolvulus, *Liserole*.
alsinoïdes, *feuilles de mouron*. Af. ⊙
linifolius, *feuilles de lin*. ⊙
nummularius, *feuilles de nummulaire*. Am. ⊙
150. Frankenia, *Franquenne*.
pulverulenta, *feuilles ovales*. E. ⊙
lævis, *feuil. linéaires*. E. ♃
hirsuta, *velue*. As. ♃
151. Polemonium, *Polemoine*.
cæruleum, *des jardins*. E. ♃
reptans, *rampant*. Am. ♃
152. Phlox.
glaberrima, *glabre*. Am. ♃
paniculata, *en panicule*. ♃
pilosa, *velue*. Am. sept. ♃
caroliniana, *de la Caroline*. Am. ♃
maculata, *tachetée*. Am. ♃

ORDRE XII.

Gentianæ, *les Gentianes*.

153. Chironia, *Chirone*.
fruticosa, *arbrisseau*. ♄

154. Chlora, *Chlore.*
perfoliata, *perfoliée.* E. ☉
155. Swertia.
perennis, *vivace.* E. ♃
156. Gentiana, *Gentiane.*
lutea, *jaune.* E. ♃
purpurea, *pourpre.* E ♃
asclepiadea, *feuilles d'asclepias.* E. ♃
pneumonanthe, *des prés.* E. ♃
acaulis, *sans tige.* E. ♃
centaurium, *petite centaurée.* E. ♂
cruciata, *croisette.* E. ♃
filiformis, *filiforme.* E. ♃

ORDRE XIII.

Apocineæ, *les Apocinées.*

157. Vinca, *Pervenche.*
minor, *petites feuilles.* E. ♃
—variegata, *panachée.* E. ♃
major, *officinale.* E. ♃
rosea, *du Cap.* Af. ♄
158. Tabernæmontana.
ansonia. — Am. ♃
159. Plumeria, *Franchipanier.*
rubra, *rouge.* Am. ♄
alba, *blanc.* Am. ♄
160. Nerium, *Laurier-rose.*
oleander. — As. ♄
— odoratum, *odorant.* As. ♄
viminale, *tiges nues.* Af. ♃
161. Stapelia.
variegata, *panachée.* Af. ♃
162. Cynanchum, *Cynanque.*
prostratum, *couché.* Af. ♃
acutum, *feuilles aigues.* E. ♃
monspeliacum, *de Montpellier.* E. ♃
suberosum, *fougueux.* Am. mér. ♃
hirtum, *velu.* Am. ♄
erectum, *élevé.* As. ♄
ægyptiacum, *d'Egypte.* Af. ♄
mauritianum, *de l'Ile de France.* As. ♄
163. Periploca.
græca, *de Grèce.* E. ♃
angustifolia, *feuilles étroites.* Af. ♄
164. Apocinum, *Apocin.*
androsæmifolium, *gobe-mouche.* Am. sept. ♄
cannabinum, *feuilles vertes.* Am. sept. ♃
venetum, *feuilles dentées.* E. ♃
165. Asclepias, *Asclépiade.*
vincetoxicum, *dompte-venin.* E. ♃
nigra, *noir.* E. ♃
nivea, *blanc.* E. ♃
curassavica, *de Curassao.* As. ♃
incarnata, *rouge.* Am ♃
syriaca, *à la ouatte* As. ♃
fruticosa, *ligneux.* As. ♄
crassifolia, *feuilles épaisses.* As. ♄
tuberosa, *tubéreux.* Am. ♄

ORDRE XIV.

Sapotæ, *les Sapotilliers.*

166. Arduinia.
bispinosa, *à deux épines.* As. ♄
167. Rauvolfia.
nitida, *luisant.* Am. mér. ♄
168. Myrsine, *Mirsine.*
africana, *d'Afrique.* Af. ♄
169. Sideroxilum, *Argan.*
inerme, *sans épines.* Af. ♄
lycioïdes, *feuilles de lycium.* Am. ♄
spinosum, *épineux.* Af. ♄
170. Chrysophyllum, *Caïmitier.*
glabrum, *glabre.* Am. ♄
caïnito. Am. ♄

Cette Classe contient 170 genres qui comprennent 826 espèces.

CLASSE NEUVIÈME.

DICOTYLEDONES MONOPETALES, Corolle périgyne.

ORDRE I.er

Diospyri, *les Plaqueminiers.*

1. Diospyros, *Plaqueminier.*
ebenus, *ébenier.* ♄
virginiana, *de Virginie.* Am. ♄
lotus, *faux lotus.* E. ♄
angustifolia, *feuilles étroites.* E. ♄
2. Royena.
lucida, *luisant.* As. ♄
hirsuta, *velu.* Af. ♄
myrtifolia, *feuille de myrte.* ♄
3. Styrax, *Aliboufier.*
officinale, *officinal.* E. ♄.
lævis, *lisse.* Am. ♄.
4. Hallesia, *Hallesier.*
tetraptera, *quatre aîles.* Am. sept. ♄.

ORDRE II.

Ericæ, *les Bruyères.*

5. Vaccinium, *Airelle.*
myrtillus, *lucet.* E. ♄
pensylvanicum, *de Pensylvanie.* Am. sept. ♄
uliginosum, *veinée.* E. ♄
glaucum, *glauque.* ♄
vitis-idæa, *ponctuée.* E. ♄
occicoccos, *rampant.* E. ♄
6. Gaulteria, *Palomier.*
procumbens, *de Canada.* Am. ♄
7. Arbutus, *Arbousier.*
unedo. E. ♄
andrachne. E. ♄
alpina, *des Alpes.* E. ♄
uva-ursi, *busserole.* E. ♄
8. Pyrola, *Pyrole.*
rotundifolia, *feuilles rondes.* E. ♃
secunda, *unilatérale.* E. ♃
9. Andromeda, *Andromède.*
mariana, *fleurs cylindriques.* Am. sept. ♄
serratifolia, *feuilles en scie.* Am. sept. ♄
polifolia, *glauque.* E. ♄
racemosa, *à grappes.* Am. sept. ♄
paniculata, *paniculée.* Am. ♄
axillaris, *axillaire.* Am. sept. ♄
calyculata, *calyculée.* Am. sept. ♄
dabætia, *fleurs violettes.* E. ♄
10. Erica, *Bruyère.*
tetralix, *à quatre feuilles.* E. ♄
cinerea, *cendrée.* E. ♄
vulgaris, *commune.* E. ♄
scoparia, *à balais.* E. ♄
ciliaris, *ciliée.* E. ♄
arborea, *en arbre.* E. ♄
multiflora, *fleurs nombreuses.* E. ♄
mediterranea, *de la Méditerranée.* E. ♄
planifolia, *feuilles planes.* As. ♄

ORDRE III.

Kalmiæ, *les Kalmies.*

11. Rhododendron, *Rosage.*
ferrugineum, *ferrugineux.* E. ♄
hirsutum, *velu.* E. ♄
maximum, *d'Amérique.* Am. sept. ♄

ponticum, *d'Orient.* As. ♄

12. Rhodora.
canadensis, *de Canada.* Am. ♄

13. Azalea, *Azalée.*
viscosa, *visqueuse.* Am. ♄
glauca, *glauque.* ♄
nudiflora, *fleurs nues.* Am. sept. ♄
procumbens, *couchée.* E. ♄

14. Kalmia, *Kalmie.*
latifolia, *feuilles larges.* Am. ♄
angustifolia, *feuilles étroites.* Am. ♄
oleæfolia, *feuilles d'olivier.* Am. sept. ♄
thymifolia, *feuilles de thym.* ♄

15 Epigea, *Epigée.*
repens, *rampante.* Am. sept. ♄

16. Empetrum, *Camarine.*
nigrum, *fruit noir.* E. ♄

17. Ledum, *Lede.*
palustre, *des marais.* E. ♄
— latifolium, *feuilles larges.* E. ♄.

18. Clethra.
alnifolia, *feuilles d'aune.* Am. ♄
glauca, *glauque*, Am. sept. ♄

19. Itea, *Ité.*
virginica, *de Virginie.* Am. ♄

20. Turnera.
ulmifolia, *feuilles d'orme.* Am. ♂
cistoïdes, *feuilles de ciste.* Am. mer. ⊙

Ordre IV.

Cucurbitaceæ, *les Cucurbitacées.*

21. Sicyos.
angulata, *anguleux.* Am. ⊙

22. Bryonia, *Bryone.*
alba, *officinale.* E. ♃
africana, *d'Afrique.* Af. ♃
grandis, *élevée.* Am. ♃
laciniosa, *laciniée.* Af. ⊙

23. Melothria, *Melothrie.*
pendula, *fruit pendant.* Am. ⊙

24. Momordica, *Momordique.*
pedata, *striée.*
luffa. Am. ⊙
balsamina, *pomme de merveille.* As. ⊙
elaterium, *concombre sauvage.* E. ⊙

25. Cucumis, *Concombre.*
colocynthis, *coloquinte.* Am. ⊙
prophetarum, *épineuse.* As. ⊙
anguria. Am. ⊙
acutangulus, *anguleux.* As. ⊙
melo, *melon.* As. ⊙
— saccharinus, *cantaloup.* As. ⊙
chate, *abdeloui.* Af. ⊙
dudaim, *orange.* As. ⊙
sativus, *cultivé.* ⊙
— guinensis. Am. ⊙
— minor, *petit fruit.* ⊙
flexuosus, *serpent.* As. ⊙

26. Cucurbita, *Courge.*
lagenaria, *calebasse.* Am. ⊙
pepo, *potiron.* ⊙
verrucosa, *tuberculeuse.* ⊙
compressa. —
americana, *giraumon.* Am. ⊙
melo pepo, *pepon.* Am. ⊙
— pyriformis, *poire.* Am. ⊙
— orantiiformis, *orange.* ⊙
citrullus, *pastèque.* E. ⊙

Ordre V.

Campanulæ, *les Campanules.*

27. Canarina, *Canarine.*
campanulata, *campanulée.* Af. ♃

28. Michauxia, *Michauxie.*
campanuloïdes, *d'Asie.* As. ♃

29. Campanula, *Campanule.*
rapunculus, *raiponce.* E. ♂
rotundifolia, *feuilles rondes.* E. ♃
uniflora, *une fleur.* E. ♃

pyramidalis, *pyramidale.* E. ♂
rapunculus hirsutus, *raiponce velue.*
persicifolia, *feuilles de pêcher.* E. ♃
americana, *d'Amérique.* Am. ⊙
verticillata, *verticillée.*
lanuginosa, *lanugineuse.* As. ♃
grandiflora, *grandes fleurs.* ⊙
rhomboïdalis, *rhomboïdale.* E. ⊙
trachelium, *gantelée.*
latifolia, *feuilles larges.* E. ♃
perfoliata, *perfoliée.* E. ♃
glomerata, *fleurs en tête.* E. ♃
rapunculoïdes, *fausse raiponce.* E. ♃
sparsiflora, *fleurs éparses.*
thyrsoïdes, *feuilles en thyrse.* E. ♃
spicata, *fleurs en épi.* E. ♃
medium, *grosses fleurs* E. ♂
aurea, *jaune.* As. ♃
speculum, *miroir de Vénus.* E. ⊙
hybrida, *hybride.* E. ⊙
perfoliata, *perfoliée.* Am. sept. ⊙
erinus, *feuilles d'érinus.* E. ⊙
petræa, *des rochers.* E.
hederacea, *feuilles de lierre.*

30. Trachelium.
cæruleum, *fleurs bleues.* E. ♃

31. Lobelia, *Lobelie.*
cardinalis, *cardinale.* Am. ♄
siphillitica, *antisiphillitique.* Am. ♄
inflata, *gros calyce.* Am. sept. ♄
cliffortiana, *de Cliffort.* Am. sept. ♄
urens, *brûlante.* E. ⊙
minuta, *sans tige.* Af. ♃
laurantia, *longs pédoncules.* E. ♂
erinoïdes, *feuilles d'érinus.* Af. ⊙

32. Phyteuma.
spicata, *à épis.*
orbicularis, *orbiculaire.* E.

33. Jasione, *Jasione.*
montana, *annuelle.* E. ⊙
biennis, *bis-annuelle.* E. ♂

Cette Classe contient 33 genres, qui comprennent 155 espèces.

CLASSE DIXIÈME.

DICOTYLEDONES MONOPETALES,
Corolle épigyne, Anthères réunies.

ORDRE I.er

Cichoraceæ, *les Chicoracées.*

1. Lapsana, *Lampsane.*
zacintha, *aigrettée.* E. ⊙
stellata, *étoilée.* E. ⊙
rhagadioloïdes, E. ⊙
communis, *officinale.* E. ⊙
— crispa, *crêpue.* E. ⊙
kolpinia, *hérissée.* As. ⊙

2. Chondrilla, *Condrille.*
juncea, *effilée.* E. ♃

3. Prenanthes.
viminea. E. ♃
purpurea, *violette.* E. ♃
racemosa, *à grappes.* E. ♃
pinnata, *pinnée.* Af. ♄
alba, *blanche.* Am.
muralis, *des murs.* E. ♂

4. Lactuca, *Laitue.*
perennis, *vivace.* E. ♃
sylvatica. E. ♂
saligna, *lancéolée.* E. ♂
virosa, *vireuse.* E. ⊙
— laciniata, *laciniée.* E. ⊙
scariola, *scariole.* E. ⊙
— sanguinea, *sanguine.* E. ⊙
sativa, *cultivée.* E. ⊙
capitata, *pommée.* E. ⊙

crispa, *crépue*. E. ⊙
intyba, *glauque*. E. ⊙
spinosa, *épineuse*. E. ⊙
pumila, *naine*. E. ♃

5. Sonchus, *Laitron*.
fruticosus, *arbrisseau*. Af. ♄
sibiricus, *de Sibérie*. As. ⊙
tartaricus, *de Tartarie*. As.
cordifolius, *feuilles en cœur*. ♃
plumerii, *grandes feuilles*. E. ♂
floridanus, *de la Floride*. Am. ♂
canadensis, *à grappes*. Am. ⊙
oleraceus, *commun*. E. ⊙
— asper, *rude*, E. ⊙
lævis, *lisse*. E. ⊙
tenerrimus, *feuilles minces*. E. ♂
alpinus, *des Alpes*. E. ♂
maritimus, *maritime*. E. ♃
palustris, *en ombelle*. E. ♃
arvensis, *des champs*. E. ♃

6. Hieracium, *Epervière*.
umbellatum, *en ombelle*. E. ♃
sabaudum, *de Savoie*. E. ♃
— majus, *élevée*. E. ♃
— maculatum, *tachetée*. E. ♃
kalmii, *de Kalm*. Am. ⊙
blattarioïdes, *fausse blattaire*. E. ♃
pyrenaïcum, *des Pyrénées*. E. ♃
conyzæfolium, *feuilles de conyze*. E. ♃
amplexicaule, *amplexicaule*. E. ♃.
lyratum, *feuilles en lyre*. E. ♃
tubulosum, *tubulée*. E. ♃
cerinthoïdes, *feuilles de melinet*. E. ♃
— angustifolium, *feuilles étroites*. E. ♃
cotoneifolium. E. ♃.
paludosum, *des marais*. E. ♃
murorum, *tachetée*. E. ♃
cymosum, *corymbifère*. E. ♃
sylvaticum, *des bois*. E.
porrifolium, *feuilles de porreau*. E. ♃
aurantiacum, *orangée*. E. ♃
austriacum, *d'Autriche* E. ♃
præmorsum, *tronquée*. E. ♃
dubium, *rampante*. E. ♃
pilosella, *piloselle*. E. ♃.

7. Crepis, *Crépide*.
barbata, *barbue*. E. ⊙
— pallida, *pâle*. E. ⊙
aspera, *rude*. E. ⊙
coronopifolia. As. ⊙
sibirica, *grandes feuilles*. E. ♃
parviflora, *à petites fleurs*. E. ⊙
nemausensis. E ⊙
albida, *villars*) *blanchâtre*. E. ⊙
alpina, *des Alpes*. E. ⊙
rubra, *rouge*. E. ⊙
fœtida, *fétide*. E. ⊙
pulchra, *fleurs de lampsane*. E. ⊙
virgata, *effilée* E. ⊙
dioscordis, *farineuse*. E. ⊙
tectorum. E. ⊙
biennis, *bis-annuelle*. E. ♂

8. Hyoseris, *Hyoseride*.
rhagadioloïdes, *fruit velu*. E. ⊙
hedypnoïs major. E. ⊙
hedypnoïs, *feuilles lisses*. E. ⊙
cretica, *de Crète*. E. ⊙
radiata, *étoilée*. E. ⊙
lucida, *luisante*. E. ⊙
scabra, *feuilles rudes*. E. ⊙
fœtida, *fétide*. E. ♃.

9. Leontodon, *Lion-dent*.
taraxacum, *pissenlit*. E. ♃
aureum, *couleur de feu*. E ♃.
bulbosum, *bulbeux*. E. ♃
hastile, *glabre*. E. ♃
autumnale, *d'automne*. E. ♃
saxatile, *des rochers*. E. ♃
hispidum, *poils fourchus*. E. ♃
hirtum, *poils simples*. E. ♃

10. Picris.
echioïdes, *grand calice*. E. ⊙
hieracioïdes, *feuilles d'épervière*. E. ⊙

11. Scorsonera, *Scorsonère*.
hispanica, *d'Espagne*. E. ♃

picrioïdes, *feuilles de picris.* E. ♂
angustifolia, *feuilles étroites.* E. ♃
— pulverulenta, *pulvérulente.* E. ♃
laciniata, *découpée.* E. ♃
resedifolia, *feuilles de réseda.* E. ♂
tingitana, *glauque.* Af. ⊙
coronopifolia, *corne de cerf.* E. ♂
villosa, *velue.* ♂
eriosperma, *graines laineuses* (Gouan). E. ♃

12. Tragopogon, *Cercifix.*
majus, *élevé.* E. ♃
pratense, *des prés.* E. ♂
undulatum, *feuilles ondées.* E. ♂
porrifolium, *feuilles de porreau.* E. ♂
dalechampii, *de Dalechamp.* E. ♂
picrioïdes, *feuilles de picris.* E. ♂
crocifolium, *feuilles de safran.* E. ♂
orientale, *d'Orient.* As. ♂
italicum, *d'Italie.* E. ♂

13. Geropogon.
glabrum, *glabre.* E. ⊙

14. Hypochæris.
maculata, *tachetée.* E. ♃
glabra, *lisse.* E. ⊙
arachnoïdea. Af. ⊙
radicata, *longues racines.* E. ♃

15. Seriola, *Seriole.*
æthnensis, *de l'Ethna.* E. ⊙
cretensis, *de Crète.* E. ⊙
urens, *brûlante.* E. ♂

16. Andryala, *Andriale.*
integrifolia, *feuilles entières.* E. ⊙
lanata, *cotoneuse.* E. ♃
sinuata, *feuilles sinuées.* E. ♃
cheiranthifolia, *feuilles de giroflée.* E. ⊙

17. Catananche, *Cupidone.*
cærulea, *bleue.* E. ♃
lutea, *jaune.* E. ♂

18. Cichorium, *Chicorée.*
intybus, *fleurs sessiles.* E. ♃
indivia, *fleurs pédunculées.* E. ⊙
— crispa, *crépue.* E. ⊙
spinosum, *épineuse.* E. ♂

19. Scolymus, *Scolyme.*
maculatus, *panaché.* E. ⊙
grandiflorus, *grandes fleurs.* E. ⊙
hispanicus, *fleurs réunies.* E. ⊙

ORDRE II.

Cinarocephalæ, *les Cinarocéphales.*

20. Cnicus.
oleraceus, *des prés.* E. ♃
tricephalos, *trois têtes.* E. ♃
spinosissimus, *très-épineux.* E. ♃
crisitales, *feuilles plumées.* E. ♃.
ferox, *féroce.* E. ♂
centauroïdes, *feuilles de centaurée.* E. ♃
cernuus, *fleurs penchées.* E.
acarna. E. ⊙

21. Carduus, *Chardon.*
leucographus, *panaché.* E. ⊙
lanceolatus, *lanceolé.* E. ♂
ciliatus, *cilié.* E. ♂
crispus, *crépu.* E. ♂
acanthoïdes, *feuilles d'acanthe.* E. ♂
nutans, *tête penchée.* E. ♃
palustris, *des marais.* E. ♃
arabicus, *d'Arabie.*
pycnocephalus, *fleurs tombantes.* E. ⊙
argenteus, *argenté.* Af. ⊙
dissectus, *découpé.* E. ♃
canus, *cotoneux.* E. ♃
monspesullanus, *de Montpellier.* E. ♃
tuberosus, *tubéreux.*
parviflorus, *petites fleurs.* E. ♃
stellatus, *étoilé.* E. ⊙
syriacus, *de Syrie.* E ⊙

marianus, *Marie*. E. ⊙
— viridis, *verd*. E. ⊙
casabonæ, *à trois épines*. E. ♂
carlinoïdes, *carline* E. ♂
eriophorus, *tête laineuse*. E. ♃
serratuloïdes, *feuilles de sarrette*. E. ♃
helenioïdes, *feuilles d'aunée*. E. ♃
acaulis, *sans tige*. E. ♃

22. Onopordum, *Onoporde*.
acanthium, *feuilles d'acanthe*. E. ♂
— viride, *verd*. E. ♂
illyricum, *lancéolé*. E. ♂
græcum, *de Grèce*. E. ♂
arabicum, *d'Arabie*. E. ♂

23. Cinara, *Artichaut*.
cardunculus, *cardon*. E. ♃
scolymus, *cardonette*. E. ♃
— hortensis, *cultivé*. E. ♂
— inermis, *sans épines*. E. ♃

24. Carlina, *Carline*.
acaulis, *sans tige*. E. ♃
lanata, *laineuse*. E. ♂
corymbifera, *corymbifère*. E. ♃
vulgaris, *commune*. E. ♂
caulescens, *fleurs blanches*. E. ♃

25. Atractylis.
cancellata, *chardon prisonnier*. E. ⊙
humilis, *nain*. E. ⊙

26. Carthamus, *Carthame*.
tinctorius, *des teinturiers*. Af. ⊙
lanatus, *laineux*. E ⊙
creticus, *fleurs blanches*. E. ⊙
mitissimus, *sans épines* E ⊙
corymbosus, *corymbifère*. As. ♃
salicifolius, *feuilles de saule*. Af. ♄

27. Arctium, *Bardane*.
lappa, *officinale*. E. ♃
— tomentosa, *cotoneuse*. E. ♃
grandiflorum, *grandes fleurs*. E. ♃
personata, *bis-annuelle*. E. ♂

28. Stæhelina.
dubia, *longues arêtes*. E

29. Serratula, *Sarrette*.
spicata, *à épis*. Am. ♃
tinctoria, *des teinturiers*. E. ♃
coronata, *couronnée*. E. ♃
noveboracensis, *d'automne*. Am. sept. ♃
centauroïdes, *fausse centaurée*. E. ♃
præalta, *elevée*. ♃
chamæpeuce. Af. ♄
arvensis, *hémorroïdale*. E. ♃
heterophylla, *hétérophylle*. E. ♃

30. Zoegea.
leptaurea, *de Perse*. As. ⊙

31. Centaurea, *Centaurée*.
crupina, *fruit noir*. E. ⊙
lippii, *de Lippi*. Af. ⊙
moschata, *ambrette*. As. ⊙
— lutea, *ambrette jaune*. As. ⊙
glauca, *glauque*. As. ♃
centaurium, *officinale*. E. ♃
africana, *d'Afrique*. Af. ♃
uniflora, *une fleur*. E. ♃
pectinata, *plumeuse*. E
jacea, *jacée*.
phrygia, *de Phrygie*.
nigra, *noire*. E. ♃
montana, *de montagne*. E. ♃
paniculata, *paniculée*. E. ⊙
splendens, *luisante*. E. ♂
cyanus, *bluet*. E. ⊙
ragusina, *de Raguse*. E. ♃
cineraria, *cinéraire*. E. ♃
candidissima, *très-blanche*. E. ♃
sempervirens, *toujours verte*. E. ♃
scabiosa, *scabieuse*. E. ♃
— italica, *d'Italie*. E. ♃
orientalis, *d'Orient*. As. ♃
alba, *blanche*. E. ♂
rhapontica, *rhapontic*. E. ♃
glastifolia, *feuilles de pastel*. E. ♃
alata, *ailée*. As. ♃

conifera, *conifère*. E. ♂
sonchifolia, *feuilles de laitron*. E. ⊙
ferox, *très-épineuse*.
aspera, *rude*. E. ⊙
seridis. E. ♃
spinosa, *épineuse*. As. ♃
behen. As. ⊙
napifolia, *feuilles de navet*. E. ⊙
benedicta, *chardon bénit*. E. ⊙
eriophora, *tête laineuse*. E. ⊙
calcitrapa, *chausse trape*. E. ⊙
verutum, *longues épines*. As. ⊙
calcitrapoïdes. E. ⊙
sicula, *de Sicile*. E. ⊙
solsticialis, *du solstice*. E. ⊙
melitensis, *fleurs en tête*. E. ⊙
collina, *anguleuse*.
salmantica, *petites épines*. E. ♃
crocodilium, *longs pédoncules*. As. ⊙
nudicaulis, *tige nue*. E. ♃
galactites, *panachée*. E. ♃

32. Gorteria, *Gortère*.
fruticosa, *ligneuse*. Af. ♄
rigens, *grandes fleurs*. Af. ♄

33. Xeranthemum, *Immortelle*.
annuum, *annuelle*. E. ⊙
inapertum, *fermée*. E. ⊙
fulgidum, *éclatante*. Af. ♃

34. Echinops, *Echinope*.
sphærocephalus, *velu*. E. ♃
ritro, *petites fleurs*. E. ♃
strigosus, *hérissé*. E. ⊙
spinosus, *épineux*. Af. ⊙

35. Spheranthus, *Boulette*.
indicus, *des Indes*. As. ♃

36. Gundelia, *Gundèle*.
tournefortii, *d'Orient*. As. ♃

Ordre III.

Corymbiferæ, *les Corymbifères*.

37. Tanacetum, *Tanaisie*.
frutescens, *arbrisseau*. Af. ♄
vulgare, *officinale*. E. ♃
annuum, *annuelle*. E. ⊙
crispum, *crépue*. E. ⊙

38. Balsamita, *Menthe-Coq*.
ageratifolia, *feuilles d'ageratum*. As. ♃
grandiflora, *grandes fleurs*.
major, *odorante*. As. ♃

39. Carpesium, *Carpesie*.
cernuum, *fleurs penchées*. E. ♂

40. Cotula, *Cotule*.
tanacetifolia, *feuilles de tanaisie*. E. ⊙
anthemoïdes, *feuilles d'anthemis*. E. ⊙
coronopifolia, *feuilles de coronopus*. Af. ⊙
turbinata, *renflée*. Af. ⊙

41. Bellis, *Paquerette*.
perennis, *vivace*. E. ♃

42. Matricaria, *Matricaire*.
parthenium, *officinale*. E. ♃
off. flosculosa, *flosculeuse*. E. ♃
maritima, *maritime*. E. ♃
chamomilla, *camomille*. E. ⊙
suaveolens, *odorante*. E. ⊙
asteroïdes, *feuilles d'aster*. E. ♃

43. Chrysanthemum, *Chrysanthême*.
corymbiferum, *corymbifère*. E. ♃
— minus. E. ♃
frutescens, *arbrisseau*. ♄
serotinum, *d'automne*. E. ♃
indicum, *des Indes*. As. ♃
leucanthemum, *grande paquerette*. E. ♃
montanum, *des montagnes*. E. ♃
balsamita, *blanchâtre*. As. ♃
multifidum, *découpé*. E. ♃
monspeliense, *de Montpellier*. E. ♃
myconis, *feuilles entières*. E. ⊙
alpinum, *des Alpes*. E. ♃
segetum, *lacinié*. E. ⊙
coronarium, *des jardins*. E. ⊙
— albidum, *blanc*. E. ⊙

44. Calendula, *Souci.*
arvensis, *des vignes.* E. ⊙
officinalis, *officinal.* E. ⊙
pluvialis, *hygrométrique.* Af. ⊙
hispanica, *d'Espagne.* E. ⊙
hybrida, *hybride.* Af. ♂
fruticosa, *arbrisseau.* Af. ♄

45. Osteospermum, *Osteosperme.*
moniliferum, *porte collier.* Af. ♄
spinosum, *épineux.* Af. ♃
pinnatifidum, *pinnatifide.* Af. ♃

46. Milleria, *Millerie.*
quinqueflora, *5 fleurs.* Am. ⊙
peruviana, *du Pérou.* Am.

47. Eriocephalus, *Eriocéphale.*
africanus, *d'Afrique.* ♄

48. Elephanthopus, *Elephanthope.*
scaber, *rude.* As. ♄

49. Ageratum, *Agerate.*
conizoïdes, *bleue.* A. ⊙

50. Bellium.
minutum, *nain.* E. ♃

51. Tagetes.
erecta, *grande fleur.* Am. mér. ⊙
patula, *étalé.* Am. ⊙
lucida, *luisant.* Am. ⊙

52. Cacalia, *Cacalie.*
acetosæfolia, *feuilles d'oseille.* ♃
papillaris, *mamelonée.* Af. ♃
anteuphorbium, *anti-euphorbe.* As. ♄
klemia, *lancéolée.* Af. ♄
ficoïdes, *ficoïde.* As. ♄
cylindracea, *cylindrique.* Af. ♄
repens, *rampante.* Af. ♄
porophyllum, *feuilles poreuses.* Am. ⊙
suaveolens, *odorante.* Am. sept. ♃
alpina, *des Alpes.* E. ♃
atriplicifolia, *feuilles d'arroche.* Am. sept. ⊙
sonchifolia, *feuilles de laitron.* As. ⊙

53. Chrysocoma, *Chrysocome.*
linosyris. E. ♃
cernua, *fleurs penchées.* Af. ♄
graminifolia, *feuilles de gramen.* Am. sept. ♃

54. Baccharis, *Bacchante.*
ivæfolia, *feuilles d'ivette.* Am. ♄
halimifolia, *feuilles d'halime.* Am. sept. ♄
fætida, *fétide.* Am. ♃
ægyptiaca, *d'Egypte.* Af. ⊙
dioscoridis, *de Dioscoride.* Am. mér. ♄

55. Coniza, *Conize.*
squarrosa, *rude.* E. ♃
rupestris, *des rochers.*
sordida, *trois fleurs.* E. ♄
saxatilis, *une fleur.* E. ♃
anthelmintica, *anthelmintique.* As. ⊙
odorata, *odorante.* Am. ♃
chinensis, *de Chine.*
glutinosa, *glutineuse.* ♄

56. Tussilago, *Tussilage.*
Alpina, *des Alpes.* E. ♃
farfara, *jaune.* E. ♃
alba, *blanc.* E. ♃
petasites, *violet.* E. ♃

57. Doronicum, *Doronic.*
plantagineum, *feuilles de plantain.* E. ♃
pardalianches, *feuilles en cœur.* E. ♃
arnica. E. ♃
scorpioïdes. E. ♃
bellidiastrum, *feuilles de paquerette.* E. ♃

58 Inula, *Inule.*
helenium, *aunée off.* E. ♃
bifrons, *tiges ailées.* E. ♂
britannica, *aquatique.* E. ♃
dyssenterica, *herbe de Saint-Roch.* E. ♃
pulicaria, *pulicaire.* E. ⊙
salicina, *feuil. de saule.* E. ♃
ensifolia, *ensiforme.* E. ♃
squarrosa, *rude.* E. ♃
crithmoïdes, *feuilles de bacille.* E. ♃
oculus christi, *œil de christ.* E. ♃

montana, *de montagne* E. ♃
provincialis, *de Provence.* E. ♃
hirta, *velue.* E. ♃

59. Erigeron, *Erigère.*
viscosum, *visqueux.* E. ♃
graveolens, *odorant.* E. ♃
siculum, *de Sicile.* E. ☉
canadense, *de Canada.* Am. sept. ☉
bonariense, *lacinié.* Am. mér. ☉
philadelphicum, *de Philaphie.* Am. sept. ☉
alpinum, *des Alpes.* E. ♃
acre, *âcre.* E. ♃
uniflorum, *une fleur.* E. ♃
gouani, *de Gouan.* E.
fœtidum, *fétide.* Af. ♃
tuberosum, *tubéreux.* E. ♃

60. Aster, *Astère.*
fruticosus, *arbrisseau.* ♄
tenellus, *feuilles molles.* Af.
tripolium, *feuilles charnues.* E. ♃
alpinus, *des Alpes.* E. ♃
pyreneus, *des Pyrénées.* E. ♃
amellus, *amelle.* E. ♃
amygdalinus, *feuilles d'amandier.* Am. sept. ♃
linariifolius, *feuilles delinaire.* Am. sept. ♃
acris, *âcre.* E. ♃
trinervis, *troisnervures.* Am. ♃
dracunculoïdes, *feuilles d'estragon.* Am. ♃
amplexicaulis, *amplexicaule.* Am. sept. ♃
novæ Angliæ, *de la nouvelle Angleterre.* Am. ♃
cordifolius, *feuilles en cœur.* ♃
patulus, *étalé.* Am. sept. ♃
rubricaulis, *tige rouge.* Am. ♃
tradescanti. — Am. sept. ♃
longifolius, *longues feuilles.* Am. ♃
annuus, *annuel.* ☉
amœnus, *luisant.* Am. sept. ♃
novi-belgii. ♃
salicifolius, *feuilles de saule.* Am. ♃
tardiflorus, *d'automne.* Am. sept. ♃
ericoïdes, *feuilles de bruyère.* Am. sept. ♃
grandiflorus, *grandes fleurs.* Am. sept. ♃
macrophyllus, *grandes feuilles.* Am. sept. ♃
chinensis, *reine Marguerite.* As. ☉
miser, *grêle.* Am. sept. ♃

61. Solidago, *Verge d'or.*
sempervirens, *toujours verte.* Am. sept. ♃
— latifolia, *larges feuilles.* Am. sept. ♃
canadensis, *de Canada.* Am. sept. ♃
altissima, *élevée.* Am. sept. ♃
— reflexa, *réfléchie.* Am. sept. ♃
— subvillosa, *pubescnete.* Am. sept. ♃
— glabra, *glabre.* Am. sept. ♃
hirsuta, *velue.* Am. ♃
integrifolia, *feuilles entières.* Am. sept. ♃
mexicana, *du Mexique.* Am. ♃
bicolor, *de deux couleurs.* Am. sept. ♃
flexicaulis, *tortueuse.* Am. sept. ♃
latifolia, *larges feuilles.* Am. sept. ♃
virga aurea, *officinale.* E. ♃
minuta, *naine.* E. ♃
rugosa, *rugueuse.* ♃
rigida, *roide.* Am. sept. ♃

62. Cineraria, *Cinéraire.*
alpina, *des Alpes.* E. ♃
geifolia, *feuilles de benoite.* Af. ♃
amelloides, *feuilles opposées.* ♃
maritima, *maritime.* E. ♃
cymbalariifolia, *feuilles de cymbalaire.* Af. ♃
populifolia, *feuilles de peuplier.* As. ♃
lanata, *lanugineuse.*

63. Senecio, *Seneçon.*
cernuus, *penché.* As. ☉

montanus, *de Montagne*. E. ♃
vulgaris, *commun*. E. ⊙
ægyptius, *d'Egypte*. Af. ⊙
sylvaticus, *des bois*. E. ⊙
viscosus, *visqueux*. E. ⊙
jacobæa, *jacobée*. E. ♃
umbellatus, *ombellifère*. Af. ♃
elegans, *élégant*. Af. ⊙
abrotanifolium, *feuilles d'aurone*. E. ♃
paludosus, *des marais*. E. ♃
doria. — E. ♃
— minor. E. ♃
— orientalis, *d'Orient*. As. ♃
alpinus, *des Alpes*. E. ♃
doronicum, *doronic*. E. ♃
longifolius, *longues feuilles*. Af. ♄
halimifolius, *feuilles d'halime*. Af. ♄
ilicifolius, *feuilles de houx*. Af. ♄
rigidus, *rude*. Af. ♄
reclinatus, *incliné*.

64. Othonna, *Othonne*.
cheirifolia, *feuilles en spatule*. Af. ♄
coronopifolia, *feuilles de corne de cerf*. Af. ♄
bulbosa, *bulbeuse*. Af. ♃

65. Eupatorium, *Eupatoire*.
dalea, *arbrisseau*. Am. ♄
scandens, *grimpante*. Am. ♃
sessilifolium, *feuilles sessiles*. Am. ♃
altissimum, *élevée*. Am. sept. ♃
cannabinum, *officinale*. E ♃
— villosum, *velue*. As. ♃
purpureum, *pourpre*. Am. sept. ♃
atriplicifolium, *feuilles d'arroche*. ♃
maculatum, *tachetée*. Am. sept. ♃
perfoliatum, *perfoliée*. Am. sept. ♃
aromaticum, *aromatique*. Am. sept. ♃
celestinum, *feuilles de scrophulaire*. Am. ♃

66. Stevia.
serrata, *feuilles en scie*. Amér.

67. Gnaphalium, *Gnaphale*.
stæchas, E. ♄
— minor, *naine*. E. ♄
crassifolium, *feuil. épaisses*. As. ♄
orientale, *d'Orient*. As. ♃
ericoïdes, *feuilles de bruyère*. Af. ♃
arenarium, *des sables*. E. ⊙
cymosum, *en cyme*. Af. ♃
obtusifolium, *feuilles obtuses*. Am. sept. ♃.
luteo-album, *jaune-blanc*. E. ⊙
viscosum *visqueuse*. E. ⊙
dioïcum, *pied de chat*. E. ♃
fœtidum, *fétide*. Af. ⊙
margaritaceum, *des jardins*. Am. sept. ♃
sylvaticum, *des bois*. E. ♂
undulatum, *ondée*. Af. ♃
uliginosum, *des marais*. E. ⊙

68. Filago.
acaulis, *sans tige*. E. ⊙
montana, *de montagne*. E. ⊙
germanica, *fleurs sphériques*. E. ⊙
gallica, *fleurs aiguës*. E. ⊙
arvensis, *fleurs coniques*. E. ⊙
leontopódion. E. ♃

69. Micropus, *Micrope*.
supinus, *couché*. E. ⊙
erectus, *droit*. E. ⊙

70. Athanasia, *Athanasie*.
maritima, *maritime*. E. ♃
annua, *annuelle*. E. ⊙
trifurcata, *trifurquée*. Af. ♄
crithmifolia, *feuilles de bacille*. Af. ♄
parviflora, *à petites fleurs*. Af. ♄

71. Santolina, *Santoline*.
chamæcyparissias, *feuilles de cyprès*.
rosmarinifolia, *feuilles de romarin*. E. ♃
canescens, *blanchâtre*. E. ♄

72. Anacyclus, *Anacycle.*
aureus, *doré.* E. ☉
creticus, *de Crète.* E. ☉
valentinus, *de Valence.* E. ☉

73. Anthemis, *Camomille.*
cota. E. ☉
mixta, *lancéolée.* E. ☉
maritima, *maritime.* E. ♃
nobilis, *officinale.* E. ♃
— flosculosa, *flosculense.* E. ♃
arvensis, *des champs.* E. ☉
cotula, *fétide.* E. ☉
altissima, *élevée.* E. ☉
pyrethrum, *pyrèthre.* As. ♃
tinctoria, *des teinturiers.* E. ♃
valentina, *de Valence.* E. ☉
arabica, *d'Arabie.* Af. ☉

74. Achillæa, *Achillée.*
santolina, *santoline.* E. ♃
ageratum, *eupatoire.* E. ♃
— incanum, *blanche.* E. ♃
clavennæ, *corne de cerf.* E. ♃
tomentosa, *cotonense.* E. ♃
ægyptiaca, *d'Egypte.* Af. ♃
aurea, *dorée.* Af. ♃.
macrophylla, *grandes feuilles.* E. ♂
pubescens, *pubescente.* As. ♃
herba-rotta, *cunéiforme.* E. ♃
tanacetifolium, *feuilles de tanaisie.* E. ♃
pauciflora, *panciflore.* Af. ♃
ptarmica, *sternutatoire.* E. ♃
alpina, *des Alpes.* E. ♃
impatiens, *pectinée.* E. ♃
sibirica, *de Sibérie.* E. ♃
magna, *élevée.* E. ♃
millefolium, *officinale.* E. ♃
— purpureum, *pourpre.* E. ♃
nobilis. E. ♃
rosea, *rose.* E. ♃

75. Buphtalmum, *Buphtalme.*
frutescens, *à deux dents.* ♄
arborescens, *arbrisseau.* Am. ♄
sericeum, *soyeux.* Am. mér. ♄
spinosum, *épineux.*
aquaticum, *aquatique.* E. ☉
maritimum, *maritime.*

76. Sigesbeckia.
orientalis, *d'Orient.* As. ♃
flosculosa, *à fleurons.*

77. Baltimora, *Baltimore.*
erecta, *droite.*

78. Galinsoga.
parviflora, *petites fleurs.* Am. mér. ☉

79. Eclypta, *Eclipte.*
prostrata, *couchée.* Am. ☉
erecta, *droite.* Am. ☉

80. Alcina, *Alcine.*
perfoliata, *perfoliée.* Am. ☉

81. Polymnia.
uvedalia, *à feuilles sinuées.* Am. sept. ♃

82. Encelia.
limensis, *de Lima.*

83. Ximenesia.
encelioïdes. Am. mér. ☉

84. Amellus, *Amelle.*
lychnitis, *feuilles de lychnis.* Af. ♄

85. Bidens, *Bident.*
tripartita, *à trois lobes.* E. ☉
bullata, *bulleux.* E. ☉
cernua, *penché.* E. ☉
frondosa, *touffu.* Am. sept. ☉
pilosa, *velu.* Am. ☉
bipinnata, *bipinné.* Am. sept. ♃
nivea, *fleurs blanches.* Am. sept. ♃

86. Zinnia.
pauciflora, *à peu de fleurs.* Am. mér. ☉
grandiflora, *grandes fleurs.* Am. mér. ☉
multiflora, *fleurs nombreuses.* Am. mér. ☉
hybrida, *hybride.* Am. ☉
revoluta, *roulé.* Am. ☉

87. Verbesina.
pinnata, *plumée.* ♃
atriplicifolia, *feuilles d'arroche.* Am. ♄
alata, *ailée.* As. ♄
fruticosa, *arbrisseau.* Am. mér. ♄
nodiflora, *nodiflore.* Am. ☉

88. Spilanthus.
oleracea, *cresson de para.* Am. ♂
brasiliana, *noir-pourpre.* Am. ♂
acmella. — As. ⊙

89. Galardia, *Galardienne.*
. . . .

90. Sanvitalia.
procumbens, *couchée.*

91. Coreopsis, *Coriope.*
auriculata, *auriculée.* Am. sept. ♃
tripteris, *à trois aîles.* Am. sept. ♃
verticillata, *verticillée.* Am. sept. ♃
humilis, *feuilles linéaires.* Am. sept. ♃
alternifolia, *feuilles alternes.* Am. sept. ♃

92. Rudbeckia.
laciniata, *laciniée.* Am. sept. ♃
— tenuifolia, *feuilles étroites.* Am. sept. ♃
purpurea, *pourpre.* Am. sept. ♃
hirta, *velue.* Am. sept. ♃
amplexicaulis, *amplexicaule.* Am. sept. ♂

93. Helianthus, *Soleil.*
annuus, *grandes fleurs.* Am. mér. ⊙
multiflorus, *fleurs nombreuses.* Am. sept. ♃
prostratus, *couché.* Am. ♃
lævis, *lisse.* Am. ♃
tuberosus, *topinambour.* Am. sept. ♃
mollis, *cotoneux.* Am. ♃
strumosus. — Am. sept. ♃
altissimus, *gigantesque.* Am. sept. ♃
divarigatus, *étalé.* Am. sept. ♃
— elatior, *élevé.* Am. ♃
atro-rubens, *rouge brun.* Am. ♂

94. Helenium, *Hélénie.*
quadridentatum, *à quatre dents.* Am. sept. ⊙
autumnale, *d'automne.* Am. sept. ♃

95. Sylphium.
laciniatum, *découpé.* Am. sept. ♃
perfoliatum, *perfolié.* Am. ♃
trifoliatum, *feuilles ternées.* Am. sept. ♃
terebinthinaceum, *feuilles en cœur.* ♃
connatum, *à angles obtus.* Am. sept. ♃

96. Arctotis, *Arctotide.*
plantaginea, *feuil. de plantain.* As. ♃
tristis. — Af. ⊙
angustifolia, *feuil. étroites.* Af. ⊙
aspera, *rude.* As. ♄

97. Tarchonanthus, *Tarconante.*
camphoratus, *odorant.* Af. ♄

98. Iva.
frutescens, *arbrisseau.* Am. ♄

99. Sclerocarpus.
africanus, *d'Afrique.* Af.

100. Parthenium.
hysterophorus, *découpé.* Am. ⊙
integrifolius, *feuilles entières.*

101. Artemisia, *Armoise.*
capillifolia, *feuilles capillaires.* ♃
vulgaris, *officinale.* E. ♃
minima, *naine.* Af. ⊙
zeilanica, *de Ceylan.* As. ♃
maderaspatana, *des Indes.* As. ⊙
campestris, *des champs.* E. ♃
corymbosa, *corymbifère.* E. ♃
abrotanum, *aurone.* E. ♄
dracunculus, *estragon.* E. ♃
cærulescens, *bleuâtre.* E. ♄
santonica, *santonique.* As. ♃
maritima, *maritime.* E. ♃
suaveolens, *odorante.* ♃
valentina, *de Valence.* E. ♄
austriaca, *d'Autriche.* E. ♃

pontica, *de Pont.* E. ♃
absynthium, *absynthe.* E. ♃
absynthioïdes, *fausse absynthe.* E. ♃
glacialis, *des glacières.* E. ♃
sinensis, *moxa.* Af. ♄
palmata, *palmée.* E. ♄
arborescens, *en arbre.* E. ♄
102. Ambrosia, *Ambrosie.*
absinthifolia, *feuilles d'absinthe.* ♃
trifida, *trifide* Am. sept. ♃
artemisifolia, *feuilles d'armoise.* Am. sept. ⊙
103. Xanthium, *Lampourde.*
strumarium, *officinale.* E. ⊙
orientale, *d'Orient.* As. ⊙
spinosum, *épineux.* E. ⊙

Cette Classe contient 103 genres, qui comprennent 643 espèces.

CLASSE ONZIÈME.

DICOTYLEDONES MONOPETALES, Corolle épigyne, Anthères distinctes.

ORDRE I.er

Dipsaceæ, *les Dipsacées.*

1. Morina, *Morine.*
persica, *de Perse.* As. ♃
2. Dipsacus, *Cardère.*
fullonum, *cultivé.* E. ♂
pilosus, *hérissé.* E. ♂
laciniatus, *lacinié.* E. ♂
3. Scabiosa, *Scabieuse.*
alpina, *des Alpes.* E. ♃
syriaca, *de Syrie.* Af. ♃
transylvanica, *de Transylvanie.* E. ♃
leucantha, *à fleurs blanches.* E. ♃
— minor. E. ♃
rigida, *feuilles roides.* Af. ♄
succisa, *tronquée.* E. ♃
— hirsuta, *tronquée velue.* E. ♃
arvensis, *des champs.* E. ♃
magna, *élevée.* E. ♃
montana, *des montagnes.* E. ♃.
columbaria. ♃
integrifolia, *feuilles entières.* E. ⊙
sylvatica, *des bois.* E. ♃
maritima, *maritime.* E. ⊙
monspeliensis, *de Montpellier.* E.
sicula, *de Sicile.* E. ⊙
prolifera, *prolifère.* Af. ⊙
atro-purpurea, *noire pourpre.* Af. ⊙
stellata, *étoilée.* E. ⊙
argentea, *argentée.* Af. ♃
africana, *d'Afrique.* Af. ♄
cretica, *de Crète.* E. ♄
ochroleuca, *jaune pâle.*
graminifolia, *feuilles de gramen.* E. ♃
orientalis, *d'Orient.* As. ⊙
centauroïdes, *feuilles de centaurée.* E. ♃
palestina, *de Palestine.*
4. Knautia, *Knautie.*
orientalis, *d'Orient.* As. ⊙
5. Allionia, *Allione.*
incarnata, *fleurs rouges.* Am. ⊙
6. Valeriana, *Valériane.*
rubra, *des jardins.* E. ♃
— maritima, *maritime.* E. ♃
— angustifolia, *feuilles étroites.* E. ♃
dioïca, *dioïque.* E. ♃
calcitrapa, *chaussetrape.* E. ⊙
cornucopiæ, *à deux étamines.* E. ⊙

officinalis, *officinale*. E. ☉
— lucida, *luisante*. E. ☉
phu. — E. ♃
tripteris, *feuilles ternées*. E. ♃
montana, *de montagne*. E. ♃
tuberosa, *tubéreuse*. E. ♃
pyrenaïca, *des Pyrénées*. E. ♃
locusta, *mâche*. E. ☉
— vesicaria, *vesiculeuse*. As. ☉
— coronata, *couronnée*. E. ☉
— echinata, *hérissée*. E. ☉
— stellata, *étoilée*. E. ☉
sibirica, *jaune*. E. ☉

ORDRE II.

Rubiaceæ, *les Rubiacées*.

7. Sherardia, *Sherarde*.
arvensis, *des champs*. E. ☉
8. Asperula, *Asperule*.
arvensis, *des champs*. E. ☉
odorata, *odorante*.
taurina, *grandes fleurs*.
crassifolia, *feuilles épaisses*.
cynanchica, *officinale*. E. ♃
tinctoria, *des teinturiers*. E. ♃
calabrica, *fétide*. E. ♃
lævigata, *feuilles lisses*. E. ♃
9 Gallium, *Caillet*.
palustre, *des marais*. E. ♃
uliginosum, *aquatique*. E. ♃
verum, *jaune*. E. ♃
mollugo, *blanc*. E. ♃
splendens, *luisant*. E. ♃
rubioïdes, *feuilles de garence*. E. ♃
sylvaticum, *des bois*. E. ♃
aparine, *grateron*. E. ☉
— minus, *petit grateron*. E. ☉
parisiensis, *de Paris*. E. ☉
lucidum, *luisant*. E. ♃
glaucum, *glauque*. E. ♃
aristatum, *barbu*. E. ♃
maritimum, *maritime*. E. ♃
10. Crucianella, *Crucianelle*.
angustifolia, *feuilles étroites*. E. ☉
latifolia, *larges feuilles*. E. ☉
maritima, *maritime*. E. ♄
11. Valantia, *Croisette*.
muralis, *des murs*.
hispida, *hérissée*. E. ♃
articulata, *articulée*.
aparine, *gros fruit*. E. ☉
cruciata, *velue*. E. ☉
12. Rubia, *Garence*.
tinctorum, *des teinturiers*. E. ♃
lucida, *luisante*. E. ♃
angustifolia, *feuilles étroites*. E. ♃
13. Spermacoce.
tenuior, *feuilles linéaires*. Am. ☉
verticillata, *verticillé*. Am. ♄
fruticosa, *arbrisseau*. Am. ♄
fœtida, *fétide*. ♄
14. Phyllis.
nobla. Af. ♄
15. Hamellia, *Hamelie*.
patens, *étalée*. Am. mér. ♄
16. Pœderia, *Danaïde*.
fœtida, *fétide*. Af. ♄
17. Anthospermum, *Anthosperme*.
æthiopicum, *d'Ethiopie*. Af. ♄
18. Genipa, *Genipayer*.
americana, *d'Amérique*. Am. mér. ♄
19. Gardenia, *Gardène*.
florida, *odorant*. Am. ♄
verticillata, *verticillé*. Am. ♄
20. Coffœa, *Caffeyer*.
arabica, *d'Arabie*. Af. ♄
21. Calycanthus, *Calycant*.
præcox, *petites fleurs*. Am. ♄
22. Mitchella, *Mitchelle*.
repens, *rampante*. Am. sept. ♃
23. Cephalanthus, *Céphalanthe*.
occidentalis, *d'Occident*. Am. ♄

ORDRE III.

Caprifolia, *les Chevrefeuilles*.

24. Linnæa, *Linnée*.
borealis, *boréale*. E. ♃

25. Lonicera, *Chevrefeuille.*
parviflora, *petites fleurs.* Am. sept. ♄
caprifolium, *des jardins.* E. ♄
sempervirens, *toujours verd.* E. ♄
quercifolia, *feuilles de chêne.* E. ♄
periclymenum, *des bois.* E. ♄
tartarica, *de Tartarie.* As. ♄
nigra, *noir.* ♄
xilosteon, *velu.* E. ♄
pyrenaïca, *des Pyrénées.* E. ♄
cærulea, *à fruit bleu.* E. ♄
alpigena, *des Alpes.* E. ♄
symphoricarpos, *symphorine.* E. ♄
diervilla, *jaune.* Am. ♄

26. Triosteum.
perfoliatum, *perfolié.* Am. sept. ♄

27. Viburnum, *Viorne.*
tinus, *laurier-thym.* E. ♄
— latifolium, *larges feuilles.* E. ♄
— variegatum, *panaché.* E. ♄
nudum, *à fleurs nues.* E. ♄
lentago, *luisante.* E. ♄
prunifolium, *à feuilles de prunier.* Am. sept. ♄
pyrifolium, *feuilles de poirier.* Am. sept. ♄
cassinoïdes, *petites feuilles.* Am. sept. ♄
lantana, *cotoneuse.* E. ♄
— canadensis, *de Canada.* Am. sept. ♄
punicifolium, *feuilles de grenadier.* Am. sept. ♄
dentatum, *feuilles dentées.* Am. sept. ♄
— longifolium, *longues feuilles.* Am. sept. ♄
acerifolium, *feuilles d'érable.* Am. sept. ♄
opulus, *aubier.* Am. ♄
— canadensis, *aubier de Canada.* Am. sept. ♄
— sterilis, *boule de neige.* E. ♄

28. Sambucus, *Sureau.*
ebulus, *hièble.* E. ♃
canadensis, *de Canada.* Am. ♄
nigra, *noir.* E. ♄
— variegata, *panaché.* E. ♄
— lutea, *jaune.* E. ♄
— virescens, *fruit verd.* E. ♄
— laciniata, *découpé.* E. ♄
racemosa, *à grappes.* E. ♄

29. Cornus, *Cornouiller.*
sanguinea, *sanguin.* E. ♄
alba, *blanc.* E. ♄
stricta, *élancé.* E. ♄
racemosa, *à grappes.* E. ♄
circinnata, *à feuilles rondes.* E. ♄
florida, *grandes fleurs.* Am. sept. ♄
mas, *mâle.* E. ♄
— flava, *mâle jaune.* E. ♄
alternifolia, *feuilles alternes.* E. ♄

30. Hedera, *Lierre.*
helix, *commun.* E. ♄
— variegata, *panaché.* E. ♄

Cette Classe contient 30 genres qui comprennent 153 espèces.

CLASSE DOUZIÈME.

DICOTYLEDONES POLYPETALES,
Etamines épigynes.

ORDRE I.er

Araliæ, *les Aralies.*

1. Aralia, *Aralie.*
spinosa, *épineuse.* ♄
racemosa, *à grappes.* Am. sept. ♃
nudicaulis, *à tiges nues.*
2. Panax, *Gin-Seng.*
quinquefolium, *à cinq feuilles.* As. ♃

ORDRE II.

Umbelliferæ, *les Ombellifères.*

3. Ægopodium, *Podagraire.*
podagraria, *feuilles ternées.* E. ♃
4. Apium, *Ache.*
petroselinum, *persil.* E. ♃
— tuberosum, *rave.* E. ♂
crispum, *crépue.* E. ♃
graveolens, *ache des marais.* E ♂
— celeri, *cultivée.* E. ♂
5. Pimpinella, *Boucage.*
saxifraga, *des rochers.* E. ♃
magna, *grandes fleurs.* E. ♃
— rubens, *rouge.* E. ♃
laciniata, *lacinié.* E. ♃
peregrina, *étranger.* E. ♃
anisum, *anis.* E. ♂
dioïca, *dioïque.* E. ♂
6. Carum, *Carvi.*
carvi, *cultivé.* E. ♂
7. Anethum, *Anet.*
graveolens, *graines planes.* E. ♂
fœniculum, *fenouil.* E. ♂
segetum, *des moissons.* E. ⊙
8. Smyrnium, *Maceron.*
olusastrum, *feuil. ternées.* ♃
perfoliatum, *perfolié.* ♃
9. Pastinaca, *Panais.*
sativa, *cultivé.* E. ♂
oleracea, *legumier.* E. ♂
opopanax. E. ♃
lucida, *luisant.* E. ♃
10. Thapsia, *Thapsie.*
villosa, *velue.* E. ♃
garganica, *feuilles luisantes.* E. ♃
11. Seseli.
montanum, *des montagnes.* E. ♃
annuum, *annuel.* E. ⊙
glaucum, *glauque.* E. ♃
ammoïdes, *feuilles d'ammi.* E. ⊙
elatum, *tuberculeux.* E. ⊙
tortuosum, *tortueux.* E. ♃
12. Imperatoria, *Impératoire.*
ostrutium, *officinale.* E. ♃
13. Chœrophyllum, *Myrrhis.*
bulbosum, *bulbeux.* E. ♃
sylvestre, *sauvage.* E. ♃
temulum, *tacheté.* E. ♂
aromaticum, *aromatique.* E. ♃
aureum, *jaune.* E. ♃
hirsutum, *velu.* E. ♃
coloratum, *coloré.* E ♂
14. Scandix, *Cerfeuil.*
odorata, *musqué.* E. ♃
pecten veneris, *peigne de Vénus.* E. ⊙
cerefolium, *cultivé.* E. ⊙
anthriscus, *à fruit velu.* E. ⊙
nodosa, *noueux.* E. ⊙
15. Coriandrum, *Coriandre.*
sativum, *cultivée.* E. ⊙
testiculatum, *gros fruit.* E ⊙

16. Æthusa, *Ethuse.*
cynapium, *fétide.* E. ☉
meum. E. ♃
bunius, *à feuilles de coriandre.* E. ♂
17. Cicuta, *Cigüe.*
maculata, *tachetée.* Am. ♃
virosa, *vénéneuse.* E. ♃
18. Phellandrium.
aquaticum, *aquatique.* E. ♂
mutellina, *mutelline.* E. ♃
19. Œnanthe, *Enanthe.*
fistulosa, *fistuleuse.* E. ♃
crocata, *à feuilles de persil.* E. ♃
globulosa, *globuleuse.* E. ♃
pimpinelloïdes, *feuilles de boucage.* E. ♂
20. Cuminum, *Cumin.*
cyminum, *officinal.* Af. ☉
21. Bubon.
macedonicum, *persil de Macédoine.* As. ♂
rigidius, *à feuilles roides.* As. ♂
galbanum. Af. ♄
gummiferum, *gommifère.* Af. ♄
22. Sison.
amomum. E. ♂
segetum, *des moissons.* E. ♂
canadense, *de Canada.* Am. ♃
ammi. E. ☉
inundatum, *aquatique.* E. ♃
verticillatum, *verticillé.* E. ♃
23. Sium, *Berle.*
angustifolium, *feuilles étroites.* E. ♃
latifolium, *à feuilles larges.* E. ♃
repens, *rampante.* E. ♃
nodiflorum, *fleurs sessiles.* E. ♃
sisarum, *chervi.* E. ♃
falcaria, *à feuilles longues.* E. ♃
siculum, *fleurs jaunes.* E. ♃
24. Angelica, *Angélique.*
atropurpurea, *noir pourpre.* Am. sept. ♂
archangelica, *officinale.* E. ♂
sylvestris, *sauvage.* E. ♃
lucida, *luisante.* Am. sept. ♂
verticillaris, *verticillée.* E. ♂
razuli, *de Razul.*
25. Ligusticum, *Livêche.*
levisticum, *officinale.* E. ♃
peloponense, *circulaire.* As. ♃
pyrenæum, *des Pyrénées.* E. ♃
austriacum, *d'Autriche.* E. ♃
peregrinum, *étrangère.* E. ♂
26. Heracleum, *Berce.*
sphondilium, *officinale.* E. ♃
angustifolium, *feuilles étroites.* E. ♃
alpinum, *des Alpes.* E. ♃
panaces, *à cinq feuilles.* E. ♃
laciniatum, *laciniée.* E. ♃
27. Laserpitium, *Laser.*
latifolium, *à larges feuilles.* E. ♃
trilobum, *à feuilles d'ancolie.*
gallicum, *cunéiforme.* E. ♃
— crispum, *crépu.* E. ♃
multifidum, *découpé.* E. ♃
ferulaceum, *férulacé.* E. ♃
humile, *nain.* E. ♃
siler, *lancéolé.*
—— *feuilles de carotte.* E. ♃
28. Ferula, *Férule.*
communis, *commune.* E. ♃
tingitana, *de Tanger.* Af. ♂
lucida, *luisante.* ♃
tenuifolia, *à feuilles étroites.* As. ♃
orientale, *d'Orient.* As. ♃
nodiflora, *nodiflore.* ♃
29. Cachrys, *Armarinthe.*
tomentosa, *tomenteuse.* E. ♃
libanotis, *lisse.* E. ♃
sicula, *hérissée.* E. ♃
30. Crithmum, *Bacille.*
maritimum, *maritime.* E. ♃
pyrenaïcum, *des Pyrénées.* E. ♃
31. Peucedanum.
officinale, *officinal.* E. ♃
album, *fleurs blanches.* E. ♃

tenuifolium, *feuilles étroites.* E. ♃
silaus, *des prés.* E. ♃
32. Athamantha, *Athamanthe.*
libanotis, *du Liban.* E. ♃
— minor, *petites feuilles.* E. ♃
condensata. E. ♃
sibirica, *cannelée.* As. ♃
cervaria, *glauque.*
oreoselinum. E. ♃
flexuosa, *tortueuse.* E. ♃
cretensis, *de Crète.* E. ♃
sicula, *de Sicile.* E. ♃
annua, *annuelle.* E. ⊙
33. Selinum.
palustre, *laiteux.*
seguieri, *de Seguier.* E. ♃
austriacum, *d'Autriche.* E. ♃
carvifolia, *feuilles de carvi.* E. ♃
monieri, *annuel.* E. ⊙
34. Conium.
maculatum, *grande ciguë.* E ♂
35. Bunium.
bulbocastanum, *terre noix.* E. ♃
minus. (Gouan) E. ♃
36. Ammi.
majus, *lancéolé.* E. ♃
37. Daucus, *Carotte.*
gingidium.
meoïdes, *feuilles de meum.* Am. ♃
visnaga, *visnague.* E. ⊙
muricatus, *hérissée.* E. ♂
carota, *cultivée.* E. ♃
38. Caucalis, *Caucalide.*
grandiflora, *grandes fleurs.* E. ⊙
daucoïdes, *feuilles de carotte.* E. ⊙
latifolia, *larges feuilles.* E. ⊙
platicarpos, *gros fruit.* E. ⊙
leptophylla, *petites fleurs.* E ⊙
39. Arthedia, *Artedie.*
squammata, *écailleuse.* As. ⊙
40. Hasselquitia.
ægyptiaca, *d'Egypte.* Af. ⊙

41. Tordylium.
syriacum, *de Syrie.* Af. ⊙
officinale, *officinal.* E. ⊙
apulum. E. ⊙
segetum, *des bleds* E. ⊙
maximum, *lancéolé.* E.
anthriscus. E. ⊙
nodosum, *nodiflore.* E. ⊙
42. Buplevrum, *Buplèvre.*
rotundifolium, *percefeuille.* E. ⊙
stellatum, *étoilé.* E. ♃
petræum, *des rochers.* E. ♃
falcatum, *falciforme.* E. ♃
semicompositum, *demi-composé.* E. ♃
longifolium, *amplexicaule.* E. ♃
odontites. E. ⊙
rigidum, *coriace.* E. ⊙
tenuissimum, *filiforme.* E. ⊙
junceum, *jonciforme.* E. ⊙
spinosum, *épineux.*
fruticosum, *arbrisseau.* E. ♄
gibraltaricum, *de Gibraltar.* E. ♄
43. Echinophora, *Echinophore.*
spinosa, *épineuse.*
tenuifolia, *feuilles étroites.* E. ♃
44. Eryngium, *Panicaut.*
planum, *plane.* E. ♃
tricuspidatum, *trois feuilles.* E. ♂
fœtidum, *fétide.* Am. ♃
pusillum, *nain.* E. ♃
maritimum, *maritime.* E. ♃
alpinum, *des Alpes.* E. ♃
campestre, *chardon roland.* E. ♃
bourgati. E. ♃
45. Astrantia, *Astrance.*
major, *grandes fleurs.* E. ♃
minor, *petites fleurs.* E ♃
46. Sanicula, *Sanicle.*
europæa, *officinale.* E. ♃
canadensis, *de Canada.* Am. sept. ♃
47. Hydrocotyle, *Hydrocotle.*
vulgaris, *commune.* E. ♃
americana, *d'Amérique.* Am. ♃

48. Lagæcia, *Lagocie.*
cuminoïdes, *feuilles de cumin.* As. ☉

Cette Classe contient 48 genres qui comprennent 187 espèces.

CLASSE TREIZIÈME.

DICOTYLEDONES POLYPETALES.

ORDRE I.er

Ranunculi, *les Renoncules.*

1. Clematis, *Clématite.*
viorna, *viorne.* Am. sept. ♃
viticella, *bleue.* E. ♃
orientalis, *glauque.* As. ♄
vitalba, *herbe aux gueux.* E. ♄
virginiana, *de Virginie.* Am. sept. ♄
flammula, *odorante.* E. ♄
erecta, *droite* E. ♃
— elatior. E. ♃
integrifolia, *à une fleur.* E. ♃
cirrhosa, *à vrilles.* E. ♃
calicina, *grand calice.* ♃

2. Atragene, *Atragène.*
alpina, *des Alpes.* E. ♃

3. Thalictrum, *Pigamon.*
fœtidum, *fétide.* E. ♃
tuberosum, *tubéreux* E. ♃
cornuti, *de Cornuti.* Am. ♃
minus, *nain.* E. ♃
bulbosum, *bulbeux.* E. ♃
sibiricum, *de Sibérie.* E. ♃
angustifolium, *feuilles étroites.* E. ♃
flavum, *des prés.* E. ♃
— angulosum. E. ♃
speciosum, *glauque.* E. ♃
rugosum, *feuilles ridées.* E. ♃
majus, *élevé.* E. ♃
nutans, *fleurs penchées.* E. ♃
lucidum, *luisant.* E. ♃
aquilegifolium, *feuil. d'ancolie.* E. ♃

4. Anemone, *Anemone.*
hepatica, *hépatique.*
pulsatilla, *pulsatille.* E. ♃
narcissiflora, *fleur de Narcisse.* E. ♃
alpina, *des Alpes.* E. ♃
virginiana, *de Virginie.* Am. ♃
pensylvanica, *de Pensylvanie.* Am. sept. ♃
sylvestris, *sauvage.* E. ♃.
apennina, *grandes fleurs.* E. ♃
dichotoma, *dichotome.* Am. sept. ♃
ranunculoïdes, *jaune.* E. ♃
nemorosa, *des bois.* E. ♃

5. Adonis, *Adonide.*
æstivalis, *d'été.* E. ☉
autumnalis, *d'automne.* E. ☉
vernalis, *printanier.* E. ☉
capensis, *du Cap.* Af. ♃

6. Myosurus.
minimus, *nain.* E. ☉

7. Ranunculus, *Renoncule.*
flammula, *petite douve.* E. ♃
lingua, *lancéolée.* E. ♃.
pallidior, *pâle.* E. ♃
nodiflorus, *nodiflore.* E. ☉
gramineus, *glauque.* E. ☉
ficaria, *chélidoine.* E. ☉
nivalis, *des neiges.* ♃
thora. E. ♃
parnassifolius, *feuilles de parnassia.* E. ♃
glacialis, *des glaces.* E. ♃
creticus, *de Crète.* E. ♃
auricomus, *des bois.* E. ♃
sceleratus, *scélérate.* E. ☉
canadensis, *de Canada.* Am. sept. ♃
aconitifolius, *bouton d'argent.* E. ♃
platanifolius, *feuilles de platane.* E. ♃

asiaticus, *asiatique*. As. ♃
repens, *rampante*. E. ♃
bulbosus, *bulbeuse*. E. ♃
polyanthemos, *fleurs nombreuses*. E. ♃
aeris, *bouton d'or*. E. ♃.
lanuginosus, *lanugineuse*. E. ♃
arvensis, *des champs*. E. ♃
muricatus, *épineuse*. E. ♃
chærophillus, *feuilles de cerfeuil*. E. ♃
parviflorus, *petites fleurs*. E. ⊙
hederaceus, *feuilles de lierre*. E. ♃
falcatus, *falciforme*. E. ⊙
aquatilis, *aquatique*. E. ♃
— capillaceus, *feuilles capillaires*. E. ♃
— peucedanifolius, *feuilles de peucedanum*. E. ♃

8. Helleborus, *Hellebore*.
hyemalis, *d'hiver*. E. ♃
niger, *noir*. E. ♃
viridis, *verd*. E. ♃
fœtidus, *fétide*. E. ♃
corsiens, *de Corse*. E. ♃

9. Trollius.
europæus, *d'Europe*. E. ♃

10. Isopyrum,
fumarioïdes, *feuilles de fumeterre*. E. ⊙

11. Nigella, *Nigelle*.
damascena, *à involucres*. E. ⊙
sativa, *tuberculeuse*. E. ⊙
arvensis, *des champs*. E. ⊙
hispanica, *d'Espagne*. E. ⊙
orientalis, *d'Orient*. As. ⊙

12. Garidella, *Garidelle*.
nigellastrum, *feuilles de nigelle*. E. ⊙

13. Aquilegia, *Ancolie*.
viridiflora, *fleurs vertes*. E. ♃
vulgaris, *des jardins*. E. ♃
canadensis, *de Canada*. Am. sept. ♃

14. Delphinium, *Dauphinelle*.
consolida, *des bleds*. E. ⊙
ajacis, *d'Ajax*. E. ⊙
peregrinum, *étrangère*. E. ⊙
grandiflorum, *grandesfleurs*. As. ♃
elatum, *élevée*. E. ♃
— hirsutum, *velue*. E. ♃
staphisagria, *staphisaigre*. E. ♃
— minor, *petite*. E. ♃

15. Aconitum, *Aconit*.
lycoctonum, *tue-loup*. E. ♃
— majus, *grand tue-loup*. E. ♃
variegatum, *panaché*. E. ♃
pyrenaïcum, *des Pyrénées*. E. ♃
napellus, *napel*. E. ♃
anthora. E. ♃
cammarum, *à grandesfleurs*. E. ♃

16. Caltha.
palustris, *des marais*. E. ♃

17. Pæonia, *Pivoine*.
officinalis, *officinale*. E. ♃
— ochranthemos. E. ♃
— lobata, *feuilles lobées*. E. ♃
fœminea, *femelle*. E. ♃
villosa, *velue*. E. ♃
tenuifolia, *feuillesfines*. E. ♃

18. Actæa, *Actée*.
spicata, *à épis*. E. ♃
canadensis, *de Canada*. Am. sept. ♃
— alba, *fruit blanc*. Am. sept. ♃
racemosa, *à grappes*. E. ♃

19. Podophyllum.
peltatum, *feuilles lobées*. Am. sept. ♃

20. Nymphæa, *Nénuphar*.
lutea, *jaune*. E. ♃
alba, *blanc*. E. ♃

ORDRE II.

Papavera, *les Pavots*.

21. Argemone, *Argemone*.
mexicana, *du Mexique*. Am. ⊙
— alba, *blanche*. Am. ⊙

22. Papaver, *Pavot*.
dubium, *à fruit long*. E. ⊙

argemone, *argemone*. E. ⊙
rheas, *coquelicot*. E. ⊙
somniferum, *somnifère*. E. ⊙
— hortense, *des jardins*. E. ⊙
nudicaule, *tige nue*. E. ♂
orientale, *d'Orient*. As. ♃
cambricum, *des Pyrénées*. E. ♃

23. Chelidonium, *Chelidoine*.
glaucum, *cornue*. E. ♃
corniculatum, *fleur rouge*. E. ♃
majus, *officinale*. E. ♃
— quercifolium, *feuilles de chêne*. E. ♃

24. Bocconia, *Bocconc*.
frutescens, *arbrisseau*. ♄

25. Sanguinaria, *Sanguinaire*.
canadensis, *de Canada*. Am. ♃

26. Fumaria, *Fumeterre*.
cucullata, *à capuchon*. Am. sept. ♃
bulbosa, *bulbeuse*. E. ♃
spectabilis, *grandes fleurs*. E ♃
lutea, *jaune*. E. ♃
sempervirens, *longues siliques*. Am. sept. ♃;
officinalis, *officinale*. E. ⊙
vesicaria, *vésiculeuse*. E. ⊙
parviflora, *petites fleurs*. E. ⊙
spicata, *à épis*. E. ⊙

27. Hypecoum, *Hypecoon*.
procumbens, *tige tombante*. E. ⊙

28. Impatiens, *Balsamine*.
balsamina, *des jardins*. As. ⊙
noli me tangere, *élastique*. E. ⊙

Ordre III.

Cruciferæ, *les Crucifères*.

29. Raphanus, *Raifort*.
sativus, *cultivé*. As. ♂
— niger, *noir*. E. ♂
— oleifer, *oléifère*. E. ♂
— tortuosus, *tortueux*. E. ⊙
caudatus, *longues siliques*. As. ⊙
raphanistrum, *articulé*. E. ⊙

30. Sinapis, *Moutarde*.
arvensis, *des bleds*. E. ⊙
alba, *blanche*. E. ⊙
nigra, *sénevé*. E. ⊙
pyrenaïca, *des Pyrénées*. E. ♃
juncea, *jonciforme*. As. ⊙
incana, *velue*. E. ⊙
hispanica, *d'Espagne*. E. ⊙
brassicata, *feuilles de chou*. E. ⊙
erucoïdes, *fleurs blanches*. E. ⊙

31. Brassica, *Chou*.
eruca, *roquette*. E. ⊙
tournefortii, *feuilles de raifort*. E. ♂
erucastrum, *fausse roquette*. E. ⊙
oleracea, *cultivé*. E. ♂
— sylvestris, *cavalier*. E. ♂
— sabellina, *frisé*. E. ♂
— congloïdes, *rare*. E. ♂
—— *choufleur*. E. ♂
viridis, *verd*. E. ♂
— capitata, *pommé*. E. ♂
rubra, *rouge*. E. ♂
sempervirens, *vivace*. E. ♃
rapa, *turneps*. E. ♂
napus, *navet*. E. ♂
arvensis, *des champs*. E. ♂
orientalis, *d'Orient*. As. ♂
campestris. — E. ⊙

32. Turritis, *Tourette*.
glabra, *glabre*. E. ♂
hirsuta, *velue*. E. ⊙
alpina, *des Alpes*. E. ♃
verna, *printanière*. E. ♃

33. Arabis, *Arabette*.
thaliana, *feuilles entières*. E. ♂
bellidifolia, *feuilles de paquerette*. E. ⊙
turrita, *jaunâtre*. E. ♃
pendula, *fruits pendants*. E. ♂

34. Hesperis, *Julienne*.
matronalis, *des jardins* E. ♂
tristis, *fleurs brunes*. E. ♂

africana, *d'Afrique*. Af. ⊙
verna, *printanière*. E. ⊙
35. Cheiranthus, *Giroflée*.
erysimoïdes, *feuilles de velar*. E. ⊙
cheiri, *jaune*. E. ♃
chius, *de Chio* E. ⊙
maritimus, *de Mahon*. E. ⊙
fenestralis, *fenestrelle*.
sinuatus, *feuilles sinuées*. E. ⊙
incanus, *blanchâtre*. E. ♃
annuus, *des jardins*. E. ⊙
græcus, *grecque*. E. ♂
littoreus, *feuilles épaisses*. E. ♂
tricuspidatus, *à trois pointes*. E ⊙
tristis, *fleurs brunes*. E. ♃
quadrangulus, *quadrangulaire*. As. ♃
alpinus, *des Alpes*. E. ♂
36. Erysimum, *Velar*.
officinale, *officinal*. E. ♃
barbarea, *feuilles lyrées*. E. ♃
— præcox, *précoce*. E. ♃
alliaria, *alliaire* E. ♂
repandum, *sinué*. E. ⊙
cheiranthoïdes, *feuilles de cheiri*. E. ⊙
hieracifolium, *feuilles d'épervière*. E. ♂
37. Sisymbrium, *Cresson*.
nasturtium, *de fontaine*. E. ♃
tanacetifolium, *feuilles de tanaisie*. E. ⊙
pyrenaïcum, *des Pyrénées*. E. ♃
hispanicum, *d'Espagne*. E. ⊙
sylvestre, *sauvage*. E. ⊙
apetalum, *apétale*. E. ⊙
bursifolium, *feuilles de tabouret*. E. ♂
polyceratum, *à siliques nombreuses*. E. ♃
jacobæifolium, *feuilles de jacobée*. E. ♂
vimineum, *petites fleurs*. E. ⊙
erucastrum, *fausse roquette* E. ⊙
barellieri, *de Barellier*. E. ⊙
arenosum, *des sables*. E. ⊙
asperum, *rude*. E. ⊙
sophia. E. ⊙
altissimum, *élevé*. E. ⊙
irio. E ⊙
lœseli, *de Lœsel*. E. ⊙
strictissimum, *élevé*. E. ♃
38. Cardamine.
petræa, *des rochers*. E. ♃
resedifolia, *feuilles de réséda*. E. ⊙
trifoliata, *à trois feuilles*. E. ⊙
chelidonia, *feuilles de chélidoine*. E. ⊙
impatiens, *élastique*. E. ♂
hirsuta, *velue*. E. ⊙
pratensis, *des prés*. E. ♃
bellidifolia, *feuilles de paquerette*. E. ♃
39. Dentaria, *Dentaire*.
pentaphyllos, *à cinq feuilles*. E. ⊙
40. Ricotia.
ægyptiaca, *d'Egypte*. Af. ⊙
41. Lunaria, *Lunaire*.
rediviva, *vivace*. E. ♃
annua, *annuelle* E. ⊙
42. Biscutella, *Lunetière*.
auriculata, *auriculée*. E. ⊙
apula, *à fruit rude*. E. ⊙
lævigata, *à fruit lisse*. E. ⊙
43. Clypæola, *Clypéole*.
jonthlaspi, *monosperme*.
44. Peltaria.
alliacea, *alliaire*. E. ⊙
45. Alyssum, *Alysse*.
spinosum, *épineux*.
montanum, *de montagne*. E. ♃
halimifolium, *feuilles d'halime*.
deltoïdeum, *deltoïde*. As. ♄
saxatile, *des rochers*. As. ♄
incanum, *blanc*.
calycinum, *à calyce persistant*. E ⊙
campestre, *des champs*. E. ⊙
clypeatum, *à larges siliques*. E. ♂

utriculatum, *vésiculeux.* As. ♃
sinuatum, *sinué.*
alpestre, *orbiculaire.*

46. Iberis, *Iberide.*
semperflorens, *toujours fleurie.* E. ♄
— aurea, *panachée.* E. ♄
saxatilis, *des rochers.* E. ♃
rotundifolia, *à feuil. rondes.* E. ♃
umbellata, *corymbifère.*
amara, *amère.* E. ⊙
odorata, *odorante.* E. ⊙
pinnata, *pinnée.* E. ⊙

47. Cochlearia, *Cranson.*
officinalis, *officinal.* E. ♂
supina, *couché.* As. ⊙
coronopus, *corne de cerf.* E. ⊙
armoriaca, *grand raifort.* E. ♃
draba, *drave.* E. ♃
glastifolia, *feuilles de pastel.* E. ♂

48. Thlaspi.
arvense, *grandes siliques.* E. ⊙
alliaceum, *odeur d'ail.* E. ⊙
saxatile, *feuilles charnues.* E. ♂
campestre, *velu.* E. ♂
montanum, *de montagne.* E. ⊙
perfoliatum, *perfolié,* E. ♂
alpestre, *à petites fleurs* E. ⊙
hirtum, *fruit velu.* E. ♂
bursa pastoris, *tabouret.* E. ♂

49. Lepidium, *Cressonnette.*
perfoliatum, *perfoliée.* E. ⊙
nudicaule, *tige nue.* E. ⊙
procumbens, *tombante.* E. ⊙
alpinum, *des Alpes.* E. ♃
subulatum, *subulée.* E. ♃
petræum, *des rochers.* E. ♃
sativum, *cultivée.* E. ⊙
— crispum, *crépue.* E. ⊙
— latifolium, *larges feuilles.* E. ⊙
latifolium, *passerage.* E. ♃
iberis. E ⊙
ruderale, *apétale.* E. ⊙
virginicum, *de Virginie.* Am. ⊙
halepense, *feuilles hastées.* As. ⊙

50. Draba, *Drave.*
alpina, *des Alpes* E. ♃
aizoïdes, *aizoïde.* E. ♃
verna, *printanière.* E. ♃
pyrenaïca, *des Pyrénées.* E ♃
muralis, *des murs.* E. ⊙
hirta, *hérissée.* E. ⊙
incana, *blanchâtre.* E. ⊙

51. Anastatica, *Jerose.*
hierocuntica, *rose de Jéricho.* As. ⊙
syriaca, *de Syrie.* E. ⊙

52. Vella.
annua, *feuilles plumées.* E ⊙
pseudo-cytisus, *feuilles entières.* E. ♄

53. Myagrum, *Cameline.*
perenne, *vivace* E. ♃
orientale, *d'Orient.* As. ⊙
paniculatum, *paniculée.* E ⊙
rugosum, *rugueuse.* E ⊙
minus, *naine.* E. ⊙
perfoliatum, *perfoliée.* E. ⊙
saxatile, *des rochers.* E. ♂
sativum, *cultivée.* E. ⊙

54 Crambe.
pannonica, *de Hongrie.* E. ♃
orientalis, *d'Orient.* As. ♃
maritima, *chou marin.* E. ♃
hispanica, *tige rude.* E. ⊙
fruticosa, *arbrisseau.* E. ♄

55. Isatis, *Pastel.*
tinctoria, *cultivé.* E ♂
lusitanica, *de Portugal.* E. ⊙

56. Bunias.
erucago, *tétragone.* E. ⊙
ægyptiaca, *d'Egypte.* Af. ⊙
balearica, *hérissée.* E. ⊙
orientalis, *d'Orient.* As. ♃

57. Kakile.
maritima, *maritime.* E. ⊙

Ordre IV.

Capparices, *les Capriers.*

58. Cleome, *Mozambe.*
gigantea, *gigantesque.* Am. ♄

spinosa, *épineuse*. Am. ⊙
pentaphylla, *à cinq feuilles*. As. ⊙
triphylla, *à trois feuilles*. As. ⊙
viscosa, *visqueuse*. Af. ⊙
ornithopodioïdes, *pied d'oiseau*. As. ⊙
arabica, *d'Arabie*. As. ⊙
dodecandra, *douze étamines*. As. ⊙

59. Capparis, *Caprier*.
inermis, *sans épines*. E. ♃
spinosa, *cultivé*. E. ♃

60. Reseda
lutea, *jaune*. E. ♂
glauca, *glauque*. E. ♂
sesamoïdes, *étoilé*. E. ⊙
alba, *blanc*. E. ⊙
undata, *trois styles*. E. ♃
luteola, *gaude*. E. ♂
odorata, *odorant*. Af. ⊙
phyteuma, *grand calice*. E. ⊙

61. Parnassia, *Parnassie*.
palustris, *des marais*. E. ♃

62. Drosera, *Rossolis*.
rotundifolia, *feuilles rondes*. E. ♃
longifolia, *feuilles longues*. E. ♃

63. Kiggellaria, *Kiggellaire*.
africana, *glanduleuse*. Af. ♄

64. Bixa, *Rocou*.
orellana, *officinal*. Amér. mér. ♄

65. Tropæolum, *Capucine*.
majus, *à grandes fleurs*. Am. ⊙
— flore pleno, *fleur double*. Am. ♄
minus, *petites fleurs*. Am. ⊙
peregrinum, *ciliée*. Am. ⊙

66. Viola, *Violette*.
odorata, *odorante*. E. ♃
palustris, *des marais*. E. ♃
hirta, *velue*. E. ♃
rhotomagensis, *de Rouen*. E. ♃
canina, *de chien*. E. ♃
montana, *de montagne*. E ♃
canadensis, *feuilles larges*. Am. sept. ♃
biflora, *deux fleurs*. E. ♃
tricolor, *tricolore*. E. ♃
— hortensis, *pensée*. E. ♃
cornuta, *long éperon*. E. ♃
grandiflora, *grande fleur*. E. ♃

67. Passiflora, *Grenadille*.
laurifolia, *feuilles de laurier*. As. ♃
rubra, *rouge*. Am. mér. ♃
capsularis, *à capsules*. E. ♃
punctata, *ponctuée*. Am. mér. ♄
lutea, *jaune*. Am. ♄
suberosa, *fongueuse*. Am. ♄
minima, *petites fleurs*. Am. ♄.
holosericea, *soyeuse*. Am. mer. ♄
cærulea, *bleue*. Am. ♄
fœtida, *fétide*. Am. ⊙

ORDRE V.

Paulliniæ, *les Paulinies*.

68. Cardiospermum, *Corinde*.
halicacabum, *pois de merveille* As. ⊙
— minus.

69. Paulinia.
polyphylla, *feuilles nombreuses*. Am. mér. ♄
seriana. —

70. Sapindus, *Savonier*.
saponaria, *usuel*. Am. mér. ♄
indica, *des Indes*. As. ♄

ORDRE VI.

Malpighiæ, *les Malpighies*.

71. Coriaria, *Redoul*.
myrtifolia, *feuilles de myrte*. E. ♄.

72. Malpighia, *Malpighie*.
glabra, *glabre*. Am. ♄
punicifolia, *feuilles de grenadier*. Am. ♄
urens, *brûlante*. Am. ♄
aquifolia, *feuilles de houx*. Am. mér. ♄

73. Triopteris.
jamaïcensis, *de la Jamaïque.* Am. mér. ♄

Ordre VII.

Vites, *les Vignes.*

74. Cissus, *Achit.*
orientalis, *d'Orient.* As. ♄
acida, *acide.* Am. ♄
cordifolia, *feuilles en cœur.* Am. ♄
quinquefolia, *cinq feuilles.* Am. sept. ♄
75. Vitis, *Vigne.*
uvifera, *cultivée.* E. ♄
— præcox, *précoce.* E. ♄
vulpina, *de renard.* Am. sept. ♄
laciniosa, *laciniée.* E. ♄
virginica, *de Virginie.* Am. ♄
arborea, *en arbre.* Am. sept. ♄

Ordre VIII.

Gerania, *les Geranions.*

76. Geranium, *Geranion.*
fulgidum, *couleur de feu.* Af. ♄
inquinans, *écarlate.* Af. ♄
— roseum, *écarlate pâle.* Af. ♄
hybridum, *hybride.* Af. ♄
acetosum, *acide.* Af. ♄
papilionaceum, *papillonacé.* Af. ♄
acerifolium, *feuil. d'érable.* Af. ♄
cucullatum, *feuilles concaves.* Af. ♄
carnosum, *charnu.* Af. ♄
gibbosum, *gibbeux.* Af. ♄
peltatum, *en bouclier.* Af. ♄
zonale, *à zones.* Af. ♄
— variegatum, *panaché.* Af. ♄
scabrum, *rude.* Af. ♄
tetragonum, *tetragone.* Af. ♄
bicolor, *à deux couleurs.* Af. ♄
vitifolium, *feuilles de vigne.* Af. ♄
capitatum, *fleurs en tête.* Af. ♄
quercifolium, *feuil. de chêne.* Af. ♄
viscosum, *visqueux.* Af. ♄
radula. Af. ♄
terebinthinaceum, *odeur de térébenthine.* Af. ♄
alchimilloïdes, *feuilles d'alchimille.* Af. ♃
tabulare, *long pédoncule.* As. ♄
odoratissimum, *odorant.* Af. ♃
anemonefolium, *feuilles d'anemone*, Af. ♄
grossularioïdes, *feuilles de groseiller.* As. ♃
cordifolium, *feuilles en cœur.* Af. ♄
coriandrifolium, *feuilles de coriandre.* ♃
myrrhifolium, *feuilles de myrrhis.* Af. ♃
exstipulatum, *sans stipules.* Af. ♄
lobatum, *feuilles lobées.* Af. ♄
crispum, *crêpu.* Af. ♄
triste, *à fleurs brunes.* Af. ♄
daucifolium, *feuilles de carotte.* Af. ♃
alpinum, *des Alpes.* E. ♃
petrœum, *des rochers.* E. ♃
cicutarium, *feuilles de ciguë.* E. ♃
moschatum, *musqué.* E. ○
malacoïdes, *malacoïde.*
maritimum, *maritime.* E. ♂
pyrenaïcum, *des Pyrénées.* E. ♃
glaucophyllum, *glauque.* Af. ○
ciconium, *bec de cigogne.* E. ⊙
gruinum, *bec de grue.* E. ⊙
tuberosum, *tubéreux.* E. ♃
reflexum, *réfléchi.* E. ♃
macrorrhyzum, *grosse racine.* E. ♃
phœum, *fleurs brunes.* E. ♃
nodosum, *noueux.* E. ♃
striatum, *veiné.* E. ♃
sylvaticum, *des bois.* E. ♃

palustre, *des marais*. E. ♃
maculatum, *maculé*. Am. sept. ♃
pratense, *des prés*. E. ♃
aconitifolium, *feuilles d'aconit*. E. ♃
incanum, *satiné*. Af. ♃
robertianum, *herbe à Robert*. E. ♃
geifolium, *feuilles de benoite*. Af. ♂
bohemicum, *de Bohême*. E. ⊙
lucidum, *luisant*. E. ⊙
molle, *feuilles molles*. E. ⊙
pusillum, *petites fleurs*. E. ⊙
dissectum, *découpé*. E. ⊙
carolinianum, *de Caroline*. Am. ♃
columbinum, *colombin*. E. ♂
rotundifolium, *feuilles rondes*.
sibiricum, *de Sibérie*. E. ♃
sanguineum, *sanguin*. E. ♃
prostratum, *couché*. E. ♃
reichardi, *nain*. E. ⊙

77. Walteria.
americana, *d'Amérique*. Am. mér.

78. Melochia, *Melochie*.
pyramidata, *pyramidale*.
corchorifolia, *feuilles de corchorus*. As. ⊙

Ordre IX.

Malvaceæ, *les Malvacées*.

79. Sida.
spinosa, *épineux*.
frutescens, *arbrisseau*. Am. mér. ♄
carpinifolia, *feuilles de charme*. Af. ♄
rhombifolia, *rhomboïdal*. Af. ⊙
alnifolia, *feuilles d'aulne*. As. ⊙
retusa, *tronqué*. As. ♂
angustifolia, *feuilles étroites*. Af. ♄
umbellata, *ombellifère*. Am. ♂
triquetra, *triangulaire*. Am. ⊙
periplocifolia, *feuilles de periploca*.
stellata, *étoilé*. E. ⊙
cristata, *en crête*. ⊙
cordifolia, *feuilles en cœur*.
grandiflora, *grande fleur*. Am. ♄
palmata, *feuilles palmées*.
abutilon. — As. ⊙
indica, *des Indes*. As. ⊙
occidentalis, *d'Occident*. Am. ⊙
asiatica, *d'Asie*. As. ⊙
crispa, *crépu*. Am. ⊙
dianthema, *à deux fleurs*.
hirta, *velu*. Af. ⊙
planiflora, *fleurs planes*. Af. ⊙

80. Palava, *Palave*.
malvæfolia, *feuil. de mauve*. Am. ⊙

81. Malachra, *Malachre*.
capitata, *fleurs en tête*. Am. ⊙

82. Malva, *Mauve*.
angustifolia, *feuilles étroites*. Am. ♄
spicata, *à épis*. Am. ⊙
scoparia, *à balais*. Am. mér. ♄
scabra, *rude*. Am. mér. ♄
americana, *d'Amérique*. Am. ⊙
limensis, *de Lima*. Am. ⊙
peruviana, *du Pérou*. Am. ⊙
capensis, *du Cap*. Af. ♄
virgata, *effilée*. Af. ♄
mauritiana, *de l'Ile de France*.
caroliniana, *de la Caroline*. Am. ⊙
rotundifolia, *feuilles rondes*. E. ⊙
schærardiana, *de Scherard*.
parviflora, *petites fleurs*. Af. ⊙
nicensis, *de Nice*. E. ⊙
sylvestris, *sauvage*. E ♂
verticillata, *verticillée*. As ⊙
alcea, *alcée*. E. ♃
crispa, *crépue*. As. ⊙
moschata, *musquée*. E. ♃

ægyptiaca, *d'Egypte*. Af. ☉

83. Alcea, *Alcée*.
rosea, *sinuée*. As. ♂
ficifolia, *feuilles de figuier*. As. ♂
sinensis, *de Chine*. As. ♂
chalepensis, *d'Alep*. As. ♂

84. Althæa, *Guimauve*.
ludwigii, *feuilles lobées*. E. ☉
officinalis, *officinale*. E. ♃
hirsuta, *velue*. E. ☉
narbonensis, *de Narbonne*. E. ♃
cannabina, *feuilles de chanvre* E. ♃

85. Gossipium, *Cotonier*.
arboreum, *en arbre*, As. ♄
hirsutum, *velu*. As. ♄
religiosum, *trois pointes*. As. ♄
herbaceum, *d'Orient*. As. ♄

86. Napæa, *Napée*.
lævis, *lisse*. Am. ♃
scabra, *rude*. Am. ♃

87. Lavatera, *Lavatère*.
arborea, *en arbre*. E. ♄
micans, *luisante*. E. ♄
olbia, *cinq lobes*. E ♄
triloba, *trois lobes*. E. ♄
maritima, *maritime*. E. ♄
cretica, *de Crète*. E. ☉
lusitanica, *de Portugal*. E. ♄
thuringiaca, *de Thuringe*. E. ♄
trimestris, *à opercule*. E. ☉

88. Malope, *Malope*.
malacoïdes, *feuilles ovales*. Af. ♂

89. Urena.
lobata, *feuilles lobées*. Am. ♄
sinuata, *feuilles sinuées*. Am. ♄

90. Hibiscus, *Ketmie*.
palustris, *des marais*. Am. ♃
moschentos. Am. sept. ♃
pentacarpos, *cinq capsules*. E. ♃
populeus, *feuilles de peuplier*. Af. ♄
tiliaceus, *feuilles de tilleul*. As. ♄
rosa sinensis, *rose de Chine*. As. ♄
mutabilis, *fleurs changeantes*. As. ♄
spinifex, *épineuse*. As. ♄
aristatus, *longues arêtes*. Am. ♄
roseus, *rose*. As. ♄
cuneifolius, *cunéiforme*. As. ♄
syriacus, *des jardins*. As. ♄
ficulneus, *feuilles de figuier*. As. ♄
zeilanicus, de *Ceylan*. As. ♄
manihot. As. ♄
cannabinus, *feuilles de chanvre*. As. ☉
abelmoschus, *musqué*. As. ☉
esculentus, *gombaut*. As. ☉
tubulosus, *tubulée*. As. ☉
sabdariffa, *oseille de Guinée*. Af. ☉
vitifolius, *feuille de vigne*. As. ☉
trionum, *vésiculeuse*. As. ☉
— africanum, *d'Afrique*. Af. ☉
malvaviscus, *fleurs pourpres*. Am. mér. ♄
urens, *brûlante*. Af. ♄

91. Adansonia, *Baobad*.
digitata, *digité*. As. ♄

92. Bombax, *Fromager*.
ceiba. — As. ♄

93. Dombeya, *Dombey*.
....

94. Camellia, *Camelli*.
japonica, *du Japon*. As. ♄

95. Stewartia.
malacodendron, *feuilles en scie*. Am. ♄

96. Thea, *Thé*.
bohea, *boui*. As. ♄

ORDRE X.

Hermanniæ, *les Hermannies*.

97. Hermannia, *Hermannie*.
denudata. — As. ♄
hyssopifolia, *feuilles d'hyssope*. Af. ♄

althæifolia, *feuilles d'althéa*, Af. ♄
grossularifolia, *feuilles de grosellier*. Af. ♄
alnifolia, *feuilles d'aulne*. Af. ♄

98. Ayenia, *Ayenne*.
pusilla, *feuilles lisses*. Am. mér. ♂

99. Bythneria, *Bythnère*.
ovata, *feuilles ovales*. Am. mér. ♄

100. Theobroma, *Cacaoyer*.
cacaoifera, *usuel*. As. ♄

101. Guazuma.
ulmifolia, *feuilles d'orme*. Am. ♄

102. Pentapetes.
phœnicea, *de Phénicie*. As. ⊙

103. Solandra.
lobata, *à trois lobes*. Af. ⊙

104. Oxalis, *Oxalide*.
acetosella, *officinale*. E. ♃
purpurea, *pourpre*. As. ♃
pes capræ, *pied de chèvre*. Af. ♃
bulbosa, *bulbeuse*. Af. ♃
incarnata, *incarnate*. Af. ♃
stricta, *tiges serrées*. Am. sept. ♃
corniculata, *petites fleurs*. E. ⊙

ORDRE XI.

Tiliæ, *les Tilleuls*.

105. Corchorus, *Coréte*.
olitorius, *à cinq lobes*. Am. ⊙
æstuans, *hexagone*. Am. mér. ♄
hirsutus, *velue*. Am. mér. ⊙
senegalensis, *du Sénégal*. As. ⊙
silicosus, *siliqueux*. Am. mér. ♄

106. Heliocarpus, *Héliocarpe*.
americana, *d'Amérique*. Am. mér. ♄

107. Triumfetta, *Lappuline*.
appula, *sans calice*. Am. mér. ♄

108. Grewia, *Greuvier*.
orientalis, *d'Orient*. As. ♄
occidentalis, *d'Occident*. As. ♄

109. Tilia, *Tilleul*.
europæa, *d'Europe*. E. ♄
sylvestris, *sauvage*. E. ♄
multiflora, *fleurs nombreuses*. Am. sept. ♄
americana, *d'Amérique*. Am. sept. ♄
argentea, *argenté*. Am. ♄

ORDRE XII.

Anonæ, *les Anones*.

110. Liriodendron, *Tulipier*.
tulipifera, *de Virginie*. Am ♄

111. Magnolia, *Magnolier*.
grandiflora, *grandes fleurs*. Am. ♄
glauca, *glauque*. Am. sept. ♄
acuminata, *feuilles aiguës*. Am. ♄
tripetala, *trois pétales*. Am. sept. ♄

112. Anona, *Anone*.
muricata, *corossol*. Am. mér. ♄
asiatica, *d'Asie*. As. ♄
triloba, *à trois lobes*. Am. ♄

113. Illicium, *Badiane*.
floridanum, *rouge*. Am. ♄

114. Menispermum, *Ménisperme*.
canadense, *feuilles anguleuses*. Am. sept. ♄
virginicum, *de Virginie*. Am. sept. ♄

ORDRE XIII.

Lauri, *les Lauriers*.

115. Laurus, *Laurier*.
camphora, *camphrier*. As. ♄
nobilis, *commun*. E. ♄

— undulata, *ondé*. E. ♄
— angustifolius, *feuilles étroites*. E. ♄
indica, *des Indes*. As. ♄
cinnamomum, *canelle*. As. ♄
borbonia, *rouge*. Am. sept. ♄
maderiensis, *de Madère*. Afr. ♄
persea, *avocatier*. Am. ♄
æstivalis, *d'été*. Am. ♄
benzoin, *faux benjoin*. Am. ♄
sassafras. — Am. ♄

ORDRE XIV.

Berberides, *les Epines vinettes*.

116. Hamamelis.
virginiana, *de Virginie*. Am. ♄
117. Berberis, *Epine vinette*.
vulgaris, *commune*. E. ♄
canadensis, *de Canada*. Am. sept. ♄
cretica, *de Crête*. As. ♄
sinensis, *de Chine*. As. ♄
118. Epimedium, *Epimède*.
alpinum, *des Alpes*. E. ♃

ORDRE XV.

Rutæ, *les Rhües*.

119. Tribulus, *Herse*.
terrestris, *rampante*. E. ♃
cistoïdes, *grande fleur*. Am. ⊙
120. Fagonia, *Fagone*.
cretica, *de Crête*. E. ♂
121. Zigophyllum, *Fabagelle*.
fabago, *commun*. E. ♃
morgsana, *feuilles de pourpier*. As. ♄
album, *fleurs blanches*. Afr. ♄
122. Scotia.
speciosa, *fleurs rouges*. As. ♄
123. Guayacum, *Gayac*.
sanctum, *officinal*. Am. ♄
124. Diosma.
rubra, *rouge*. Af. ♄
ericoïdes, *feuil. de bruyère*. As. ♄
ciliata, *cilié*. As. ♄
125. Ruta, *Rhüe*.
graveolens, *puante*. E. ♃
sylvestris, *sauvage*. E. ♃
chalepensis, *à fleurs ciliées*. E. ♃
linifolia, *feuilles de lin*. E. ♃
126. Peganum, *Harmale*.
harmala. E. ♃
127. Dictamus, *Dictame*.
albus, *cultivé*. E. ♃

ORDRE XVI.

Cisti, *les Cistes*.

128. Cistus, *Ciste*.
salicifolius, *feuilles de saule*. E. ⊙
niloticus, *du Nil*. Af. ⊙
ægyptiacus, *vésiculeux*. Af. ⊙
thymifolius, *feuil. de thym*. E. ♄
serpillifolius, *feuilles de serpolet*. E. ♄
glutinosus, *glutineux*. E. ♄
lavandulæfolius, *feuilles de lavande*. E. ♄
helianthemum, *hélianthême*. E. ♄
— hirtusum, *velu*. E. ♄
— majus, *grandes fleurs*. E. ♄
angustifolius, *feuilles étroites*. E. ♄
lippii, *de Lippi*. E. ♄
pilosus, *à deux sillons*. E. ♄
apenninus, *de l'Apennin*. E. ♄
roseus, *rose*. E. ♄
rosmarinifolius, *feuilles de romarin*. E. ♄
guttatus, *tacheté*. E. ♄
ledifolius, *feuilles de ledum*. E. ♄
nummularius, *feuilles de nummulaire*. E. ♄

marifolius, *feuilles de marum.* E. ♄
lævipes, *fasciculé.* Af. ♄
fumana. Af. ♄
fumanoïdes, *faux fumana.* Af. ♄
halimifolius, *feuilles d'halime.* E. ♄
umbellatus, *en ombelle.* E. ♄
libanotis, *feuilles linéaires.* E. ♄
monspeliensis, *de Montpellier.* E. ♄
laurifolius, *feuilles de laurier.* E. ♄
symphitifolius, *feuilles de consoude.* E. ♄
populifolius, *feuilles de peuplier.* E. ♄
albidus, *blanc.* E. ♄
salvifolius, *feuil. de sauge.* E. ♄
villosus, *velu.* E. ♄
incanus, *blanchâtre.* E. ♄
crispus, *crépu.* E. ♄
purpureus, *pourpre.* E. ♄
ladaniferus, *ladanifère.* E. ♄

ORDRE XVII.

Hyperica, *les Millepertuis.*

129. Hypericum, *Millepertuis.*
crispum, *crépu.* E. ♃
coris, *feuilles linéaires.* E. ♄
nummularium, *feuilles de nummulaire.* E. ♃
pulchrum, *feuilles luisantes.* E. ♃
elodes, *feuilles rondes.* E. ♃
tomentosum, *cotoneux.* E. ♃
ægyptiacum, *d'Egypte.* Af. ♃
humifusum, *couché.* E. ♃
calycinum, *grandes fleurs.* As. ♄
montanum, *de montagne.* E. ♃
virginianum, *de Virginie.* Am. sept. ♄
hirsutum, *velu.* E. ♄
perforatum, *officinal.* E. ♃
quadrangulum, *quadrangulaire.* E. ♃
canariense, *des Canaries.* Am. ♃
androsæmum, *androsème.* E. ♄
hircinum, *fétide* E. ♄
frutescens, *arbrisseau.* E. ♄
ascyron, *grandes fleurs.* E. ♄
kalmianum, *de Kalm.* Am. sept. ♄.
balearicum, *tuberculeux.* E. ♄
marylandicum, *de Maryland.* Am. ♄
130. Ascyrum, *Ascyre.*
elodes, *des marais.* E. ♃

ORDRE VXIII.

Cariophylleæ, *les Cariophyllées.*

131. Ortegia, *Ortégie.*
hispanica, *d'Espagne* E. ♄
132. Lœflingia, *Léflinge.*
hispanica, *d'Espagne.* E. ⊙
133. Holosteum.
umbellatum, *ombellifère.* E. ⊙
cordatum, *en cœur.* Am. mér. ♃
134. Polycarpon.
tetraphyllum, *à quatre feuilles.* E ⊙
135. Mollugo, *Molugine.*
verticillata, *verticillée.* E. ⊙
136. Minuartia, *Minuart.*
dichotoma, *dichotome.* E. ⊙
campestris. E. ⊙
137. Bufonia, *Bufone.*
tenuifolia, *feuilles étroites.* E. ⊙
138. Sagina.
procumbens, *tombante.* E. ⊙
erecta, *droite.* E. ⊙
139. Velezia.
rigida, *feuilles roides.* E. ⊙
140. Alsine, *Morgeline.*
media. — E. ⊙
mucronata, *aiguë.* E. ⊙

141. Pharnaceum.
cerviana, *ombellifère*. E. ⊙
142. Polycarpæa.
....
143. Mœrrhingia.
muscosa, *à tiges touffues*. E. ⊙
144. Gypsophylla, *Gypsophile*.
repens, *rampante*. E. ♃
prostrata, *couchée*. E. ♃
viscosa, *visqueuse*. E. ♃
struthium, *arbrisseau*. E. ♄
altissima, *trois nervures*. As. ♃
fastigiata, *feuilles charnues*. E. ♃
perfoliata, *perfoliée*. E. ♃
paniculata, *paniculee*. E. ♃
muralis, *des murs*. E. ⊙
saxifraga, *écailleuse*. E. ♃
145. Saponaria, *Saponaire*.
officinalis, *officinale*. E. ♃
— hybrida, *hybride*. E. ♃
ocymoïdes, *feuilles de basilic*. E. ♃
vaccaria, *pentagone*. E ⊙
orientalis, *d'Orient*. As. ⊙
lutea, *jaune*. E. ⊙
porrigens, *longs pédoncules*. As. ⊙
146. Dianthus, *Œillet*.
barbatus, *de poète*. As. ♃
carthusianorum, *longues barbes*. E. ♃
prolifer, *prolifère*. E. ⊙
armeria, *cilié*. E. ⊙
cariophyllus, *des jardins*. E. ♃
versicolor, *mignardise*. E. ♃
deltoïdes, *deltoïde*. E. ♃
chinensis, *de Chine*. As. ⊙
superbus, *superbe*. E. ♂
pungens, *piquant*. E. ♃
arenarius, *des sables*. E. ♃
147. Arenaria, *Sablière*.
peploïdes, *feuilles de peplis*. E. ♃
tetraquetra, *tetragone*. E. ♃
trinervia, *trois nervures*. E. ⊙
balearica, *de Mahon*. E. ⊙
ciliata, *ciliée*. E. ⊙
multicaulis, *tiges nombreuses*. E. ⊙
serpillifolia, *feuilles de serpolet*. E. ⊙
media, *membraneuse*. E. ⊙
rubra, *rouge*. E. ⊙
— maritima, *maritime*. E. ⊙
dianthoïdes, *fleur d'œillet*. E. ♃
laricifolia, *feuilles de mélèze*. E. ♃
striata, *striée*. E. ♃
fasciculata, *fasciculée*. E. ♂
tenuifolia, *feuilles étroites*. E. ⊙
148. Stellaria, *Stellaire*.
montana, *de montagne*. E. ♃
holostea, *lancéolée*. E. ♃
uliginosa, *des marais*. E. ♃
graminea, *feuilles de gramen*. E. ♃
nemorum, *feuilles en cœur*. E. ♃
149. Silene, *Silène*.
gallica, *fruit droit*. E. ⊙
lusitanica, *fleurs crenelées*. E. ⊙
quinquevulnera, *cinq taches*. E. ⊙
nocturna, *nocturne*. E. ⊙
anglica, *fleurs entières*. E. ⊙
nicensis, *de Nice*. E. ⊙
mutabilis, *fleurs changeantes*. E. ⊙
nutans, *fleurs penchées*. E. ♃
ocymoïdes, *feuilles de basilic*. E. ♃
fruticosa, *arbrisseau*. E. ♄
amœna, *long calyce*. E. ♃
muscipula. E. ⊙
gigantea, *gigantesque*. As. ♂
bupleuroïdes, *feuilles de bupleurum*. As. ♃
conoïdea, *globuleux*. E. ⊙
conica, *fruits coniques*. E. ⊙
pendula, *fruit pendant*. E. ⊙
behen. — As. ⊙
bellidifolia, *feuilles de paquerette*. E. ⊙
viridiflora, *fleurs vertes*. E. ♂

noctiflora, *fleur de nuit*. E. ⊙
atocion. As. ⊙
cretica, *de Crète*. E. ⊙
inaperta, *petites fleurs*. E. ⊙
polyphylla, *fleurs nombreuses*. E ⊙
ægyptiaca, *d'Egypte*. Af ⊙
portensis, *feuilles linéaires*. E. ⊙
armeria, *à bouquets*. E. ⊙
quadrifida, *à quatre dents*. E. ⊙
rupestris, *des rochers*. E ⊙
saxifraga, *cassepierre*. E. ♃
bipartita, *bifide*. Af. ⊙
stricta, *serrée*. E. ⊙
acaulis, *sans tige*. E ♃
vallesia, *du Valais*. E. ♃

150. Cucubalus, *Cucubale*.
bacciferus, *fruit mou*. E. ♃
behen, *blanc*. E. ♃
— maritimus, *maritime*. E. ♃
— alpinus, *des Alpes*. E. ♃
littoreus, *des rivages*. E. ♂
viscosus, *visqueux*. E. ♂
italicus, *petites fleurs*. E. ♂
tartaricus, *tige simple*. As. ♂
sibiricus, *verticillé*. E. ♃
catholicus. — E. ♃
otites, *dioïque*.
— minor, *nain*.

151. Cherleria, *Cherlère*.
Sedoïdes, *feuilles de sedum*. E. ♃

152. Lychnis, *Lychnide*.
chalcedonica, *à bouquets*. As. ♃
grandiflora, *grandes fleurs*. E. ♃
flos cuculi, *lacinié*. E. ♃
viscaria, *visqueux*. E. ♃
dioïca, *dioique*. E. ♃
alpina, *des Alpes*. E. ♃

153. Githago, *Nielle*.
segetum, *des bleds*. E. ⊙

154. Agrostema, *Coquelourde*.
flos jovis. — E. ⊙
coronaria, *des jardins*. E. ♂
cœli rosa, *rose*. E. ⊙

155. Cerastium, *Céraiste*.
perfoliatum, *perfoliée*. E. ⊙
semidecandrum, *cinq étamines*. E. ⊙
dichotomum, *dichotome*. E. ⊙
vulgatum, *commune*. E. ⊙
arvense, *des champs*. E. ♃
viscosum, *visqueuse*. E. ♃
alpinum, *des Alpes*. E. ♃
tomentosum, *cotoneuse*. E. ♃
aquaticum, *aquatique*. E. ♃

156. Spergula, *Espargoute*.
arvensis, *dix étamines*. E. ⊙
pentandra, *cinq étamines*. E. ⊙

157. Linum, *Lin*.
usitatissimum, *commun*. E. ⊙
narbonense, *de Narbonne*. E. ♃
tenuifolium, *feuilles fines*. E. ♃
alpinum, *des Alpes*. E. ♃
austriacum, *d'Autriche*. E. ⊙
strictum, *fasciculé*. E. ⊙
suffruticosum, *sous arbrisseau*. E. ♄
perenne, *vivace*. E. ♃
campanulatum, *campaniforme*. E. ⊙
catharticum, *cathartique*. E ⊙
rhadiola. E. ⊙

Cette Classe contient 157 genres qui comprennent 860 espèces.

CLASSE QUATORZIÈME.

DICOTYLEDONES POLYPETALES,
Etamines périgynes.

ORDRE I.er

Semperviva, *les Joubarbes.*

1. Tillæa, *Tillée.*
aquatica, *aquatique.* E. ⊙
muscosa, *trois pétales.* E. ♃

2. Crassula, *Crassule.*
glomerata, *à globules.* Af. ⊙
imbricata, *imbriquée.* Af. ♄
coccinea, *pourpre.* Af. ♄
perfoliata, *perfoliée.* Af. ♄
tetragona, *tetragone.* Af. ♄
acutifolia, *feuilles aigues.* Af. ♃
cultrata, *feuilles obliques.* Af. ♄
punctata, *ponctuée.* Af. ♄
nudicaulis, *tige nue.* Af. ♄
perfossa, *enfilée,* Af. ♄
lucida, *luisante.* Af. ♄
cotyledon. Af. ♄

3. Cotyledon, *Cotylet.*
lanceolata, *lancéolé.* Af. ♄
orbicularis, *orbiculaire.* Af. ♄
portulacca, *feuilles de pourpier.* Af. ♄
spuria, *hybride.* Af. ♄
laciniata, *laciniée.* Af. ♄
hemisphærica, *hémisphérique* Af. ♄
serrata, *feuilles en scie.* Af. ♄
umbilicus, *nombril de Vénus.* E. ♃
tuberosa, *tubéreux.* E. ♃

4. Rhodiola.
rosea, *odorant.* E. ♃

5. Sedum, *Vermiculaire.*
telephium, *orpin.* E. ♃
lusitanicum, *de Portugal.* E. ♃
— maximum, *orpin à grandes feuilles.* E. ♃
— portulacoïdes, *feuilles de pourpier.* E. ♃
anacampseros. E. ♃
— longifolius, *longues feuil.* E. ♃
aizoon, *lancéolée.* As. ♃
stellatum, *étoilée* E. ♃
cepæa, *paniculée.* As. ⊙
dioïcum, *dioïque.* Am. sept. ♃
hybridum, *hybride.* Af. ♃
populifolium, *à feuilles de peuplier.* ♃
reflexum, *réfléchie.* E. ♃
rupestre, *des rochers.* E. ♃
daziphyllum, *glauque.* E. ♃
album, *blanche.* E. ♃
acre, *brûlante.* E. ♃
rubens, *rouge.* E. ♃
hexangulare, *hexagone.* E. ♃

6. Sempervivum, *Joubarbe.*
arboreum, *en arbre.* E. ♄
canariense, *des Canaries.* Am. ♃
tectorum, *des toits.* E. ♃
globiferum, *globuleuse.* E. ♃
montanum, *des montagnes.* E. ♃
arachnoïdeum, *filamenteuse.* E. ♃
sediforme, *feuilles de sedum.* E. ♃

7. Forskalea; *Forskale.*
tenacissima, *feuilles ovoïdes.* Af. ♃
angustifolia, *lancéolé.* Af. ⊙

8. Tetragonia.
fruticosa, *arbrisseau.* Af. ♄
erecta, *officinale.* E. ♃
herbacea, *herbacée.* As. ♃
cornuta, *cornue.* As. ⊙
cristallina, *cristalline.* Af. ⊙

9. Aizoon, *Lanquette.*
canariense, *des Canaries.* Am. ⊙

hispanicum, *lancéolé.*

10. Mesembrianthemum, *Ficoïde.*
nodiflorum, *gazonl.* Af. ⊙
cristallinum, *cristallin.* Af. ⊙
geniculiflorum, *nodiflore.* Af. ♄
noctiflorum, *de nuit.* Af. ♄
expansum, *étalé.* Af. ♄
pinnatifidum, *pinnatifide.* Af. ⊙
cordifolium, *en cœur.* Am. ♃
calamiforme, *doigt d'enfant.* Af. ♄
bellidiflorum, *fleur de paquerette.* Af. ♄
deltoïde, *deltoïde.* Af. ♄
barbatum, *barbu.* Af. ♄
— humile, *nain.* Af. ♄
hispidum, *hispide.* Af. ♄
echinatum, *hérissé.* Af. ♄
falciforme, *falciforme.* Af. ♄
spinosum, *épineux.* Af. ♄
uncinatum, *unciforme.* Af. ♄
— majus. Af. ♄
tuberosum, *tubéreux.* Af. ♄
stipulaceum, *à stipules.* Af. ♄
crassifolium, *feuil. épaisses.* Af. ♄
glomeratum, *globuleux.* Af. ♄
filamentosum, *filamenteux.* Af. ♄
acinaciforme, *sabre.* Af. ♄
edule, *comestible.* Af. ♄
bicolorum, *de deux couleurs.* Af ♄
micans, *argenté.* Af. ♄
glaucum, *glauque.* Af. ♄
corniculatum, *cornu.* Af. ♃
verruculatum, *tuberculeux.* Af. ♄
— minus. Af. ♄
violaceum, *violet.* Af. ♄
ringens, *dent de chien.* Af. ♄
dolabriforme, *en hache.* Af. ♄
circinnata. — Af. ♄.
linguiforme, *linguiforme.* Af. ♄
— pedunculatum, *pédonculé.* Af. ♄
pugioniforme, *en poignard.* Af. ♄
rostratum, *bec de grue.*

11. Penthorum.
sedoïdes, *feuilles étroites.* Am. sept. ♃

Ordre II.

Saxifragæ, *les Saxifrages.*

12. Heuchera, *Heuchère.*
americana, *d'Amérique.* Am. ♃

13. Saxifraga, *Saxifrage.*
pyramidalis, *pyramidal.* E. ♃
cotyledon. E. ♃
— angustifolia, *feuil. étroites.* E. ♃
— pyrenaïca, *des Pyrénées.* E. ♃
pensylvanica, *de Pensylvanie.* Am. ♃
stellaris, *étoilé.*
crassifolia, *feuil. épaisses.* ♃
hirsuta, *ciliée.* E. ♃
tridactylites, *trois pointes.* E. ♃
rotundifolia, *feuilles rondes.* E. ♃
aspera, *hérissée.* E. ♃
granulata, *grumeleuse.* E. ♃
autumnalis, *d'automne.* E. ♃
petræa, *des rochers.* E. ♃
hypnoïdes, *hypnoïde.* E. ♃
cuneifolia, *cunéiforme.* E. ♃
quinquefida, *cinq lobes.* E. ♃
sarmentosa, *sarmenteuse.* E. ♃

14. Tiarella.
cordifolia, *feuilles en cœur.* Am. sept. ♃

15. Mitella, *Mitelle.*
diphylla, *deux feuilles.* Am. sept. ♃
nuda, *tiges nues.* As. ♃

16. Chrysosplenium, *Dorine.*
alternifolium, *feuilles alternes.* ♃
oppositifolium, *feuilles opposées.* E. ♃

17. Hydrangæa, *Hydrangelle.*
glauca, *glauque.* Am. ♃
arborescens, *arbrisseau.* Am. ♄

ORDRE III.

Cacti, *les Cierges.*

18. Ribes, *Groseiller.*
rubrum, *commun.* E. ♄
— variegatum, *panaché.* E. ♄
nigrum, *cassis.* E ♄
prostratum, *couché.* E. ♄
alpinum, *dioïque.* E. ♄
pensylvanicum, *de Pensylvanie.* Am. ♄
cynosbati, *fruit épineux.* Am. sept. ♄
diacantha, *deux épines.* E. ♄
grossularia, *fruit velu.* E. ♄
uva crispa, *à maquereau.* E. ♄
— rubrum, *rouge.* E. ♄

19. Cactus, *Cactier.*
pereskia, *groseiller.* Am. mér. ♄
parasiticus, *parasite.* Am. ♄
cylindricus, *cylindrique.* Am. mér. ♄
curassavicus, *de Curassao.* Am. ♄
humilis, *nain.* Am. ♄
ficus indica, *figuier d'Inde.* E. ♄
opuntia, *raquette.* Am. ♄
tuna, *nopal.* Am. ♄
— albicans, *épines blanches.* Am. ♄
— flavicans, *épines jaunes.* Am. ♄
spinosissimus, *très-épineux.* Am. ♄
melocactus, *melon épineux.* Am. mér. ♄
mamillaris, *mamelonné.* Am. mér. ♄
minor. — Am. mér. ♄
peruvianus, *du Pérou.* Am. ♄
tetragona, *tetragone.* Am. mér. ♄
heptagonus, *heptagone.* Am. ♄
repandus, *ondé.* Am. mér. ♄
royeni, *cotoneux.* Am. ♄
lanuginosus, *laineux.* Am. mér. ♄
grandiflorus, *grandes fleurs.* Am. mér. ♄
flagelliformis, *serpentin* Am. mér. ♄
triangularis, *triangulaire.* Am. mér. ♄
esculentus, *comestible.* Am. ♄
phyllanthus, *feuilles de scolopendre.* Am. mér. ♄

ORDRE IV.

Portulaceæ, *les Pourpiers.*

20. Nitraria, *Nitraire.*
scoberi, *feuilles entières.* As. ♄
tridentata, *trois dents.* As. ♄

21. Portulacca, *Pourpier.*
pilosa, *soyeux.* Am. mér. ⊙
quadrifida, *quadrifide.* Af. ⊙
oleracea, *cultivé.* E. ⊙
— sativa, *doré.* E. ⊙
anacampseros, *orpin.* Af. ♄
racemosa, *à grappes.*

22. Claytonia, *Claytone.*
portulaccaria, *à feuilles de pourpier.* Af. ♄

23. Trianthema.
monogyna, *un style.* Am. mér. ⊙

24. Montia, *Montie.*
fontana, *aquatique.* E. ⊙

25. Lopezia, *Lopèze.*
racemosa, *à grappes.* Am. mér. ⊙

ORDRE V.

Onagræ, *les Onagres.*

26. Circæa, *Circée.*
lutetiana, *feuilles ovales.* E. ♃
alpina, *feuilles en cœur.* E. ♃

27. Gaura.
biennis, *bisannuelle.* Am. ♂
mutabilis, *fleurs changeantes.* Am. mér. ♂

28. Œnothera, *Onagre.*
biennis, *bisannuelle.* Am. ♂

parviflora, *petites fleurs.* Am. sept. ♂
longiflora, *longues fleurs.* Am. sept. ♂
muricata, *tuberculeuse.* Am. sept. ♂
tetragona, *tetragone* ♂
sinuata, *sinuée.* Am. sept. ♂
mollissima, *soyeuse.* Am. sept. ♂
rosea, *rose.* Am. sept. ♂
pumila, *naine.* Am. sept. ♂
incana, *blanche.* Am. ⊙

29. Cercodea, *Cercodée.*
erecta, *droite.*

30. Epilobium, *Epilobe.*
angustifolium, *feuilles étroites.* E. ♃
antonianum, *lys de St. Antoine.* E. ♃
montanum, *des montagnes.* E. ♃
hirsutum, *velu.* E. ♃
latifolium, *larges feuilles.* E. ♃
palustre, *des marais.* E. ♃
tetragonum, *tétragone.* E. ♃
alpinum, *des Alpes.* E. ♃
aquaticum, *aquatique.* E. ♃

31. Jussiæa, *Jussie.*
erecta, *droite.* Am. ⊙

Ordre VI.

Myrthi, *les Myrthes.*

32. Philadelphus, *Syringa.*
coronarius, *des jardins.* E. ♄
nana, *nain.* E. ♄
inodorus, *inodore.* Am. sept. ♄
aromaticus, *aromatique.* Am. ♄

33. Punica, *Grenadier.*
granatum, *cultivé.* E. ♄
nana, *nain.* E. ♄

33. Lagrestrœmia, *Lagerstrome.*
indica, *des Indes.* As. ♄

34. Psydium, *Goyavier.*
pyriferum, *poire.* Am. ♄

35. Myrthus, *Myrthe.*
communis, *commun.* E. ♄
— bœtica, *d'Andalousie.* E. ♄
— belgica, *moyen.* E. ♄
pimento, *toute épice.* Am. ♄
zuziginm, *feuilles larges.* Am. mér. ♄

36. Eugenia, *Jambosier.*
uniflora, *une fleur.* As. ♄
jambos. As. ♄

37. Cariophyllus, *Giroflier.*
aromaticus, *des Moluques.* A s. ♄

38. Isnardia.
palustris, *des marais.* E. ⊙

Ordre VII.

Salicariæ, *les Salicaires.*

39. Glaux, *Glauce.*
maritima, *maritime.* E. ♃

40. Peplis.
portula, *feuilles de pourpier.* E. ⊙

41. Lythrum, *Salicaire.*
salicaria, *officinale.* E. ♃
virgatum, *effilée.* As. ♄
hyssopifolium, *feuil. d'hyssope.* E. ⊙

42. Cuphea.
viscosa, *visqueux.* Am. ♃

Ordre VIII.

Rosaceæ, *les Rosacées.*

43. Agrimonia, *Aigremoine.*
eupatoria, *officinale.* E. ♃
— alba, *blanche.* E. ♃
repens, *rampante.* E. ♃
odorata, *odorante.* E. ♃
agrimonoïdes, *feuil. ternées.* E. ♃

44. Sibbaldia.
procumbens, *couchée.* E. ♃

45. Tormentilla, *Tormentille.*
erecta, *droite.* E. ♃

46. Potentilla, *Potentille.*
fruticosa, *ligneuse.* E. ♄
anserina, *satinée.* E. ♃

multifida, *découpée*. As. ♃
bifurca, *bifurquée*. As. ♃
rupestris, *des rochers*. E. ♃
pensylvanica, *de Pensylvanie*. Am. ♃
supina, *couchée*. E. ⊙
alba, *blanche*. E. ♃
intermedia. — E. ♃
hirta, *velue*. E. ♃
recta, *droite*. E. ♃
argentea, *argentée*. E. ♃
verna, *printanière*. E. ♃
reptans, *rampante*. E. ♃
aurea, *dorée*. E. ♃
racemosa, *à grappes*. Af. ♃
norvegica, *de Norvège*. E. ⊙
monspeliensis, *de Montpellier*. E. ⊙
grandiflora, *grande fleur*. E. ♃
fragariastrum, *faux fraisier*. E. ♃

47. Fragaria, *Fraisier*.
vulgaris, *des bois*. E. ♃
— semperflorens, *des Alpes*. E. ♃
moschata, *capron*. E. ♃
monophylla, *à une feuille*. E. ♃
compressa, *vineux*. E. ♃
abortiva, *coucou*. E. ♃
nigra, *noir*. E. ♃
viridis, *verd*. E. ♃
humillima, *nain*. E. ♃
moschata crispa, *capron crépu*. E. ♃
pensylvanica, *de Pensylvanie*. Am. sept. ♃
coccinea, *écarlate*. Am. ♃
caroliniana, *de Caroline*. Am. ♃
hermaphrodita, *hermaphrodite*. Am. ♃
hybrida, *jumar*. E. ♃

48. Comarum.
palustre, *des marais*. E. ♃

49. Geum, *Benoite*.
urbanum, *officinale*. E. ♃
montanum, *de montagne*. E. ♃
canadense, *de Canada*. Am. ♃
virginianum, *de Virginie*. Am. ♃

50. Dryas, *Dryade*.
octopetala, *huit pétales*. E. ♃
pentapetala, *cinq pétales*. As. ♃

51. Spiræa, *Ulmaire*.
ulmaria, *reine des prés*. E. ♃
lobata, *feuilles lobées*. Am. ♃
trifoliata, *trois feuilles*.
filipendula, *filipendule*. E. ♃
aruncus, *à épis*. ♃
salicifolia, *à feuil. de saule*. As. ♄
lævigata, *à feuilles lisses*. As. ♄
tomentosa, *tomenteuse*. As. ♄
hypericifolia, *feuil. de mille-pertuis*. ♃
crenata, *crenelée*. As. ♄
opulifolia, *feuilles d'aubier*. Am. sept. ♃
sorbifolia, *feuilles de sorbier*. ♄

52. Rubus, *Ronce*.
idæus, *framboisier*. ♄
occidentalis, *tige glauque*. ♄
inermis, *sans épines*. ♄
vulpinus, *feuilles aiguës*. Am. sept. ♄
fruticosus, *des haies*. E. ♄
— albus, *blanc*. E. ♄
laciniatus, *lacinié*. E. ♄
frutico-tomentosus, *cotoneux*. E. ♄
cæsius, *fruit bleuâtre*. E. ♄
odoratus, *du Canada*. Am. ♄

53. Rosa, *Rosier*.
rubiginosa, *églantier odorant*. E. ♄
burgundiaca, *de Bourgogne*. E. ♄
— — *de Champagne*. E. ♄
eglanteria, *jaune*. E. ♄
cinammomea, *canelle*. ♄
arvensis, *des champs*. E. ♄
spinosissima, *très-épineux*. E. ♄
pimpinellifolia, *feuilles de pimprenelle*. E. ♄
carolina, *de la Caroline*. Am. ♄
villosa, *velue*. ♄
francofurtensis, *à gros cul*. ♄

sinica, *de Chine*. As. ♄
balearica, *de Mahon*. E. ♄
sempervirens, *toujours vert*. E. ♄
glauca, *glauque*. Am. ♄
centifolia, *à cent feuil.* E. ♄
muscosa, *mousseux*. E. ♄
semperflorens, *de tous les mois*. E. ♄
maxima, *de Hollande*. E. ♄
versicolor, *panaché*. E. ♄
alpina, *des Alpes*. E. ♄
canina, *de chien*. E. ♄
gallica, *de Provins*. E. ♄
alba, *blanc*. E. ♄
pendulina, *à fruit pendant*. E. ♃
moschata, *musqué*. As. ♄

54. Crathegus, *Alisier*.
dentata, *de Fontainebleau*. E. ♄
aria, *allouchier*. E. ♄
longifolia, *à longues feuilles*. E. ♄
chamæmespylus, *du Mont-d'Or*. E. ♄
torminalis, *commun*. E. ♄
arbutifolia, *feuilles d'arbousier*. E. ♄
—— *amelanchier*. E. ♄
raccmosa, *à grappes*. Am. sept. ♄
— longifolia, *à longues feuil.* Am. sept. ♄

55. Mespylus, *Epine*.
oxyacantha, *aubépine*. E. ♄
— flore pleno, *fleur double*. E. ♄
rubra, *fleur rouge*. E. ♄
azarolus, *azerole*. E. ♄
aronia, *azerolier d'Italie*. E. ♄
mauroceana, *de Maroc*. Af. ♄
tanacetifolia, *feuilles de tanaisie*. ♄
axillaris, *pinchaw*. Am. ♄
corallina, *petit fruit*. Am. sept. ♄
coccinea, *écarlate*. Am. ♄
pyrifolia, *feuilles de poirier*. Am. sept. ♄
latifolia, *larges feuilles*. Am. sept. ♄
pyracantha, *buisson ardent*. E. ♄
germanica, *néflier*. E. ♄
carolina, *de Caroline*. Am. ♄
linearis, *feuilles linéaires*. As. ♄
prunifolia, *feuilles de prunier*. Am. sept. ♄
crus galli, *luisante*. Am. sept. ♄
cotoneaster. E. ♄
trifida, *trois lobes*. Af. ♄

56. Sorbus, *Sorbier*.
aucuparia, *des oiseleurs*. E. ♄
hybrida, *hybride* E. ♄
domestica, *cormier*. E. ♄

57. Pyrus, *Poirier*.
polverina, *cotoneux*. E. ♄
sylvestris, *sauvage*. E. ♄
communis, *cultivé*. E. ♄
pompeiana, *bon chrétien d'hiver*. E. ♄
baccata, *à baies*. E. ♄
salicifolia, *à feuil. de saule*. As. ♄
rucescens, *rousselet* E. ♄
liquescens, *beuré*. E. ♄

58. Malus, *Pommier*.
sylvestris, *sauvage*. E. ♄
prasomilla, *reinette blanche*. E. ♄
calvillea, *calville*. E. ♄
coronaria, *odorant*. Am. sept. ♄
sempervirens, *toujours vert*. E. ♄
hybrida, *hybride*. E. ♄

59. Cydonia, *Coignassier*.
lusitanica, *de Portugal*. E. ♄

60. Amygdalus, *Amandier*.
persica, *pêcher*. As. ♄
amara, *amer*. E. ♄
communis, *cultivé*. As. ♄
orientalis, *satiné*. As. ♄
nana, *nain*. As. ♄

61. Cerasus, *Cerisier*.
americana, *amandé*. Am. ♄
lauro-cerasus, *laurier cerise*. E. ♄
lusitanica, *azaréro*. E. ♄
padus, *à grappes*. E. ♄
— nigra, *noir*. E. ♄

virginiana, *de Virginie.* Am. ♄
canadensis, *ragouminier.* Am. sept. ♄.
mahaleb. E. ♄
vulgaris, *commun.* E. ♄
sylvestris, *sauvage.* E. ♄
— dulcis, *doux.* E. ♄
— persicifolia, *feuilles de pêcher.* E. ♄
— bigarella, *bigarottier.* E. ♄
— pumila, *nain.* E. ♄
— caproniana, *aigre.* E. ♄
— avium, *à trochets.* E. ♄
— polygama, *à bouquets.* E. ♄
— duracna, *gros gobets.* E. ♄
— juliana, *guignier.* E. ♄
— austera, *griottier.* E. ♄

62. Prunus, *Prunier.*
sinensis, *de Chine.* As. ♄
sylvestris, *prunellier.* E. ♄
insititia, *sauvageon.* E. ♄
— amygdalina, *rognon de coq.* E. ♄
domestica abortiva, *sans noyau.* E. ♄
— cerea, *Sainte-Catherine.* E. ♄
— cereola, *mirabelle.* E. ♄
— mirobolana, *mirobolan.* E. ♄
— acinaria, *cerisette.* E. ♄
— damascena, *de damas.* E. ♄
— hungarica, *noir hâtif.* E. ♄
compressa, *reine claude.* E. ♄
armeniaca, *abricotier.* As. ♄
— nigra, *noir.* As. ♄
— dulcis, *alberge.* As. ♄

ORDRE IX.

Rhamni, *les Nerpruns.*

63. Rhamnus, *Nerprun.*
catharticus, *purgatif.* E. ♄
insectorius, *graine d'Avignon.* E. ♄
lycioïdes, *feuilles de jasminoide.* E. ♄
linearis, *feuilles linéaires.* E. ♄
erythroxilum, *feuilles longues.* E. ♄
frangula, *bourgêne.* E ♄
burgundiaca, *hybride.* E. ♄
alpinus, *des Alpes.* E. ♄
pumilus, *nain.* E. ♄
saxatilis, *des rochers.* E ♄
alaternus, *alaterne.* E. ♄
balearicus, *de Mahon.* E. ♄

64. Paliurus, *Paliure.*
spinosus, *épineux.* E. ♄
inermis, *sans épines.* E. ♄

65. Ziziphus, *Jujubier.*
sylvestris, *sauvage.* E. ♄
sinensis, *de Chine.* As. ♄
ignamus, *croc de chien.* Am. ♄
sativus, *cultivé.* E. ♄
lotus. — Af. ♄
lineatus, *liane rouge.* Am. ♄
colubrinus, *ferrugineux.* Am. mér. ♄
peruvianus, *du Pérou.* Am. ♄

66. Phylica.
rosmarinifolia, *feuilles de romarin.* Am. ♄
plumosa, *plumeuse.* As. ♄
ericoïdes, *feuilles de bruyère.* Af. ♄
buxifolia, *feuilles de buis.* Af. ♄

67. Ceanothus, *Ceanothe.*
africanus, *d'Afrique.* Af. ♄
americanus, *d'Amérique.* Am. ♄

68. Gouania, *Gouane.*
dominginsis, *de Saint-Domingue.* Am. ♄
mauritiana, *de l'Ile de France.* Af. ♄

69. Celastrus, *Celastre.*
scandens, *grimpant.* Am. ♄
buxifolius, *feuilles de buis.* Af. ♄
senegalensis, *du Sénégal.* As. ♄
hispanicus, *d'Espagne.* E. ♄
pyracantha, *faux buisson ardent.* Af. ♄

70. Evonymus, *Fusain.*
europæus, *d'Europe.* E. ♄
— variegatus, *panaché.* E. ♄
— albus, *fruit blanc.* E. ♄

latifolius, *larges feuilles*. E. ♄
atropurpureus, *noir pourpre*. Am. ♄
americanus, *d'Amérique*. Am. sept. ♄
verrucosus, *galeux*. Am. ♄
71. Staphylea, *Staphylin*.
pinnata, *plumé*. B. ♄
trifoliata, *feuilles ternées*. Am. ♄
72. Cassine.
capensis, *du Cap*. Af. ♄
maurocenia, *feuilles convexes*. Af. ♄
73. Euclea, *Euclée*.
racemosa, *à grappes*. Af. ♄
74. Ilex, *Houx*.
aquifolium, *épineux*. E. ♄
— variegatum, *panaché*. E. ♄
— echinatum, *hérisson*. E. ♄
maderiensis, *de Madère*. ♄
balearica, *de Minorque*. E. ♄
cassine. — Am. sept. ♄
— angustifolia, *feuil. étroites*. Am. sept. ♄
æstivalis, *d'été*. E. ♄
75. Prinos, *Apalanche*.

....

Ordre X.

Leguminosæ, *les Legumineuses*.

76. Ceratonia, *Caroubier*.
siliqua, *commun*. E. ♄
77. Tamarindus, *Tamarinier*.
indica, *officinal*. As. ♄
78. Gleditzia, *Févier*.
triacanthos, *trois pointes*. Am. ♄
inermis, *sans épines*. Am. ♄
sinensis, *de Chine*. As. ♄
monosperma, *monosperme*. As. ♄
79. Mimosa, *Acacie*.
angustisiliqua, *à siliques étroites*. Am. ♄
leucocephala, *fleurs blanches*. Am. ♄
arborea, *en arbre*. Af. ♄
scandens, *grimpante*. Am. ♄
lebbeck. — Af. ♄
glauca, *glauque*. Am. ♄
cinerea, *cendrée*. As. ♄
cornigera, *grosses épines*. Am. ♄
eburnea, *épines blanches*. As. ♄
ægyptica, *d'Egypte*. Af. ♄
strumbutifera, *tire-bouchon*. Am. mér. ♄
farnesiana, *de Farnèse*. As. ♄
indica, *des Indes*. As. ♄
nilotica, *du Nil*. Af. ♄
circinalis, *à brasselets*. Am. mér. ♄
intsia. Af. ♄
pudica, *sensitive*. Am. ♂
80. Hœmatoxilum, *Campêche*.
campechianum, *des teinturiers*. Am. ♄
81. Guillandina, *Bonduc*.
bonduc. As. ♄
dioica, *dioïque*. Am. ♄
moringa. Af. ♄
syriaca, *de Syrie*. As. ♄
82. Poincinia, *Poincillade*.
pulcherrima, *élégante*. Am. ♄
83. Cœsalpina, *Bresillet*.
crista, *cinq étamines*. Am. ♄
84. Cassia, *Casse*.
tora, *du Malabar*. As. ☉
bicapsularis, *bicapsulaire*. As. ♄
corymbosa, *à corymbes*. Am. ♄
obtusifolia, *feuilles obtuses*. As. ♄
falcata, *falciforme*. Am. ☉
occidentalis, *puante*. Am. ♄
planisiliqua, *gousses planes*. Am. ♄
fistula, *des boutiques*. As. ♄
senna, *sené*. Af. ♄
alata, *ailée*. Af. ♄
tomentosa, *cotoneuse*. Am. ♄
longisiliqua, *longues gousses*. Am. ♄
glandulosa, *glanduleuse*. Am. mér. ☉
marylandica, *de Maryland*. Am. sept. ♄

85. Parkinsonia, *Parkinset.*
aculeata, *épineuse.* Am. ♄
86. Spaëndoncea.
tamarindifolia, *feuilles de tamarin.* Af. ♄
87. Sophora.
alopecuroïdes, *fruit long.* As. ♄
flavescens, *jaune.* As. ♄
tomentosa, *cotoneux.* Am. ♄
lupinoïdes, *feuilles de lupin.* As. ♄
japonica, *du japon.* As. ♄
alba, *blanc.* Am. ♄
biflora, *deux fleurs.* As. ♄
microphylla, *petites feuilles.* As. ♄
tetraptera, *à quatre aîles.* As. ♄
88. Hymœnea, *Courbaril.*
courbaril. — Am. ♄
89. Bauhinia, *Bauhine.*
acuminata, *feuilles aiguës.* As. ♄
divarigata, *divergente.* Amér. ♄
90. Cercis, *Gaînier.*
siliquastrum, *arbre de Judée.* E. ♄
canadensis, *de Canada.* Am. ♄
91. Anagyris, *Anagyre.*
fœtida, *fétide.* E. ♄
92. Ulex, *Ajonc.*
europæus, *d'Europe.* E. ♄
93. Genista, *Genêt.*
hispanica, *soyeux.* E. ♄
montana, *des montagnes.* E. ♄
germanica, *d'Allemagne.* E. ♄
anglica, *d'Angleterre.* E. ♄
sagittalis, *ailé.* E. ♄
canariensis, *des Canaries.* Am. ♄
candicans, *blanchâtre.* E. ♄
linifolia, *feuilles de lin.* E. ♄
pilosa, *velu.* E. ♄
tinctoria, *des teinturiers.* E. ♄
sibirica, *de Sibérie.* E. ♄
94. Spartium.
junceum, *genêt d'Espagne.* E. ♄
sphærocarpon, *fruit rond.* E. ♄
monospermum, *monosperme.* E. ♄
lusitanicum, *de Portugal.* E. ♄
multicaule, *rude.* E. ♄
supranubium, *de Téneriffe.* Af. ♄
purgans, *purgatif.* E. ♄
scoparium, *à balais.* E. ♄
aspalatoïdes, *faux aspalat.* As. ♄
creticum, *de Crète.* E. ♄
spinosum, *épineux.* E. ♄
scorpius, *hérissé.* E. ♄
radiatum, *rayonné.* E. ♄
95. Cytisus, *Cytise.*
sessilifolius, *feuilles sessiles.* E. ♄
nigricans, *noir.* E. ♄
laburnum, *des Alpes.* E. ♄
— latifolius, *à larges feuilles.* E. ♄
cajan, *cotoneux.* Am. ♄
biflorus, *deux fleurs.* (*L'hérit.*) ♄
hirsutus, *velu.* E. ♄
supinus, *couché.* E. ♄
argenteus, *argenté.* E. ♄
austriacus, *d'Autriche.* E. ♄
96. Ononis, *Bugrane.*
antiquorum, *des Anciens.* E. ♃
repens, *rampante.* E. ♃
cherleri. — E. ♃
arvensis, *arrête-bœuf.* E. ♃
columnea. — E. ♃
viscosa, *visqueuse.* E. ⊙
pinguis, *glutineuse.* E. ♃
mitissima. — E. ♃
minutissima, *très-petite.* E. ⊙
natrix. E. ♄
alopecuroïdes, *queue de renard.* E. ⊙
ornithopodioïdes, *pied d'oiseau.* E. ⊙
tridentata, *à trois dents.* E. ♄
fruticosa, *arbrisseau.* E. ♄
altissima, *très-élevée.* E. ♄

cenisia, *du Mont-Cénis*. E. ♃
crispa, *crépue*. E. ♃
rotundifolia, *feuilles rondes*. E. ♄

97. Crotalaria, *Crotalaire*.
sagittalis, *ailée*. Am. ⊙
juncea, *effilée*. As. ⊙
arborescens, *en arbre*. Af. ♄
incana, *blanchâtre*. Am. ⊙
purpurascens, *purpurine*. Af. ⊙

98. Ebenus.
cretica, *de Crète*. E. ♄

99. Anthyllis, *Anthyllide*.
barba jovis, *argentée*. E. ♄
cytisoïdes, *feuilles de cytise*. E. ♄
hermanniæ, *de Crète*. E. ♄
erinacea, *épineuse*. E. ♄
cornicina, *d'Espagne*. E. ⊙
montana, *des montagnes*. E. ⊙
tetraphylla, *à quatre feuil*. E. ⊙
vulneraria, *vulnéraire*. E. ♃
— purpurascens, *pourpre*. E. ♃

100. Melilotus, *Melilot*.
cœrulea, *baumier*. E. ⊙
indica, *des Indes*. As. ⊙
— minor. — As. ⊙
officinalis, *officinal*. E. ♂
alba, *blanc*. E. ♂
polonica, *de Pologne*. E. ⊙
italica, *d'Italie*. E. ⊙
cretica, *de Crète*. E. ⊙
messanensis, *striée*. E. ⊙

101. Trifolium, *Trèfle*.
alpinum, *des Alpes*. E. ♃
repens, *rampant*. E. ♃
— luxurians, *à quatre feuil*. E ♃
hybridum, *hybride*. E. ♃
pratense, *des prés*. E. ♃
rubens, *rouge*. E. ♃
squarrosum, *hérissé*. E. ♂
lappaceum. — E. ⊙
ochroleucum, *jaunâtre*. E. ♃
incarnatum, *incarnat*. E. ♃
angustifolium, *feuil. étroites*. E. ⊙
arvense, *des champs*. E. ⊙
lupinaster, *feuilles de lupin*. As. ♃
subterraneum, *enterré*. E. ♃
stellatum, *étoilé*. E. ♃
clypeatum, *en bouclier*. As. ⊙
striatum, *strié*. E. ⊙
sessiliflorum, *fleurs sessiles*. E. ⊙
glomeratum, *globuleux*. E. ⊙
scabrum, *rude*. E. ⊙
resupinatum, *renversé*. E. ⊙
agrarium, *doré*. E. ⊙
fragiferum, *fraise*. E. ♃
tomentosum, *cotoneux*. E. ♃
spadiceum, *brun*. E. ♃
procumbens, *couché*. E. ♃
montanum, *de montagne*. E. ♃

102. Psoralea.
pinnata, *feuilles plumées*. Af. ♄
bituminosa, *bitumineuse*. E. ♄
palestina, *de Palestine*. As. ♄
americana, *d'Amérique*. Am. ♄
glandulosa, *glanduleuse*. Am. ♄
corylifolia, *feuilles de noisetier*. As. ⊙
aculeata, *épineuse*. Am. mér. ♄

103. Dalea.
alba, *blanc*. ♃

104. Medicago, *Luserne*.
arborea, *arbrisseau*. E. ♄
radiata, *radiée*. E. ⊙
circinnata, *feuilles d'anthyllis*. E. ⊙
sativa, *cultivée*. E. ♃
falcata, *falciforme*. E. ♃
lupulina, *lupuline*. E. ♂
marina, *maritime*. E. ♃
orbicularis, *orbiculaire*. E. ⊙
elegans, *élégante*. E. ⊙
scutellata, *limaçon*. E. ⊙
tornata, *barillet*. E. ⊙
— minor, *petit barillet*. E ⊙

minima hirsuta, *velue*. E. ⊙
coronata, *à bouquets*. E. ⊙
catalonica, *de Catalogne*. E. ⊙
tribuloïdes, *fruits de tribulus*. E. ⊙
prostrata, *couchée*. E. ♃
intertexta, *hérisson*. E. ⊙
arabica, *feuil. en cœur*. E. ⊙
ciliaris, *ciliée*. E. ⊙
crenata, *crenelée*. E. ⊙
rigidula, *rude*. E. ⊙
minima, *petits fruits*. E. ⊙
muricata, *hérissée*. E. ⊙
laciniata, *laciniée*. E. ⊙
nigra, *noire*. E. ⊙
compressa, *comprimée*. E. ⊙
spinosa, *épineuse*. E. ⊙

105. Lotus, *Lotier*.
edulis, *comestible*. E. ⊙
siliquosus, *des prés*. E. ♃
maritimus, *maritime*. E. ♃
tetragonalobus, *rouge*. E. ⊙
conjugatus. E. ⊙.
oligoceratos. — As. ⊙
peregrinus, *étranger*. E. ⊙
arabicus, *d'Arabie*. Af. ⊙
ornithopodioïdes, *pied d'oiseau*. E. ⊙
jacobæus, *fleurs brunes*. Af. ♃
creticus, *de Crète*. E. ♄
hirsutus, *velu*. E. ♄
rectus, *tige droite*. E. ♄
corniculatus, *cornu*. E. ♃
— augustifolius, *feuilles étroites*. E. ♃
dorycnium, *de Provence*. E. ♄

106. Trigonella, *Trigonelle*.
platicarpos, *comprimée*. E. ⊙
polycerata, *plusieurs gousses*. E. ⊙
ægyptiaca, *d'Egypte*. Af. ⊙
spinosa, *épineuse*. As. ⊙
corniculata, *corniculée*. E. ⊙
orientalis, *d'Orient*. As. ⊙
monspeliaca, *de Montpellier*. E. ⊙
fœnum græcum, *fenu-grec*. E. ⊙

107. Dolychos, *Dolyc*.
lablab. — Af. ♂
— capensis, *du Cap*. Af. ♂
sinensis, *de Chine*. As. ⊙
ensiformis, *pois sabre*. Am. ⊙
unguiculatus, *à onglet*. Am. ⊙
sesquipedalis, *longues gousses*. Am. ⊙
urens, *brûlant*, Am. ♄
trilobus, *à trois lobes*. As. ⊙
pruriens, *pois à gratter*. As. ⊙.
minimus, *nain*. Am. ♃
lignosus, *ligneux*. As. ♄
biflorus, *deux fleurs*. As. ♄

108. Phaseolus, *Haricot*.
vulgaris, *commun*. As. ⊙
coccineus, *écarlate*. As. ⊙
lunatus, *en croissant*. As. ⊙
farinosus, *farineux*. As. ⊙
caracolla, *caracolle*. As. ♄
max, *gousses velues*. As. ⊙
rufus, *roussâtre*. Am. ⊙
spherospermus, *sphérique*. As. ⊙
zeilanicus, *de Ceylan*. As. ⊙
radiatus, *rayonné*. As. ⊙

109. Erythrina, *Érythrine*.
herbacea, *herbacée*. Am. mér. ♃
abyssinica, *d'Abyssinie*. Af. ♄
corallodendron, *bois immortel*. Am. ♄
melanosperma, *fruit noir*. As. ♄

110. Arachis, *Arachide*.
hypogea, *pistache de terre*. Am. ⊙

111. Lupinus, *Lupin*.
albus, *blanc*. As. ⊙
hirsutus, *velu*. As. ⊙
varius, *varié*. E. ⊙
luteus, *jaune*. E. ⊙
perennis, *vivace*. Am. sept. ♃

112. Clitoria, *Clitore*.
ternatea, *de Ternate*. As. ⊙
virginiana, *de Virginie*. Am. ⊙

113. Lathyrus, *Gesse.*
aphaca, *sans feuilles.* E. ⊙
nissolia, *de nissole.* E. ⊙
cicera, *sillonnée.* E. ⊙
sativus, *cultivé.* E. ⊙
— albus, *blanche.* E. ⊙
setifolius, *feuilles linéaires.* E. ⊙
italicus, *d'Italie.* E. ⊙
annuus, *annuelle.* E. ⊙
odoratus, *odorante.* E. ⊙
pisiformis, *pisiforme.* E. ⊙
clymenum. As. ⊙
tingitanus, *de Tanger.* Af. ⊙
articulatus, *articulée.* E. ⊙
amphicarpos. E. ⊙
tuberosus, *tubéreuse.* E. ♃
pratensis, *des prés.* E. ♃
sylvestris, *sauvage.* E. ♃
latifolius, *larges feuilles.* E. ♃
palustris, *des marais.* E. ♃

114. Pisum, *Pois.*
sativum, *cultivé.* E. ⊙
umbellatum, *à bouquets.* E. ⊙
arvense, *à une fleur.* E. ⊙
nanum, *nain.* E. ⊙
maritimum, *maritime.* E. ♃
ochrus, *noir.* E. ⊙

115. Orobus, *Orobe.*
lathyroïdes, *feuil. de gesse.* As. ♃
vernus, *printanière.* E. ♃
tuberosus, *tubéreuse.* E. ♃
sylvaticus, *des bois.* E. ♃
niger, *noire.* E. ♃

116. Cicer.
arietinum, *pois chiche.* E. ⊙

117. Vicia, *Vesce.*
sylvatica, *des bois.* E. ♃
incana, *blanchâtre.* As. ⊙
lathyroïdes. — E. ♃
sepium, *des haies.* E. ♃
cracca, *fleurs nombreuses.* E. ♃
nissoliana, *de nissole.* As ⊙
syriaca, *de Syrie.* As. ⊙
bengalensis, *du Bengale.* As.
sativa, *cultivée.* E. ⊙
—alba, *blanche.* E. ⊙
—angustifolia, *feuil. étroites.* E. ⊙
bythinica, *de Bythinie.* E. ♃
biennis, *bisannuelle.* E. ♂
lutea, *jaune.* E. ⊙
hybrida, *hybride.* E. ⊙
angustifolia, *feuilles étroites.* E. ⊙
narbonensis, *de Narbonne.* E. ⊙

118. Faba, *Fève.*
major, *des marais.* Af. ⊙
equina, *féverole.* Af. ⊙
viridis, *verte.* As. ⊙

119. Ervum, *Ers.*
hirsutum, *velu.* E. ⊙
soloniense, *de Sologne.* E. ⊙
tetraspermum, *à 4 grains.* E. ⊙
lens, *lentille.* E. ⊙
— minor, *petites graines.* As. ⊙
monanthos, *une fleur.* As. ⊙
ervilia, *ers.* E. ⊙

120. Scorpiurus, *Chenillette.*
vermiculata, *velue.* E. ⊙
muricata, *hérissée.* E. ⊙
sulcata, *sillonnée.* E. ⊙

121. Ornithopus, *Ornithope.*
major. — E. ⊙
compressus, *comprimé.* E. ⊙
scorpioïdes, *feuilles ternées.* E. ⊙
perpusillus, *des sables.* E. ⊙

122. Hippocrepis, *Hippocrèpe.*
unisiliquosa, *une gousse.* E. ⊙
multisiliquosa, *plusieurs gousses.* E. ⊙
balearica, *de Mahon.* E. ♃
comosa, *des champs.* E. ♃

123. Æschynomene, *Nélitte.*
sesban — Am. ⊙
grandiflora, *grandes fleurs.* As. ♄

124. Hedysarum.
alhagi. As. ♃
maculatum, *maculé.* As. ⊙
rotondifolium, *feuilles rondes.* As. ♃
gangeticum, *du Gange.* As.

junceum, *Jonciforme*. As. ♃
heterocarpon, *fruit variable*. As. ♃
canadense, *du Canada*. Am. ♃
alpinum, *des Alpes*. E. ♃
canescens, *blanc*. E ♃
paniculatum, *paniculé*. Am. ♃
obscurum, *verd foncé*. E. ♃
prostratum, *couché*. E. ♃
fruticosum, *ligneux*. Am. ♄
flexuosum, *tortueux*. As. ☉
humile, *nain*. E. ☉
coronarium, *d'Espagne*. E. ♂

125. Onobrychis, *Sain-Foin*.
pratensis, *des prés*. E. ♃
saxatilis, *des rochers*. E. ♃
caput galli, *tête de coq*. E. ☉
crista galli, *crête de coq* E. ☉

126. Coronilla, *Coronille*.
emerus, *des jardins*. E. ♄
juncea, *jonciforme*. E. ♄
valentina, *de Valence*. E. ♄
glauca, *glauque*. E. ♄
odorata, *odorante*. E. ♄
minima, *naine*. E. ♄
securidaca, *falciforme*. E. ☉
herbacea, *herbacée*. E. ♃
varia, *fleurs variables*. E. ♃
cretica, *de Crète*. As. ☉

127. Amorpha.
fruticosa, *faux indigo*. Am. ♄

128. Glycirrhiza, *Réglisse*.
echinata, *hérissée*. As. ♃
glabra, *officinale*. E. ♃

129. Galega.
vulgaris, *officinal*. E. ♃
purpurea, *pourpre*. E. ♃

130. Indigofera, *Indigotier*.
tinctoria, *des teinturiers*. As. ♄
anil. — As. ♄
glauca, *glauque*. Am. ♄

131. Robinia.
inermis, *sans épines*. As. ♄
pseudo-acacia, *faux acacia*. Am. ♄
hispida, *rose*. Am. ♄
abyssinica, *d'Abyssinie*. Af. ♄
athagana, *de Sibérie*. E. ♄
caragana. As. ♄
pygmæa, *nain*. As. ♄
frutescens, *arbrisseau*. As. ♄
cham-lagu. As. ♄
spinosa, *épineux*. As. ♄
holodendron, *à feuilles blanches*. As. ♄

132. Phaca.
australis, *d'Europe*. E. ♃
alpina, *des Alpes*. E. ♃

133. Colutea, *Bagnaudier*.
arborescens, *en arbre*. As. ♄
orientalis, *d'Orient*. As. ♄
halepica, *d'Alep*. As. ♄
frutescens, *d'Ethiopie*. Af ♂
herbacea, *herbacé*. Af. ☉
perennans, *à grappes*. As. ♃

134. Abrus.
precatorius, *à chapelet*. Am. ♄

135. Glycine.
monoïca, *monoïque*. Am. ♃
subterranea, *enterré*. As. ☉
abyssinica, *d'Abyssinie*. Af. ♃
apios. — Am. ♃
frutescens, *ligneux*. Am. ♄

136. Biserrula.
pelecinus, *fr. denté*. E. ☉

137. Astragalus, *Astragale*.
alopecuroïdes, *queue de renard*. E. ♃
narbonensis, *de Narbonne*. E. ♃
christianus, *de Palestine*. As. ♃
pilosus, *soyeux*. E. ♃
caprinus, *longues gousses*. As. ♃
sulcatus, *sillonné*. As. ♃
galegiformis, *feuilles de galega*. As. ♃
falcatus, *falciforme*. (*Lamk*) As. ♃
sibericus, *de Sibérie*. E. ♃
uliginosus, *des marais*. As. ♃
cicer, *globuleux*. E. ♃
glyciphyllos, *feuilles de réglisse*. E. ♃
asper, *rude*. E. ♃

hamosus, *hameçon*. E. ⊙
ægyptiacus, *d'Egypte*. Af. ♄
contortuplicatus, *recroquevillé*. Af. ⊙
bœticus, *de Portugal*. E. ⊙
sesameus, *étoilé*. E. ⊙
pentaglottis, *pentaglôtte*. E. ⊙
epiglottis, *épiglotte*. E. ⊙
glaux, *calleux*. E. ⊙
alpinus, *des Alpes*. E. ♃
campestris, *des champs*. E. ♃
onobrychis. E. ♃
monspesullanus, *de Montpellier*. E. ♃
depressus, *nain*. E. ♃
incanus, *blanchâtre*. E. ♃
odoratus, *odorant*. As. ♃
tragacantha. E. ♄
tragacanthoïdes. As. ♄
orientalis, *d'Orient*. As. ♄

ORDRE XI.

Meliæ, *les Azedarachs*.

138. Melia, *Azédarach*.
azedarach. — As. ♄
— major. As. ♄
139. Swietenia, *Mahogon*.
mahogoni. — Am. ♄
140. Cedrela, *Cedrel*.
odorata, *odorant*. Am. mér. ♄
141. Murraya, *Murrai*.
buxifolia, *feuilles de buis*. As. ♄

ORDRE XII.

Aurantia, *les Orangers*.

142. Citrus, *Citronier*.
medica, *aigre*. As. ♄
— cedra, *cédrat*. As. ♄
— tuberosa, *poncire*. As. ♄
— balotina, *balotin*. As. ♄
limon, *lime douce*. As. ♄
— florentina, *lime de Florence*. As. ♄
aurantium, *oranger*. As. ♄
— olyssiponense, *de Portugal*. As. ♄
— violaceum, *bigaradier violet*. As. ♄
— multiflorum, *riche dépouille*. As. ♄
— lunatum, *turc*. As. ♄
— sinense, *de la Chine*. As. ♄
— pampelmous. As. ♄
— maximum, *gros fruit*. As. ♄
— bergamium, *bergamote*. As. ♄

ORDRE XIII.

Aceres, *les Erables*.

143. Acer, *Erable*.
tartarica, *de Tartarie*. Af. ♄
laciniatum, *lacinié*. E. ♄
canadense, *jaspé*. Am. ♄
creticum, *de Crète*. E. ♄
monspesullanum, *de Montpellier*. E. ♄
campestre, *commun*. E. ♄
— variegatum, *panaché*. E. ♄.
opalus, *opale*. E. ♄
pensylvanicum, *de Pensylvanie*. Am. ♄
pseudo-platanus, *sycomore*. E. ♄
platanoïdes, *plane*. E. ♄
— laciniosum, *découpé*. E. ♄
saccharinum, *à sucre*. Am. sept. ♄
negundofœum, *feuilles de frêne*. Am. sept. ♄
tomentosum, *cotoneux*. Am. ♄
rubrum, *rouge*. Am. sept. ♄
— mas, *mâle*. Am. sept. ♄
144. Æsculus, *Maronnier*.
hippocastanum, *d'Inde*. As. ♄
pavia. Am. ♄
lutea, *jaune*. Am. ♄

ORDRE XIV.

Terebinthi, *les Térebinthes.*

145. Cneorum, *Camelée.*
tricoccum, *à trois coques.* E. ♄

146. Dodonæa, *Dodonée.*
viscosa, *visqueuse.* As. ♄
longifolia, *longues feuilles.* As. ♄

147. Ptelea.
trifoliata, *à trois feuilles.* Am. ♄

148. Fagara, *Fagarier.*
pterota, *fétide.* Am. ♄
tragodes, *épineux.* Am. ♄

149. Brucea, *Brucé.*
ferruginea, *ferrugineux.* (*L'Hérit.*) Af. ♄

150. Spondias, *Monbin.*
monbin. Am. mér. ♄

151. Rhus, *Sumac.*
coriaria, *des corroyeurs.* E. ♄
viridiflorum, *fleurs vertes.* Am. ♄
tiphynum, *amaranthe.* Am. ♄
glaucum, *glauque.* As. ♄
canadense, *du Canada.* Am. ♄
vernix, *vernis.* As. ♄
copallinum, *copal.* Am. ♄
javanicum, *de Java.* As. ♄
toxicodendron, *vénéneux.* Am. sept. ♄
— glabrum, *glabre.* Am. ♄
tomentosum, *cotonneux.* Af. ♄
dentatum, *denté.* As. ♄
thezera. — Af. ♄
oxyacanthoïdes, *feuilles d'aubepine.* As. ♄
angustifolium, *feuil. étroites.* Af. ♄
viminale, *flexible.* Am. ♄
glaucum, *glauque.* Am. ♄
lucidum, *luisant.* Am ♄
cotynus, *fustet.* E. ♄

152. Aylanthus, *Aylanthe.*
glandulosa, *glanduleux.* As. ♄

153. Schinus, *Mollé.*
molle. Am. mér. ♄

154. Pistacia, *Pistachier.*
terebinthus, *térebinthe.* E. ♄
trifoliata, *commun.* E. ♄
vera, *de Malthe.* As. ♄
minor, *nain.* E. ♄
chia, *de Chio.* As. ♄
atlantica, *du Mont-Atlas.* Af. ♄
lentiscus, *lentisque.* E. ♄

155. Zanthoxilum, *Clavalier.*
trifoliatum, *feuilles ternées.* Am. ♄
clava Herculis fœmina, *feuilles plumées.* Am. ♄
— mas, *mâle.* Am. ♄

156. Juglans, *Noyer.*
regia, *commun.* ♄
serotina, *tardif.* ♄
fraxinifolia, *feuil. de frêne.* Am. sept. ♄
alba, *blanc.* Am. sept. ♄
compressa, *ikori.* Am. sept. ♄
olivæformis, *pacanier.* Am. sept. ♄
— minor, *jaune.* Am. sept. ♄
cinerea, *cendré.* Am. sept. ♄
nigra, *noir.* Am. sept. ♄

157. Myrica, *Galé.*
trifoliata, *trois feuilles.* As. ♄
galé. — E. ♄
cerifera, *cirier de la Louisiane.* Am. ♄
pensylvanica, *de Pensylvanie.* Am. ♄
cordifolia, *feuilles en cœur.* Af. ♄
quercifolia, *feuil. de chêne.* Af. ♄

Cette Classe contient 157 genres, qui comprennent 979 especes.

CLASSE QUINZIÈME.

Dicotyledones apetales, Etamines séparées du pistil.

Ordre I.er

Amentaceæ, *les Amentacées.*

1. Salix, *Saule.*
helix. — E. ♄
rubens, *osier rouge.* E. ♄
vitellina, *osier jaune.* E. ♄
alba, *blanc.* E. ♄
lanata, *lanugineux.* E. ♄
babylonica, *de Babylone.* ♄
pentandra, *cinq étamines.* E. ♄
myrsinites, *feuil. de myrthe.* E. ♄
retusa, *feuilles obtuses.* E. ♄
reticulata, *feuilles veinées.* E. ♄
incubacea, *des dunes.* E. ♄
herbacea, *herbacée.* E. ♃
glauca, *glauque.* E. ♄
rosmarinifolia, *feuil. de romarin.* E. ♄
laponum, *de Laponie.* As. ♄
arenaria, *des sables.* E. ♄
caprea, *marceau.* E. ♄
— ulmifolia, *à feuil. d'orme.* E. ♄
viminalis, *osier blanc.* E. ♄
amygdalina, *feuil. d'amandier.* E. ♄
purpurea, *pourpre.* E. ♄
fragilis, *cassant.* E. ♄
aurita, *auriculé.* E. ♄
hastata, *hasté.* E. ♄
cinerea, *cendré.* E. ♄
arbuscula. — E. ♄

2. Populus, *Peuplier.*
alba, *blanc.* E. ♄
tremula, *tremble.* E. ♄
cordata, *d'Athènes.* Am. sept. ♄
fastigiata, *d'Italie.* E. ♄
rubra, *rouge.* Am. sept. ♄
canadensis, *du Canada.* Am. sept. ♄
balsamifera, *baumier.* Am. ♄
nigra, *noir.* E. ♄
viminea, *liard.* Am. sept. ♄
heterophylla, *de Caroline.* Am. ♄
argentea, *argenté.* Am. ♄

3. Platanus, *Platane.*
occidentalis, *d'Occident.* Am. ♄
acerifolius, *feuilles d'érable.* Am. ♄
orientalis, *d'Orient.* As. ♄

4. Liquidambar.
Styraciflua, *styrax.* Am. sept. ♄
orientalis, *d'Orient.* As. ♄
aspleniifolia, *feuil. de cétérac.* Am. sept. ♄

5. Betula, *Bouleau.*
alba, *blanc.* E. ♄
nigra, *noir.* E. ♄
lenta, *merisier.* E. ♄
nana, *nain.* As. ♄
pumila, *petites feuil.* As. ♄
alnus, *aulne.* E. ♄
— glutinosa, *gluant.* E. ♄
— incana, *aulne blanc.* E. ♄
— laciniata, *lacinié.* E. ♄
— angulata, *anguleux.* E. ♄
canadensis, *du Canada.* Am. sept. ♄

6. Carpinus, *Charme.*
betulus, *commun.* E. ♄
— quercifolia, *feuilles de chêne.* E. ♄
virginiana, *de Virginie.* Am. ♄
ostria, *houblon.* E. ♄
orientalis, *du Levant.* As. ♄

7. Fagus, *Hêtre.*
castanea, *châtaignier.* E. ♄
— sativa, *maronier.* E. ♄
pumila, *chincàpin.* Amér. sept. ♄
sylvatica, *des bois.* E. ♄
— purpurea, *pourpre.* ♄

8. Quercus, *Chêne.*
phellos, *feuil. de saule.* Am. sept. ♄
— longifolia, *à longues feuil.* Am. sept. ♄
ilex, *yeuse.* E. ♄
— integrifolia, *feuil. entières.* E. ♄
— dentata, *dentée.* E. ♄
suber, *liége.* E. ♄
coccifera, *kermès.* E. ♄
nigra, *noir.* Am. ♄
turner. E. ♄
rubra, *rouge.* Am. sept. ♄
— montana, *des montagnes.* E. ♄
robur, *rouvre.* E. ♄
— pedunculata, *pédonculé.* E. ♄
humilis, *nain.* E. ♄
fastigiata, *pyramidal.* E. ♄
cerris. — E. ♄
castaneæfolia, *feuilles de châtaignier.* Am. ♄
prinos. — Am. sept. ♄
haliphæos, *de Bourgogne.* E. ♄

9. Corylus, *Noisetier.*
cornuta, *ait.* E. ♄
sylvestris, *des bois.* E. ♄
sativa, *commun.* E. ♄
— avellana, *avelinier.* E. ♄
— vulgaris, *franc.* E. ♄
byzantina, *de Constantinople.* E. ♄

10. Ulmus, *Orme.*
campestris, *des champs.* E. ♄
— latifolia, *larges feuilles.* E. ♄
crenata, *crenelé.* As. ♄
americana, *d'Amérique.* Am. sept. ♄
pumila, *luisant.* Am. ♄

11. Celtis, *Micocoulier.*
australis, *de Provence.* E. ♄
occidentalis, *d'Occident.* Am. sept. ♄
orientalis, *d'Orient.* As. ♄
americana, *de la Louisiane.* Am. ♄
cordata, *feuilles en cœur.* Am. ♄

ORDRE II.

Urticæ, *les Orties.*

12. Ficus, *Figuier.*
carica, *commun.* E. ♄
— violacea, *fruit violet.* E. ♄
religiosa, *des pagodes.* As. ♄
racemosa, *à grappes.* As. ♄
pumila, *nain.* As. ♄
arbutifolia, *feuilles d'arbousier.* Am. ♄
indica, *des Indes.* As. ♄
laurifolia, *à feuilles de laurier.* As. ♄
bengalensis, *du Bengale.* As. ♄
citrifolia, *feuilles de citronier.* Am. ♄
repens, *rampant.* Af. ♄

13. Morus, *Mûrier.*
alba, *blanc.* E. ♄
— integrifolia, *feuilles entières.* E. ♄
hispanica, *d'Espagne.* E. ♄
rubra, *rouge.* Am. sept. ♄
nigra, *noir.* ♄
laciniata, *découpé.* Am. ♄
mas papyrifera, *à papier.* As. ♄
— fœminea, *femelle.* As. ♄
canadensis, *de Canada.* Am. ♄
constantinopoliana, *de Constantinople.* E. ♄

14. Urtica, *Ortie.*
arborea, *en arbre.* Af. ♄
nivea, *cotoneuse.* As. ♄
canadensis, *de Canada.* Am. sept. ♃
cylindrica, *de Virginie.* Am. ♃
cannabina, *de Sibérie.* E. ♃
dioïca, *dioïque.* E. ♃
urens, *grièche.* E. ☉

pilulifera, *à globules.* E. ⊙
dodartii, *feuilles de pariétaire.* E. ⊙
pumila, *naine.* E. ⊙
15. Humulus, *Houblon.*
lupulus, *cultivé.* E. ♃
16. Cannabis, *Chanvre.*
sativa, *cultivé.* As. ⊙
17. Theligonum.
cynocrambe, *à feuilles ovales.*
18. Datisca, *Cannabine.*
cannabina, *à feuilles de chanvre.* ♃

ORDRE III.

Euphorbiæ, *les Euphorbes.*

19. Mercurialis, *Mercuriale.*
perennis, *vivace.* E. ♃
tomentosa, *cotoneuse.* E. ♄
annua, *annuelle.* E. ♄
20. Acalypha.
virginiana, *de Virginie.* Am. ⊙
21. Euphorbia, *Euphorbe.*
hypericifolia, *feuil. de mille pertuis.* As. ⊙
maculata, *maculée.*
epithymoïdes, *fruit velu.* E. ♃
pilulifera, *à globules.* As. ⊙
chamæsice. — E. ⊙
exigua, *naine.* E. ⊙
monspeliensis, *de Montpellier.* E. ⊙
peplus. E. ⊙
platiphyllos, *feuilles larges.* E. ⊙
lathyris, *épurge.* E. ♂
verrucosa, *tuberculeuse.* E. ♂
dulcis, *douce.* E. ♃
spinosa, *épineuse.* E. ♄
paralias. — E. ♃
helioscopia, *réveille-matin.* E. ⊙
pythiusa, *feuilles de genevrier.* E.
esula, *ésule.* E. ♂
sylvatica, *des bois.* E. ♃
halepica, *d'Alep.* As. ⊙
serrata, *dentée.* E. ♃
amygdaloïdes, *feuilles d'amandier.* E. ♃
orientalis, *d'Orient.* As. ♃
pilosa, *soyeuse.* Af. ♃
cyparissias, *capillaire.* E. ♃
palustris, *des marais.* E. ♃
myrsinites — E. ♃
characias. — E. ♃
lanuginosa, *lanugineuse.* E. ♃
mauritanica, *de Mauritanie.* Af. ♃
fruticosa, *ligneuse.* Af. ♄
dendroïdes, *arbrisseau.* As. ♄
heterophylla, *hétérophylle.* Am. ♃
tithymaloïdes. — As. ♄
tirucalli, *filiforme.* As. ♄
antiquorum, *des anciens.* As. ♄
cotinifolia, *feuilles de fustet.* Am. ♄
strobiliformis, *strobiliforme.* Af. ♄
neriifolia, *à feuilles de nérium.* As. ♄
squammosa, *écailleuse.* Af. ♄
tetragona, *tetragone.* Af. ♄
canariensis, *des Canaries.* Af. ♄
caput medusæ, *tête de Méduse.* Af. ♄
officinarum, *officinale.* Af. ♄
22. Tragia.
volubilis, *grimpante.*
23. Buxus, *Buis.*
sempervirens, *toujours verd* E. ♄
suffruticosa, *sous-arbrisseau.* E. ♄
variegata, *panaché.* E. ♄
balearica, *de Mahon.* E. ♄
24. Phyllanthus, *Niruri.*
grandifolia, *à grandes feuilles.* Am. ♄
elata, *élevé.* — Am. ♄
niruri. — As. ⊙
epiphyllantus, *feuilles lancéolées.* Am. ♄
angustifolia, *feuilles étroites.* Af. ♄

25. Andrachne.
telephioïdes, *feuilles d'orpin*. E. ⊙
26. Clutia, *Clutelle*.
pulchella, *feuilles ovales*. Af. ♄
27. Ricinus, *Ricin*.
communis, *officinal*. E. ⊙
— rutilans, *luisant*. Af. ♂
28. Jatropha, *Médicinier*.
gossipifolia, *feuilles de coton*. Am. mér. ♄
urens, *brûlant*. Am. ♄
multifida, *découpé*. Am. mér. ♄
manihot, *manioc*. Am. ♄
pilosa, *soyeux*.
29. Croton.
argenteum, *argenté*. Am. ⊙
tinctorium, *tournesol*. E. ⊙
sebiferum, *arbre à suif*. As. ♄
tiglium, *officinal*. As. ♄
lobatum, *feuilles lobées*. Am.
acerifolium, *feuil. d'érable*. As. ♄
30. Hura, *Sablier*.
crepitans, *éclatant*. Am. ♄
31. Sterculia.
platanifolia, *feuilles de platane*. Af. ♄
32. Carica, *Papayer*.
papaya, *cultivé*. Am. ♄

Ordre IV.

Coniferæ, *les Conifères*.

33. Ephedra.
distachia, *deux épis*. E. ♄
monostachia, *un épi*. As. ♄
altissima, *élevé*. As. ♄
34. Casuarina, *Filao*.
equisetifolia, *feuil. de prêle*. Af. ♄
35. Taxus, *If*.
baccata, *d'Europe*. E. ♄
36. Juniperus, *Genevrier*.
communis, *commun*. E. ♄
— italica, *d'Italie*. E. ♄
oxicedrus, *cade*. E. ♄
bermudiana, *des Bermudes*. Am. ♄
suecica, *de Suède*. E. ♄
capensis, *du Cap*. Af. ♄
virginiana, *de Virginie*. Am. ♄
phœnicea, *de Phénicie*. Af. ♄
sabina, *sabine*. E. ♄
thurifera, *à l'encens*. E. ♄
37. Cupressus, *Cyprès*.
fastigiata, *pyramidal*. As. ♄
expansa, *étalé*. As. ♄
pendula, *glauque*. As. ♄
disticha, *feuilles d'if*. Am. sept. ♄
thuyoïdes, *feuilles de thuya*. Am. ♄
juniperoïdes, *feuilles de genevrier*. Af. ♄
38. Thuya.
quadrivalvis, *à quatre valves*. Af. ♄
occidentalis, *à fruit lisse*. Am. ♄
orientalis, *d'Orient*. Am. ♄
39. Abies, *Sapin*.
taxifolia, *à feuilles d'if*. E. ♄
balsamea, *baumier de Giléad*. Am. ♄
pectinata, *hemlok-spruck*. ♄
canadensis, *du Canada*. Am. ♄
— nigricans, *sapinette noire*. Am. ♄
— rubra, *sapinette rouge*. Am. ♄
picea, *epicia*.
40. Pinus, *Pin*.
sylvestris, *de Genève*. E. ♄
rubra, *d'Ecosse*.
mugho. E. ♄
altissima, *laricio*. E. ♄
echinata, *épineux*. E. ♄
tœda, *à l'encens*. Am. ♄
maritima, *maritime*. E. ♄
racemosa, *à trochets*. E. ♄
halepica, *de Jérusalem*. As. ♄
pinea, *à pignons*. E. ♄.
virginica, *de Virginie*. Am. ♄
quadrifolia, *à quatre feuil*. Am. ♄
cembra, *cembro*. E. ♄

41. Larix, *Melèze.*
europæa, *gros fruit.* E. ♄
sibirica, *de Sibérie.* E. ♄
americana, *d'Amérique.* Am. ♄

cedrus, *cédre du Liban.* As. ♄

Cette Classe contient 41 genres qui comprennent 258 espèces.

RÉCAPITULATION.

CLASSES.	ORDRES.	GENRES.	ESPÈCES.
1.re	4	48	64.
2.e	7	74	347.
3.e	4	56	277.
4.e	3	22	50.
5.e	1	2	11.
6.e	6	42	181.
7.e	4	14	43.
8.e	14	170	826.
9.e	5	33	135.
10.e	3	103	643.
11.e	3	30	153.
12.e	2	47	187.
13.e	18	157	860.
14.e	14	157	979.
15.e	4	41	258.
Total	93	996	5014.

Outre ces plantes qui composent l'Ecole de Botanique, il en est un grand nombre d'autres qui, vu leur rareté et leur délicatesse, sont cultivées dans les serres, et font l'admiration des curieux qui vont les visiter.

TABLE

Des Noms vulgaires des Plantes les plus employées en médecine, dans les arts, la décoration des jardins, etc.

AVEC

Les Noms des Genres et des Espèces auxquels elles se rapportent.

A

Abricotier, *Prunus armeniaca.*
Absynthe, *Artemisia absynthium.*
Acacia, *Robinia pseudo-acacia.*
Ache, *Apium graveolens.*
Agaty, *Æschynomene sesban.*
Aiguilie, *Scandix pecten.*
Alaterne, *Rhamnus alaternus.*
Alkekenge, *Physalis alkekengi.*
Alleluia, *Oxalis acetosella.*
Alliaire, *Erysimum alliaria.*
Aluyne, *Artemisia absynthium.*
Amadontier, *Boletus, igniarius.*
Ambrette, *Centaurea moschata.*
Amourette, *Briza eragrostis.*
Anis étoilé, *Illicium floridanum.*
Arbre d'argent, *protea argentea.*
Arbre à cuir, *Dirca palustris.*
Arbre des eaux, *Nyssa aquatica.*
Arbre de Judée, *Cercis siliquastrum.*
Arbre de justice, *Justitia adathoda.*
Arbre de Sainte-Lucie, *Prunus mahaleb.*
Arbre à suif, *Croton sebiferum.*
Arbre à pois, *Robinia caragana.*
Arbre de vie, *Thuya occidentalis.*
Argalou, *Paliurus spinosus.*
Argentine, *Potentilla anserina.*
Arrête-bœuf, *Ononis spinosa.*
Aubépin, *Crathegus oxyacantha.*
Aubergine, *Solanum melongena.*
Aubifoin, *Centaurea cyanus.*
Aubours, *Cytisus laburnum.*
Aulne, *Betula alnus.*
Aunée, *Inula helenium.*
Aurone, *Artemisia abrotanum.*
Azerolier, *Crathegus azerolus.*

B

Barbe d'homme, *Andropogon.*
— de bouc, *Tragopogon pratense.*
— de Jupiter, *anthyllis barba Jovis.*
— de renard, *Astragalus tragacantha.*
Battate, *Convolvulus batatas.*
Baume, *Mentha gentilis.*
Baumier, *Populus balsamea.*
— de Gilead, *Abies balsamea.*
Beccabunga, *Veronica beccabunga.*
Bec de grue, *Geranium gruinum.*
Belladone, *Atropa belladona.*
Belle de nuit, *Mirabilis jalappa.*
Bistorte, *Polygonum bistorta.*
Blanchette, *Valeriana locusta.*
Bled, *Triticum æstivum.*
— de Turquie, *Zea mais.*
— noir, *Polygonum fagopyrum.*
Bluet, *Centaurea cyanus.*
Bois-bouton, *Cephalanthus occidentalis.*
Bois de fer, *Sideroxilum inerme.*
Bois de guitare, *Citharexilum cinereum.*
Bois gentil, *Daphne mezereum.*
Bois immortel, *Erythrina corallodendron.*
Bois puant, *Anagyris fœtida.*
Bois punais, *Cornus sanguinea.*
Bonne dame, *Atriplex hortensis.*
Bon-henri, *Chenopodium bonus-henricus.*
Bonnet de prêtre, *Evonimus europæus.*
Botrys, *Chenopodium botrys.*
Bouillon blanc, *Verbascum thapsus.*

E

F

G

H

Q

R

S

Séné bâtard, *Coronilla emerus.*
— des Provençaux, *Globularia alypum.*
Senevé, *Sinapis nigra.*
Sensitive, *Mimosa pudica.*
Serpentaire, *Arum dracunculus.*
— de Virginie, *Aristolochia serpentaria.*
Serpolet, *Thymus serpillum.*
Sigaline, *Parkinsonia aculeata.*
Soldanelle, *Convolvulus soldanella.*
Souci des marais, *Caltha palustris.*
Sparte, *Lygæum spartum.*
Spatule, *Othonna cheirifolia.*
Staphisaigre, *Delphinium staphisagria.*
Storax, *Styrax officinalis.*
Sucepin, *Monotropa hypopithys.*
Sycomore, *Acer pseudo-platanus.*

T

Tabac, *Nicotiana tabacum.*
Tabouret, *Thlaspi bursa pastoris.*
Tacamahaca, *Populus balsamea.*
Talictron, *Sisymbrium sophia.*
Taupinambour, *Helianthus tuberosus.*
Terre noix, *Bunium bulbo castanum.*
Thé d'Europe, *Veronica officinalis.*
— du Mexique, *Chenopodium ambrosioides.*
Térébinthe, *Pistacia terebinthus.*
Toque, *Scutellaria galericulata.*
Tortelle, *Erysimum officinale.*
Tournesol, *Croton tinctorium.*
Toute-bonne, *Salvia sclarea.*
— épice, *Nigella arvensis.*
— saine, *Hypericum androsemum.*
Traînasse, *Polygonum aviculare.*
Trèfle d'eau, *Menyanthes trifoliata.*
Triolet, *Trifolium pratense.*
Trique madame, *Sedum album.*
Truffe, *Lycoperdon tuber.*
Tue-loup, *Aconitum lycoctonum.*
Turbith, *Globularia alypum.*
Turquette, *Herniaria glabra.*

V

Velvote, *Antirrhinum elatine.*
Verge à pasteur, *Dipsacus pilosus.*
Vergne, } *Betula alnus.*
Verne, }
Vernis du Japon, *Rhus vernix.*
Vigne blanche, *Bryonia alba.*
— folle, *Cissus quinquefolius.*
— vierge, *Solanum dulcamara.*
Violier, *Cheiranthus cheiri.*
Vulneraire, *Anthyllis vulneraria.*

Y

Yèble, *Sambucus ebulus.*
Yeuse, *Quercus ilex.*

Il existe encore beaucoup d'autres noms vulgaires connus des jardiniers et dans les départemens; nous n'avons rassemblé ici que ceux qui sont adoptés dans les matières médicales, les ouvrages de botanique et ceux d'agriculture.

INDEX ALPHABETICUS GENERUM.

TABLE ALPHABETIQUE DES GENRES.

FIN.





